Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
REB
v. 4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Mad. Ve Decker.

Digitized by Google

# REVUE D'ALSACE.

## QUATRIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1853.

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE STRASBOURG

VITRAIL DU XIIe SIÈCLE, REPRÉSENTANT

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

054
REB
v.4

# VITRAIL DU DOUZIÈME SIÈCLE,

## A LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG,

REPRÉSENTANT

## SAINT-CANDIDE, MARTYR.

---

Gœthe, et bien d'autres après lui, ont comparé nos cathédrales du moyen-âge à de majestueuses épopées en pierres, ou s'il m'était permis, en prose, de me servir d'une expression plus poétique et plus pittoresque, mais quelque peu hasardée, à des épopées chantées par des pierres.

C'est qu'en effet ces basiliques romanes, au style austère et mâle, aux colonnes et aux voûtes vigoureuses, avec leurs portails richement sculptés, et ces cathédrales gothiques, aux vastes nefs suspendues dans les airs et soutenues par de puissants contreforts et par des arcs-boutants aussi gracieux souvent que hardis, avec leurs ogives, leurs frontons et leurs tourelles sans nombre, avec les légions d'apôtres, de saints et de martyrs, de rois et d'empereurs, qui en peuplent les niches, défient les efforts de l'imagination la plus téméraire, de l'étude la plus consciencieuse et la plus persévérante. Ces vénérables monuments, élevés par nos ancêtres, à force de foi, de piété, d'abnégation et de sacrifices, sont tout un monde d'histoire et de souvenirs; ce sont comme d'immenses nécropoles d'un passé dont ils attestent



691715
Digitized by Google

hautement la gloire et la splendeur. Aussi, à qui sait comprendre leur langage mystérieux, elles offrent une mine inépuisable de richesses historiques et artistiques, une source intarissable de jouissances toujours renaissantes et fréquemment imprévues. C'est comme si la pensée de l'infini s'y était imprimée. L'examen le plus approfondi, les efforts de toute une vie de labeur, ne parviennent point à scruter ni à découvrir tous les secrets de ces pyramides chrétiennes, où les artistes du moyen-âge cachaient, fort souvent, aux endroits les plus reculés et les plus inaccessibles, de véritables chefs-d'œuvre, des merveilles de l'art le plus accompli et de la plus pieuse patience. Jamais l'admirateur le plus enthousiaste ne réussira à en connaître toutes les beautés. Il se croira arrivé au terme de ses recherches et de ses études, que l'imprévu reviendra le surprendre pour la centième fois, au moment où il s'en doutait le moins, et, en lui ouvrant de nouveaux points de vues, en le faisant entrer dans des carrières non encore parcourues, remettre parfois sa persévérance aux plus rudes épreuves. Mais, par contre aussi, et par bonheur pour lui, l'attrait et l'intérêt toujours croissants que lui en offre l'étude, le préservent de tout accès de désespoir et d'ennui.

Ce qui est vrai de l'architecture de nos grandes églises du moyen-âge, l'est également de la statuaire et de la peinture, qui étaient leurs richesses aux portails, aux frontons, aux tympans, dans les niches, et dans les fenêtres de ces augustes monuments. Ces myriades de martyrs et de saints, de sujets bibliques et de personnages profanes, sculptés et peints, que nous ne nous lassons pas d'y admirer, sont, à leur tour, une épopée pleine de grandeur et de poésie, des tableaux pleins d'élévation et de magnificence, commençant d'ordinaire à la création du monde pour finir au jugement dernier.

Dans la peinture sur verre, notamment, toute l'histoire biblique, les sujets de l'Ancien comme ceux du Nouveau Testament, toute la Passion du Christ, les martyres et les légendes des apôtres et des saints, toute la série interminable des personnes divines et saintes de l'église triomphante, souffrante et militante, se déploient et se déroulent sous les couleurs les plus brillantes, aux yeux ravis et fascinés des fidèles, unissant la terre au ciel et dévoilant au peuple, pressé dans les nefs de l'église, dans un langage figuré, que chacun comprenait au moyen-âge, les pages sublimes et merveilleuses du *livre de la sainte plèbe de Dieu*, comme on disait alors.

Digitized by Google

Pour ce qui concerne la peinture sur verre, comme pour ce qui regarde l'architecture et la sculpture, la cathédrale de Strasbourg se trouve encore au nombre des plus fortunées et des mieux partagées de nos anciennes églises. En dépit des pertes incalculables qu'elle eut à subir, et bien que sa vitrerie actuelle ne soit plus composée que de débris plus ou moins bien raccordés et disposés de collections qui, primitivement, avaient été bien autrement somptueuses, les verrières de la cathédrale forment encore un ensemble des plus imposants et des plus respectables. Tant étaient grandes, infinies, dans l'origine, les richesses artistiques de nos églises.

Les vitraux peints de la cathédrale alsacienne comptent, à juste titre, au premier rang des plus importants de tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. Ils se distinguent autant par la haute antiquité d'un assez grand nombre, que par le mérite et l'intérêt artistique de la plupart d'entre eux, et par la richesse et l'importance peu communes de l'ensemble de la collection. Et pourtant, c'est à peine si leur état actuel permet, de loin, de se faire une idée de ce qu'a dû être jadis cette vitrerie admirable, quand elle subsistait encore dans son ensemble complet, dans toute sa magnificence. C'est à peine, aujourd'hui, si l'artiste et le savant versés dans l'archéologie et dans la symbolique chrétiennes, peuvent essayer, dans leur esprit, d'en suppléer les parties manquantes, d'en compléter les divisions principales, les différentes séries et les divers cicles de figures, de sujets et de tableaux, et de reconstituer ainsi la pensée d'ensemble des artistes qui, à partir du douzième siècle, ornèrent les fenêtres de l'église métropolitaine de ces monuments de peinture inestimables. Travail attristant trop souvent, il est vrai, à raison des pertes irréparables que nous avons à déplorer, mais offrant aussi, à tous autres égards, d'ineffables jouissances, dont il faut avoir goûté les délices, pour en apprécier toute la valeur.

Dans la vitrerie de la cathédrale, comme dans l'édifice même, on peut suivre pas à pas les phases diverses que l'art religieux du moyen-âge a successivement parcourues. Jadis, quand existaient encore les verrières dont l'évêque Guillaume III (de Honstein) avait orné les baies de la chapelle de Saint-Martin, aujourd'hui la chapelle paroissiale de Saint-Laurent, toutes les périodes de la peinture sur verre, depuis l'art grave et splendide à la fois du douzième siècle jusqu'à celui de l'extrême décrépitude du style ogival, disparaissant dans les orages

Digitized by Google

de la réformation, trouvaient, à la cathédrale, des types et des représentants plus ou moins remarquables; et, par un rare bonheur, les douzième, treizième et quatorzième siècles, ces grandes époques monumentales de l'ancienne peinture sur verre, y étaient le plus richement représentés. De nos jours encore, on peut, d'un regard, embrasser tout le développement historique de cet art merveilleux et, sans sortir de la cathédrale, se rendre compte des vicissitudes diverses par lesquelles il eut à passer au moyen-âge.

Dans les deux croisillons du transept, nous avons conservé un nombre bien plus considérable, qu'on n'oserait le croire après une première et rapide inspection, de peintures romanes des plus précieuses, antérieures sans doute, en partie du moins, à l'édifice qu'elles décorent aujourd'hui. D'autres encore sont éparpillées dans la grande nef et dans le bas-côté du nord. Ce sont pour la plupart des grandes figures en pied, de saints, de chevaliers martyrs et d'empereurs, de l'effet le plus imposant et d'une beauté d'exécution fort rare (1).

A ces débris inappréciables des peintures les plus anciennes vient se joindre la nombreuse série des pontifes, des évêques, des saints et des saintes, répartie, des deux côtés, dans les fenêtres spacieuses de la grande nef, et dont le noyau primitif est évidemment contem-

(1) Les vitraux des deux grandes roses du croisillon méridional appartiennent également à cette belle époque du douzième siècle, et n'en sont pas, dans tous les cas, les restes les moins importants à la cathédrale. Ils sont, bien certainement, contemporains de l'architecture qu'ils décorent, et doivent avoir été faits pour la place qu'ils occupent encore aujourd'hui. Le verrier du douzième siècle, on se le rappelle, y a représenté l'analogie des deux alliances, ou plutôt la supériorité et le triomphe de la foi sur la loi, de l'évangile sur le mosaïsme; de même que la statuaire Sabine avait déjà, avec tant de bonheur et d'éclat, exprimé la même pensée, au pied de ces mêmes roses, dans les sculptures somptueuses qui ornaient jadis, à l'extérieur, les deux portails de ce même croisillon.

Peu d'anciennes verrières sont aussi intéressantes que celles de ces deux roses, sous le rapport de la symbolique chrétienne. Et, chose digne de remarque, cette page superbe du symbolisme vigoureux du douzième siècle, se retrouve exactement dans l'une des peintures de l'*Hortus deliciarum*. La même pensée qui inspirait la pieuse et poétique abbesse du monastère de Hohenbourg, guidait donc aussi l'esprit et la main du peintre verrier de la cathédrale. Les mêmes types qui servaient de modèles à l'artistique abbesse, types qu'avait consacrés la tradition de l'Eglise, et qu'elle avait, jusqu'alors, transmis de siècle à siècle, étaient donc aussi imités par les verriers de l'atelier de Notre-Dame.

Digitized by Google

porain de ce vaisseau magnifique ; puis, ce qui nous reste de l'ancienne collection de ces figures d'empereurs si importantes, dont les plus anciennes appartiennent au douzième siècle, et dont la série paraît avoir été reprise et continuée au treizième ; et d'autres vitraux encore dont le style accuse ce dernier siècle.

A leur suite se rangent les verrières du quatorzième siècle, notamment les grandes figures d'apôtres et de saintes de la chapelle de Sainte-Catherine, œuvre de maître Jean de Kirchheim, le plus ancien des peintres verriers de la cathédrale dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, et les scènes de l'histoire du Christ, s'ouvrant avec la légende de la Sainte-Vierge, et finissant avec le jugement dernier, qui remplissent tout le collatéral tourné vers le midi.

Comparativement à ces notables richesses, que les siècles les plus reculés avaient réunies à la cathédrale de Notre-Dame, le quinzième siècle n'y comptait que de fort rares productions. Le jugement de Salomon, placé de nos jours dans l'une des grandes fenêtres de la nef, en face de l'orgue, et le vitrail de l'adoration des mages, déjà refait en partie au siècle passé, et si déplorablement renouvelé, dans les temps récents, en constituaient les pages principales. Encore, ces peintures remontaient-elles à la première moitié du quinzième siècle, et toutes deux semblaient appartenir à la même main. Les soins qu'avaient apportés les anciens évêques et, après eux, le magistrat de Strasbourg, à décorer somptueusement l'église métropolitaine du diocèse, n'avaient plus guères laissé d'espaces vides, où le talent et l'habileté des peintres verriers du quinzième siècle eussent pu se déployer à leur aise, et, ce n'est pas là un des moindres avantages dont ait eu à s'applaudir la cathédrale alsacienne.

Les verrières dont l'évêque Guillaume de Honstein avait fait orner la chapelle de Saint-Martin, les mêmes dont il a déjà été question, terminaient, dignement, à ce qu'il paraît, cette collection de vitraux, dont Strasbourg pouvait s'enorgueillir à bon droit, et dont notre antique cité peut, encore aujourd'hui, se féliciter d'avoir conservé de si considérables et splendides débris.

Parmi les vitraux du douzième siècle on en remarque, dans le bras méridional de la croisée, trois qui se distinguent, entre tous, par une beauté et une vigueur d'exécution extraordinaires. Ils con-

Digitized by Google

tiennent autant de grandes figures en pied de saints chevaliers, en costume militaire de l'époque, représentant Saint-Maurice, le chef de la légion thébaine ou thébéenne, si célèbre dans les légendes du moyen-âge, avec Saint-Victor et Saint-Candide, deux de ses capitaines et compagnons de martyre. Tous trois se trouvent, du côté de l'orient, dans les deux grandes fenêtres accouplées, derrière l'horloge astronomique : Saint-Maurice et Saint-Victor dans la fenêtre la plus rapprochée de la façade, c'est-à-dire vers le sud, et Saint-Candide dans la fenêtre adjacente vers le chœur, avec d'autres vitraux de la même époque, mais qui n'ont nul rapport avec les trois soldats martyrs.

Ces derniers, à ce qu'il paraît, ne sont, malheureusement, que les restes d'une collection qui avait été bien plus nombreuse, dans l'origine.

Les héros de la légion thébéenne semblent avoir été, jadis, en grande vénération à Strasbourg. Ils figurent, à deux reprises, dans les verrières de la cathédrale.

Effectivement, dans la nef, du côté du nord, dans la seconde fenêtre, en comptant à partir du chœur, nous retrouvons les trois chevaliers du transept, avec quelques autres de leurs frères d'armes de la légion martyre, en compagnie de Saint-Georges et d'autres saints guerriers. Là revient Saint-Maurice avec Saint-Victor, Saint-Sébastien, Saint-Candide, Saint-Démétrius, Saint-Exubère ou Exupère, et Saint-Innocent [1]. Ils remplissent toutes les lancettes de la fenêtre et forment une réunion de héros de l'effet le plus pittoresque.

Ce sont encore des figures d'un aspect imposant et d'une exécution très-soignée, mais postérieures, d'un siècle près, aux trois chevaliers du transept. Leur costume accuse la seconde moitie du treizième siècle ; cependant le verrier qui peignit ces nobles guerriers, paraît l'avoir enrichi à sa guise. Ici encore, les chevaliers martyrs sont représentés armés de toutes pièces, avec lances, dagues et boucliers. Ils sont également de la main d'un artiste fort distingué, mais

---

[1] Saint-Maurice, Saint-Victor, Saint-Candide, Saint-Vital et Saint-Exupère, étaient les principaux chefs de la légion thébéenne. Aucun des autres saints personnages du vitrail de la nef n'en faisait partie, si les souvenirs ne me servent mal.

Saint-Vital ne se retrouve plus dans aucune des deux collections de la cathédrale; mais, bien certainement, il y avait aussi figuré.

Digitized by Google

qui, toute belle qu'est son œuvre, le cédait pourtant en mérite au peintre plus ancien qui avait exécuté les martyrs thébéens du transept.

Quatre des chevaliers de la nef sont reproduits, sur une échelle assez grande, sur la planche magnifique que M. G. Silbermann imprima en 1850, d'après la peinture de M. Baptiste Petit-Gérard, et qui leur valut, à tous deux, de si justes éloges.

Un mot sur la légende de la légion thébéenne ne sera, sans doute, pas déplacé ici, avant d'aborder la description spéciale du vitrail dont la *Revue d'Alsace* offre, aujourd'hui, à ses abonnés, l'exacte reproduction. Je me bornerai, tout simplement, à grouper les faits les plus saillants relatés dans le récit attribué à Saint-Eucher, évêque de Lyon.

Dioclétien, dans la vue de comprimer les troubles qu'avaient excités, dans les Gaules, les Bagaudes révoltés, y envoya, la seconde année de son empire, 286 ans avant Jésus-Christ, Maximien, son collègue, à la tête d'une armée. Maximien, craignant de ne pas être assez en nombre pour anéantir la révolte, appela d'Orient la légion thébéenne. Cette valeureuse légion, commandée par Saint-Maurice, se hâta d'accourir. Elle était composée tout entière de Chrétiens. Zamdas, évêque de Jérusalem, où la légion avait pris ses quartiers d'hiver, les avait convertis, et, à leur passage par Rome, le Pape Marcellin les avait confirmés dans la foi. Maurice, avec ses braves, eut bientôt joint l'armée romaine. Il l'atteignit à Octodure, ville des Véragres, aujourd'hui Martigny en Valais, où Maximien, fatigué de la marche, s'était arrêté. A peine arrivés, les Thébéens apprirent que Maximien venait d'ordonner que toute l'armée offrît des sacrifices aux dieux, afin d'implorer leur secours. Maurice, saisi d'horreur, à l'idée de cette idolâtrie, se retira du camp, et conduisit sa légion à huit milles de là. L'empereur, averti de sa retraite, envoya vers lui, pour en savoir le motif. Il apprit alors que Maurice et tous les soldats étaient Chrétiens. A cette nouvelle, il fit sommer la légion thébéenne de revenir à l'armée pour sacrifier aux dieux, comme les autres légions; mais, Maurice et les siens s'y refusèrent opiniâtrement. Leur refus exaspéra Maximien. Emporté de colère, il ordonna de décimer la légion et de mettre à mort chaque dixième soldat que désignerait le sort. Ce fut en vain. Les Thébéens restèrent inébranlables dans leur foi et dans

Digitized by Google

leur résolution. Voyant qu'ils n'étaient nullement épouvantés par le supplice de leurs frères d'armes, Maximien fit procéder à une seconde décimation. Sa cruauté n'atteignit pas davantage au but. Furieux de l'héroïque résistance des Thébéens, il les investit ensuite avec son armée et fit passer au fil de l'épée tout ce qui restait de cette vaillante légion. Ce massacre épouvantable doit avoir eu lieu, le 22 septembre 286 (1), au lieu qu'on appelait alors *Agaunum*, situé en Chablais au diocèse de Sion, depuis nommé Saint-Maurice, en mémoire et en l'honneur du vénérable chef de ces soldats martyrs.

Telle est, à grands traits, la légende de Saint-Maurice et de la légion thébéenne, comme elle est racontée dans la relation de leur martyre attribuée à Saint-Eucher. Grégoire de Tours, qui vécut trois siècles plus tard, l'a, le premier, fort célébrée dans son livre de la gloire des martyrs. Depuis lors, elle fut invariablement reproduite par les auteurs et transmise de siècle en siècle. Jusqu'au dix-septième siècle l'authenticité historique n'en fut jamais mise en doute.

Le célèbre Spanheim, dans la grande introduction à l'*Histoire ecclésiastique* avait déjà donné quelqu'atteinte à la légende de St.-Maurice et de la légion thébéenne ; J. Le Sueur en avait fait autant dans son *Histoire de l'Eglise et de l'Empire*, sur l'année 297 ; quand Jean de Bourdieu, d'abord ministre protestant à Montpellier, ensuite de l'église de la Savoie à Londres, l'attaqua de front et la battit en brèche. Dans une longue *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion thébéenne*, il s'efforça de démontrer que cette légion n'a jamais existé et que la relation de son martyre attribuée à Saint-Eucher, évêque de Lyon, n'est qu'une pièce supposée.

A l'endroit où, suivant la légende, les Thébéens avaient versé leur sang pour la foi du Christ, s'éleva d'abord un monastère de l'ordre de Saint-Basile. Saint-Séverin doit en avoir été abbé du temps de Clovis. Peu après, Sigismond, roi de Bourgogne, y fit bâtir un couvent plus considérable qui fut consacré en l'honneur de St.-Maurice. Le roi Bourguignon doit l'avoir fondé, au sixième siècle, pour neuf cents religieux. Les Sarrassins ruinérent cette maison, peu avant le règne de Charlemagne. A leur approche, les moines s'en étaient retirés pleins de terreur. Le grand monarque franc les y rétablit ;

(1) D'après d'autres l'extermination de la légion thébéenne n'aurait eu lieu qu'en l'année 297.

Digitized by Google

mais le relâchement des mœurs qui envahit le monastère, porta Louis-le-Débonnaire à les en expulser et à les remplacer par des chanoines réguliers qui l'occupèrent depuis lors.

Suivant la tradition, Charles-Martel doit avoir voulu se servir de la lance et du casque de Saint-Maurice à la bataille de Poitiers, où il défit les Sarrassins et sauva l'Europe de leur domination.

La lance du saint Thébéen faisait partie, dans la suite, du trésor des empereurs romains. Elle était gardée avec les insignes précieux qui, depuis Charlemagne, servaient lors de leur couronnement. Au douzième siècle, elle était conservée, avec la couronne impériale, le glaive de Charlemagne, le globe, le sceptre et les autres insignes impériaux, dans la plus élevée des trois chapelles que Frédéric Barberousse avait fait construire, l'une au-dessus de l'autre, au somptueux château bâti par lui à Haguenau. Elle en fut retirée, en secret, avec les autres insignes impériaux, en 1220, et transportée avec ces derniers, au château de Trifels, si célèbre dans l'histoire du douzième siècle, par la captivité de Richard Cœur-de-Lion, et où ces objets précieux avaient été gardés antérieurement déjà (1).

Les anciens comtes de Savoie, créés ducs par l'empereur Sigismond au commencement du quinzième siécle, prétendaient posséder l'anneau de Saint-Maurice. Ils le portaient toujours et le transmettaient

---

(1) Voyez STROBEL, *Geschichte des Elsasses*, vol. I, pag. 414 et 415, et les auteurs cités par lui à la note 1.

L'étendard de Saint-Maurice jouissait au moyen-âge d'une haute célébrité.

Voici ce qu'en rapporte M. Maximilien de Ring dans l'une de ses savantes monographies, sur l'*étendard de Brabant*, publiée par lui dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* :

« L'étendard de Saint-Maurice, » dit-il, après avoir parlé de la chappe de Saint-Martin, « ne fut pas moins célèbre. C'est à lui que la tradition rapportait le succès « des armes de Charlemagne contre les Sarrassins. Plus tard, Hugues-Capet fit « présent de cette enseigne au roi Edelstan d'Angleterre. (INGULF. *Hist. monast.* « *Croyladensis*, dans les *Hist. Angl.*, p. 178. — WILHELM DE WALMSBURG, *De* « *gestis Ang.*, liv. II, chap. 6.)

« Un autre étendard de Saint-Maurice joua aussi un très-grand rôle, dans les « querelles qui, au quatorzième siècle, surgirent entre l'archevêque Oton de « Magdebourg et le margrave de Misnie. (*Rerum Brunswic, script.* Tom. III, page « 379.) »

Digitized by Google

de génération à génération, comme la plus belle marque de leur souveraineté.

C'est avec sa célèbre lance à la main que Saint-Maurice est représenté dans les deux vitraux de la cathédrale.

Dans celui du transept, on le voit, ainsi que ses deux compagnons et capitaines, Saint-Victor et Saint-Candide, en costume militaire du douziéme siècle. Tous trois sont armés de pied en cap, et couverts de la cotte de maille serrée juste au corps. Saint-Maurice et Saint-Candide portent le héaume; Saint-Victor seul a la tête découverte et le chaperon de sa cotte rejeté sur les épaules. Le casque de Saint-Candide présente une particularité, sur laquelle je vais revenir tout-à-l'heure. Les trois guerriers ont placé devant eux le grand bouclier triangulaire, tel qu'il était en usage au douzième siècle. Tous les trois boucliers sont richement ornés. Celui de Saint-Maurice est de gueules à bordure d'or, entourée à l'intérieur d'une mince bande d'argent, l'écu chargé d'une croix également d'or portant, au centre, un cercle ou un globe d'azur. (1)

Je dois me borner à ces indications sommaires, concernant les trois vitraux et les personnages qu'ils représentent. Il est temps que j'arrive à la description de celui de Saint-Candide, que reproduit la planche coloriée à laquelle ces quelques lignes servent d'accompagnement et d'explication, et qui doit, par conséquent, faire l'objet spécial du présent article.

Le saint chevalier est placé dans une niche, formée par deux colonnettes annelées, à riches bases et chapiteaux, surmontées d'une arcade en plein-cintre. Les colonnettes sont en couleur rouge. Des anneaux, alternativement noirs rehaussés de petits ornements courants en or, et de cette dernière couleur chargés de carrés tracés en noir, les coupent horizontalement, d'espace en espace. Le cintre

(1) Sur le vitrail de la nef, Saint-Maurice porte un bouclier d'argent chargé d'une roue de gueules.

Toutes ces formes sont, évidemment, de pure ornementation, plutôt qu'héraldiques.

Digitized by Google

contient, sur fond noir, des feuillages rouges, imitant les feuilles d'eau antiques. La plinte de la base est verte ; le tore est en or, avec feuillage ombré en noir ; les autres moulures supérieures, d'où sort le fût de colonne rouge, sont de nouveau vertes, comme la plinte. Les chapiteaux, comme le tore, sont en or, à feuillages dessinés en noir. A l'intérieur des colonnettes et du cintre, règne une bordure blanche, très-mince, qui les sépare du fond bleu de la niche, et qui, en même temps, forme transition à ce dernier. Extérieurement aux colonnettes et au centre, il y a une seconde bordure, assez mince encore, mais un peu plus large pourtant que la première, offrant, sur fond noir, deux lignes d'encadrement blanches et parallèles, renfermant des perles de même couleur. Cette bordure, d'un arrangement si simple, mais fort gracieux, sert, en même temps, d'encadrement à tout le vitrail. Elle le clot dans le bas, monte le long des colonnettes et fait le tour du cintre ; à la hauteur de la naissance de ce dernier, elle continue de même à monter en ligne droite et ferme aussi le vitrail dans le haut. Entre le cintre et la ligne d'encadrement supérieure, l'artiste, bien inspiré en cela, a ajouté une bordure, encore assez mince, mais en or, qui, reproduisant la couleur brillante des chapiteaux et des tores des bases, ainsi que des anneaux des colonnettes, s'harmonise parfaitement, pour le ton aussi bien que pour la forme, avec l'ensemble de l'architecture, et donne de plus, à tout le vitrail, un aspect de richesse fort harmonieux.

Dans l'intérieur de cette niche, sur fond azur, tranchant vivement avec le rouge des colonnettes et de l'arcade du cintre, se dresse le saint chevalier, en costume militaire du douzième siècle. Ainsi que je l'ai dit, il est tout bardé de fer et couvert d'une cotte de maille ou d'un hautbert serrant juste au corps en en suivant et dessinant exactement les formes. Sur le chaperon en mailles il porte le casque ou le héaume de l'époque, montant verticalement entre deux lignes parallèles, à la hauteur des tempes, et se terminant, dans le haut, en forme arrondie ou bombée. Le héaume est orné, dans le bas, d'une bordure horizontale, faisant le tour de la tête et montrant des ornements couleur d'or sur fond noir ; dans le sens vertical, il est pareillement orné, au milieu, d'une bande rouge avec dessins noirs. Le casque du chevalier présente la particularité, digne de remarque, qu'il est déjà pourvu d'une espèce de visière, couleur jaune ou or, et couvrant toute la face du personnage, comme on la retrouve par-

Digitized by Google

fois sur des dessins de l'abbesse Herrade (1), où domine cependant le casque avec simple nasal en fer, tel qu'on le portait communément au douzième siècle. La visière, qui paraît avoir été immobile, est percée de deux grandes ouvertures rondes, ou plutôt ovales dans le sens de la largeur, à l'endroit des yeux, qui apparaissent au fond. Deux autres ouvertures, moins grandes, en forme de croix, sont placées des deux côtés, au bas du nez; de même qu'un assez grand nombre d'autres petits trous ronds, dont la visière est, pour ainsi dire, comme parsemée; elles avaient pour but de faciliter la respiration du guerrier. L'auréole du chevalier martyr est verte; elle a la forme d'un disque rayonnant, entouré d'une bordure noire relevée d'ornements en or. Dans la main droite, couverte du gantelet en mailles de fer formant la continuation de la manche du hautbert, le saint tient, debout et appuyée contre l'épaule droite, la dague rengainée dans un fourreau de couleur rouge, autour duquel, suivant la coutume conservée jusqu'au-delà du treizième siècle, est roulé, dans le bas, le ceinturon blanc de la dague. Cette dernière est assez longue et large; la garde n'en offre qu'une simple traversière droite et se termine en pommette ronde, toutes deux blanches comme le ceinturon. Devant soi le chevalier a posé en terre son bouclier, tel qu'on le portait au douzième siècle et tel qu'on le retrouve, exactement, dans les peintures de l'*Hortus deliciarum*, contemporaines, à peu d'années près, du vitrail de la cathédrale. Le bouclier est de dimension assez grande et fort élevé, de forme triangulaire, oblongue et très-effilée vers la pointe, mais à angles arrondis des deux côtés. Il était circulaire, bombé ou convexe, de manière que le guerrier qui le portait, pouvait s'en couvrir presque tout le corps et s'abriter derrière. Sur notre vitrail, le bouclier est vu de profil et n'apparaît donc qu'à moitié. Il est, de gueules, encadré dans tout son pourtour, — dont on n'aperçoit que la moitié, ainsi que je viens de le dire — d'une bordure assez large, à fond noir et à riches et beaux ornements en or, offrant des feuillages ou des rinceaux de la forme la plus gracieuse et imitée de l'antique; verticalement, au milieu du bouclier, règne

(1) Sur la peinture représentant la bataille de Josué contre les Amalékites, notamment, on voit, à gauche, un chevalier dont le casque est pourvu d'une visière semblable à celle du vitrail de la cathédrale. Dans l'*Hortus deliciarum*, si je ne me trompe, les casques sont tantôt arrondis, tantôt pointus dans le haut. Cependant, la seconde forme domine, je crois. On ne la retrouve pas à la cathédrale.

Digitized by Google

une bande, de même largeur que la bordure, également noire et relevée d'ornements semblables, de couleur blanche. Sur le vitrail, cette bande termine le profil du bouclier, à droite [1].

Derrière le saint chevalier, au-dessus de l'épaule, sur une bande horizontale assez élevée, l'artiste avait inscrit le nom du saint personnage. Il n'en reste plus, à gauche, au-dessus de l'épaule droite, que la première syllabe CAN montrant la lettre N accolée à l'A; et, à l'autre bout, à droite, donc au-dessus de l'épaule gauche, la dernière syllabe VS, réunie en une seule lettre V. La syllabe antérieure n'existe plus; elle manquait déjà au commencement du siècle passé, ainsi qu'on le voit par un texte de l'ouvrage manuscrit du docteur Heckheler, sur la cathédrale de Strasbourg [2]. Cette lacune, fort regrettable, est bouchée par un verre noir. Comme, sur le dessin réduit, ce dernier aurait été du plus mauvais effet, et bien plus apparent encore qu'en grand sur le vitrail même, M. Simon a cru devoir restituer, dans son entier, le nom : CANDIDVS.

L'artiste qui peignit le modèle de la planche a, de même, rétabli l'arcade ou la bordure jaune régnant au-dessus du cintre de la niche, et raccordé les lignes des colonnettes; la première a été mal réparée et plombée à droite, et les secondes ont également été disloquées. La verrière, malheureusement, a encore souffert dans d'autres endroits; on y remarque un certain nombre de trous et de morceaux étrangers, mal joints ou mal placés par des restaurateurs maladroits.

Ces mutilations sont d'autant plus à déplorer que le vitrail, comme ceux de Saint-Maurice et de Saint-Victor, dans la fenêtre adjacente, était d'une rare perfection d'exécution. De même que la plupart des autres verrières de la cathédrale, qui remontent également au douzième siècle, notamment la belle figure d'empereur et celles de la Vierge et de l'ange, qui surmontent Saint-Candide, ces vitraux sont dessinés avec une précision et une sévérité de lignes qu'on ne rencontre pas au même degré, peut-être, à la cathédrale. Sous le rapport des couleurs, ils offrent, de même, une disposition pleine de goût et d'harmonie. Tout en eux dénote la main d'un maître fort habile et distingué, d'un artiste consommé.

---

[1] Sur le vitrail de la nef, Saint-Candide porte un écu ou bouclier d'or, à la croix ancrée d'azur.

[2] Page 125.

Digitized by Google

Comme les vitraux des trois chevaliers martyrs marquent encore des pleins-cintres, ils doivent être antérieurs à l'édifice actuel qui ne présente plus que des fenêtres ogivales. Ils remontent, sans nul doute, au-delà de l'incendie de 1176, qui, dans ma conviction, précéda et occasionna la reconstruction totale de la cathédrale et nous valut l'édifice actuel dont le chœur et la croisée sont les parties les plus anciennes [1]. Ces vitraux sont donc, non seulement des plus anciens de tous ceux que possède la cathédrale, mais, en général, des plus anciens de tous ceux qui subsistent de nos jours. Aussi sont-ils des plus précieux et de la plus grande valeur, et sous le rapport de l'histoire et de l'archéologie, et sous le rapport du développement de la peinture sur verre.

De même que tous les autres vitraux du douzième siècle conservés à la cathédrale, ils se distinguent par un cachet bysantin fortement prononcé. Le peintre, qui les exécuta, appartenait à la grande et monumentale école qui, à la même époque environ, donna également à l'Alsace l'abbesse Herrade et la statuaire Sabine; à cette école jadis si justement célèbre qui, un siècle plus tard, devait se transformer dans l'école non moins illustre d'Erwin de Steinbach.

Combien ne devons-nous pas regretter que les siècles couvrent de leur nuit impénétrable la mémoire de l'éminent verrier qui peignit ces vitraux, et que nous sommes hors d'état d'ajouter son nom à ceux de Herrade et de Sabine! Hélas! tant d'autres noms encore d'artistes de cette mémorable époque, celui de l'architecte notamment auquel l'évêque Conrad confia la réédification de sa cathédrale, font également défaut! Le sort a voulu qu'en Alsace tout le prestige du douzième siècle se reportât et se concentrât sur deux noms de femmes, et les entourât d'une auréole de gloire, dont l'éclat ne fait que gagner à leur pureté virginale et ne s'éteindra plus jamais désormais!

Chacun des vitraux des trois chevaliers martyrs du transept se compose de trois panneaux, affermis par deux barres de fer. Les deux fenêtres qui les renferment paraissent avoir été remaniées au quin-

---

[1] Je ne saurais assez insister sur ce point important, que j'ai déjà eu occasion de toucher dans la *Revue d'Alsace*. J'en ai fait part, dans le temps, à M. l'abbé Martin, l'un des auteurs du grand ouvrage sur les vitraux de Bourges. Il en a fait usage, dans le rapport plein d'intérêt qu'il lut le 24 mai 1845, à la *Société française pour la conservation des monuments historiques*.

Digitized by Google

zième siècle et, peut-être, depuis encore. L'architecte qui les pourvut de meneaux gothiques, eut pourtant le bon esprit d'adopter la largeur des panneaux; c'est un mérite dont il faut lui tenir compte et savoir gré.

Le vitrail de Saint-Candide a 2 mètres, 32 centimètres de hauteur, sur 78 centimètres de largeur. Les dimensions des deux autres vitraux seront, sans doute, les mêmes.

Il serait bien à désirer que les trois chevaliers martyrs du transept fussent soumis bientôt à une réparation mieux entendue que celles qu'on leur a infligées dans les temps antérieurs, mais aussi sobre que possible. De même que les autres verrières de la cathédrale remontant au douzième siècle, je le répète, ce sont des monuments des plus précieux pour l'histoire de l'art et pour l'archéologie. A une époque où il n'existe plus qu'un nombre fort restreint de verrières si anciennes, Strasbourg et la cathédrale en particulier, ont tout lieu de s'en enorgueillir. A tous égards, ces vitraux méritent donc aussi d'être entretenus et conservés avec les plus grands soins.

Un dernier mot, maintenant, au sujet de la planche coloriée qu'accompagne cette notice.

M. Ed. Cron, architecte, a relevé le vitrail de Saint-Candide et l'a exécuté en couleurs en vue de la peinture originale. Son travail se distingue par la conscience et le sentiment exquis que nous retrouvons dans toutes ses œuvres: c'est une reproduction d'une exactitude et d'une précision parfaites, rendue absolument dans le caractère du vitrail même. M. Cron a bien voulu l'offrir à M. E. Simon, lequel, de son côté, a consenti à laisser prendre part la *Revue d'Alsace* à l'acte de générosité de M. Cron. Les abonnés de la *Revue*, ceux surtout qui s'adonnent à des études archéologiques, leur en sauront gré à tous les deux, et, peut-être aussi, à l'auteur de ces lignes, par l'intermédiaire duquel, la combinaison en question a été arrêtée.

L'habileté des artistes et des ouvriers auxquels M. Simon a confié l'exécution de la planche, sa haute expérience et la surveillance scrupuleuse qu'il exerça sur tout le travail, conjointement avec M. Cron, étaient de sûrs garants que le résultat serait digne en tout de la grande réputation de M. Simon et de ses ateliers.

Digitized by Google

L'impression nécessita six planches diverses, pour le dessin du vitrail et les différentes couleurs que présente ce dernier. La difficulté consista à les repairer avec la plus grande exactitude ; le succès dépendait de la précision et de la netteté du travail ; et, sous ce rapport, encore une fois, les soins réunis et la direction de MM. Simon et Cron, aidés par le zèle et le talent de M. Kreutzberger, jeune artiste chargé de la confection des planches, répondaient, à l'avance, d'une exécution irréprochable, d'une complète réussite.

L. SCHNEEGANS.

---

Digitized by Google

# LES SUÉDOIS

DANS LE

# SUNDGAU.

(1632 - 1648.)

---

## I.

« On était alors au plus fort de la guerre de Trente ans. Richelieu ne pouvait y intervenir directement, tant qu'il avait les grands sur les bras. L'empereur avait alors frappé le parti protestant; le Palatin était ruiné, le roi de Danemarck quittait la partie. Les armées catholiques avaient à leur tête les plus grands généraux, le tacticien Tilly et ce démon de la guerre, Wallenstein. Pour relever les Protestants, pour remuer cette lourde Allemagne, il fallait un mouvement du dehors. Richelieu fouilla le Nord au-delà du Danemarck, et, de la Suède, il tira Gustave-Adolphe. Il le débarrassa d'abord de la guerre de Pologne; il lui donna de l'argent, lui ménagea l'alliance des Provinces-Unies et du roi d'Angleterre. Le Suédois, pauvre prince qui avait plus à gagner qu'à perdre, se lança dans l'Allemagne, fit une guerre à coups de foudre, déconcerta les fameux tacticiens, les battit



Digitized by Google

à son aise pendant qu'ils étudiaient ses coups; il leur enleva d'un revers tout le Rhin, tout l'occident de l'Allemagne. » (1)

Bientôt les Suédois furent en Alsace : aussitôt Strasbourg traita avec Gustave-Adolphe, le reconnut pour défenseur et protecteur de la liberté germanique, se plaça sous sa protection, lui promit des soldats, des vivres et des munitions. Le maréchal suédois, Adolphe Horn, battit les généraux de l'empereur, s'empara de Benfeld, de Molsheim et de plusieurs autres places, investit et assiégea Schlestadt. Les impériaux, dans le dessein de faire lever le siége de cette ville, passèrent le Rhin à Brisach, au nombre de dix-huit compagnies de cavalerie; c'est en vain qu'ils essayèrent de se joindre à un corps d'infanterie qui venait de se former à Ensisheim. Le rhingrave Othon-Louis courut au-devant d'eux, les attaqua à l'improviste, sans même leur donner le temps de se mettre en défense. Trois cents impériaux furent tués; deux cents faits prisonniers, avec quelques officiers. Plus heureux que les autres, le marquis de Baden put s'échapper avec trois cornettes de cavalerie qui le protégèrent jusqu'à Ensisheim.

Un mois après cette victoire, Schlestadt, désespérant d'être secourue, capitula. Sa soumission fut bientôt suivie de celle de toutes les villes de la Haute-Alsace. — Le Sundgau se trouvait à découvert et l'armée suédoise n'avait plus qu'à marcher droit devant elle. Le général autrichien, pour couvrir cette partie méridionale de l'Alsace, avait eu la précaution de renforcer la garnison d'Ensisheim, mais il avait disséminé maladroitement quelques détachements dans Ruelisheim et Wittenheim. Les Suédois, depuis leurs quartiers de Rouffach, observaient attentivement les dispositions des impériaux. Ils dirigèrent secrètement dix-huit cornettes de cavalerie sur Ruelisheim, et, le 15 novembre 1632, y surprirent les Autrichiens au moment où ils s'y attendaient le moins. Les Suédois les massacrèrent, à l'exception du petit nombre qui parvint à se réfugier à Ensisheim, mirent le feu au village, incendièrent aussi le château des barons d'Andlau, à Wittenheim, et rentrèrent dans Rouffach avec sept étendards impériaux.

La mort de Gustave-Adolphe, enseveli, pur et invaincu, dans les plaines de Lutzen, n'interrompit pas ce cours de prospérité. Le départ du maréchal Horn, que les événements appelèrent sur un autre théâtre, n'arrêta pas non plus les conquêtes des Suédois. Sous la

(1) MICHELET, *Précis de l'histoire de France*, chapitre XX.

Digitized by Google

conduite du rhingrave Othon-Louis, resté seul pour couvrir et conserver l'Alsace, l'armée suédoise entra dans le Sundgau, s'empara de Cernay, de Ferrette et mit le siége devant Thann. La ville d'Altkirch fut saccagée, et son château, qui jusqu'alors avait résisté à toutes les attaques, fut démantelé.

Les Suédois touchaient aux frontières de Bourgogne. Belfort, poste important qui fermait de ce côté l'entrée de la province, allait à son tour subir le siége de l'armée suédoise. Par la conquête de toutes les places de l'Alsace, Belfort se trouvait sans aucune sorte d'appui du côté de l'Allemagne. Les communications avec les Autrichiens lui étaient impossibles, et la Franche-Comté, qui seule alors aurait pu donner aux Belfortains quelqu'espoir de secours, se trouvait par malheur dégarnie dans ce moment. Le 23 novembre 1632, Othon-Louis s'approcha de la place. A la première nouvelle de son approche, les principaux habitants, au lieu de se réunir pour une vigoureuse résistance, telle que le demandait leur religion et leur attachement aux archiducs d'Autriche, ne prirent conseil que de leur crainte (1). Les uns se réfugièrent à Montbéliard, ville protestante qui jouissait de la neutralité, et y transportèrent leurs meubles les plus précieux, comme dans un lieu d'asile. Mais l'animosité des Protestants contre les Catholiques, augmentée encore par les succès et les cruautés des Suédois, n'ouvrit cette faible ressource qu'au petit nombre des bourgeois de Belfort qui entretenait des liaisons de commerce avec Montbéliard; car depuis le commencement de la Réforme, c'est-à-dire depuis plus de cent ans, il n'y avait plus d'alliance entre les deux villes. Les autres se jettèrent avec leur bétail dans les Vosges et cherchèrent un refuge dans les sombres et épaisses forêts de sapins qui couvrent ces montagnes. D'autres habitants partirent pour *le Porrentruy;* mais comme cet Etat n'avait pu être compris dans la neutralité, malgré la demande des cantons suisses catholiques, ils passèrent dans les cantons de Soleure et de Fribourg où ils furent tolérés. Les jeunes gens en état de porter les armes quittèrent aussi leur ville; ils se glissèrent dans la Franche-

(1) *Histoire militaire de Belfort*, de l'abbé DESCHARRIÈRES, dont quelques rares fragments ont été imprimés, vers 1806, dans le journal judiciaire de notre ville. Depuis longtemps ce journal n'existe plus, mais il reste, heureusement pour l'histoire du pays, une copie du manuscrit original. Un concitoyen a eu l'obligeance de me la communiquer; je lui en fais mes bien sincères remerciments.

Digitized by Google

Comté par le bassin de l'Ognon, et s'enrôlèrent dans les troupes du roi d'Espagne, dans l'intention de venir renforcer la garnison de Belfort.

Sûr de la réussite par la fuite des défenseurs naturels de Belfort, le rhingrave Othon-Louis investit la place et fit les dispositions nécessaires pour l'emporter ou pour en faire le siége.

Son armée, peu considérable en elle-même, était grossie chaque jour par des recrues de Protestants des deux rives du Rhin. Les assiégeants avaient de l'artillerie, mais de petit calibre et de formes courtes, en sorte qu'on ne pouvait la mettre en batterie qu'en barbette et que sa portée n'était ni longue ni certaine. Ils amenaient aussi de ces mortiers connus sous le nom de bombardes.

Quant à la ville de Belfort, elle n'était que médiocrement pourvue de poudre et de canon, sans rempart proprement dit. Ce n'étaient que des murs, sans terrasse, déjà anciens, mal construits dans l'origine et encore plus mal entretenus. Les tours et les parapets n'étaient pas suffisamment garnis, ni en armes, ni en hommes, puisque la plupart des bourgeois avaient abandonné leur ville.

Grâce à cette défection, les vivres n'étaient pas abondants, et la disette aurait amené dans peu la reddition de la place, lorsqu'un incident engagea les assiégeants à presser les assiégés.

Une nuit, des feux s'allumèrent sur les flancs du Ballon et des Vosges, brillèrent dans l'obscurité et disparurent aux premiers rayons du matin. C'étaient tout simplement des feux de charbonniers.

Les Suédois crurent voir des signaux ; invitation aux assiégés de résister jusqu'à la dernière extrémité et annonce d'un très-prochain secours, telle fut l'interprétation qu'ils donnèrent à ces feux nocturnes allumés par hasard dans la montagne par quelques pauvres bûcherons. On tint conseil de guerre, et il fut résolu qu'on attaquerait Belfort sur plusieurs points à la fois avec une extrême vigueur, surtout dans les endroits où l'on soupçonnait qu'étaient les principaux dépots d'armes. Il y en avait trois : le donjon du Château [1], d'une

---

[1] Le *donjon* était la partie la plus forte et la plus élevée de tout le Château, d'après le système de fortification du moyen-âge. A Belfort, cette partie était séparée du reste de la forteresse par un bon mur flanqué de tours et défendu par un fossé. On y distinguait les *habitations* et la *tour du donjon*. — « La *tour du donjon* est la partie la plus essentielle. Dans les temps de siége, c'est le dernier retrancho-

Digitized by Google

force supérieure à leurs efforts; la Tour des Bourgeois, un peu moins forte, mais masquée par les deux bourgs (1); et l'arsenal de la ville, situé dans une des tours de l'enceinte, entre la porte de Brisach actuelle et la rue sur l'eau. Les assiégeants avaient dans leur camp des habitants de Montbéliard, Héricourt, Mulhouse, à qui l'intérieur de Belfort était parfaitement connu; ils apprirent aisément par eux ces lieux de dépôts d'armes. Ils désespéraient cependant de brûler le donjon, solidement bâti en grosses pierres de taille et sur le roc; mais ils attaquèrent les deux autres endroits, au milieu d'une nuit

---

ment, le dernier espoir de salut. Elle est séparée des *habitations* par la cour; elle est voûtée à trois étages, non compris le rez-de-chaussée, et a les mêmes dimensions pour les voûtes que les autres tours de l'enceinte; mais elle est de plus revêtue de pierres de taille de bossage. Elle est percée à son sommet de quatre embrasures pour battre, aux quatre points cardinaux, les hauteurs voisines à une grande distance, et sa plate-forme est à l'épreuve du plus lourd projectile.

« Depuis cette plate-forme, on découvre une immense étendue de pays.....

« Elle est élevée de plus de 60 mètres au-dessus du lit de la Savoureuse. Son élévation la met hors de la portée de toute arme de brèche ou de trait en usage lors de sa construction. C'est à cause de cette grande hauteur que l'on ne trouve dans l'enceinte du Château, ni même dans les fossés, une source suffisante pour abreuver les habitants et la garnison du fort. Mais on y a pourvu par une bonne citerne, située dans l'intérieur même du donjon, et par un puits très-large et très-profond qui fournit en tout temps l'eau la plus fraîche et la plus saine. » — V. l'*abbé* DESCHARRIÈRES, *Hist. milit. de Belfort*; et H. BARDY, *Belfort au moyen-âge*, chap. II.

(1) « A l'extrémité orientale du front de fortifications qui bordait la roche et dominait la ville, s'élevait une grosse et forte tour crénelée. C'était la Tour des Bourgeois qui défendait la ville comme le donjon défendait le Château. De sa plate-forme on pouvait battre le prolongement du rocher, dans la direction de la Justice. Cette tour, fondée immédiatement sur le roc vif, était voûtée, percée de nombreuses meurtrières donnant dans toutes les directions et contenait quatre étages; les premiers servaient à renfermer les archives de la ville, les titres des particuliers, les effets les plus précieux et les étages supérieurs contenaient des armes pour le service et la défense de la place. Cette tour était de la plus haute importance pour les bourgeois de Belfort; aussi y avaient-ils continuellement une garde : c'était leur poste d'honneur.

« Le nom de *Tour des Bourgeois* lui avait été donné avec d'autant plus de raison que les bourgeois de Belfort, qui paraissent en avoir fait les premiers frais de construction, avaient droit de retraite dans cette tour en temps de guerre. » — *Belfort au moyen-âge*, chap. IX et X.

Digitized by Google

obscure, avec des feux d'artifices composés de poix des Vosges et d'autres matières combustibles. L'attaque se fit avec une vivacité et une fureur inexprimables. Le donjon ne fut pas atteint et la Tour des Bourgeois resta intacte parce qu'elle était solidement assise sur le roc, et voûtée à plusieurs étages ; mais les deux bourgs qui couvraient cette tour eurent beaucoup à souffrir : plusieurs maisons furent complétement incendiées. Dans la ville le désordre était à son comble. Depuis les tours, on remarqua dans les travaux des assiégeants plusieurs habitants des villes voisines qui paraissaient vouloir diriger les attaques, moins pour ruiner les défenses que pour faire brûler les tanneries de Belfort, objet de jalousie pour eux.

Au moment où l'attaque était poussée avec le plus de vivacité, une détonation effroyable se fit entendre ; elle fut suivie de pétillements, de craquements et de fracas de murs qui s'écroulent ; puis, la ville, le Château et la campagne environnante furent illuminés par les reflets d'un immense incendie. C'était l'arsenal de la ville qui brûlait par la maladresse de l'artiller chargé de fabriquer les machines pour la défense. Les flammes pénétrèrent dans l'intérieur du magasin, détruisirent les armes, firent tomber les voûtes et crouler le rempart. Grâce à l'incendie, la brèche devint praticable en cet endroit.

Les assiégeants ne voulurent pas pénétrer dans la place au travers des brâsiers ardents. Ils donnèrent aux bourgeois consternés, attérés à la vue de cet affreux spectacle, le temps de dresser une capitulation qui fut projetée sans signature et ne reçut aucune exécution, tant les assiégeants mirent d'âpreté dans l'attaque, peut-être à l'instigation de leurs partisans du voisinage qui n'aimaient pas Belfort comme ils n'y étaient pas aimés.

Après la désastreuse explosion de leur arsenal, les habitants de Belfort, pour perpétuer le souvenir de leur artiller qui périt dans le feu, victime de sa maladresse, donnèrent à la rue qui s'ouvrait vis-à-vis la tour de l'arsenal, le nom de rue *Mal-engin* qui lui est resté jusqu'à present. (1)

(1) La *rue Mal-engin*, appelée avant cet accident *rue de l'Arsenal*, était parallèle à celle *des Faivres* (aujourd'hui, *rue de la grande Fontaine*) et à la *Grand'rue* (aujourd'hui *rue du Petit-Marché*). Elle donnait d'un côté dans la *rue de l'Eglise* (aujourd'hui *rue Traversière*) et de l'autre dans la *rue du Bourg* (auj. *Grand'rue*), vis-à-vis la tour de l'arsenal. Voy. mon travail intitulé : *Belfort au moyen-âge*, chapitre x.

Digitized by Google

La ville, presque sans habitants, se rendit à discrétion le 27 décembre 1632. Le Château ne tarda pas à suivre le même exemple, quoiqu'il eût pu, intact encore, et dans une position aussi avantageuse, obtenir quelques conditions favovables.

Le siége avait duré 33 jours. Saint-Baslemont, gentilhomme lorrain qui s'était jeté dans la place par ordre du duc Charles IV, allié de l'empereur, contribua à le faire durer aussi longtemps (1). Presque seul, n'ayant avec lui que quelques soldats autrichiens et encore moins de bourgeois, il soutint, pendant plus de quatre semaines, les efforts des Suédois. Depuis lors, ces derniers craignirent d'attaquer une place où il y avait garnison lorraine. La plupart des officiers et des soldats du duc Charles, intrépides guerriers, préféraient la mort au déshonneur et à la moindre lâcheté. La place rendue, et le calme rétabli, du moins en apparence, on pût se rendre compte des dégats causés pendant le siége. Le canon suédois avait cependant fait peu d'effet; il ne battit pas en brèche, mais il attaqua seulement le parapet de l'enceinte et les créneaux de tours, ce qui n'était pas difficile dans de vieux murs mal entretenus et délabrés.

« Le malheur de la ville et du comté de Belfort fut la diuersité de religions, les caluinistes y estant en grand nombre, qui sont naturellement ennemys de leurs princes et amoureux de nouueautez, lesquels donnèrent la main au Rhingraue, vaillant homme, prompt et industrieux ; au lieu que le marquis de Bade, gouuerneur du pays (fidelle au surplus et affectionné à la maison d'Austriche), estoit pesant et peu expérimenté au train des armes, qui hazarda ses trouppes en deux rencontres, et par la perte d'une partie d'icelles, mit l'estat aux abois et se vit réduit enfin à la seule ville de Belfort, qui est en noz confins, dans laquelle il iecta le peu que ly restoit de soldats. Il ne la maintint pas longtemps, car le gouuerneur d'icelle et la bourgeoisie estant en la mesme peur que les autres, la rendirent et obligèrent la trouppe (quasi toute de cavalerie), de composer aussi bien qu'eux. (2) »

Les Suédois, maîtres de Belfort, et par conséquent de la campagne sundgowienne, ne gardèrent aucun ménagement. On ne peut se figurer toutes les vexations qu'eurent à souffrir, après la prise de leur ville, ces bourgeois, soldats par leur affranchissement.

---

(1) Voy. Dom Calmet, *Hist. des ducs de Lorraine.*

(2) Mémoires de *Girardot de Nozeroy*, conseiller en la Cour souveraine du Parlement de Dôle, intendant des armées de la province ; livre II, § 6.

Digitized by Google

Les prêtres surtout furent le moins ménagés. A Belfort, les vases sacrés furent pillés dans l'église collégiale et dans la chapelle de l'hôpital. La chapelle du Château ne fut pas plus épargnée. On ouvrit même les tombeaux, pensant y trouver des objets précieux. Une grande partie de l'église fut dépavée, parce que les Suédois y soupçonnaient des trésors cachés.

Plusieurs habitants de Belfort étaient retenus dans leurs maisons en manière d'otages. On les laissait à peine sortir pour chercher leur nourriture. Un paysan d'Offemont, village paroissial de Belfort, ayant été surpris apportant en cachette quelques vivres à un bourgeois ainsi traqué chez lui, fut plongé dans les ténèbres d'un des plus profonds cachots du Château.

## II.

Pendant que la plus grande partie de l'armée du rhingrave était occupée au siége de Belfort, d'autres soldats suédois battaient la campagne, ravageaient les villages, brûlaient les monastères. Le couvent de Schœnensteinbach fut complètement pillé. Ornements, vases sacrés, mobilier du couvent, bestiaux, rien ne fut épargné; puis, après avoir violé, maltraité et chassé les religieuses, les Suédois saccagèrent et brûlèrent les bâtiments. Le prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois, situé non loin du vieux château de Rougemont et appartenant aux Jésuites d'Ensisheim, eut le même sort. La fameuse abbaye de Lucelle, le prieuré de Froideval et celui de Froidefontaine furent ruinés de fond en comble.

Thann et la forteresse d'Engelbourg s'étaient rendus le 30 décembre 1632. Le château de Morimont venait d'être en grande partie la proie des flammes. La ville et le château de Delle étaient aussi tombés au pouvoir des Suédois, tandis que quelques uns d'entre eux, remontant la vallée de la Savoureuse et détruisant sur leur chemin le village de Sermamagny de manière à ne plus laisser pierre sur pierre, étaient allés mettre le siége devant le château du Rosemont.

Ce château-fort, caché dans l'une des anses les plus sauvages des Vosges, entre Riervescemont et le Bærenkopf, défendait un passage étroit communiquant avec la Lorraine.

Digitized by Google

Mal défendu, il ne put tenir longtemps. Au reste, il n'avait pas été fait pour résister à l'artillerie. Les Suédois le bombardèrent depuis le haut de la montagne voisine qui le domine entièrement.

Le Rosemont fut rasé. Il n'en resta plus que le tronçon d'une tour carrée qui, par sa position, paraît avoir été le donjon. Cette tour surplombe le vallon à l'endroit où il se rétrécit le plus ; elle est perchée au sommet d'une roche saillante qui est tellement disposée pour la recevoir qu'on dirait que la nature elle-même les a identifiées. Au pied du rocher coule la Rosemontoise, jolie rivière qui court se jeter un peu plus loin dans la Savoureuse.

Le château d'Auxelles, voisin du Rosemont, ainsi que la tour de Passavant, en Franche-Comté, furent encore ruinés. Il ne restait aux impériaux, dans tout le Sundgau, que le château de Wildenstein qui avait garnison lorraine et que les Suédois n'osaient attaquer.

La campagne était dévastée par les ennemis et par des bandes de brigands de différents partis dont la première loi est de piller pour vivre. Maîtres des petites villes et répandus dans les campagnes, ils rançonnaient les habitants des villages, les massacraient s'ils résistaient le moins du monde, violaient les filles et les femmes, déshonoraient les familles, faisaient enfin subir la tyrannie la plus affreuse et la plus insupportable.

Poussés à bout, fatigués des pillages et des vexations auxquels ils étaient en but, les paysans du Sundgau se levèrent en masse et résolurent de massacrer les garnisons que les Suédois avaient laissées dans les villes. S'ils l'eussent fait plutôt, Belfort, la plus forte place du pays, était sauvé.

Dans cet état de désespoir, ils surprirent d'abord la ville et le château de Ferrette, dont la faible garnison était hors d'état de leur résister. Le lieutenant-colonel d'Erlach, qui commandait la place, fut jeté par les fenêtres dans les fossés du château, après avoir vu égorger tous ses soldats (1). Puis, pour assouvir leur soif de vengeance,

(1) Extrait de l'*Epitome historiarum totius mundi appendix :*

*Pari exemplo Sundgavienses rustici in Pfirti et Altkirchii præsidarios insurgunt, Erlacium Baronem, Rheingravii legatum, variis cruciamentis necant. Stationarios passim mactant crudellissimè : quid de se vicissim faciendum exemplis præmonstrantes. Rheingravius tam per centuriones, quam suopte ductu, agrestium ad quatuor millia, armis victa delevit. Kalendis Martij Bavariosque equites a superiori suevià redegere in Sundgoviam.*

Digitized by Google

ils recherchèrent le corps du malheureux officier, lui coupèrent le nez, les oreilles, puis les mains et les pieds, enfin la tête. « Un sien cousin mesme qui l'estoit venu voir de Basle, ne fut pas traitté plus doucement. » (1)

Les paysans, que le désespoir rendait de plus en plus féroces et comme enivrés par l'odeur du sang, se rendirent maîtres d'Altkirch, y tuèrent vingt-quatre cavaliers et plusieurs fantassins et auraient assommé à coups de bâton le gouverneur Gomar, sans l'assistance d'un père jésuite qui l'arracha de leurs mains et le fit sortir de la ville par une poterne.

Les paysans de la seigneurie du Rosemont et de toute la vallée de la Savoureuse n'avaient pas été les derniers à s'insurger. Soutenus par le général autrichien Montécuculli, ils se joignirent aux quelques compagnies de cavalerie que ce général avait avec lui et occupèrent les environs de Belfort. Cette place n'avait qu'une assez petite garnison suédoise, mais qui suppléait au nombre par de l'artillerie et des approvisionnements. Le comte de Montécuculli et les paysans attroupés autour de lui, ne pouvaient emporter Belfort de vive force; ils se contentèrent d'en former une espèce de blocus.

La tradition populaire raconte que la petite garnison de Belfort fit quelques sorties contre les paysans, et qu'un jour, entre autres, elle poussa jusqu'au Valdoie où elle s'empara d'un certain nombre de pièces de bétail. La chanson patoise, connue sous le nom de *Chant des Paysans du Rosemont*, date probablement de cette époque. Elle semble raconter un des épisodes de ce blocus, alors que la campagne insurgée, courait au bruit du tocsin, se ranger sous les bannières des églises, transformées en étendards. Depuis ce temps-là, dans le Rosemont, on entendit bien souvent répéter ce chant, devenu populaire, presque national parmi les paysans des environs de Belfort, et dont l'air extrêmement simple et traînant, ayant même quelque chose de triste, paraît avoir été fait exprès pour être chanté dans les montagnes et prolongé par les plus sauvages et les plus bruyants de leurs échos.

---

(1) *Mercure français*, tome 19, pag. 455 et suiv.

Digitized by Google

# LE CHANT DU ROSEMONT. (1)

I.

Ça Jean Neury, de Vessemont, — Due li bailia boine vie ! —
A lé varchie tro jours, tro neux, pô ramésâ son monde.

II.

A lé varchie tro jours, tro neux, pô ramésâ son monde ;
— Adue, vêu diâ, Réchâ Preveux, vô esquâ vêutre bonîre ?

III.

Adue, vêu diâ, Réchâ Preveux, vô esquâ votre bonîre ?
— Ilia lâchie dedans *Tschâ*, dedans *Tschâ* la jeulie.

IV.

Ilia lâchie dedans *Tschâ*, dedans *Tschâ* la jeulie :
Ilia lâchie cinq cents piétons pô voijâ la bonîre.

V.

Ilia lâchie cinq cents piétons pô voijâ la bonîre ;
Dechu la brèche di Vadôs neux étins bin dès mille.

VI.

Dechu la brèche di Vadôs neux étins bin dès mille,
Et tant piétons que cavalies neux étins bin quinze mille.

---

(1) Le patois de ce chant est sensiblement le même que celui qui est encore usité dans la vallée de Giromagny. En voici la traduction littérale :

I. C'est Jean Neury, de Vescemont, — que Dieu lui accorde longue vie !
Il a marché trois jours et trois nuits pour rassembler son monde.

II. Adieu, bonjour, Richard Prevost, où est votre bannière ?

III. — Je l'ai laissée à Chaux, à Chaux la jolie.

IV. J'y ai laissé cinq cents fantassins pour garder la bannière.

V. Sur le pont du Valdoie nous étions bien dix mille.

VI. Et tant fantassins que cavaliers, nous étions bien quinze mille.

Digitized by Google

VII.

Et tant piétons que cavaliers neux étins bin quinze mille.
— Déchosie-vôs, coqs de Béfô, pô pésâ la riviere.

VIII.

Déchosie-vôs, coqs de Béfô, pô pésâ la riviere,
Ceux qui n'sarou pésâ le pont, peseron dans la riviere.

IX.

Ceux qui n'sarou pésâ le pont, peseron dans la riviere.
Regarde ou haut, regarde ou bé, ne son qué chemin paure.

X.

Regarde ou haut, regarde ou bé, ne son qué chemin paure.
A lou tirâ à contre va devès la crou de pîre.

XI.

A lou tirâ à contre va devès la crou de pîre,
Dechu la brèche des Ainants, lon ratrapa la prige.

XII.

Dechu la brèche des Ainants, lon ratrapa la prige;
Tô les pôs, tos les moutons, tote la vaicherie.

XIII.

Tô les pôs, tos les moutons, tote la vaicherie.
A lou piquâ tchevâs noiros pô sautâ la barire.

---

VII. — Déchaussez-vous, coqs de Belfort, pour passer la rivière.
VIII. Ceux qui ne sauront passer le pont, passeront dans la rivière.
IX. Regarde en-haut, regarde bien, ils ne savent quel chemin prendre.
X. Ils ont reculé jusqu'à la croix de pierre.
XI. Sur le pont des Ainants, ils rattrapèrent la prise.
XII. Tous les porcs, tous les moutons, toute la vacherie.
XIII. Ils (les paysans) ont piqué leurs noirs chevaux, pour sauter la barrière.

Digitized by Google

XIV.

A lou piquâ tchevâs noiros pô sautâ la barîre. —
Son tchapai à chu à dari, ne daigna le requdre.

XV.

Son tchapai à chu à dari, ne daigna le requdre;
Et tô ces gens de Sermamagny chaulins comme des anges.

XVI.

Et tô ces gens de Sermamagny chaulins comme des anges,
Et tô ceux de Giromagny brelins comme des tchièvres.

XVII.

A tô ceux de Giromagny brelins comme des tchièvres.
Si al avin pesâ poi Angeot, revnu poi la riviere.

XVIII.

Si al avin pesâ poi Angeot, revnu poi la riviere,
Tô les afans du Rosemont serin tos avu des chires.

Cependant les paysans du Sundgau, devenus plus fiers par la prise d'Altkirch et de Ferrette, croissaient en nombre, « comme un feu nouuellement allumé si on ne l'esteint promptement. » Ils se trouvèrent bientôt jusqu'à quatre mille. Par une résolution désespérée, ils marchèrent contre le quartier du colonel Harpf, « de quoy ayant eu advis, il creut qu'il irait de son honneur s'il se laissait vaincre en courroisie par des paysans qui l'allaient visiter, qu'il deuait luy-même aller au-deuant d'eux, ou tout au moins faire la moitié du chemin pour les receuoir. » Il le fit avec tant de promptitude qu'il les rencon-

---

XIV. Leurs chapeaux tombaient en arrière, ils ne daignaient les ramasser.
XV. Et tous ces gens, de Sermamagny, pleuraient comme des anges.
XVI. Et tous ceux de Giromagny, bêlaient comme des chèvres.
XVII. S'ils avaient passé par Angeot, en revenant par La Rivière,
XVIII. Tous les enfants du Rosemont auraient été des sires.

Digitized by Google

tra en chemin, le 29 janvier 1633, en étendit 800 sur place, en fit quelques centaines prisonniers et obligea le reste à lui tourner les talons et à rechercher leur salut dans la fuite. »

Les paysans se retirèrent dans le village de Blotzheim où ils furent bientôt investis par dix-neuf compagnies de cavalerie suédoise qui les poursuivaient. Ils virent bien qu'ils étaient perdus, mais ne voulurent pourtant pas se rendre. On leur envoya quatorze cavaliers avec un trompette, pour traiter avec eux. Les paysans n'entendant plus que la voix du désespoir, massacrèrent les quinze Suédois et contraignirent le colonel Harpf à n'avoir aucune pitié d'eux. Il mit le feu aux quatre coins du village, le réduisit en cendres avec une bonne partie de ces malheureux, tailla le reste en pièces, à l'exception de quelques uns qui trouvèrent le moyen d'éviter le fer et la flamme. On compte qu'en deux jours il y eut plus de 2000 morts. Neuf cents furent faits prisonniers et conduits à Landser où on les massacra sans pitié. L'endroit où ce massacre eût lieu s'appelle encore de nos jours le *Kuttelrausgrab.*(1)

Le rhingrave Othon-Louis était à Strasbourg lorsqu'on lui annonça le soulèvement des paysans du Sundgau. Il accourut aussitôt, amenant avec lui des troupes aguerries, bien décidées à ne faire aucun quartier. A la nouvelle de la marche du rhingrave, le comte de Montécuculli quitta Belfort avec sa cavalerie et se retira le plus vite qu'il pût à Brisach. — Arrivés à Dannemarie, les Suèdois rencontrèrent une troupe de paysans armés. Ces malheureux s'étaient retranchés dans le cimetière. Ils y furent forcés et 1600 furent passés au fil de l'épée, à l'exception d'un enfant de 8 à 9 ans.

L'insurrection était bien près de sa fin. Ferrette, Altkirch étaient retombés au pouvoir des Suédois. Les paysans des environs de Belfort, seuls, résistaient encore. En apprenant les massacres de Blotzheim et de Dannemarie, ils jurèrent de mourir jusqu'au dernier plutôt que de subir la domination de pareils maîtres. Le tocsin retentit de nouveau; d'autres paysans se joignirent aux premiers, et bientôt le nombre des insurgés dépassa 3000.

Les villages étaient déserts, les hommes tenaient la campagne et allaient tenter leur dernier effort; les femmes s'étaient refugiées dans les montagnes des Vosges Les paysans furent attaqués le 1er février 1633. Ils étaient bien nombreux, mais sans discipline, n'ayant pour

(1) Mot à mot : *Fossé aux tripes.*

Digitized by Google

armes que des fourches, des faulx et des bâtons, sans chef, sans tactique, que pouvaient-ils contre les soldats de Gustave-Adolphe, ceux qui faisaient l'admiration de Tilly.

Les Suédois se mirent à la poursuite des insurgés ; ils pillèrent et brûlèrent trois villages. Les paysans de Vezelois, avec d'autres du voisinage, traqués dans une combe entre Danjoutin et Perouse d'une part, Vezelois et le bois de la Perche de l'autre, furent massacrés sans quartier. La tradition porte à 3000 le nombre des victimes. (1)

L'endroit où se passa cette horrible boucherie se nomme encore aujourd'hui le *Champ du massacre* ou le *Pré de guerre*. Soixante de ces malheureux parvinrent à s'échapper. Ils se réfugièrent dans la tour de l'église de Vezelois. Les Suédois s'acharnèrent à leur poursuite et les bloquèrent dans l'église. Puis, par un raffinement de barbarie, ils imaginèrent de boucher toutes les issues et ouvertures de la tour et d'allumer dans l'intérieur du rez-de-chaussée un grand feu de paille mouillée afin de produire une fumée plus abondante et plus épaisse. Déjà la fumée, noire et insupportable, se répandait dans toute l'église, montait jusqu'au dernier étage de la tour où se trouvaient les paysans, quand l'un d'eux, ayant nom Etienne Grosjean, de Vezelois, poussé par une idée soudaine, sortit par l'une des quatre fenêtres, et, se laissant glisser le long du mur, se cramponant, à l'aide de ses ongles, aux fentes des pierres, parvint au pied de la tour sans accident (2). Il franchit, inaperçu, le mur du cimetière, saisit dans la première maison qu'il trouva une longue perche à foin, revint à l'église, et, muni de cette arme improvisée, se jeta furieux et désespéré sur les soldats suédois. Une pareille audace les saisit d'une terreur panique : croyant voir un être surnaturel qui venait venger le lieu saint profané, ils s'enfuirent en toute hâte. Les paysans, sauvés d'une manière si miraculeuse, sortirent de la tour que le feu commençait à miner et qui était prête à s'affaisser dans un brâsier ardent. Ils poursuivirent leurs ennemis jusque vers Meroux, dans la forêt appelée le *Grand-Bois*.

(1) Il est certain qu'il y a là une grande exagération, puisque le nombre total des insurgés, au dire des historiens du temps, ne dépassait guère 3000.

(2) Tous les paysans de Vezelois montrent encore aujourd'hui la petite fenêtre gothique par laquelle sortit Etienne Grosjean ; tous racontent aussi la tradition qui, de père en fils, a perpétué le nom et le dévouement de ce brave paysan, et qui léguera son souvenir aux générations futures.

Digitized by Google

Pendant bien longtemps on célébra, chaque année, dans l'église de Vezelois, une messe solennelle, en commémoration de cet événement.

Les Suédois trouvèrent la campagne déserte. Plus furieux encore d'une résistance aussi désespérée, ils ruinèrent entièrement des villages. C'est ainsi que Villars, Oye, Batumagny, le château de Breyval disparurent et que leur nom ne subsista plus que dans de vieux titres et dans la mémoire de quelques personnes. (1)

Puis, les Suédois se mirent à la recherche des femmes qui avaient quitté leurs foyers pour échapper au déshonneur et à la fureur de ces forcenés. Ils fouillèrent vallées et forêts, et, malgré le froid et la neige, montèrent jusqu'au sommet des plus hautes montagnes. Ils découvrirent enfin ces malheureuses paysannes dans un endroit retiré des Vosges, entre le Ballon de Giromagny et le Ballon de Servance. Jeunes filles, femmes, enfants, tout fut massacré. Le lieu de ce massacre se nomme encore la *Planche des Belles-Filles*. On ne sait pas le nombre des victimes; la tradition le porte de 4 à 600. Une seule paysanne put échapper. Mais, par malheur, l'empreinte que ses pieds laissaient dans la neige, fit découvrir sa trace. Se voyant perdue, elle se précipita du haut d'un rocher à pic très-élevé..... Sa chute fut amortie par un amas considérable de neige. Sa trace perdue, la pauvre fille fut sauvée. — Depuis ce temps, on ne l'appela plus que *Rose, la réchappée des Suèdes*.

L'insurrection était enfin anéantie. A la lueur des incendies qui dévoraient les villages, les Suédois, victorieux, purent rentrer dans les places et se reposer de leurs fatigues. Le 28 février, les bourgeois de Belfort et du voisinage, furent tenus de leur prêter serment de fidé-

---

(1) « Il est en Alsace un certain nombre de villages détruits, indiqués seulement « par les titres et par la tradition. Il est facile de penser que d'autres peuvent avoir « péri sans qu'il en reste de document ou de mémoire.

« OYE, entre Châtenois et Bermont, seigneurie de Belfort.

« VILLAR-LE-SEC, seigneurie de Belfort. Son territoire appartient à Châtenois. »

(SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, tome II.)

Tout près de Châtenois, il y a un endroit qui porte encore le nom de *bois d'Oye* et un autre, celui de *forêt de Villar*. Quant au village de Batumagny et au château de Breyval, situés non loin de Meroux, il n'y a plus que la tradition populaire et la légende qui prononcent leurs noms.

Digitized by Google

lité. Ce mouvement insurrectionnel, mal concerté et mal soutenu par le général Montécuculli, n'avait abouti qu'à faire passer au fil de l'épée plusieurs milliers de ces malheureux que la perte de leurs biens et les cruautés des Suédois avaient jetés dans le désespoir.

Tout était ravagé. Les hôpitaux du pays étaient ruinés, les monastères détruits; les armées n'avaient pas d'ambulances à leur suite. Les blessés restaient souvent plusieurs jours sur le champ de bataille. à la merci des bêtes féroces. Les foires et les marchés étaient interceptés; les vivres devenaient rares et d'une cherté exorbitante; la famine amena la peste et cette horrible contagion se répandit des villes dans la campagne. On s'estimait heureux de trouver des herbes et des racines sauvages. Pour se soutenir, on mangeait des animaux dont on avait naturellement horreur et jusqu'à des charognes infectes dérobées aux oiseaux de proie. Les loups se gîtaient dans les cabanes abandonnées des villages déserts. Les voleurs, les déserteurs infectaient le pays; des villages entiers ne purent se repeupler.

H. Bardy.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---



Digitized by Google

# GUÉMAR,

## OBER-BERGHEIM, RIBEAUVILLÉ

## ET LEURS CHATEAUX.

---

Guémar n'attire guères les touristes. Qui voudrait descendre du chemin de fer pour aller, à environ une lieue, non pas du côté des belles montagnes, mais du côté de la plaine, plus fertile que pittoresque, visiter ce vieux bourg, si laid et si désolé? Pourtant Guémar est riche en souvenirs historiques. D'abord c'est non loin de Guémar que se trouvent les meilleurs vestiges du *Landgraben*, ce fossé provincial, qui servit de limite entre la haute et la basse Alsace. Dès avant que le nom de l'Alsace fût connu, ce fossé, ou plutôt le cours de l'*Eckenbach* qui lui est parallèle, parait avoir été la ligne de démarcation entre la *Maxima Sequanorum* et la *Germania Prima*. Peut-être délimitait-il, même avant l'organisation romaine, les territoires des Celtes Sequaniens et des Belges Médiomatriciens, et des successeurs de ces derniers, les Triboques, après le rejet des Médiomatriciens dans les Vosges? On sait avec quel soin l'autorité ecclésiastique des siècles

Digitized by Google

d'invasion s'appliqua à conserver les limites administratives et politiques établies ou maintenues par les Romains: or il n'est pas douteux que le cours de l'*Eckenbach* n'ait séparé les diocèses d'*Augusta Rauracorum* et d'*Argentoratus*, ou de Bâle et de Strasbourg. (1) On pourrait aussi conjecturer que le *Landgraben* doit son origine à une ligne de frontières réciproquement consentie dans le cinquième siècle entre les Burgondes et les Alémans, et enfin, ce qui présente encore le plus de probabilités, qu'il fut tracé pour séparer les comtés carlowingiens du Nordgau et du Sundgau, et se trouve ainsi être le contemporain de la naissance des deux landgraviats d'Alsace. Feu M. Schweighæuser émet, il est vrai, l'opinion que le *Landgraben* pourrait ne dater que du quinziéme siècle, attendu qu'en 1446 l'archiduc Albert d'Autriche établit à Ober-Bergheim un péage pour l'entretien de ce fossé, (2) que les bourgeois de cette ville auraient creusé pour s'opposer aux entreprises des Armagnacs. (3) Mais il est difficile de comprendre comment un fossé, limite légale et non militaire, aurait pu être un obstacle aux entreprises des Armagnacs, gens fort peu soucieux de légalité et qui, certes, ne s'inquiétaient guères des limites territoriales. Et d'ailleurs le *Landgraben* s'étendait depuis les Vosges jusqu'à l'Ill et au Rhin, ce qui indique son établissement à une époque antérieure aux morcellements, divisions et subdivisions de territoire qui caractérisent le régime féodal de la seconde partie du moyen-âge.

Guémar, *Ghosmar*, *Guimar*, car ces trois noms désignent le bourg dans les vieux titres, existait comme village dès le huitième siècle. A cette époque il faisait partie de la seigneurie d'un Leude franck nommé Widdon, comme le témoigne le testament de Fulrade, abbé de St.-Denis et chapelain de Pépin-le-Bref, lequel Fulrade en dispose, après l'avoir acquis de ce Widdon, en faveur de son abbaye. (4) Cette dernière l'ayant cédé à l'abbaye de Murbach, les landgraves de la basse-Alsace tinrent Guémar en fief de l'abbaye de Murbach et cédèrent ce village en sous-fief aux sires de Rappolstein. Le premier château de Guémar, connu sous le nom de *Molcken-burg*, est d'origine impé-

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, tome Ier, Cours d'eau.

(2) SCHŒPFLIN, tome II, période germanique.

(3) SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités d'Alsace*, page 2.

(4) MABILLON, *Acta sæcularia sancti Bern.*, tom. IV, p. 309, édition de Venise.

Digitized by Google

riale, ayant été élevé par Rodolphe de Habsburg en 1287, pour tenir en bride son turbulent ennemi, Anselme de Ribeaupierre (Rappolstein.) Néanmoins, par une de ces anomalies si fréquentes sous le régime féodal des 13e et 14e siècles, ce château fut donné en garde par Rodolphe lui-même au frère d'Anselme, à Herrmann de Rappolstein. Les deux frères se menacèrent et s'attaquèrent tour-à-tour, tantôt battant la campagne, tantôt retranchés derrière leurs créneaux de Molcken-burg et du haut Rappolstein. Anselme ne tarda pas toutefois à soumettre le châtelain du Molcken-burg, si bien qu'en 1293 l'empereur Adolphe de Nassau dut envoyer le landvogt d'Alsace, Cunon de Bergheim, assiéger les hommes de Rappolstein dans ce château, tandis que le chef de cette puissante maison était fait prisonnier dans Colmar.

Les sires de Rappolstein s'étant bien vîte relevés de cet échec, le château de Guémar fut restauré et réoccupé par eux comme francaleu, malgré sa récente origine impériale. Bientôt après il devint entre leurs mains un gage d'alliance avec l'évêché de Strasbourg, par l'hommage qu'en fit à titre de fief oblat, en 1330, Jean de Rappolstein à l'évêque Bechtold ou Berthold de Buscheke (Berthold II). Cette oblation, et la mauvaise foi avec laquelle Brunon de Rappolstein retira en 1395 le gage de Guémar à Henri de Müllenheim, (2) sans lui payer la rançon promise, valurent au deuxième château de Molckenburg une nouvelle attaque des Strasbourgeois, ces infatigables redresseurs des torts et des griefs féodaux. Conduits par Henri de Müllenheim, ils tinrent le *Burg* étroitement bloqué pendant vingt jours, mais les ennuis d'un fastidieux blocus couvenaient peu à leur bouillante ardeur, et l'archiduc Léopold s'étant interposé, ils laissèrent ce prince arranger l'affaire à l'amiable. Il en résulta une de ces transactions si fréquentes pendant ces siècles féodaux, transaction qui ne terminait rien, et ne liait les belligérants que pour la circonstance. Aussi voyons-nous, peu d'années après, en 1402, le château de Guémar assiégé encore par les Strasbourgeois aidés des contingents de Colmar, de Schlestadt et de l'évêque de Bâle. Les causes de cette nouvelle guerre étaient les déprédations commises par Maximin de Ribeaupierre et par son allié le sire de Hohenstein, vice-dôme du grand chapitre, mis tous deux au ban de l'Empire. Ces derniers, réduits aux abois derrière leurs murs,

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata.*

Digitized by Google

vigoureusement battus en brèche, capitulérent enfin. Mais grâce à l'entremise de l'empereur Robert et du margrave de Baden, ils se tirèrent encore d'affaire assez heureusement. Maximin en fut quitte pour un engagement partiel de la terre de Guémar aux margraves de Baden. (1) Depuis lors Guémar est resté la possession incontestée de de la maison de Rappolstein ou de Ribeaupierre.

Ober-Bergheim situé comme Guémar à proximité du *Landgraben*, mais infiniment mieux posé quant à l'effet pittoresque, grâce à cette gorge étroite qui derrière la ville s'élève en gradins vers les premières rampes du *Tännichel*, peut, depuis une découverte récente, revendiquer les honneurs d'une origine gallo-romaine. Aucun document écrit n'indique, il est vrai, cette origine ; mais la mosaïque, trouvée, il y a peu d'années, à proximité des murs de Bergheim, ne permet plus de douter qu'au moins une *villa*, et une *villa* somptueuse, n'ait étalé jadis sur l'emplacement de cette ville son luxe artistique, ses splendeurs de civilisation grecque et romaine.

A quelle époque de l'organisation impériale des Gaules peut-on faire remonter cette mosaïque aux dessins réguliers, aux tons graves, à l'exécution sobre sinon correcte des temps peu éloignés encore de l'âge classique ? Les cubes qui en forment les compartiments rectangulaires et les cordons circulaires ou semi-circulaires la font ranger dans la classe des mosaïques désignées sous le nom d'*opus tesselatum vermiculatum*, genre plus approprié aux fortunes privées que les grands sujets historiques ou mythologiques. C'était donc une mosaïque de *villa* plutôt qu'une mosaïque de temple, et ses méandres formés de facettes au coloris bien conservé, rouge, noir, jaune, rappellent l'époque de Claude où l'art de teindre le marbre et les autres corps durs atteignit sa plus grande perfection. Ce fait de la vigueur des tons et du classisme des dessins assigne à la mosaïque d'Ober-Bergheim une origine antérieure à la décadence de l'Empire, décadence qui fut presque simultanée dans l'ordre politique et dans l'ordre artistique. Dans tous les cas cette origine dut précéder l'époque où la frontière du Rhin fut continuellement menacée ou envahie par les Barbares, car le luxe des arts fut le premier luxe qui s'en alla du Nord et de l'Est de la Gaule au Midi, sous le souffle terrible des fédérations d'outre-Rhin. Quelques médailles et bronzes de Constantin, de Claude-le-

(1) SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, et M. DE GOLBÉRY, *Antiquités de la Haute-Alsace*, p. 5.

Digitized by Google

Gothique, de Constance le deuxième, trouvés à proximité de la mosaïque prouvent au surplus que les constructions auxquelles elle appartenait existaient encore dans le troisième siècle et au commencement du quatrième. Ni la carte théodosienne ni l'itinéraire dit d'Antonin, n'admettant, en ce lieu, une cité, un bourg ou une station, on doit en conclure que ces constructions faisaient partie d'un domaine particulier, de la propriété de quelque famille sénatoriale ou curiale, détruite, sans doute, soit en 354, lors de l'invasion de Chnodonaire et de Gundomat, soit au plus tard en 451, lors de l'impitoyable dévastation d'Attila.

Cette *villa*, ou plutôt son domaine utile, retrouva probablement un maître, lorsque les derniers conquérants de la Gaule romaine commencèrent à s'asseoir sur ce sol labouré par tant d'invasions. Les morceaux de ciment romain, les débris de tuilots à rebord, trouvés à Bergheim, pourraient aussi bien provenir de cette époque mérowingienne que de celle des Césars et permettent à la petite ville actuelle de réclamer aussi les honneurs d'une origine francique. L'abbaye de Moyen-Moûtier possédait un titre qui vient à l'appui de cette origine et d'après lequel le village de Bergheim ou plutôt la *villa* de Bergheim lui aurait été cédé, dès le septième siècle, par un Leude franck, du nom de Hagio ou Hugo, (1) (peut-être Hugo, fils du duc d'Alsace Atticus ou Ettichon, et père de Sainte-Odile).

Suivant l'opinion récemment émise par un de nos contemporains, Schœpflin, ce grand maitre en fait d'historiographie d'Alsace, aurait commis une erreur, *(quandoque bonus dormitat Homerus)* en citant le comté de *Beirrigheim* ou Bergheim, à propos de la charte de 1095 de l'évêque Otton de Hohenstaufen. (2) La charte dont il s'agit porterait *in comitatu Kirricheim* et non *in comitatu Beirrigheim*, ce qui serait en effet plus conforme aux documents connus sur la division de l'Alsace en comtés et sous-comtés, pendant la période carlowingienne et la première période germanique. Au surplus, dès l'an 945, un autre Otton, l'empereur Otton Ier, nous a légué le nom de Beirrigheim dans le diplôme par lequel il reconnaît la propriété de ce lieu à Conrad-le-Sage, duc de Franconie et de Lorraine, père de Herrmann,

(1) Bayonus. *Histoire de Moyen-Moûtier*, page 110.

(2) Voir la traduction de Schœpflin, par M. Ravenèz, 10e livraison. Note du traducteur.

Digitized by Google

duc de Souabe. Dès-lors, comme on le voit, il y eut litige entre l'abbaye de Moyen-Moûtier et la maison de Lorraine quant à la possession du village alsacien de Bergheim. Ce procès était encore en appel vingt ans après, en 964. Il y revint en 978, à la suite d'une prise de possession de Bergheim, par le duc Herrmann de Souabe, qui prétendit en faire don à un de ses commensaux nommé Lugold. (1) Il ne parut terminé qu'en 1002, par un diplôme de l'empereur Henri le deuxième, qui restitue Bergheim à l'abbaye de Moyen-Moûtier; mais cette restitution ne valut à Bergheim qu'un prétendant de plus en la personne de l'évêque de Toul qui, lui aussi, prétendit faire valoir un diplôme en sa faveur, concédé par le même empereur. (2)

Peu de fiefs ont plus souvent changé de maîtres et plus longtemps été disputés par des maîtres divers que le fief d'Ober-Bergheim. En 1132, plus d'un siècle après les diplômes précités, les prétentions contradictoires des évêques de Toul, des ducs de Lorraine et de l'abbaye de Moyen-Moûtier n'étaient pas encore conciliées. En 1140, le Pape Innocent III intervint, et partageant le différend, il donna aux évêques de Toul la cour ou juridiction de Bergheim, *(curtis Beirrickheim)* et à l'abbaye les dîmes *(decimas dominicatorum)*. Ce fut en vertu de cette bulle que les évêques de Toul cédèrent leurs droits sur Bergheim aux ducs de Lorraine, se substituant ainsi l'ancien prétendant, qui voulut bien se reconnaître feudataire d'un bien dont il s'était dit suzerain. Les ducs de Lorraine ne recouvrèrent toutefois la possession de Bergheim que pour l'inféoder successivement à plusieurs familles nobles, d'abord aux sires de Gilberwiller, (Guebwiller ou peut-être Gerbévillé ?) puis aux comtes de Lutzelstein, puis enfin aux sires de Rappolstein. Mais cette dernière inféodation suscita de nouvelles complications. Albert Ier, voulant diminuer la puissance trop grande des sires de Rappolstein, contesta aux ducs de Lorraine le droit de disposer du fief, le prétendit impérial, et le donna à ce titre à Burckardt de Geroldseck déjà détenteur de Guémar. Les sires de Rappolstein se tirèrent d'affaire en cette circonstance par un trait de diplomatie féodale assez remarquable. Ne voulant pas se mettre sur les bras l'Empire et trop faibles en ce moment pour recommencer leur lutte contre

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata, pars germanica.*

(2) BAYONUS, *Histoire de Moyen-Moûtier*, page 206, et Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, tome Ier, Preuves, page 165.

Digitized by Google

l'empereur, ils imaginèrent de racheter Ober-Bergheim au sire de Geroldseck et de faire argent de cette ville en l'engageant à la maison d'Autriche, dont l'empereur régnant était l'un des membres. Ils neutralisèrent ainsi son mauvais vouloir. Les archiducs devenus à leur tour maîtres de disposer de Bergheim, le sous-engagèrent à Henri de Müllenheim et à l'évêché de Strasbourg, puis, après rachat consenti, aux sires de Hattstatt, en 1372. Ainsi voilà Bergheim tour à tour possession abbatiale, épiscopale, lorraine, impériale, archiducale, baroniale; et, qui pis est, gage féodal des Rappolstein, des Geroldseck, des Müllenheim, des Hattstatt. Il y avait de quoi être dégoûté de la féodalité, aussi les bourgeois d'Ober-Bergheim, envieux du sort des villes impériales voisines de Schlestadt et de Kaysersberg, essayèrent-ils de racheter le gage donné aux sires de Hattstatt. Mais ils n'y gagnèrent rien, car les Hattstatt ayant rendu le gage de Bergheim moyennant finances, l'archiduc Albert-le-Prodigue se hâta de réengager la pauvre ville aux margraves de Baden. Ceux-ci la cédèrent, pour argent comptant, aux sires Beyer de Geispolsheim et aux sires de Thierstein. Enfin en 1495, l'empereur Maximilien Ier daigna consentir à un nouveau rachat, toujours aux frais des bourgeois; et moyennant 3000 florins d'or, les pauvres bourgeois se croyaient déjà quittes enfin de tout lien féodal, mais aussitôt les comtes de Ribeaupierre firent de nouveau valoir leurs prétentions. La ville alors demanda comme une grâce de rester autrichienne, ou du moins terre engagée à la maison d'Autriche sans pouvoir être sous-engagée à des tiers. Cette modeste prétention lui valut, en 1632, l'attaque des Suédois et une dure rançon à payer à Gustave Horn qui se mit en possession du domaine. Près d'un siècle auparavant, en 1525, la ville fut insultée et pillée par les paysans insurgés, si rudement châtiés ensuite à Scherwiller, par le duc Antoine de Lorraine. En 1639, l'un des généraux de l'armée weimarienne, le comte de Nassau, se fit adjuger Bergheim par ordonnance du roi de France, Louis XIII, qui, peu de temps après, le comte de Nassau étant mort, en fit don au duc de Montlausier. (1)

Il paraît que les investitures du roi de France ne portèrent pas plus bonheur à Ober-Bergheim que celles de Lorraine et de l'Empire. Car le duc de Montlausier se hâta de vendre au comte Palatin. Celui-ci revendit le fief au baron de Reding de Biberach, qui, fidèle aux tra-

(1) Schœpelin, *Alsatia illustrata*, *pars germanica*.

Digitized by Google

ditions du lieu, le donna en gage à trois bourgeois de Strasbourg, Fréderic Wurtz, Daniel Rishoffer et Jacques Hahn. C'était cruellement décheoir et déroger pour la pauvre ville féodale ; passer ainsi de mains en mains jusqu'à des maîtres bourgeois après avoir eu tant de maîtres crossés, mitrés, couronnés, bardés de fer, éperonnés d'or ! Et pour comble d'humiliation, les trois bourgeois de Strasbourg, impatronisés seigneurs d'Ober-Bergheim, vendirent leurs droits à la veuve Hahn, ce qui fit tomber le fief en quenouille. Il parut toutefois se réhabiliter par la vente qu'en fit la digne bourgeoise veuve Hahn au baron Rolle d'Emmenholz qui, pour quelques écus, remit Bergheim aux héritiers de ses anciens seigneurs, les Rappolstein. Ainsi, depuis le treizième siècle jusqu'au dix-huitième, Ober-Bergheim avait couru d'inféodations en inféodations et d'engagements en engagements pour revenir à son point de départ, la tutelle de la maison de Ribeaupierre. Peu de villes autant que celles-ci ont eu, comme on le voit, à se plaindre du régime féodal.

Depuis 1375 les seigneurs de Bergheim avaient le droit de battre monnaie, et ce fut sans doute là une des causes qui fit si longtemps battre monnaie aussi aux dépens de la pauvre ville, car dès-lors l'engagement du fief devait valoir davantage. Il y eut aussi en faveur de Bergheim concession du droit d'asile, faveur qui fit refluer dans ses murs grand nombre de vagabonds étrangers. L'ancienne route, dite *Berg-Strasse*, passait à Bergheim et donnait lieu à des droits de péage fort lucratifs.

Un peu au-dessus de la ville on peut voir encore quelques restes d'un château appelé *Reichen-Berg* et déjà cité dans une charte du quinzième siècle sous la désignation de *Alten-Thurn*, (la vieille tour). C'était un fief lorrain de la maison de *Hattstatt*, dont la moitié passa en 1478 à la maison de *Waldner*. Plus loin, dans le vallon, est le *Tempel-Hof*, ruine assez pittoresque, quoique peu considérable, et évidemment réparée à des époques très-diverses. La tradition, mais seulement la tradition, salue dans cette ruine une maison de l'ordre du Temple.

En remontant la ravine de plus en plus resserrée, abrupte et sauvage qui s'élève derrière le *Tempel-Hof*, on arrive à *Thannenkirch*, village situé à une grande hauteur au pied du *Tännichel*. Ce village, d'abord allodial aux mains des sires de Rathsamhausen, fut cédé par eux, dans le quinzième siècle, à la seigneurie de Ribeaupierre. De

Digitized by Google

ses dernières maisons, penchées sur le versant septentrional du Tännichel, on peut se diriger à volonté, soit vers la cime escarpée de cette montagne, soit vers les châteaux de Ribeauvillé. Si les pentes raides et les sentiers dédaigneux de la parallèle ne vous effraient pas, vous arriverez, au bout d'une heure de marche, et non sans plus de sueurs que pour l'escalade de beaucoup de monts alpestres, sur ces énigmatiques retranchements du *Tännichel* que Schœpflin attribue aux Romains et que M. de Golbéry a décrits avec une si judicieuse critique. Ces murs, qui n'ont d'ailleurs que fort peu d'analogie avec la colossale enceinte de Sainte-Odile, semblent appartenir à un système de fortifications dont on retrouve des traces sur plusieurs des montagnes des Vosges, surtout sur celles qui présentent à la fois des escarpements de difficile accès et un développement assez étendu pour permettre d'enfermer dans ces enceintes beaucoup d'hommes et de troupeaux. L'économie de leur construction atteste leur affinité avec ce que nous appelons aujourd'hui la fortification de campagne, et donne plutôt l'idée d'asiles improvisés à l'approche d'un danger imminent, d'une invasion, par exemple, que celle de forteresses permanentes. Ils doivent donc être plutôt le fait d'un peuple réduit à la défensive que d'un peuple conquérant ; ils témoignent de la résistance des races vaincues plus que de la stratégie des vainqueurs. Mais à quelle période d'invasion de la Gaule doit-on de préférence les attribuer ? A celles qui précédèrent la conquête romaine ? ou à celle qui en fut témoin ? ou enfin à celles qui la suivirent ? Les plaidoyers pour chacune de ces trois hypothèses seraient plausibles, mais en l'absence des documents écrits ou numismatiques, peut-être la première des trois, précisément parce qu'elle est moins définie, offre-t-elle le plus de probabilités. Donc à nos ayeux les Celtes l'honneur des murs du *Tännichel*, à nos ayeux les Celtes, forcés de se retrancher contre les invasions d'outre-Rhin, contre Arioviste peut-être, ou contre quelqu'un de ses prédécesseurs des temps ante-historiques.

En allant d'Ober-Bergheim aux trois châteaux de Ribeauvillé il ne faut pas manquer de chercher un peu sur la gauche le *Schlüsselstein*, amas bizarre de roches d'agathe, dont la forme affecte celle des pierres levées, mais dont le poids paraît devoir écarter toute idée, sinon de consécration, au moins de construction druidique.

Les trois châteaux de Rappolstein ou de Ribeaupierre, (ou de Ribeauvillé) sont : 1° Hoh-Rappolstein, 2° Girsperg, 3° Saint-Ulrich.

Digitized by Google

Leur histoire est celle de Ribeauvillé et de la noble maison alsacienne qui illustra leur nom. Le haut Rappolstein dressé comme l'aire d'un aigle au sommet de la montagne, et dominant de tous côtés l'horizon, passe pour être, après les châteaux d'*Isenburg* et d'*Eguisheim*, le plus vieux château de l'Alsace. En 1084 l'empereur Henri IV en fit don, comme d'un bien personnel, à son lieutenant Burkardt, évêque de Bâle. (1) En effet Henri IV a pu tenir ce château du chef de son aïeul Conrad le deuxième, qui eut pour mère Adelaïde d'Egisheim, fille d'Eberhardt, comte de la Basse-Alsace. Rappolstein ou *Rappolti-Petra*, du nom sans doute de son premier fondateur, serait ainsi un aleu de la maison d'Alsace, ce qui en ferait remonter l'origine à la famille du duc Atticus ou Adelrick ou Ettichon. Ce premier château de Rappolstein, successivement repris et rendu aux évêques de Bâle, resta définitivement un fief mouvant de l'évêché ; l'investiture en fut donnée, dans le douzième siècle, à Egenolf de Urselingen, (2) cité pour le combat qu'il livra en 1178 près de Logelnheim au comte de Horbourg, et qui paraît avoir été le chef de la maison de Rappolstein ou de Ribeaupierre, dont la descendance mâle s'éteignit en 1651 et dont la succession échut par les femmes à la maison ducale de Deux-Ponts, aujourd'hui maison royale de Bavière.

Le Hoh-Rappolstein, assiégé deux fois en 1287, résista à tous les assauts que les contingents de Strasbourg, de Colmar et de Kaysersberg lui livrèrent, d'abord sous la conduite de Herrmann de Baldeck, puis sous celle de Rodolphe de Habsbourg en personne. Rodolphe s'étant obstiné à continuer le siège malgré l'énergique défense d'Anselme de Ribeaupierre, vit ses troupes découragées se révolter (3), et dut se retirer en mettant à sac, pour se venger de cet échec, les autres possessions du redoutable Anselme.

A son tour l'empereur Adolphe de Nassau assiégea vainement pendant dix jours, en 1293, le même château et le même châtelain.

Le château de Girsperg, qui fût d'abord désigné sous le simple nom de *Stein* (la pierre), se dresse sur un rocher escarpé, à peu près à moitié chemin du *Hoh-Rappolstein* et de Ribeauvillé. Il appartient par le caractère de ses principales ruines au treizième siècle. On lit dans

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*.

(2) *Idem*, *ibidem*.

(3) *Chron. de Colmar*, page 49, et *Ann. de Colmar*, année 1287.

Digitized by Google

Schœpflin qu'en 1303 (ou 1316) il fut remis aux mains des sires de Girsperg, qu'Anselme de Ribeaupierre avait dépossédés du château de ce nom, situé dans le val de Munster ou de Saint-Grégoire. Il serait assez difficile de discerner la cause de cette transaction qui mit au beau milieu des possessions d'Anselme, au cœur des domaines de Rappolstein, une famille étrangère, si la date qui lui est assignée ne concordait avec l'époque de la fin de la détention d'Anselme de Ribeaupierre, et avec le moment de la plus forte réaction impériale contre la puissance de cette maison. On peut donc conjecturer que la transaction dont il s'agit fut imposée, soit comme condition du rétablissement de la paix et pour tenir en bride l'ambition turbulente des Rappolstein, soit comme dédommagement envers la famille de Girsperg, dépouillée par les premiers de son castel héréditaire. Cette famille de Girsperg s'éteignit, selon toute apparence, dès le quatorzième siècle, et le château de Girsperg-Rappolstein fit dès-lors retour aux descendants d'Anselme de Ribeaupierre.

Le château de Saint-Ulrich, qui s'élève sur une autre assise de rochers, à peu près à égale hauteur du château de Girsperg et à une portée d'arbalète de celui-ci, est désigné, dans les anciens titres, sous les dénominations de *Grosse-Burg*, *Nieder-Burg*, *Grosse-Weste-Rappolstein*. Il doit son nom plus conu de Saint-Ulrich à une chapelle dédiée à ce saint (1). C'est le plns splendide des trois châteaux de Rappolstein et le plus remarquable sous le rapport de l'art. Sa façade, du côté de Ribeauvillé, offre quelques baies en plein cintre de l'époque de transition. Il est moins militaire, moins fort, moins escarpé, mais plus princier, plus somptueux d'apparence que les deux autres châteaux. Il semble caractériser l'époque où la puissance des seigneurs de Rappolstein, moins incontestée et moins agressive, chercha moins à s'abriter derrière les fortes murailles qu'à jouir de son rang et à tenir cour brillante et pacifique. Il resta habité longtemps après l'abandon des deux autres châteaux, abandon qui eut lieu dès la deuxième moitié du seizième siècle, tandis que le château de Saint-Ulrich était encore la demeure habituelle du chef de la maison de Rappolstein lorsqu'il fut pris par les Suédois.

L. LEVRAULT.

*(La fin à une prochaine livraison.)*

(1) M. DE GOLBÉRY, *Antiquités d'Alsace.*

Digitized by Google

# LETTRE DE DOM GRAPPIN,

EN RÉPONSE

A UN ACADÉMICIEN DE BESANÇON, SUR L'ÉTENDUE DU ROYAUME D'AUSTRASIE DU COTÉ DE LA SÉQUANIE;

LUE EN SÉANCE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE METZ,

Le 20 Décembre 1779,

PAR CE SAVANT BÉNÉDICTIN.

*(Communication de M. Richard, associé correspondant de la même Académie, conservateur de la Bibliothèque de Remiremont.)*

---

Oui, j'ai prétendu, monsieur, que la Séquanie n'appartenait pas tout entière à Gontran, et que Luxeu et peut-être encore une portion considérable du comté des Portisiens (1) dépendaient de l'Austrasie.

Je n'ai pas dit comme Dom Plancher : *Sigebert avait le pays des Séquanais appelé depuis comté de Bourgogne.* Dom Plancher eut tort; mais sa cause n'est pas la mienne. J'ai même prouvé contre lui que Besançon était du royaume de Gontran, puisque Sylvestre II, qui en était évêque, assista, par les ordres de ce prince, au concile tenu à Paris, en 573, et à ceux de Macon sous les années 581 et 585. Vous vîtes dans le temps les preuves de mon système, d'autres les virent, et vous sembliez croire avec eux qu'elles ont, en fait d'histoire, toute la force d'une démonstration. Je vais vous les rappeler sommairement.

Annegrai et Luxeu furent donnés à Saint-Colomban, le premier par Sigebert, et le second par le successeur de ce prince au royaume d'Austrasie. Voilà ce que j'ai avancé, et ce que n'avaient pas dit quelques modernes qui faisaient honneur à Gontran de ces donations. Na-

(1) Les habitants de Port-sur-Saône. *Portum Abucinum.* (Le baron WALCKENNER, *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules*, vol. 1er, page 321.)
(*Note de M. Richard*).

Digitized by Google

turellement je devais conclure qu'Annegrai et Luxeu appartenaient à l'Austrasie. Où puisai-je mes autorités ? dans les sources les plus pures. Je ne faisais, pour ainsi parler, que transcrire les contemporains, ceux qui ont écrit les vies de Saint-Gal, de Saint-Aile (1) et de Sainte-Salaberge, et Jonas qui lui-même a donné celle du fondateur de Luxeu. Supposeriez-vous prudemment ces écrivains assez peu instruits pour avoir ainsi confondu les souverains qui régnaient en France, et pour n'avoir pas su à peu près jusqu'où s'étendaient les limites de chaque domination ? Jonas surtout me semble d'un grand poids. Il se fit moine, à Bobio, trois ans après la mort de Saint-Colomban (2). Attale, second abbé de Bobio, était Bourguignon ; il avait quitté Lerins pour embrasser la règle de Saint-Colomban à Luxeu, dans la naissance même de cette abbaye ; sans doute, il n'ignorait pas quel prince avait donné l'emplacement du monastère qu'on érigeait sous ses yeux. Plusieurs savants de Bobio avaient été comme lui de Luxeu avant l'exil de Saint-Colomban ; ils devaient donc, comme lui, connaître le souverain de leur patrie. Jonas qui vivait avec eux, aura souvent entendu ces vertueux solitaires s'entretenir de leurs bienfaitenrs et célébrer, dans la ferveur de leurs prières publiques, la mémoire de ceux qui les avaient fondés. Ne dites donc plus que Jonas, étant originaire de Ligurie, ne pouvait savoir, quelques années avant son monachisme, quel était le prince qui régnait sur Luxeu. Je vous donnerais une seconde raison de ses connaissances à cet égard ; c'est que Jonas ayant formé le dessein d'écrire les vies de Saint-Colomban, de Saint-Fare, de Saint-Attale, de Saint-Erstaise et de Saint-Bertulphe, quitta plusieurs fois l'Italie pour venir s'informer en France des principaux événements qu'il devait rapporter dans ses ouvrages. Il se fixa enfin dans les Gaules et il ne commença à écrire que trois ans après qu'il y fut établi (3). Cependant à vous en croire, Jonas était peu versé dans l'histoire des Gaules, quand il donnait à Sigebert le titre de roi *d'Austrasie et de Bourgogne.*

---

(1) Saint-Dèle, *Deicolus* ou *Deicola* qui accompagne Saint-Colomban du monastère d'Anegrai à celui de Luxeuil. Sa vie a été écrite par un religieux de l'abbaye de Lure qu'il avait fondée vers l'an 610.

(2) Le plus grand nombre des agiographes disent que cet illustre chef d'ordre décéda au monastère de Bobio, le 21 novembre 615.

(3) On trouve une curieuse biographie de Jonas, dans le 3e volume, pages 603-608 de l'*Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins.

(*Notes de M. Richard*).

Digitized by Google

Ce que vous opposez n'en est pas une preuve. Lorsque Jonas écrivait, la Bourgogne n'avait pas les mêmes limites que du temps de Sigebert. Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'une grande étendue de la France était regardée, sous Gontran, comme faisant partie de la Bourgogne, par la raison que ce prince avait seulement le titre de roi de Bourgogne. Vous savez également que rien n'était plus commun alors que les dénombrements et les augmentations dans les héritages des princes français. Après la mort de chacun d'eux, il y avait ordinairement des mutations, la même chose arrivait quelquefois indépendamment du cas de mort, et Childebert lui-même en a donné plus d'un exemple. Jonas voulait donc simplement dire que Sigebert régnait sur une partie de la Bourgogne, telle qu'elle était lorsqu'il écrivait son histoire, et qui avait changé de face depuis plusieurs années. Il n'était pas d'ailleurs extraordinaire que deux princes fussent en même temps qualifiés roi d'un même Etat. On donnait à Gontran et à Chilpéric le titre de roi de Neustrie, après la mort de Cherebert; mais du moins ne serait-ce pas sommairement que j'aurais annoncé une grande partie du comté des Portisiens comme dépendante de l'Austrasie sur la fin du sixième siècle ? Rappelez-vous, monsieur, que je ne l'annonçais qu'en hésitant. Il est pourtant vraisemblable qu'effectivement elle en dépendait. C'était à Ray, ou, si vous voulez, à Vilori, à Noroy-l'Archevêque que résidait la famille du comte Agnoald, et où le même comte venait se délasser des importantes occupations qui le retenaient longtemps à la cour d'Austrasie. Agnoald était *commensal et conseiller* de Childebert en 590, eut-il été revêtu de cette dignité si on l'avait regardé comme étranger au royaume d'Austrasie? En toute rigueur le contraire pouvait arriver, mais il est cent fois plus probable qu'il n'arriva jamais. Monsieur, vous dites que les royaumes de Bourgogne et d'Austrasie ne furent tellement séparés après la mort de Sigebert qu'il le semblerait d'abord, surtout depuis l'adoption de Childebert par Gontran, ou plus sûrement encore après leur réconciliation en 584. Il est croyable, continuez-vous, que ces deux princes n'eurent plus dès-lors aucune dispute sur les limites de leurs Etats respectifs qui devaient être bientôt confondus par les arrangements pris entre eux à Pont-Pierre : (1) Mais auriez-vous oublié, monsieur, leurs

(1) *Pons-Petrus*, *Pons-Petrum*, petit village de 523 habitants, situé sur le Mousson, à 11 kilomètres, et du canton de Neufchâteau, département des Vosges,

Digitized by Google

brouilleries en 585, 588, etc. En tous cas vous n'oteriez rien à Sigebert. La Vosge était de son domaine bien avant les querelles de son fils avec Gontran ; et je ne vois pas encore pourquoi Childebert ne serait point entré dans la possession des droits réels que sa naissance lui donnait sur les Etats de son père. Je continue donc à dire que la Vosge était du royaume d'Austrasie. Qu'importe que le roi Gontran ait chassé *in Vosagum Sylva*, comme vous l'observez encore, et qu'il y ait fait arrêter un de ses sujets pour cause de meurtre? Gontran pouvait mettre le pied sur les terres de son neveu, sans qu'il en résultât de dangereuse conséquence. Retournons, pour un moment, à douze siècles de nous, et vous verrez si les princes étaient fort exigeants. Childebert, d'ailleurs, ne fut pas toujours en guerre avec son oncle, et si l'entrée de celui-ci dans la forêt que vous appelez Vosge eut lieu pendant qu'il était en paix avec Childebert, votre difficulté se réduirait à rien.

Mais êtes-vous bien assuré que le *Vosagum Sylva*, du 10me livre de Grégoire de Tours, chapitre 10, est vraiment sur les confins de la Lorraine? Infailliblement vous auriez eu quelque doute, si vous vous étiez ressouvenu du chapitre 19, livre 9 du même historien.... *Ille.... Vosagensen territorii Biturici pagum expelüit.... eo quod in regno Guntehranum, regis haberetur.* Je le répète, votre objection n'est rien, s'il y avait là des bois, et qui vous a dit, monsieur, qu'il n'y en avait point? — Je suis, etc.

---

traversé par une voie romaine allant de Langres, *Audanratunum*, à Toul, *Tullum*, et servant entre les deux royaumes de Bourgogne et d'Austrasie. C'est dans ce lieu qu'en 557 le roi Gontran, désirant voir le roi Childebert, son neveu, l'engagea à venir le trouver. « Là, dit Grégoire de Tours, (*Hist. de France*, livre v, traduite par M. Guizot) ces princes se saluèrent mutuellement et s'embrassèrent, et le roi Gontran dit : « Il est arrivé, à cause de mes péchés, que je suis demeuré sans enfants, je prie donc que mon neveu devienne mon fils » et le plaçant sur son siége, il lui remit tout son royaume disant « qu'un même bouclier nous protège ! qu'une même lance nous défende. S'il me vient des fils, je ne te regarderai pas moins comme un d'entre eux, en sorte que vous conserviez entre vous cette amitié que je te promets aujourd'hui en présence de Dieu. »

On remarquait autrefois dans le portail de la vieille église de Pompierre, attribuée au roi Gontran, de curieux témoignages d'une pensée religieuse que le temps a conservé avec la mémoire des princes occupés constamment du bonheur et de la félicité de leurs peuples. (*Note de M. Richard.*)

Digitized by Google

## FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

---

# COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

## 1852-1853.

## LEÇON D'OUVERTURE

FAITE, LE 1er NOVEMBRE 1852,

Par M. BERGMANN, Professeur.

---

Messieurs,

Fidèle à l'usage que nous avons adopté pour cette séance, nous venons aujourd'hui, comme les années précédentes, consacrer cette leçon d'ouverture [1] à l'examen de notre programme, à l'indication du plan et de la méthode à suivre dans ce cours, et à la discussion des questions préliminaires qui se rattachent à l'objet de cet enseignement. Notre programme, pour l'année scolaire qui s'ouvre, énonce

---

*Note de la Direction.* Nous devons à la bienveillance de M. le professeur Bergmann la communication de son discours d'ouverture à la Faculté des lettres. Notre intention était de le donner déjà dans la livraison de décembre; mais des engagements antérieurs nous ont forcé à l'ajourner. Si nous avons à regretter ce retard, nous sommes assuré que les lecteurs de la *Revue* trouveront, dans le sujet traité par notre savant collaborateur, une large compensation.

[1] C'est la treizième leçon d'ouverture depuis la création de la chaire.



Digitized by Google

que le professeur traitera de la littérature allemande, depuis Lessing jusqu'à nos jours, et qu'il commentera spécialement les chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie de Lessing et de Klopstock, de Wieland et de Herder, de Schiller et de Gœthe. Ce sujet littéraire, vous le voyez, non seulement appartient aux temps modernes, presque à l'époque contemporaine, il est encore compréhensif et approprié à la nature et aux conditions de l'enseignement académique. Il semble donc devoir se recommander par lui-même à votre intérêt et n'avoir pas besoin qu'on vienne encore discuter devant vous les raisons qui nous l'ont fait choisir et adopter. Cependant la littérature étrangère est tellement vaste, elle renferme des matières d'étude tellement nombreuses et variées, que le choix de tout sujet spécial, s'il ne doit pas paraître arbitraire et fait au hasard, exige que de notre part il soit suffisamment motivé et en quelque sorte justifié. A vrai dire, messieurs, quel qu'il soit, tout sujet véritablement littéraire porte sa justification en lui-même, c'est-à-dire dans l'utilité et le profit soit intellectuel, soit moral, soit esthétique, qu'une étude intelligente et consciencieuse pourra toujours y trouver et en retirer. C'est qu'en effet, quelque borné, quelque stérile même qu'un sujet semble être au premier abord, il nous présentera néanmoins toujours un côté ou une partie de la littérature et nous fera connaître par conséquent une phase du développement esthétique de l'humanité. Or pour un esprit à la fois riche, large et élevé, qui sait féconder même ce qui paraît être stérile, tout dans l'histoire de la littérature devient intéressant, parce que tout sera pour lui une source inépuisable d'observations, de méditations et d'instruction. Sous ce rapport notre programme, dès maintenant, serait donc entièrement justifié, si nous avions à apprécier ici non l'objet d'un cours public mais seulement le sujet, soit d'une étude particulière à faire, soit d'un livre à composer. En effet, pour un ouvrage savant et pour une étude particulière, tout sujet est bon pourvu qu'il soit bien traité ou bien approfondi. En étudiant pour notre satisfaction telle ou telle matière, nous déclarons par cela même que nous nous y intéressons : et l'auteur d'un livre n'a pas à se préoccuper des besoins et des dispositions individuelles du lecteur, ni à aviser au moyen d'éveiller, de provoquer sans cesse son attention, puisqu'il sait d'avance que le lecteur toujours libre ne prendra et ne gardera son ouvrage en main, que quand il se sentira dans les dispositions favorables à l'étude. Mais un cours public s'adressant, périodiquement

Digitized by Google

et à heure fixe, à un auditoire composé d'esprits divers et qui accepte le sujet sans l'avoir choisi, impose au professeur l'obligation de traiter une matière qui non seulement soit utile à quelques hommes studieux, mais qui intéresse encore généralement tout homme intelligent. Or, sous ce rapport, notre programme, je l'espère, se trouve dans des conditions favorables; l'objet n'en est pas seulement utile, il est encore de nature à captiver l'esprit et à fixer l'attention de tous ceux qui aiment sérieusement les lettres.

De nos jours, vous en conviendrez, messieurs, la jeunesse studieuse s'intéresse, plus généralement, aux sujets étendus et compréhensifs, et elle aime qu'on les lui présente en résumé, en abrégé et en quelque sorte en raccourci. On voudrait en quelques heures, comme sur une voie ferrée, parcourir des espaces considérables, et comme du haut d'une tour ou d'une montagne élevée embrasser du regard une infinité de choses, à vol d'oiseau, à vue d'oiseau, en panorama. C'est que, vous le savez, le monde des choses et le monde des idées que nous devons connaître tous deux, ils sont immenses, et le temps de notre étude, disons de notre existence, il est si borné, si resserré. « La vie est courte et l'art est long, » s'écrie déjà dans l'antiquité Hippocrate le père de la médecine; et nous qui venons vingt siècles après lui, nous qui avons de plus vingt siècles à étudier, pourquoi ne dirions-nous pas que nous sommes pressés, qu'il faut marcher vite, marcher toujours et que c'est perdre son temps que de ne pas y renfermer le plus de choses possible. Aussi dans cette enceinte ne se contente-t-on pas toujours de consacrer plusieurs mois de l'année scolaire à étudier scrupuleusement un petit tableau littéraire; on préfère, le plus souvent, les aperçus généraux et substantiels de la science et de la littérature. Et à ce sujet on est d'autant plus exigeant envers la littérature étrangère, qu'elle présente, de sa nature, des cadres plus étendus, que la méthode comparative qu'elle suit suppose des vues et des études plus générales, et que le temps qu'on peut ou qu'on veut lui consacrer est ordinairement plus limité. Voilà pourquoi nous avons cru devoir faire droit à ces exigences, selon nous, légitimes et raisonnables, en choisissant pour sujet et en embrassant dans son ensemble une grande période de la littérature allemande. Cependant, remarquons-le, les avantages de l'étude des détails ne nous échapperont pas pour cela; car en commentant spécialement les chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie des plus grands écrivains de l'Allemagne nos

Digitized by Google

études porteront nécessairement sur un grand nombre de détails et de faits particuliers.

Non seulement de nos jours on s'intéresse plus vivement et plus généralement aux sujets compréhensifs, on donne aussi le plus souvent la préférence aux sujets pris dans les temps modernes. Pour expliquer et pour justifier cette prédilection faisons remarquer que l'intérêt qui s'attache aux productions littéraires a deux sources d'une nature très-différente l'une de l'autre. Il y a un intérêt qui tient de l'intelligence et un intérêt qui tient du sentiment ou du cœur. Si, dans nos études littéraires, il s'agissait seulement de satisfaire l'intérêt de la première espèce, vous comprendriez que la poésie chinoise, par exemple, tout en admettant son infériorité au point de vue de l'art, mériterait néanmoins de fixer tout autant notre attention que la poésie des Allemands ou des Italiens. Car, nous l'avons dit, une intelligence forte et un esprit large s'intéressent à tout sujet littéraire et, sous ce rapport, notre curiosité obéit volontiers à cette parole admirable de Mohammed le prophète, lorsqu'il dit dans le Korân : « *Croyants! recherchez la science, fût-elle à la Chine!* » Je dis plus : si notre intelligence était réduite à la nécessité de faire seule un choix exclusif et unique d'un sujet d'étude, à coup sûr elle le choisirait de préférence dans des temps et chez des peuples éloignés de nous, et cela par la raison que ce qui nous touche de trop près, ce que nous connaissons par expérience et savons par analogie n'excite et ne provoque pas autant notre savante curiosité que les choses qui nous sont complétement étrangères et qui diffèrent beaucoup de ce que nous sommes habitués à voir et à rencontrer autour de nous. Aussi c'est par l'intérêt qui tient de l'intelligence que nous préférons, comme sujet d'étude, les littératures anciennes aux littératures modernes, la poésie des peuples de l'Orient à la poésie des peuples de l'Occident, la littérature étrangère à la littérature nationale. Mais, vous le savez, à côté de la curiosité qui a sa source dans notre intelligence il se fait encore valoir en nous un autre intérêt, celui qui naît de nos sympathies ou de nos sentiments. Or, si l'intelligence est d'autant plus grande, puissante et élevée qu'elle est plus compréhensive et pour ainsi dire plus cosmopolite, le cœur, au contraire, est d'autant plus satisfait qu'il pourra librement s'attacher à l'objet de ses préférences et de ses prédilections. Car le cœur il ne vise pas à la science, il veut avant tout aimer, et l'amour, on le sait, est toujours, de sa nature, plus ou moins

Digitized by Google

exclusif. C'est par l'intérêt plus exclusif du sentiment que nous préférons la littérature moderne à la littérature ancienne, la poésie de l'Occident à celle de l'Orient, les chefs-d'œuvre de la littérature nationale à ceux de la littérature étrangère. La raison de cette préférence est facile à connaître ; c'est que, à chaque page des productions littéraires appartenant à des temps et à des peuples éloignés de nous, il nous faut, pour les goûter, faire abstraction non seulement de nos idées, mais encore, ce qui est plus difficile, de nos sentiments personnels ; il nous faut faire des concessions, des accommodation sans nombre dans ce que nous avons de plus individuel, de plus intime et de plus sacré. La religion des peuples de l'antiquité et de l'Orient n'est pas notre religion ; leur état social, moral, intellectuel et artistique, diffère de nos mœurs, de nos institutions et de notre manière de concevoir et d'exprimer le vrai, le juste et le beau. Il nous faut donc apporter à ces études beaucoup de tolérance ; nous sommes disposés, il est vrai, en hommes intelligents et honnêtes, à l'accorder pleine et entière ; mais enfin la tolérance n'impliquant jamais le sacrifice de nous-mêmes et de nos prédilections, la tolérance ne saurait non plus aller jusqu'à l'amour, à l'amour sincère et cordial.

Puisque donc, comme nous venons de le voir, l'intelligence et le cœur diffèrent entre eux dans l'intérêt qu'ils éprouvent pour les choses et les sujets d'étude, est-ce à dire, messieurs, qu'il faille pour cela s'en tenir ou exclusivement à l'une ou exclusivement à l'autre ? Non certes ! nous connaissons et nous estimons trop le prix de l'intelligence et celui du sentiment pour être tentés de les sacrifier l'un à l'autre, et nous savons que c'est un véritable avantage dans un sujet littéraire s'il est de nature à pouvoir satisfaire à la fois la curiosité de notre esprit et les sympathies de notre cœur. Ce double avantage nous semble appartenir à la matière du cours de cette année. Car la littérature allemande du dix-huitième siècle nous est assez étrangère quant à la nationalité et suffisamment éloignée de nous quant au temps, pour exciter notre curiosité et pour intéresser notre intelligence ; et d'un autre côté les grands poètes, objets de nos études, par cela même qu'ils sont presque nos contemporains, ne nous sont pas tellement étrangers que notre cœur ne puisse comprendre ni partager leurs sentiments, leurs tendances et leurs aspirations.

Quant aux écrivains que nous avons pris pour objet de nos études, disons d'abord que pour ne pas trop élargir notre cadre déjà suffisam-

Digitized by Google

ment étendu, et afin d'éviter les inconvénients de différentes espèces qui résultent pour la critique littéraire toutes les fois qu'elle porte un jugement en bien ou en mal sur des œuvres toutes récentes, nous avons cru devoir nous abstenir de traiter, dans ce cours, des poètes contemporains encore vivants. Ensuite, comme dans l'enseignement académique, surtout en matière littéraire, l'essentiel ce n'est pas d'exposer au complet toute la masse des faits, mais d'en faire un triage rationnel et de s'en tenir à ce qu'il y a de plus instructif, nous avons jugé à propos de n'appeler votre attention que sur quelques noms illustres et de rattacher nos développements littéraires seulement à un petit nombre d'auteurs mais à des écrivains qui occupent le premier rang dans la période que nous nous sommes proposé d'étudier. Ces coryphées en littérature sont en quelque sorte comme le petit nombre des élus au milieu de la foule des *appelés :* ils ressemblent aux arbres de haute futaie dans une plantation de frêles arbustes. Cependant, nous le savons, de même que les cèdres élevés, dont les cîmes touchent aux nues, tiennent néanmoins au sol par leurs racines, de même aussi ces chefs de file en littérature, nonobstant leur supériorité, n'en sont pas moins les produits et les représentants du siècle où ils sont nés et dont ils partagent presque toujours non seulement les grandes et belles qualités, mais encore les imperfections et les faiblesses. Ces hommes éminents résument donc en quelque sorte leurs contemporains, bien qu'ils les surpassent ou les dépassent; et c'est pourquoi, en étudiant leurs œuvres, nous aurons pour ainsi dire la substance ou la quintescence de ce qui constitue, en bien ou en mal, le génie littéraire de leur époque. Pour la période indiquée de la littérature allemande, nous considérons comme auteurs du premier rang, Lessing et Klopstock, Wieland et Herder, Schiller et Gœthe. Ce sont là les écrivains dont nous aurons ici à commenter plus spécialement les chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie.

Le commentaire que nous aurons à donner ne devant porter que sur un certain nombre d'ouvrages détachés sera naturellement accompagné, pour chaque auteur, d'un exposé historique, afin de faire connaître et d'expliquer la marche et le développement progressif de la littérature allemande. Ainsi nous ferons d'abord ressortir les circonstances qui ont fait naître le mouvement esthétique et littéraire en Allemagne, en montrant comment les études, d'abord purement théoriques sur la nature de l'art et du beau, ont fini par former le goût et

Digitized by Google

par réformer la critique. En effet, initiée plus profondément par l'archéologue Winkelmann au genre artistique des beaux arts et des littératures de l'antiquité classique, l'Allemagne, guidée par d'habiles philologues, se remet avec ardeur et amour à l'étude des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome ; et bientôt, comme le prouvent surtout certains écrits de Wieland, la philologie classique réagit puissamment et favorablement sur le style et sur la composition littéraire. Lessing discutant et résumant les idées de ses devanciers sur la nature de l'art et de la poésie, refond la critique et l'établit sur des bases à la fois plus larges et plus solides. Enfin le goût, qui doit diriger la conception poétique et en déterminer la forme convenable, s'étant développé et perfectionné, il ne resta plus que de trouver les sources de l'inspiration artistique, de l'inspiration sans laquelle les œuvres littéraires auraient bien une forme régulière, même élégante, mais une forme sans mouvement, sans chaleur et sans vie. Klopstock enflamme son génie au feu sacré de l'enthousiasme patriotique et religieuse. Après lui Herder, pour ramener davantage à la nature les formes conventionnelles de l'art et pour rajeunir le génie poétique en lui présentant les œuvres de son enfance, s'efforce de mettre en lumière les beautés jusqu'alors cachées ou obscurcies de la poésie primitive de l'Orient et de la poésie populaire et naïve du Moyen-âge. Ainsi fortifiée par l'étude, guidée par la critique, rajeunie en quelque sorte dans la fontaine de Jouvence des âges primitifs, inspirée enfin par les grandes idées et les sentiments sublimes de tous les siècles, la littérature allemande se développa riche et originale. Bientôt elle atteint son apogée dans Schiller et dans Gœthe qui ont fait passer à l'Allemagne la suprématie littéraire que l'Angleterre et la France avaient exercée auparavant et dont les chefs-d'œuvre, imités depuis dans toute l'Europe, ont été quelque fois égalés, mais non encore surpassés.

Nous venons, messieurs, de vous faire connaître, d'une manière explicite, la nature et l'étendue du sujet qui nous occupera cette année, et de vous indiquer la marche et la méthode que nous nous proposons de suivre pour remplir notre tâche. Maintenant comme tout travail est entrepris en vue d'une rétribution, d'une récompense ou d'un profit légitime, on est aussi en droit de nous demander d'avance quel sera le résultat et le profit des études que nous allons commencer. En nous posant cette question, évidemment on n'entend

Digitized by Google

pas parler d'un profit matériel ; personne, en effet, n'ignore que la science et la vérité aussi bien que la beauté et la vertu renferment en elles-mêmes leur valeur et leur prix, en-dehors de tout avantage matériel qu'on pourrait en retirer. Aussi, sans précisément mettre en doute l'intérêt et l'utilité de nos études, on voudrait seulement savoir si le profit intellectuel et moral que l'intelligence et le cœur pourront retirer des études littéraires en général, est suffisamment considérable, pour qu'il vaille la peine d'y consacrer un temps précieux qu'on emploirait peut-être plus utilement à l'étude des sciences exactes ou en se livrant aux travaux du commerce et de l'industrie. Un mathématicien, dit-on, à la sortie de la représentation d'une tragédie, s'adressant à un littérateur, s'écria : « Eh bien ! qu'est-ce que tout cela prouve ? » Dans la pensée du savant cette parole énonçait que la tragédie pouvait bien plaire à certains esprits honnêtes, mais que lui, mathématicien, il trouvait, franchement, plus de plaisir et de profit intellectuel à la solution d'un problême quelconque d'arithmétique. Une opinion, analogue à celle de ce respectable savant, semble quelquefois vouloir s'accréditer parmi nous. En présence des belles découvertes de la science et des merveilles de l'industrie, on essaie de mettre en doute l'utilité et surtout l'opportunité des études littéraires ; on prétend que la littérature, la poésie, l'idéal enfin n'ayant pas de caractère assez réel et positif, notre époque ne pouvant et ne voulant plus se faire illusion sur la valeur de ces rêveries, devait naturellement leur préférer les sciences exactes et les travaux directement utiles de l'industrie. Qu'y a-t-il à dire, messieurs, pour répondre à ces raisons qui semblent si fortes, si catégoriques, si péremptoires ! Sans doute, s'il s'agit de préférence individuelle, nous sommes d'avis que, dans le choix de ses études, chacun suive son goût et ses prédilections ; car on n'a de vocation réelle que pour les choses qu'on aime, et l'on ne réussit que dans les études auxquelles on apporte du talent, c'est-à-dire, comme l'énonce ce mot même, de la propension, de l'inclination, de la disposition (1). Mais si l'on est en droit de choisir

(1) En grec le mot *talanton*, dérivé de *tlaó* (soulever, lat. *tollo*, cf. *Atlas*, qui supporte) avait successivement les significations de *balance*, de *poids*, et désignait à Athènes un poids déterminé d'une valeur monétaire de 60 mines, équivalant à 26 kilogrammes et à 5,700 francs. Ce mot passant dans la langue latine littéraire y garda les mêmes significations qu'il avait en grec ; mais dans la langue *rustique*

Digitized by Google

et de suivre ses études et ses occupations de prédilection, ce n'est pas à dire qu'il faille se claquemurer dans son étroite spécialité et perdre le sens pour toute autre sphère de l'activité intellectuelle. Ce sont, il faut en convenir, de pauvres esprits que ceux qui ne savent qu'une chose, dussent-ils la savoir à perfection. Dans ses études l'homme intelligent ne procède pas par exclusion, mais, partant de sa spécialité, il étend, de plus en plus et en proportion de sa capacité, le cercle de ses connaissances. Salomon le sage dit qu'il y a un temps pour toute occupation honnête; il y aura donc aussi pour nous un temps pour admirer les merveilles de la science et de l'industrie, et un temps pour contempler les beautés éternelles des chefs-d'œuvre de l'art.

En nous déclarant aussi positivement, comme nous le faisons ici, contre l'esprit exclusif qui toujours abêtit l'homme, nous indiquons par cela même que nous n'entendons nullement suivre l'exemple de ceux qui, usant de représailles et employant une tactique vulgaire, croient relever d'autant la poésie et la littérature qu'ils dépriment et déprécient la science et l'industrie, et qui croient plus facilement atteindre ce but, en accusant celles-ci de n'être que du matérialisme. Ce reproche grave, vous le sentez bien, est aussi déraisonnable qu'injuste. Car personne n'ignore que la science et l'industrie aussi bien que l'art et la poésie se trouvent au service des idées éternelles, et contribuent, pour leur part, selon les vues de la Providence, à ce qu'on pourrait appeler la rédemption *corporelle* de l'humanité ou sa délivrance du mal physique. Quant au matérialisme dont on parle, il n'est pas plus favorisé par la science que par la poésie, parce qu'il n'est pas dans les choses, mais dans les hommes. Aussi quel que soit le domaine intellectuel que nous cultivions, qu'il s'appelle théologie, jurisprudence, médecine ou littérature, le matérialisme peut y être introduit et y est introduit effectivement par l'absence d'idées, et par la négation des principes moraux. Voilà pourquoi il est vrai de dire,

---

(*lingua rustica*) et dans la basse latinité, il prit la signification plus générale et plus abstraite de *prépondérance*, *inclinaison* et *inclination*. Aussi en italien *talento* est synonyme d'*inclination*, de *volonté*. En vieux français, *talent* a toujours la signification de *propension*, *désir*, *volonté*; et *maltalent*, *mautalent* signifie *mauvaise disposition*. C'est seulement dans les langues modernes que le mot de *talent* a pris exclusivement la signification de *disposition*, *aptitude*, *qualité*.

Digitized by Google

qu'en thèse générale, l'art et la poésie sont aussi bien que la science et l'industrie exposées au danger du matérialisme et que, d'un autre côté, il y a plus d'élévation d'esprit et même plus de poésie dans les œuvres d'un Cuvier et d'un Humboldt, dans l'invention d'un Denis Papin ou d'un Daguerre, que dans maint dithyrambe et dans une foule de tragédies et d'épopées médiocres. Il y a plus : si, par impossible, nous étions mis dans la dure nécessité de renoncer définitivement ou bien à la vérité ou bien à la beauté, nous renoncerions encore plus volontiers à l'art qu'à la science, parce qu'il serait encore moins préjudiciable pour l'homme de tomber dans la brutalité, faute d'éducation esthétique, que dans la bêtise, faute de développement scientifique. Mais, loin d'être placé, par la nature et par la Providence, dans cette terrible alternative, l'homme est destiné, au contraire, à aimer d'un amour égal la vérité et la beauté, la science et les beaux arts. Il devra aimer les uns et les autres en proportion de ce qu'ils renferment de véritablement réel et de positif. Or la religion et la philosophie sont d'accord sur ce point qu'il n'y a de réel que ce qui est divin, spirituel et impérissable, par opposition à ce qui est matériel, phénoménal et transitoire. La poésie, ayant pour objet le beau, possède donc par cela même une grande réalité, et elle est aussi positivement vraie que les différentes branches de la science humaine. En effet, bien que la forme de la poésie soit fictive ou imaginaire, le fond n'en est pas moins toujours conforme à la vérité, car nul ne saurait plaire comme poète, s'il ne possède un idéal réel et une foi raisonnable, s'il n'a pas des idées vraies et des sentiments naturels.

Mais remarquons encore les avantages de la poésie : tandis que les différentes sciences ne renferment que des vérités d'une certaine espèce et ne développent en nous l'intelligence que d'une façon toute spéciale, la poésie, au contraire, embrassant le domaine de ce qui est grand, juste et beau, s'appuie sur des vérités à la fois plus générales, plus compréhensives et plus essentielles ; elle a pour but de faire de nous non pas des savants seulement, mais des hommes dans le véritable sens du mot. Voilà pourquoi il n'est nullement honteux de manquer de goût pour telle ou telle science spéciale, soit la théologie, la médecine, etc. ; mais un jeune homme qui se détournerait de la poésie et des humanités *(humaniores litteræ)* donnerait par cela même le très-fâcheux témoignage de sa barbarie à la fois intellectuelle et morale. N'allons pas croire non plus qu'en nous attachant aux idéaux

Digitized by Google

poétiques nous devenions par là incapables d'agir et de comprendre ce qu'on appelle vulgairement la réalité. C'est le contraire qui a lieu; car qu'est-elle, au fond, cette réalité dont on parle, si ce n'est la forme imparfaite et transitoire de ces idées éternelles qu'on voudrait dépréçier? En effet, c'est seulement sous l'impulsion de l'idée que l'homme agit, et c'est seulement, inspiré par l'idéal, qu'il agit d'une manière digne, noble et sublime. Il y a donc, vous le voyez, une connexité intime, quoique trop souvent méconnue et niée, entre l'idéal de la poésie et la réalité de la vie. Dans l'origine, conçues et engendrées par la raison pure, les idées sont comme ces âmes primitives dont parlent les docteurs de la *Cabale*, âmes encore toutes nues et demandant comme une faveur d'être revêtues d'un corps matériel. Ne pouvant encore entrer dans le monde grossier de la réalité, ces idées délicates vont chercher un asile dans le domaine de la poésie et s'y abritent sous la forme d'idéaux, attendant ainsi le moment de leur incarnation dans le monde et dans l'histoire. Ce moment viendra tôt ou tard, parce que tout idéal raisonnable est de sa nature réalisable. L'idéal, vous le savez, est donc en quelque sorte la réalité de l'avenir, comme le présent est l'incarnation de l'idéal du passé. Aussi la véritable poésie est-elle essentiellement prophétique. Par un instinct merveilleux qu'on nomme inspiration, par une synthèse admirable dont seule elle a le secret, la poésie devance presque toujours la philosophie dans la révélation des vérités grandes et fécondes. Ces vérités, elle a l'avantage de savoir les exposer agréablement, clairement et d'une manière substantielle, tandis que l'histoire, la vie ou la réalité, livrées trop souvent au hasard et renfermant des faits insignifiants, ne nous les révèlent qu'indirectement et d'une manière énigmatique, prolixe, partielle et décousue. Aussi le plus grand savant et le plus positif des philosophes de l'antiquité, Aristote, énonce-t-il, non pas un paradoxe, mais la stricte vérité, en disant dans sa Poétique [1] que la poésie ou l'idéal est de sa nature plus philosophique que l'histoire ou la réalité.

Cependant, avec toutes ses prérogatives, la poésie ne saurait s'arroger les avantages de la religion ou de la science, elle n'a pas la prétention de se substituer ni à l'une ni à l'autre; elle se contente de

---

[1] Chapitre IX : voyez EGGER, *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote, etc.*, page 330.

Digitized by Google

son domaine et s'y renferme volontiers. Ce domaine ce n'est pas le saint qui appartient à la religion ; ce n'est pas la conception du vrai qui appartient à la science ; ce n'est pas même proprement le juste et le bien qui appartiennent à la morale ; c'est principalement et essentiellement le beau, le beau exprimé par des formes sensibles, quelque fois même par des formes matérielles. Or le beau, sans être identique avec le saint, le vrai et le bien, les implique cependant jusqu'à un certain point ; je dis qu'il les implique mais seulement en tant qu'ils consentent, en entrant dans le domaine de la poésie, de perdre quelque chose de leur caractère surhumain et de descendre de leur hauteur métaphysique pour s'accommoder aux formes et aux proportions purement humaines. Car la poésie est essentiellement *humaine*, c'est-à-dire qu'elle s'appuie, comme tous les beaux arts, sur la nature double de l'homme, considéré comme être physique aussi bien que comme être spirituel. En étudiant la littérature nous ne saurions donc avoir la prétention d'arriver par cela même à devenir des saints; nous ne pouvons pas même par elle seule devenir des savants ni des hommes d'une vertu extraordinaire ; mais nous pouvons et nous devons devenir artistes, artistes dans le sens élevé du mot, c'est-à-dire, d'abord, capables de produire des œuvres d'éloquence ou de poésie qui méritent l'approbation et l'admiration des connaisseurs. Ensuite, comme tout le monde n'est pas appelé à être poète ou orateur, devenons du moins artistes dans le sens plus étendu de ce terme, par la conception de l'idéal esthétique, devenons capables de faire de notre personne et de notre vie en quelque sorte une œuvre belle et admirable. Or l'idéal de l'homme, nous ne disons pas au point de vue de la religion, ni sous le rapport de la philosophie et de la morale, mais au point de vue purement esthétique de l'art, c'est d'être ni plus ni moins qu'un homme qui plaît par le fond et par la forme, ou, comme disaient les Grecs, un homme honnête et beau (gr. *Kalos k'agathos*), réunissant dans sa personne comme dans un chef-d'œuvre de l'art, les deux qualités opposées l'une à l'autre et cependant nécessaires et indispensables à la beauté, je veux dire la solidité et la dignité du caractère qui nous rendent respectables, et l'aménité et la grâce qui nous rendent aimables. Heureux, trois fois heureux les esprits polis et délicats qui sont artistes dans ce sens ! A voir le petit nombre de ces hommes d'élite, on dirait vraiment qu'il est plus facile d'arriver à la perfection sous le rapport religieux et philosophique que sous le rapport de l'i-

Digitized by Google

déal esthétique. Mais si tout le monde, hélas ! ne parvient pas à cette perfection et à cette beauté, du moins il dépend de tout le monde d'y aspirer ; et c'est déjà dans ce travail incessant, dans cette aspiration continuelle à la beauté que se révèlent nos qualités d'artiste et que consistent en partie, selon Lessing, le mérite et le bonheur de notre vie.

En nous présentant des modèles de beau caractère, d'après lesquels nous pouvons, au point de vue esthétique, former notre âme et notre vie, les grands poètes sont surtout en état d'entretenir en nous l'enthousiasme du beau et la chaleur de l'aspiration. En disant les poètes j'entends parler de leurs œuvres plutôt que de leur personne. Car, nous le savons, s'ils sont grands par leur génie, ils ne le sont pas tous ni toujours par la beauté de leur caractère et de leur vie [1]. Cepen-

[1] Contrairement à l'opinion généralement adoptée, l'histoire examinée avec attention nous prouve que les hommes illustres par leurs hautes qualités intellectuelles sont bien plus nombreux que les hommes éminents par leur grand caractère et leurs hautes qualités morales. Ce qui est excessivement rare dans l'histoire, c'est de trouver réunies dans le même individu la véritable grandeur du caractère et la supériorité réelle de l'intelligence. Bien qu'il faille accorder une valeur égale aux qualités morales et aux qualités intellectuelles, le monde apprécie cependant toujours le mérite intrinsèque d'un homme plutôt d'après son caractère moral que d'après le degré de son intelligence, sans doute parce qu'il considère, avec raison, l'intelligence comme une grâce divine qu'on ne saurait acquérir par sa volonté individuelle, tandis que le caractère étant notre propre œuvre, constitue et révèle mieux notre individualité et notre mérite personnel. Or de même que le jugement porté, en général, sur la valeur d'un individu, envisage plutôt le caractère que l'intelligence, de même aussi l'idéal qu'on se fait de l'homme tel qu'il devrait être, implique plutôt de hautes qualités morales que des qualités intellectuelles extraordinaires. C'est pourquoi il faut appliquer l'épithète de *grands hommes* seulement aux individus historiques qui sont grands comme *hommes*, c'est-à-dire supérieurs par leur grandeur d'âme et leur caractère moral. Ceux qui sont éminents par la supériorité extraordinaire de leur facultés intellectuelles, nous les appelons *hommes de génie*. Appuyé sur le témoignage irrécusable de l'histoire, nous prétendons qu'on peut être un homme de génie comme Aristote, Shakespeare, Voltaire, Gœthe, etc., etc., sans être nécessairement pour cela un grand homme, tout comme l'histoire prouve également qu'on peut être un grand homme comme Léonidas, Caton, Charles XII, William Penn, etc., etc., c'est-à-dire un homme supérieur par son caractère ou par son dévouement héroïque, par l'énergie admirable de sa volonté et par ses sentiments sublimes, sans être doué par cela même d'un génie extraordinaire ou transcendant. Enfin on peut être un homme supérieur dans sa spécialité, c'est-à-dire être un grand orateur comme Cicéron, un grand écri-

Digitized by Google

dant c'est là précisément l'avantage de l'artiste et du poète de pouvoir exprimer dans leurs œuvres des qualités idéales qu'ils conçoivent sans les posséder au même degré. De même qu'il y a des mœurs oratoires, qui ne sont pas toujours les mœurs réelles de l'orateur, de même il

---

vain comme Boccacio, un grand mathématicien comme Newton, un grand capitaine comme Turenne, un grand monarque comme Henri IV et Louis XIV, sans cependant être ni un homme de génie supérieur aux autres par la puissance extraordinaire de l'intelligence, ni un grand homme supérieur par l'élévation imposante du caractère moral.

Il est vrai que l'usage ordinaire de la langue prenant seulement le terme de *grand homme* comme synonyme d'homme supérieur, admet que tous les hommes de génie, par cela même qu'ils sont supérieurs aux autres, soit par leur intelligence soit par leur caractère, doivent également être comptés parmi les grands hommes. Cependant, en-dehors de la distinction logique et historique que nous venons d'établir ci-dessus, et en ne considérant ici ce terme qu'au point de vue lexicologique, c'est-à-dire d'après les principes de l'analogie et du génie de la langue, l'épithète de grand homme devrait être donnée non à tout individu supérieur par son génie ou dans sa spécialité, mais seulement à celui qui est grand comme *homme*. En effet l'accent syntactique dans *grand homme* se trouvant sur le mot *homme*, communique par cela même à ce mot une signification plus compréhensive que ne l'est la signification générale de *sujet*, *individu*, *personne*, il lui donne la signification attributive d'individu considéré au point de vue de l'idée qu'on se fait de l'homme tel qu'il doit être. C'est pourquoi, suivant l'analogie de *grand poète*, *grand orateur*, qui sont synonymes d'individu supérieur comme poète, comme orateur, le terme de *grand homme* ne devrait pas signifier simplement individu supérieur, mais individu supérieur par ses qualités d'homme et par suite, comme nous venons de le dire tout-à-l'heure, individu supérieur par son grand caractère et ses hautes qualités morales. Le sens plus indéterminé d'individu ou d'homme supérieur qu'exprime, selon l'usage, le terme de *grand homme* eût été plus convenablement exprimé par l'épithète de *homme grand*. Car dans *homme grand* l'accent syntactique se trouvant sur le mot *grand*, ce terme composé signifie homme ou individu ayant la qualité d'être grand, suivant l'analogie *d'homme juste*, *d'homme savant*, synonymes d'individu ayant la qualité d'être juste, d'être savant. L'usage, il est vrai, nous autorise d'employer le terme de *homme grand* dans le sens d'homme distingué par sa grandeur, mais il restreint cette signification seulement à la grandeur physique; et cependant ni l'analogie ni le génie de la langue ne s'opposaient à ce que *homme grand* eût également la signification de homme supérieur aux autres par sa grandeur intellectuelle et morale. Comme l'essentiel dans le langage c'est de s'entendre, l'usage quelque opposé qu'il soit à la raison, doit néanmoins toujours faire autorité. Cependant il est né-

Digitized by Google

y a aussi des mœurs poétiques que le poète exprime parfaitement, sans que ce soient les siennes propres. De sorte que si les grands poètes ne sont pas toujours des hommes d'un beau caractère, du moins, et c'est là l'essentiel pour nous, ils semblent toujours l'être dans leurs chefs-d'œuvre admirables. Rien donc, vous le voyez, ne s'oppose à ce que nous trouvions, dans nos études de cette année, les moyens de cette éducation esthétique qui est le but essentiel auquel nous visons dans ce cours littéraire.

En allant visiter ensemble ce musée de la littérature allemande je m'offre, messieurs, de vous servir d'*exégète* ou de *cicérone* (1). N'allez pas croire cependant que je veuille me mettre entre vous et les objets d'étude pour vous imposer mes idées, mes sentiments, mes convictions ou mon autorité. Selon moi l'enseignement doit conserver à l'art

---

cessaire de corriger l'usage toutes les fois que de graves inconvénients résultent de la confusion des idées engendrée et entretenue par l'obscurité des termes. Lorsque Barnave fit adopter la proposition de consacrer l'église de Sainte-Généviève aux *grands hommes*, il eût été convenable de préciser ce que la nation entendait par *grands hommes*. Alors on n'aurait pas vu à quelques jours de là, sur le rapport de Chénier, décerner les honneurs du Panthéon à Marat.

A côté de la distinction que nous venons d'établir entre les hommes de génie et les grands hommes, nous pouvons encore en établir une autre entre les grands caractères, au point de vue de la morale, et les beaux caractères, au point de vue de l'esthétique. En effet, on peut être un grand homme comme Caton, sans être en même temps un beau caractère comme Socrate ou Cervantès, tout comme dans la vie privée on peut être un homme très-respectable, sans être pour cela un homme aimable et réciproquement. Combien de grands hommes dans l'histoire, pour devenir des caractères beaux, au point de vue de l'esthétique, auraient eu besoin, sur la recommandation de Socrate, d'aller plus souvent sacrifier aux Grâces !

(1) Les anciens Grecs appelaient *exégètes* ceux qui étaient chargés de donner aux étrangers qui visitaient les villes, les places publiques et les temples, les renseignements et les explications de tout genre sur les curiosités et les œuvres de l'art. Ces exégètes ont eu chez les Italiens modernes le nom de *Ciceroni* (Cicérons) soit à cause de la volubilité de leur élocution, soit à cause de leur érudition dont, dans la tradition populaire, Cicéron était le type comme Virgile était celui de la poésie et de la magie. Un parfait Cicérone devrait être un homme versé dans l'histoire locale, dans l'archéologie de l'art et un connaisseur plein de goût en fait de peinture et de statuaire. Mais comme des charlatans et des valets d'auberge se donnent aussi la qualification de Cicérone, ce nom a pris de nos jours en Italie une signification quelque peu défavorable.

Digitized by Google

et à la science le caractère objectif et impersonnel qui leur est propre. L'enseignement comme la science ne tirent pas leur valeur de l'autorité de celui qui les donne, mais de la vérité qui en fait le fond. Et voilà précisément ce qui m'inspire quelque confiance, au moment d'entreprendre la tâche si difficile que je dois remplir. Pour vaincre mon hésitation, je me dis à moi-même : Va toujours ! le professeur sera naturellement éloquent s'il commente les grandes pensées et les sentiments sublimes exprimés dans les œuvres des hommes de génie. Va toujours ! dans cette enceinte il ne s'agit pas d'autorité, on ne vient pas non plus ici pour admirer le talent de l'homme, mais pour s'instruire et pour s'édifier par la contemplation des beautés éternelles. Ces raisons me rassurent et m'encouragent. Cependant, pour réussir pleinement dans ma tâche, puissent les forces et les qualités nécessaires ne pas me manquer, et puissé-je, en outre, comme par le passé, trouver un soutien suffisant, un encouragement continuel dans l'attention bienveillante que vous voudrez bien, messieurs, me prêter dans ces leçons.

---

Digitized by Google

# GUÉMAR,

## OBER-BERGHEIM, RIBEAUVILLÉ

## ET LEURS CHATEAUX.

*Suite et fin* (*).

Une vieille légende de Rappolstein, citée dans l'*Album alsacien* de 1838, et qui donna lieu à un poème allemand mort-né il y a bientôt vingt ans, rapporte que sous Frédéric Barberousse le châtelain de Rappolstein, attaqué par ses vassaux de Ribeauvillé, fut lâchement trahi par ses deux fils Wipolt et Ortolff, et bravement défendu par un chevalier nommé Eginolff, amant de sa fille Gertrude. Le châtelain, blessé à mort dans le combat, maudit ses deux fils et bénit, comme de raison, son défenseur Eginolff. La malédiction paternelle porta malheur à Wipolt et à Ortolff. L'un d'eux tue son frère dans une partie de chasse, puis, accablé de remords, va se faire tuer à la croisade. Gertrude, restée seule héritière des domaines du Rappolstein, épouse bien vîte le noble Eginolff, qui devient ainsi la tige de la nouvelle race des Ribeaupierre.

(*) Voir la livraison de janvier, page 34.



Digitized by Google

Cette légende a évidemment trait à Eginolff ou Egénolff d'Urselingen, et expliquerait la tradition rapportée par Schœpflin, d'après laquelle la primitive famille de Rappolstein aurait porté le nom d'*Alten-Kastel*.

Une autre légende ou souvenir plus moderne de l'histoire de cette famille féodale, se rapporte à l'époque où la seigneurie passa à la maison de Deux-Ponts, et est rappelée dans un roman récemment publié.

Le comte Jacques de Ribeaupierre, dernier rejeton mâle d'Egenolff d'Urselingen, n'a que deux filles : Anne et Hélène. Cette dernière épouse le comte Palatin de Birckenfeld. Anne est recherchée en mariage par Ferdinand de Schœneck et par un baron de Bernhold. Elle donne la préférence à Ferdinand de Schœneck. Les noces ont lieu au château de Saint-Ulrich, mais pendant la nuit des noces et pendant le bal que le châtelain donne à cette occasion, des danseurs masqués se présentent, attirent le jeune époux hors de la chambre nuptiale, le tuent, mettent un masque sur son visage et le portent dans la salle du bal. Pendant qu'on s'empresse autour de ce cadavre qu'on prend pour un mannequin, les meurtriers parviennent facilement à s'enfuir, mais bientot Anne de Ribeaupierre, effrayée de l'absence prolongée du nouveau marié, rentre dans le bal et, conduite par un pressentiment fatal, court au mannequin prétendu, enlève le masque et reconnaît son bien-aimé. Aussitôt, mettant sa douleur au pied de la croix, elle prend le voile de religieuse, et abandonne ainsi tout l'héritage de Ribeaupierre à sa sœur Hélène, comtesse de Birckenfeld. Quant à l'assassin de Ferdinand de Schœneck, à l'infâme Bernhold, il a le temps de vendre ses biens, de quitter l'Allemagne, et de se faire renégat au service du Grand-Turc.

Une troisième tradition veut que les deux frères, Wipold et Ortolff de Rappolstein, se soient tués à coups de flèches, l'un étant à une fenêtre du château de Girsberg ou de Stein, l'autre à une fenêtre du château de Saint-Ulrich. Mais cette légende est commune à plusieurs autres châteaux d'Alsace et des bords du Rhin.

Lorsque des châteaux de Rappolstein, au lieu de descendre de suite et à pic vers Ribeauvillé, vous vous dirigez à droite en suivant une des pentes de la montagne, vous découvrez bientôt le charmant vallon de Dusenbach ou Tusenbach, dont la gorge s'ouvre sur la route de Ribeauvillé à Sainte-Marie-aux-Mines. Des ruines de l'effet le plus pittoresque, groupées par étages contre les parois du vallon, dressées

Digitized by Google

sur des rochers à pic, couronnées sur leurs flancs par une belle forêt de noirs sapins, et baignées à leur base par un ruisseau bruissant sur un lit de quartiers de roches, font du Dusenbach une délicieuse halte pour le touriste fatigué de l'escalade des châteaux de Rappolstein. Quelques parties de ces ruines méritent l'attention par l'élégance de leurs détails. Elles attestent d'ailleurs des époques d'architecture fort diverses, et ce n'est pas sans peine qu'on parvient à discerner quelques rudiments des trois âges principaux du style ogival mêlés à des constructions du dix-huitième siècle, plus ruinées encore que leurs ainées. Ce mélange de styles différents, également outragés par le temps ou par les hommes, ajoute d'ailleurs à l'effet des ruines de Dusenbach et leur donne une sorte de mélancolie plus touchante. Il dit toute l'histoire de ce sanctuaire et semble confirmer la tradition de la fondation successive des trois chapelles par divers membres de la maison de Ribeaupierre. Suivant cette tradition, qui s'étaye de quelques titres, et entre autres d'un titre de l'an 1318 (1), la plus ancienne chapelle de Dusenbach devrait sa fondation à Egénolff de Urselingen, en 1179 ou 1209. Elle raconte que le brave chevalier, revenant de la croisade, rencontra, dans le vallon voisin de son castel, un pauvre ermite qu'il résolut d'établir en ce lieu, et auquel il confia la garde d'une petite statuette de la Sainte-Vierge, rapportée par lui du sac de Constantinople. Puis à sa mort, en 1222, il demande à être enterré dans l'ermitage de Dusenbach. Ses fils ou petits-fils, Ulrich IV et Henri de Rappolstein, érigent une seconde chapelle en 1260. Enfin, dans les dernières années du même siècle ou dans les premières du quatorzième, le célèbre Anselme II de Rappolstein, cet audacieux adversaire de deux empereurs, voulant témoigner sa reconnaissance à Notre-Dame de Dusenbach, fit construire la troisième chapelle, non loin du lieu dit *Hirtzsprung*, où, lancé à la poursuite d'un cerf qui franchit un précipice, il tomba avec son cheval d'une hauteur de quarante pieds sans se faire aucun mal.

Ces trois chapelles furent malheureusement saccagées et en partie détruites dans le quinzième siècle par une de ces bandes de routiers que l'on désigna successivement sous le nom d'Anglais et d'Armagnacs, et qui, à deux reprises différentes, désolèrent une partie de l'Alsace. Brunon de Rappolstein, après en avoir tiré vengeance en faisant pri-

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, et M. DE GOLBÉRY, *Antiquites d'Alsace*, p. 11.

Digitized by Google

sonnier Harleston, chef de cette bande, et en retenant dans le donjon du *Hoh-Rappolstein* malgré toutes les réclamations et les menaces du roi Richard II d'Angleterre, de l'empereur Wenceslas et même du Pape Urbain VI, fit restaurer les chapelles de Dusenbach ; et son successeur, Maximin II, ajouta en 1498 à leur ornementation. Les Suédois se chargèrent, dans le dix-septième siècle, d'achever l'œuvre des Armagnacs, et enfin les dernières réparations et reconstructions de Dusenbach trouvèrent dans les terroristes de 93 les continuateurs de l'œuvre de vandalisme des soudards vagabonds d'Edouard-le-Noir et des lansquenets fanatiques de Gustave Horn.

C'est à Dusenbach que se célébrait naguères, sous l'invocation de Notre-Dame et sous le patronage des seigneurs de Ribeaupierre, la fête annuelle des musiciens d'Alsace. Tous les musiciens, depuis les vallées des Vosges jusqu'au Rhin, et depuis la forêt de Haguenau jusqu'à la montagne de *Hauenstein* (entre Bâle et Soleure), reconnaissaient pour leur sire les barons de Rappolstein. En vertu de cette suzeraineté que plusieurs diplômes impériaux, et entre autres un titre de 1481 de l'empereur Fréderic III, (1) sanctionnèrent, ces derniers avaient le titre de *Roi des Ribauds* (*Geyer und Varender Lute Kœnig*, roi des violons et vagabonds). Il y avait en outre un office ou sous-fief relevant du roi des violons, office qui donnait à son tenancier le titre de *Pfeiffer-Kœnig*, (roi des fiffres). Enfin un tribunal, *Geiger-Gericht*, était établi au château de Saint-Ulrich, et connaissait non-seulement des contestations survenues entre les musiciens et les baladins de toutes sortes, sur les terres de Ribeaupierre, mais aussi de tout ce qui pouvait les concerner dans toute l'étendue de l'étrange suzeraineté spécifiée plus haut. Ce droit des Ribeaupierre leur fournit souvent l'occasion ou le prétexte de se mêler des affaires des seigneurs leurs voisins, car ils affectaient de prendre au sérieux leur titre de roi des Ribauds et prétendaient être les protecteurs légaux, partout les seuls juges et maîtres de tous les musiciens, baladins et pâtres d'Alsace, à quelque baronnie ou ville libre qu'ils pussent appartenir.

On a cherché de nos jours à ressusciter ce *Pfifferstag* de Ribeauvillé. Mais le pèlerinage de Dusenbach, en cessant d'être l'objet d'une

---

(1) M. DE GOLBÉRY, *Antiquités d'Alsace*, page 13.

Digitized by Google

fête religieuse et féodale, n'est plus que l'occasion de quelques parties de plaisir plus ou moins bruyantes et animées.

Il y a quelques années, un touriste qui visitait Dusenbach rencontra dans ses belles ruines, au lieu des baladins du moyen-âge, une jeune artiste, assise dans la pose poétique de Corinne, mais tenant un pinceau en place d'un luth. Elle retraçait sur la toile ces ogives et ces rochers, ce vallon frais et souriant, cette solitude si pittoresque, que sa beauté, sa grâce, son talent, faisaient apparaître plus pittoresque encore. Cette toile où la manière de *Morgenstern* se laisse reconnaître, a dû être vue depuis par le monde artistique de l'Allemagne et semblait promettre un noble avenir à l'aimable peintre qui ne craignait pas de quitter la vie comfortable des grandes villes pour aller courageusement, seule, et à pied, demander des inspirations à nos romantiques Vosges.

Les restes du prieuré de Dusenbach ont été achetés récemment par le Père Lacordaire, et ils appartiennent aujourd'hui aux *Dominicains de France*, comme l'apprend une inscription gravée sur le mur extérieur de l'une des chapelles. Ainsi le vieux sanctuaire des moines Augustins est devenu, soixante ans après la révolution française, la propriété de l'ordre célèbre qu'ils jalousaient au seizième siècle, et ces chapelles renversées par les soldats du Lion luthérien du Nord, vont bientôt peut-être se relever à la voix de l'un des plus éloquents défenseurs modernes de la foi catholique.

En suivant la pente du vallon de Dusenbach on descend, en moins d'un quart d'heure, dans la belle vallée de Ribeauvillé, et par une large route d'où la vue s'élève à gauche sur les trois châteaux de Rappolstein, à droite sur le château de Bilstein, on arrive en suivant le cours tapageur et tout alpestre du *Streng-bach*, devant les vastes manufactures et élégantes *villas* qui servent aujourd'hui de faubourg à l'ancienne ville féodale de Ribeauvillé.

Ce château de Bilstein, dont il vient d'être fait mention, la domine de haut comme les châteaux de Rappolstein, placés en regard, de l'autre côté de la vallée. C'était un aleu de la maison de Dagsbourg-Eguisheim, passé par les femmes aux ducs de Lorraine, et par eux donné d'abord en fief, puis vendu aux comtes de Horbourg. Le plein-cintre et la primitive ogive s'y marient au milieu des grandes roches, des broussailles et des sapins. Schœpflin, Belhomme, et M. de Golbéry citent des faits qui semblent donner au château de Bilstein la

Digitized by Google

triste destination de prison : mais il est peu de *burgs* qui n'aient servi à détenir quelques prisonniers. Les comtes de Horbourg firent probablement enfermer de préférence à Bilstein ceux de leurs ennemis qu'ils pouvaient prendre ou surprendre, parce que ce castel était de plus difficile accès que leurs autres manoirs féodaux. Ce n'est pas d'ailleurs à Bilstein, comme le reconnaît M. de Golbéry, que l'infortunée maîtresse de l'incestueux évêque de Toul, Malher de Lorraine, fut retenue prisonnière, mais bien dans les cachots de Bernstein au-dessus de Dambach. (1) En 1397 Bilstein, ainsi que les autres châteaux des comtes de Horbourg, passa par mariage à la maison de Wurtemberg. Assiégé en 1636 par les troupes impériales aux ordres du comte de Schlick, ce vieux castel, quoique défendu énergiquement par une garnison wurtembergeoise, composée de soldats montbéliardais, fut pris et démantelé.

Ribeauvillé, ou Rappoltsweiller, *Rappolti-Villa*, *Radberto-Willare* a droit comme Bergheim à une généalogie romaine et francique. On trouve souvent à Ribeauvillé des médailles impériales, surtout de l'époque des Antonins. La source d'eau chaude qui, au dire d'Irénée (2) (en 1518), de Schœpflin et de Grandidier, existait en ce lieu offre une nouvelle probabilité en faveur de l'origine romaine, car on sait avec quel soin les Romains recherchaient, pour établir soit des bains publics, soit des *Villas*, toutes les sources salutaires des pays conquis ou colonisés. Comme les documents ne font pas connaître l'existence d'un *pagus* dans cette partie de la frontière sequanaise, il y a lieu de conseiller aux généalogistes de Ribeauvillé de se contenter d'une *Villa*. Et peut-être cette *Villa* était-elle la même que celle de la mosaïque de Bergheim, car les domaines des grands seigneurs gallo-romains avaient souvent plusieurs lieues d'étendue, et se composaient de manoirs et dépendances espacés assez loin de l'habitation principale. Quoiqu'il en soit de cette origine romaine le nom de *Rappolti-villa*, mentionné dans les titres du onzième siècle, assigne évidemment à Ribeauvillé la même origine franco-germanique que celle du Hoh-Rappolstein ou *Rappolti-Petra*. Il est fort admissible que dans le septième ou le huitième siècle l'un et l'autre de ces lieux durent leur nom à un Leude franck ou à un noble Burgonde, du nom de

(1) RICHER de Senones, livre III, chap. 2.

(2) IRÉNÉE, *Exégèse Germanica*, liv. VIII, chap. IV, page 307.

Digitized by Google

Rappolt, possesseur à n'importe quel titre ; lequel Rappolt aurait eu pour successeur Widdon ou Utton, peut-être Eddon, évêque de Strasbourg en 734. Dans cette hypothèse le domaine dont il s'agit aurait suivi le sort de *Gosmar* (Guémar) et aurait, comme ce dernier, été cédé par Widdon ou Eddon à Fulrade, abbé de Saint-Denis. L'état civil de Ribeauvillé, pendant la période qu'aucun texte n'éclaire, serait ainsi indiqué, mais il resterait à apprendre comment ce domaine de Rappolt, soit qu'il ait été cédé au célèbre accapareur des domaines d'Alsace dans le huitième siècle, soit qu'il ait continué à être possédé par les descendants de ce Rappolt, et entre autres par Sigefroy et son fils Altmannus (1), a pu passer à titre de domaine de famille aux empereurs saliques, comme le témoigne la charte de l'empereur Henri IV de 1084, déjà citée. Y aurait-il donc identité entre Conrad de Rappolstein, qui, au dire de Speckle, coupa en deux, d'un revers de sa bonne épée, un géant sarrasin et l'empereur Conrad auquel un fait semblable est attribué ? Mais dans ce cas il ne s'agirait plus de Conrad III, malgré les apparences en sa faveur que donne la croisade de 1148 et le siège de Damas, et il faudrait remonter à Conrad II, seul empereur de ce nom, qui, né d'une femme de la maison d'Alsace (Adélaïde d'Egisheim), pourrait fournir un argument spécieux en faveur de la descendance de Rappolt et de l'origine patrimoniale des domaines de *Rappolti-petra* et *Rappolti-villa*, concédés par l'empereur Henri IV à l'évêque de Bâle. Il est vrai que Conrad II n'ayant pas été à la croisade, le grand coup d'épée au Sarrasin, raconté par Speckle, deviendrait tout au plus un grand coup d'épée à quelque rebelle italien, et le siége de Damas devrait se métamorphoser en le siége de Milan.

Toujours est-il que depuis la cession de Henri IV à la suzeraineté des évêques de Bâle et depuis l'inféodation de ces derniers à Egénolf d'Urselingen, Ribeauvillé et *Hoh-Rappolstein* suivirent la même fortune, du moins quant au seigneur féodal, mais non quant à la destinée particulière à chacun d'eux ; car à mesure que le *Burg* perdit de son importance, le village couché à ses pieds vit croître la sienne. Si bien que dès le treizième siècle il devint une ville. (2) D'aprés une investiture de l'an 1371 cette ville en formait même quatre, ce qui

(1) M. DE GOLBÉRY, *Antiquités de la Haute-Alsace.*

(2) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata.*

Digitized by Google

voulait dire quatre quartiers ou plutôt quatre fiefs ou sous-fiefs différents. D'après un titre de 1298, près d'un siècle auparavant, on distinguait déjà deux villes à Ribeauvillé, la *vieille* et la *nouvelle* et le village d'Oberdorf contigu à cette dernière. Ce village d'Oberdorf devint plus tard la ville haute. Schœpflin cite encore un autre titre par lequel Jean et Anselme de Rappolstein distinguent en *Obere-Dorf* et *oppidum Rappollzwilr*, ce qui prouve que la ville basse ou un des quartiers de la ville basse, fut entouré de murs avant la ville haute. (1)

Ce fut cet *oppidum Rappolzwilr* ou ville inférieure de Ribeauvillé qui en 1287 eut à supporter l'assaut des contingents de Colmar et de Kaysersberg aux ordres de Herrmann de Baldeck. Ce lieutenant de Rodolphe de Habsbourg ayant échoué contre Hoh-Rappolstein s'en vengea sur Ribeauvillé et sur Bergheim. Les troupes de l'empereur, après s'être peu après brisées sous ses yeux contre le même *Burg*, excercèrent les mêmes vengeances sur les parties des domaines de Rappolstein qu'elles rencontrèrent à portée de leurs coups. Il y a lieu de croire que ce fut après ces deux sacs de Ribeauvillé qu'Anselme résolut de faire entourer de murs le quartier ouvert qui prit alors le nom de *ville nouvelle*. Cinq ans après, cette nouvelle ville fut de rechef, en 1298, attaquée et brûlée par les soldats de l'empereur Adolphe de Nassau, aussi malencontreux que ses deux devanciers contre le Haut-Rappolstein.

Peut-être aussi la fortification distincte et successive des quartiers de Ribeauvillé et cette subdivision en quatre villes doit-elle être attribuée aux partages et aux rivalités des membres de la famille de Rappolstein. Rodolphe de Habsbourg et après lui Adolphe de Nassau favorisèrent ces rivalités, qui étaient un moyen de diminuer la puissance de leur turbulent ennemi Anselme de Rappolstein. En donnant l'investiture des domaines de cette famille à ses divers membres et en essayant de faire vivre côte à côte en ennemis l'ambitieux Anselme et ses frères, ils pouvaient espérer réduire à l'impuissance les mauvais vouloirs du premier, et mettre en quelque sorte garnison impériale dans ses domaines. Cette dérogation au système de communauté usité entre les nobles Alsaciens de même sang, aurait sans doute eu le résultat qu'ils en attendaient, si Anselme, tantôt par l'ascendant de son caractère, tantôt par la violence, n'avait su

(1) Schœpflin, *Alsatia illustrata.*

Digitized by Google

forcer ses frères à faire cause commune avec lui et à lui remettre les parties du domaine commun qui leur avaient été confiées par investitures impériales.

Au surplus ces diverses enceintes de Ribeauvillé et les aggrandissements successifs de la ville seigneuriale ne l'empêchèrent pas d'être à diverses reprises encore occupée par l'ennemi. En 1389 et en 1395 les Strasbourgeois et leurs alliés se vengèrent aussi sur cette ville des torts de Brunon de Rappolstein. Ils n'occupèrent toutefois que deux des quartiers fermés et se montrèrent plus miséricordieux envers les habitants que leurs devanciers de 1287 et de 1293.

D'après la chronique de Colmar le chœur de la grande église de Ribeauvillé aurait été fondé en 1284. Cette église dont la nef est un monument assez médiocre de la troisième époque ogivale et a subi plusieurs restaurations de mauvais goût, avait un caveau destiné à la sépulture des seigneurs de Rappolstein. On conserve dans cette église, depuis la destruction de Dusenbach, la statuette d'argent rapportée d'orient par le croisé Egénolf Ier de Rappolstein, (Urselingen).

Une autre église, celle des Augustins, moins grande mais plus remarquable sous le rapport de l'art, sert aujourd'hui de chapelle au couvent des sœurs de la Providence. Sa nef, ses baies et sa porte latérale offrent des détails de style ogival fort dignes d'intérêt. L'ensemble peut remonter au quinzième siècle, ou à la fin du quatorzième. Ce fut Henri de Rappolstein qui en douze cent quatre-vingt-dix-sept fonda le monastère des Augustins de Ribeauvillé. De ces cloîtres, restaurés depuis trente-cinq ans environ, sortent aujourd'hui toutes ces pieuses et modestes institutrices si justement recherchées et vénérées dans la plupart des communes catholiques de l'Alsace, où elles dirigent avec tant de zèle et de charité les écoles primaires de filles.

La ville de Ribeauvillé n'a jamais pu obtenir, comme la plupart des autres villes alsaciennes de son rang, ni l'immédiateté impériale, ni les franchises municipales, mais sous le gouvernement de ses seigneurs elle parvint à un développement rapide et à une grande prospérité. Elle s'enrichit du treizième au seizième siècles par l'établissement successif dans ses murs d'un grand nombre d'habitants des villages détruits de *Reggen-hausen*, d'*Altenheim* et d'*Ellenweiler*. Une famille noble, qui avait nom *Humberg* ou *Humburg*, posséda des biens dans ce village d'*Ellenweiler* et vint par la suite résider à Ribeauvillé.

Digitized by Google

*Ellenweiller* avait aussi un couvent de Dominicaines, qui disparut vers la fin du seizième siècle, probablement sous le souffle ou par l'effet des troubles de la Réformation.

Le nouveau culte fut inauguré dans la seigneurie de Ribeaupierre en 1563, sous la protection d'Egénolff III (1) de Rappolstein, par Georges Palmarius de Staufen. Ulrich, père d'Egénolff, parait avoir, dès les premiers temps, embrassé secrètement les doctrines prêchées dans son château de Saint-Ulrich par Mathias Erb. Toutefois Ulrich et après lui Egénolff III ne cherchèrent pas à interdire l'exercice de la religion catholique dans la seigneurie, ce dernier se borna à ouvrir sa chapelle aux ministres de la réformation et à favoriser leurs essais de prosélytisme. Ces essais restèrent sans succès auprès de la majorité des bourgeois de Ribeauvillé, comme auprès de ceux de Bergheim et de Guémar, quoique le curé de Guémar, Jean Jud, eût été le premier à donner l'exemple du changement de religion. Les familles des tenanciers et employés du seigneur féodal furent en général les seuls qui imitèrent l'exemple de ce dernier. La paix de Westphalie et l'avènement de la maison de Deux-Ponts à la succession de Rappolstein contribuèrent d'ailleurs à maintenir la religion catholique dans la seigneurie. Aujourd'hui les Protestants ne font guères que le tiers de la population de Ribeauvillé, mais ils en composent, à peu d'exeptions près, la classe riche ou aisée.

Ces premiers temps du changement du culte des seigneurs de Rappolstein furent d'ailleurs marqués à Ribeauvillé, comme presque partout à cette époque, par des scènes de troubles et de violence. Les guerres de religion ont cela de commun avec les guerres sociales qu'elles ne permettent guères aux chefs de maîtriser les mauvaises passions des inférieurs. Toutefois la vive impulsion donnée aux intelligences dans ce siècle remarquable suscita aussi à Ribeauvillé quelques écrivains distingués, parmi lesquels Luck, auteur d'un manuscrit intitulé: *Annales Rappolsteinenses*,(2) et quelques théologiens, zélés sectateurs de Luther, de Zwingle et d'Œcolampade. Parmi ces derniers Léon Jud, fils de ce curé de Guémar dont on vient de faire mention, se montra prédicateur véhément, et attacha son nom à l'histoire de la réforme Zwinglienne. Son neveu, Jean Schmidt, ou comme on l'appelait, *Fabricius*

(1) M. de Golbéry, *Antiquités d'Alsace.*

(2) Horrer, *Dictionnaire d'Alsace.*

Digitized by Google

*Montanus*, auteur d'un petit poème sur Guillaume-Tell et d'un autre ouvrage en vers latins sur les forêts, peut aussi, quoique né à Ober-Bergheim, être revendiqué par Ribeauvillé comme une des étoiles de sa pléiade littéraire au seizième siècle.

Dès le treizième siècle les sires de Rappolstein s'étaient fait reconnaître par la chancellerie impériale le droit si lucratif au moyen-âge de vendre séjour aux juifs. Ils en usèrent largement et sans tenir aucun compte des réclamations des seigneurs voisins, envieux des bénéfices qu'autorisait ce privilége. L'un des quartiers de Ribeauvillé devint ainsi une petite juiverie, ou *Ghetto* en raccourci. En 1331 l'empereur Louis de Bavière, débiteur de 400 marcs d'argent envers Jean et Ulrich de Rappolstein, leur donna en gage tous les juifs de leurs domaines.(1) L'auteur de l'*Alsatia illustrata* ne dit pas si ces derniers acquittèrent très-joyeusement la dette impériale ; mais ils n'étaient que trop nombreux à Ribeauvillé et dans toute la seigneurie lors de cette fatale année 1349, pendant laquelle la peste noire décima et exaspéra à un si haut degré les populations de l'Europe. Accusés alors à Ribeauvillé, comme à Strasbourg et dans plusieurs autres villes d'Alsace, d'avoir empoisonné les puits, ils périrent en grande partie sous les coups de la populace impitoyable. Malgré cette terrible expérience les juifs, attirés par le désir du lucre, revinrent bientôt à Ribeauvillé en aussi grand nombre qu'auparavant, et tantôt rançonnés par le seigneur et ses officiers, tantôt menacés et battus par les vassaux et vilains, ils surent s'y maintenir jusqu'à leur émancipation de la fin du dix-huitième siècle.

Hoh-Rappolstein, Girsperg et Saint-Ulrich n'étaient pas les seuls châteaux seigneuriaux à Ribeauvillé. Tandis que le premier de ces trois Burgs représente l'époque où les barons féodaux tenaient tête aux empereurs, et que le troisième est un monument de l'élégance artistique de ces mêmes barons déjà plus accessibles aux idées de luxe et de *comfort*, un quatrième château, plus modeste que les autres, plus rapproché de la ville, et la dominant de moins haut, semble caractériser cette époque de transformation où le pouvoir féodal, ennuyé de son isolement dans les *Burgs* de la montagne et peut-être effrayé de cet isolement, chercha à se rapprocher de ses vassaux, à vivre en ami avec eux, et à se créer en quelque sorte un milieu social. Maison

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*.

Digitized by Google

bourgeoise plutôt que manoir seigneurial, entouré de vignes et de jardins, d'un accès facile et riant, ce quatrième château qu'on appelle le *château de Deux-Ponts*, parce qu'il date des princes de cette maison, héritière des Rappolstein, est aujourd'hui un établissement d'instruction publique, changement de destination qui atteste, lui aussi, la suprême victoire de la civilisation moderne sur la hiérarchie féodale.

La ville de Ribeauvillé doit sa prospérité actuelle mais aussi ses misères actuelles à ses fabriques. Ces dernières, en attirant dans ses murs un grand nombre d'étrangers sans autres moyens d'existence que leurs bras, lui ont procuré un bien-être viager que l'on ne saurait méconnaître sans injustice : mais ce bien-être dépend de la continuation des moyens de travail à quelques miliers de bras, il est chèrement payé parfois par des malheurs individuels, par des désordres moraux inséparables d'une trop grande agglomération d'individus dans un étroit espace. Toutefois l'industrie sait guérir les blessures qu'elle fait involontairement, et elle s'applique consciencieusement à les prévenir. La pieuse charité des uns, la philantropie raisonnée des autres, s'unissent à Ribeauvillé comme ailleurs pour venir au secours de ceux des simples soldats de l'industrie qui restent sur le champ de bataille. L'avenir, en résolvant le problème de l'accord permanent du capital et du travail, dissipera, il faut l'espérer, les nuages que des observateurs pessimistes croient apercevoir depuis longtemps à l'horizon du ciel industriel, et ne permettra pas que les habitants de Ribeauvillé, plus ou moins intéressés aujourd'hui aux progrès de leurs fabriques, puissent jamais regretter le temps où leurs ancêtres vivaient, humbles mais résignés, à l'ombre du pouvoir protecteur des burgraves de Rappolstein.

L. Levrault.

---

Digitized by Google

# DOCUMENTS HISTORIQUES.

## I.

## RENOUVELLEMENT DES DROITS ET ARTICLES

DE LA

## MAIRIE OU MOITROSSE [1] DE WINTZENHEIM,

CONVENUS DANS CE VILLAGE,

LE 3 MAI 1557.

(Extrait de l'inventaire des titres de l'abbaye de Remiremont, volume IX, intitulé : *Grandes aumônes*. LAYOLLE : *Maisons seigneuriales*, liasse 1re, article n° 7.)

---

Article 1er Il appartient à cette mairie ou moitrosse — neuf hommages nommés les sujets ; chaque hommage doit avoir neuf journaux et doit payer, à la première journée de la dite mairie qui se tient à la Saint-Martin, neuf mesures de vin rouge et six deniers, et à l'autre journée de la Purification, six deniers et quatre bichets d'avoine.

Art. 2. Les dits hommes ou sujets doivent tenir indispensablement neuf journées de cette mairie chaque année, le lendemain de la Saint-

---

(1) Fermes, métairies : se monte la dite moitrosse à 36 jors de terre. (Dom JEAN-FRANÇOIS, *Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque*). On trouve encore *moitrieux* pour fermier et quelquefois *moitrosse* pour fermière. En patois on dit : une *moitrosse fome*, une maitresse-femme.

Digitized by Google

Martin, le lendemain de la Purification, le second jour de May et les autres sont à la disposition des dits hommes ou sujets.

Art. 3. Chaque maire doit annoncer les journées toujours huit jours d'avance et auparavant. S'il arrivait que quelqu'un des hommes ou sujets manquât de s'y trouver, après la cloche sonnée, il serait amendé de deux sols ; cette amende doublerait s'il en différait le paiement jusqu'à la journée suivante.

Art. 4. Si quelque homme ou sujet, non domicilié à Wintzenheim, ne se trouve pas après avoir été mandé, le maire ne doit plus le chercher chez lui, mais il peut prendre un petit bâton [1] et se transporter dans ses héritages pour le mander une seconde fois ; et si alors il ne comparaît pas, il sera amendé du double.

Art. 5. Si un des dits hommes ne s'y trouvait et refusait absolument de s'y trouver, le seigneur de la mairie avec le châtelain du Girsberg peut se saisir des biens dépendants de la dite mairie qui appartiennent à cet homme. Le châtelain de Girsberg doit être le protecteur de cette mairie, et en cette qualité on lui doit, chaque année, six sols et, en outre, un denier dont il achète une bourse pour serrer ces six sols.

Art. 6. A la journée de la Purification on doit donner de l'avoine aux chevaux du châtelain.

Art. 7. Quand le maire a besoin du châtelain, celui-ci doit se rendre à Wintzenheim, lui troisième, et le maire doit leur donner à boire et à manger sans qu'il leur en coûte quelque chose.

Art. 8. Le maire doit donner, pour chaque cheval, un demi-bichet d'avoine, et le châtelain doit aider le maire à se saisir des biens de ceux qui sont désobéissants, et pour son salaire le maire lui doit quinze sols et un denier.

Art. 9. Si le châtelain refusait ses services au maire, il perdrait et serait frustré de ses droits.

Art. 10. Cette mairie a tel droit que si l'un des hommages perdait quelque chose des biens qui en dépendent, il serait obligé de remplacer de ses propres biens ce qu'il aurait perdu.

Art. 11. La maison, appartenant à cette mairie, doit être bien en-

---

[1] Le bâton n'est pas toujours le signe de la tradition, de la renonciation ou de la dépendance. Il est souvent le sceptre, le signe du commandement. — (MICHELET, *Origines du droit français, cherchées dans les symboles et formules du droit universel*, page 128.)

Digitized by Google

tretenue, sinon les hommes ou sujets pourront ne pas s'y trouver pour rendre la justice.

Art. 12. Quand le maire veut admodier quelques héritages dépendant de cette mairie, il doit se faire assister de deux sujets comme témoins, auxquels il délivrera deux deniers.

Art. 13. Le maire, après la tenue de la première journée, doit donner à boire et à manger aux hommes ou sujets.

Art. 14. A la tenue de la seconde journée, le maire, en recevant d'eux neuf sols, leur donnera pareillement du bouilli, du rôti en suffisance.

Art. 15. Le maire doit prendre de chaque homme six deniers pour la messe de Saint-Martin, ce que l'on appelle les deniers du potaige. (1)

Art. 16. Il perçoit pareille somme à la Purification, ce qui s'appelle *denier de Saint-Thomas*. S'il convenait que les hommes ou les sujets dépensassent plus de neuf sols, le maire pourrait leur faire payer le surplus.

Art. 17. Celui des hommes ou sujets qui jouirait d'un hommage entier serait tenu de payer dix sols aux autres et cinq sols aux dits hommes, et il doit donner sa déclaration des droits de la dite mairie lorsqu'il est nécessaire.

Art. 18. Les hommes qui seront domiciliés à Wintzenheim prendront cinq mesures de vin rouge, afin qu'ils soient exacts à aider le maire lorsqu'il en a besoin.

Art. 19. S'il manque de les avertir de la tenue d'une journée, huit jours avant, ils peuvent ne pas s'y trouver s'il leur plaît, et il n'y a point d'amende pour eux.

Art. 20. Le maire perçoit annuellement, au terme de Saint-Martin, cinq mesures de vin rouge, pour le rendre plus attentif aux affaires de sa mairie.

---

(1) Du potage : *potagium. Maxime vero dicitur de pisis, fabis aliisque ejus modi leguminibus, exquibus juscula conficere solebant.* (DUCANGE, *gloss.*) Peut-être un potage composé de pois, fèves, lentilles.

Digitized by Google

## II.

# FRAGMENT D'UNE TRANSACTION

### FAITE EN 1339,

ENTRE

### MARQUARD, SEIGNEUR ABBÉ DE MUNSTER

ET

### JEANNE DE VAUDEMONT, ABBESSE DE REMIREMONT,

SUR LA PORTION INDIVISE DES CHAUMES.

*(Extrait d'un registre d'inventaire des archives du chapitre de cette dernière ville.)*

---

L'abbé peut faire venir ses sujets à la corvée ; chaque habitant est obligé de servir trois jours avec la bêche ; deux avec la hache ; un avec la charrue ; deux avec la faux et un avec un cheval. Le sergent les avertira auparavant et il prendra autant de pains qu'il y a d'habitants à la corvée : les pains seront de telle grosseur qu'on en pourra faire trente d'un sac, on en donnera un à chaque ouvrier dans le lieu qu'on les fera avertir (de se trouver). Si le valet de ville vient à perdre un de ces pains, il sera destitué de sa charge, ou il payera quinze livres.

Quand on avertira le dimanche pour venir à la corvée, les ouvriers pourront venir quels jours ils voudront de la semaine, hormis le samedi. Ils ne pourront travailler que sur les terres de l'abbaye, et s'ils négligent de faire leurs devoirs, ils seront punis d'une amende de soixante schellings. Ils se trouveront de bon matin au travail et finiront lorsqu'on sonnera les vêpres. Ceux qui payent cens à l'abbaye,

Digitized by Google

sont exempts de corvées, mais ils doivent sur-le-champ quatre phennings à l'offrande pour marque de leur affranchissement.

Les gens affranchis suivent la race de leur mère et non pas celle du père: à leur mort on sonnera pour eux toutes les cloches et après l'enterrement ils donneront un cierge à l'église et le receveur de l'abbé prendra la meilleure pièce de bétail ou des meubles des défunts.

Il a un pêcheur qui lui doit pêcher trois heures par semaine à la corvée. Il doit être habillé deux fois par an par le seigneur abbé, de même que les autres domestiques.

Personne ne peut pêcher sans la permission du seigneur abbé, à l'exception des personnes censables, lesquelles doivent donner au pêcheur tous les bons poissons qu'elles pourront prendre, et chaque habitant peut prendre quelques poissons blancs à la main et non autrement.

Personne ne doit chasser aux oiseaux ni aux bêtes fauves, et si l'on tue un sanglier ou un ours (1) on doit la hure au seigneur abbé.

Le pêcheur de l'abbé a le droit de pêcher et au-delà des chaumes dans les eaux de la dame abbesse de Remiremont, (2) jusqu'au pont, mais s'il jette sa ligne au-dessous du pont, il est à l'amende due à cette dame.

Le bétail du seigneur abbé peut aller sur les chaumes. S'il y passe l'hiver il pourra y mettre une pièce de bétail quand la dame abbesse en mettra deux. (3)

(Communication de M. Richard, bibliothécaire à Remiremont).

---

(1) Le dernier animal de cette espèce qu'on aperçut dans les Vosges fut tué en 1709, dans la forêt de Bussang.

(2) Cette défense faite au pêcheur du seigneur abbé de Munster de pêcher dans les ruisseaux, descendant des montagnes appartenant au chapitre de Remiremont, est rappelée dans la description des monuments du département du Haut-Rhin, page 31, de mon savant confrère, M. de Golbéry.

(3) Depuis un temps immémorial, dit un mémoire pour les maire et habitants de la Bresse contre le domaine de l'Etat, les ducs de Lorraine étaient en possession des *chaumes*, immense étendue de gazon qu'ils laissaient à bail à des fermiers de cette commune, de celles de Gérardmer et de plusieurs autres villages voisins. Au milieu des vastes pelouses de ces plateaux alpestres s'élèvent d'humbles habitations connues sous le nom de *choff*, pour abriter le bétail pendant les chaleurs de l'été et y fabriquer et y faire fabriquer des fromages, dits de *vachelin*, par des



Digitized by Google

ouvriers ou des domestiques appelés *Marquaires*. On remarque sur la montagne du *Honec*, élevée de 1366 mètres au dessus de la mer et dont le manteau de neige, en hiver, domine ces pauvres demeures abandonnées, quand arrive le triste mois de novembre, un vaste terrain que ne réjouit la vue d'aucune fleur et qui est indiqué cependant dans plusieurs cartes et dans un grand nombre d'actes déposés dans les archives de la Bresse, sous la dénomination de *Haut-des-fées*, parce que, suivant la tradition, écho des vieux jours, aucuns y virent maintes fois de gracieuses fées y dansant aux doux rayons de la lune, pendant les fraiches nuits de l'été. (Voir notre ouvrage intitulé : *Traditions populaires*, *Croyances superstitieuses*, *Usages et Coutumes de l'ancienne Lorraine*, in-12, Remiremont 1848).

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

—

ALSATIA, *Jahrbuch für elsässische Geschichte, Sage, Alterthumskunde, Sitte, Sprache und Kunst, im Vereine mit befreundeten Schriftstellern, herausgegeben von August Stœber, 1853, (mit einem lithographirten Blatte). Mulhausen, Risler, 1852, 8°, 307 pp.*

M. Stœber poursuit avec persévérance la bonne et utile pensée de réunir en un recueil annuel les opuscules et les travaux inédits de quelques uns de ses amis, s'occupant, comme lui, de notre histoire provinciale. Voici la quatrième fois que l'*Alsatia* paraît avec la nouvelle année, et, à chaque volume, le zèle des auteurs et la sympathie du public semblent s'accroître, d'un côté, pour rendre ces étrennes plus attrayantes, de l'autre pour leur faire l'accueil qu'elles méritent si bien. On reproche toujours à notre temps ses préoccupations égoïstes, ses entraînements prosaïques vers les intérêts matériels, son indifférence pour l'art, pour la science désintéressée, pour les souvenirs du passé. A entendre ces plaintes, on dirait que tous les esprits se sont fermés aux plaisirs de la pensée, et que l'ardeur des intérêts de chaque jour a flétri, desséché et tué jusqu'aux derniers sentiments de cette noble piété qui est due aux choses d'autrefois. Cela n'est-il pas injuste? Et ces reproches ne ressemblent-ils pas aux doléances misanthropiques des gens qui, faute de comprendre leur époque, regrettent toujours *le temps passé?* Eh, mon Dieu! le temps passé a été ce qu'est le temps actuel! Et d'abord, il a été aussi le temps présent, et les gens d'alors pleuraient déjà celui qui l'avait précédé comme ayant été meilleur, plus doux, plus affectionné aux jouissances de l'esprit, plus tendre aux émotions du cœur, plus fidèle au culte des souvenirs. Alors déjà on entendait dire que la science,

Digitized by Google

l'art, le travail consciencieux n'obtenaient que la froideur ou le dédain du public, si bien qu'en remontant, par le regret, d'âge en âge, on trouvait nécessairement que les œuvres de la pensée n'avaient jamais été mieux appréciées, goûtées et récompensées qu'aux époques ténébreuses et vides où il n'y avait, ni art, ni science, ni littérature. Voilà comme on raisonne pourtant quand on ne veut pas voir clair dans son temps et qu'on exige de lui plus qu'il ne doit équitablement donner.

Soyons juste envers notre époque, et ne la dénigrons pas à plaisir au profit d'aucune autre. Elle donne à qui sait les mériter, son salaire et sa récompense. Est-ce qu'elle n'achève et ne restaure pas nos vieilles églises? Est-ce qu'elle ne conserve pas nos vieux monuments nationaux? Est-ce qu'elle ne réunit pas avec un soin filial nos anciens livres dans ses bibliothèques ? Est-ce qu'elle ne recueille pas avec vénération dans ses musées les débris des siècles écoulés ? Elle a partout des mains pieuses et attentives qui sauvent ce qui est digne d'être conservé, et souvent même ce qui ne l'est pas. En quel temps a-t-on publié plus de livres sur l'histoire, sur l'art, sur l'archéologie, sur les institutions, sur la liguistique et le reste? C'est pourtant notre temps qui les achète et les paie, vraisemblement parce qu'il les aime et les lit. Quel temps a eu comme le nôtre ses comités historiques, ses sociétés d'antiquaires, ses inspecteurs de monuments, ses paléographes officiels et attitrés, ses archivistes, ses bibliothécaires, ses conservateurs de musées, tous, ou presque tous, honorés, rétribués et décorés? Tout cela vaut la peine qu'on le remarque et surtout qu'on soit juste.

Chez nous, même, en Alsace, de quoi nous plaignons-nous? A quelle époque a-t-on plus fait pour la célébration du passé, pour notre histoire provinciale, pour les souvenirs qui sont notre gloire et notre prédilection? Prenons seulement l'année qui vient de finir. M. Klotz a achevé sa grande restauration du chœur roman de Notre-Dame de Strasbourg; MM. Bœswilwald, Cron et Brion ont rebâti la chapelle de Saint-Nicolas de Niedermunster, restauré et dégagé l'église d'Andlau; MM. Bœswilwald et Kammerer ont sauvé de la ruine et assuré pour des siècles la crypte de Saint-Sébastien de Neuwiller; les plans de restauration des églises de Haslach et de Wissembourg sont prêts et vont être exécutés; l'intéressante église ogivale de Soultz (Haut-Rhin), a été restaurée par M. Boltz; les ruines du géant de nos châ-

Digitized by Google

teaux du moyen-âge, du Hoh-Kœnigsburg, ont été étudiées, dessinées et décrites par M. Bœswilwald pour le ministère de l'instruction publique qui publiera, sans doute, ce travail si important pour l'histoire de l'architecture militaire en Alsace; le musée des Unterlinden à Colmar va être classé sous la direction de M. Hugot, et sera peut-être enfin ouvert aux amis de notre histoire, si justement impatients d'étudier ses richesses; M. Petit-Gérard continue à rétablir les admirables verrières de la cathédrale de Strasbourg et décore plusieurs églises de ses compositions originales; M. Dorlan continue, avec autant d'intelligence et de sagacité que de sacrifices et d'efforts, à compléter son précieux médailler alsacien; sans compter tant d'autres collecteurs zélés et infatigables, que nous ne pouvons nommer, qui arrachent de tous les côtés à la destruction les livres curieux, les gravures rares, les meubles vénérables, les armes antiques, les tableaux singuliers, les sculptures charmantes, enfin tous les témoignages de la vie, des mœurs, et de l'art du passé. Voilà pour la conservation réelle, effective des choses de la vieille Alsace.

Et dans le domaine de l'idée, de l'étude, des recherches, avons-nous moins fait? M. de Bussière a donné une *Histoire de la guerre des paysans;* l'abbé Guinot, les *Saints du val de Galilée;* l'*Alsace illustrée* de Schœpflin, traduite par M. Ravenèz, a été terminée; M. Piton publie son *Panorama historique et pittoresque de Strasbourg;* M. Stoltz a achevé son *Ampélographie rhénane;* M. Wackernagel a fait paraître les *Diplômes relatifs aux droits de l'evêque de Bâle et de ses ministériaux;* M. Stœber ses *Sagas alsaciennes,* livre capital dont nous parlerons prochainement avec le soin qu'il commande; Anguste Lamey a réédité ses poésies; M. Gustave Muhl a écrit la biographie charmante d'un artiste alsacien du quinzième siècle, Pierre Gereis, organiste de la cathédrale de Strasbourg; M. Trouillat, de Porrentruy, donne les *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle;* M. Daubrée, sa *Géologie de l'Alsace;* M. de Ring, ses *Etablissements romains du Rhin et du Danube*; M. Voulot prépare sa publication de *l'Alsace et de Bâle artistiques;* M. Ravenèz, sa réimpression de l'*Histoire des évêques de Strasbourg* et la publication de la suite encore inédite de cet ouvrage de Grandidier; M. Mossmann, son *Histoire de Colmar;* M. Boyer, ses *Origines de l'histoire d'Alsace;* M. Hugot, son *Histoire de la décapole d'Alsace*, et M. Rothmüller travaille à une nouvelle série de lithographies pittoresques. La *Revue* même, dans laquelle nous écrivons ces lignes, a aussi apporté sa

Digitized by Google

gerbe abondante et utile qui a grossi la moisson due au labeur de nos contemporains, et elle continuera, longtemps encore, nous l'espérons, à réunir les fructueux épis qui, sans elle, resteraient peut-être perdus et ne nourriraient personne.

On le voit, notre temps n'est ni si mauvais, ni si pauvre, ni si indifférent que la malignité irréfléchie affecte de le dire. Il est sympathique à tous ceux qui travaillent consciencieusement, et juste envers tout ce qui est digne de son estime et de son attention. Cette pensée nous ramène tout naturellement à l'*Alsatia* de M. Stœber et au légitime succès qu'elle obtient. Cette publication a modestement pris naissance en 1850, sous le titre de *Neujahrs-Stollen;* c'était alors une petite brochure d'une centaine de pages exclusivement composée par M. Stœber. L'année suivante son étendue était déjà double, et elle s'était conquis pour collaborateurs MM. Schneegans, Muhl et Heitz. En 1852, elle se développait encore et s'enrichissait du concours de M. Ohleyer, et de l'écrivain ingénieux et érudit qui se cache sous le pseudonyme de Christophorus. Enfin, en 1853, c'est un volume charmant et savant que toutes les bibliothèques des amis de l'Alsace réclameront. Comment faire, en effet, pour se passer de ce livre qui, à l'agrément des sujets les plus variés, joint encore la séduction de ne donner que des travaux neufs, des documents inédits, et sur des matières inconnues ou presque ignorées? Car M. Stœber a ce mérite, bien rare parmi nous, d'avoir compris que le moment était venu de quitter les sentiers si impitoyablement battus depuis cent ans, de faire trève aux éternelles redites sur le fonds commun et désormais populaire qu'on est convenu d'appeler l'histoire d'Alsace. Il a senti qu'il fallait rentrer dans l'étude de l'histoire sérieusement, et par les côtés encore inexplorés et qui sont si nombreux, Ajoutons que ses collaborateurs l'ont compris et le secondent parfaitement dans cette voie qui ne peut plus être désertée, sans que l'Alsace coure le risque d'être accusée de demeurer étrangère aux progrès qu'ont fait les sciences historiques depuis trente ans.

L'*Alsatia* de 1853 s'ouvre par une précieuse collection de lettres, toutes inédites, trouvées dans les papiers de Jean-Daniel Salzmann, secrétaire de la chambre des tutelles de Strasbourg. Salzmann avait fondé vers 1762 une société littéraire à laquelle s'étaient successivement affiliés un assez grand nombre d'hommes distingués parmi lesquels on remarque Lerse, Meyer de Lindau, Herder, Lenz, Blessig,

Digitized by Google

Haffner, Turckheim, Ramond, Michaelis, Jung-Stilling et Gœthe, alors tous jeunes étudiants de l'Université de Strasbourg. Les relations littéraires engendrèrent, contre l'usage, de chaudes et fidèles amitiés, et celles-ci firent naître un échange de correspondances dont une partie a échappé à la destruction. Dans cette intéressante collection se trouvent treize lettres de Gœthe à Salzmann; cinq sont écrites de Sesenheim, le théâtre du premier amour de l'auteur de *Faust*, l'heureux et paisible village de Fréderique Brion; trois lettres de Lenz, le rival de Gœthe auprès de Fréderique et des Muses, et qui succomba dans ce double combat de l'amour et de la poésie; une lettre de Wagner que Gœthe accuse de lui avoir volé l'idée de sa tragédie de l'*Infanticide*, et qu'il a châtié en donnant son nom au *famulus* du docteur Faust; quatre lettres de Meyer de Lindau, le célebre médecin et l'auteur de l'opéra de l'*Aveugle de Palmyre;* trois lettres de Michaelis; cinq de Hufeland; une de Ott; et deux de J. D. Schmid. — M. Stœber a fait précéder ces lettres d'une introduction pleine d'intérêt pour l'histoire du séjour de Gœthe à Strasbourg et pour celle de ses condisciples à l'Université ainsi que pour la biographie du vénérable secrétaire de la chambre des tutelles, mort en 1812 seulement, à l'âge de 90 ans. — Après ces lettres, M. Stœber reproduit cinq chants des mineurs de Sainte-Marie-aux-Mines, empruntés au livre, devenu extrêmement rare, des *Berg-Andachten*, imprimé en 1722 à Sainte-Marie même. M. Stœber ne dit point son sentiment sur l'origine de ces chants; cependant nous pensons qu'il ne les considère point comme des inspirations locales, et qu'il n'y voit, comme nous, que des importations de l'Allemagne centrale, faites par les colonies de mineurs qui passèrent de la Saxe dans la vallée de Lièpvre, à la reprise des travaux des mines, au commencement du dix-huitième siècle. — Pourquoi les habitants des neuf communes situées entre Wissembourg et Soultz-sous-Forêts sont-ils encore aujourd'hui désignés sous le nom de Suédois ou de paysans suédois? Est-ce un sobriquet, comme nous en connaissons tant en Alsace, et qui atteigent des populations entières? Est-ce le souvenir d'une ancienne colonisation, comme à Greswiller, par exemple, qui a été repeuplé, après la guerre de trente ans, par des soldats suédois demeurés dans le pays, et ayant perpétué dans leurs descendants la mémoire et le type de leur nationalité? C'est ce que les gens de la contrée ne savent plus et ce que M. J. H. Heitz a cherché à élucider dans une courte monographie où

Digitized by Google

il établit doctement et l'histoire en main que cette désignation n'est ni un sobriquet, ni le souvenir d'une colonie suédoise, mais tout simplement le reflet naturel d'un de ces accidents singuliers que la complication du régime féodal a souvent reproduits. Le bailliage de Cléeburg était tombé en partage au comte palatin Jean Casimir, en 1617. Ce prince résidait tantôt en Allemagne, tantôt en Suède où l'attirait le zèle protestant. Il y épousa la sœur de Gustave-Adolphe. Après l'abdication de Christine, le fils de Jean Casimir monta sur le trône de Suède en 1654. En quittant ses possessions d'Alsace, il les confia à l'administration de son frère Jean-Adolphe. La chambre de réunion de Metz incorpora vainement le bailliage de Cléeburg à la France ; on éleva difficultés sur difficultés ; la maison de Birckenfeld, bien en cour, se substitua aux héritiers de Charles-Gustave, et ce ne fut qu'en 1787 qu'une convention définitive avec cette famille soumit les possessions dépendantes de Cléeburg à l'autorité du roi de France. De la domination suédoise provient le surnom de Suédois qu'on donne encore aux gens de ce canton. — Des terribles Suédois, dont le nom excite encore l'épouvante dans l'imagination du peuple, à Hans Trapp, le redoutable fustigateur des petits enfants qui ne sont pas sages, la transition est naturelle. Hans Trapp est le Croquemitaine alsacien, création indigène de la fantaisie ou plutôt de la justice populaire ; ce n'est pas l'ogre gaulois auquel l'indépendance de l'esprit français a attribué le pouvoir souverain d'effrayer et de corriger les petits polissons. L'Allemagne est plus douce, plus miséricordieuse dans ses allures envers les enfants. Elle a fait de Hans Trapp l'épouvantail des mauvais garçons, mais elle l'a soumis à l'autorité du divin enfant de Noël *(Christkindel)*, qui distribue les récompenses, les bonbons et les jouets dans la nuit merveilleuse ; Hans Trapp n'a point d'autorité personnelle, il est le serf du Christ-enfant et n'a de pouvoir que celui qu'il lui confère, comme à un instrument, pour exécuter les punitions qu'il inflige. O diversité profonde de l'Allemagne et de la France, il me semble que je te comprends et te saisis surtout dans ce mythe !.... Ce point de vue légendaire n'a été qu'une préoccupation imperceptible pour M. Ohleyer lorsqu'il raconte, d'après les sources contemporaines et les chartes originales, les démêlés de Jean de Tratt avec l'abbaye et la ville libre impériale de Wissembourg. Le Thuringien Jean de Tratt était maréchal de la cour de l'électeur palatin Philippe, sur la fin du quinzième siècle. Vain, téméraire et mauvais

Digitized by Google

chrétien, il n'agissait que par la ruse et la cruauté et passait pour avoir acquis son ascendant sur son maître au moyen de charmes sataniques. Il spolia l'abbaye de Wissembourg de ses forêts, de ses châteaux, de ses dîmes, de ses villages, de ses droits, franchises et priviléges, fut cité en cour de Rome, frappé d'excommunication comme sacrilége, et mourut sous le poids de l'anathème pontifical, maudit en ce monde, réprouvé en l'autre, et laissant son nom, à peine défiguré, à l'être imaginaire qui a l'horrible privilége d'effrayer encore de nos jours la plus aimée et la meilleure partie de l'humanité. Le récit animé que M. Ohleyer fait des violences et des déprédations du fougueux maréchal de Philippe est une importante page de l'histoire de Wissembourg, et la manière dont est traité cet épisode peu connu de nos annales doit faire désirer que M. Ohleyer entreprenne d'écrire l'histoire de la ville où il est né. — M. Schneegans est un de ces bons esprits, libres et variés, qui ont la faculté de tout comprendre et de tout sentir, et le don d'attacher de l'interêt à tout ce qui les a eux-mêmes intéressés. L'archéologue érudit, le chercheur passionné qui aime à fouiller les endroits les plus mystérieux de notre histoire et de l'art provincial, n'a pas dédaigné d'esquisser une scène de mœurs du seizième siècle. L'art de l'escrime était en grand honneur en ce temps là, et ses adeptes, formés en confrérie sous le patronage de Saint-Marc, voyageaient par l'Europe, pour donner des assauts et étaler leur habileté devant le public des grandes villes. Maître Georges-Oswald Gernreich, étudiant de Nuremberg, et l'un de ces virtuoses bretteurs avait obtenu du magistrat de Strasbourg, au mois de novembre 1559, la permission de donner aux bourgeois le spectacle de ses talents. Mais un mauvais plaisant ayant eu l'idée de placer sous les affiches du maître d'escrime une annonce supplémentaire qui contenait un défi audacieux et hostile pour toute la corporation des pelletiers, l'assaut fut interdit par le magistrat. L'étudiant parvint à se disculper et obtint une nouvelle permission. Son effet fut encore entravé par le même espiègle qui, cette fois, placarda une caricature satirique sur les murs du local même de la tribu des pelletiers. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et après les plus sérieuses informations du magistrat que l'étudiant de Nuremberg parvint enfin à donner ses assauts. On sait que la législation strasbourgeoise était d'une extrême sévérité sur les écrits diffamatoires, calomnieux, provocateurs ou séditieux et que les auteurs *(pasquillanten)* de cette espèce de délits

Digitized by Google

*(pasquill)* étaient rudement punis, et quelquefois de la mort, comme cela arriva à Obrecht, peu avant la prise de Strasbourg par Louis XIV. — On sait que les comtes de Ribeaupierre portaient le titre de *roi des ménétriers*, à raison de leur juridiction sur tous les joueurs d'instruments de la Haute-Alsace. Mais ce qui est moins connu c'est que les seigneurs de Rathsamhausen possédaient un pareil privilége sur les chaudronniers et qu'ils portaient le titre de *roi des chaudronniers*, en vertu d'un diplôme de Sigfrid de Strahlenberg, qui leur transféra ce fief, en l'année 1361. Ce chevalier le tenait lui-même de l'empire. Les droits et priviléges attachés à ce fief singulier furent l'objet de différentes déclarations impériales, et sous la domination française, le conseil souverain d'Alsace eut plus d'une fois à s'en occuper judiciairement. M. Heitz nous fait connaître avec quelque détail cette curieuse question de la féodalité alsacienne et a déterminé avec assez de précision en quoi consistait cette juridiction exceptionnelle des nobles de Rathsamhausen sur les artisans qui se livraient à la fabrication et à la vente de la grosse batterie de cuisine en Alsace, au moyen-âge. — M. Schneegans nous fait aussi connaître un autre point curieux de notre histoire, à l'occasion du souhait de nouvelle année que le greffier de la chambre des XV était dans l'usage d'adresser à cette chambre, et du cadeau que lui faisait à la même époque le greffier-syndic de la ville de Strasbourg. Ce cadeau consistait en une douzaine de cordons pour chaque membre du conseil des XV. Le souvenir de cet usage bizarre a engagé M. Schneegans à rechercher l'origine et la signification d'une superstition qui a joué un grand rôle dans le moyen-âge, lequel la tenait déjà de l'antiquité païenne ; nous voulons parler des phylactères et des *nœuds d'aiguillettes*. Le sujet délicat de cette dissertation ne peut qu'être indiqué. — Tout le monde a admiré au musée de la ville de Strasbourg le buste du pasteur Oberlin, le civilisateur du Ban-de-la-Roche ; c'est un des chefs-d'œuvres de notre illustre Ohmacht. M. Th. Frantz, dans un récit simple, attachant, et qui est heureusement imprégné du sentiment qui inspira la vie chrétienne et philosophique d'Oberlin, nous initie aux naïfs mystères de cette création artistique accomplie dans le célèbre presbytère de Waldersbach. Il régne une souveraine douceur dans la narration du combat de générosité qui s'engagea entre l'homme de génie et l'homme de cœur, entre le statuaire et l'apôtre, et l'on ne sait, après avoir lu l'épisode écrit par M. Frantz,

Digitized by Google

qui fut le plus grand de ces deux hommes si grands par la passion du beau et du bien. — La linguistique ne pouvait être oubliée dans l'*Alsatia*. Christophorus est un ami de M. Stœber, et il ne pouvait manquer de l'aider à compléter les étrennes littéraires qu'il donne aux gens de goût et d'étude. Christophorus, auquel nous sommes quelquefois tenté de restituer le nom sous lequel il vit modestement et trop inconnu, Christophorus s'occupe depuis longtemps d'un travail sur les noms de localités et de personnes, en Alsace. En attendant que son œuvre achevée voie le jour, nous le remercions d'en avoir détaché pour le volume de M. Stœber un essai sur les vieux noms propres germaniques; c'est l'introduction toute naturelle et logique à son travail de prédilection. Christophorus ne nous donne cette année que la partie de son introduction relative aux noms propres; il a, sans doute, réservé les noms patronymiques pour l'*Alsatia* de l'année prochaine. Un pareil travail ne pourrait être analysé qu'avec des développements que ne comporte pas une revue sommaire et rapide comme celle que nous faisons. Nous dirons seulement que le système d'interprétation et de classification adopté par Christophorus est conforme a celui de Grimm, de Wackernagel et des linguistes allemands et français qui font autorité dans la matière. (1) Cet essai nous fait, plus vivement que jamais, désirer la publication du livre spécial que Christophorus prépare sur les noms propres et de lieux de l'Alsace. — Enfin, il nous reste à signaler dans l'*Alsatia* trois contes populaires recueillis par M. G. Muhl, quelques récits, des poésies et des cantiques religieux, en divers dialectes alsaciens, communiqués par Christophorus, et la chronique, pour les faits relatifs à l'archéologie et à la biographie pendant l'année 1852. Dans cette chronique, M. le pasteur Kienlen a fait connaître l'inscription placée, en 1604, sur la porte du gymnase de Colmar et qui s'y trouve encore; elle est reproduite par une planche lithographiée ainsi que les deux médaillons sculptés qui ornent cette inscription. Nous saisissons cette occasion pour rectifier une faute typographique qui s'est glissée dans la traduction de M. Kienlen (page 293, ligne 13); après le mot *Rhodus*,

(1) Nous hasarderons pourtant une réflexion. Christophorus ne pense-t-il pas que la terminaison *bald*, qu'il traduit par *schnell*, (prompt) correspond plutôt à l'idée contenue dans la syllabe *bold*, commune dans les anciennes langues germaniques, qu'on retrouve encore aujourd'hui dans l'allemand et dans l'anglais, et qui signifie *hardi ?*

Digitized by Google

le prote, entraîné par un souvenir classique, a composé Coloß au lieu de Carien. Il ne s'agit donc pas du colosse de Rhodes nominativement, mais de Rhodes et de la Carie, cette province devant rappeler la mémoire d'une des sept merveilles du monde, le tombeau du roi Mausole.

Telle est l'analyse de cet intéressant volume qui est, sans doute, déjà entre les mains de tous ceux qui aiment et cultivent notre vieille histoire.

CH. GÉRARD.

---

## MÉMOIRE SUR LES ÉTABLISSEMENTS ROMAINS DU RHIN ET DU DANUBE,

par MAXIMILIEN DE RING (1).

Le nouvel ouvrage que M. de Ring offre au public est le fruit de longues et patientes études; il est le complément de son savant mémoire publié en 1842 sur les *Etablissements celtiques* de la même contrée, ainsi que de ses curieuses recherches sur l'origine des châteaux de la rive droite du Rhin. Nous ne saurions mieux faire connaître les circonstances dans lesquelles l'auteur a conçu son œuvre, qu'en citant les lignes suivantes de sa préface :

« Nommé (dit-il), en 1844, par M. Villemain correspondant du mi-
« nistère de l'instruction publique, pour la préparation du *Recueil*
« *d'épigraphie latine*, je fus chargé par le comité spécial que présidait
« alors M. Ch. Giraud, de rassembler toutes les inscriptions de l'é-
« poque romaine trouvées dans les pays d'au-delà du Rhin qui avaient
« fait partie du gouvernement de la Gaule. »

(1) Strasbourg, 1853, *Treuttel et Wurtz*, deux volumes in-8° avec carte.

Digitized by Google

Le mémoire ou plutôt l'histoire dont nous allons donner un rapide aperçu, est le résultat de la mission confiée à M. de Ring, et de ses consciencieuses investigations : aussi pouvons-nous assurer que son travail, basé principalement sur les nombreuses inscriptions par lui découvertes, ou tirées des volumineux recueils où elles étaient éparses, répand de vives lumières sur l'histoire des premiers siècles de l'ère moderne. Il se divise en quatre parties, dont la première nous donne le récit élégant et concis de la lutte que Rome a dû soutenir contre les Germains depuis J. César jusqu'à la grande invasion du commencement du cinquième siècle ; les irruptions des Barbares y sont décrites dans un style plein d'animation et présentées sous leur véritable jour.

Dans la seconde partie, l'auteur nous fait visiter les villes et stations romaines des deux rives du Rhin. Cette description est précédée de la topographie et de l'ethnographie de ces contrées au moment de la conquête. M. de Ring demontre péremptoirement que le pouvoir des gouverneurs de la Germanie supérieure (et plus tard de la Germanie première ainsi que de la grande Séquanaise), n'était point borné par le Rhin, mais s'étendait jusqu'à la ligne des fortifications qui, partant du Danube en-deça de Ratisbonne (*Reginum*), s'étendait jusqu'à Cologne. Les nombreuses inscriptions de la Forêt-Noire, de l'Odenwald et du Taunus, prouvent surabondamment cette unité d'administration, ainsi que la parfaite assimilation de ces pays avec la Gaule durant plus de deux siècles; les ruines considérables, les monuments que l'on découvre journellement, attestent en outre la prospérité de cette contrée, qui se livrait à un commerce d'échange très-étendu avec les Germains.

L'auteur nous fait ensuite parcourir ce rempart dans toute sa longueur, et démontre qu'il ne consistait qu'en un remblai palissadé garni de tours d'observation, quand les peuplades voisines n'étaient point redoutables, tandis que les ouvrages de fortifications étaient compliqués et multipliés en face des tribus guerrières, telles que les Celtes près du Taunus. Abordant ensuite la question des *agri decumates* qu'il traite dans tous ses détails, il nous explique l'origine de ces terres, dont la dénomination, ainsi que l'a prouvé Niebuhr, n'a rien de commun avec l'idée d'une dîme, mais tire son origine du mode d'arpentage, usité lors de la distribution des terres.

Citons rapidement, parmi les stations les plus importantes de la

Digitized by Google

rive droite l'ancienne colonie d'*Augusta Rauracorum*, dont les vicissitudes sont clairement exposées ; Badenweiler dont les bains découverts en 1784 remontent au deuxième siècle. Sumlocène près de Tubingen, où des inscriptions remarquables ont été trouvées, bien que les historiens n'en parlent point ; Heidelberg, ce mont sacré des anciens, Wiesbaden et Tængen où gisent des ruines considérables.

Si nous passons sur la rive gauche, au Nord, nous rencontrons d'abord la plus ancienne colonie fondée par les Romains, *Castra Vetosa*, et à cette occasion l'auteur a trouvé moyen de nous faire en quelque sorte assister à son établissement. Mais l'espace nous manque, et nous sommes forcés d'indiquer seulement les deux colonies si importantes de Cologne et Mayence ; citons encore Worms la cité des Vaugions, Spire cité des Nemètes, Rheinzabern, Brumath et Strasbourg, l'Argentorat dont la position est actuellement bien déterminée.

Nous ne parlerons point de la troisième partie, comprenant les établissements du Danube ; contentons-nous d'indiquer les nombreuses inscriptions découvertes sur les confins de la Rhétie et de la Vindélicie, et hâtons-nous d'arriver à la quatrième partie dans laquelle M. de Ring a résumé les caractères généraux de l'époque dont il a donné l'histoire.

Cette dernière division de son travail comprend un exposé clair et concis du gouvernement et de l'administration des provinces du Rhin; nous y remarquons des détails curieux sur l'opulence des cités, les transactions commerciales qui s'opéraient sur la frontière, l'origine des corporations d'ouvriers organisées sous le règne d'Alexandre Sévère, dans la perpétuité desquelles il nous fait voir le germe du tiers-état qui s'est développé durant le moyen-âge.

Les inscriptions comme les statues des dieux nous démontrent l'existence du culte Mythriaque et d'Isis à côté des divinités gallo-romaines et locales.

Félicitons l'auteur de nous avoir constamment présenté le résultat de ses immenses recherches dans un style à la fois simple, lucide et plein d'intérêt ; la belle carte qui accompagne l'ouvrage mérite également une mention toute particulière.

A. Coste.

---

Digitized by Google

## RÉIMPRESSION DE
## L'HISTOIRE DE L'EGLISE ET DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG
### DE L'ABBÉ GRANDIDIER.

---

Les lecteurs de la *Revue* savent que l'histoire de l'église et des évêques de Strasbourg, par l'abbé Grandidier, fut interrompue au deuxième volume publié en 1778; ils savent aussi que le célèbre historien a laissé sur la continuation de cette histoire des manuscrits trés-précieux. Nous en avons publié des fragments et l'accueil qu'ils ont reçu nous eût engagé à y recourir de nouveau si l'on ne venait pas d'en entreprendre une édition régulière.

Aprés la mort de Grandidier les manuscrits dont il s'agit furent religieusement conservés par sa famille et demeurèrent, jusqu'en 1850, en la possession de M. Reiner qui en méditait la publication, lorsque des infirmités et enfin la mort vinrent briser son projet. A partir de ce moment l'œuvre inédite de Grandidier sortit du domaine privé où elle était retenue par la pieuse discrétion du parent de l'auteur.

La ville de Strasbourg acquit pour sa bibliothèque, déjà si riche, le précieux dépôt qu'il nous a été permis de consulter, et c'est là que M. Ravenèz, avantageusement connu pour sa traduction de l'*Alsatia illustrata*, est allé puiser la matière de la nouvelle publication qu'il entreprend.

Le prospectus qui vient de paraître nous dispense d'entrer dans de longs détails, ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas reçu pouvant se le procurer soit chez M. Ravenèz à Strasbourg, soit chez M^me^ V^e^ Decker, imprimeur à Colmar. Il nous suffira de dire que M. Ravenèz ne se borne pas à éditer les manuscrits en un volume du format des deux premiers, mais qu'il refond le tout en une nouvelle édition grand in-8°. Il a jugé, sans doute, que l'ancien format in-4° ne répond plus aux exigences des bibliothèques privées et que, dans tous les cas, il convenait, pour une œuvre de cette importance, de la réimprimer entièrement afin de pouvoir la répandre, avec plus de facilité, dans un cercle moins restreint que celui où la possession des deux premiers volumes est circonscrite.

Digitized by Google

La *Revue* s'associe avec sympathie à la résolution qui vient d'être prise et qui, pour être menée à bonne fin, n'a besoin d'être soutenue que par la volonté d'accomplir une chose utile et chère aux amis de notre histoire provinciale. Jamais publication, nous le croyons du du moins, n'a paru dans des conditions plus favorables, car elle puise en elle-même la recommandation la plus décisive, celle qui s'attache au nom de l'auteur dont la mémoire est vénérée parmi nous. M. Ravenèz s'est en outre concilié l'appui de l'autorité épiscopale et Monseigneur l'évêque a bien voulu patrouer en quelque sorte l'édition nouvelle en la recommandant au public.

*La Direction de la Revue.*

---

L'*Annuaire du département du Haut-Rhin pour 1853* vient de paraître à l'imprimerie de Mme veuve Decker, à Colmar. Cet annuaire forme un volume in-12 de 466 pages. Il est en vente chez tous les libraires du département du Haut-Rhin, et à Strasbourg, chez Mme veuve Berger-Levrault et fils. — 4 fr. 50 cent.

---

Errata. Page 37 de la livraison du mois de janvier, ligne 22, au lieu d'*opus tesselatum vermiculatum*, lisez : *opus tesselatum aut vermiculatum ;* page 38, lignes 8, au lieu de : *chnodonaire*, lisez : *chnodomaire ;* 22, au lieu de : et père de Sainte-Odile, lisez : et frère de Sainte-Odile. Enfin page 41, ligne 33, ajoutez : Ce qu'il y a de positif c'est que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem posséda, dès 1329, le *Tempelhof* et le comprit parmi les appartenances de sa commanderie de Strasbourg.

---

Digitized by Google

# NOTICE

SUR LE

# VIEUX-BRISACH.

---

## I.

Sur la rive droite du Rhin, entre Bâle et Strasbourg, s'élèvent deux montagnes de nature volcanique presque contiguës, qui se détachant de la chaîne du Kayserstuhl dont elles dépendent néanmoins, dominent toute l'Alsace supérieure. Leur situation sur le Rhin en a fait dans tous les temps une position stratégique très-importante; aussi l'une de ces hauteurs a-t-elle été, depuis les Romains, une forteresse dont la possession était très-avantageuse.

La ville de Brisach, connue de nos jours sous le nom de Vieux-Brisach, depuis que Louis XIV a fait bâtir en 1699, sur la rive gauche, une ville du même nom, remonte à la plus haute antiquité. Sa dénomination celtique (1) *Breg-ac*, signifiant un rocher contre lequel viennent se briser les flots du Rhin, permet de supposer que les Celtes-Rauraques y avaient formé un établissement.

---

(1) MONE, *Urgeschichte des badischen Landes*, tome II, page 80.
SCHOEPFLIN, *Alsatia illustr.* T 1er, pp. 15-47 et 52. (*Breg* rupture, *ac* rive.)



Digitized by Google

Au moyen-âge et même jusqu'au dix-septième siècle, les auteurs ont longuement discuté la question de savoir si Brisach était situé en Alsace, ou en Allemagne sur la rive droite du Rhin. S'il est incontestable que la ville a donné son nom au pays du Brisgau dès l'époque romaine, et que les hauteurs qu'elle a occupées (1) dépendent de la chaîne du Kayserstuhl, les documents historiques et géographiques la placent indubitablement jusqu'au dixième ou onzième siècle dans la Gaule ou en Alsace. En effet, l'itinéraire d'Antonin, qui ne mentionne aucune ville de la rive droite du Rhin, compte Brisach au nombre des stations romaines (2).

Luitprand, chroniqueur du dixième siècle qui suivait Othon Ier dans ses expéditions, rapporte, sous l'année 940, que le Rhin formait, à cette époque, une île autour de Brisach (3), place forte d'Alsace.

Le cours du Rhin est des plus capricieux, et tend incessamment à changer; tout nous porte à croire que jusqu'à l'époque où les fortifications de la ville ont reçu un nouveau développement, lors de la guerre de trente ans, au dix-septième siècle, le Rhin devait quelque fois faire une île de Brisach, ou bien le cours principal (Thalweeg) devait passer tantôt d'un côté de la montagne, tantôt du côté opposé (4).

---

(1) *Notitia dignitatum*. Edition de 1608, p. 127 : *Sub dispositione viri illustris magistri peditum præsentialis..... inter auxilia Palatina* (n° 65) *Brisigavi seniores, Brisigavi juniores.*

(2) L'itinéraire d'Antonin, cité par Walckenaer, *Géographie des Gaules*, place le *Mons Brisiacus* sur la rive gauche, entre Binningen *(Arialbinum)* canton de Bâle et *(Argentoratum)* Strasbourg, dans le premier itinéraire de *Vernania* (Immenstadt) à Trèves.

Il en est de même de l'itinéraire de Milan à Strasbourg, où Brisach se trouve sur la rive gauche du Rhin, entre *Urunci* (Illzach) et *Helveto* (Ell). SCHŒPFLIN, tome Ier, page 616 et WALCKENAER, tome III, page 79.

(3) *Est in Alsatiæ partibus castellum Brissacgauve patrio vocabulo nuncupatum, quod et Rhenus in modum insulæ cingens, et naturalis ipsa loci asperitas munit.* LUITPRAND, *Chronicon*, *lib.* IV, *cap.* 14. SIGEBERTUS, *A°* 945. *Rex Otto obsedit Brisagam, oppidum Elsatia.*

(4) 1° *Annales Dominicanorum Colmariensium*, *A°* 1295. *Urstisius*, t. II, p. 29. « *Rhenus qui longo tempore oppidum Brisacum ab Alsatiâ diviserat isto anno* « *pro parte ad latus montis se aliud transferebat.* »

2° GUILLIMAN (*Habsburgiaca*) qui rapporte ces témoignages, (livre II, page 67), assure que de son temps, au dix-septième siècle, on voyait parfaitement les traces de l'ancien cours du Rhin sur la rive droite.

Digitized by Google

Bien qu'il ne soit pas fait mention de Brisach avant la seconde moitié du quatrième siècle; que ni Ptolémée, dans sa *Géographie*, ni la *Table théodosienne*, ne disent rien du *Mons Brisiacus*, il est certain que, dès l'expulsion d'Arioviste et l'invasion de la vallée du Rhin qui avait été franchi par les Triboques et autres, les Romains ont dû occuper une position aussi importante que *Brisiac*, par eux appelé *Mons Brisiacus*. En effet, ce n'est point dans les dernières années de l'empire que l'on a dû créer, sur la rive droite, les nombreuses voies qui, venant du Nord et du Sud, aboutissaient à Brisach. (1) Le puits de la ville haute, semblable à plusieurs autres retrouvés parmi les ruines d'anciennes stations, et construit d'après les principes de Végèce, appartient aussi à la même époque. (2)

Au moment de la conquête romaine, les Rauraques, fraction des Séquanes, occupaient le pays connu depuis sous le nom de Haute-

---

3° LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, notice page 12, dit que l'inspecteur des fortifications d'Alsace lui a raconté qu'en ouvrant la terre (du même côté) on reconnaît par les cailloutages que le Rhin y a eu son cours.

(1) MONE, *Urgeschichte des badischen Landes*, tome Ier, page 168 :

1° Une route principale se dirigeait de Heitersheim par Eschbach, Hartzheim et Gretzhausen vers Brisach.

2° Une autre voie se raccordait avec la première à Gretzhausen : elle partait de Krotzingen, passait par Biengen et Hausen ; de Krotzingen elle allait à Stauffen et dans le Munsterthal, mais il n'en subsiste plus de fragments ; elle devait probablement communiquer avec Zarten *(Tarodunum)*.

Quant à la première route, elle se dirigeait par Dottingen et Britzingen, pour aller aboutir à Badenwiller où la seconde route venait se confondre avec elle : il existait des embranchements vers Sultzbourg et Grunern dont les eaux, comme celles de Badenwiller, étaient fréquentées par les Romains.

D'un autre côté, le *mons Brisiacus* était relié au Tuniberg et Zarten par Gundlingen, Oberimsingen et Mördingen, tandis que deux autres voies, allant vers le Nord, enserraient le Kayserstuhl ; l'une passait à Ihringen, Wasenweiler, Oberschaffhausen, Eichstetten et Riegel où l'on a trouvé les restes d'une ville. Quant à l'autre, elle se dirigeait aussi vers Riegel où elle se confondait avec la première, après avoir passé à Rothweil, Jechtingen, Burckheim et Königschaffhausen. Le Kayserstuhl était, en outre, traversé par une route suivant Bickensol, Oberbergen, Kiechlingsbergen, allant vers Königschaffhausen ; elle se dirigeait ensuite dans la vallée du Rhin, sous le nom de Königsweeg qui lui vient probablement d'une époque postérieure.

(2) La profondeur de ce puits est d'environ 100 pieds allemands. — Voy. VÉGÈCE, livre IV, chap. 10, page 720, collection Nisard.

Digitized by Google

Alsace et se trouvaient mêlés aux Triboques dont la récente invasion s'étendait jusque vers le Jura. César comprit les Vangions, Nemètes, Triboques et Rauraques dans la Celtique; mais bientôt, sous Auguste, on établit deux gouvernements particuliers pour la défense du Rhin, les deux Germanies, commandées par un lieutenant particulier qui fut Drusus. Une notable partie des stations établies sur cette frontière, remonte à cette époque ; Germanicus succédant à son père Drusus, vengea le désastre de Varus en Germanie. Mais Rome qui avait appris à connaître la valeur des peuples du Nord, avait formé sur le Rhin le rassemblement de troupes le plus considérable de l'empire, destiné, tout à la fois, à contenir la turbulence des Gaulois et les attaques incessantes des peuples germains. Huit légions étaient échelonnées du lac de Constance à Cologne. (1) Une force si imposante permit de s'étendre sur la rive droite du fleuve, où des colonies militaires furent créées, des terres distribuées *(agri decumates)*, sous la protection d'un mur avec fossé palissadé, qui s'étendait du Danube au Mein. Cette limite de l'empire dispensa, pendant de longues années, de défendre la ligne du Rhin, malgré les oscillations continuelles des peuplades germaines. Vers la fin du troisième siècle, les Rauraques avaient été détachés de la Germanie supérieure, lors du remaniement des Gaules et de la formation des XVII Provinces, pour faire partie de la Séquanaise (*Maxima Sequanorum*). (2)

L'empire romain était sérieusement menacé depuis le commencement du troisième siècle, et l'invasion générale ne fut reculée que par les efforts de Caracalla, de Claude, d'Aurélien et de Probus : ce dernier, surtout, comprit que la ligne du Rhin devait être l'objet d'une défense toute spéciale; mais ses successeurs n'eurent pas le temps d'exécuter ce projet dont ils avaient apprécié toute l'utilité. Plus tard, Valentinien, après avoir passé l'hiver de l'an 368 à Trèves avec son fils Gratien, voulant préserver la frontière du Rhin des incursions des Allemands, parcourut les rives de ce fleuve qu'il garnit de postes et de fortifications correspondant avec celles des sommets des Vosges (3). Une loi du 30 août 369, datée de Brisach, est la pre-

(1) TACITE, *Annales*, livre IV, chap. 5.

(2) WALCKENAER, *Géographie des Gaules*, tome Ier, page 322; tome II, pages 165, 166, 312, 334 et 389.

(3) Voyez l'ouvrage du docteur SCHNEIDER, publié à Trèves en 1844 : *Beiträge zur Geschichte der alten Befestigungen in den Vogesen*. L'auteur fait correspondre

Digitized by Google

mière mention écrite que nous ayons de cette ville [1] : Valentinien l'adresse à Probus, préfet du prétoire d'Illyrie, d'Italie et d'Afrique. Il termina son œuvre par la création d'une milice composée de jeunes gens de la contrée rhénane, intéressés à la défense de cette frontière. [2] Mais les peuples du Nord se pressaient de toutes parts vers l'empire romain, qui succomba définitivemnt au commencement du cinquième siècle.

## II.

L'Alsace et les contrées voisines ont dû particulièrement souffrir de l'invasion et du passage incessant des Barbares: aussi ne voyons-nous subsister, après la conquête des Franks, que trois villes ou centres de population dans cette contrée, Brisach, Strasbourg et Saverne.[3]

Si les notions historiques nous manquent pour cette époque, les traditions de l'âge héroïque des Germains, les chansons de gestes, les épopées ne nous font pas défaut. Un vague souvenir de ces croyances s'était perpétué jusque dans le seizième siècle ; et Beatus Rhenanus nous apprend que lors de l'établissement des Franks, Brisach appartenait aux Harelungs. [4] La tradition les fait venir du Nord et descendre directement d'Odin : après une série d'exploits gigantesques et merveilleux, souvenir confus de la conquête, Harelung s'établit sur le *Mons Brisiacus*. A côté de lui, sur la montagne voisine, dominait un chef de race Franke ou Burgunde, le loyal et brave Eckart, de qui cette hauteur porte le nom, encore de nos jours (Eckartsberg). La renommée de ces deux chefs s'étendait au loin, mais la légende les fait succomber après un siège mémorable durant lequel ils signalent

---

les fortifications de Franckenbourg, Sainte-Odile et Girbaden avec la ligne de défense du Rhin ; M. DE GOLBÉRY, *Mémoire sur les fortifications des Vosges*, et d'autres d'après lui, attribuent ces fortifications aux populations celtiques.

(1) *Codé Théodosien*, livre VI, titre 35, loi 8.

(2) GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, pag. 242-243.

(3) STROBEL, *Vaterländische Geschichte des Elsasses*, tome Ier, page 88.

(4) BEATUS RHENANUS, *Rerum Germanicarum*, livre III, art. *Mons Brisiacus*. « *Olim Montem Brisiacum Harelungi possidebant.* » — MONE, *Badisches Archiv*, 1826, tome Ier, page 27.

Digitized by Google

mainte fois leur prodigieuse valeur en immolant une foule de guerriers. La croyance que le brave Eckart demeure encore dans la montagne, d'où il veille sur les passants auxquels il s'est même fait voir quelquefois, existe encore parmi les populations de Brisach et du voisinage. (1)

Après l'établissement des Franks et la soumission des Allemands à leur domination, l'Alsace et le pays de Brisach firent partie du duché d'Allemanie ; plus tard ils restèrent unis sous les ducs de Souabe et d'Alsace, jusqu'à l'extinction de ce duché, à l'avènement de la maison de Habsbourg, dans les dernières années du treizième siècle.

C'est dans les campagnes que s'établirent les conquérants germains : c'est autour de leurs exploitations agricoles, et sous leur protection, que nous voyons naître les villages qui se forment également sous l'abri d'une église ou d'un monastère. Aussi peut-on dire que les villages ou les campagnes, sont nés sous la main de la féodalité, qui plus tard les a attachés au sol, et qu'ils ont grandi avec elle. La seule division romaine des *pagi* ou *pays*, s'est maintenue d'abord dans cet immense bouleversement du monde ancien.

Nous voyons alors apparaître en Alsace, et plus tard sur la lisière de la Forêt-Noire, ces vastes domaines ecclésiastiques sans cesse agrandis sous les Mérovingiens et les Carlovingiens par les donations des rois, des empereurs et des seigneurs. Le clergé jouissait d'immenses immunités, entr'autres l'inviolabilité des lieux saints, églises ou chapelles. Ses priviléges consacrés dès le principe par la législation, ainsi que nous les retrouvons dans la loi des Allemands, attirèrent autour des lieux consacrés au culte de la Divinité ou qui en dépendaient, de notables agglomérations d'habitants, que la misère et l'absence de sécurité mettaient hors d'état de vivre isolément.

## III.

Brisach, qui s'est perpétué comme centre de population, par sa position d'une facile défense, a dû être la demeure d'un comte ou

(1) *Amelungs'lied*, chanson de gestes, publiée par Simrock. On trouvera une analyse complète de ces aventures dans l'*Histoire du Vieux-Brisach* que vient de publier M. Rossmann, recteur de la paroisse de cette ville. Notre travail était en-

Digitized by Google

seigneur, exerçant la juridiction sur la contrée voisine. (1) Cette ville n'a joué aucun rôle particulier dans les grands événements dont l'Alsace a été le théatre sous l'empereur Louis-le-Débonnaire ou ses fils; nous la voyons citée pour la première fois, lorsque le roi de Germanie, Othon Ier, vint en faire le siège. Avant cette époque, les ducs d'Allemanie, de Thuringe et de Bavière, profitant de la nullité des derniers Mérovingiens, ainsi que de la lutte perpétuelle de la Neustrie et de l'Austrasie, étaient sur le point de se rendre indépendants, lorsque l'avènement de Charles-Martel et de Pépin vint mettre un temps d'arrêt à leur ambition; sous le premier même de ces deux princes, ils avaient espéré atteindre leur but, quand la grande invasion des Sarrasins vint compromettre l'existence des Etats franks. Mais Pépin, puis Charlemagne, les firent rentrer dans l'obéissance et soumirent même les Saxons, les Avares et autres peuples qui se pressaient derrière eux. Ce n'était toutefois qu'une trêve, car sous les faibles Carlovingiens, et grâce à l'hérédité des bénéfices, cinq Etats indépendants finirent par se former : c'étaient les duchés de Franconie, de Saxe, de Lorraine, de Bavière, et celui d'Allemanie aussi appelé de Souabe et d'Alsace.

Mais le prestige de l'autorité impériale était encore puissant après

---

tièrement préparé quand cette histoire a paru, mais comme notre but était tout différent, nous n'avons pas cru devoir renoncer à publier le résultat de nos recherches. — Voir ROSSMANN, pag. 50 à 60.

(1) Pour mieux faire comprendre l'état de la contrée, après la conquête, nous croyons devoir donner, dès-à-présent, la nomenclature des villages du pays de Brisach, tels qu'ils existaient après leur formation successive, vers le milieu du douzième siècle, d'après les Bénédictins de l'abbaye de Gottweich, les titres publiés dans le tome Ier de l'*Alsatia diplomatica* de SCHŒPFLIN, et la *Généalogie de la maison de Habsbourg*, par HERRGOTT.

Baldingen (ou Bahlingen) — Bergen — Bezenhusen — Birinheim — Bohisbergen — Burkheim — Deningen — Enzingen — Forchheim — Friburg — Hielen — Kentzingen — Lielach (ou Liel) — Reigula (ou Riegel) ancien poste romain, *vicus major* au huitième siècle (763) — Rihulinga — Rothweil — Saleia (ou Scheleng) — Tadeswelda — Vellengen — Zaarten (ancien *Tarodunum*) — Zaring (ou Zeringen).

Ce *pagùs*, *Gaù* ou pays, appelé *Brisachgowe*, *Prisachowe*, *Prisgaudi*, *Brisickgowe*, *Priscauhense*, *Prisicona*, *Brisgowe*, dans les chartes et diplômes, était séparé du Mortenau au Nord par l'Elz et au Sud par la Wiese, limité à l'Est par la Forêt-Noire, à l'Ouest par le Rhin.

Digitized by Google

la chute des Carlovingiens, et Othon-le-Grand ne tarda pas à en relever le pouvoir. Eberhardt, le turbulent duc de Franconie, jaloux de voir la couronne de Germanie devenir en quelque sorte héréditaire dans la maison de Saxe, se révolta, et prit les armes contre les Saxons. Mandé par le roi de Germanie à une diète, il fut condamné à une amende de cent talens, et ses complices à la peine du *Harnescar.* (1)

Gislebert, duc de Lorraine, était de son côté impatient de se rendre indépendant, et pour celà il s'entendit avec Eberhardt et Henri de Brunswick, propre frère d'Othon. Il offrit la Lorraine au roi de France Louis d'Outremer, et Othon, pour se venger, ravagea ce pays : Louis envahit l'Alsace dès qu'il sut qu'Othon avait repassé le Rhin, mais trahi par le comte de Vermandois, il fut obligé de retourner précipitamment à Laon. Pendant cette guerre, Eberhardt avait mis une forte garnison dans Brisach qu'il avait livré au roi de France, et levait des tributs sur les populations environnantes qui tenaient pour le roi de Germanie.

Louis d'Outremer resta campé sous les murs de Brisach durant son séjour en Alsace, et s'y trouvait au mois d'août 938. (2) Eberhardt étant resté dans Brisach après le départ de Louis d'Outremer, Othon se vit obligé de faire le siège de cette place, que sa position sur une montagne environnée par le Rhin rendait très-forte. Les ouvrages de défense à cette époque, consistaient principalement en lignes de palissades avec fossé extérieur, flanquées de tours en bois, lesquelles étaient distribuées en plusieurs étages, d'où les archers coiffés d'un casque de fer et vêtus d'une cotte de mailles, lançaient des traits sur les assiégeants. Les moyens d'attaque étaient encore plus faibles, et se bornaient le plus souvent à un blocus, où l'on épiait l'instant favorable de s'introduire dans la place par ruse ou trahison, quand il

---

(1) *Harnescar*, Ducange, *Gloss.* V° *Harneschar* : Ceux de la haute noblesse que l'on condamnait à cette peine, étaient obligés de charger un chien sur leurs épaules, et de le porter souvent à une distance de deux lieues. La petite noblesse portait une selle, les ecclésiastiques un grand missel, et les bourgeois une charrue. (Pfeffel, *Hist. abr. d'Allemagne*, tome 1er, année 937).

(2) Diplôme confirmant les possessions du monastère de Riupoly, « *Actum secus castrum quod dicitur Brisacha supra Rheni flumen*, » publié par Baluze et les Benédictins, dans la *Collect. des hist. de France*, tome IX, page 589.

Digitized by Google

n'était pas possible de combler les fossés ou d'incendier les tours et les palissades.

Les anciens historiens ne donnent aucun détail de ce qui se passa devant Brisach : ils nous disent seulement qu'elle fut attaquée et défendue avec beaucoup de vigueur. (1) Othon y éprouva tant de difficultés, qu'il fut presque sur le point de lever le siège. Outre que son armée diminuait tous les jours par la retraite des seigneurs dont le service féodal était expiré, il se vit abandonné par les autres, qui espéraient un meilleur sort en passant dans le parti de Gislebert.

Fréderic, archevêque de Mayence, et Ruthard, évêque de Strasbourg, qui, dès le principe, avaient pris part à cette révolte, se trouvaient avec Othon au siège de Brisach; ils n'étaient pas étrangers à ces désertions et aux défections qui les suivirent. S'étant sauvés secrètement du camp où ils laissèrent leurs tentes et leurs bagages, ils avaient l'intention de rejoindre Gislebert et Eberhardt ; mais ceux-ci ayant voulu faire une diversion pour obliger le roi de Germanie à lever le siège de Brisach, furent battus par les princes du parti d'Othon ; ce prince entra dans la ville, qui se soumit, et passa ensuite dans la Lorraine. (2)

L'archevêque Frédéric et l'évêque Ruthard furent éloignés de leurs sièges que la clémence d'Othon leur rendit, au bout d'un exil de peu de durée. Cette punition ne corrigea point l'archevêque de Mayence qui prit une part active à la conjuration formée contre le roi de Germanie par son propre fils Ludolphe ou Luitolphe. Les rebelles espérant que les mécontents de Lorraine viendraient se joindre à eux, avaient le projet de se rendre maître de l'Alsace ; le turbulent prélat quitta son siége et vint, dans ce but, se jeter dans Brisach (3) où il demeura tout l'été de l'année 953, tandis qu'Othon assiégeait Mayence; mais la valeur et la clémence de ce prince mirent bientôt fin à cette révolte, et l'archevêque Fréderic mourut l'année suivante.

---

(1) *Rex Otto Brisacum castellum munitissimum obsedit ubiquam plura utrimque fortia et bellica gesta peracta sunt, qua posterorum futura successio non ignorabit. Ex Gothofredi Viterbii, et Reginonis continuatione, apud Leibnitz.*

(2) GRANDIDIER, *Histoire de l'eglise et des évêques de Strasbourg*, tome II, page 315 et suivantes. — LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, tome Ier, page 137.

(3) *Reginonis continuator*, p. 441 : « *Civitas Brisacum, castellum latibulum semper Deo regique rebellantium.* — GRANDIDIER, loc. cit. p. 331. — LAGUILLE, page 140.

Digitized by Google

Othon II succéda à son père en 973, et ne fut pas moins généreux que lui envers le clergé ; dès son avénement, il donna au couvent de Marie *Einsiedlen*, la plupart des villages du Brisgau, et cet acte de libéralité fut confirmé dans la suite par ses successeurs.

Lorsqu'en 1002, Othon III mourut sans postérité, plusieurs compétiteurs se disputèrent la couronne impériale. Henri II, de Bavière, petit-fils de Henri l'Oiseleur, ayant été sacré empereur par l'archevêque de Mayence, Herrmann, duc de Souabe et d'Alsace, ne renonça point à faire prévaloir ses droits, et lui fit une guerre à outrance ; ses soldats ayant enlevé Strasbourg, pillèrent la ville et incendièrent la cathédrale. Les évêques de Bâle et de Strasbourg, qui s'étaient déclarés pour Henri de Bavière, avaient été forcés de céder et de se réfugier à Brisach, où Herrmann les tenait bloqués. Comme chaque jour un détachement sortait pour aller au fourrage et chercher des vivres pour la garnison, les partisans d'Herrmann s'en aperçurent ; profitant du moment où ils s'étaient éloignés de la ville et s'étant eux-mêmes habillés en fourrageurs, ils vinrent en chantant, sur leurs chevaux chargés de provisions, se présenter aux gardes qui les laissèrent pénétrer dans la place, croyant qu'ils étaient des leurs. Mais à peine entrés, ils se débarrassent de leurs charges, répandent l'alarme en jetant des cris, et livrent tout au pillage. C'est avec peine que les deux évêques parvinrent à se sauver. Herrmann, à qui ce statagême avait si bien réussi, ne tarda cependant pas à se soumettre à Henri que toute l'Allemagne reconnaissait pour empereur. (1)

L'évêque de Bâle obtint, en récompense de son dévouement, des possessions considérables en Brisgau, et Henri II visita plusieurs fois Brisach, qui eut à souffrir d'une cruelle disette, suivie d'une épidémie dont fut affligée toute la vallée du Rhin en l'année 1005.

## IV.

C'est sous le règne de Henri IV, de la maison de Franconie, que nous voyons apparaître la dynastie de Zæhringen qui releva cette contrée et lui donna une nouvelle existence. Cette famille a une origine commune avec les maisons de Habsbourg et de Lorraine, comme

(1) *Thietmari chronicon*, *lib.* V, *apud* PERTZ. *Monum. german.*, p. 797.

Digitized by Google

descendant d'Attic, duc d'Alsace et père de Sainte-Odile, lequel a été la souche commune de toutes les trois. Mais la croyance populaire a donné aux Zæhringen une autre origine qui tient du merveilleux, et témoigne de l'attachement des populations du Brisgau pour cette famille, dont le souvenir est encore un objet de vénération. (1)

Voici la légende :

« Les ducs de Zæhringen ont été anciennement des charbonniers ; ils avaient leur habitation sur la montagne et dans la forêt, derrière l'emplacement actuel du château de Zæhringen, et ils faisaient là leur charbon. Or, il arriva que le charbonnier, auquel commence l'arbre généalogique de cette race, faisant un jour du charbon dans un certain endroit de la montagne, prit de la terre et en couvrit le tas, afin d'y mettre le feu. Lorsqu'il eut retiré le charbon, il trouva sur le sol une matière lourde et fondue, et après l'avoir examinée attentivement, il reconnut que c'était de l'argent pur. Dans la suite il brûla toujours son charbon dans le même endroit, le couvrit avec la même terre, et trouva toujours de l'argent comme la première fois. Alors il fut certain que cet argent provenait de la montagne ; mais il se garda bien d'en rien dire ; chaque jour il faisait régulièrement une charbonnée, et de cette façon il amassa une immense quantité d'argent.

« Or, il arriva en ce temps-là qu'un roi, chassé de ses Etats, s'enfuit avec sa femme, ses enfants et tous ses gens sur une montagne du Breisgau, nommé le Kayserstuhl (la chaise de l'empereur) où il eut beaucoup à souffrir de la misère avec les siens. Il fit bientôt publier que quiconque voudrait l'aider à reconquérir son royaume, serait élevé à la dignité de duc, et que la main d'une des filles de l'empereur lui serait donnée. Aussitôt que le charbonnier apprit cela, il se présenta devant le roi avec une charge d'argent, et lui dit que s'il consentait à le prendre pour fils, à lui accorder la main de sa fille et à lui donner en propre tout le pays où sont aujourd'hui le château de Zæhringen et la ville de Fribourg, il lui donnerait en retour une si grande quantité d'argent qu'il en aurait suffisamment pour reconquérir tous ses Etats. Le roi accueillit fort bien cette proposition, consentit à tout, prit la charge d'argent, donna au charbonnier, qu'il adopta pour son fils, la main de sa fille, et de plus, tout le pays qu'il avait

(1) *Freyburgische Chronicke, Schilter-Kœnigshoven*, p. 44-45. — (Grimm, II, 206, traduction *L'Héritier de l'Ain.*)

Digitized by Google

demandé. Le fils fit fondre son argent, réalisa une immense fortune et bâtit Zæhringen avec le château; alors le roi des Romains, son beau-père, le fit duc de Zæhringen. Le duc bâtit Fribourg, ainsi que plusieurs autres villes et châteaux circonvoisins; mais à mesure qu'il acquérait de la puissance, que ses biens, son pouvoir et ses honneurs croissaient, il devint fier et criminel. Un jour il appela son cuisinier, et lui commanda de lui faire rôtir puis servir un jeune garçon, parce qu'il avait envie de savoir si la chair humaine avait bon goût. Le cuisinier se conforma en tous points aux ordres de son maître, et quand le garçon fut rôti, il le lui servit; mais quand celui-ci vit sur la table cet horrible mets, l'effroi s'empara de son âme, et le repentir de ce crime le poursuivit sans relâche. Pour l'expier, il fit bâtir dans la Forêt-Noire deux couvents, dont l'un fut dédié à Saint-Ruprecht (Robert) et l'autre à Saint-Pierre, afin que le seigneur Dieu, dans sa miséricorde, daignât lui pardonner. »

Berthold, le premier des Zæhringen et l'aïeul du margrave Herrmann Ier de Bade, n'était que comte en 1052, lorsque Henri III lui conféra l'expectative du duché de Souabe; mais il n'eut en réalité que le comté de Brisgau, et ses successeurs conservèrent ce pays, plus le titre de duc, avec des possessions en Thurgovie et dans l'Uchtland (plus tard la Suisse).

A côté des Zæhringen on voit figurer honorablement dans les guerres auxquelles le Brisgau prit part, les comtes de Schwartzemberg, de Rœttlen et d'Uesenberg ou d'Isenberg près Brisach. En 1072, Hesso d'Uesenberg, l'un de ces derniers, fit don à l'ordre de Citeaux, de tous ses biens, à condition de bâtir un couvent sur l'une de ses propriétés. Par suite de cette donation, l'abbé de Cluny, chef d'ordre, envoya deux moines, Ulrich et Cunon qui choisirent l'emplacement, et le monastère de Gruningen, à une demi-lieue de Brisach, fut fondé ainsi que le prieuré de Saint-Ulrich à deux lieues et demie de Stauffen, les environs de Brisach ayant été jugés peu convenables pour la vie contemplative des cénobites. La chapelle de Gruningen est tout ce qui reste de cette fondation, et l'étang voisin porte encore le nom de Hesso. (1)

Le couvent de Saint-Pierre dans la Forêt-Noire a été fondé dans la même pensée, en 1090, par Berthold II; peu de temps après on vit

(1) Rossmann, p. 117.

Digitized by Google

s'élever ceux de Sainte-Marie et de Saint-Georges dans les environs. (1) La ville de Fribourg, qui n'était jusque là qu'un misérable village, doit à Berthold II selon les uns, à Berthold III suivant d'autres (2), d'avoir été érigée en ville ; sa magnifique cathédrale, commencée en 1123, a été bâtie avec tant d'activité que Saint-Bernard a pu y prêcher la croisade en 1146, et sa charte de priviléges date de 1120.

Au commencement du douzième siècle, Brisach qui avait toujours fait partie du diocèse de Bâle depuis l'établissement du christianisme, en conséquence de la continuité des divisions romaines par le pouvoir ecclésiastique (3), fut annexé plus étroitement à l'église et à l'évêché de Bâle, avec sa filiale de Hochstett et la ferme de ce lieu, sous le règne de Henri IV ; les châteaux d'Uesenberg et d'Eckartsberg avec toutes les censes et dîmes eurent le même sort, et l'évêque de Bâle érigea l'église de Brisach en collégiale. Le même zèle pour les fondations religieuses donna naissance au couvent de Marien-Au, bâti en 1125, au pied de l'Eckartsberg par Berthold IV de Zæhringen, sous le règne de Henri V, et relevant, d'après un document de 1172, de l'abbaye de Lucelle. Les familles nobles de Brisgau, d'Alsace et même de Lorraine s'empressèrent de s'y faire admettre et apportèrent de riches dotations à ce monastère. (4)

## V.

Brisach entraîné par le zèle de l'époque et les prédications de St.-Bernard, fournit un notable contingent à l'évêque de Bâle lors de la deuxième croisade. Son église paroissiale, dédiée à Saint-Etienne, date aussi du milieu de ce siècle, et venait à peine d'être achevée, lorsqu'elle eut le bonheur inespéré d'acquérir les reliques de Saint-Gervais

(1) ROSSMANN, l. c.

(2) CLOSNER-KÖNIGSHOVEN, 1091. *Friburg wart gebuwen. Da men Zalte MLXXXXI ior, do vinge her Bertholt von Zeringen, ein Hertzoge von Swoben, die Stat zu Friburg ane zu buwende uf sime eygen, das vor ein Dorf war.*

(3) GUÉRARD, *Essai sur les divisions territoriales des Gaules depuis l'ère romaine jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne.*

(4) ROSSMANN, p. 121. Parmi les filles nobles d'Alsace, on trouve les noms des familles d'Andlau, Ratsamhausen et Reinach.

Digitized by Google

et de Saint-Protais ; voici à quelle occassion, et laissons parler la légende, telle que nous l'a transmise le procès-verbal qui fut dressé à l'évêché de Bâle.

Fréderic Barberousse avait pris et saccagé Milan après l'élection de l'anti-Pape Victor III, et son excommunication par Alexandre III. L'empereur, après avoir laissé l'administration de la Lombardie à son fidèle margrave Herrmann de Bade, retourna dans ses Etats accompagné de l'archevêque Raynaud de Cologne. Celui-ci se sépara de son souverain à Bâle, emportant avec lui, sur le Rhin, pour son église métropolitaine, les reliques des trois rois mages, celle de Saint-Gervais et Saint-Protais, ainsi que d'autres saints provenant des églises de Milan.

En partant de Bâle, il fut accompagné, jusqu'à Brisach, par une foule de prêtres et de pieux laïcs, sanctifiant son voyage par des chants et des prières. En abordant à Brisach, il fut reçu par les prêtres, les notables et toute la population, qui le conduisirent processionnellement dans leur église, au son des cloches, chantant des hymnes et des prières, puis à un repas qu'on lui avait préparé.

Pendant ce temps les reliques étaient restées déposées dans le bâteau qui les avaient amenées, recevant une foule de pieux visiteurs de Brisach et des environs. Après que l'archevêque eut terminé sa collation, et au moment où il se disposait à continuer son voyage, les notables vinrent le prier, en toute humilité chrétienne, de vouloir bien leur donner les reliques de l'un des deux saints, Gervais ou Protais, afin de sanctifier leur paroisse de Saint-Etienne nouvellement reconstruite, et honorer l'héroïque martyr qu'il leur céderait, comme patron de la ville. L'archevêque consentit à satisfaire ce pieux désir, et leur donna les reliques de l'un des deux saints. Mais quand il voulut se remettre en route avec les restes de l'autre saint, tous les efforts des rameurs ne purent détacher la barque du rivage, et l'archevêque croyant par ce signe que la volonté du Seigneur était que les reliques de l'autre saint fussent laissées en place de celles qui avaient été débarquées, l'échange fut opéré, mais le même prodige se renouvela et il fut impossible d'éloigner le bateau du rivage. Tout ceci se passait en présence d'une foule immense qui, pénétrée, dans la ferveur de sa croyance, de la plus vive admiration, dit au prélat en l'environnant de toutes parts : « Les saints martyrs qui ont pendant leur vie si héroïquement combattu ensemble pour la foi du Christ, ne veulent pas non plus être séparés après leur mort ; donnez-nous les, et vous verrez

Digitized by Google

que la barque pourra continuer sa route. » L'archevêque donna son consentement, et ce qu'on lui disait se réalisa, car il put reprendre sans encombre ni retard, son voyage jusque dans sa métropole.

L'enthousiasme, produit par un tel miracle, sur une population qui avait entendu les prédications de la croisade, et qui venait d'y prendre part peu d'années auparavant, fut porté à son comble : les notables s'empressèrent de charger sur leurs épaules les reliques des deux saints, qui furent réunis dans un magnifique sarcophage, et portées processionnellement dans l'église, où ils n'ont cessé depuis cette époque d'être honorés comme patrons de la ville. On en célèbre annuellement l'anniversaire au 19 Juin, par une procession et des réjouissances. (1)

## VI.

A la fin du douzième siècle, Brisach était possédé indivisément par les deux dynasties de Bade et Zæhringen, ayant en commun une place publique, et un atelier monétaire (2); l'évêque de Bâle y avait de son côté un manoir seigneurial et percevait le quart des dîmes. De plus, Henri VI, roi des Romains, reçut en fief de l'évêque Henri de Bâle, premier de ce nom, la moitié de ce manoir et la moitié de l'Eckartsberg, avec toutes les censes, redevances, pêcheries, cours d'eau, pâturages, moulins et péages, en exceptant la manse de Burckard d'Isenberg, à la condition de fortifier les deux montagnes, et de les occuper en commun. C'est par suite de cet acte que le château de Brisach fût bâti par Henri VI, pour servir d'asile à tous les peuples (notamment ceux de la Bourgogne ou royaume d'Arles), acca-

(1) ROSSMANN, p. 136-140. — D'après le procès-verbal qui se trouve aux archives de Bâle, dressé en 1580 par ordre de l'évêque pour le nonce apostolique.

(2) *In utriusque lineæ Zæhringa ducalis nimirum et Badensis Marchica protestate extitisse Brisacum, commune Gentis emporium et communem utrique lineæ monetandi officinam fuisse Brisaci :* SCHŒPFLIN, *Hist. Zæhringo-Badensis*, t. Ier, p. 303. Ce diplôme nous fait voir à quelle époque Brisach est devenu possession immédiate du roi des Romains, ainsi que l'ancienneté de ses fortifications. Il se trouve dans HERRGOTT, *Genealogia hist. Gentis Habsburg*, t. II, p. 195, Ao 1185.

Digitized by Google

blés par l'injustice des seigneurs voisins, qui pourraient s'y réfugier, et en même temps de rempart, contre les ennemis qui voudraient, à cette époque de révoltes et de guerres continuelles, troubler le repos de la province. (1)

La nécessité de relever les fortifications était d'autant plus urgente, que dans le cours du douzième siècle la famille de Zæhringen avait fait une ville de Neubourg, au-dessus de Brisach, et que sous Henri V, les châteaux de Burckheim, Sponeck et Limbourg devaient leur existence, ou tout au moins leur reconstruction, à Fréderic de Hohenstauffen ; ce prince établit tant de forteresses sur les deux rives du Rhin, que l'on disait de lui qu'il ne sortait jamais sans avoir un château pendu à la queue de son cheval. (2)

L'établissement de nouvelles fortifications et la sûreté que trouvaient les malheureux habitants qui venaient se réfugier sous leur abri, amenèrent bientôt un notable accroissement d'habitants. Berthold V construisit une maîtresse-tour dans l'enceinte du château (*turris ferrea* comme dit Schœpflin), et de plus, la porte principale ainsi que l'attestait une inscription latine. (3) Une autre cause d'augmentation de l'importance de la ville, c'était l'affluence des pélerins qui venaient visiter les reliques des saints martyrs.

L'église, rebâtie dans le milieu de ce siècle, était devenue insuffisante, et Berthold l'agrandit vers 1189 ; enfin telle était l'importance de Brisach qui depuis Henri IV était qualifié de forteresse impériale (*oppidum imperiale*), que l'abbé de Saint-Trutpert, près de Stauffen, plaça en 1186 son monastère sous sa protection ; mais il eut bientôt

---

(1) *Ipso anno castrum Brisach a rege Henrico initiatur ; fragm. incerti auctoris apud Urstisium* II, *p.* 86. — *Posteà verò idem rex Heinricus castrum quoddam in Brisagaugiâ, Bresacum dictum, in refugium pauperum velut misericordiæ asylum, cœpit ædificare, cunctosque confugientes illùc à totius injustitiæ violentiâ, regali potentiâ studuit defensare : Otto Frisingius, lib.* VII, *in fine.*

Il est probable que l'ancienne tour que l'on voit au cimetière remonte au temps de Henri VI, à moins que ce soit celle qui fut construite au temps de Rodolphe de Habsbourg, ce qui paraît moins probable.

(2) *Urstis.* Ier, *p.* 414. *Dux Fridericus in caudâ equi sui semper trahit castrum.*

(3) *Hanc Dux Bechtoldus portam struxisse notatur,*
*A quo, pro frande, Burgundia depopulatur.*

*Burgundia* n'est pas ici le duché de Bourgogne formé depuis le démembrement féodal du dixième siècle, mais le royaume d'Arles.

Digitized by Google

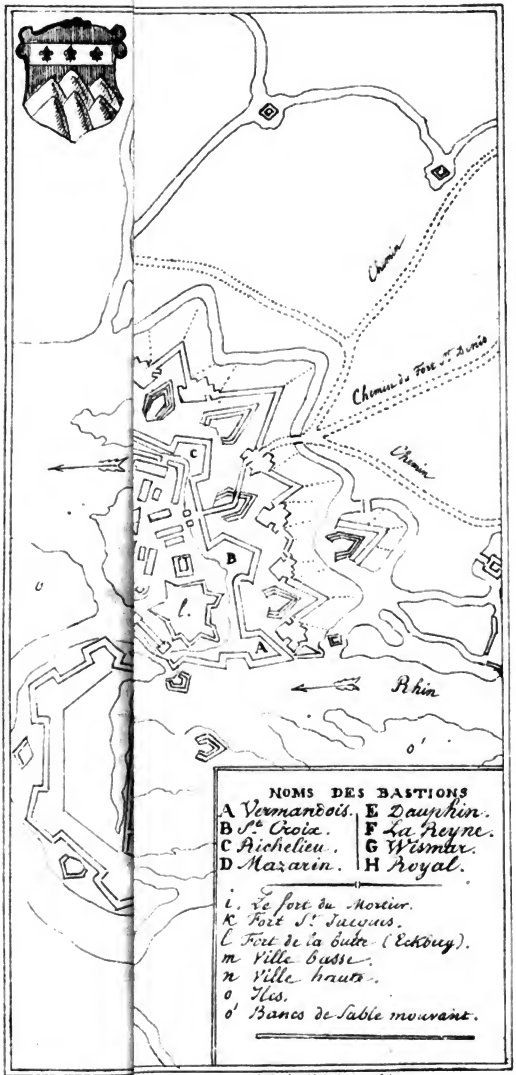


Lith de Mr V. Decker Colmar.

Digitized by Google

à s'en repentir ; car Othon seigneur de Stauffen, l'ayant appris, alla au couvent où il entra furieux, l'épée à la main, pendant que les religieux psalmodiaient dans l'oratoire, et les poursuivit en les menaçant jusque dans l'église où ils trouvèrent enfin un asile. Ce malheureux couvent eut mainte fois dans la suite à subir, de la part de ce seigneur, de semblables humiliations, et n'obtint de tranquillité qu'après qu'Albert III de Habsbourg, landgrave d'Alsace et l'évêque Henri II de Veringen, s'en furent déclarés les défenseurs, sur les plaintes de l'abbé qui vint les trouver à Rouffach, (1) *apud villam Ruviacam*, pour leur signaler en même temps de graves exactions.

A. Coste,

Juge au tribunal civil de Schlestadt.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

(1) Rossmann, p. 142-143. — Une ancienne peinture à fresque que l'on voyait, il y a quelques années, sur les murs du couvent de Saint-Trutpert, représentait la scène d'Othon de Stauffen. — Charte de 1215. Herrgott, *Genealog. Habsb.* II, p. 221, N° 270.



Digitized by Google

DU

# MUSÉE DE COLMAR

ET DE LA

# SOCIÉTÉ SCHŒNGAUER.

---

L'idée de la fondation d'un Musée dans le chef-lieu du département du Haut-Rhin était une pensée de haute morale.

Réunir, dans une même enceinte, les produits de la nature et de l'art, les exposer journellement aux regards de tous les hommes, n'est-ce pas travailler à leur éducation ?

C'est dans un sentiment analogue, sous un certain rapport, que se sont élevés ces édifices consacrés au culte et dont on admire toujours la superbe ordonnance, l'élégante hardiesse, la solidité jointe à la légèreté, à la grâce.

Une cathédrale était un poème religieux que chaque Chrétien interprétait avec avidité, à mesure que ses belles pages se déroulaient avec lenteur, et venaient se détacher sur le firmament.

Il n'est pas d'homme qui ne puisse éprouver des jouissances intellectuelles et morales, et soyons-en bien convaincus, partout où un goût aussi pur aura prévalu, partout nous verrons régner la prospé-

Digitized by Google

rité et le bonheur : car partout se développeront l'amour de l'ordre et du travail, celui du beau, celui du bien.

C'est surtout lorsque la société a été profondément remuée par les bouleversements politiques, lorsqu'elle respire sous un Gouvernement réparateur, que l'homme se plait à diriger l'activité de ses facultés vers des études paisibles qui sont exemptes de déceptions souvent amères et cruelles.

De quel calme son âme ne jouit-elle pas, en détournant ses regards de la scène tumultueuse des passions, pour les jeter sur le tableau toujours pur, toujours vrai, toujours riant de la nature et de l'art !

Cette étude n'est pas indifférente, soyons-en convaincus ; chaque vérité que l'homme acquiert ajoute à sa valeur. Si sa mémoire ne lui représentait que des vérités physiques, intellectuelles et morales au lieu d'être éblouie par les rêves trompeurs de l'imagination, la raison, ce flambeau divin, ne le conduirait jamais à ces aberrations qui troublent les familles et bouleversent souvent les Etats !

Ce qui donne aux ouvriers, aux artistes, aux littérateurs de la capitale une si grande supériorité, n'est-ce pas parce qu'au milieu de tant de chefs-d'œuvre, ils ne font, pour ainsi dire, aucun pas sans prendre une leçon d'activité et de goût ; sans sentir pénétrer, dans leur âme, la chaleur de ce feu sacré qui animait et anime encore tant d'hommes supérieurs dont le génie étincelle de toute part ?

Ces vérités devaient se développer peu à peu parmi nous, une idée en suggère une autre ; mais la pensée qui est tout si elle revêt un corps, n'est rien si elle reste stérile.

Déjà la ville de Colmar possédait des richesses qu'on avait sauvées du naufrage de la révolution ; mais ces nombreux tableaux, qui étaient comme ensevelis dans de sombres galeries, étaient à peine visités, et cependant ils ont une grande valeur sous le rapport de l'histoire de l'art.

Dès l'origine de la société littéraire, un de ses membres proposa de former des collections, de créer un musée dont il fut nommé conservateur. En joignant l'exemple au précepte, il fit don de différentes choses, parmi lesquelles est une tête de la plus grande beauté. Son désintéressement et son patriotisme ont trouvé et trouveront encore plus d'un imitateur.

Indépendamment même de l'intérêt public, on sent que des milliers d'objets réunis et classés acquièrent une importance qu'ils ne peuvent

Digitized by Google

avoir dans l'isolement. On se plait à contempler des collections auxquelles on a contribué, qui ont exigé quelque sacrifice de notre part.

Un autre membre ne tarda pas à émettre l'idée nouvelle alors, de réunir, autant que les ressources le permettraient, les gravures des tableaux de nos grands maîtres, en commençant par leurs chefs-d'œuvre. Il faut présenter aux yeux des hommes tout ce que l'art a produit de plus parfait, pour éveiller, pour développer le goût du beau que l'on sent et que, peut-être, on ne peut définir.

Quelque mérite qu'aient, pour l'époque où ils ont été faits, des tableaux du moyen-âge ou de la renaissance, il faut être grand connaisseur pour ne pas se fausser le goût et pour savoir distinguer quelques éclairs de génie dans des compositions presque sans science et sans art, au milieu du grotesque et de l'ignorance des formes et des proportions.

Nous arrivons à l'idée la plus féconde pour le Musée ; elle appartient à M. Hugot, créateur de la société qu'il a en quelque sorte mise sous le patronage d'un Colmarien, de Martin Schœngauer, peintre distingué pour son époque et inventeur de la gravure.

La société littéraire était trop circonscrite ; il fallait sortir de son enceinte ; il fallait intéresser à la chose les administrateurs et les administrés, les hommes de cabinet et les hommes d'atelier, en un mot tout le monde. Il fallait trouver un local, l'obtenir et le mettre sous la protection du gouvernement.

Le goût du beau dans les arts, développé au sein de la population entière, réagira d'une manière puissante sur toutes les branches de l'industrie ; bien plus, il assurera la puissance et la stabilité de notre société ; car une institution est indestructible quand elle a sa racine dans les goûts, dans les esprits, dans les habitudes, dans les mœurs.

Une entreprise de cette nature devait éveiller les sympathies des hommes éclairés de tous les rangs, et le premier Magistrat de notre ville, Président de notre Société, s'est tellement identifié à notre œuvre que rien ne s'est fait de bon sans son active et bienveillante participation.

Tandis que la ville embrassait notre cause et confiait à la société Schœngauer un monument dont l'architecture est une page de son histoire, l'autorité supérieure du département nous donnait des témoignages non moins flatteurs de sa sollicitude. Messieurs les maires

Digitized by Google

ont été encouragés à seconder nos efforts et c'est au Conseil général du département et au Conseil municipal de Colmar que nous devons la mosaïque découverte à Bergheim.

Si la restauration de ce monument du goût et de la splendeur de l'antique Rome n'est point achevée, malgré les secours d'un généreux citoyen, ne perdons pas l'espoir de le contempler un jour dans toute sa beauté.

Les villes de Mulhouse, de Guebwiller, de Munster, de Rouffach nous ont accordé des subventions, de même que la société industrielle de Mulhouse, qui met tant de grandeur dans tout ce qui tient à l'amélioration des hommes et des choses.

Nous comptons aussi de nombreux adhérents à Strasbourg, et cette sympathie qui se manifeste de toute part, ne peut-elle nous faire espérer de voir s'accomplir un de nos vœux, celui d'exposer chaque année, dans les différentes villes des départements du Haut- et Bas-Rhin, nos acquisitions les plus belles et les plus précieuses?

Puissions-nous contribuer ainsi à maintenir notre belle Alsace au premier rang de l'industrie, en développant dans ses populations ce goût exquis auquel la France doit la réputation des produits de ses manufactures.

Depuis le dernier rapport, présenté à l'assemblée générale, peu d'acquisitions ont été faites. Les ressources ordinaires et extraordinaires ont été absorbées et de beaucoup dépassées pour l'appropriation du nouveau local; mais entrez aux Unterlinden, voyez la beauté de cet édifice, l'élégance de son architecture, le grandiose qu'il donne au Musée et dites-nous si l'idée de regret peut entrer dans la pensée?

Si l'on a pu considérer des dépenses comme prématurées, plus tard elles devenaient indispensables; si tout n'a pas été exécuté au gré de nos désirs, le mal pourra se réparer. Nous n'en donnerons qu'un exemple : Ces bustes, ces belles statues antiques que nous devons à la munificence du Gouvernement, éveilleraient plus vivement en nous le sentiment de l'art, si elles se détachaient sur un fond plus riche et plus chaud.

Parmi les connaissances humaines si étendues, si variées, il en est une qui se rattache à l'art, tout en servant de base à l'histoire. C'est

Digitized by Google

celle des antiquités, c'est l'archéologie. Cette branche n'a pas été négligée par notre savant collègue, si habile dans l'art d'interpréter les débris d'un monde qui n'est plus.

Les Anciens, il faut en convenir, peuvent, sous bien des rapports, nous donner de grandes et utiles leçons, et nous ne pouvons trop les étudier.

Pouvons-nous, sans enthousiasme, contempler ce qu'a enfanté leur génie? J'en atteste les superbes *fac-simile* de ces marbres antiques inimitables qui furent, pour le vainqueur de Marengo, le noble trophée de la victoire!

Nous nous plaisons à recueillir tout ce qui nous fait connaître les mœurs, les usages, les coutumes des peuples modernes, où la civilisation a pris des caractères particuliers et s'est élevée à des degrés différents de l'échelle sociale.

Nous ne pouvons nous défendre d'une vive émotion, lorsque nous recueillons ces débris des divers âges, au moyen desquels nous suivons, au travers des siècles, les progrès du beau dans les arts; lorsque nous apprécions les développements progressifs qu'il a pris, et les différents types qu'il a produits suivant les circonstances, suivant les races, les époques et les lieux.

Enfin lorsque nos regards s'arrêtent sur ce qui a appartenu à un grand homme, sur ce qu'il a touché, sur ce dont il a fait usage, notre âme se pénètre d'un sentiment de respect et de vénération!

Toutes ces notions comparées à ce que le génie a produit de plus parfait, étendent nos idées, agrandissent nos vues, reculent notre horizon. Nous devenons de plus en plus capables d'apprécier la variété infinie des conceptions, des combinaisons, des efforts dont l'intelligence humaine est susceptible; nous sentons plus vivement combien les générations ont encore à faire pour élever l'humanité à la hauteur où sont parvenus quelques peuples, et parmi ces peuples, un petit nombre relatif de personnes. C'est ainsi que des choses qui, au premier abord, ne paraissent propres qu'à satisfaire une vaine curiosité, sont de nature à éveiller en nous le sentiment si doux de la charité, et à nous faire passer bientôt du sentiment à l'action qui offre plus de douceur encore.

Grâces aux ressources de la société Schœngauer qui trouvera toujours dans son sein des hommes dévoués et éclairés, le Musée a pris

Digitized by Google

un tel développement, sous le rapport des arts et des antiquités, que son existence et ses progrès sont à jamais assurés.

Il était difficile de tout embrasser à la fois, aussi les collections d'histoire naturelle sont restées à peu près stationnaires.

La société littéraire avait déjà réuni des objets bien précieux. Les principaux sont des oiseaux étrangers offerts par M. Pfeffel de Francfort, fils de notre grand poète; une magnifique collection des mousses en quatre volumes, grand in-quarto, par M. le pasteur Blind; quelques animaux que M. A. Haussmann a recueillis dans son voyage en Chine; une collection de bois fossiles, des environs de Salzhausen en Saxe, donnée par M. le pasteur Schaller, etc., etc. Plus récemment encore, M. Duvernoy, l'ami et le continuateur du grand Cuvier, a envoyé à la ville différents fossiles parmi lesquels se trouve le plâtre de cet œuf extraordinaire trouvé à Madagascar.

Toutes les connaissances humaines se tiennnent entre elles et tiennent aux choses sacrées. Rarement l'humanité se développe sur un point sans tendre à se développer sur d'autres et c'est, en dernière analyse, une aspiration vers les choses divines.

La grandeur imposante de la terre, l'élévation des montagnes, la profondeur des abîmes, ces témoins irrécusables des bouleversements qui l'ont agitée et l'agitent encore; le spectacle imposant des mers tantôt silencieuses, tantôt mugissantes; la sérénité d'un beau jour et la violence des tempêtes; ces myriades d'êtres créés qui l'habitent et le modifient; l'immensité du firmament où flottent des mondes innombrables; ces étoiles dont la distance effraie l'imagination; ces comètes dont un grand nombre encore, dans leurs routes capricieuses, ont échappé à l'analyse mathématique; cette matière cosmique encore insaisissable; tous ces astres emportés dans l'immensité; ces lois admirables qui en règlent les mouvements; ces lois qui président aux phénomènes dûs aux agents de la nature; ces lois auxquelles obéissent les affinités chimiques, la végétation et la vie; l'intelligence qui observe et conçoit, la raison qui juge et coordonne; la philosophie qui conduit l'homme à la notion de l'infini, qui embrasse les connaissances humaines dans leur ensemble, dans leur essence et qui, à chaque pas, nous montre un mystère; l'imagination et l'art qui s'emparent de toutes les conceptions; le génie qui en reproduit la pensée

Digitized by Google

et le sentiment, voilà ce qui éveille en nous l'impression du sublime, et le sublime élève l'âme à Dieu.

Que n'est-il en notre pouvoir de développer aux regards de nos lecteurs ce magnifique panorama, et de partager avec eux l'enthousiasme qu'éprouvent les voyageurs, artistes et savants, qui en parcourent les différentes parties! Nous sentirions bien mieux encore, qu'on ne peut trop se rapprocher des scènes émouvantes de la nature, qu'on ne peut trop en approfondir les mystères!

Celui qui ne s'est pas baissé pour admirer la belle structure d'un cristal, l'organisation d'une fleur, l'ingénieux mécanisme du plus chétif insecte; qui n'a pas été sollicité à contempler l'organisme merveilleux qu'anime son âme, auquel ce principe de vie donne la force, la souplesse et la sensibilité; celui-là même se trouve frappé d'admiration, au milieu d'un Musée qui lui présente cette multitude d'êtres si variés de forme et de couleur, si divers d'intelligence et d'instinct, comme de mode d'existence.

Qu'il me soit permis de citer à cet égard la pensée d'un des plus grands génies de l'antiquité :

« S'il y avait, dit-il à peu près, des êtres qui eussent toujours vécu au milieu des profondeurs de la terre, dans des demeures ornées de tableaux, de statues et de toutes les commodités de la vie, et si tout-à-coup, la terre s'entr'ouvrant, leur permettait de s'élever à sa surface, à la vue de tant de merveilles, ils s'écrieraient dans leur enthousiasme: Oui, il y a des Dieux et ces grandes choses sont leur ouvrage! »

Ecoutez encore les paroles d'un de ces hommes d'élite que le génie de la science et l'amour du beau ont fait braver tous les dangers pour contempler ces scènes sublimes que produit la nature dans les contrées tropicales.

« Les plus nobles jouissances, dit-il, dépendent de la profondeur « des aperçus, de l'étendue de l'horizon que l'on peut embrasser à « la fois. »

Ailleurs M. de Humboldt dit encore :

« Il est donné à l'homme, en se montrant digne de sa haute desti- « née, de comprendre la nature, de dévoiler quelques uns de ses « secrets, de soumettre aux efforts de la pensée, aux conquêtes de « l'intelligence, ce qui a été recueilli par l'observation.

« Tous ces grands observateurs n'éprouvent-ils pas une impression « plus imposante et plus digne de la majesté de la création, que ceux

Digitized by Google

« dont l'âme n'est pas habituée à saisir les grands rapports qui lient « les phénomènes ? »

Efforçons-nous donc de produire sur chaque homme en particulier, les impressions qu'il peut recevoir, selon l'état de son âme, l'étendue et le développement de ses facultés.

Hésiterons-nous encore à faire pour l'histoire naturelle ce que nous avons fait jusqu'ici pour les arts?

Mais quelle est la direction qu'il est important de donner toujours à nos efforts ?

Sous le rapport des arts, il nout paraît incontestable qu'il s'agit surtout de développer le goût du beau, et ce ne peut être qu'en exposant à tous les regards, les chefs-d'œuvre en tout genre. Tableaux, statues, ornements, objet d'art de toute espèce; en offrant les plus beaux modèles au peintre, au sculpteur, à l'architecte en un mot à toute industrie, à tout état, à toute éducation; en réunissant ensuite, autant que possible, ce qui tient à l'histoire de l'art, depuis les temps de la belle antiquité jusqu'à nos jours, pour en suivre les traces à travers les temps barbares, le moyen-âge et la renaissance.

C'est aussi avec un vif intérêt que nous examinons tout ce qui peut donner une idée du développement des arts chez les peuples modernes dont la civilisation est plus ou moins reculée, ou se présente avec une physionomie particulière. J'en atteste la curiosité avec laquelle on s'arrête devant les objets précieux que M. A. Haussmann nous a envoyés de la Chine; ceux que M. Rohr a recueillis aux îles Marquises et dont il a fait hommage à la ville; la momie d'Egypte, offerte par M. Steyert; ces momies de petits crocodiles que M. Marande a obtenues de M. Rochet d'Héricourt.

Sous le rapport de l'histoire naturelle, les êtres qui, sans contredit, produisent sur nous les plus vives sensations, sont ceux des pays lointains, des contrées tropicales, et, sous ce rapport, il est d'un haut intérêt d'accueillir avec empressement et reconnaissance tout ce qui pourra nous être envoyé, et nous ne négligerons pas de frapper à toutes les portes.

Mais l'Alsace renferme aussi des trésors qui méritent toute notre attention, et un cabinet d'histoire naturelle du bassin du Rhin serait d'un grand intérêt, non seulement pour nos populations, mais encore

Digitized by Google

pour les savants qui, dans un avenir d'autant moins éloigné que nous aurons plus de ressources, trouveront un tableau complet de tous les êtres organiques et inorganiques qui devaient appartenir à notre position topographique, et ressentir l'influence de notre climat.

Cette collection serait d'autant plus précieuse qu'elle serait unique, et nous ne pouvons trop insister pour la réalisation d'un projet si propre à intéresser le patriotisme de nos concitoyens.

C'est la seule collection complète à laquelle nous puissions aspirer; mais la gravure, la lithographie, la photographie viendront à notre secours; elles étaleront à nos regards ces scènes gracieuses et pittoresques, cette mer calme ou agitée par la tempête; ces monts sourcilleux, ces rochers abruptes, ces gorges, ces abîmes qui attestent les bouleversements primitifs; ces planches coloriées d'histoire naturelle, d'édifices, de costumes, tout en un mot ce que l'art et la nature offrent de plus riche, de plus noble, de plus émouvant.

C'est beaucoup, sans doute, mais cette ambition n'est pas au-dessus de l'essor d'une population entière qui aspire à un grand développement de richesse, de pensée, de moralité, de religion.

Voilà le plan général que nous nous permettons de proposer à la juste appréciation de tous les hommes de goût, de science et de cœur; nous les prions avec instance de vouloir bien nous assister de leurs lumières, de leur active coopération, de leur puissante influence. Une aussi vaste entreprise ne peut pas dépendre d'une ou de plusieurs personnes; ce doit être l'œuvre de tous.

Quand un but est bien déterminé, que la première pierre de l'édifice est posée, qu'il y a une direction générale active, sérieuse, éclairée, persévérante; que l'on est dans une ville, dans un département, dans une contrée qui compte tant d'hommes distingués, il s'en trouve toujours un grand nombre, qui s'associent avec empressement à une œuvre éminemment utile.

Et comment cela ne serait-il pas, quand tout le monde sent la nécessité de donner aux esprits une impulsion vers ce qui est bien, ce qui est beau, ce qui est vrai, ce qui est grand et généreux!

Quand on admet avec Bacon que « le pouvoir des sociétés humaines, « c'est l'intelligence; que ce pouvoir s'abaisse et s'élève avec elle; » quand on est encore convaincu, comme nous le sommes, que les progrès constants de l'humanité; que la force des lois, la stabilité des institutions, le respect de l'autorité dépendent de convictions

Digitized by Google

profondes qui sont le régulateur moral de chaque intelligence, de chaque famille, de chaque peuple; quand, d'un autre côté, on sent la nécessité de travailler, avec ardeur, à la production, à l'accumulation des richesses, à la vue du danger que signalent tant de déplorables exemples, qui pourrait ne pas sentir combien il est urgent de s'occuper sans relâche du soin de modifier l'amour de l'or et de lui donner un caractère de pureté et de noblesse qu'il n'a pas par lui-même ?

N'oublions jamais enfin, que Dieu n'a pas créé les hommes pour suivre aveuglément une route tracée, comme les abeilles suivent le merveilleux instinct qui les groupe autour de leur reine et les contraint, en tout, à accomplir les vues sages de la Providence. Il ne nous laisse pas non plus entièrement abandonnés à notre libre arbitre, et, s'il semble quelquefois le faire, c'est pour nous montrer toute notre faiblesse; c'est pour faire éclater cette voix puissante qui nous crie: Réunissez toutes vos forces physiques, intellectuelles et morales qui agissent souvent en sens contraires et s'entre-détruisent; appliquez-les, de concert, à l'extrémité du levier qui doit soulever le monde pour le régénérer !

Répétons donc avec assurance que la fondation d'un Musée où se grouperont peu à peu les types du beau dans les arts et dans les œuvres merveilleuses de la création, où se présenteront, soit en réalité, soit par des images, les traces des différentes civilisations anciennes et modernes, est une œuvre de haute morale.

Ne peut-on pas affirmer que c'est parce qu'il en est ainsi, que nous avons obtenu des résultats au-dessus de toute espérance, malgré les obstacles de toute nature que nous avons eus à vaincre ?

Envisageons toujours cette belle œuvre au point de vue élevé d'une philosophie morale et religieuse, sans laquelle rien de solide ne peut être fondé, et nous serons certains d'un brillant avenir !

Nous aurons toujours pour collaborateurs les hommes voués aux sciences et aux arts; pour soutiens, tous ceux qui savent apprécier les avantages que le goût répand dans les travaux de tout genre; tous ceux enfin qui sont pénétrés de l'amour du vrai, du beau et du bien !

A la tête de ce groupe nombreux, nous compterons toujours nos premiers Magistrats et leurs Conseils, comme aussi un de ces hommes

Digitized by Google

d'élite qui, après avoir fourni une carrrière brillante, honore ses cheveux blancs par les nombreux bienfaits qu'il répand autour de lui.

M. le Ministre de l'instruction publique nous a alloué une subvention de mille francs pour 1852; il a apprécié notre œuvre et sa bienveillance éclairée nous est acquise.

Il voudra que les belles galeries du cloître dont il a, sous les yeux, le beau plan que nous devons au talent de notre architecte, soit entièrement restauré, sous un point de vue artistique, et destinés à un usage qui en assure la conservation.

Les hommes éminents dont nous avons obtenu le bienveillant concours, MM. Delaborde, Mérimée et Newerkerke, veilleront encore sur nos intérêts.

L'influence morale que l'institution du Musée exercera dans tous les rangs, nous assure la protection la plus élevée et nous ne l'oublierons jamais, la prospérité de notre œuvre est entièrement liée à celle de notre belle patrie, et, quelles que soient les justes sympathies que les événements devaient développer, elles n'ont pu effacer les impressions profondes qu'avaient laissées les gloires de l'Empire!

Ces souvenirs immortels, qui sont toujours restés populaires, ont dû reprendre une nouvelle vie à la voix du Prince héritier d'un nom si illustre. Au milieu du tourbillon qui l'agite, le peuple tout-à-coup s'arrête, se tourne vers lui, l'observe avec espoir, le voit dissiper la tempête menaçante, l'appelle à consolider son ouvrage et proclame l'empire de la paix..... La paix au dix-neuvième siècle, c'est le développement de toutes les forces physiques, intellectuelles et morales, pour le bien-être et le bonheur de tous!

Et vous, Mesdames, si nos pensées générales s'adressent si naturellement à vous, permettez-nous de le dire, il est une foule de nuances qui nous échapperaient sans votre aimable concours. Nous n'avons pas cette finesse d'intelligence, ce goût exquis, cette délicatesse, cette vivacité de sentiment qui vous caractérisent.

Si nous aimons les beaux-arts, si la nature a pour nous tant de puissance, c'est que dès les premiers pas dans la vie, nous en avons vu briller les reflets dans les regards d'une mère, c'est, qu'avec elle, nous élevions notre âme vers l'Auteur de toutes choses! Ces souvenirs touchants sont ineffaçables!.... Ils ont tout embelli dans le cours de notre existence!... vieillard, ils nous accompagneront dans la tombe!

Digitized by Google

Nous en chérissons une double expérience, et, nous le demandons à l'humanité entière, où trouver, si ce n'est dans l'âme d'une mère, cette tendre sollicitude pour son enfant? Voyez avec quelle constante ardeur elle s'efforce de développer ses facultés, d'orner son esprit, de diriger ses goûts, de fortifier en lui tous les sentiments nobles, toutes les impressions généreuses! Elle ne voit, elle ne rêve que sa perfection, elle ne fait de vœux que pour son bonheur terrestre, sa félicité dans un monde meilleur! Qui pourrait sentir avec autant de vivacité, combien il importe de ne présenter à une jeune intelligence que des idées justes, à son cœur que des sentiments purs et élevés! De préoccuper son âme entière de tout ce qui est propre à conduire au bien; d'offrir à son activité tout ce qui peut utiliser ses loisirs, tout ce qui peut fortifier contre les écueils, en tout genre, que l'on rencontre dans le cours de la vie!

Nous en nourrissons le plus doux espoir, Mesdames, vous saisirez avec empressement une circonstance si propre à fournir un aliment à votre bienveillante sollicitude. Nous le sentons vivement, il est des convenances que vous seules vous savez apprécier, des questions qu'il appartient à vous seules de résoudre; vous nous inspirerez.... et sans nuire à la bienfaisance que vous vous plaisez à exercer autour de vous, vous voudrez être pour le Musée de puissantes auxiliaires, comme vous serez toujours l'ornement et le charme de nos réunions!

Au milieu du grand mouvement des intelligences dont nous sommes spectateurs, les hommes de tête et de cœur ne relèveront-ils pas la société littéraire de Colmar, dont les circonstances ont arrêté l'essor?

Notre belle contrée, tout en participant à l'existence de la grande famille, a une vie qui lui est particulière, soit par son sol, soit par sa position, soit par son histoire, et une société seule peut provoquer des travaux avec une vue d'ensemble sur tout ce qui lui est propre, en réunir les matériaux, les coordonner et en former un tout digne d'intérêt.

Elle seule peut développer avec efficacité les tendances naturelles de tant d'hommes qui s'ignorent eux-mêmes; dont les facultés n'attendent qu'un appel sérieux pour entrer dans la lice, et qui s'assoupissent lorsqu'elles sont condamnées à l'inaction.

Si la forme, autant que les circonstances, a été une cause de dissolution, la société littéraire peut en prendre une autre en se recon-

Digitized by Google

stituant. La société Schœngauer, qui est sortie de ses rangs, lui offrira une main secourable, et, M. le Maire, notre digne Président, prompt à servir de point d'appui au bien qui se manifeste, lui accordera, sans doute, un local pour le lieu de ses séances, dans le sein même du Musée dont elle a provoqué la création.

Les personnes éclairées ou bienveillantes verront sans doute avec plaisir se renouveler ces séances publiques où seront lus, sans prétention, le rapport annuel des travaux de la société et des mémoires les plus propres à intéresser.

Nous sommes d'ailleurs convaincus que ces deux institutions se complèteront mutuellement et qu'elles acquerront plus de valeur et de stabilité, par leur concours, dans le développement de toutes les forces intellectuelles et morales.

CURIE,

Membre du comité de la Société Schœngauer, correspondant de la Société d'émulation de Montbéliard, ancien Professeur à l'École normale du Haut-Rhin.

*P. S.* La création d'une école de dessin, complément obligé de notre œuvre, mérite d'être étudiée et traitée dans un article spécial.

---

Digitized by Google

# UNE RELACHE

## EN COCHINCHINE.

*Suite et fin* (*).

L'armée cochinchinoise se compose d'une cinquantaine de mille hommes, répartis en régiments. Tout Cochinchinois de la basse classe est appelé sous les drapeaux à l'âge de dix-huit ans, et tenu, à ce que l'on prétend, de consacrer seize années de sa vie au service militaire, qui consiste principalement à cultiver les domaines royaux et qui n'est qu'une servitude déguisée. La munificence du souverain accorde, en retour, au soldat un méchant uniforme, une modique ration de riz et une fort chétive paye.

Hué-fou, capitale du royaume et port de mer, est une ville de peu d'importance, mais assez bien fortifiée. Ses arsenaux sont convenablement approvisionnés eu égard à la situation financière du pays. Le palais du roi, qui est spacieux et qui renferme, dit-on, cinquante mille fusils, pour la plupart européens, est gardé par un petit corps d'artillerie. La garnison d'Hué-fou se compose d'une garde royale, forte d'une dixaine de mille hommes, armés de fusils français et vêtus de casaques jaunes, comme la garde impériale chinoise. Les troupes

(*) Voir les livraisons d'octobre, page 466 et décembre, page 565.

Digitized by Google

anamiques sont détestables, et ne sauraient, même en nombre fort supérieur, tenir tête un instant à des soldats européens.

La marine de guerre cochinchinoise, sans être le moins du monde redoutable non plus, paraît, cependant, un peu moins arriérée que celle de la Chine. La forme de la plupart de ses navires se rapproche de celle des bâtiments français du siècle dernier, résultat des rapports intimes que nous entretînmes à cette époque avec la Cochinchine comme nous le dirons tout-à-l'heure; dernier témoignage d'esprit de progrès, qui survit au milieu de la barbarie moderne. On dit que le roi Ming-man, qui régnait il y a une vingtaine d'années, ayant reconnu la nécessité d'améliorer l'état de sa flotte, fit démonter, pièce par pièce, un navire français perdu sur la côte, et en fit reproduire toutes les parties sur ses chantiers, avec l'assistance d'un constructeur européen, ce qui lui procura aussi quelques bâtiments de forme moderne.

Le souverain de Cochinchine monopolise le commerce de son pays au profit de sa cassette particulière. Il envoie, chaque année, quelques navires à Batavia, à Singapour et à Canton, pour y vendre les produits de ses Etats et en rapporter des marchandises étrangères. Singapour lui fournit des draps communs, des tissus de coton anglais, un peu d'opium, des armes, de la poudre; Batavia des épices, des cristaux, des tissus et divers produits de l'Occident, qu'il aime mieux, sans doute, recevoir par cette voie que directement sous pavillon européen. Ce sont de hauts fonctionnaires cochinchinois qui sont chargés de faire le commerce à l'étranger pour le compte de sa Majesté anamique. Monseigneur Lefèvre nous racontait, à ce propos, que sept mandarins qui avaient été envoyés en Chine par le roi Tion-tri, pour y acheter divers objets, et notamment des pierres précieuses, furent incarcérés, à leur retour, sous la prévention d'avoir fait de mauvais achats et d'avoir détourné des fonds. Tous leurs biens, ainsi que ceux de leurs familles, furent, en même temps, confisqués par le roi.

Un amiral cochinchinois, agent commercial de son souverain à Batavia, a fait preuve de plus d'adresse que ces pauvres mandarins. Sachant combien le vent de la faveur est sujet à varier à la cour de Cochinchine, connaissant surtout le goût du monarque pour l'argent d'autrui, il a jugé prudent, tout en jouissant au plus haut degré de la confiance royale, de placer sa fortune à Batavia, pour le cas où il viendrait à tomber en disgrâce.

Digitized by Google

L'extrême corruption des mandarins cochinchinois justifie, d'ailleurs, le plus souvent, il faut le reconnaître, la sévérité du roi à leur égard.

Les produits de la Cochinchine les plus propres à alimenter l'exportation, sont le sucre et la soie. Parmi les soieries de ce pays, on remarque des taffetas, des gazes, des satins unis d'une assez belle fabrication. Le sucre, comme dans toutes les contrées de l'Indo-Chine, s'y produit à des prix qui défient la concurrence des colonies à esclaves.

De nombreuses jonques chinoises viennent, avec la mousson favorable, échanger, à Hué-fou et à Faï-fou, du thé, de la porcelaine commune, des étoffes et divers autres objets contre les articles du pays.

Il fut un temps, aussi, où la France entretenait avec la Cochinchine un commerce d'une certaine importance. Après 1815, notre marine marchande y fit des opérations heureuses, et le souverain autorisa la création d'une maison de commerce française à Tourane. Nos importations consistèrent en fusils, en équipements militaires, en métaux ouvrés, en quincaillerie, en étoffes de laine et de coton. Nos navires prenaient, en retour, de l'or, de l'argent et du sucre. Mais les droits dont cette dernière denrée fut frappée en France et le mauvais vouloir d'un souverain nouvellement monté sur le trône d'Anam, mirent bientôt fin à un commerce qui donnait de belles espérances. Ce fut alors que le roi de Cochinchine se décida à faire acheter à Batavia et à Singapour les produits européens nécessaires à ses Etats.

Il nous reste maintenant à jeter un coup d'œil sur les événements politiques qui se sont accomplis en Cochinchine vers la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, événements auxquels la France a pris aussi une part assez notable et qui eut pu devenir non moins avantageuse que glorieuse pour nous.

Ce fut par une révolution qui éclata, en 1774, dans ce pays, que notre politique fut amenée à y jouer un rôle actif. Cette révolution fut préparée et consommée par trois frères, l'un riche marchand, du nom d'Yin-Yak, l'autre, général de l'armée cochinchinoise, appelé Loung-niang, et le troisième, prêtre. Après s'être acquis une grande popularité, en exploitant avec adresse le mécontentement causé dans la contrée par des impôts excessifs, ces trois hommes donnèrent le signal de la révolte qui se propagea rapidement. Le roi de Cochinchine, tombé entre les mains des rebelles, fut impitoyablement mas-



Digitized by Google

sacré, sa capitale mise au pillage et une partie de ses habitants passée au fil de l'épée. Dès que ces événements furent accomplis, les chefs de l'insurrection, demeurés maître du pouvoir, songèrent à se le partager. Yin-yak se constitua souverain des provinces occidentales de la Cochinchine, et Loung-niang s'adjugea celles qui bornent le Tonquin. Le troisième frére prit la dignité de grand-prêtre des deux Etats.

A peine entré en possession du pouvoir suprême, Loung-niang eut avec son voisin, le roi du Tonquin, des démêlés qui le déterminèrent à envahir les Etats de ce prince. Il le défit, le contraignit à prendre la fuite et se trouva tout-à-coup chef d'un nouveau royaume. C'est ainsi que s'accomplit l'adjonction du Tonquin à la Cochinchine. Cependant le monarque détrôné ne perdit pas courage ; il alla implorer l'assistance de Kion-loung, empereur de la Chine, qui mit à sa disposition une armée considérable. Mais les troupes chinoises ne furent pas plus favorisées par la fortune que celles du Tonquin. Loung-niang les mit en déroute, et affermit son pouvoir par ce nouveau succès.

Un missionnaire français, l'évêque d'Adran, à qui le feu roi de Cochinchine avait prodigué les plus éclatantes marques d'estime et d'affection, et qui avait joué à la cour de ce monarque un rôle aussi important que les jésuites à celle de l'empereur chinois Kang-hi, l'évêque d'Adran, disons-nous, était parvenu à sauver la vie à Gia-long, fils du souverain mort victime de la révolution. Ce malheureux prétendant avait vécu, pendant plusieurs mois, avec une partie de sa famille, dans une sombre forêt où la sollicitude du prêtre chrétien veillait sur ses jours. Fatigué de cette triste existence, il se dirigea vers Saï-gong, capitale du pays de Tsiampa, qui avait fait partie des Etats de son père et dont les habitants, fidèles à la mémoire de leur ancien maître, l'accueillirent avec transport et le proclamèrent leur roi légitime. Après ce premier succès, l'évêque d'Adran songea à en faire obtenir un plus éclatant au fils de son protecteur. A force d'activité et de zèle, il parvint à engager au service de Gia-long un navire de guerre français et quelques bâtiments portugais et chinois. Cette flotille fut dirigée contre les vaisseaux de l'usurpateur Yin-yak, qu'elle attaqua à l'improviste. Mais le navire français échoua, ce qui sema l'épouvante dans le reste de l'escadrille qui s'empressa de gagner le large.

Le malheureux Gia-long, de nouveau abandonné, ne parvint qu'à grand'peine à se soustraire à la poursuite de l'ennemi, pour gagner le pays de Donaï, où il ne tarda pas à se voir encore menacé. Force

Digitized by Google

lui fut de s'embarquer avec sa famille et un petit nombre de serviteurs fidèles, et d'aller chercher un asile dans l'île de Pulo-Way, située dans le golfe de Siam. Mais le sort réservait de nouvelles épreuves à ce prince. Dès que ses ennemis furent informés de sa retraite, ils se préparèrent à aller l'y attaquer. Averti à temps de ce qui se tramait contre lui, Gia-long se décida à se rendre auprès du roi de Siam, qui le reçut à bras ouverts et le prit sous sa protection. Ce monarque était précisément en guerre avec les Birmans. Désireux de s'acquitter par des services importants de la généreuse hospitalité qu'il rencontrait, Gia-long s'empressa de mettre son épée et un petit corps de Cochinchinois à la disposition du roi qui agréa cette offre. Le commandement des troupes siamoises et cochinchinoises combinées fut confié au prétendant, qui remporta, cette fois, de brillants succès et put dicter la loi à l'ennemi.

Mais l'étoile de Gia-long ne tarda pas à pâlir de nouveau. La reconnaissance du roi de Siam fut de courte durée, et le prince cochinchinois, tombé en disgrâce, jugea prudent de quitter le pays, en emmenant ses fidèles soldats. Il retourna à Pulo-way, qu'il fortifia, afin de pouvoir y tenir tête à ses ennemis, et se vit bientôt rejoint par son génie protecteur, par l'évêque d'Adran, qui avait conçu le généreux projet d'aller implorer, pour le malheureux prince, l'assistance du roi Louis XVI, et qui supplia Gia-long de lui donner pour compagnon de voyage son fils dont la présence ne pouvait manquer de contribuer au succès de la mission. Tout s'arrangea au gré des désirs du prélat. Celui-ci s'embarqua aussitôt pour la France. Il y arriva en 1787, avec le fils du prétendant qui eut le plus grand succès à la cour de Versailles.

L'évêque d'Adran communiqua au cabinet français les vastes plans qu'il avait conçus sur la Cochinchine, et il eut le bonheur de les voir si bien goûtés par Louis XVI et par ses ministres, qu'au bout de quelque temps, un traité d'aillance fut conclu entre le roi de France et celui de Cochinchine représenté par son fils.

Louis XVI s'engageait, par ce traité, à faire armer et à mettre à la disposition du roi de Cochinchine vingts bâtiments de guerre, cinq régiments de troupes françaises, deux de troupes coloniales, et à lui fournir un subside d'un million de piastres, dont moitié en munitions de guerre.

De son côté, le roi de Cochinchine prenait l'engagement de livrer,

Digitized by Google

dès que son autorité serait rétablie dans ses Etats, et à la simple réquisition de l'ambassadeur de France, tous les matériaux nécessaires pour mettre à la mer quatorze vaisseaux de ligne, dont la construction aurait lieu sous la direction d'un certain nombre d'officiers français résidant en Cochinchine.

Le roi de France se réservait d'entretenir des consuls sur tels points de la côte de Cochinchine qu'il jugerait convenables. Ces agents devaient jouir de la faculté de faire construire les navires que les besoins du service pourraient réclamer.

L'ambassadeur de France près la cour de Cochinchine devait être autorisé à ordonner des coupes dans les forêts du pays, pour la construction des vaisseaux français.

Le roi de Cochinchine cédait à perpétuité à sa Majesté Très-Chrétienne le port et le territoire de Tourane avec ses dépendances et les îles environnantes. Il s'engageait à mettre à la disposition des autorités françaises les bras et le matériel nécessaires aux travaux et constructions de tout genre.

Dans le cas où le roi de France se déterminerait *à faire la guerre dans l'Inde*, le général commandant en chef les troupes françaises était autorisé à faire une levée de 14,000 soldats cochinchinois qui devaient lui obéir et être soumis à la *discipline européenne*.

Sa Majesté anamique s'engageait, en outre, à fournir aux Français un secours d'au moins 60,000 hommes de troupes de terre, s'ils venaient à être attaqués sur le sol de la Cochinchine.

Que d'avantages pour les deux parties contractantes dans ce traité qui, en déterminant la puissante intervention de Louis XVI dans les affaires fort compromises du roi de Cochinchine, offrait à la France, avec un magnifique et solide établissement dans l'extrême-Orient, la facilité de porter de là à l'Angleterre les plus redoutables coups dans ses possessions indiennes!

Mgr d'Adran, nommé évêque de Cochinchine et ambassadeur de France à la cour de ce pays, prit passage à bord de la frégate la *Méduse* qui fit voile pour Pondichéry, point désigné pour la concentration de l'escadre expéditionnaire dont devaient faire partie toutes les forces de terre et de mer que pourraient fournir nos stations navales et nos garnisons de l'île Bourbon, de l'île de France et de l'Inde.

Mais les projets du cabinet de Versailles devaient rencontrer des obstacles inattendus, obstacles qui auraient sans doute été surmontés

Digitized by Google

facilement, si la haute direction de l'expédition eut été confiée à un chef militaire vigoureux, abandonné à ses seules inspirations. Au lieu de cela, on donna à l'évêque d'Adran des pouvoirs qui ne s'accordaient nullement avec son caractère et ses fonctions. Aussi la vanité et la faiblesse de M. Conway, gouverneur de Pondichéry, jointes aux coupables intrigues d'une femme qui le dominait, opposèrent-elles des difficultés sans nombre au zèle du prélat. Il en résulta de grands retards dans l'armement de l'expédition. Sur ces entrefaites éclata la révolution de 1789 qui fit oublier le traité. C'est ainsi que la France perdit la plus admirable occasion de fonder, sur le continent asiatique, une colonie d'une importance incalculable.

On a peine à comprendre que Napoléon, qui rechercha avec tant d'ardeur tous les moyens de saper la puissance de l'Angleterre, n'ait pas songé à tirer de l'oubli et tâché de mettre en vigueur une partie de nos conventions avec la Cochinchine, afin de menacer, de ce point, les établissements britanniques dans l'Inde.

Cependant l'évêque d'Adran, plein d'énergie et de dévouement à la cause qu'il avait embrassée, ne se laissa point abattre au milieu des contre-temps que le sort lui réservait. Toujours mu par le généreux espoir d'aider Gia-long à reconquérir le trône de ses ancêtres, il fit voile, avec le fils de ce prince et quelques officiers français, pour Saïgong, où ils trouvèrent le prétendant qui avait été rappelé dans cette ville par le vœu des habitants. Un avenir plus heureux semblait enfin s'ouvrir pour Gia-long. La discorde avait éclaté entre Yin-yak et Loung-niang, et ces deux usurpateurs armés l'un contre l'autre, au mépris des liens du sang, étaient à la veille d'en venir aux mains, quand l'évêque d'Adran et son pupille arrivèrent à Saï-gong.

Une année fut employée par Gia-long à armer et à discipliner ses troupes. Sur ces entrefaites, Loung-niang vint à mourir et son sceptre passa dans les faibles mains de son jeune fils.

En 1792, la flotte de Gia-long attaqua celle d'Yin-yak qui fut mise dans une déroute complète. Ce prince ne survécut pas longtemps à sa défaite, et eut également son fils pour successeur.

Mais la dynastie des deux frères usurpateurs n'avait pas pris d'assez fortes racines dans le pays pour pouvoir braver les forces de Gia-long. Ce prince s'étant mis à la tête de son armée de terre, parvint, en peu d'années, à rétablir son autorité dans les Etats de ses ancêtres. Rentré victorieux à Hué-fou, il ne tarda pas à soumettre aussi le

Digitized by Google

Tonquin, et se trouva souverain d'un royaume beaucoup plus étendu que celui de son père. Mgr d'Andran n'avait pas peu contribué au triomphe de Gia-long par les sages conseils qu'il n'avait cessé de lui donner pendant la guerre. La paix une fois rétablie, son rôle devint encore plus utile et plus beau. Ce missionnaire-ministre présida à tous les plans d'administration et d'organisation intérieure. Grâce à ses talents, à son expérience et au concours actif des Français qui l'avaient accompagné, et dont plusieurs avaient été promus à la dignité de mandarin, on vit l'agriculture prendre en Cochinchine un rapide essor, des routes sillonner le pays dans tous les sens, l'industrie recevoir mille encouragements, les forces militaires s'organiser, des fonderies s'élever, les établissements d'instruction publique se multiplier, l'administration se perfectionner, les lois s'adoucir. Sous la bienfaisante influence de l'évêque d'Adran, le roi Gia-long ne songeait qu'à faire bénir son nom par ses sujets et à réparer les maux causés par les guerres qui avaient si longtemps désolé le pays d'Anam. La France ne fut pas non plus oubliée par celui dont l'autorité s'exerçait d'une manière si utile au royaume. Pendant que les chrétiens obtenaient l'autorisation de pratiquer ostensiblement leur culte, de grands avantages étaient accordés à notre marine marchande et à notre commerce dans les ports de la Cochinchine.

La mort vint enlever, en 1817, le digne prélat à son œuvre civilisatrice. Ce fut une sorte de calamité publique. Tout le monde pleura cet homme éminent, et le souverain qui venait de perdre en lui un ami dévoué en même temps qu'un grand ministre, lui fit ériger un magnifique mausolée à Hué-fou. Cette mort fut suivie d'autres malheurs. Gia-long, arrivé à un âge avancé et obsédé de funestes conseils, désigna pour son successeur, à l'exclusion de l'héritier présomptif de la couronne, son second fils, Ming-man, né d'une de ses concubines; déplorable résolution qui fut amèrement censurée par la plupart des personnages influents du pays.

Monté sur le trône en 1819, Ming-man ne tarda pas à justifier les alarmes qu'avait inspirées le choix de son père. Dès son avènement, il arrêta les utiles réformes que l'évêque d'Adran avait fait entreprendre à Gia-long. Les conseillers du feu roi tombèrent tous en disgrâce. Les mesures violentes qui furent adoptées à l'égard des chrétiens, obligèrent deux Français, investis des plus hautes fonctions sous le règne précédent, MM. Chaigneau et Vannier, à quitter le pays

Digitized by Google

pour retourner en France où le dernier de ces messieurs arriva, en 1825, avec une Cochinchinoise devenue son épouse. Les missionnaires se virent bientôt en butte à une sévère persécution, ordonnée par le farouche monarque dont l'avarice et la tyrannie pesèrent lourdement sur le peuple d'Anam. Toutes les vexations, toutes les mesures les plus iniques furent mises en œuvre pour remplir les coffres de la trésorerie royale et pour assouvir la rapacité de Ming-man. La Cochinchine était retombée en pleine barbarie, après avoir vu briller, pendant quelque temps, dans son sein, les premières lueurs de la civilisation européenne. Les quelques navires de guerre français qui visitèrent ses ports, pendant ce règne malheureux, ne parvinrent à conclure aucun traité avec le gouvernement.

Le parti des mécontents s'était groupé autour du frère ainé du roi, de l'ancien élève de l'évêque d'Adran, qui laissa, à sa mort, deux fils encore jeunes, dont l'un ne tarda pas à le suivre au tombeau, et dont l'autre, accusé d'entretenir des rapports criminels avec sa mère, fut condamné à une détention perpétuelle.

Ming-man mourut en 1841 et eut pour successeur Tiou-tri, prince dissolu, libertin, adonné à l'ivrognerie, digne héritier des vices de son père. Les persécutions contre le christianisme continuèrent sous ce monarque méchant et stupide. En 1843, le capitaine Favin-Lévêque, commandant l'*Héroïne*, aborda en Cochinchine pour réclamer la mise en liberté de plusieurs missionnaires qui devaient être mis à mort à Hué-fou. Sa demande fut accueillie par Ming-man, et les prêtres lui furent livrés sains et saufs. Mais, en même temps, le gouvernement cochinchinois crut devoir déclarer que les missionnaires qui seraient arrêtés, à l'avenir, dans l'intérieur du pays, seraient traités avec la dernière rigueur. Ce fut peu de temps après, que l'on découvrit la retraite de Mgr Lefèvre et qu'il fut condamné à un emprisonnement perpétuel, auquel l'arrivée de l'*Alcmène* vint l'arracher, malgré la sévérité inexorable dont le roi de Cochinchine avait manifesté récemment l'intention d'user en pareil cas. Mis en demeure par la lettre de l'amiral Cécille et par la présence d'un bâtiment de guerre français dans le port de Tourane, le gouvernement anamique ne crut pas devoir ni pouvoir se montrer moins accommodant qu'il ne l'avait été avec M. Favin-Lévêque. Il accorda, comme nous l'avons dit, sans difficulté, la mise en liberté de Mgr Lefèvre, et fit preuve, en cette occasion, de dispositions bienveillantes envers la France. Quant à une

Digitized by Google

autre demande formulée dans la lettre de l'amiral Cécille relativement au libre exercice de la religion chrétienne dans le royaume d'Anam, on l'écarta, en évitant de nous donner aucune satisfaction sur ce point délicat; les rapports politiques de la Cochinchine avec la France devaient rester les mêmes. Le gouvernement anamique n'admettait nullement que nous eussions à nous immiscer dans la police intérieure du pays, opinion d'ailleurs fort légitime. Nous avions obtenu tout ce qu'en bonne justice nous pouvions espérer, et la modération pleine de dignité du commandant de l'*Alcmène* avait permis au monarque de faire droit à notre principale réclamation, sans avoir l'air de céder à la crainte. C'est ainsi qu'il faut procéder avec ces gouvernements, quand on veut qu'une négociation aboutisse à un résultat pacifique et satisfaisant. C'est pour s'être écarté de cette ligne de conduite indiquée par l'expérience et par la sagesse que le brave capitaine de vaisseau Lapierre, successeur de l'amiral Cécille dans le commandement de notre station navale des mers de Chine, compromit gravement nos relations avec le gouvernement anamique. Et cependant, la condescendance dont ce dernier venait encore tout récemment de faire preuve à notre égard, en rendant la liberté, sur notre demande, à un missionnaire arrêté pour la seconde fois, cette condescendance, disons-nous, devait, plus que jamais, nous engager à persévérer vis-à-vis de lui dans les voies de la modération.

Ce fut au commencement de 1847 que M. Lapierre arriva à Tourane avec la corvette la *Victorieuse* et la frégate la *Gloire*. Il entama aussitôt des négociations religieuses d'un caractère tout-à-fait général, avec l'espoir, sans doute, d'obtenir un résultat analogue à celui auquel M. de Lagrené était parvenu, dans la partie de son traité relatif à l'exercice du culte chrétien en Chine. Après quelques jours de pourparlers sans succès, le commandant Lapierre, inquiété par les mouvements des troupes cochinchinoises, par les manœuvres des jonques qui se trouvaient réunies dans la baie, et enfin par la prétendue découverte d'un projet d'attaque médité contre lui, se crut fondé à ouvrir lui-même les hostilités, à brûler cinq navires, à faire périr quelques centaines de malheureux presque sans défense dans ce port où, jusqu'à ce jour, le pavillon français n'avait jamais paru qu'en ami.

On aura de la peine à persuader à des personnes qui ont été à même de juger l'impuissance militaire et la lâcheté extrême des Cochinchinois, que nos deux bâtiments se soient réellement trouvés compromis

Digitized by Google

par le voisinage d'une misérable flotille comme celle que foudroyèrent la *Victorieuse* et la *Gloire*. L'événement n'a-t-il pas surabondamment prouvé combien peu elle était redoutable pour nous? Assurés de notre supériorité, n'aurions-nous pas, au moins, dû attendre qu'un commencement d'hostilités de la part des Cochinchinois nous mît en état de légitime défense et nous donnât le droit incontestable de rougir de leur sang la baie de Tourane? Si l'énergie est un devoir en face d'un adversaire redoutable, elle dégénère quelque fois en faute, quand elle est poussée trop loin à l'égard du faible. Pense-t-on que les Français soient vus aujourd'hui de meilleur œil et plus respectés en Cochinchine qu'avant ce déplorable abus de la force? Y avons-nous joué le rôle d'une nation qui cherche à établir son influence sur des bases durables? Nous en doutons beaucoup, et nous croyons que le gouvernement anamique qui, avant 1847, ne refusait à aucun capitaine français la mise en liberté de nos missionnaires captifs, qui semblait tout porté à favoriser le renouvellement de relations commerciales avec notre pays et qui, probablement, nous aurait laissé peu à peu reconquérir, par une politique habile, par des démarches pacifiques comme celle du commandant de l'*Alcmène*, une partie de notre ancienne influence en Cochinchine, nous croyons, disons-nous, que ce gouvernement serait aujourd'hui beaucoup moins disposé à nouer des rapports d'intimité avec la France.

Dans la situation actuelle de notre pays, notre politique extérieure a, sans doute, peu à se préoccuper d'alliances aussi lointaines que celle de la Cochinchine, et les questions qui s'agitent à l'intérieur sont trop considérables pour nous permettre d'en détourner une partie de notre attention et de la diriger vers un but éloigné. Mais espérons que, dans un avenir prochain, il sera de nouveau permis à la France de songer au rôle qu'elle a à jouer dans le monde et à la légitime influence qu'il lui appartient d'exercer dans les régions les plus lointaines.

Notre marine et notre commerce réclament depuis longtemps un point de relâche, un pied-à-terre, une colonie dans l'Asie orientale ou dans les mers de l'Inde-Chine. Laisserons-nous éternellement l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne développer leur puissance et leur prospérité commerciale dans la partie la plus riche, la plus fertile de l'univers, sans essayer de nous y créer un centre d'action et une source féconde de richesses? Nos intérêts commerciaux, maritimes

Digitized by Google

et politiques ne nous le permettent pas. Quoi de plus naturel, dès-lors, que de tourner de nouveau nos regards vers un port dont la France a obtenu jadis la cession formelle? Que si c'est une ambition trop grande d'espérer voir flotter un jour le drapeau tricolore sur cette citadelle de Tourane construite par des officiers français, cherchons, du moins, à renouer avec le gouvernement anamique une alliance avantageuse. Si jamais une guerre maritime, ce qu'à Dieu ne plaise, devait encore éclater entre l'Angleterre et la France, songeons aux avantages que nous trouverions dans un traité analogue à celui de 1787. Et ces avantages, qu'il nous serait facile de les compléter, de les centupler, en profitant des excellentes dispositions que la Chine nous témoigne depuis la guerre de l'opium, qui lui a fait accumuler d'éternelles rancunes contre la Grande-Bretagne! Un des plus hauts dignitaires du Céleste-Empire, un commissaire impérial, paraissait disposé, il y a quelques années, à nous céder une île située dans la rivière de Canton, à portée de canon des principaux ports de Bocca-Tigris. Cette offre s'adressait à un pays qu'on croyait encore l'ennemi de celui contre lequel il avait lutté pendant des siècles. Dans l'éventualité d'une nouvelle rupture avec la Grande-Bretagne, la Chine voyait en nous ses alliés naturels. Si nous n'avons pas cru devoir profiter, à cette époque, de semblables dispositions, il pourra n'en pas être toujours de même. En temps de paix, nous avons à nous préoccuper de notre influence politique en Asie. Dans le cas où les deux peuples, qui marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation du monde, se trouveraient malheureusement amenés à une guerre, aussi bien que dans celui où la France viendrait à lutter avec la Russie, se figure-t-on la force que nous donnerait l'alliance d'une nation de quelques centaines de millions d'âmes, placée sur les derrières de l'Inde anglaise et de l'Empire moscovite? Que l'on ne nous objecte pas la lâcheté, l'impuissance actuelles des Chinois et des Cochinchinois. Cette lâcheté ou plutôt cette indiscipline extrême tient au manque d'instruction militaire. Qu'à la tête de ces bataillons si aisément mis en déroute naguère par les Anglais on place, pendant quelques années, de bons officiers européens; qu'on discipline ces soldats; qu'on les équipe convenablement; qu'on leur enseigne nos manœuvres, et bientôt ces troupes se trouveront métamorphosées; car l'histoire nous montre, à chaque page, combien la faiblesse et la force des armes sont choses changeantes et variables. N'est-ce pas à une jeune fille qu'après un

Digitized by Google

siècle de défaites, les Français doivent enfin la victoire sous Charles VII? Les Russes, si rudement et si aisément battus jadis par les Suédois, ne se changent-ils pas tout-à-coup, à leur tour, en redoutables soldats sous Souwaroff, tandis que les braves et glorieux guerriers du grand Fréderic, les vainqueurs de Rosbach, deviennent les tristes vaincus d'Iéna?

Mais nous voilà bien loin de la Cochinchine et de l'*Alcmène* que nous avons laissée dans la baie de Tourane. Immédiatement après l'embarquement de l'évêque, nous fîmes voile pour Manille où nous devions rejoindre M. de Lagrené et l'amiral Cécille. Pendant la traversée, l'état-major de la corvette eut à payer un triste et tardif tribut au climat malsain de la Cochinchine: nous perdîmes M. Réjoux, premier lieutenant de l'*Alcmène*, qui avait contracté le germe d'une maladie mortelle en visitant les montagnes de marbre. Les restes de cet officier furent déposés au *campo santo* de Manille où nous arrivâmes le 25 juin et où nous laissâmes Mgr Lefèvre. Après 15 jours de relâche dans cette colonie, nous mîmes de nouveau le cap sur la Chine dont nous avions encore à visiter les ports septentrionaux.

A. HAUSSMANN.

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

---

MONUMENTS DE L'HISTOIRE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BALE, *recueillis et publiés par ordre du Conseil fédéral de la république de Berne; par* J. TROUILLAT, *bibliothécaire, conservateur des archives de l'évêché de Bâle.* Porrentruy, Ver Michel, 1850, 8°, Ier volume, CXLIV-713 pages.

Cet ouvrage est la plus importante collection de sources et de documents concernant l'Alsace qui ait été publiée depuis l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin.

L'ancien évêché de Bâle comprenait, comme chacun sait, la presque totalité du département du Haut-Rhin; sa limite septentrionale était l'ancien fossé provincial (*Landgraben*) qui partageait l'Alsace en haute et basse.

Au quinzième siècle le diocèse de Bâle était divisé en onze décanats dont sept se composaient en tout ou en partie de localités appartenant aujourd'hui à notre département; il est curieux de suivre dans le *Liber marcarum*, écrit en 1441, par ordre du prince-évêque, Fréderic ze Rhein, les détails de cette division topographique: le premier décanat s'appelait *Decanatus ultra Colles Ottonis*, ou *ultra Ottensbühel;* il comprenait les cantons actuels de Ribeauvillé, de Kaysersberg, de Lapoutroye, et une portion de ceux de Colmar, Munster, Wintzenheim et Andolsheim. Le second décanat, *Decanatus citrà Colles Ottonis*, ou *citrà Ottensbühel*, était formé des cantons actuels de Rouffach, de Guebwiller, de Soultz et d'une partie des cantons de Wintzenheim, d'Ensisheim, de Habsheim, de Mulhouse, de Cernay, de Thann et de Saint-Amarin. Le troisième décanat, *Decanatus citrà Rhenum*, suivait la rive gauche du Rhin, depuis Kembs jusqu'à Kuenheim; il se composait du territoire des cantons de Neuf-Brisach et d'une partie des cantons de Colmar, d'Ensisheim et de Habsheim. Le quatrième déca-

Digitized by Google

nat, *Decanatus Sundgaudiæ*, le plus important de l'ancien diocèse, embrassait les cantons actuels de Massevaux, d'Altkirch et de Dannemarie, et une partie des cantons de Saint-Amarin, de Thann, de Cernay, de Mulhouse, d'Hirsingen, de Delle, de Fontaine, de Belfort et de Giromagny. Le cinquième, *Decanatus inter Colles*, comprenait le canton actuel de Landser, une partie des cantons de Mulhouse, de Habsheim et de Huningue, et une petite portion du canton d'Altkirch. Le sixième, *Decanatus vallis lutosæ* ou *in Leymenthal*, contenait entre autres une partie du canton actuel de Ferrette. Enfin, nous ne mentionnerons qu'en passant un septième décanat, *Decanatus Elsgaudiæ* ou *d'Ajoie* qui empruntait une lisière aux cantons actuels de Delle, d'Hirsingen et de Ferrette.

Il est intéressant de suivre dans ses détails cette topographie que le *Liber marcarum* établit, ville par ville, village par village, église par église ; on est frappé en lisant cette nomenclature du nombre considérable de lieux habités qui existaient encore au quinzième siècle et qui ont disparu depuis. Aux environs de Ribeauvillé, ce sont Ellenwiller et Reghenhusen (voir Schœflin, *Als. ill.*, II, p. 455 et p. 457); près de Colmar, ce sont Katzenwangen (*ibid.*, p. 455), Schoppenwihr, Minnwihr, et le village plus connu de Deinheim. Le manuscrit contient même une mention de l'ancienne église appelée Feldkirch, près de Wettolsheim, avec cette indication : *Veltkirch cum filiâ Egesheim.* M. Trouillat a commis une erreur en qualifiant cette localité d'*inconnue ;* elle est mentionnée dans la chronique des Dominicains de Colmar, et elle figure encore sur la carte des environs de Colmar, publiée par Mérian, en 1643. L'indication que contient le *Liber marcarum*, en nous apprenant que cette église isolée a été l'église-mère d'Eguisheim, ne fait qu'ajouter un détail de plus à ce que l'on connaît déjà sur l'établissement primitif des paroisses dans notre contrée : la vieille église de Dom Peter, près d'Avolsheim, celle plus moderne de Saint-Ludan, près de Hipsheim et tant d'autres qu'il est inutile de citer, prouvent que ce n'est pas toujours du sein d'un centre de population que se sont élevés les édifices consacrés au culte paroissial.

M. Trouillat ne peut nous en vouloir d'avoir relevé cette petite inexactitude si secondaire ; lui-même, avec une modestie des plus louables, a fait appel à tous ceux qui se sont occupés d'histoire et de diplomatique, pour obtenir des indications sur des faits locaux qui peuvent rester obscurs dans des documents dont le texte est souvent

Digitized by Google

difficile à déchiffrer et à concilier avec les faits plus modernes. Avant de quitter le *Liber marcarum* nous devons exprimer le désir de voir M. Trouillat nous donner dans l'un des volumes subséquents de la collection qu'il publie le texte complet de ce document qui doit jeter une vive lumière non seulement sur l'organisation ecclésiastique de cette époque, mais sur la topographie de l'Alsace et d'une partie de la Suisse, au milieu de ce quinzième siècle qui a été suivi, dans nos contrées surtout, de tant de bouleversements.

Maintenant que nous avons expliqué quel intérêt direct a pour l'Alsace la publication entreprise par M. Trouillat, nous allons essayer de donner une idée générale du volume qui a paru. Dans une introduction de 144 pages l'auteur trace l'histoire de la Rauracie celtique et romaine, dont il décrit les limites, les monuments, les grandes voies ; puis il cherche, dans les actes du concile de Cologne de 346, la preuve que l'évêque des Rauraques administrait un diocèse qui devait comprendre le territoire ancien de la Rauracie, diocèse qui du reste était renfermé tout entier dans la province séquanaise, nommée plus tard dans la nomenclature ecclésiastique *Province bisontine*. De là l'auteur passe à l'histoire de l'évêché pendant le moyen-âge et l'époque moderne ; il fait saisir les modifications successives que lui ont fait subir la réforme et la révolution, et il s'arrête à la convention conclue à Lucerne, le 26 mars 1828, entre l'internonce apostolique, M. Gizzi, et les cantons de Berne, de Soleure, de Lucerne et de Zoug, laquelle organisa un nouvel évêché de Bâle, tout-à-fait différent de de celui qui a eu une existence si illustre. Nous ne devons pas omettre de signaler dans cette introduction une savante énumération historique des différents prélats qui ont occupé le siège épiscopal de Bâle, depuis Justinianus, qui a assisté au concile de Cologne, jusqu'à Joseph-Antoine Saltzmann, nommé administrateur général de l'évêché, le 31 août 1828, et élu évêque du nouveau diocèse de Bâle par le chapitre assemblé à Soleure, le 10 décembre de la même année. Les bornes d'une simple analyse ne nous permettent pas de nous étendre comme nous le désirerions sur cette savante série de biographies dans laquelle M. Trouillat développe une science profonde et une sagacité critique qu'on ne saurait trop louer.

Après l'introduction vient la série des documents : le volume que nous avons sous la main en contient 465 et s'arrête à l'année 1259. Une première partie est consacrée à reproduire les textes des historiens

Digitized by Google

romains et grecs qui ont parlé de la Rauracie, et des événements qui s'y sont accomplis; puis viennent les légendes de Saint-Pantale, second évêque des Rauraques, et qui doit avoir été martyrisé par les Huns à Cologne en 453; de Sainte-Ursule et des onze mille vierges qui, d'après la chronique de Frowin, doivent avoir subi le martyre sous la conduite de cet évêque, circonstance qui rattache cette légende à l'histoire du diocèse de Bâle; les actes de Sainte-Ursane, de Saint-Wandrille, de Saint-Germain, abbé de Moûtier-Grandval, de Saint-Dizier, etc.; ensuite commence la série des chartes et diplômes proprement dits. M. Trouillat a apporté un grand soin à la reproduction de ces anciens documents dont quelques uns figurent déjà dans les anciens recueils de Schœpflin, d'Hergott, de Gerbert, etc., et dans celui plus récent de Pertz, mais dont la majeure partie était entièrement inédite. Non seulement les textes sont d'une correction remarquable; mais ils sont enrichis de nombreuses notes topographiques et historiques qui en facilitent l'intelligence.

Quand on parcourt cette mine si féconde, on ne peut s'empêcher de regretter que, parmi tant d'explorateurs infatigables et intelligents, l'Alsace n'en ait encore rencontré qu'un petit nombre qui se soient préoccupés de son histoire *interne*, c'est-à-dire de l'histoire de ses institutions et de ses coutumes: l'histoire externe, le recit des faits, l'étude des généalogies et des événements généraux ou locaux ont jusqu'ici défrayé presque exclusivement tous les auteurs qui ont écrit sur nos annales. Et cependant quel sujet vaste et instructif qu'offrirait la seule étude, par exemple, de la condition des populations alsaciennes antérieurement à l'établissement régulier de la féodalité, et bien antérieurement à la création du nom moderne de *Commune*. Au n° 89 de sa collection M. Trouillat reproduit la charte déjà publiée par Hergott, et par laquelle Henri II, roi d'Allemagne, donne à l'église de Bâle la forêt de la Hardt; ce diplôme, daté du 1er juillet 1004, constate que pour pouvoir faire ce don, l'empereur consultait le peuple de la contrée..... « *Assentiente omni populo ejusdem saltus actenus usum habente.* » Une semblable mention était déjà connue historiquement dans une charte de 1115 (Schœpflin, *Dipl.* I. p. 202) où un évêque de Strasbourg parle du consentement des populations rurales: *Præsentibus et consentientibus pagensibus de Ephico et Tambaco ad quarum publicalem usum Silvatica et pascualia rura ante dudum spectaverant.* Quelle était donc cette organisation collective des populations

Digitized by Google

rurales d'Alsace, à cette époque qui précède notoirement celle de la formation régulière des communes? Qu'étaient ces *Gerayde*, ces *Markgenossenschaften* dont nous retrouvons la trace sur toute notre province? Qu'étaient ces droits que l'indigenat donnait à certaines choses communes, *Allmende* ou *Almüde*, et qui embrassait, selon l'expression antique, les eaux, les bois, les pâturages; *Wasser*, *Wald*, *Wunn und Waide*? N'est-il pas à regretter que sur une question qui embrasse dans sa profondeur l'organisation intime de l'Alsace, il n'existe que de rares monographies, lorsque des documents en nombre permettraient de tracer l'histoire de ces aggrégations primitives, comme l'a fait récemment pour l'Allemagne le savant professeur Gaupp, dans son admirable livre: *Die germanische Ansiedelungen.* (1)

On nous pardonnera cette digression qui ne nous a du reste pas séparé du livre que nous analysons: à lui seul il contient assez de matériaux pour permettre, à qui voudra les élaborer, de se former une idée complète et exacte de l'état des personnes et des propriétés en Alsace, pendant la longue suite d'années auxquelles se refèrent les documents publiés. Il est impossible du reste dans un simple compte-rendu de fixer l'attention sur tous les détails qui l'attirent; nous ne pouvons que recommander cette publication à tous ceux qui s'occupent, d'une manière sérieuse, du passé de notre pays.

Nous ne terminerons pas cette notice sans faire remonter nos éloges jusqu'au Conseil exécutif de la république de Berne, qui a ordonné et rendu possible cette vaste publication. Ce Conseil s'est montré protecteur éclairé de la science historique, non seulement en reconnaissant la haute utilité de l'œuvre, mais en choisissant pour sa mise à exécution un savant aussi capable et aussi zélé que M. Trouillat.

I. CHAUFFOUR.

---

ERRATA. — Livraison du mois dernier, page 93, ligne 33, au lieu de Celtes, lisez: *Cattes*; page 94, ligne 9, au lieu de *vetosa*, lisez: *vetera*.

---

(1) Breslau, 1844. Le même auteur publie en ce moment une histoire du droit municipal des villes d'Allemagne. Nous rendrons compte de ces deux importantes publications dans une prochaine livraison.

Digitized by Google

# ESQUISSES HISTORIQUES

DE L'ANCIEN

# COMTÉ DE FERRETTE.

---

Dans un des coins les plus reculés de l'Alsace supérieure, sur les confins de l'antique Helvétie et non loin des sources de l'Ill, de cette Alsa qui a donné son nom à notre belle province, s'élève la ville de Ferrette surmontée de son vieux manoir féodal. A voir ce groupe modeste de maisons étroitement enserrées dans un pli du Jura, grimpant les flancs de la montagne que domine le château en ruines, l'imagination se figure difficilement que là, sur ce rocher, fut le chef-lieu d'un comté qui embrassa dans ses domaines presque tout le Sundgau. De tous les grands souvenirs qui s'attachent à l'histoire des comtes de Ferrette, il ne reste plus aujourd'hui qu'un nom et une ruine. Encore ce nom et cette ruine semblent-ils, en-dehors d'un certain rayon, aussi ignorés du reste de l'Alsace que peuvent l'être Barcelonnette ou Brives-la-Gaillarde.

Et pourtant, à côté du prestige historique qui plane sur ce point aujourd'hui inaperçu de l'Alsace, à côté de la religion des souvenirs qui parlent au cœur, il y a le prestige du pittoresque qui parle à l'ima-



Digitized by Google

gination ; il y a la poésie du paysage qui emprunte son charme de cette nature à part des hautes régions où l'œil devine partout un reflet de la nature alpestre, fond du tableau dont Ferrette occupe le premier plan. Paysage grandement accentué, aux lignes sévères et majestueuses, sombre parfois, mais riant aussi, selon les caprices de la puissante palette d'où sont sorties ses nuances.

Vous qui cherchez le pittoresque dans la partie la plus connue de l'Alsace, dans la plaine ou aux flancs des Vosges, vous qui aimez à lire son histoire sur ces ruines féodales, pages vivantes écrites dans la pierre, il vous reste à faire bonne moisson de jouissances. Il vous reste à recueillir dans votre album de touriste maint site remarquable, mainte ruine imposante. Venez explorer les montagnes de Ferrette. Venez-y au mois de juin ou au mois de septembre. Montez d'abord sur la plate-forme de son château. Malgré les ravages du temps, la main de son propriétaire actuel (1) a su tirer un parti remarquable de ces ruines. Par des travaux intelligents et pleins de goût il a su donner la forme et l'agrément d'un jardin anglais à ce sol envahi naguère par les ronces ; il a fait succéder un aspect romantique à un aspect sévère ; les endroits jadis les plus inaccessibles du manoir il vous les a rendus abordables en y pratiquant des escaliers rustiques. Au milieu des massifs qui l'environnent, il a élevé de gracieux châlets où l'élégance de l'habitation moderne fait ressortir le contraste des lourdes constructions du moyen-âge. Sachons-lui gré toutefois d'avoir respecté jusque dans leurs moindres débris ces témoins du passé. Il a su en faire revivre la sévère beauté sans en altérer le caractère, se gardant bien de donner dans cette manie de restauration si commune de nos jours et qui n'est qu'un vandalisme déguisé. Ses embellissements ne portent que sur les alentours du château. Le monument lui-même nous reste tel que le temps l'a fait. (2)

---

(1) M. Jean Zuber, jeune, propriétaire de la belle manufacture de papiers peints de Rixheim, un des noms les plus justement estimés de l'industrie alsacienne.

(2) Pour donner aux lecteurs de la *Revue* une faible idée du paysage de Ferrette, je leur en offre un point de vue que j'ai crayonné sur les lieux mêmes. Ce dessin représente l'aspect du château et d'une partie de la ville (*das Ober-Stædtel*) du côté du Midi. Je me suis placé sur l'éminence connue sous le nom de *Museréin*, une des situations les plus pittoresques des environs de Ferrette. Dans le lointain se développent les campagnes du Sundgau limitées à gauche par les Vosges et à droite par le Rhin et les montagnes de la Forêt-Noire.

Digitized by Google

Maintenant que vous êtes commodément établi sur un des points les plus élevés du haut Sundgau, promenez vos regards sur l'immense panorama qui se déroule devant vous, à perte de vue. Voyez à vos pieds ces riches campagnes, à la végétation puissante, à la nature plantureuse ; voyez ces villages échelonnés le long de l'Ill qui serpente comme un ruban d'argent au milieu de cette masse de verdure, véritable jardin de l'Alsace ; voyez cette succession de sites accidentés qui vont se dégradant par les plus délicates nuances jusqu'au pied des Vosges qui étendent au fond du tableau leur gaze d'azur ; voyez les anneaux de cette chaîne se prolonger aussi loin que peuvent se porter vos regards et se perdre vers la basse Alsace dans les brumes flottantes de l'horizon ; à votre droite, dans un bain de vapeur, le Rhin et les montagnes de la Forêt-Noire, devant vous Thann avec sa flèche gothique, à gauche les derniers rameaux des Vosges se perdant vers Belfort. Et si vous êtes favorisé par un temps clair, si l'atmosphère est limpide, vous pourrez braquer votre lunette vers le nord de l'Alsace et vous verrez, à trente lieues de distance, se dresser devant vous la flèche de Strasbourg, et votre âme, se recueillant devant ce beau spectacle, éprouvera cette double jouissance de contempler une des plus sublimes créations de l'homme, au milieu d'un paysage, sublime création de Dieu.

Et plus près, autour de vous, quelle foule de souvenirs à évoquer ! Ici, à vos pieds, les ruines du vieux monastère de Luppach où le poète Delille vint chercher un abri pendant la Terreur ; où, dans le calme de la retraite, il écrivit, dit-on, une partie de son poème de *l'Homme des champs*. On montrait, il y a quelques années encore, dans la forêt de Ligsdorff, le tronc d'un chêne séculaire à l'ombre duquel ce peintre enthousiaste de la vie champêtre venait chercher ses inspirations. Un peu à votre droite, les rochers de la *Heidenfluh* où les souvenirs mythologiques ont placé une grotte de fées (1) ; plus loin, dans la même direction, mais hors de vos regards, les ruines imposantes du Landskron qui domine Notre-Dame-de-la-Pierre, ce rendez-vous des pèlerins de toute la Haute-Alsace ; derrière vous, dans les plis de la montagne, les châteaux de Blochmont et de Morimont, ce dernier

(1) M. Aug. Stœber, notre collaborateur, a cité cette légende dans son intéressant travail sur les temps fabuleux de l'Alsace, publié dans la *Revue*, année 1851, page 58.

Digitized by Google

célèbre par les souvenirs chevaleresques que réveille le nom de ses anciens possesseurs les comtes de Mœrsperg (1) ; plus haut, à l'extrême frontière de la France, au point culminant de ces dernières ramifications du Jura, la vieille abbaye des Bernardins de Lucelle (2), riche jadis par sa bibliothèque et ses manuscrits, et où l'industrie moderne a installé ses hauts-fourneaux sur les lieux mêmes où vint expirer une des gloires de l'histoire d'Alsace, l'abbé Grandidier, cet ardent chercheur auquel la mort ne permit point d'achever son œuvre.

---

(1) Des historiens prétendent qu'il faut rechercher l'étymologie du mot *Morimont* dans ces mots latins *Martis mons*, *montagne de Mars*, et laissent supposer ainsi qu'à l'époque gallo-romaine il existait sur le monticule du château un monument votif consacré au dieu Mars. Cette étymologie ne me paraît justifiée ni par le mot français Morimont ni par l'allemand Mœrsperg. Ne doit-on pas voir plutôt dans les racines *Mori* et *Mœrs* quelque chose qui rappellerait un souvenir mauresque? *Mauri-mons*, *Mohrs-berg*, *mont du Maure*. J'incline d'autant plus vers cette signification que dans les armoiries de la famille de Morimont, dont le dessin est reproduit par Schœpflin (*Als. ill.* Tom. II), on voit figurer au cimier une tête de Maure. Quoique peu familiarisé avec la langue héraldique, j'ai essayé de blasonner les armes de Morimont, d'après ce dessin. On verra par la description suivante qu'elles étaient très-riches. :

*Ecartelé au premier et quatrième d'argent à la croix de gueules ajourée en cœur, au deuxième et troisième à trois aiglons d'argent posés deux un, surmonté à dextre et sénestre de deux casques tarés au tiers, grillés de quatre, affrontés et sommés de deux couronnes à quatre fleurons, la dextre portant une* TÊTE DE MAURE *tortillée d'argent sur buste d'argent croisé de gueules, la sénestre ailée d'azur aux trois aiglons de l'écu, le cimier orné de ses lambrequins or et azur.*

Une autre particularité très-significative vient étayer mon opinion : c'est que dans le voisinage de Morimont il existe une montagne boisée qui, aujourd'hui encore, porte le nom de *Morenkopf*, la *Tête du Maure*. Il faut donc admettre qu'une tradition sarrazine se rattache soit à l'histoire de la famille, soit aux lieux où a été construit le château de Morimont.

(2) L'abbaye de Lucelle fut fondée en 1123. L'évêque de Bâle, Berthold de Neufchâtel et Saint-Bernard posèrent la première pierre de ce monastère, et ces trois fondateurs firent travailler avec tant d'activité à sa construction que le 8 avril de l'année suivante, l'église et le couvent furent prêts à recevoir douze moines qui vinrent de Belleval sous la conduite d'Etienne, premier abbé de Lucelle. L'empereur Henri confirma cette fondation le 8 janvier 1125 ; Humbert, archevêque de Besançon et Adalbert, évêque de Bâle, en 1136 ; Innocent III, en 1139. — Arch. de Lucelle, BUCHINGER, WALCH et autres. (A. QUIQUEREZ, *Bourcard d'Azuel*, Légendes de l'évêché de Bâle).

Digitized by Google

Je ne puis résister au désir de citer ici quelques lignes d'une charmante description que Schœpflin a faite des points de vue de l'Alsace, lorsqu'il transporte le lecteur au sommet du Mont-Odile pour lui faire contempler la richesse du paysage. Le profond érudit saisit trop rarement la palette du peintre pour que l'on ne se réjouisse de trouver parfois au milieu de son immense musée paléographique, de ces fleurs de style, reflet d'un sentiment exquis, qui font oublier un instant l'odeur du parchemin. Il y a d'ailleurs dans les tons de ce paysage quelque chose qui rappelle si bien les lignes et le cadre du panorama de Ferrette, que le lecteur me pardonnera facilement cette digression : « Des sommets de ces hauteurs, dit-il, et de quelque côté que « se porte le regard, au midi, au nord ou au levant, l'œil étonné « contemple l'Alsace, le Palatinat, l'Ortenau, le Brisgau, jusqu'à la « Forêt-Noire. L'imagination du poète, le pinceau du peintre conce- « vraient à peine un spectacle plus sublime, tant sont grandes la va- « riété, la beauté des sites, la multitude des richesses qui y sont dé- « roulées. Sur un ciel serein, les crêtes du Jura, les Alpes helvétiques, « le Botzberg, la Baar, se détachent à l'horizon, colorés par les teintes « bleuâtres de cette forêt hercynienne, qui se déroule presque paral- « lèlement à nos montagnes, tandis qu'à leurs pieds, dans une vaste « plaine d'une admirable fertilité, se dessinent douze villes ou cités et « plus de deux cents villages. Bacchus et Cérès semblent se disputer « la campagne : ici le sol est entrecoupé par des prés verdoyants, à « travers lesquels des rivières, des ruisseaux sinueux font serpenter « leurs méandres ; là il se couvre d'épaisses forêts dont l'aspect en- « chante ou glace d'épouvante. Puis, au milieu de ce magique tableau, « le Rhin, roulant ses flots aux pieds de nos montagnes, enlace la « vallée qu'il semble ne pouvoir quitter. » (1)

Maintenant abaissez vos regards vers le ravin profond où s'abrite la petite ville de Ferrette ; ranimez par la pensée ces lieux si morts aujourd'hui, si vivants jadis ; par un effort d'imagination reconstruisez ces ruines éparses autour de vous et qui ne sont plus peuplées que de souvenirs. L'histoire est un écho toujours grave et toujours palpitant des générations éteintes. Il me semble, en foulant cette poussière du passé, y retrouver la trace de ces fiers chevaliers du moyen-âge, hommes à la trempe d'acier, dont les mœurs reflétées par le daguer-

(1) SCHŒPELIN, *Als. ill.* Traduction de L. W. Ravenèz.

Digitized by Google

réotype de l'histoire, nous paraissent si étranges à nous fils de cette civilisation dont ils ont posé quelques frustes assises; cœurs à la fois nobles et cruels, âmes chevaleresques dans une enveloppe à demi barbare, religieux par instinct, humains par caprice, élevés à la rude école d'une époque où l'état social était un état de guerre permanent, où l'attirail militaire semblait identifier l'homme avec son armure, où les sciences, les arts, les lettres, partage presque exclusif de la vie monacale, s'étaient réfugiés dans les cloîtres, ces citadelles de la civilisation.

Ferrette, par ses souvenirs, autant que par son site romantique, a inspiré à Walter-Scott une des scènes les plus émouvantes de son roman *Le Duc de Bourgogne* (Charles-le-Téméraire). Dans son château, qu'il appelle *La Ferrette*, il a placé le théâtre des exploits du sire de Hagenbach, le terrible Landvogt, dont les faits et gestes sont inscrits en caractères de sang dans l'histoire du Sundgau. En nous faisant assister à la fin tragique du tyran dans les rues de Ferrette, le célèbre romancier ne se fait toutefois point scrupule de glisser légèrement sur la vérité historique pour nouer la trame de son œuvre. On sait, en effet, que ce n'est point à Ferrette, mais bien à Vieux-Brisach que Hagenbach a été décapité.

J'aurai, dans le cours de cette notice consacrée à la reproduction des principaux traits de l'histoire du comté de Ferrette, à ébaucher plus d'un type de la race d'hommes dont il fut la résidence. Je n'ai point la prétention toutefois d'apporter beaucoup de matériaux neufs à une étude qui n'aura d'autre valeur que celle de mettre en lumière quelques documents ignorés ou tombés dans l'oubli. Ces documents, dont j'ai vérifié autant que possible l'exactitude en m'aidant des archives locales, formeront un enchaînement régulier d'événements, de caractères, de dates qui, jusqu'ici, n'ont point encore été classés en un tout homogène. Cette simple ébauche qui n'a pas la prétention de s'intituler histoire, sera complétée et rectifiée par d'autres plus habiles et mieux initiés aux secrets des vieux âges. (1)

---

(1) M. A. Quiquerez, ancien préfet de Delémont (Suisse), qui, depuis nombre d'années, consacre ses loisirs à l'étude des archives de l'ancien évêché de Bâle, est en possession de documents curieux sur le Sundgau et particulièrement sur les comtes de Ferrette. Il sera bientôt en mesure d'en publier une histoire complète. En attendant, il y a préludé par la publication d'un roman historique inti-

Digitized by Google

Le comté de Ferrette doit son origine à la famille des comtes de Mousson et de Montbéliard dont les domaines étaient compris dans l'ancien royaume de Bourgogne (1). Ce nom de Ferrette apparaît pour la première fois dans l'histoire au commencement du douzième siècle. D'après le témoignage de Schœpflin c'est à l'année 1125 qu'il faut rapporter l'époque à laquelle les possessions du comté prirent le nom de terres de *Pfirt*. Dans les anciennes chartes allemandes la ville et le comté de Ferrette sont désignées sous les noms de *Pfirt*, *Phirt*, *Pfürdt*, *Phyrt* et dans les titres latins sous les noms de *Phirretæ*, *Fierrithum*, *Ferretæ* (2). Le nom du fondateur du château, chef-lieu du comté, n'est point connu avec certitude. D'après Wolfgang Lazius, cité par Schœpflin, ce serait un certain Rapaton, en même temps fondateur du château de Habsbourg, en Argovie; mais comme cet

---

tulé : *Bourcard d'Asuel* dont le texte est accompagné de notes paléographiques fort intéressantes sur l'ancien pays d'Ajoie et de Salignon (l'Elsgau et le Salgau) ainsi que sur l'abbaye de Lucelle. M. Quiquerez tient en réserve une masse de matériaux inédits, fruit de ses longues et patientes études : espérons qu'il les mettra prochainement en lumière pour en enrichir le domaine historique. Je dois à l'obligeance de ce savant la communication du fameux document intitulé : *Confession de mort du comte Ulrich de Ferrette*, manuscrit inédit de 1275, dont la publication est annoncée dans le prospectus de l'ouvrage de M. Trouillat de Porrentruy (*Monuments de l'histoire de l'évêché de Bâle*). J'en ai dessiné dans le courant de l'année dernière un *fac simile* dont la reproduction lithographiée accompagnera mon second article sur Ferrette. Les lecteurs de la *Revue* auront ainsi les prémices d'une publication destinée à rectifier une erreur historique qui pendant six siècles a fait peser une terrible accusation de parricide sur Louis de Ferrette connu sous le surnom de *Grimmel*.

(1) WOLFGANG LAZIUS. — SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II, page 7. — Les armoiries de la famille de Ferette, qui procèdent de celles des nobles de Bar en Lorraine, ont pour pièces principales deux poissons connus dans le code héraldique sous le nom de *bars*. Elles se blasonnent comme suit :

*De gueules à deux bars d'or adossés, courbés et posés en pal ; l'écu timbré d'un casque taré de front, orné de ses lambrequins de gueules au fond d'or ; le cimier au buste de gueules sommé d'une couronne à quatre fleurons flanqué à dextre et sénestre de deux bars d'or renversés.*

(2) Ce nom a-t-il une origine celtique ou gallo-romaine ? Les étymologistes ne nous l'ont point dit encore. Toutefois, comme les Romains avaient des établissements très-rapprochés de Ferrette, il est à présumer que la racine de cette dénomination est latine. La plupart des noms de localités ayant une signification tirée soit des propriétés ou des produits du sol, soit de la configuration ou des accidents

Digitized by Google

auteur n'apporte aucune preuve à l'appui de son opinion, il faut la ranger dans le domaine des conjectures. (1)

Les chartes du douzième siècle établissent d'une manière incontestable que l'auteur des comtes de Ferrette est Louis de Mousson et de Bar qui tirait son nom d'un château situé en Lorraine (2). Son second fils, Thierry Ier, qui lui succéda dans le titre de comte de Mousson, y joignit celui de comte de Montbéliard et épousa Hermantrude, fille de Guillaume II, comte de Bourgogne; ses fils Thierry II, Frédéric Ier et Renault se partagèrent ses domaines. Frédéric Ier fut comte de Montbéliard jusqu'en 1123. En 1103 il avait hérité les terres de l'Alsace supérieure qui, plus tard, prirent le nom de *comté de Ferrette*. Il eut pour femme, en premières noces, Pierrette, fille du duc Berthold de Zæhringen, et en secondes noces, Stéphanie, fille de Gérard comte d'Eguisheim (3). Nous le voyons en 1125 signer comme témoin une charte délivrée à l'abbaye de Lucelle par l'empereur Henri V et dans laquelle on lit: « *Sub his testibus..... Friderico comite de Feretis.* » (4)

Après avoir transcrit cet acte de naissance du comté de Ferrette, extrait du grand état civil de l'histoire, passons à l'indication de ses limites topographiques.

---

du terrain, ne serait-il pas rationnel de supposer que Ferrette doit son nom à la nature ferrugineuse du sol de ses environs? Du latin *ferrata* on a sans doute fait par corruption *Ferreta* ou *Fierrita* (sous-entendre *rupes* ou *terra ferrata*, roche ou terre ferrée).

(1) *Genealog. Austr. lib.* I, *cap.* X, *p.* 166.

Ce serait une grave erreur de croire que le château de Ferrette a été bâti par Fréderic Ier (comte de Montbéliard et de Ferrette). En effet, Buchinger, né à Kiensheim et abbé de Lucelle, nous apprend dans son *Epitome Fastorum Lucellensium* (chap. XIII, p. 236) que l'on trouve le château de Ferette au milieu du onzième siècle. DUNOD, *Histoire de l'église de Besançon* (p. 138), cite une charte de 1100, par laquelle Etienne, comte de Bourgogne, donne des biens à cette église, à la demande de l'archevêque Hugon, son frère, et cette charte est datée: *Actum im strata publica circa castrum Ferretis.* — Remarquons, en passant, qu'Etienne et Hugon étaient les frères de la comtesse Ermentrude, mère elle-même du comte Frédéric Ier.

(L. W. RAVENÈZ. Notes à l'appui de sa traduction de l'*Als. ill.* de SCHŒPFLIN, tom. IV, p. 74.)

(2) C'est le château de Pont-à-Mousson,

(3) Voir l'arbre généalogique donné par SCHŒPFLIN. *Als. ill.*, tom. II, p. 609.

(4) L. W. RAVENÈZ. — *Traduction de Schœpflin*, tome IV, p. 73.

Digitized by Google

La Haute-Alsace ou Landgraviat supérieur se divisait en trois comtés: ceux de Ferrette, d'Eguisheim et de Horbourg (ou Witkisaw). Elle englobait dans son rayon l'ancien *Pagus* du Sundgau que l'on a souvent confondu avec la Haute-Alsace. « Le Sundgau, partie méridionale « de l'Alsace, est confiné comme elle vers le levant par le Rhin et le « territoire de Bâle; vers le sud par les terres de l'évêché de Bâle et « des comtés de Montbéliard et de Bourgogne et vers l'occident par « les Vosges et la Lorraine; du côté du nord, c'est le cours de la « rivière de la Thur, descendant de la vallée de Saint-Amarin, qui « sépare le Sundgau de la Haute-Alsace, jusqu'au village de Staffel- « felden, et depuis là une ligne à tirer sur Neuenburg, ville du « Brisgau, de manière que le Sundgau présente, du levant au « couchant, à partir du coude que fait le Rhin vers la ville « d'Istein, dans le Brisgau, jusqu'à Auxelles-Haut, une superficie « d'environ douze lieues, et du midi vers le nord, à compter de l'ab- « baye de Lucelle jusqu'à la ville de Cernay, une étendue de onze « lieues. » (1)

Dans le principe, le comté de Ferrette ne comprenait que les trois seigneuries ou grands bailliages *(Obervogteyen)* de *Ferrette*, d'*Altkirch* et de *Thann*, occupant une surface d'environ dix lieues carrées. « Au « quatorzième siècle, les seigneuries de Belfort et de Delle furent dé- « tachées du comté de Montbéliard, et annexées à l'Alsace. Cette « accession se fit à l'occasion du mariage que Jeanne, fille de Raynaud, « comte de Montbéliard, contracta avec Ulrich, le dernier des comtes « de Ferrette; elle reçut ces seigneuries presque tout entières par « préciput sur l'héritage paternel. » (2) Il faut ajouter à ces seigneuries celles de *Rosemont*, de *Morimont* ou *Mœrsperg*, de *Rothenburg* ou *Rougemont* et celles plus petites de *Froberg* ou *Montjoye*, de *Montreux* ou *Münsterol*, de *Grandvillars*, de *Florimont* ou *Blumberg* et de *Roppach* ou *Roppe* (3). Les seigneuries de *Landser* et de *Massevaux* et l'avouerie de *Cernay* faisaient également partie du comté de Ferrette pendant quelque temps.

Ainsi, au moment de sa plus grande splendeur, la maison de Fer-

---

(1) CHAUFFOUR, l'aîné. — *Histoire de la Haute-Alsace* selon Schœpflin, tom. II, page 28.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.* — Traduct. de Ravenèz, tome II, p. 39.

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II, p. 9.

Digitized by Google

rette étendait ses domaines, au levant, jusqu'au Rhin, au couchant, jusqu'à la limite du département du Doubs, au nord, jusqu'aux Vosges et à la rivière de la Thur, et au midi jusqu'aux limites de l'évêché de Bâle, entre cette dernière ville et Porrentruy.

« La chaîne de montagnes que le Jura étend dans le Sundgau, dit « Schœpflin, élève à l'Est le château de Ferrette comme une couronne. « Cette situation permet, par un temps calme, d'apercevoir au loin, « du haut des murailles, les contrées voisines, et cette circonstance « a souvent fait donner au château le nom de *Hohen-Pfirt* » (1). Un admirable instinct avait présidé au choix de cette position. Du haut de son manoir le chef du comté pouvait embrasser d'un coup-d'œil d'aigle ses vastes domaines. Au point de vue stratégique, c'était là un avantage immense. Comme le Landskron, le château de Ferrette était une couronne murale du pays. La nature semblait avoir disposé ce roc pour servir de piédestal à la puissance. La puissance féodale, cette terrible souveraine, est venue y poser son pied de fer. Plusieurs siècles ont passé, et ce pied y a laissé sa rude empreinte.

Deux fondations religieuses marquent les premiers temps du comté de Ferrette. Chez les nobles de Montbéliard les fondations pieuses semblaient être une tradition de famille. En 1105, alors qu'il portait encore le nom de comte de Montbéliard, Frédéric Ier fonda un prieuré de Bénédictins pour desservir l'antique église de Saint-Christophe, près d'Altkirch, qui prit plus tard le nom de *Saint-Morand*. Il fit donation de cette église et de ses revenus à Saint-Hugon, abbé de Cluny, avec lequel il fut mis en relation par l'intermédiaire de Hugon de Durnach, prieur de l'abbaye de Morteaux (2). Dans l'instrument d'oblation il prit le simple titre de « *Frédéric, fils de Thierry, comte de Montbéliard.* » Ce document conservé dans les archives de l'abbaye de Cluny est rapporté par Grandidier *(Art de vérifier les dates)* : il fut confirmé par une bulle du pape Pascal II, le six des Ides de février 1106 (3). Fréderic donna une nouvelle consécration à son œuvre pie en renouvelant le titre de la donation par un acte du 19 des calendes de janvier 1115 (4).

---

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.* — Traduct. de Ravenèz, tom. IV, p. 72.

(2) *Annales ordin. S. Benedicti*, tom. V, p. 476. — M. l'abbé FUES, *Vie de Saint-Morand, patron du Sundgau.*

(3) Le 8 février 1106.

(4) Le 14 décembre 1115. — On sait qu'à l'époque du moyen-âge l'année ne se

Digitized by Google

Quelques années auparavant la mission apostolique du couvent s'était enrichie du concours de Saint-Morand, moine de Cluny, originaire des environs de Worms. C'est dans le château d'Altkirch, sur les lieux mêmes où s'élève aujourd'hui notre magnifique église, que le comte Frédéric reçut le saint apôtre du Sundgau à son arrivée dans le pays. Un tableau, peint en 1851 par M. Oster de Strasbourg et placé au-dessus de l'autel du saint, a consacré le souvenir de ce fait historique cher aux habitants d'Altkirch. (1)

Le prieuré de Saint-Morand fut occupé par les Bénédictins jusqu'en 1621 époque à laquelle Léopold, archiduc d'Autriche, le donna aux Jésuites de Fribourg. (2)

La seconde fondation religieuse de Frédéric fut celle du monastère de *Feldbach*, situé à mi-chemin entre Altkirch et Ferrette, dans le village de ce nom, qui, dans les anciennes chartes, s'écrivait *Veldpach*. Cette fondation remonte à l'an 1144. Frédéric, qui y prend le titre de *comes de Firretho*, dispose que les fonctions d'avoué (*advocatus*) (3) de ce prieuré seront remplies par le plus âgé de ses descendants qui résidera dans le château de Ferrette. Schœpflin, dans son *Alsatia diplomatica*, a donné une reproduction tronquée du titre de fondation. J'ai cru devoir le donner ici tel que je l'ai transcrit d'après la copie authentique déposée aux archives de Feldbach. L'Alsace ne possède guère de titres plus anciens des comtes de Ferrette. Il ne sera pas sans intérêt pour les études paléographiques, et à cet égard, je me fais un devoir de le reproduire dans son entier :

| | |
|---|---|
| *In nomine sanctæ et individuæ Vnitatis, Anno dominicæ Incarna-* | Au nom de la sainte Trinité et de l'Unité indivisible, l'an de l'Incarna- |

terminait point le 31 décembre. Chez certains peuples elle commençait le 1er mars, chez d'autres le 25 mars, en France et en Allemagne, le jour de Pâques.

(1) Dans ma notice sur Altkirch, qui a paru dans la première année de la *Revue* (page 399), j'ai eu l'occasion de donner quelques détails sur le prieuré de Saint-Morand et sur le zèle du missionnaire qui lui a donné son nom. Je n'y reviendrai point ici. M. l'abbé Fues, ancien vicaire d'Altkirch, professeur au séminaire de Strasbourg, a encadré dans son excellent petit livre intitulé : *Der heilige Morand*, l'historique de ce prieuré auquel l'apôtre du Sundgau a attaché l'illustration de sa vie.

(2) L'abbé Hunckler. — *Hist. des saints d'Alsace.* — *Vie de Saint-Morand*, page 169.

(3) Ce terme signifie *défenseur* des droits d'une église, d'une communauté religieuse. Il est synonyme de l'ancien mot français *vidame*.

Digitized by Google

*tionis Millesimo centesimo quadragesimo quarto, Epacta quartadecima, Indictione septima, concurrente sexta, Romanæ sedis summo Pontifice Eugenio, Regnante Conrado, Romanorum Rege, Ortliebo præsidente cathedrali sedæ* (*) *Ecclesiæ Basiliensis; Wernero, Comite Regnante Alsatiæ, Ego Fridericus comes de Ferretho cum vxore mea Stephania, et filio meo Lodoyco Dej intuitu ductus, locum qui Velpach dicitur, cum appenditiis suis Allodium et Hupoldesthiclon, cum appenditiis suis Ecclesiam Hupoldesthiclon, cum omni Juræ investure et dimidia decima, Allo-*

tion de notre Seigneur mil cent quarante quatre, quatorzième Epacte, (¹) septième Indiction (²), sixième Concurrent, Eugène étant souverain Pontife du siége Romain, sous le règne de Conrad roi des Romains, Ortlieb occupant le siége épiscopal de Bâle, Werner étant comte d'Alsace; moi Frédéric comte de Ferrette, avec mon épouse Stéphanie et mon fils Louis, j'ai, sous l'inspiration de Dieu, librement concédé pour le salut de mon âme et de celles de mes parents, le lieu appelé Velpach (³), franc-aleu (⁴) avec ses dépendances et Hupoldesthiclon (⁵) avec ses dépendances,

---

(*) J'ai scrupuleusement respecté l'orthographe originale du texte latin, avec ses imperfections, pour demeurer fidèle à la couleur de l'époque. Ceci soit dit pour ménager les susceptibilités des lecteurs qui pourraient y voir des erreurs typographiques.

(¹) Dans le comput ecclésiastique, on appelle *Epacte* le calcul de la différence qui existe au commencement de chaque année entre l'année lunaire et l'année solaire.

(²) L'*indiction romaine* est un cycle de 15 ans commençant au 1er Janvier 313.

(³) *Feldbach* tire son nom d'un ruisseau qui prend sa source près de Mœrnach et vient se jeter dans l'Ill à Hirsingue.

(⁴) Le mot *franc-aleu* est un terme de droit féodal qui s'applique à une terre affranchie de droits seigneuriaux et de toutes redevances. Suivant quelques étymologistes, il vient du mot *lodum* ou *lodium*, lods, vente et d'*a* privatif, ou de *leudis* (terme de basse latinité) qui signifie *vassal*, dont on a fait *aleudis, non vassal*, en y ajoutant l'*a* privatif. Suivant d'autres il viendrait du mot latin *allocatio*, allocation, constitution, don ou placement.

(⁵) C'est la chapelle de *Hippoltskirch* qui existe encore aujourd'hui entre Ligsdorff et Rædersdorff, sur le cours de l'Ill naissante. Il me paraît assez difficile de déterminer la valeur étymologique de l'appellation *Hupoldesthiclon* qui semble être le résultat de la corruption des deux mots latins *Hippolyti-ædicula* (chapelle de Saint-Hippolyte). L'idiome germain, en substituant sa traduction presque littérale au latin souvent peu académique des vieilles chartes, en a fait *Hippoltskirch*. On remarquera dans la suite de cet acte plusieurs autres noms de localités entièrement défigurés par les métamorphoses latines et même françaises qu'on leur a fait

Digitized by Google

*dium de Larga, quod dedit comitissa Stephania, de Hemniewilre, Galfingen, Vicus de Sennenheim, de Herbeheim, de Muspach, de Heroldespach, de Suertzen, de Struet, de Franchon, de Serdencre, dimidia* l'église d'Hupoldesthiclon avec tous les droits y attachés et la moitié de la dîme, le franc-aleu de Larg [1] donné par la comtesse Stéphanie, de Hemniwilre [2], Galfingen, le village de Sennheim [3], de Herbeheim [4], de

---

subir. Cette altération est tellement prononcée dans certains d'entr'eux qu'on ne peut aujourd'hui émettre qu'une opinion conjecturale sur leur véritable signification.

— Voici comment Walch, moine de Lucelle, dans ses *Miscellanea Luciscellensia* (tome I, p. 204) explique la fondation de Saint-Hippolyte : Un seigneur de Warembon ou comte de la Roche, se trouvant prisonnier des Turcs, fit vœu de bâtir une chapelle à la Vierge Marie, s'il recouvrait sa liberté, et aussitôt il se trouva dans son château, à bien des cents lieues de là. Par suite de ce miracle il fit bâtir une chapelle longtemps vénérée et fonda en outre le chapitre de Saint-Hippolyte. (A. Quiquerez, *Bourcard d'Asuel*).

(1) Oberlarg, commune située à l'extrême frontière, où la *Largus* prend sa source sous un rocher au haut duquel est bâtie l'église. On voit sur son territoire les ruines imposantes du château de Morimont célèbre par son souterrain reproduit dans les *Vues pittoresques de l'Alsace* de M. Rothmüller. Une tradition qui ressemble assez à une légende et qui a été rapportée dans le temps par le *Patriote jurassien*, journal de Porrentruy, prétend que ce château a été rebâti sur le modèle de celui des *Sept-Tours* de Constantinople par un noble Morimont qui fut ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à la Cour du Grand-Turc. Nous ne savons plus à la suite de quelle aventure romanesque ou de quelle intrigue de sérail le chevalier alsacien fut emprisonné dans la terrible forteresse et eut ainsi le loisir d'en étudier le plan. — Singulière idée que celle d'immortaliser le souvenir de sa captivité en bâtissant une habitation seigneuriale sur le modèle d'une prison ! Toujours est-il que le château de Morimont était réellement flanqué de sept tours et que quatre de ces tours sont encore visibles aujourd'hui. (Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon ami Christophorus.)

(2) *Hemniewilre*. Voici un nom dont il m'a été impossible de trouver le synonyme dans les noms actuels des localités qui faisaient partie du comté de Ferrette. Faut-il y voir *Luemschwiller* ou *Ammertzwiller*? La dernière hypothèse me paraît d'autant plus fondée que cette localité est très-rapprochée des trois autres dont la désignation suit immédiatement dans l'acte, et avec lesquelles elle faisait partie de l'ancien *Thanner-Amt* ou bailliage de Thann.

(3) C'est la ville actuelle de Cernay qui, à cette époque, n'avait encore que les proportions d'un simple *vicus* ou village.

(4) Je reconnais dans ce nom celui d'*Erbsheim*, village détruit, dont Schœpflin détermine l'emplacement entre Aspach-le-Haut et Cernay. Il existait encore en

Digitized by Google

*decima de Durlensdorff, Deo et Genetrici eius Mariæ et Beato Iacobo Apostolo, pro remedio animæ meæ et parentum meorum libere contradidi, ordinatis in eo monialibus secundum regulam Beati Benedicti et cluniacensium institutionum Deo servientibus, Retenta sanè mihi aduocatia et ej qui in posteritate mea prouectioris ætatis in castro Firretho sederit, nec quenquam alium, nisi seipsum in ea substituat, nec hospitia, nec aliud aliquod emolimentum a familia Ecclesiæ exigere præsumat præter tertiam partem Vadis, cum a priore loci propter aliquam querimoniam uocatus fuerit, Porro Ministerialium meorum seu liberorum hominum si quis Ecclesiæ prædictæ allodium ab aduocatia liberum donaverit mihi et successori meo hæc aduocatia remaneat. Si quis autem de familia mea uel illorum terra suum aduocatum habentem, eodem modo, Ecclesiæ contulerit, ille aduocatus, aduocationem suam non perdat, sed à me et successore meo eam suscipiet; Abbas uero Cluniacenses priores religiosos seruitio Dei et religioni prouidentes,*

Muspach [1], de Herodelspach [2], de Suertzen [3], de Strueth [4], de Franchon [5], de Serdencre [6], la moitié de la dîme de Durlensdorff [7], en l'honneur de Dieu, de sa mère Marie et du bienheureux apôtre saint Jacques, aux moines établis dans ce lieu et servant Dieu selon la règle de saint Benoît et des institutions de Cluny. J'en réserve prudemment l'avouerie pour moi et pour le plus âgé de mes descendants qui résidera dans le château de Ferrette. Celui-ci ne pourra se faire remplacer par personne dans ces fonctions ni exiger de la communauté l'hospitalité ni aucun autre avantage, excepté le tiers de l'amende, quand il aura été appelé par le prieur du lieu pour quelque plainte. En outre, si quelqu'un de mes officiers ou des hommes libres fait don à la susdite église d'un aleu libre d'avouerie, je m'en réserve également l'avouerie pour moi et pour mon successeur. Mais si quelqu'un de ma famille ou de ses possessions ayant leur avoué, fait une donation à l'église, cet avoué ne perdra pas son avouerie, mais il la recevra de moi et de mon successeur. L'abbé sera tenu d'éta-

1344, époque à laquelle il faisait partie des domaines de la comtesse Jeanne de Ferrette.

(1) L'un des trois Muespach, dans le canton de Ferrette.

(2) Nom défiguré dans lequel il faut voir *Karoldespach*, le Carspach actuel, village près d'Altkirch, où la famille de Ferrette avait des possessions.

(3) Suarce, canton de Dannemarie.

(4) Strueth, canton d'Hirsingen.

(5) Francken, canton d'Altkirch.

(6) Serdencre. Encore un de ces noms étrangement défigurés, dans lesquels il est impossible de saisir la racine primitive.

(7) Dirlinsdorff, canton de Ferrette.

Digitized by Google

*pro Dei amore, in loco constituat, nec eos absque conuentus et aduocati querimonia mutet, nec in rebus Ecclesiæ præter subiectionem Monachorum atque monialium aliquid præsumat, sed omnia conseruent mihi Deo seruientium usibus omni modis profectura. Ut autem hæc in posterum rata et inconcussa permaneant, Sigili nostri impressione hanc cartam consigno, Orans Deum ut religio in eo sibi acceptа, perpetuo permaneat, et omnibus benefactoribus ab ipso uita eterna donetur. Ego Ortliebus Episcopus Basiliensis, huius carte testis subscribo, Amen, Amen, Amen; Huius rei testes sunt Egilelfus Abbas Murbacensis, Christianus Abbas Lucellensis, Volmarus prior de sancto Albano, Rudolphus prior de Altechilchen, Richardus prior de Frigido fonnte, Erchenfridus prior de Lucella, Burckhardus prior ipsius loci, Rudolphus præpositus de sancto Leonardo, Volcherus præpositus de Oeleinberg, Arnolffus presbyter de Hybweilr, Albertus presbiter de Chesilacha, Hugo Archidiaconus, Thitherus archidiaconus, Billungus præpositus sancti Vrsini, Vlricus presbiter de Busweilr, Werido presbiter de Firretho, Chono et Hermanus Fratres, de Biderthama, Richardus de Hasenburg, Otto de Firretho, Hugo de Heitweilr, Walo, Reinboldus, Ulricus milites de Firretho, Fridericus Archidiaconus de Metis Episcopatu.*

blir dans ce lieu des prieurs religieux de Cluny chargés de pourvoir au service de Dieu : il ne pourra les changer à moins d'une plainte du couvent et de l'avoué, ni se réserver d'autres droits sur les affaires de l'église que la sujétion des moines, mais il réservera à mes soins tout ce qui intéresse, à quelque titre que ce soit, ces serviteurs de Dieu. Pour que les présentes demeurent par la suite fermes et inébranlables, nous apposons sur cette charte l'empreinte de notre sceau, priant Dieu de faire en sorte que cet acte de religion qui lui est agréable demeure à perpétuité et qu'il donne la vie éternelle à tous les bienfaiteurs. Moi Ortlieb, évêque de Bâle, je signe comme témoin de cette charte, amen, amen, amen. Sont témoins des présentes Egilelfe, abbé de Murbach; Chrétien abbé de Lucelle; Volmar, prieur de Saint-Alban; Rodolphe, prieur d'Altkirch; Richard, prieur de Froidefontaine; Erchenfried, prieur de Lucelle; Burckhard, prieur du même lieu; Rodolphe, prieur de St.-Léonard; Volcher, prévôt d'Œlenberg; Arnolf, prêtre de Heywiller; Albert, prêtre de Kœstlach; Hugon, archidiacre; Didier, archidiacré; Billungus, prévôt de Saint-Ursanne; Ulrich, prêtre de Bouxwiller; Werido, prêtre de Ferrette; Conon et Hermann, frères, de Biederthal; Richard d'Asuel; Othon de Ferrette; Hugon de Heidwiller; Walon, Reinbold, Ulrich, soldats de Ferrette; Frédéric, archidiacre de l'évêché de Metz. (1)

(1) Voici une longue et curieuse liste de notabilités cléricales et laïques qui sont venues sceller de l'autorité de leur témoignage la pieuse fondation des seigneurs de

Digitized by Google

Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancien prieuré de Feldbach que son église qui sert de paroisse à la commune. Construite entièrement en pierre de taille, elle rentre dans le style simple et sévère des édifices d'architecture romane. Les comtes de Ferrette y avaient leurs tombeaux de famille. C'est à l'entrée du chœur que se trouvait le caveau sépulcral. Sébastien Munster, dans sa *Cosmographie*, nous apprend que treize comtes et comtesses y étaient ensevelis. Ce caveau ainsi que les inscriptions tumulaires qui le recouvraient, existaient encore en 1814, époque à laquelle le sol de l'église fut exhaussé et le caveau comblé sans respect pour les cendres historiques qu'il contenait. Si quelque chose peut faire gémir les hommes qui s'occupent de recueillir les traditions anciennes, de faire revivre sur les tablettes du souvenir les annales les plus intéressantes de leur pays, c'est ce vandalisme aveugle qui, sous prétexte de convenances actuelles, s'attaque aux monuments du passé, frappe impitoyablement de son maillet ces pierres tumulaires, ces inscriptions précieuses, voix muettes destinées à porter à travers les siècles les archives d'un autre âge. Que ces archives réveillent parfois des souvenirs de barbarie ou de despotisme, qu'elles soient marquées du sceau de l'oppression, qu'importe; elles appartiennent à l'histoire et portent avec elles leur enseignement. J'ai parcouru l'église de Feldbach en tous sens, j'ai interrogé ses dalles brisées, pensant parvenir à recoudre quelques lambeaux d'inscriptions. Peine inutile! le marteau n'a rien épargné. Les fragments de pierres sépulcrales sont devenus des linteaux de portes, des montants, des cintres et des appuis de fenêtres. Çà et là, sur la face extérieure de l'église donnant vers le midi, on remarque, encastrés dans la maçonnerie, des morceaux de pierre rougeâtre portant quelques jambages de cette belle écriture gothique du treizième siècle si bien faite pour les inscriptions lapidaires; les bavures de mortier qui les souillent ne permettent plus de les déchiffrer. Au pied des marches du chœur une

---

Ferrette. Le chevalier Fréderic attachait sans doute une importance immense à cette œuvre, puisqu'il s'est cru obligé de l'entourer d'un pareil luxe de notoriété. Il faut croire, en se reportant aux coutumes de l'époque, que le jour choisi pour la signature du titre d'oblation fut celui d'une grande fête, puisqu'on y convia tant de prêtres, de diacres, de prévôts, de prieurs d'abbayes et même l'évêque de Bâle. Ce concours empressé, cet hommage rendu par les dignitaires de l'église au chef civil récemment installé dans le pays, prouve en faveur du prestige qu'exerçait, dès le principe, la puissante famille de Ferrette.

Digitized by Google

seule pierre, presque polie par le frottement des générations, reste entière : c'est la tombe d'un Bénédictin de l'ordre de Cluny (*ordinis cluniacensis*). Ces mots sont encore très-lisibles et désignent sans doute un des religieux de l'ancienne communauté de Feldbach.

La propriété du prieuré passa en 1661 au collége des Jésuites d'Ensisheim. (1)

Schœpflin, en attribuant à Frédéric Ier la fondation d'un prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin à Ferrette, dit que cette fondation eut lieu lors de son retour d'un voyage qu'il fit à Rome pour assister à l'intronisation de son parent le pape Léon IX (Bruno d'Eguisheim). Le savant historien s'appuie, à cet égard, sur un passage du livre des *Fastes de Lucelle* (page 236) et ne s'aperçoit pas qu'il commet un énorme anachronisme. En effet, le pape Léon IX, né en 1002, fut appelé au siége pontifical en 1049 et mourut en 1054, conséquemment avant la naissance du comte de Ferrette (2). Comme nous l'avons vu plus haut, Frédéric ne devint comte de Ferrette qu'en 1125; il avait épousé en secondes noces Stéphanie, fille de Gérard, comte d'Eguisheim et mourut après l'année 1160. Petit-fils de Louis, comte de Mousson et de Bar qui vivait au milieu du onzième siècle, il ne pouvait avoir fait un voyage à Rome en 1049. M. Strobel, dans sa *Vaterlœndische Geschichte des Elsasses*, a donné dans la même erreur. Ces deux historiens ajoutent que les premiers chanoines qui résidèrent dans le prieuré de Ferrette, vinrent de l'hospice du mont Saint-Bernard où le comte avait reçu une brillante hospitalité lors de son voyage à Rome; que, plus tard, ce prieuré devint l'église paroissiale de Ferrette qui releva pendant longtemps de l'abbaye de Lucelle. (3)

Comment faire la part de la vérité dans cette transposition de dates et de personnages? Ferrette n'existait point avant le douzième siècle. Ce n'est qu'à partir de l'année 1125 que Frédéric de Montbéliard vint y résider. La date de la fondation du prieuré doit donc être postérieure à cette époque. Quant à la tradition du voyage en Italie, elle paraît au moins conjecturale en présence des erreurs que je viens de signaler.

---

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tom. II, p. 451.

(2) Voir la généalogie des comtes d'Eguisheim, donnée par SCHŒPFLIN, tom. II, pag. 474.

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tom. II, pag. 459.



Digitized by Google

En dehors de ces fondations, l'historique des premiers temps du comté de Ferrette ne présente guères de particularités saillantes. Les domaines du comte Frédéric I s'accrurent en 1144 d'une grande partie des dépendances du comté d'Eguisheim, dont sa femme Stéphanie, fille du comte Gérard, hérita lors du décès de son frère Ulrich, mort sans postérité.

Frédéric mourut vers l'année 1168. Son fils Louis lui succéda. Il s'était allié à la famille de Habsbourg, en épousant Richenza, fille de Wernher III, comte de ce nom, et devint ainsi le beau-frère d'Albert III *le riche*, qui était landgrave d'Alsace en 1186. D'après Eccard, cette Richenza aurait épousé un certain Jean de Ferrette ; mais comme il n'existe dans la généalogie connue de la famille de Ferrette aucun personnage de ce nom, il faut croire qu'elle fut réellement la femme de Louis qui vivait vers ce temps. En 1187 il confirma la fondation de l'abbaye de Pairis, près d'Orbey, dont le titre d'institution avait été délivré par son oncle Ulrich d'Eguisheim. La charte de confirmation rapporte que Louis, comte de Ferrette, fils de Stéphanie, succéda en 1187 à titre d'héritier à Ulrich, dans le comté d'Eguisheim.(1) Son nom se retrouve dans plusieurs chartes de fondations religieuses. Ainsi, le 11 octobre de l'année 1180, lorsque l'empereur Frédéric confirma à Haguenau les droits appartenant au couvent d'Estival, il fut témoin de cet acte avec l'évêque Conrad de Strasbourg, l'évêque Louis de Bâle, le comte Amédée de Montbéliard et l'abbesse Hedwige d'Andlau. (2) Lorsque, le 5 octobre 1185, Frédéric tint cour de justice à Colmar, le comte Louis de Ferrette fut du nombre des seigneurs de la Haute-Alsace appelés à y siéger comme assesseurs.

Louis mourut vers 1188. Sa vie fut marquée par peu d'incidents remarquables, du moins les annales du temps ne nous ont-elles transmis que peu de documents à son sujet qui puissent intéresser l'histoire. Il eut pour successeur son fils Frédéric, second du nom. Avec lui s'ouvre la période intéressante, dramatique parfois, de la famille de Ferrette. Le chapitre de sa vie est marqué d'une tache lugubre et se termine par une effrayante catastrophe, par un de ces crimes qui, pour l'honneur de l'humanité n'attristent que bien rarement l'histoire. Mais n'anticipons pas sur les événements.

---

(1) SCHŒPFLIN, tom. II, p. 496. — HUGON, *Sac. antiq. monum.* T. II, p. 281.
(2) W. STIOBEL, *Geschichte des Elsasses.*

Digitized by Google

Les comtes de Montbéliard, en venant asseoir les bases d'une nouvelle puissance à l'extrémité sud de l'Alsace supérieure, arrivaient dans un pays neuf où tout était à créer. Ce pays, malgré la prodigieuse vigueur de son sol, était presque inhabité. Ancienne demeure des Rauraques qui n'y ont laissé que très-peu de traces de leur séjour, il resta presque désert après la disparition de cette peuplade belliqueuse. Aussi les anciennes cartes de l'Alsace nous représentent-elles le Haut-Sundgau comme une large tache blanche où apparaissent, de distance en distance, quelques rares centres d'habitation perdus dans l'espace, quelques forteresses échelonnées à la crête des monts, sentinelles avancées de la féodalité qui bientôt devait enserrer tout ce beau pays dans son régime écrasant.

A peine la famille de Ferrette se fut-elle assise sur son roc dominateur, que l'élément de vie prit son essor. On vit surgir comme par enchantement, d'abord de simples habitations de fermiers colons, ensuite des abbayes, des couvents dotés de grands biens par la munificence du seigneur. A l'ombre de leurs modestes chapelles, ces communautés religieuses voyaient grandir peu à peu de vastes exploitations rurales, sources d'avenir et de prospérité pour le pays, quand une fois elles auraient passé de l'immobilité de la main-morte dans le domaine plus fécond du serf affranchi devenu propriétaire. La *villa* ou *ferme* devint bientôt le *vicus* ou hameau, qui devint le village, puis la grande bourgade, puis la ville. Tout rayonnait, grandissait, se transformait sous l'impulsion d'une main puissante. Du haut de ses créneaux, aux quatre coins de l'horizon, le comte voyait son domaine qu'il avait trouvé triste et sauvage à son arrivée, aujourd'hui sillonné, remué et productif; mais sous cette écorce de vie, ses instincts de souveraineté, façonnés aux idées barbares de l'époque, ne pouvaient deviner la souffrance du serf. La force brutale avait des siècles à parcourir encore avant de plier devant l'idée chrétienne.

CH. GOUTZWILLER.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

Digitized by Google

# LES

# AVENTURES DE THOR

## DANS L'ENCEINTE-EXTÉRIEURE,

RACONTÉES PAR

## SNORRI, FILS DE STURLA.

---

* * *

### I.

« Le commencement de cette narration c'est que *Thór-au-char* était « en route avec ses boucs et sa voiture ; et avec lui était l'*Ase* qui est « appelé *Loki*. Vers le soir, ils arrivent chez un manant et obtiennent

---

NOTES ET COMMENTAIRE DU TRADUCTEUR.

I.

Snorri, chef-de-district (norr. *hérads-höfdingi*) de la république d'Islande, mourut en 1241 à Reykiaholit. Entre autres ouvrages intéressants il a aussi composé un tableau général de la mythologie norraine sous le titre de l'*Illusion de Gulfi* (norr. *Gylfaginning*). De cet ouvrage qui fait partie de l'*Edda* en prose appelée aussi l'*Edda de Snorri* est extraite la narration que nous donnons ici sous le titre de : *les Aventures de Thór dans l'Enceinte-extérieure*. Ce n'est pas que ce morceau soit le plus intéressant ou le mieux écrit de l'*Edda* en prose et que, pour ces raisons, nous l'ayons préféré à d'autres

Digitized by Google

« là le gîte de nuit. Puis, le soir, *Thôr* prit ses boucs et les abattit « tous les deux : après cela ils furent écorchés et mis dans la mar- « mitte. Quand tout fut cuit, *Thôr* s'assit pour souper ainsi que ses « compagnons. *Thôr* invita le manant et sa femme et leurs enfants à

---

pour le publier. Nous l'avons choisi uniquement parce qu'il forme un tout et que comme tel il pouvait, plus facilement que d'autres, être détaché du reste de l'ouvrage. Nous le donnons comme un spécimen et de la traduction complète que nous avons faite de l'*Edda* de Snorri et du commentaire également complet que nous y avons ajouté. Notre traduction, scrupuleusement littérale, est calquée sur le texte norrain ; nous y donnons notre auteur tel qu'il est, avec ses imperfections aussi bien qu'avec ses grandes qualités comme savant, comme narrateur et comme écrivain. Le lecteur intelligent pourra donc faire sur notre traduction aussi bien qu'on le ferait sur le texte lui-même, toutes les études, observations et critiques concernant le fond et la forme de l'ouvrage de Snorri : il y retrouvera tout de l'auteur, la langue seule exceptée. Aussi n'entendons-nous être responsable devant le public savant que de l'exactitude et de la fidélité de notre version.

Snorri a puisé les matériaux de ses narrations en partie dans d'anciennes poésies mythologiques transmises par le moyen du chant, en partie et plus souvent encore dans la tradition orale et en prose, telle qu'elle existait encore de son temps. Cette tradition orale en prose était la dernière expression d'anciens mythes qui, avant de revêtir cette forme populaire, avaient subi dans le cours des siècles plusieurs métamorphoses successives.

En effet, dans l'origine ces mythes étaient essentiellement *symboliques*, c'est-à-dire qu'ils exprimaient sous une forme métaphorique et significative une idée qui en faisait le fond et dont, à cette époque ancienne on avait encore pleine et entière connaissance. Ces mythes symboliques, selon que les idées se sont développées accidentellement, se sont aussi formés occasionellement et non d'une manière systématique et raisonnée. N'étant pas conçus les uns par rapport aux autres, ils ont aussi d'abord existé indépendamment et séparément les uns des autres. Mais dans la suite ces mythes, de symboliques qu'ils étaient primitivement devinrent *épiques*, c'est-à-dire que l'idée dont ils étaient l'expression symbolique fut perdue de vue et que cette forme narrative dépouillée de son fond ou de sa signification primitive fut considérée dès-lors comme une action ou un événement dont le récit, comme tout sujet de narration, pouvait et devait par lui-même et pour lui-même attirer et mériter l'attention et l'intérêt de l'auditeur. Dès-lors le mythe n'étant plus l'expression d'une idée mais le récit d'une action ou d'un événement sortit en partie du domaine de la pensée philosophique et religieuse pour entrer

Digitized by Google

« partager ce repas avec lui : le fils du manant se nommait *Thiâlfi* et « la fille *Röskva*. *Thôr* alors mit les peaux des boucs à quelque dis- « tance du feu et dit que le manant et ceux de sa maison devaient « jeter les os sur ces peaux. *Thiâlfi* le fils du manant tint l'os de la

---

de plus en plus dans celui de l'imagination ou de la poésie narrative ou épique. Une fois devenus épiques les mythes ont passé par les phases successives que, d'après sa nature, la poésie narrative, dans son développement historique chez les différents peuples, a dû parcourir d'une manière plus ou moins complète. Ainsi donc d'abord les différents mythes, qui dans l'origine avaient existé séparément, furent rapprochés les uns des autres pour former ensemble comme des parties organiques d'un même récit, semblables aux rhapsodies épiques qui, elles aussi, d'abord indépendantes les unes des autres, furent réunies dans la suite pour former des cycles épiques avec lesquels on a composé quelquefois des épopées. Dans les mythes qui entraient ainsi comme éléments dans la composition d'une narration on ne considérait plus la signification symbolique du fait qu'ils racontaient mais seulement le fait comme tel. Le récit mythico-épique qui en est résulté, renfermait donc des éléments qui, considérés simplement comme parties de narration, s'agencent ensemble d'une manière parfaite mais qui du moment qu'on voudrait les ramener à leur signification symbolique présenteraient naturellement, accouplées ensemble, des idées souvent on ne peut plus disparates et discordantes. Après que le récit mythologique se fut ainsi formé et fut entré complètement dans le domaine de la poésie narrative il arriva nécessairement qu'avec cette poésie il passât aussi successivement quant au ton, à la couleur et à la forme du récit, d'abord de l'épos au roman et puis du roman au conte populaire. En effet au commencement la tradition mythologique, bien que de symbolique qu'elle était d'abord, elle fût devenue épique, resta néanmoins encore pendant longtemps une tradition religieuse et antique et comme telle conserva et aux divinités qu'elle mettait en scène, leur caractère sublime et surhumain et aux événements leur couleur et leur physionomie imposantes et vénérables. Mais de même que l'épopée en se changeant ensuite en roman perdit son caractère merveilleux et héroïque, et conserva tout au plus encore au moyen-âge l'élément religieux, de même aussi le récit mythico-épique, en racontant les actions des dieux déjà abaissés au niveau des héros et qui, sous beaucoup de rapports, s'étaient rapprochés des hommes ordinaires, baissa également de ton et changea le mouvement et la couleur du récit. Enfin la tradition populaire s'emparant du récit mythico-épique, en même temps qu'elle imprima et aux dieux déjà changés en héros l'allure et les caractères des hommes du jour et aux événements mythiques la physionomie des événements contemporains, communiqua aussi à la narration ce *laisser-aller*, cette

Digitized by Google

« cuisse d'un des boucs et le perça avec le couteau et pénétra jusqu'à « la moëlle. *Thôr* passa là la nuit : et au crépuscule, avant le jour, « il se leva et s'habilla, prit le marteau *Meunier*, le souleva en l'air « et consacra les peaux des boucs. Aussitôt les boucs se levèrent; mais

---

physionomie roturière et quelque fois même ce ton tant soit peu trivial qui caractérisent, généralement parlant, le conte ou le récit populaire. Ce que nous venons de dire des transformations successives des mythes se trouve confirmé par l'histoire de la mythologie hindoue, de la mythologie grecque et de la mythologie norraine.

La première partie de la narration de Snorri renferme un mythe originairement symbolique, lequel exprimait cette idée générale qu'à l'action fécondante du tonnerre ou de l'orage qui s'est manifestée pendant l'été, et a fait mûrir les moissons, doivent succéder en automne des travaux agricoles pour préparer le terrain, jusqu'à ce que avec le retour de la belle saison le tonnerre puisse reprendre de nouveau son rôle de fécondateur ou son activité bienfaisante. Cette idée générale le mythe l'a développée et exprimée d'une manière concrète par les différents traits que voici :

1° *Thôr* (p. *Thonar*, le tonnerre) la personnification symbolique de l'orage auquel on attribuait une influence bienfaisante sur la fertilité de la terre, est sur son char auquel sont attelés deux boucs. Il est appelé *Thôr-au-char* parce que, le roulement du tonnerre ressemblant au roulement d'une voiture, on se figurait ce Dieu s'avançant non à cheval comme les autres âses, mais sur un char. Ce char représente les nuages orageux qui contiennent la foudre. Les boucs qui traînent le char ce sont les symboles des vents brusques et violents qui amènent les nuages orageux. En général la mythologie a symbolisé par le bouc le vent brusque et violent, parce que les coups de vent sont aussi subits et capricieux que les bonds et les coups de corne des boucs. Ainsi les bourrasques qui s'élèvent fréquemment et à l'improviste dans les montagnes de l'Arcadie ont-elles été dans la mythologie grecque personnifiées dans le dieu *Pân* qu'on se représentait sous la forme d'un bouc, et dont le nom dérivé et contracté de *Païan* (p. *Pa Fians*, Heurtant, cf. lat. *pavio* frapper) désignait également bien le vent qui frappe et le bouc donnant des coups de corne. C'est comme personnification des coups de vent que le dieu Pân est dit être l'amant de l'*Écho* qui répond aux coups d'air ou de vent, et qu'il joue du syrinx, instrument à vent, symbole des cavernes *(gr. suringes)* de l'Arcadie, lesquelles retentissaient lorsque les bourrasques venaient s'y engouffrer. Comme les coups de vent brusques et violents ont de l'analogie avec les coups d'épouvante et de peur subite (cf. lat. *pavor* peur de *pavco* être heurté), le dieu *Pân* est aussi l'auteur de ce qu'on appelait d'après lui

Digitized by Google

« l'un des deux se trouvait être boiteux à une jambe de derrière. *Thôr* « s'en apperçut et déclara que le manant ou quelqu'un de sa maison « n'en aura pas usé avec précaution avec les os de ce bouc ; qu'il re- « connaissait que l'os de la cuisse avait été brisé. Il n'est pas besoin

---

la terreur panique. Les guerriers grecs tâchaient d'inspirer à leurs ennemis cette panique par leur cri de guerre subit et violent qu'on appelait pour cette raison le *frappement* (gr. *pa Fian, païan*) et qui avant de désigner un Péan ou chant religieux n'était autre chose dans l'origine qu'un *hourra !* qu'un cri de guerre ou un chant guerrier. Les Latins se figuraient aussi comme boucs les *Faunes* qui étaient également des personnifications des vents; car *Faunus* signifie proprement *souffleur* (sansc. *pavanas* vent) et c'est de *Faunus* plutôt que de son dérivé *Favonius* que provient le nom de *Fœn*, de ce vent violent et brusque qui, à certaines époques de l'année, souffle dans quelques vallées de la Suisse.

2° *Thôr* est muni de sa ceinture-de-force (norr. *megin-giörd*) et de son marteau. Les ancêtres des Scandinaves, comme d'autres peuples de l'antiquité prenaient les bétytes ou les aérolithes pour des foudres qui avaient été lancées dans les orages et qui s'étaient refroidies. C'est pourquoi on s'imaginait que *Thôr*, le dieu de la foudre, lançait des aérolithes ou des pierres ferrugineuses incandescentes (norr. *iarnsia glóandi*, éclat de fer incandescent). Or dans l'antiquité on se servait de la pierre en guise de marteau, au point que dans la langue norraine le mot *hamar* (pierre) signifiait également *marteau ;* et comme les aérolithes avaient pour la plupart déjà la forme conique de cet instrument l'idée s'établit facilement que *Thôr* était muni d'un marteau. Chez les peuples germaniques et scandinaves le marteau n'était pas seulement un instrument pour marteler ; c'était aussi, comme la pierre dont il était fait, un projectile, de sorte que dans tous les usages symboliques (v. GRIMM, *Rechtsalterthümer*) où il fallait employer un projectile, on employait, à la place de la pierre brute ou sans façon dont on se servait primitivement, le marteau, c'est-à-dire d'abord la pierre plus ou moins façonnée en guise de marteau et ensuite le fer auquel on donnait la forme convenable de cet instrument. Aussi le marteau attribué à *Thôr* est-il essentiellement un projectile ; car il représente la foudre qui est lancée au loin du sein des nuages orageux. Mais comme la foudre fracasse tout ce qu'elle atteint, le marteau de *Thôr* est aussi un instrument contondant et comme tel il est nommé *Meünier* (norr. *Miöllnir*) parce qu'il broie et moud en quelque sorte ce qu'il frappe. Le marteau était également une arme et c'est avec son *Meünier* que *Thôr* lutte contre ses ennemis les *Thurses-giveux* (norr. *Hrimthursar*) et les *Géants-des-montagnes* (norr. *Bergrisar*).

On savait par expérience qu'une ceinture médiocrement serrée autour du corps augmentait l'agilité et la force de ceux qui se livraient à des exercices

Digitized by Google

« de le dire longuement, tout le monde peut se figurer que le manant « a dû être effrayé lorsqu'il vit *Thôr* baisser ses sourcils sur les yeux, « et qu'il pensa, en voyant ses yeux, qu'il allait être foudroyé rien « que par son regard. Celui-ci serra si fortement de ses mains le

---

ou efforts violents. C'est pourquoi la mythologie attribue aussi une ceinture à *Thôr* lequel, dans certaines occasions, est obligé de faire de grands efforts pour lancer bien loin et bien fort le marteau sur ses ennemis. Cette ceinture porte le nom de *ceinture-de-force* parce qu'elle possède la vertu magique ou surnaturelle d'augmenter du double la *force d'âse* (norr. *asmegin*) ou la force divine déjà si grande de *Thôr*.

3° En montrant *Thôr*, placé sur son char et muni de son marteau et de sa ceinture-de-force, le mythe énonce par là symboliquement que ce dieu est encore en mouvement, en pleine activité et dans toute sa force, qu'il est encore dans la saison des orages. Mais déjà *Thôr* se dirige vers l'*orient*, c'est-à-dire vers le nord-est ou les régions de l'hiver et de la nuit, par opposition au sud-est ou les régions de l'été et du jour. Il voyage vers le *Séjour-des-Iotnes*, c'est-à-dire vers les pays de l'hiver ou vers l'hiver. Car les *Iotnes*, qui représentent les forces gigantesques et destructives de la nature, désignent ici plus spécialement la saison morte de l'hiver. Le mythe représente ici *Thôr* arrivé presque à la fin de sa journée (saison d'été) et se trouvant, vers le soir de son expédition, en compagnie de *Loki* (Clôtureur) lequel est la personnification de la fin des choses et qui, par sa présence, indique ici que l'été tire à sa fin et que l'automne va bientôt lui succéder. A la fin de sa journée (à la fin de l'été) *Thôr* accompagné de *Loki* arrive chez un géant-des-montagnes. Les géants-des-montagnes sont des *Iotnes*, ou les personnifications des forces gigantesques et destructives de la nature; mais ils ont un caractère moins pernicieux. Aussi ne sont-ils pas comme les *Iotnes* proprement dits ou comme les *Thurses-givreux* les représentants de l'hiver, mais ils passent seulement pour être les représentants de l'arrière-saison ou de l'automne.

Les boucs arrivent dans la demeure du géant-des-montagnes (dans la saison de l'automne) tellement harassés qu'ils n'en peuvent plus, et que *Thôr* est obligé de terminer ici sa journée, c'est-à-dire de mettre fin à l'activité qu'il a déployée dans les orages pendant la saison d'été.

Telles ont été les données générales du mythe primitif symbolique.

Ce mythe symbolique primitif en devenant dans la suite purement épique a été rattaché à d'autres mythes analogues et a formé avec eux un cycle mythico-épique qu'on pourrait appeler le cycle de *Thôr*. Ce cycle était composé d'une suite de poésies qui se sont perdues pour la plupart et dont il ne nous reste plus qu'une rhapsodie ou un épisode renfermé dans l'*Edda* de Sæmund et intitulé : *le Chant d'Hymir (Hymisqvida)*. L'auteur de cette rhapsodie était

Digitized by Google

« manche du marteau que les nœuds des doigts en blanchirent. Le « manant, comme on pouvait s'y attendre, fit tant que tous ceux de « sa maison se lamentèrent, demandèrent d'être épargnés et offrirent, « comme indemnité, tout ce qu'ils possédaient. Quand il vit leur

---

probablement le même que celui qui avait aussi chanté l'aventure de *Thôr* dans la demeure du Géant-des-montagnes ; car dans la strophe 38e du *Chant d'Hymir* il est dit :

« Déjà vous avez appris (sur cela, qui des mythologues
« Pourrait en savoir davantage ?)
« Quel dédommagement il obtint de l'habitant des rochers
« Lequel donna en paiment ses deux enfants. »

Dans l'origine le mythe sur *Thialfi* et *Röskva*, les enfants du géant-des-montagnes, n'avait aucun rapport avec le mythe précédent sur l'expédition de *Thôr*; mais il y fut rattaché plus tard dans le cycle épique, comme formant la continuation naturelle du récit de l'arrivée de *Thôr* dans la demeure du géant. Originairement symbolique, ce mythe, qui existait à part, énonçait qu'en automne *Thôr*, ne pouvant plus exercer son action féconda nte, veut au moins que dans cette saison, la terre qu'il chérit comme sa mère (car il est fils de *Jörd* Terre) soit préparée par le travail ou le labour afin de pouvoir recevoir de nouveau au printemps prochain son action fécondante. Cette idée le mythe symbolique l'a exprimée en disant que *Thôr* dans la demeure du Géant-des-montagnes (dans l'arrière-saison) prend à son service *Thialfi* et *Röskva*, deux robustes travailleurs, doués de forces gigantesques. *Thialfi* dont le nom signifie *fouilleur*, *laboureur*, *travailleur* (cf. vieux all. *telben* fouiller, anglos. *delfen*, lat. *talpa* souris fouilleuse, franç. *taupe*) est le représentant des travaux agricoles de l'automne. Les travaux des champs, comme ceux de la maison, étaient faits, chez les peuples gétiques, par des serfs de l'un et de l'autre sexe. *Röskva* dont le nom signifie *active* représente ceux des travaux des champs qui étaient exécutés par des serves. Pour faire dépendre davantage le mythe sur les deux laboureurs de *Thôr*, du mythe précédent sur l'arrivée de ce dieu dans la maison du géant, le récit épique représente *Thialfi* et *Röskva* comme enlevés par *Thôr* en réparation du dommage qu'ils lui ont causé à la fin de son expédition. Le récit épique a emprunté encore certaines données à un ancien mythe qui originairement n'avait aucun rapport avec cette narration, et qui énonçait que *Thôr* au printemps ramène sains et saufs les boucs qui avaient été harassés et paralysés à la fin de l'été précédent : il leur rend la santé et la force en élevant au-dessus d'eux son marteau qui possède une puissance magique vivifiante.

Digitized by Google

« frayeur, sa colère s'en alla, et il s'apaisa ; et il prit d'eux, pour « accomodement, leurs deux enfants, *Thiàlfi* et *Röskva*, lesquels « devinrent dès-lors les serviteurs-liges de *Thôr;* et depuis tous deux « le suivent continuellement. »

---

Tels étaient les éléments qui entraient dans la composition du récit épique tel qu'il s'était formé sur les données du mythe symbolique.

Les éléments du récit épique ont passé tous dans la tradition orale populaire. Snorri ne connaissait pas les poésies épiques du cycle de *Thôr*, il ne connaissait pas même le *Chant d'Hymir ;* du moins il ne les cite jamais, ce que, certes, il n'aurait pas manqué de faire s'il les avaient connus. Il a donc puisé la forme de sa narration uniquement dans la tradition populaire et orale. Le conte qui est résulté de cette tradition populaire a conservé toutes les données des poésies épiques ; comme elles, il a oublié complètement la signification symbolique des mythes qu'il expose ; et c'est pourquoi, s'attachant uniquement à la forme du récit, il a eu soin d'en augmenter l'intérêt par de nouveaux détails narratifs et par des développements qui frappent l'imagination. C'est ainsi qu'il met en scène *Thôr* tuant et mangeant avec ses hôtes ses deux boucs qu'il ressuscite le lendemain par la force magique de son marteau. Le conte expose les particularités de ce miracle d'après des traditions mythologiques analogues. On croyait que de même qu'un animal ou une plante naissait d'un germe, ou pourrait aussi, par la force de la magie, créer un être vivant pourvu qu'on eût un germe ou un commencement quelconque de donné. On considérait comme germe ou commencement la forme extérieure de l'être, telle que la peau. C'est ainsi que, d'après le mythe, les *dvergues* (nains) fils d'*Ivald* (lat. *Indu-strius*, Industrieux, all. *Ewald*) ont formé le *Gullinborsti* (Soies-d'or) ou le verrat de Freyr, en mettant dans le four et en y chauffant la peau d'un porc. D'après un autre mythe le porc nommé *Sæhrimnir* (Frimas-de-mer) dont les *Trouppiers-uniques* (Einheriar) d'Odinn consomment tous les jours la chair, est restauré toujours le lendemain d'une manière magique, moyennant la peau et les os qui sont restés intacts. D'après ces indications mythologiques le conte représente aussi les boucs de *Thôr* comme pouvant être rétablis intégralement après avoir été mangés pourvu que leurs peaux et leurs os aient été soigneusement conservés et soient restés intacts.

Comme il est dans la nature du récit populaire de rabaisser aux proportions des hommes de l'époque les personnages divins ou gigantesques de la mythologie, nous voyons aussi dans la narration de Snorri, empruntée aux traditions populaires le dieu redoutable *Thôr*, rabaissé au niveau d'un aventurier, le Géant-des-montagnes transformé en manant, et ses enfants ictniques changés en serfs et valets de pied.

Digitized by Google

## II.

« Il laissa ensuite ses boucs en cet endroit et dirigea son voyage « vers l'Orient, vers les *Séjours-des-Iotnes* et jusqu'à l'Océan. Il tra- « versa alors la haute mer ; et quand il arriva au bord il remonta dans « le pays, et avec lui *Loki* et *Thiâlfi* et *Röskva*. Quand ils eurent « marché une petite traite, il se trouva devant eux une grande forêt ; « ils y marchèrent toute la journée, jusqu'à ce qu'il fit sombre. *Thiâlfi* « était de tous les hommes le plus infatigable marcheur ; il portait le « sac de *Thôr*. Quant à trouver un logement, ce n'était pas facile. « Lorsqu'il fit sombre, ils cherchèrent un gîte pour la nuit ; ils trou- « vèrent devant eux une baraque considérablement grande ; l'entrée « en était à l'extrémité, et aussi large que la baraque elle-même : c'est « là qu'ils cherchèrent à se coucher, pour la nuit. Mais, au milieu de « la nuit, il se fit un grand tremblement de terre ; la terre fut ébran- « lée, sous eux, par des mouvements brusques, et la maison trembla. « *Thôr* se leva alors et appela ses compagnons ; ils s'avancèrent à tâ- « tons et trouvèrent une arrière-pièce à droite, vers le milieu de la « baraque, et ils y entrèrent. *Thôr* s'assit à la porte ; les autres se « tenaient derrière lui dans l'intérieur ; ils étaient effrayés, et *Thôr* « tenait le manche du marteau et songeait à se défendre. Alors ils « entendirent un fort bourdonnement et du vacarme. Quand la pointe

---

### II.

L'idée générale qui se trouve exprimée dans les mythes originairement symbolique qui sont entrés comme éléments épiques dans cette seconde partie de la narration de Snorri c'est que *Thôr*, le dieu de l'orage, est redoutable et invincible aussi longtemps qu'il agit dans son domaine, c'est-à-dire dans la saison d'été, mais que, à mesure qu'il s'approche de l'automne, sa puissance décroit, et arrivé dans la saison d'hiver, il est surpassé de beaucoup par la puissance gigantesque des *Iotnes* qui sont les représentants de l'hiver. Cette idée générale a été développée et exprimée d'une manière concrète dans les mythes symboliques que voici. Le premier mythe énonce l'idée que la force du tonnerre est peu de choses en comparaison des forces de l'hiver et que les autans arctiques sont capables d'assourdir par leur bruit et d'effrayer par leur violence jusqu'au tonnerre même. Cette idée le mythe l'exprime symboliquement en disant que *Thôr* (le tonnerre) tient dans le gant de *Skrymir* (représentant de l'hiver) et qu'il est abasourdi et effrayé des terribles ronflements de ce géant. La narration épique, pour rattacher ce récit à l'his-

Digitized by Google

« du jour arriva, *Thôr* sortit : et il vit un homme couché, tout près « de lui, dans la forêt ; et celui-ci n'était, certes, pas petit ; il dor- « mait et ronflait solidement. Alors *Thôr* crut pouvoir s'expliquer le « bruit qui s'était fait dans la nuit ; il serra autour de lui sa Ceinture- « de-force et sa force-d'âse s'en accrut. En ce moment l'homme se « réveilla et se leva aussitôt : et on raconte que cette fois-ci *Thôr* ne « se sentit pas le courage de le frapper avec le marteau ; mais il lui « demanda son nom et celui-ci déclara se nommer *Skrymir* et,

« « Je n'ai pas besoin, dit-il, de te demander ton nom ; je sais que « « tu es *Thôr-des-Ases* — mais pourquoi m'as-tu éloigné ma mouffle. » »

« *Skrymir* étendit alors le bras et releva de terre sa mouffle. *Thôr* « vit alors que celle-ci lui avait servi de chambre pour la nuit et que « l'arrière-pièce était le pouce de la mouffle.

« *Skrymir* demanda si *Thôr* voulait accepter sa compagnie en route, « et *Thôr* dit qu'oui. *Skrymir* alors saisit et ouvrit son sac aux vivres « et se disposa à prendre son déjeûner ; et *Thôr*, à une autre place, « fit de même avec ses compagnons. *Skrymir* proposa ensuite de « mettre ensemble leurs provisions : et *Thôr* dit qu'oui. Alors *Skrymir* « lia toute leur provende dans un sac et le prit sur son dos. Il marcha « en avant toute la journée en faisant des pas passablement grands. « Ensuite, vers le soir, *Skrymir* leur chercha un gîte pour la nuit

---

toire qui précède, énonce que *Thôr* a été obligé d'abandonner son char et ses boucs dans le séjour du géant-des-montagnes, la saison des orages étant définitivement terminée en automne. Muni seulement de son marteau, son arme qu'il ne quitte jamais, et accompagné de *Loki*, de *Thialfi* et de *Röskva*, les représentants de l'automne, il se dirige vers le *Séjour-des-Iotnes* (Iotunheim) ou vers l'hiver, et il y arrive après avoir traversé d'abord l'Océan qui sépare ce pays arctique de l'*Enceinte-du-milieu* (midgard) ou de la terre, l'habitation des hommes, et après avoir marché ensuite sur l'autre bord jusqu'au soir c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'automne. C'est alors qu'il arrive avec ses compagnons à une de ces baraques faites de troncs d'arbres et telles que les Norvégiens avaient coutume d'en construire sur les chemins qui traversaient leurs forêts immenses, afin de servir de gîte au voyageur fatigué ou surpris par la nuit ou par l'orage. Du temps de Snorri ces maisons de refuge (suèd. Sälahus) portaient dans certaines contrées le nom de *baraques d'Olaf* (Olafs budir) parce que le roi Olaf en avait fait construire un assez grand nombre. C'est dans une telle baraque que, d'après le récit populaire, *Thôr* entra avec ses compagnons pour y passer la nuit. Mais ce que *Thôr* avait pris pour une ba-

Digitized by Google

« sous un grand chêne. *Skrymir* dit alors à *Thôr* qu'il voulait se cou-
« cher pour dormir :

« « Vous ! prenez le sac à provende et mettez-vous à votre souper. » »

« Après quoi *Skrymir* s'endormit et ronfla fortement. *Thôr* ensuite
« prit le sac à provende et voulut l'ouvrir ; mais il faut dire, quelqu'in-
« croyable que cela paraisse, il ne parvint pas à délier un seul nœud,
« ni à desserrer seulement un bout du cordon, de manière qu'il fût
« moins serré qu'auparavant. Quand il vit que ses efforts étaient inu-
« tiles, il se fâcha ; il saisit, des deux mains, le marteau *Meunier*,
« avança d'un pas vers l'endroit où gisait *Skrymir* et lui frappa sur la
« tête. Mais *Skrymir* se réveilla et demanda si quelque feuille détachée
« lui serait tombée sur la tête, et s'ils avaient maintenant fait leur
« repas et seraient prêts à se coucher. *Thôr* dit qu'ils voulaient main-
« tenant aller dormir. Ils allèrent alors sous un autre chêne ; et il faut
« le dire en vérité qu'on n'osait pas alors dormir sans crainte. Vers
« minuit *Thôr* entendit *Skrymir* ronfler et dormir si profondément
« que la forêt en retentit. Il se leva alors et alla vers lui, brandit le
« marteau rapidement et fortement et lui frappa sur le sommet de la
« tête. Il s'aperçoit que le museau du marteau s'était enfoncé profon-
« dément dans la tête. En ce moment *Skrymir* se réveilla et dit :

---

raque c'était la moufle enchantée de *Skrymir*, et lui et ses compagnons se trouvent empêchés de dormir par le bruit terrible causé par le ronflement de ce géant. *Skrymir*, dont le nom signifie *Bruyant*, est la personnification symbolique des vents du nord qui ronflent ou hurlent dans les contrées arctiques. La moufle, espèce de gant de fourrure, où le pouce seulement est marqué et qu'on ne met que dans les grands froids, était dans les pays du nord le symbole de l'époque la plus froide de l'année. Le pouce ou le doigt était de tout temps l'image de ce qui passait pour être petit de taille et de longueur ; de là chez les Grecs le nom de *Daktyle* (doigt, nain), chez les Slaves le nom de *prst* (doigt, nain) ou de *perstuk* (petit doigt, nain), chez les Allemands le nom de *Däumling* (Poucet), etc. Pour énoncer que *Thôr* était excessivement faible et petit par rapport au géant de l'hiver, le mythe dit que le dieu du tonnerre tenait dans le pouce du gant de *Skrymir*. Il est fait allusion à ce mythe dans deux poèmes de l'*Edda*. Dans le premier, intitulé les *Sarcasmes de Loki* (v. *Poèmes islandais*, p. 343) il est dit :

« De tes expéditions en Orient tu ne devrais jamais
« Parler devant des héros,

Digitized by Google

« « Qu'y a-t-il donc? un gland me serait-il tombé sur la tête? qu'y « « a-t-il avec toi, *Thôr*? » »

« Mais *Thôr* avait reculé rapidement et il répondit qu'il venait de se « réveiller à l'instant; il dit qu'il était minuit et qu'il y avait encore du « temps pour dormir. *Thôr* pensa alors que s'il trouvait encore une fois « l'occasion de porter un troisième coup, cet homme-ci ne lèverait « plus jamais ses yeux sur lui. Il se coucha donc, et attendit que « *Skrymir* fût profondément endormi. Un peu avant le crépuscule il « juge que *Skrymir* doit s'être endormi; il se lève donc, court vers « lui, brandit alors le marteau de toute sa force et le frappa sur la « mandibule qui était tournée en haut. Le marteau s'enfonce jusqu'au « manche. Mais *Skrymir* se mit sur son séant et passa la main sur sa « joue et dit :

« « Des oiseaux se seraient-ils perchés sur l'arbre, au-dessus de « « moi? il me semble que quand je me suis réveillé, de la fiente m'é- « « tait tombée des branches sur la tête. — Pourquoi es-tu éveillé, « « *Thôr*? — Il va être temps de se lever et de s'habiller! — Mais « « vous n'avez plus maintenant de long chemin d'ici au château qu'on « « appelle l'*Enceinte-extérieure*. — Je vous ai entendu chuchotter entre « « vous que je n'étais pas un homme de petite taille; mais quand vous « « serez entrés à l'*Enceinte-extérieure*, vous y verrez des hommes plus

---

« Depuis que tu t'es blotti, ô trouppier-unique! dans le pouce du gant,
« Et qu'alors toi-même tu ne croyais plus être Thôr.

Dans le second, intitulé le *Chant d'Hymir*, il est dit :

« Thôr a suffisamment de force, mais point de cœur;
« Par frayeur et par lâcheté, tu as été fourré dans la moufle
« Où tu n'as pas osé, (telle était ta frayeur!)
« Ni éternuer, ni vesser, que Fialar pût l'entendre.

La faiblesse de *Thôr* pendant l'hiver est encore exprimée symboliquement dans un autre mythe qui est aussi entré comme élément épique dans la narration de Snorri. Pour exprimer l'idée que pendant l'hiver *Thôr* est dans l'impuissance absolue de faire sortir de terre les moissons qui y sont retenues sous une couche épaisse de glace, le mythe prenant une forme à la fois concrète et symbolique énonçait que *Thôr* a mis ses vivres dans le sac de provende de *Skrymir*, c'est-à-dire qu'à l'approche de l'hiver il a confié à la terre hivernale les graines qui devront produire, l'été prochain, les moissons nutritives. *Skrymir* ou l'hiver a tellement serré le sac de provende ou le sol qui est comme un silo de bleds que *Thôr* n'en pouvant rien faire sortir est obligé

Digitized by Google

« grands encore. Je veux maintenant vous donner un conseil salu-
« taire : ne manifestez pas une trop haute opinion de vous-mêmes ;
« les hommes de la suite de *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* ne souffri-
« raient pas des paroles audacieuses dans des varlets porte-queue
« comme vous. Si vous voulez faire autrement, retournez-vous-en ;
« c'est, selon moi, le parti qui serait pour vous le meilleur à prendre.
« Si cependant vous voulez continuer votre voyage, dirigez-vous
« vers l'Orient ; moi, j'ai maintenant à faire route au Nord, vers ces
« montagnes que vous pouvez maintenant apercevoir. »

« *Skrymir* prend le sac à provende, se le jette sur le dos et il s'é-
« loigne d'eux, à droite dans la forêt ; et il n'est pas dit que les *âses*
« lui aient alors souhaité de le revoir sain et sauf. »

## III.

« *Thôr* alla son chemin avec ses compagnons ; et il marcha jusqu'à
« midi. Alors ils virent un château s'élevant dans une plaine et il leur
« fallut renverser la nuque sur le dos pour atteindre du regard jus-
« qu'en haut. Ils s'avancent vers le château. Devant la porte du châ-
« teau il y avait une grille en bois qui était fermée. *Thôr* alla à la
« grille et ne réussit pas à l'ouvrir ; et comme ils voulaient de toute

---

de jeûner. Pour se venger il veut casser le crâne au géant, c'est-à-dire rompre la couche dure de glace qui couvre la terre. Mais son marteau, bien qu'il produise des crevasses, des fentes, des vallées profondes, ne peut cependant pas briser cette nature hivernale qui lui oppose la résistance de l'inertie complète. Il est fait allusion à ce mythe dans les *Sarcasmes de Loki* où il est dit :

« Les nœuds de Skrymir t'ont paru trop serrés ;
« Tu n'as pas pu arriver jusqu'à la provende ;
« Tu te mourrais de faim, en pleine santé. »

Le récit populaire, en exposant ce mythe, y a ajouté principalement des détails sur les coups portés par *Thôr* au géant *Skrymir*. Ces détails, purement narratifs sans signification symbolique, n'avaient naturellement ni cette étendue ni cette importance dans le mythe symbolique primitif.

III.

La troisième partie de la narration que Snorri a mise à la suite de l'entrevue de *Thôr* avec *Skrymir* et qui a pour sujet les aventures de *Thôr* et de ses compagnons chez *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* diffère, quant à son ori-

Digitized by Google

« force entrer au château ils se glissèrent entre les palis et entrèrent « ainsi. Ils virent alors une grande galerie et s'en approchèrent ; les « portes étaient ouvertes ; ils entrèrent et y virent, sur deux bancs, « beaucoup d'hommes dont la plupart étaient passablement grands. « Après cela ils se présentèrent devant le roi *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* et le saluèrent. Mais celui-ci dirigea négligemment son regard « sur eux et, souriant du bout des dents, il dit :

« « C'est fastidieux de s'enquérir longuement de vos histoires. — En « « serait-il autrement que je ne pense que ce garçon d'écurie est « « *Thôr-au-char* ? — Serais-tu par hasard plus fort que tu n'en as « « l'air ? — Et quel est le talent avec lequel, toi et tes compagnons, « « vous pensez pouvoir vous produire ? Nul ne peut rester avec nous « « qui ne possède quelque art ou quelque connaissance d'une manière « « supérieure à la plupart des hommes. » »

« Alors le nommé *Loki*, qui marchait le dernier, dit :

---

gine, des deux parties précédentes en ce qu'elle ne repose pas comme celles-ci, sur d'anciens mythes symboliques, mais tout au plus sur des récits épiques. En effet les éléments de ce récit se sont formés à une époque relativement postérieure; c'étaient différentes pièces de rapport qui, dans l'origine, n'avaient rien de commun entre elles ni avec les récits précédents; et elles ont été mises ensemble, non par une nécessité logique comme éléments constitutifs de la signification symbolique, mais agencées l'une à l'autre seulement comme éléments d'une narration dont l'unique but était de montrer, par quelques exemples, que les forces physiques de *Thôr* et de ses compagnons étaient de beaucoup inférieures aux forces gigantesques et magiques des habitants d'*Utgard*. Les preuves que ces parties de la narration ne dérivent pas d'anciens mythes symboliques se trouvent d'abord en ce qu'il n'est jamais fait mention de ces mythes et qu'il n'y est pas même fait allusion dans les poèmes de l'*Edda*, ce qui fait supposer que ces mythes n'existaient pas ; ensuite ces preuves résultent de ce qu'il est impossible de ramener les éléments agencés du conte à l'unité de signification d'un mythe symbolique. Ce qui prouve, d'ailleurs, la formation postérieure de ce conte c'est que d'abord les personnages qui y figurent, tel que *Loki d'Utgard*, n'appartiennent pas au fonds ancien de la mythologie mais à celui plus moderne de la tradition populaire ou tout au plus de la tradition épique; ensuite d'autres personnages, tels que *Logi* (feu), *Hugi* (penser), *Elli* (vieillesse) au lieu d'être des personnages réellement mythologiques ne sont que des personnages allégoriques inventés postérieurement par la poésie épique ; puis les personnages véritablement mythologiques du conte, tels que *Thôr*, *Loki*, *Thialfi* et *Röskva* et les *Iotnes*



Digitized by Google

« « Je possède un art, et je suis prêt à en donner des preuves : c'est « « qu'il n'y a personne ici qui puisse manger sa portion plus vite que « « moi. » «

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* répondit :

« « Cela est un art si tu l'exerces effectivement ; et on va éprouver « « cet art. » »

« Il cria vers le banc que le nommé *Feu* devait s'avancer dans le « vestibule et se mesurer contre *Loki*. Alors une auge fut prise et « portée dans le vestibule de la galerie et remplie de grosse viande. « *Loki* s'assit à un bout et *Feu* à l'autre. Tous deux mangèrent le plus « vite possible ; et ils se rencontrèrent au milieu de l'auge. *Loki* avait « mangé toute la viande sur les os, mais *Feu* avait mangé toute la « viande avec les os et de plus l'auge ; et il semblait dès-lors à tous « que *Loki* avait perdu la partie.

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* demande dans quel jeu excelle

---

*d'Utgard*, n'y sont pas représentés avec leur caractère symbolique particulier à chacun d'eux mais seulement avec un caractère général et tel que l'exigeaient les circonstances de la narration et les détails du récit. Enfin le ton du récit, le cadre historique où se trouvent renfermées les aventures qu'il raconte, les mœurs presque féodales qui y règnent et qui sont rappelées par les noms de *roi* (Konungr), de *château*, de *cour*, de *garde-du-corps* (hird) de *page porte-queue* (Skogur-sveinn), de *page d'écuelle* (Skutil-sveinn), toutes ces particularités prouvent que ce ne sont pas là seulement des détails qu'on a modernisés comme dans d'autres contes qui dérivent d'anciens mythes, mais que le fond et la forme en ont été conçus simultanément et que le conte appartient à une époque qui probablement n'est guère antérieure au douzième siècle.

Snorri n'a pas imaginé lui-même cette troisième partie de sa narration ; il ne l'a pas trouvée non plus dans d'anciens documents mythologiques ; il l'a recueillie de la tradition orale. Voici d'abord comment la tradition épique a imaginé ou inventé les personnages principaux qui figurent dans ce conte :

Lorsqu'après l'introduction du christianisme dans le nord, la mythologie scandinave ne fut plus une affaire de foi, mais seulement un sujet de tradition populaire et par conséquent de tradition fortement modifiée par le dogme chrétien, il arriva que l'ancien personnage mythologique *Loki*, surnommé le *malin*, et qui pour ces méfaits, comme le racontait un mythe, avait été enchaîné par les *âses*, se confondit dans l'imagination du peuple devenu chrétien avec le malin ou le diable, le prince des ténèbres, le roi des méchants, le génie du mal, enchaîné par l'archange Saint-Michel. Les *Iotnes* de l'ancienne my-

Digitized by Google

« ce jeune homme-là. *Thiâlfi* déclare qu'il pense s'éprouver à courir « une carrière quelconque avec tout homme que *Loki* de l'*Enceinte-« extérieure* choisirait pour cela. Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* « dit, que c'est un excellent art, et il s'écrie que s'il ose se produire « dans un tel art il est à présumer qu'il soit personnellement bien « exercé à la vitesse.

« « Néanmoins, dit-il, nous allons tout de suite éprouver cela. » »

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* se lève et sort ; et il y avait là « une carrière propre à la course, sur un terrain uni. Alors *Loki* de « l'*Enceinte-extérieure* appelle à lui un varlet d'écurie nommé *Penser* « et lui dit de lutter, à la course, avec *Thiâlfi*. Ils entreprennent « donc la première course, et *Penser* a une telle avance qu'à l'extré-« mité de la carrière il parvient à s'en retourner à la rencontre de « l'autre. Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Il faudra que tu te mettes davantage en avant *Thiâlfi !* si tu veux

---

thologie étant également devenus, dans la tradition postérieure, les types de ce qu'il y avait de plus nuisible, terrible, méchant et diabolique, *Loki* qui comptait aussi parmi les *Iotnes* fut naturellement considéré comme leur roi. Puis le royaume des *Iotnes* étant devenu l'empire des ténèbres, il fut placé non plus comme l'ancien *Séjour-des-Iotnes* à l'orient, mais à l'occident, au-delà de l'Océan où se couche le soleil. Or les Normands ou Norvégiens donnaient à l'Océan occidental le nom de *mer extérieure* (utsia) par rapport et par opposition à la terre ferme (la Suède) qui touchait à leur pays à l'orient, et qu'ils appelaient *le pays intérieur* (Innland). Le royaume des *Iotnes*, situé au-delà de cette mer, fut donc aussi appelé l'*Enceinte-extérieure* (norr. *Utgard*) et le roi de ce pays prit le nom de *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* (Utgarda-Loki). Plus tard, par suite d'une interprétation fausse mais cependant naturelle du mot *extérieur*, le nom d'*Enceinte-extérieure* exprimait encore l'idée d'éloignement de ce monde ou l'idée d'extramundanéité. Aussi *Saxon* le grammairien, dit-il que « *Ugarthilocus* (Utgarthaloki) se trouve dans un pays éloi-« gné, *hors du monde*, où règne la nuit ; il gît dans une caverne, les mains « et les pieds enchaînés, » (v. lib. VIII, 164 seq.). Snorri prit ce *Loki* pour identique avec l'Iotne *Skrymir* ; mais évidemment cette identité, qui n'était pas fondée dans la mythologie, il l'a imaginée uniquement afin de pouvoir convenablement rattacher cette partie de la narration au récit qui le précède.

Snorri représente *Skrymir* ou *Loki d'Utgard* d'abord, comme un grand magicien et ensuite comme un géant d'une taille excessive auprès duquel *Thôr* et ses compagnons ne sont que de petits nains. En cela il suivait exactement la tradition qui attribuait également le caractère dangereux et la méchanceté des

Digitized by Google

« « gagner la partie. Il est cependant vrai que personne encore n'est « « venu ici qui m'ait paru plus léger de jambe que toi. » »

« Alors ils entreprennent une seconde course, et quand *Penser* est « arrivé à l'extrémité de la carrière et qu'il s'en retourne, voilà qu'il « y avait encore une portée de flèche jusqu'à *Thiâlfi*. Alors *Loki* de « l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Tous deux vous me semblez parcourir bien la carrière ; mais je « « je ne m'attends plus de celui-ci à ce qu'il gagne la partie ; et cela « « devra se décider maintenant que vous ferez la troisième course. » »

« Alors ils entreprennent encore une fois la course ; et quand *Penser* « est arrivé à l'extrémité de la carrière et s'en retourne et que *Thiâlfi* « n'a pas seulement parcouru la moitié de la carrière, alors tous « disent que c'est décidé quant à ce jeu.

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* demande à *Thôr* quel est parmi « ses talents celui qu'il voudra faire briller devant eux conformément

---

*Iotnes* d'abord à la magie qu'ils pratiquaient et ensuite à leur taille gigantesque. La tradition, après avoir changé *Loki*, le compagnon de *Thôr*, en *Loki d'Utgard*, avait mis cependant entre eux une différence telle que bientôt elle ne reconnaissait plus elle-même l'identité qu'elle venait d'établir entre ces deux personnages, et qu'ayant oublié que l'un était dérivé de l'autre, elle a pu de nouveau considérer *Loki*, le compagnon de *Thôr*, comme un personnage tout-à-fait distinct de *Loki d'Utgard*. Snorri aussi a complètement oublié que l'un de ces deux personnages s'était formé de l'autre ; car il a identifié *Loki d'Utgard* avec *Skrymir* qui n'avait rien de commun avec *Loki* et il a représenté *Loki*, dans le conte, comme un personnage entièrement différent de *Loki d'Utgard*.

Quant au cadre général qui représente *Thôr*, en opposition avec *Loki d'Utgard*, le conte l'a emprunté aux traditions si nombreuses où cet *dse* figure toujours comme l'ennemi des *Iotnes*. La tradition populaire postérieure a changé encore *Thialfi*, le valet de labour, en valet de pied de *Thôr* ; en effet c'est en cette dernière qualité et non avec les attributions du laboureur qu'il figure ici dans le conte, en compagnie avec son maître.

Pour la composition de ce conte populaire non seulement les personnages mais aussi les traits principaux et le cadre ont été fournis, d'un côté par plusieurs récits analogues, de l'autre, par les mœurs et les habitudes de l'époque. Dans l'antiquité où l'hospitalité était considérée non comme une faveur mais comme une obligation imposée quelquefois par la loi, on accueillait indistinctement tous les étrangers qui se présentaient. C'était contraire à toutes les convenances de les interroger sur leur qualité, leur rang, leur famille et

Digitized by Google

« aux grands récits que les hommes ont déjà faits de ses actions d'é-
« clat. Alors *Thôr* dit qu'il préfère se prendre à lutter avec qui que
« ce soit à qui boira le mieux. *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit que
« c'est bien ; et il rentre dans la galerie et appelle son garçon d'écuelle
« et lui commande d'aller prendre la corne de punition que les hommes
« de la garde ont coutume de vider. Bientôt après le garçon d'écuelle
« arriva avec la corne et la remit dans la main à *Thôr*. Alors *Loki* de
« l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « On passe pour savoir bien boire dans cette corne si on la vide
« « d'un seul coup ; quelques uns encore la vident seulement en deux
« « traits ; mais nul n'est si mauvais buveur qu'il ne la vide en trois. » »

« *Thôr* regarde la corne ; elle ne lui semble pas large, mais bien
« longue. Cependant lui, il a beaucoup soif ; il se met à boire, à bien
« grands traits, et il pense qu'il n'aura plus besoin, pour lors, de
« pencher davantage la corne. Lorsqu'il n'en peut plus, qu'il a re-

---

le but de leur voyage avant de leur avoir fourni ce dont ils avaient besoin. Mais autant celui qui recevait l'hôte maîtrisait sa curiosité, autant celui qui était reçu tenait à honneur de prouver, dès son entrée dans la maison, que par sa naissance, son rang ou ses talents, il était digne de l'hospitalité qu'on lui offrait. La poésie qui aime renchérir encore sur la réalité, imagina qu'il y avait des châteaux où l'on ne recevait à table que des hommes distingués par leur bravoure et leur esprit chevaleresque. De là l'idée première des *tables rondes* du temps de la chevalerie ; de là aussi le règlement établi dans le palais de *Loki d'Utgard* que nul ne pût y rester qui ne possédât quelque art ou quelque connaissance d'une manière supérieure. Aussi *Thôr* et ses compagnons s'empressent-ils de prouver leurs talents par des épreuves auxquelles ils se soumettent très-volontiers. Ces épreuves ou ces joûtes sont ici la partie principale du conte ; elles sont imaginées en partie d'après les usages de l'époque en partie conformément au caractère des personnes qui sont censées les subir.

La *première* épreuve est proposée et subie par *Loki*. Le récit fait très-bien ressortir le caractère rusé de cet *âse* qui exténué par le jeûne et fatigué par le voyage, s'avance le premier, lui qui, comme *Clôtureur*, marche ordinairement le dernier ; il propose tout d'abord une épreuve ou une joûte qui lui procure le moyen d'avoir un bon dîner. Dans la mythologie grecque Héraklès lutte avec Lepreus à qui mangerait le plus (*Athen.* x p. 411) et les frères *Idas* et *Lynceus* livrent aux frères *Polydeukès* et *Castor* un assaut à qui mangerait le plus vite. Ici nous voyons *Loki*, le clôtureur, qui met fin à tout et qui dévore tout, livrer un assaut semblable à *Logi* ou au feu qui est le mangeur, le *consumeur* par excellence. *Loki*, tout affamé qu'il est, est vaincu

Digitized by Google

« dressé la corne et qu'il voit ce qui s'était en allé au trait, et qu'il lui « semble qu'il n'y a qu'un tout petit soupçon que la corne soit moins « pleine qu'auparavant, alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Tu as bien bu ; mais cependant pas ce qu'on appelle fort. Je ne « « l'aurais pas cru, si on me l'avait dit, que *Thôr-des-Ases* ne boirait « « pas un plus grand coup. Cependant je sais que tu voudras vider au « « second trait. » »

« *Thôr* ne répond pas ; il porte la corne à sa bouche et pense main- « tenant boire un plus grand coup ; et il s'efforce à boire autant qu'il « lui est possible. Cependant il voit encore que la pointe de la corne « ne s'élève pas autant qu'il le désire ; et quand il a éloigné la corne « de la bouche, il lui semble qu'il y manque maintenant moins que la « première fois : maintenant c'est tout au plus qu'on peut porter çà et « là la corne sans répandre. Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Qu'y a-t-il *Thôr* ? Tu ne voudras, certes, pas maintenant refuser

---

par *Logi*, la personnification du feu infernal et plus particulièrement du *feu sauvage* ou du *feu Saint-Antoine*, appelé aussi au moyen-âge le *mal-ardent*, maladie qui consume non-seulement les chairs mais aussi les os. Le mythe grec rapporte également que chez *Koronos*, chef des *Lapithes*, *Héraklès* (la foudre) mangea un bœuf entier avec ses os ; aussi portait-il le surnom de *Mange-tout*, de *Mange-beaucoup*.

La *seconde* épreuve est une lutte à la course. Dans l'antiquité la course avait une grande importance parce qu'elle était d'une utilité pratique. Non seulement les coureurs servaient de courriers et de messagers, mais les limites des territoires et des propriétés particulières se déterminaient souvent par la course qui était ainsi un moyen de mettre fin à des litiges et qui était souvent employée dans les cas où l'on avait aussi recours à la décision par le sort ou au jet du marteau (v. GRIMM, *Rechtsalterthümer*, p. 548 ; MICHELET, *Origines du droit français*, p. 84). Etre bon coureur était donc une qualité très-recommandable. Elle est attribuée à *Thialfi* qui, considéré ici non comme laboureur mais comme valet de pied de *Thôr*, doit être non seulement bon marcheur mais encore bon coureur. Cependant *Thialfi* ne pouvait pas se mesurer avec *Hugi* (Penser) qui est la personnification de la pensée dont la promptitude est proverbiale chez tous les peuples.

La *troisième* joûte consiste à vider, en un trait et le plus vite possible, un vase à boire d'une grande contenance. Les Normands buvaient dans des cornes de bœuf. Ils en choisissaient la plus grande pour en faire ce qu'ils appelaient la *corne de punition*. C'est que dans leurs festins où le boire était la chose principale et qui, pour cette raison, étaient appelés généralement

Digitized by Google

« de prendre encore un coup en plus de ce que tu aurais envie? S'il « t'arrive de vider maintenant la corne au troisième coup, il faudra « bien, ce me semble, que celui-ci soit réellement grand. Cependant « jamais tu ne pourrais passer, chez nous, pour un homme fort, « comme les *âses* t'appellent, si personnellement tu ne fais pas mieux « dans d'autres jeux que ce dont je te juge capable d'après celui-là. »

« Alors *Thôr* entre en colère; il porte la corne à la bouche et y boit « aussi fortement qu'il peut et s'efforce à prendre un aussi long coup « que possible. Cependant lorsqu'il regarda dans la corne, une diffé- « rence quelque peu plus sensible avait été obtenue cette fois-ci; et « alors il rend la corne et ne veut pas boire davantage. Alors *Loki* de « l'*Enceinte-extérieure* dit:

« Il est maintenant évident que ta force n'est pas aussi grande que « nous le pensions. Veux-tu encore t'essayer dans d'autres jeux? On « a pu voir tout-à-l'heure que tu ne vaux rien dans celui-là. »

---

*compotations (samdrykia*, en grec *symposion*, en héb. *maschkèh)* il était d'usage d'infliger comme punition à ceux qui manquaient aux règlements du festin, l'obligation de vider une grande corne appelée la corne de punition. Le délinquant pouvait complètement se réhabiliter en vidant cette corne en un trait ou tout au plus en deux. Cet usage singulier est encore observé en grande partie dans les *compotations* ou *Commerces* des étudiants allemands. Le président d'un tel Commerce, revêtu d'un pouvoir dictatorial, prescrit à ceux qui enfreignent quelque article du règlement (Command) de vider un ou plusieurs verres, et le délinquant en est quitte avec honneur s'il avale sa boisson en un trait et de manière qu'en renversant le verre sur l'ongle du pouce il n'en découle plus la moindre goutte; c'est ce qu'on appelle faire *l'épreuve de l'ongle*, (all. *Nagelprobe*) cf. le rubis sur l'ongle, le *supernacle* (übernagel?). Les Normands se faisaient gloire de boire beaucoup, de boire vite et continûment, sans reprendre haleine et de vider la corne jusqu'à la dernière goutte. Pour être en état d'en agir ainsi, il fallait être doué d'une constitution robuste. Aussi le boire était-il un moyen pour éprouver la force d'un individu. L'histoire rapporte que le roi slave *Wassily* jugeait de la force de ses compagnons d'après leur plus ou moins grande aptitude à sabler la corne. Aussi ce n'est pas en qualité de dieu du tonnerre mais uniquement en sa qualité du plus fort des *âses* que le conte représente ici *Thôr*, subissant l'épreuve de la *corne de punition*. Mais dans la tradition épique, dérivée d'un mythe symbolique, *Thôr* est représenté comme un grand buveur par la même raison que *Héraklès* porte l'epithète de *philopotès* (buveur). En effet *Thôr*, le dieu du tonnerre, ainsi que *Héraklès*, le dieu de la foudre, se sont confondus en partie dans quel-

Digitized by Google

« *Thôr* répondit :

« « Je puis encore m'essayer dans d'autres jeux, mais toutefois çà « « me paraîtrait étonnant si j'étais avec les *âses* et que de semblables « « coups passassent pour tellement petits ! — Mais quel jeu voulez- « « vous maintenant me proposer ? » »

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Les jeunes varlets ici font ce qui paraîtra peu de chose ; ils sou- « « lèvent de terre mon chat. Aussi je ne pourrais pas le gagner sur « « moi de proposer chose pareille à *Thôr-des-Âses* si je n'avais pas vu « « tout-à-l'heure que tu es personnellement beaucoup plus faible que « « je ne pensais. » »

« Bientôt après accourut dans le vestibule de la galerie un chat gris « et fort grand. *Thôr* s'en approcha et, sous le milieu du ventre, lui « mit la main et le souleva. Mais le chat arrondit son dos à mesure « que *Thôr* porta la main en haut ; et lorsque *Thôr* étendit son bras

---

ques unes de leurs attributions avec le dieu du soleil. Or comme le Soleil en faisant évaporer l'Océan était supposé boire les eaux de la mer, il portait, dans les mythologies, le surnom de *Buveur* (sansc. *Papis*, lat. *bibax*) lequel a aussi été appliqué à *Héraklès* et à *Thôr*. Aussi le conte énonce-t-il que *Thôr* est tellement fort que sans s'en apercevoir, il enlève, en buvant, une telle quantité d'eau à l'Océan qu'il en résulte l'ébe, le reflux ou le jusant; cependant ne pouvant pas tout boire il est obligé d'avouer son impuissance de vider la corne, car tout *Thôr* qu'il est, c'eût toujours été pour lui, comme on dit, la mer à boire que de boire l'Océan. Si donc dans ce conte *Thôr* est représenté comme produisant le reflux de la mer, ce n'est pas là simplement une fiction de la tradition postérieure mais c'est un souvenir et une modification de l'ancien mythe du Soleil qui absorbe une partie de l'Océan, ou de *Thôr* qui dompte le *Serpent-de-mer*. *Thôr*, comme fils de *Iörd* (terre), est par cela même l'ami et le protecteur de l'*Enceinte-du-milieu*. Il la protège surtout contre les débordements de l'Océan. Ces débordements de la mer sont symbolisés par le *Serpent-de-l'Enceinte-du-milieu* dont *Thôr* est l'ennemi naturel et qu'il tâche sans cesse de tuer ou du moins de dompter. Toutes les fois qu'il y a flux le *Serpent-de-mer* ou l'Océan semble aller à l'attaque et avoir le dessus, et toutes les fois qu'il y a reflux, *Thôr* semble repousser et vaincre le serpent. La tradition postérieure, parlant de ce mythe, a retenu l'idée générale que *Thôr* est la cause du jusant, et le conte, s'appuyant sur cette tradition, a imaginé que *Thôr* devient la cause de l'ébe en buvant une grande partie de la mer.

La *quatrième* épreuve consiste à soulever de terre le chat de *Loki d'Ut-*

Digitized by Google

« aussi haut et aussi long qu'il pouvait le chat lâcha terre seulement « d'une patte ; et *Thôr* ne parvint pas à pousser plus loin ce jeu. Alors « *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

« « Ce jeu s'est passé comme je m'y attendais. Le chat est trop grand « « et *Thôr* est court et petit auprès des gens de haute taille qui sont « « ici, chez nous. » »

« Alors *Thôr* dit :

« « Quelque petit que vous me nommiez, que quelqu'un, qui que « « ce soit, s'avance maintenant et se prenne à moi ! maintenant je « « suis en colère ! » »

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure*, répondant et regardant autour « sur les bancs, dit :

« « Je ne vois ici aucun homme qui ne jugeât un badinage de se « « prendre à toi. » »

---

*gard*. Cette narration repose sur un souvenir confus et fortement modifié du mythe qui raconte que *Thôr* a tenté de soulever du fond de l'Océan le *Serpent de l'Enceinte-du-milieu*. Ce serpent qui est de race *iotnique* est rattaché ici naturellement dans la tradition populaire au domaine ou à la demeure du roi *Loki d'Utgard* et il est supposé métamorphosé temporairement en chat par la magie de ce roi, afin que *Thôr* ne reconnaisse pas tout d'abord son ennemi qu'il déteste le plus. Le serpent est changé en chat, soit parce que la tête ronde du dragon ressemble le plus à la tête du chat, soit parce que ces deux animaux se distinguent par la flexibilité de leur dos et la facilité d'allonger leur corps. Cette métamorphose du serpent en chat était sans doute un fait généralement connu dans la tradition postérieure, puisque dans l'*Edda* en prose (p. 210) parmi les noms d'*Iotnes* se trouve aussi le nom de *Köttr* (animal haineux, lat. *catus* chat) lequel ne peut s'appliquer qu'au serpent iotnique de l'*Enceinte-du-milieu*, transformé en chat. De même que dans le mythe ancien, *Thôr*, bien qu'il soulève le serpent jusqu'aux nues ne parvient cependant pas à l'arracher entièrement à la mer tant le corps de ce reptile, qui de son anneau entoure la terre entière, est immensément long ; de même ici, d'après le conte populaire, *Thôr* soulève le chat jusqu'au ciel, mais il ne peut pas le soulever entièrement de terre puisque son corps flexible et allongé touche encore au sol par une jambe.

La *dernière* joûte, celle dans laquelle *Thôr* éprouve la défaite la plus sensible, consiste en une lutte corps à corps. Les luttes étaient usitées en Scandinavie comme elles le sont encore aujourd'hui chez les paysans du nord et chez les Suisses de la vallée de Hasli qui, eux aussi, s'attribuent une origine scandinave et qui donnent à la lutte le nom de *branle* (Schwingen). Les sup-

Digitized by Google

« Ensuite il dit encore :

« « Voyons d'abord : appelez-moi ici *Vieillesse* (Elli), ma nourrice « « âgée ; que *Thôr* lutte contre elle s'il veut ; elle a renversé des « « hommes qui ne m'ont pas paru moins vigoureux que *Thôr*. » »

« Bientôt après entra dans la galerie une vieille femme courbée. « Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit qu'elle devait se prendre à « lutter avec *Thôr-des-Ases*. Inutile de faire un long récit ; la lutte se « passa de telle sorte que plus *Thôr* l'assaillit en luttant, plus elle « tint ferme. Alors la vieille se prit à recourir à des supplantations et « aussitôt *Thôr* chancela sur ses pieds. Il y eut encore des secousses « très-rudes et *Thôr* ne tarda pas à tomber à genou, d'une jambe. « Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* s'approcha pour les engager à « cesser la lutte et il dit que *Thôr* n'aura pas besoin de proposer la « lutte encore à d'autres personnes dans sa galerie. Il commençait

---

plantations, les crocs-en-jambes leur sont permis dans ces luttes comme ils l'étaient anciennement. La lutte de *Thôr* avec la *Vieillesse*, personnage allégorique, est une de ces fictions qui appartiennent exclusivement aux temps postérieurs. En effet dans l'ancienne mythologie scandinave la vieillesse n'était pas personnifiée ; car il était dit que les *dses*, pour se rajeunir, mangeaient des pommes gardées par la déesse *Idunn*. Plus tard, au moyen-âge, l'approche de la vieillesse qui nous saisit malgré nous et contre laquelle nous nous raidissons en vain, fut représentée, chez les peuples gothiques, sous l'image d'une lutte avec dame *Vieillesse*. Par une image analogue le moyen-âge représentait aussi l'approche de la mort comme une lutte avec maître *Trépas* ; déjà dans l'antiquité *Héraklès* est dit lutter avec le *Trépas* (Thanatos ; v. *Euripidès* Alkestis, v. 1150) et dans une poésie grecque moderne un pâtre lutte avec *Charos* (cf. Charon) le génie de la mort. Comme la lutte, surtout si elle est un jeu, une joûte, ressemble à une danse, au branle ou plus particulièrement à la valse allemande, le moyen-âge a représenté les individus de tout âge, de tout sexe et de tout rang, valsant avec le *Trépas*. De là l'idée et le nom de la *danse des morts* ou de la *danse de cimetière*, autrement appelée par les populations gothiques de l'Espagne la danse *macabre*, du mot arabe *maq'bir*, qui signifie *cimetière*.

Les différentes joûtes dont il a été question dans le conte ont toutes été entreprises pour mettre à l'épreuve la force *physique* de *Thôr* et de ses compagnons. C'est que de toutes les qualités celle que les mythologies et le polythéisme en général estimaient le plus dans les divinités, c'était la puissance et par conséquent la force physique qui en est la manifestation extérieure, visible et matérielle. En effet les dieux n'étaient crus supérieurs aux hommes que

Digitized by Google

« aussi alors à faire nuit. *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* assigna leurs « places à *Thôr* et à ses compagnons et ils passèrent la nuit, en ce « lieu, en bonne hospitalité. »

## IV.

« Le lendemain, dès le point du jour, *Thôr* se lève ainsi que ses « compagnons ; ils s'habillent et sont prêts à s'en aller quand *Loki* de « l'*Enceinte-extérieure* vint à eux et fit dresser une table pour eux. Il « n'épargna rien au bon traitement quant aux mets et à la boisson. « Lorsqu'ils ont pris le repas, ils se mettent en route. *Loki* de l'*En-« ceinte-extérieure* sort avec eux et les accompagne jusqu'au-dehors du « château ; et avant de se séparer d'eux, *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* « s'adresse à *Thôr* et lui demande comment il pense que son voyage « a tourné, et s'il a jamais rencontré quelque homme plus puissant « que lui. *Thôr* répond, qu'il ne saurait dire qu'il n'ait pas gagné un « grand déshonneur dans ses relations avec lui. »

« « Aussi je sais encore que vous allez m'appeler un homme per-« « sonnellement nul ; ce qui ne me réjouit aucunement. » »

« Alors *Loki* de l'*Enceinte-extérieure* dit :

---

par leurs forces, et on ne les adorait que parce qu'on les croyait puissants. Leur caractère divin résidait principalement dans leur puissance et c'était nier ce caractère que de nier celle-ci. C'est donc une chose qui peut nous surprendre de voir avec qu'elle ironie piquante le conte se joue ici de la puissance de *Thôr*, de celui des *âses* qui passe pour le plus fort de tous. Que la foi populaire se permette quelquefois des plaisanteries sur ce qui lui est sacré, et sur les qualités qui ne passent pas pour essentielles dans les êtres divins, personne n'en doute. L'histoire des religions en fournirait de nombreux exemples et il y a là rien qui nous surprenne. L'homme aime secouer, par moments, la crainte des dieux qui lui pèse et à jouer le hardi ; il le peut sans être sacrilège car au fond il est croyant. Mais l'ironie, qui s'attaque à la puissance des dieux, n'est plus conciliable avec la foi, qui est essentiellement naïve tandis que l'ironie exclut la naïveté, bien qu'elle en prenne ordinairement l'extérieur. L'ironie qui règne dans notre conte prouve donc qu'il date d'une époque où le culte de *Thôr* n'était plus en possession de la foi populaire dans le nord.

IV.

La tradition populaire qui, par une sorte de jalousie, n'aime pas que les *Iotnes*, si méchants et si hideux, jouissent d'une victoire complète, fait en quelque sorte réparation d'honneur à *Thôr* et à ses compagnons en prouvant, d'un

Digitized by Google

« Maintenant que tu as quitté le château, il faut te dire la vérité « que, tant que je vivrai et qu'il dépendra de moi, tu n'y rentreras « plus dorénavant. Et je sais, ma foi ! que tu n'y serais jamais entré, « si j'avais su que tu possèdes personnellement une telle force et que « tu nous exposerais si près à un grand danger. J'ai aussi usé de « prestige contre toi, la première fois lorsque je t'ai trouvé dans la « forêt, quand je suis venu me rencontrer avec vous, et ensuite « lorsque tu as voulu délier le sac à provende. C'est que je l'avais « noué avec une aiguillette de fer et tu n'as pas trouvé à quel endroit « il fallait l'ouvrir. Bientôt après tu m'as frappé avec le marteau, de « trois coups : le premier était le moindre et cependant assez fort « pour qu'il eût pu me tuer, s'il m'avait atteint à la tête. Mais là où « tu as vu, auprès de ma galerie, la montagne de roches et où tu « as pu voir d'en haut dans trois vallées ou enfoncements carrés dont « un surtout très-profond — c'étaient là les traces de ton marteau. « Avec cette montagne de roches j'ai paré à tes coups ; mais tu ne « l'as pas remarqué. Il en a été de même pour les joûtes dans les- « quelles vous avez lutté contre les hommes de ma garde. Le commen- « cement en fut fait par *Loki*. Il était très-affamé et il a mangé très- « vîte. Mais le nommé *Feu* c'était le *feu sauvage* et il a consummé en « même temps l'auge et la grosse viande. Ensuite lorsque *Thiâlfi* a « lutté à la course contre le nommé *Penser*, c'était mon penser et « *Thiâlfi* n'était pas habitué à se mesurer avec lui en vitesse. Ensuite « lorsque tu as bu dans la corne et qu'il t'a semblé qu'elle se vidait « lentement, je sais, ma foi ! qu'il s'est fait un prodige que je n'au- « rais pas cru possible. Le fond de la corne était placé dans la haute « mer, sans que tu l'aies remarqué. Mais maintenant que tu t'ap- « proches de l'Océan, tu pourras voir combien, en buvant, tu as « enlevé à la mer : c'est ce qu'on appelle maintenant le reflux. »

« Il dit ensuite encore :

« Je ne fais pas moins de cas de ce que tu as soulevé le chat ; et

---

côté, que réellement ceux-ci ont accompli des choses merveilleuses, qu'aucun mortel ne serait en état de faire, qu'ils ont été vaincus, non pas tant par les *Iotnes* que par les forces invincibles de la magie, et en montrant, d'un autre côté, d'après le mythe symbolique, que la magie et la puissance des *Iotnes*, ayant atteint leur terme à la fin de l'hiver, *Thôr*, au printemps, a repris le dessus. Ce dernier trait, le conte l'exprime en nous montrant *Thôr* s'apprêtant à détruire le château enchanté de *Loki* ; mais le dieu se retire, n'ayant

Digitized by Google

« « pour te dire toute la vérité, tous se sont effrayés, lorsqu'ils ont « « vu que tu as fait perdre terre à une patte. C'est que ce chat n'était « « pas ce qu'il te semblait être; c'était le *Serpent* de l'*Enceinte-du-* « « *milieu*, qui entoure toutes les terres fermes; et cependant sa lon- « « gueur ne lui suffisait presque pas pour lui faire toucher la terre de « « sa tête et de sa queue; et tu l'as soulevé si haut qu'il fut tout près « « du ciel. Ce fut encore un grand prodige que, dans la lutte où tu « « t'es engagé avec *Vieillesse*, tu aies pu tenir ferme aussi longtemps, « « et que tu ne sois tombé que sur un genou; car nul n'a encore « « existé et nul n'existera jamais, tellement fort que, s'ils arrivent à « « l'âge où la vieillesse les attend, la vieillesse ne les fasse tous suc- « « comber. Et maintenant il est encore vrai de dire qu'il importe de « « nous séparer et qu'il sera préférable pour l'un et l'autre parti que « « vous ne reveniez plus me trouver. Je tâcherai même une autre fois « « de défendre mon château par des prestiges comme ceux-là et par « « d'autres encore, de sorte que vous ne puissiez prendre aucun « « pouvoir sur moi. » »

« Lorsque *Thôr* eut entendu ces paroles, il saisit son marteau, et « le brandit dans l'air. Mais lorsqu'il veut le lancer, il ne voit plus « nulle part *Loki* de l'*Enceinte-extérieure;* et alors il s'en retourne « vers le château et se propose de le démolir. Voilà qu'il aperçoit à « l'endroit une grande et belle plaine, mais de château, point! Alors « il s'en revient, et continue sa route jusqu'à ce qu'il arriva à *Thrud-* « *vangar*. Ceci est encore vrai de dire que dès-lors il a résolu en lui- « même de rechercher l'occasion d'avoir une rencontre avec le *Serpent* « de l'*Enceinte-du-milieu*, comme cela est depuis effectivement arrivé. « — Maintenant, personne, je pense, ne saura te raconter davantage « de cette expédition de *Thôr*. »

---

trouvé à la place de cette forteresse qu'une plaine belle et printanière, où toutes les traces de l'hiver et des *Iotnes* ont disparu d'elles-mêmes comme par enchantement; ce qui veut dire que les phénomènes de l'hiver disparaissent également par l'effet magique du printemps. Alors *Thôr* revient de son expédition faite en orient et il habite de nouveau les nuages orageux ou sa demeure céleste, laquelle est appelée *Plaines d'énergie* (Thrudvangar), à cause de la foudre énergique qui en sort pendant les orages d'été.

F. G. BERGMANN,
Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

---

MONUMENTS DE L'ARCHITECTURE DU MOYEN-AGE EN SAXE, *publiés par* L. PUTTRICH, *docteur en droit, avec le concours de* G. W. GEYSER, *le jeune, peintre, précédés d'une introduction de* C. L. STIEGLITZ. — Leipzig, 1835 à 1852; 4 volumes petit *in-folio*, avec des vignettes gravées sur acier et un grand nombre de planches lithographiées. (1)

EXPOSÉ ET REPRÉSENTATION SYSTÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ARCHITECTURE DANS LES PAYS SAXONS SUPÉRIEURS, *depuis le dixième jusqu'au seizième siècle, par le même, avec le concours dudit artiste et celui du* Dr C. A. ZESTERMANN. — Leipzig, 1852; un volume de même format, avec quatre vignettes et treize grandes planches lithographiées (2). — Ouvrage faisant suite au précédent.

Bien que l'ouvrage, dont je viens de traduire et de résumer le titre, se rapporte aux monuments de pays fort éloignés de l'Alsace, il n'en mérite pas moins de fixer l'attention de tous ceux qui, chez

---

(1) DENKMALE DER BAUKUNST DES MITTELALTERS IN SACHSEN. *Bearbeitet und herausgegeben von* L. PUTTRICH, *Doctor der Rechte, unter besonderer Mitwirkung von* G. W. GEYSER, *dem Jüngern, Maler, mit einer Einleitung von* C. L. STIEGLITZ, *Doctor der Rechte und Domprobst, sämmtlich Mitglieder des Vorstandes der deutschen Gesellschaft für Erforschung vaterländischer Sprache und Alterthümer zu Leipzig und mehrerer auswärtigen gelehrten Gesellschaften. Mit malerischen Abbildungen, Grund- und Aufrissen von Bau- und Bildwerken nach Zeichnungen der vorzüglichsten Künstler, lithographirt von den besten Lithographen in Berlin, Dresden, München, Paris, etc., und mit in Kupfer gestochenen Vignetten. Leipzig*, 1835-1852; *4 Bände, klein Folio.*

(2) SYSTEMATISCHE DARSTELLUNG DER ENTWICKELUNG DER BAUKUNST IN DEN OBERSÆCHSISCHEN LÆNDERN, VOM X BIS XV JAHRHUNDERT. *Bearbeitet und herausgegeben von* L. PUTTRICH, *Doctor der Rechte, unter besonderer Mitwirkung von* G. W. GEYSER, *dem Jüngern, Maler, in Vereinigung mit* Dr C. A. ZESTERMANN, *sämmtlich Mitglieder der deutschen Gesellschaft, etc. Klein Folio; 21 Bogen Text mit 4 Vignetten, nebst 15 Tafeln, enthaltend 651 Abbildungen. Leipzig*, 1852.

Digitized by Google

nous, s'occupent d'art, d'histoire et d'archéologie, et qui prennent intérêt aux progrès de ces branches si importantes des connaissances humaines.

L'entreprise, que M. Puttrich vient si heureusement de mener à bonne fin, est, sans contredit, une des plus vastes et des plus méritoires, qui aient été tentées, jusqu'à ce jour, par un simple particulier. Elle embrasse les monuments d'architecture de tous les pays saxons, et permet, par conséquent, de suivre et d'étudier le développement de l'architecture tant religieuse que civile et militaire au moyen-âge, dans une immense étendue de pays et chez une des peuplades germaniques qui se sont le plus distinguées dans le domaine de l'art. Aussi, cette circonstance à elle seule donne-t-elle à l'œuvre de M. Puttrich une valeur peu commune. L'importance en augmentera considérablement encore, pour ceux qui savent, que de tous les pays d'Allemagne la Saxe passe pour le plus riche en monuments romans ou bysantins. (3) En effet, les provinces saxonnes offrent, dans ce genre, des édifices qu'on peut, sans exagération, compter au nombre des plus beaux et des plus remarquables. Le onzième et le douzième siècle surtout, le style roman pur arrivé à son apogée et le style de transition, y ont laissé des souvenirs et des vestiges qui attestent hautement la splendeur des arts en Allemagne durant ces deux siècles si mémorables dans l'histoire de leur développement. Des hommes compétents assurent que, sous ce rapport, nul pays allemand ne saurait disputer la palme à la Saxe, et que même les ravissants bords du Rhin, avec leurs basiliques et leurs dômes somptueux, sont réduits à baisser pavillon devant la noble et splendide phalange des monuments saxons. A cet avantage déjà si précieux, la Saxe joint encore celui, que le style ogival, de son côté, est également représenté d'une manière large et digne.

L'ouvrage principal de M. Puttrich se divise en deux grandes parties. La première comprend les monuments du royaume de Saxe,

(3) M. Puttrich insiste particulièrement sur l'influence que l'art bysantin exerça sur l'art saxon. Il explique la chose tout simplement. Au dixième siècle, les artistes grecs affluaient à la cour des Empereurs saxons, dont plusieurs avaient pour épouses des princesses de Constantinople; et voilà comment il se fit qu'avec l'aide des élements importés d'Orient, les artistes indigènes créèrent, dans la suite, un style à eux et que beaucoup de monuments saxons présentent un type ou un caractère tout particulier.

Digitized by Google

ceux du duché d'Anhalt, des principautés de Schwartzbourg et de Reuss, du duché de Saxe-Altenbourg, du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, et ceux des duchés de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Meiningen-Hildburghausen. La deuxième partie contient les monuments de la province prussienne de Saxe, et ceux de la Lusace prussienne et des domaines des comtes de Stollberg. L'ouvrage embrasse donc, comme on le voit et comme je l'ai déjà dit, une étendue de pays formant un territoire assez vaste, et une réunion de monuments non moins imposante par le nombre que par l'importance des édifices.

Aussi n'est-ce pas là une de ces œuvres éphémères, tel qu'on en voit surgir fréquemment, qui éclosent un jour et qui vivent à peine ce que vivent les fleurs et les papillons. C'est une œuvre forte et sérieuse à laquelle l'auteur a consacré une partie notable de sa vie et qui est le résultat de recherches, d'études et de travaux des plus ardus et des plus consciencieux. Abstraction faite de sa valeur intrinsèque, l'ouvrage de M. Puttrich se recommande d'autant plus à la sympathie publique, qu'il a été conçu à un point de vue exclusivement scientifique et artistique, et nullement en vue de quelque spéculation mercantile. L'auteur l'a édité, lui-même, à ses propres frais; et c'est, peut-être, la publication la plus dispendieuse qu'un homme privé, réduit à ses seules ressources, ait osé entreprendre jusqu'ici et soit parvenu à terminer avec succès. Sous ce point de vue, comme sous le rapport de l'art et de la science, les *Monuments de la Saxe* constitueront un digne souvenir et un monument d'honneur pour M. Puttrich.

L'ensemble des quatre volumes forme, tantôt selon les divisions ou zônes territoriales, et tantôt selon l'importance des monuments mêmes, une série de monographies distinctes, mais reliées entre elles par une idée commune et un plan uniforme, aussi bien que par les liens de parenté artistique unissant entre elles les diverses constructions de tous les pays saxons. La publication en a duré dix-sept ans. La première série ou livraison, en effet, a paru en 1835, et les dernières viennent seulement d'être mises en vente.

A part l'intéressante introduction que feu le Dr Stieglitz, le doyen ou, comme on l'appelait ordinairement, le vétéran des archéologues d'Allemagne, a mise en tête de l'ouvrage, le texte appartient presque tout entier à M. Puttrich. Toutefois, M. Lepsius, père, ancien land-

Digitized by Google

rath ou préfet de Naumbourg, s'est chargé de la monographie du dôme splendide qui fait l'ornement et la gloire de cette cité, et de celle de la belle église de Fribourg sur l'Unstrut. De même, M. le pasteur H. Otte a décrit les monuments fort remarquables de la ville de Iüterbrock. L'ensemble du texte se distingue par la richesse des données et des aperçus historiques et artistiques, autant que par la solidité des appréciations et des jugements. L'ouvrage est orné d'une série de vignettes artistement gravées sur acier, et d'un grand nombre de planches lithographiées, exécutées sur une assez grande échelle et servant d'explication et de justification au texte. Ces dernières contiennent des vues pittoresques et des dessins géométraux des monuments, des plans, des élévations, des coupes, des profils, des moulures de tout genre, ainsi que des accessoires d'ornementation sans nombre, des détails d'architecture, de sculpture, de peinture, d'orfévrerie, de serrurerie, de menuiserie, etc.; des portails, des fenêtres, des tours, des clochers, des flèches, des clochetons et des pinacles; des colonnes, des piliers, des chapiteaux, des bases, des frises, des feuillages et une foule d'autres détails qu'il est impossible de spécifier; en un mot, tout l'accessoire de détails et d'ornementation indispensable dans un ouvrage architectonique et capable de donner au lecteur, mieux que ne sauraient le faire les explications et les descriptions les plus scrupuleuses, une idée de l'aspect des édifices. A tout cela se joignent les dessins d'un nombre considérable de monuments de tout genre, notamment, de mausolées, de tombeaux, de sarcophages, de dalles tombales, de statues monumentales et funéraires, de haut-reliefs et de bas-reliefs, de figures symboliques et allégoriques, d'armoiries, de stalles, de peintures murales et autres, etc., etc.

En commençant ce compte-rendu, j'étais fort tenté d'entrer dans quelques détails sur les églises, châteaux et autres édifices les plus célèbres et les plus marquants de la Saxe. Le défaut d'espace m'en empêche, à mon grand regret. Cependant, tout en me voyant forcément réduit à me borner aux indications générales qui précèdent, je ne puis m'abstenir d'y ajouter une nomenclature sommaire des monuments les plus intéressants dont M. Puttrich fait l'historique et la description. Toute sèche qu'elle sera, elle suffira néanmoins pour laisser entrevoir et pour permettre d'apprécier, et l'imposante richesse monumentale de la Saxe, et l'étendue et l'importance de la publication que j'essaie de recommander à l'attention publique.



Digitized by Google

Parmi les monuments de la première série, je citerai, dans le premier volume : l'église du château de Wechselbourg, avec sa chaire antique et son jubé surmonté d'un crucifix colossal, église d'un style à la fois sévère et élégant et dont l'extérieur rappelle beaucoup St-Pierre et St-Paul de Rosheim ; le dôme de Freiberg, avec son somptueux portail, décoré, à juste titre, du nom de *portail d'or (die goldene Pforte)* ; l'église de Pœtnitz, celle de Gernrode, avec son *triforium* d'un effet si grave, et les églises monacales de Hecklingen et de Frose ; toutes autant de types plus ou moins remarquables de l'architecture romane pure et du style de transition du roman à l'ogival ; le château et l'église de Bernbourg, l'église de Saint-Nicolas de Zerbst, au clocher massif et lourd, et celles de Nienbourg, et le Stadt-Ilm, ces quatre dernières de style ogival, ainsi que l'église d'Arnstadt, avec son portail principal si noble de formes et de proportions ; les superbes ruines de Paulinzelle, qui, jusque dans leur délabrement actuel, témoignent encore, avec tant d'éloquence, de la majesté primitive de cette auguste basilique ; et la gracieuse église romane du monastère de Göllingen, avec sa belle crypte. Dans le second volume, je signalerai de même : le château de Meissen, si pittoresquement assis au haut d'un tertre rocailleux ; le dôme gothique de Meissen, à la flèche svelte et délicatement taillée ; et, tout près de cette ville, les belles ruines romanes du couvent de Sainte-Croix ; le château ducal d'Altenbourg, avec son église ; et, dans cette même résidence, la façade austère des *tours rouges* ; les ruines de l'église ogivale du monastère de Stadt-Roda ; l'illustre Wartbourg, et son *Landgrafenhaus*, type des plus imposants d'une construction militaire et d'un château princier du style de transition si puissant de la fin du douzième siécle ; l'église d'Iéna ; les ruines également romanes de l'église de Thal-Bürgel ; le château de Weyda, avec son formidable donjon ; le château et l'église de Cobourg ; celui de Reinhardtsbrunn, avec son église et ses monuments ; l'église de Saalfeld, en ogival fleuri, et l'antique et curieuse *Pharmacie (Hofapothecke)* dans la même ville ; le château royal de Dresde ; la modeste église montagnarde de Schleiz ; la ci-devant église de Mildenberg, transformée de nos jours en habitation, encore un fort beau type du roman de la transition, de même que l'église du couvent d'Altenzellen, transférée à Nossen ; le puissant château de Nossen, et celui de Scharfenberg ; les ruines de l'église du couvent d'Oybin ; les édifices publics de Leipzig, notamment le ci-devant cou-

Digitized by Google

vent de Saint-Paul, aujourd'hui l'Université *(Paulinum)* ; l'église de Rochsbourg et celle de Geithayn, avec sa façade romane flanquée de deux tours, au style sévère et aux proportions harmonieuses; le château de Rochlitz; et, enfin, les églises de Grimma et de Zwickau, toutes deux dédiées à Notre-Dame, et appartenant, l'une au gothique primitif, et l'autre à l'ogival tertiaire ou fleuri.

Dans la seconde division, je mentionnerai, dans le premier volume: le dôme austère de Mersebourg; les ruines de l'église de Kloster-Memleben, église romane, jadis à trois clochers, avec sa crypte encore conservée, ses monuments et ses peintures murales aujourd'hui presqu'effacées; la svelte et élégante église ogivale de Schulpforta, et la gracieuse chapelle abbatiale dans le *Schulgarten* ; l'église de Fribourg-sur-l'Unstrut, encore un spécimen fort distingué du roman de la transition, et les deux chapelles superposées l'une à l'autre du château de Fribourg; et surtout le dôme de Naumbourg, décrit avec tant d'amour et de conscience par M. Lepsius, l'édifice le plus monumental, à ce qu'il paraît, du roman de la transition de toute la Saxe, avec ses trésors artistiques et archéologiques de tout genre. Dans le second volume, je citerai : l'église de Saint-André à Eisleben, avec la chaire de Luther, et celle de Saint-Ulric à Sangenhausen, toutes deux de style ogival ; le château de Querfurt avec son église ; la belle église romane, en partie ruinée de Conradsbourg ; les monuments de Halle, bien que d'une importance assez minime, sous le rapport de la beauté ; non loin de cette cité universitaire, les ruines d'autant plus remarquables de l'église romane de Saint-Pierre ou de Klein-Petersberg, d'un style à la fois noble et vigoureux, avec les statues des anciens comtes de Wettin, église jadis belle entre toutes, si splendide encore dans ses ruines et qui doit avoir été un type fort d'stingué des églises romanes ou bizantines alors qu'elle subsistait encore dans son intégrité primitive; l'élégante et pittoresque chapelle du château de Landsberg, avec ses trois absides, encore une de ces constructions à deux voûtes élevées l'une au-dessus de l'autre; l'église principale d'Acken, à la façade massive semblable à un fort; les divers monuments de Iüterbrock, d'un style si puissant et si caractéristique, surtout les portes de la ville, ses tours, et l'église de Saint-Nicolas; le dôme d'Erfurt, avec son beau cloître, et l'église écroulée des Dominicains; l'église romane du couvent d'Ilsenbourg, dont l'abside et toute la partie orientale présentent, à l'intérieur, une certaine ressemblance avec Saint-Etienne de Stras-

Digitized by Google

bourg ; l'église monacale de Drübeck ; l'église de Saint-Pierre à Görlitz, avec un très-beau portail, et la chapelle du Saint-Sépulcre, spécimen fort intéressant de ces imitations typiques du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qu'on aimait tant à reproduire au moyen-âge ; le château de *Kaiserstrutz*, avec son donjon gigantesque, bien digne d'une dénomination si altière ; l'église de Saint-Nicolas à Luckau, avec sa jolie façade appartenant à la première et simple période de l'architecture ogivale ; l'église romane du couvent de Dorbiluck ; l'église de la Vierge à Mühlhausen, édifice fort important de la première moitié du quatorzième siècle, et l'église de Saint-Blaise, également gothique, mais à la façade romane, dans la même ville : le dôme de Nordhausen, avec son abside d'un style de transition austère et mâle ; l'église de Notre-Dame à Heiligenstadt, au portail élégant, et, à côté d'elle, la chapelle de Sainte-Anne, ressemblant, au premier aspect, à un baptistère antique ; la chapelle, encore à double voûte du château de Lohra, et la belle église romane de München-Lohra ; la charmante église de Steinbach, qui a presque l'air d'être sortie des mêmes mains que la gracieuse chapelle de Saint-Nicolas dans la vallée de Niedermünster, tant il y a de rapports et de ressemblance dans la disposition d'ensemble, dans le style et dans le caractère de ces deux petits édifices ; le château de Ranis ; l'église principale à Wittenberg, non moins célèbre que le château de Wartbourg, dans l'histoire de Luther et de la Réformation ; et enfin, comme digne clôture de tout l'ouvrage, l'église de Güldenstern, type très-recommandable d'une église monacale de l'ogival simple et primitif.

Pour l'exécution des planches, M. Puttrich n'a pas seulement fait appel à des artistes renommés d'Allemagne. Dans la vue de donner à sa publication toute la variété dont elle était susceptible, il a eu la généreuse idée d'utiliser aussi le talent de plusieurs lithographes de Paris ; et, certes, c'était là, de sa part, un procédé vraiment libéral, et qui devra assurer à son ouvrage la sympathie des savants et des artistes français, et contribuer à le répandre également de ce côté-ci du Rhin.

Un exposé systématique du développement de l'architecture dans les pays saxons supérieurs, clot et résume à la fois tout l'ouvrage.

Certes, l'auteur n'aurait guères pu le terminer d'une manière plus heureuse, ni plus utile et instructive. Cet exposé, en effet, est comme le corollaire obligé du grand ouvrage dont il contient la substance ou

Digitized by Google

la quintessence. Il en récapitule les points les plus saillants, répartit et classe les diverses constructions d'après leur style, leur caractère et leur origine respectifs, venant ainsi en aide à la mémoire aussi bien qu'à l'intelligence du lecteur, et le mettant à même de s'orienter, de se reconnaître, de comprendre et de voir clair au milieu de ce dédale de monuments, de formes et de transformations sans nombre. Sachons gré à M. Puttrich de nous avoir ainsi récapitulé, dans un ordre méthodique, dans un cadre plus resserré et par là plus facile à dominer, le résultat de ses longues et pénibles recherches, les acquisitions scientifiques des efforts et des travaux de toute une vie d'études et de labeur. Et si, dans cette classification des différents caractères des constructions, et dans celle des époques ou périodes successives de l'art du moyen-âge, il arrivait parfois qu'on ne se trouvât pas entièrement d'accord avec les données et les appréciations de l'*Exposé et de la représentation systématiques*, il ne faut pas oublier, que c'est là un terrain, qui, tout labouré qu'il est sans relâche, n'en présente pas moins encore bon nombre de questions brûlantes et controversées. Au fond, ces dissidences ne sauraient être que de fort minime importance : pour l'ensemble, la classification de M. Puttrich répond parfaitement aux acquisitions irrévocablement et universellement admises de nos jours par la science. Son travail contribuera même, en Allemagne surtout, à élucider davantage cette partie si importante de l'archéologie monumentale ; et, sous ce rapport encore, il est digne des plus grands éloges.

Dans tous les cas, l'idée et le plan de M. Puttrich sont des plus heureux et des plus féconds. Il les a réalisés avec tant de succès, qu'ils méritent non seulement d'être chaudement recommandés, mais aussi de trouver partout des imitateurs aussi nombreux qu'intelligents.

Outre quatre vignettes placées dans le texte, l'*Exposé systématique* est accompagné de treize planches lithographiées ; le tout du même format que l'ensemble du grand ouvrage sur les monuments de la Saxe. Sur ces treize planches sont répartis 654 dessins. Tout ce qu'il y avait de place a été utilisé et, plus d'une fois, les artistes ont dû être embarrassés pour réussir à disposer convenablement, d'après l'espace donné, une richesse si étonnante de détails. Là, vous retrouverez, reproduits sur une petite échelle, mis en parallèle, groupés et classés d'après leur style et leur origine, en plans, en élévations et en coupes, les monuments les plus marquants, les plus

Digitized by Google

intéressants et les plus caractéristiques de la Saxe, dans leur ensemble et dans leurs parties constitutives, avec tout ce luxe de détails, d'ornementation et d'accessoires de tout genre, dont les artistes du moyen-âge ont si splendidement décoré leurs constructions, et dont la reproduction est indispensable dans un bon ouvrage architectonique et archéologique. De nouveaux monuments et de nouveaux détails ont même été ajoutés à ceux que l'on connaissait déjà par le grand ouvrage. Et, ce qu'il y a de mieux et de plus instructif, c'est que les édifices sont réduits à une échelle uniforme ; procédé aussi ingénieux que naturel, qui permet, non seulement de poursuivre pas à pas les modifications diverses des types et des formes à travers les phases successives que traversa l'art chrétien au moyen-âge, mais, en même temps, de comparer les proportions d'ensemble et l'effet de masse des monuments de la même période et de ceux d'époques différentes. Outre cela, la réunion sur une même planche des principaux éléments constitutifs des édifices des diverses périodes, et celle des détails d'architecture et d'ornementation, tout cela également classé et groupé par ordre chronologique, mettent le lecteur en état d'embrasser, d'un seul coup-d'œil, pour ainsi dire, tout le développement successif de cet art magnifique depuis le dixième siècle jusqu'à la dernière limite de sa décadence et de sa décrépitude.

Le texte, qui accompagne les planches et leur sert de commentaire, est également serré, clair, net et précis. Il est absolument ce qu'il devait être ; il répond entièrement au besoin auquel il s'agissait de satisfaire, et il complète en même temps et supplée, quant aux détails indispensables, à ce que des dessins exécutés sur une si petite échelle ne sauraient donner. Tout cela, encore une fois, est aussi bien conçu et disposé, qu'instructif et attachant.

Quant aux églises les plus anciennes, affectant la forme des basiliques, ainsi que pour l'interprétation des sculptures symboliques, M. Puttrich a trouvé le collaborateur le plus utile et le plus compétent dans M. le professeur Zestermann, auteur d'une docte monographie sur les basiliques, couronnée en 1846 par l'Académie royale de Belgique.

L'*Exposé systématique*, ainsi que je l'ai dit, forme suite au grand ouvrage sur les monuments de la Saxe. Il le termine de la manière la plus digne et la plus instructive. Mais il constitue, en même temps, un ouvrage spécial existant pour lui-même et indépendamment du

Digitized by Google

second. Il se vend à part, de même d'ailleurs, que chacune des différentes séries des *Monuments*.

En Allemagne, l'ouvrage de M. Puttrich a eu le plus brillant succès. Prôné par les savants, les archéologues et les artistes les plus éminents, vivement recommandé par MM. Kugler, Schnaase, Förster, Zwirner, Heideloff, De Quast, Schorn, Hasse, Schultz et d'autres, patronné par les souverains des différentes provinces saxonnes et leurs ministres, ainsi que par des sociétés savantes et artistiques, entouré dès l'origine et soutenu depuis par la sympathie et les encouragements sans cesse croissants du public, poursuivi sans hésitation par le zèle et la vigueur infatigables, et par les sacrifices incessants de l'auteur, l'ouvrage avança sûrement d'année en année ; il réussit ainsi à traverser la rude phase de la révolution de février et celle des épreuves cruelles qui la suivirent, et finit par arriver heureusement à son terme : il avait trop de mérite pour qu'il eût pu échouer, il avait inspiré trop d'intérêt pour qu'il eût pu être abandonné.

Pareil ouvrage embrassant l'histoire de l'architecture et des monuments de tout un grand pays, n'offre pas seulement un intérêt local et national. Une œuvre, exécutée sur un plan si large, une œuvre qui aboutit à des résultats d'une importance si majeure et si générale, est de nature à exciter également l'attention et la sympathie partout ailleurs où l'on cultive les sciences et les arts. Il le doit d'autant plus, que c'est uniquement à l'aide de semblables recherches locales et provinciales, à l'aide de la comparaison des chefs-d'œuvre des différents pays, qu'il est possible de s'orienter dans le vaste domaine de l'art. De cette manière seulement, on réussira, un jour, à disposer des matériaux et des éléments indispensables pour écrire une histoire de l'art qui soit en vérité digne de ce nom. D'un autre côté, plus on étudie les monuments des divers pays, plus aussi l'on reconnait qu'au moyen-âge il existait une grande solidarité artistique qui unissait toutes les nations chrétiennes dans une communauté d'idées, de foi et d'inspirations, laquelle, à son tour, imprimait aux œuvres des artistes un type et un cachet sinon uniforme du moins fort ressemblant, et dont l'œil attentif et exercé retrouve partout les traces et les vestiges jusque dans les pays et chez les peuples dont le génie se ressemble le moins.

En Angleterre l'ouvrage de M. Puttrich, vigoureusement patronné par MM. Hope et Gally-Knigt, est déjà beaucoup apprécié.

Digitized by Google

Il mérite de l'être encore plus en France. Là, en effet, l'accueil le plus sympathique devrait lui être assuré, lors même que l'on voudrait faire abstraction de la valeur scientifique et artistique de ce travail immense. M. Puttrich, je l'ai déjà dit, a confié l'exécution d'un bon nombre de ses planches à des lithographes français; durant les années de détresse et d'angoisses qui suivirent la révolution de 1848, à une époque où les artistes étaient exposés à mourir de faim, dans l'acception par trop littérale du mot, le savant allemand a tendu une main secourable à des artistes français, comme à ceux de son propre pays; et certes, c'est là un exemple de générosité digne, à tous égards, d'être pris en considération chez un peuple qui se glorifie tant d'honneur et de magnanimité.

L. SCHNEEGANS.

---

Notre prochaine livraison contiendra la vie et les travaux de Joseph Willm. Des causes, indépendantes de notre volonté, ne nous ont pas permis, à notre grand regret, de donner cet important travail dans la présente livraison.

---

Les 15e et 16e livraisons de la *Flore d'Alsace*, par le professeur KIRSCHLEGER, viennent de paraître. Elles renferment la fin des Dicotylédones, c'est-à-dire la classe des *Monochlamydées* de DECANDOLLE, jusqu'aux Conifères inclusivement. La famille des Amentacées et celle des Conifères y sont traitées avec toute l'étendue qu'exigeait leur importance.

Digitized by Google

# JOSEPH WILLM.

Dans une commune rurale, pittoresquement adossée contre les Vosges, au milieu d'un riche vignoble, vivait, au commencement de ce siècle, un enfant plein d'intelligence, désireux de savoir et d'apprendre, mais s'ignorant lui-même. Fils d'un vigneron peu fortuné de *Heiligenstein*, il fréquentait l'école du village, et son ambition, s'il en avait, le portait tout au plus à tenir un jour en main la craie du maître d'école, expliquant à ses rustiques élèves les chiffres et les premières règles du calcul.

C'est dans ce modeste réduit, et avec ces modestes désirs, que l'enfant du vigneron fut remarqué par un pasteur du voisinage (1), qui découvrit, dans cette jeune tête, une aptitude prononcée pour les sciences et qui conçut, immédiatement, la pensée de l'arracher à sa destinée obscure. Ce digne ecclésiastique, placé, au début de sa carrière pastorale, à Rothau, avait appris, sous l'inspiration et dans l'intimité d'Oberlin, à aimer les enfants des pauvres paysans, et à

(1) C'était le pasteur Bœckel, de Gertwiller.



Digitized by Google

développer les germes intellectuels et moraux dans ces natures incultes. Il donna des soins particuliers à l'instruction du jeune *Willm*, qui passa presqu'immédiatement de ses mains dans l'une des classes du gymnase de Strasbourg et, de là, vers les dernières années de l'Empire, aux cours du séminaire protestant et de l'Académie récemment fondée au chef-lieu du Bas-Rhin.

Au moment où Joseph Willm quittait les riantes campagnes de Heiligenstein pour aller s'enfermer dans les classes d'un établissement d'instruction secondaire, il n'avait pas encore, ou nous nous tromperions beaucoup, la pleine conscience de sa vocation et de sa destinée future. Peut-être aspirait-il à enseigner un jour la parole de l'Evangile dans l'humble église de son village natal; mais la renommée scientifique et littéraire, mais la croix d'honneur et les palmes académiques étaient encore loin de sa pensée. Son horizon était borné; pourquoi, dans l'heureux épanouissement de sa jeunesse et de ses facultés intellectuelles, ne se serait-il pas arrêté à l'idée de reporter à la population rurale, qui l'avait vu naître, la parole de vie dont il allait se nourrir?

Ce n'est pas sans intention que nous insistons sur l'origine première de l'homme de bien, du pédagogue et du philosophe érudit, dont nous allons, en quelques pages, retracer la vie et les travaux. Joseph Willm appartenait à cette classe rustique qui, sans cesse, est appelée à renouveler la sève amoindrie ou corrompue des habitants des villes. Sorti des rangs du peuple, il a conservé toute sa vie des entrailles pour le peuple, et la plus belle partie de la mission qui lui fut assignée par le souverain dispensateur des destinées, consista précisément dans la part active qu'il prit, en France, à la moralisation, à l'éducation et à l'instruction de la classe ouvrière et agricole. C'est l'arbre qui rend en automne au sol, où plongent ses racines, l'abondante dépouille de son feuillage, à l'aide duquel se recompose la terre végétale.

Lorsqu'un jeune homme, tel que nous voyons M. Willm au début de sa carrière, quitte l'humble toit paternel, force lui est de réussir ou de succomber à la tâche. Ses vaisseaux sont brûlés. Revenir dans son village natal au milieu de ses camarades d'enfance, reprendre la serpe du vigneron ou tourner le soc de la charrue, après avoir manié des livres, ce serait confesser son impuissance et affronter la risée de ceux qui, à tort ou à raison, vous ont cru ambitieux. Or, l'arme

Digitized by Google

du ridicule porte des blessures aussi profondes dans la grange et derrière le pressoir que sur la place publique d'une cité ou sur le parquet d'un salon. L'étude infatigable, si elle n'était un bonheur pour le novice, ardent à explorer le champ de la science, serait une nécessité pour lui, puisqu'elle devra, en même temps, lui fournir les moyens d'existence. En même temps qu'il apprend, il faut, pour vivre, que le jeune étudiant enseigne. C'est ce que fit J. Willm, comme beaucoup de ses camarades d'études. Il passa peut-être les meilleures heures de sa journée, en qualité de maître d'étude dans un pensionnat de Strasbourg. Mais ce dur apprentissage servit à son développement ultérieur. L'esprit d'analyse et d'observation, qu'il portait en toute chose, trouva, dans la profession d'instituteur, une large moisson à récolter. Déjà, avant d'entrer au gymnase, il avait pratiqué l'enseignement dans une école rurale, et c'est dans ces obscurs commencements, dans ce rude noviciat qu'il puisa la sympathie vive dont il fut animé plus tard pour le sort des instituteurs primaires. A bon droit pouvait-il s'écrier avec le poète :

*Non ignara mali miseris succurrere disco.*

J'ai dit plus haut que, dans cet essai, j'allais retracer la vie et les travaux de M. Willm ; mais je dois, dès ce moment, expliquer et limiter ma pensée. La biographie d'un savant est presque toujours tout entière dans ses œuvres ; il en est ainsi de M. Willm ; sa vie est dans ses travaux, de même que ses travaux étaient sa vie. Sa carrière n'offre, fort heureusement pour lui, point d'incidents qui ne soient dans l'ordre naturel des choses ; rien d'aventureux, rien de romanesque ni dans sa pensée, ni dans ses actes, ni dans les évolutions de sa destinée ; elle fut honorable et distinguée, sans arriver à un degré culminant. Je dois donc prévenir le lecteur que cette notice ne peut exciter l'intérêt par le drame d'une vie agitée ; son but est plus modeste ; elle donnera l'analyse d'une existence de penseur, qui, sans rester confiné dans son cabinet, n'aspire pas davantage à paraître sur une scène brillante et qui se borne à exercer une influence philantropique dans la meilleure acception du mot. M. Willm était un savant laborieux, un professeur érudit, et mieux que cela, un noble cœur qui avait adopté la devise souvent prônée, rarement suivie :

*Vitam impendere vero.*

Digitized by Google

Les études philosophiques, poursuivies avec ardeur et prédilection par M. Willm pendant son séjour au séminaire, devaient l'attirer vers l'Allemagne; mais par une bizarrerie peut-être heureuse de sa destinée, lui, qui allait concourir au grand mouvement d'échange intellectuel entre les deux nations française et germanique, il se trouva, par les malheurs publics, arrêté sur le seuil de l'Allemagne, au moment où il se préparait à le franchir [1]. Peu d'années plus tard, il passa dans un pensionnat à Lyon, d'où il fut appelé, comme précepteur, à Paris, au sein d'une famille haut placée. Dans cette position modeste il contracta des liaisons littéraires et scientifiques qui ne furent pas sans influence sur son développement intellectuel. Dès-lors, à l'âge de trente ans, il concourut à la fondation et à la rédaction du musée des protestants célèbres (Paris, 1821 à 1824), galerie de portraits historiques, retracés avec simplicité, sans polémique irritante. Les biographies [2], écrites par M. Willm, ne portent pas encore le cachet de son talent d'analyse, de sa pensée mâle et énergique. Sa plume s'essayait dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle.

Rappelé à Strasbourg comme professeur de rhétorique au gymnase, et bientôt nommé professeur de philosophie au séminaire, il se trouva, dans cette dernière position, décidément entraîné par devoir et par goût vers la sphère d'activité la plus conforme à la nature de son esprit. Nous verrons bientôt quel parti il en sut tirer, dans l'intérêt de la science.

On approchait des dernières années de la restauration. Le mouvement, imprimé aux esprits par l'ouvrage de Mme de Staël, *sur l'Allemagne*, portait ses fruits. Une activité curieuse et intelligente entraînait les hommes du monde, les littérateurs et les hommes de science *vers la terre promise de la pensée*. Les salons doctrinaires encourageaient ces excursions pacifiques dans le domaine de la poésie, de l'histoire et de la philosophie. Dans les leçons de MM. Guizot et Cousin, la jeunesse studieuse recueillait la quintessence de l'érudition germanique, élaborée, transformée par l'esprit lucide de l'un, par l'imagination de l'autre de ces maîtres éloquents. Dans la collection des théâtres

---

(1) En automne 1813.

(2) Ce sont les biographies d'Arnauld de Brescia, Waldo, Wicleff, Zwingli, Philippe de Hesse, Henri VIII, Elisabeth d'Angleterre, François de la Noüe, Sarpi.

Digitized by Google

étrangers, traduits par une société de gens de lettres, le théâtre allemand occupait à peu près le premier rang ; M. de Barante avait déjà familiarisé le public français avec les scènes pathétiques et les élans lyriques de Schiller. MM. de Sainte-Aulaire et Stapfer avaient initié un cercle de lecteurs d'élite dans le monde mystérieux de *Faust*, qui, plus tard, allait conquérir un auditoire de jeunes enthousiastes ; c'était une ruche d'abeilles qui butinait du miel non sur les hauteurs classiques de l'Hymète, mais sur les prairies de la forêt de Thuringe. Weimar, où l'astre de Gœthe jetait ses derniers rayons ; Berlin, où Hegel émettait ses oracles souvent incompris ; Munich, où Schelling, Bader et Gœrres professaient sous les portiques élevés par un roi-artiste, avaient, pour un moment, effacé Athènes, Rome et Florence.

Les journaux et les recueils littéraires propageaient en sous-œuvre les nouvelles doctrines esthétiques. Fondé par de jeunes doctrinaires, le *Globe*, avant d'être Saint-Simonien, fut pendant quatre ou cinq ans, de 1825 à 1829, la tribune où les avocats de l'école romantique venaient plaider leur cause contre les classiques exclusifs. L'*Universel*, le journal du parti ultra-monarchique, avait, par une contradiction qu'explique l'entraînement général, admis parmi ses collaborateurs quelques jeunes Alsaciens libéraux, qui rendaient un compte fidèle des travaux littéraires et historiques d'outre-Rhin. A Strasbourg enfin on ne pouvait manquer de s'associer à cette croisade d'espèce nouvelle. Placés sur la lisière du pays que l'on explorait avec tant d'ardeur, les savants que le chef-lieu du Bas-Rhin renferme, avaient des facilités matérielles très-grandes, pour se tenir, comme on dit vulgairement, au courant. Rien ne répondait mieux aux besoins nouveaux du monde intellectuel et érudit, que la création de la *Revue germanique* [1]. M. Willm prit une part active à la rédaction de ce recueil estimable ; il y inséra des articles philosophiques, qu'il a dû fondre plus tard dans son grand ouvrage sur la philosophie allemande. Si nous ne nous trompons, la coopération de M. Willm à la *Revue germanique* ne s'est point bornée à certaines compositions, empruntées à la spécialité de ses études. Il a été, en partie, le réviseur et le coordinateur du recueil, comme M. Marmier en a été le collaborateur littéraire.

Dès les premières années du gouvernement de Juillet une entre-

---

[1] 1829 à 1837.

Digitized by Google

prise consciencieuse, conçue d'après l'idée primitive du *Dictionnaire de conversation* de Brockhaus, mais sur une plus grande échelle, contribua aussi, d'une manière notable, à répandre en France les résultats de la science allemande. Nous voulons parler de l'*Encyclopédie des gens du monde* (1) M. Willm s'associa de grand cœur à cette œuvre de patience, conduite à bonne fin, après seize années de travail, par un de nos savants compatriotes. Les articles de M. Willm sur la philosophie allemande sont des modèles d'une exposition impartiale, lucide, autant que le comporte la matière ardue qu'il s'agissait de traiter. Si d'une part nous admirons ces résumés où se trouvent condensés, en quelques pages, les points culminants des systèmes qui, depuis soixante-dix ans, ont remué et ébranlé le monde des intelligences, nous sympathisons bien plus encore avec l'homme de bien qui s'y révèle à chaque ligne, et qui défend, contre les entraînements de la libre pensée, les lois imprescriptibles de la conscience morale et du sens commun. M. Willm ne se laisse point éblouir par le succès, ni dominer par le génie, lorsque celui-ci s'émancipe et rejette implicitement ou explicitement, les principes qui forment la base de toute société humaine et des espérances au-delà de cette vie passagère.

On nous permettra de citer, à l'appui de notre assertion, le jugement que M. Willm porta dès-lors (en 1855) sur la doctrine de Hegel. Ce prononcé est d'autant plus remarquable qu'il date d'une époque, où le système de Hegel exerçait encore un empire incontesté sur les esprits. Et combien n'a-t-il pas dû être difficile de s'y soustraire, lorsque pendant des années l'étude assidue des problèmes qui tourmentent l'âme humaine vous a conduit à vivre dans l'intimité d'une haute intelligence, devant laquelle il serait doux de s'incliner, si elle ne vous entraînait vers les abimes!

« Hegel, dit M. Willm, n'a cessé de soutenir que sa philosophie avait absolument le même contenu que la religion, et qu'elle n'en différait que dans la forme et le langage..... nous dirons qu'il nous paraît difficile que la théorie de *l'idée absolue* puisse échapper au reproche de panthéisme, et si ce reproche était fondé, la personnalité de l'homme, avec tout ce qui en dépend, serait en péril. Cette *idée absolue* est mise à la place de la Divinité qui n'existerait et n'aurait

(1) Publiée par la librairie *Treuttel et Wurtz*, de 1835 à 1845, sous la direction de M. Schnitzler, auteur des statistiques de Russie et de France.

Digitized by Google

conscience d'elle-même que dans les sujets finis et individuels..... et ceux-ci ne seraient eux-mêmes que des formes passagères de l'esprit universel, qui en est la substance. Alors que deviendrait l'immortalité de l'âme, qui suppose en elle une substantialité indépendante, une personnalité vraie, une individualité impérissable? Ou si l'esprit universel n'était qu'une généralité, la somme logique des esprits finis, on n'échapperait au panthéisme que pour tomber dans l'athéisme; notre personnalité ne serait sauvée qu'aux dépens de celle de Dieu lui-même. Le système de Hegel semble ainsi flotter entre deux abîmes, entre deux extrêmes, également inadmissibles. Dans tous les cas la moralité semble gravement compromise..... »

Voici comment il s'exprime sur l'un des prédécesseurs de Hegel, sur Fichte:

.... « Dans son extérieur, tout indiquait la force, la résolution, l'énergie. Son corps, ramassé et court, était musculeux et un sang abondant circulait dans ses veines. Sa démarche ferme et décidée annonçait en quelque sorte la droiture et la vigueur de son caractère. Sa volonté était en tout temps forte, entière et invariable dans ses déterminations. On pouvait l'accuser de raideur et d'obstination, mais c'est à ce prix qu'il fut au-dessus de toute faiblesse. Il ne fut pas seulement un grand penseur; il fut encore un grand citoyen. Il fut, ce que doit être selon lui le savant, un homme vrai, complet, au-dessus de tous les intérêts, de toutes les considérations vulgaires, tout entier à son devoir et ne cherchant d'autre suffrage que celui de sa propre conscience.....

.... « Sous la première forme, la philosophie de Fichte est une protestation violente contre le sensualisme, qui représente le *moi* comme un produit du *non-moi*, l'entendement tout entier comme le résultat de la sensation. Irrité de cette prétention de la matière sur l'esprit, il s'applique à la réduire elle-même au néant, afin d'assurer la souveraineté de celui-ci.

« Dans les développements ultérieurs, on peut considérer la philosophie de Fichte comme une démonstration de la vanité de la spéculation et de la nécessité de s'en rapporter aux convictions naturelles de la conscience. Se rapprochant alors de la philosophie de Jacobi, il place son point d'appui dans la loi morale, comme la seule vérité positive et immédiate et reconstruit sur cette base inébranlable l'édifice de ces convictions et de ses croyances. »

Digitized by Google

Ces citations, en même temps qu'elles serviront à faire juger M. Willm comme écrivain, viendront, nous aimons à le croire, à l'appui de notre appréciation ultérieure de l'historien de la philosophie allemande.

Ce ne sont là, au surplus, que les prolégomènes de son œuvre principale, les fragments ou les pierres d'attente, qui seront enchassés plus tard dans le beau monument que M. Willm a élevé à la science, dont il a été l'un des disciples à la fois les plus consciencieux et les plus indépendants.

L'ordre chronologique des travaux de M. Willm nous commande d'interrompre un moment l'exposé de son activité philosophique. Nommé, en 1833, Inspecteur de l'Académie de Strasbourg, il voulut justifier la confiance du gouvernement, en étudiant à fond la question des écoles primaires et de leur amélioration progressive. Il appliqua à cette tâche l'activité de son âge mûr, sa chaleur d'âme, l'expérience acquise dans la pratique pendant ses années de préceptorat, et dans ses visites inspectorales récentes; il fondit ensemble ses souvenirs, ses impressions du jour, ses vues d'amélioration; le passé, le présent et l'avenir contribuèrent à l'œuvre qu'il méditait en silence, *pendant dix ans*, recueillant des notes dans les humbles maisons d'école, de la bouche des maîtres et des enfants, lisant ce qu'avaient pensé sur la même matière ses prédécesseurs dans la carrière pédagogique, contrôlant la théorie par la pratique, et idéalisant cette dernière par les inspirations de son cœur.

Il y a, dans l'œuvre de M. Willm, deux parties bien distinctes : celle où il recherche le principe qui doit dominer toute éducation, c'est la théorie, et celle où il applique aux écoles populaires le principe pédagogique tel qu'il l'a posé. A la fin du traité il s'occupe des instituteurs et de leur avenir. Cette dernière partie est, à notre gré, celle qui offre le plus d'intérêt, et qui est écrite avec le plus d'entraînement.

Nous essayerons de ne point fatiguer l'attention du lecteur, en donnant une idée sommaire de ces trois parties de l'ouvrage de M. Willm.(1) Si le sujet est austère, son importance, en revanche, est incontestable; la moralisation des classes laborieuses est entrée dans le domaine des idées qu'aborde, sans répugnance, tout homme désireux de voir la

(1) *Essai sur l'éducation du peuple.* 1 vol. in-8°, 1845.

Digitized by Google

paix publique fondée sur l'intelligence des masses et sur la pratique des devoirs.

A voir des hommes de cœur, tels que Willm, s'élever au-dessus des rangs du peuple, et propager sur les véritables intérêts et les besoins de la classe dont ils sortent, des idées toutes pratiques, on est tenté de trouver, dans cette circonstance, un dessein providentiel. Sans aucun doute le gouvernement des sociétés, divisées par castes, comme l'étaient celles de l'Egypte ou de l'Inde, est plus facile ; l'immobilité offre des chances d'une durée plus longue ; les orages y sont moins fréquents ; la nécessité calme les désirs et étouffe les espérances ; mais qui oserait contester que la véritable nature de l'homme ne trouve plus de satisfaction dans les sociétés modernes, basées sur les principes égalitaires du Christianisme ? ne fermerait-il pas les yeux à un beau spectacle, celui qui se détournerait avec dédain devant le mouvement ascensionel, qui attire irrésistiblement les esprits d'élite vers les régions supérieures, et qui tend à élever constamment, pour le grand nombre, le niveau des jouissances intellectuelles, du sens religieux et moral. C'est ainsi que Willm comprenait le but de l'éducation et de l'instruction populaire. — « Il est un certain degré de développement, « dit-il dans sa préface, au-dessous duquel il n'est pas permis à l'édu- « cation populaire de s'arrêter, et d'après lequel doit être déterminé « le degré d'instruction générale qu'il faut accorder à tous comme « hommes et comme citoyens.....

« Lorsque vous avez à former un voyageur, destiné à explorer des « contrées lointaines, vous ne vous bornerez pas à l'instruire dans les « langues et les mœurs des peuples qu'il devra visiter, vous l'exer- « cerez en même temps à supporter les fatigues et les privations, à « braver les variations de la température, l'inclémence du ciel, à se « défendre contre les attaques des peuples inhospitaliers et des bêtes « féroces : ensemble ces connaissances, ces exercices et ces habitudes « formeront l'éducation du voyageur. *Eh bien, tout homme est un voya-* « *geur et son éducation doit se composer des mêmes éléments.* » (Page 12 et 13).

Ainsi s'annonce dès le début cet esprit ferme et pratique. Chez lui rien d'absolu, rien d'exclusif, rien de hasardé ; point d'instruction sans éducation religieuse et morale, mais aussi, pas d'éducation étroite, réduite à l'application d'une discipline pédantesque, ou à l'apprentissage d'un formulaire quelconque. L'homme tout entier,

Digitized by Google

l'homme physiqne et moral, le développement de toutes ses facultés, voilà le vrai but de l'éducation. Et puisque l'homme aspire à la fois au *vrai*, au *beau*, au *bien* et à *l'infini*, l'éducation doit être à la fois *intellectuelle*, *esthétique*, *morale* et *religieuse*.

Qu'on ne s'effraye pas de ce programme ! il trouve son explication très-simple et très-pratique dans l'ouvrage de M. Willm. Le terme d'*esthétique*, par exemple, jeté au milieu d'une formule sur le développement de l'enfance, tel que notre pédagogue le comprend, doit sonner creux aux oreilles de beaucoup de personnes. Eh bien, lorsqu'après un examen plus détaillé, le lecteur bienveillant et impartial de l'ouvrage de M. Willm aura vu dans qu'elle mesure très-acceptable et très-facile à atteindre l'auteur veut que l'on tienne compte, même pour les enfants du peuple, du sentiment du beau, il rendra justice à cet esprit à la fois idéaliste et réaliste, qui a étudié l'âme humaine, sans méconnaître les limites que les exigences de la vie imposent aux prescriptions de la théorie.

M. Willm est aussi grand partisan de l'éducation publique, précisément parce qu'elle ne peut et ne veut pas réaliser un idéal absolu, parce qu'elle est l'image, en petit, du monde, de ses passions et souvent de ses injustices. Pas d'idée plus funeste que celle de ne pas troubler le bonheur de l'enfance ! C'est en écartant de l'enfance toute difficulté, en balayant chaque brin de paille qui pourrait embarrasser ses pas, qu'on prépare à l'homme — et pourquoi n'ajouterions-nous pas : à la jeune fille et à la femme — tant de cruels mécomptes ! Si vous voulez faire de vos fils et de vos filles des êtres moralement maladifs et incapables de lutter avec le torrent de la vie réelle, élevez-les dans une atmosphère idyllique. Tenez-vous au contraire à les bronzer contre les intempéries de toute nature qui viendront les assaillir au sortir de la maison paternelle, qu'ils mangent de bonne heure le brouet spartiate !.... Le bonheur n'étant pas la plus haute destination de l'homme sur la terre, l'instruction ne doit pas être un simple jeu, et l'éducation intelligente ne doit pas craindre de faire couler des larmes sur des joues enfantines ; car ces larmes, que le baiser d'une mère peut sécher à l'instant, seront décomptées avec usure, lorsque plus tard vos fils ou vos filles iront se heurter contre les inévitables aspérités de la vie sociale.

Ce ne sont point là précisément les termes dont se sert M. Willm dans son traité, qui ne comporte que des expressions mesurées. Il se

Digitized by Google

borne à dire « que le plus mauvais principe d'éducation est celui qui « se fonde sur l'égoïsme des parents, et qui ne tient pas compte de « l'avenir des élèves..... Le bon principe doit être supérieur à toute « fin particulière.... arriver purement à la félicité, ce n'est pas le vrai « but de l'homme. »

Que le lecteur intelligent tire les conclusions de ces prémisses, et il trouvera peut-être que nous n'avons pas fait une application trop paradoxale des principes de l'auteur.

Nous ne le suivrons pas dans les détails de la seconde partie, qui traite plus spécialement des écoles primaires populaires, de leur but, de leur organisation et des moyens d'améliorer ces établissements, pépinières des générations destinées à nous remplacer et à transmettre à d'autres générations, à titre de fidéi-commis, la somme totale d'idées, de sentiments et de connaissances acquises, qui forment l'apanage de la société actuelle. Toute personne qui s'occupe d'éducation et d'instruction publique dans les deux départements du Rhin sait qu'une partie des améliorations réclamées par M. Willm ont été réalisées par des administrateurs, hommes de cœur et d'intelligence, et que l'on continue à marcher dans la voie du progrès. (1) M. Willm a abordé et traité toutes les parties du service, depuis la construction matérielle de la maison d'école et son ameublement jusqu'aux principes de la méthode d'enseignement, depuis la salle d'asile jusqu'à l'instruction des écoles primaires supérieures, depuis l'organisation des écoles selon les données de la population jusqu'au mode de les administrer et de les inspecter. C'est toujours et partout le même esprit lucide et bienveillant, attentif à toutes les parties de son vaste sujet. L'ami de l'enfance se sent irrésistiblement porté à aimer d'affection M. Willm, lorsqu'il voit cet homme distingué, habitué à l'analyse des plus ardus problèmes de la métaphysique, descendre des régions de l'abstraction, et s'occuper des détails de propreté ou d'aménagement dans l'intérieur d'humbles écoles de village. M. Willm désire que ces bâtiments soient exposés au levant « pour que le soleil y verse ses plus doux rayons. »

Lumière et ombrage ! soleil et forêt ou vergers ! ces biens, que le

---

(1) Voir le *Bulletin académique du Bas-Rhin*, rédigé par M. Charles Bœrsch, et qui compte deux années d'existence. Ce journal exerce une influence bienfaisante sur les instituteurs et sur les écoles.

Digitized by Google

poète et l'habitant des villes demandent si souvent avec une ardeur passionnée, l'habitant des campagnes peut, ce semble, et doit en jouir largement. Il n'en est rien cependant, soit que le cœur mal fait de l'homme ne désire que ce qu'il ne possède pas, soit que le sens intime, qui nous fait jouir des merveilles de la nature, demande à être développé. M. Willm adopte évidemment cette dernière hypothèse, puisqu'il veut que le maître d'école de village s'applique à cultiver chez ses élèves ce sentiment latent ; « car, dit-il avec raison, « l'amour sincère du beau, de l'ordre, de l'harmonie est presqu'une « garantie de bonté, de noblesse, de probité, de vertu ; il s'allie « difficilement avec la bassesse, la cruauté, l'injustice et le vice. Un « vif sentiment des beautés de la nature est, selon Kant, le plus « souvent l'indice d'une grande moralité ; il est très-propre d'ailleurs « à nourrir le sentiment religieux. »

Voici comment il pense que ce mode d'éducation pourra être réalisé d'une manière simple et naturelle : « Déjà dans les livres que l'on « met entre les mains des élèves de ces écoles [1], il y a des mor- « ceaux sur la beauté de la nature, des descriptions destinées à por- « ter leur attention sur les harmonies et les convenances naturelles, « sur la sagesse et la grandeur qui éclatent partout dans le monde ; « déjà l'on fait à tout instant appel à leur amour inné du beau et du « convenable, et l'on cherche à leur faire aimer l'ordre et la propreté « indépendamment des avantages qui en résultent ; déjà presque par- « tout la musique vocale et le dessin linéaire font partie de l'ensei- « gnement primaire ; or ce sont là précisément les éléments de cette « éducation esthétique que nous réclamons pour les écoles populaires. « Nous ne prétendons pas que l'on y enseigne la littérature et les « beaux-arts, que l'on y forme des hommes de goût et des artistes. « Nous demandons seulement, que l'on développe un peu plus, dans « les enfants, le sentiment du beau et de la convenance, et que l'on « ouvre leurs yeux au spectacle de la nature..... Il y a, en Alsace, « quelques instituteurs qui, à de certaines époques de l'année ; font « des promenades et même des excursions assez lointaines avec l'élite « de leurs élèves, et qui profitent de cette occasion pour appeler leur « attention sur les merveilles de la nature. Il y a, dans chaque saison

---

[1] Ici la modestie de M. Willm l'empêche de rappeler qu'il est lui-même l'auteur d'une série d'ouvrages élémentaires de cette nature.

Digitized by Google

« de l'année, des fêtes d'église, qui sans rien perdre de leur carac-
« tère religieux, pourraient servir à cet usage : telles sont d'abord
« les fêtes patronales, puis le lundi de Pâques et le lundi de la Pen-
« tecôte au printemps et au commencement de l'été, la fête de l'As-
« somption au moment de la moisson, la Toussaint avec laquelle
« coïncident la fin des vendanges et les dernières récoltes de l'année,
« Noël enfin et le jour de l'an qui nous apportent les beautés sévères
« de l'hiver.

« A ces promenades, auxquelles ne seraient admis que les plus
« avancés, se joindraient des leçons faites à l'école, les unes se
« rattachant à celles qui ont pour objet d'expliquer aux élèves les princi-
« paux phénomènes de la nature, les autres occasionelles et amenées
« soit par la lecture, soit par la présence actuelle de l'un de ces phé-
« nomènes, tels, par exemple, que l'arc-en-ciel ou le lever du
« soleil..... Souvent ces leçons improvisées sont les plus utiles et font
« l'impression la plus profonde. » (Pages 170-172.)

Nous plaindrions les personnes qui trouveraient dans ces désirs, réalisés d'ailleurs dans plusieurs écoles, quelque chose qui sentît l'utopie ou la sentimentalité. Il n'y a guère de pédagogue plus hostile que M. Willm à toute affectation, plus étranger que lui à toute rêverie; mais, en vertu du principe que l'homme ne vit pas de pain seulement, il veut, pour l'enfant du peuple comme pour celui du riche, une part de jouissances non matérielles, faciles à atteindre, propres à adoucir les mœurs et à ouvrir les cœurs au sentiment religieux. « Il importe « plus que jamais, comme dit Jean-Paul Richter, de faire entrer Dieu « dans les pensées de nos enfants, et le ciel dans leurs espérances. »

Nous serions fort étonnés que M. Willm n'eût pas lu et relu la *Levana* du poète-prosateur que nous venons de citer, et l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau. Mais ce n'a pas été une étude servile. Les écoles de village, où le professeur de philosophie de Strasbourg avait reçu et donné ses premières leçons, lui ont valu ce bon sens, à l'aide duquel il a résisté aux entraînements irréfléchis de l'idéal et de l'absolu. Jamais il ne se sépare de la réalité; il ne fait point abstraction, comme Jean-Jacques, du monde politique et social au milieu duquel nous vivons; s'il veut que ses élèves soient des hommes, dont toutes les facultés auront été simultanément développées, il n'oublie point qu'ils doivent être des citoyens français du dix-neuvième siècle. Et c'est

Digitized by Google

finalement en vue de cette destination très-positive, qu'il agence et qu'il approprie toutes ses mesures, toutes ses règles de pédagogie.

Le plan de M. Willm nous semble si bien réalisable, que, s'il ne l'est point au total, ce ne sera que faute d'instruments, c'est-à-dire, faute d'un assez grand nombre d'instituteurs intelligents et dévoués. Nous verrons tout-à-l'heure ce qu'il exige d'eux ; un mot seulement, avant d'en finir avec le chapitre de l'instruction primaire, sur la génération qui sortirait, à notre sens, des écoles, telles que M. Willm voudrait en voir sur toute la surface du pays.

Supposons un instant que dans presque toutes les communes rurales d'Alsace il y eût des maîtres également imbus des principes rationels qui font la base du système de M. Willm, la grande majorité des enfants quitteraient l'école parfaitement aptes à la profession, à laquelle leur naissance semble les destiner, et sans ambition maladive, sans le désir de s'élever au-dessus de leur condition, si la capacité réelle leur faisait défaut. Parfaitement renseignés sur leurs devoirs, autant et plus que sur leurs droits, cherchant leur bonheur dans la vie simple de la famille, ou dans les jouissances que l'éternel créateur a mises à la portée des plus pauvres et des plus humbles, ils ne chercheraient pas la surexcitation de la boisson ou de la danse. *Le cabaret serait détrôné.*

Ce seul fait recèlerait une révolution pacifique et sociale. Dans les campagnes de notre belle Alsace l'usure hideuse, qui se montre le front haut, rentrerait sous terre ; l'abondance, couronnée d'épis, rentrerait dans les fermes, et toucherait même à la porte des chaumières. L'image de la triste Irlande ne viendrait point assombrir les paysages de nos montagnes et en partie de nos plaines ; et la pauvreté, circonscrite dans un rayon facile à surveiller, ne serait là que comme l'ombre inévitable d'un beau tableau.

Mais où m'égarai-je ? l'image même du défunt, dont j'étudie la pensée, ne me fait-elle point signe de m'arrêter ? les œuvres même de Willm ne m'ont-elles point suffisamment rappelé que le bien-être général est un rêve, et que le but suprême du sage, soit qu'il parle, soit qu'il agisse, est de ramener, isolément, quelques individus à la modération, et par elle au bonheur ?

M. Willm, je l'ai dit plus haut, termine son ouvrage par quelques chapitres sur la mission et le sort des instituteurs primaires. Pour retracer leur mission, il n'avait qu'à transcrire quelques pages du

Digitized by Google

beau rapport du ministre de l'instruction publique, éditeur responsable de la loi organique de 1833. Quant au but et à l'organisation des écoles primaires ou des séminaires d'instituteurs, il ne lui restait aussi qu'à donner une analyse substantielle des mémoires de MM. Barrau et Dumont, tous deux couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait posé la question suivante : « Quel perfectionnement pourrait recevoir l'institution des écoles normales primaires, considérées dans ses rapports avec l'éducation morale de la jeunesse ? » Mais ce qui reste en propre à M. Willm, c'est la partie vitale. Il prend l'instituteur au sortir de l'école normale, en vue du milieu peu intellectuel et souvent peu intelligent où il sera obligé de vivre. Comment alimenter en lui le feu sacré ? comment empêcher que le découragement, l'ennui, les soucis rongeurs ne viennent l'assaillir dans son village, loin de ses maîtres vénérés, loin de ses compagnons d'études ? Ce que M. Willm a écrit sur les conférences entre les instituteurs, sur les bibliothèques à leur usage, et sur la culture d'un jardin, peut compter parmi les meilleures pages de ce remarquable traité. Je ne dirai point que l'on y trouve le charme poétique du tableau que fait Jean-Paul des jouissances d'un pasteur suédois ; mais il y a quelque chose de mieux, il y a la réalité vraie.

Sans amoindrir le mérite de M. Willm, nous conviendrons qu'il doit à un pédagogue allemand, à M. Schlez, une partie de ses idées sur les occupations que l'instituteur peut, sans inconvénient, adopter et pratiquer concurremment avec ses fonctions officielles. Lorsqu'il s'agit de faire le bien, autant et plus que lorsqu'il s'agit de produire le beau, un auteur est en droit de s'écrier : Je prends mon bien partout où je le trouve. Un emprunt pareil, avoué d'ailleurs avec reconnaissance, loin d'être un plagiat, se transforme en œuvre sainte. C'est la propagande du bien public.

Je ne résiste point à l'envie de citer encore un passage, relatif à la vie agreste de l'instituteur :

« L'art du jardinier, qui comprend la greffe des arbres, la culture « des plantes utiles et celle des fleurs, nous paraît le plus compatible « avec l'état d'instituteur, avec lequel il a d'ailleurs des analogies « frappantes. Il peut s'acquérir à peu de frais et en peu de temps. « L'instituteur assez bien traité pour n'avoir pas besoin de se livrer à « des travaux étrangers à sa profession, exercerait cet art pour son « agrément ; les autres y trouveraient un moyen d'améliorer leur con-

Digitized by Google

« dition, et ce travail ne serait ni dégradant ni trop fatigant. Nous « avons vu un de ces jardins, cultivé avec un grand succès par un « instituteur, dont l'école était elle-même un jardin béni du ciel. Une « partie en fournissait de légumes sa cuisine, une autre était plantée « d'arbres fruitiers des meilleures espèces, une troisième enfin était « une pépinière très-variée : les fleurs abondaient partout. Souvent il « y conduisait l'élite de ses élèves ; son jardin était ainsi tout à la fois « une source d'agrément et de profit pour lui-même et pour son « école. » (Pages 376 et 377).

..... « En résumé, une vie sobre et modeste, le jardinage, la cul- « ture des arbres, l'éducation des abeilles et des vers-à-soie, s'il y a « lieu un peu d'économie rurale et domestique, des leçons particu- « lières, les fonctions de greffier, l'arpentage, et peut-être la reliure « et le cartonnage, tels sont les moyens par lesquels les instituteurs « peuvent améliorer leur condition, sans négliger leurs devoirs et « sans déroger à leur dignité.

« Il est cependant une autre ressource encore qui pourrait être la « plus précieuse : c'est celle que les instituteurs trouveraient dans « l'assistance de leurs compagnes, s'ils savaient toujours bien choisir, « s'ils les choisissaient non pas riches, mais économes, bien élevées, « bonnes et intelligentes. Nous en connaissons quelques unes qui ne « sont pas seulement d'excellentes ménagères, mais qui rendent de « grands services à la commune par les exemples et les leçons qu'elles « donnent aux jeunes filles. Les femmes d'instituteurs, à défaut de « *sœurs* ou d'institutrices proprement dites, devraient pouvoir être « chargées partout, dans les campagnes, de l'enseignement des ou- « vrages à l'aiguille et autres du même genre, ainsi que de la direc- « tion des salles d'asile..... » (Pages 379 et 386).

Dans tout l'ouvrage règne la même simplicité ; le sujet n'admettait guère un autre ton ; mais c'est un grand mérite d'avoir réussi à faire d'un traité sur la pédagogie un ouvrage plein d'intérêt, où les horizons d'une campagne agreste servent de cadre à un tableau, ayant au premier plan la maison d'école, abritée à l'ombre du clocher et du presbytère.

L'Académie Française a apprécié la valeur de cet ouvrage en lui décernant un prix. C'est probablement ce témoignage flatteur qui a encouragé M. Willm à entreprendre un autre travail plus vaste et plus ardu, quoique moins utile dans ses résultats pratiques, je veux

Digitized by Google

parler de son « *Histoire de la philosophie allemande, depuis Kant jusqu'à nos jours.* » En se livrant à cette grande composition, qui a usé ses forces et hâté le terme de sa carrière, M. Willm répondait à une question posée par l'Académie des sciences morales. On eût dit que le sujet était créé tout exprès pour lui, tant le cadre tracé par le programme académique convenait aux études spéciales, auxquelles M. Willm s'était livré depuis trente ans. Il ne pouvait, en conscience, sans manquer au programme de toute sa vie, de toutes ses pensées, de ses occupations officielles, ne pas répondre à l'appel qui lui venait d'en haut. Lui, placé sur les confins des deux pays, lui habitué à exposer à ses élèves les systèmes de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel, il n'essaierait point, lorsqu'un des corps savants les plus compétents d'Europe réclame un semblable exposé, de légitimer en face de ses amis, de ses élèves et du monde savant de France et d'Allemagne, les préférences avouées de toute sa carrière? Quoi! il ne serait pas l'hiérophante de ces grands penseurs qui enveloppent leurs sentences dans des formules intelligibles seulement aux disciples initiés? il ne chercherait pas à reproduire, dans la langue la plus lucide du monde — en bon français — le résultat de ces élaborations de la pensée germanique, qui en dépit de son langage abstrait, avait exercé, sur le monde des intelligences, des effets tour-à-tour bienfaisants et désastreux? Comment, lui, habitué depuis de longues années à deviner les énigmes de ce sphynx en apparence si placide qu'on nomme la philosophie allemande, il ne tenterait pas de traduire les mots, qu'il avait dégagés, en un langage accessible à toutes les intelligences cultivées? il ne se constituerait pas l'avocat de la conscience générale en face des systèmes dangereux, le disciple chevaleresque et désintéressé des génies méconnus? il n'essaierait pas d'initier l'élite des savants français dans les secrets de cette gymnastique de l'esprit allemand qui, depuis soixante-dix ans, s'était attaqué à tous les problèmes en-deçà du tombeau et au-delà du monde visible? il ne prendrait pas le grand parti, le parti difficile du sens commun, en traçant, au milieu de cette mêlée, les limites infranchissables, où s'arrête la dialectique et où commence la foi?

Ce travail, dont les difficultés ne peuvent être appréciées à leur juste valeur que par les hommes spéciaux, M. Willm l'a entrepris et terminé avec succès, puisque l'Académie des sciences morales, sur le rapport de M. de Rémusat, l'a couronné (en 1845), après avoir



Digitized by Google

reculé deux fois le terme du concours, afin de donner à l'auteur, qui n'avait d'abord envoyé que les premières parties seulement de son travail, le temps d'achever convenablement cette œuvre de longue haleine.

Depuis trois ans, le public d'élite, qui s'occupe de pareilles matières, est en possession de l'ouvrage couronné, qui a paru sous le titre de : *Histoire de la philosophie allemande, depuis Kant jusqu'à Hegel.* (1)

Les bornes qui nous sont imposées par la nature de ce recueil, nous obligent de nous restreindre dans l'appréciation de ce tableau de la philosophie germanique. Il s'agit d'ailleurs de mesurer nos propres forces ; la simple analyse d'un ouvrage de cette nature présente des difficultés peut-être insurmontables. M. Willm nous semble avoir fait un véritable tour d'adresse en condensant, dans l'espace de quatre volumes la quintessence de plus d'une centaine de traités philosophiques plus ou moins volumineux eux-mêmes. Faire un extrait de ce qui au fond n'est déjà qu'un extrait, pris dans une minière, où les regards se perdent dans les allées et les contr'allées, ce serait, il faut en convenir, se borner à l'indication de têtes de chapitre et de quelques formules, qui, à raison de leur généralité et de leur laconisme, demeureraient incomplètes ou incomprises. Notre mission devra donc, de toute nécessité, se borner à l'indication de la méthode, suivie par M. Willm, pour maîtriser les matériaux encombrants, dont il était entouré; nous pourrons ensuite jeter un coup-d'œil rapide sur la galerie de statues et de bustes, rangés dans le Panthéon philosophique de l'Allemagne, et déchiffrer peut-être, sur le fronton du temple, quelques-unes de ces inscriptions, burinées par la main du génie, et livrées par lui à la méditation de la postérité.

Dès le début se présentait, pour notre auteur, une grave question : la philosophie, la métaphysique surtout, emploie, quoiqu'on fasse, un langage à part comme l'algèbre ou la géométrie, comme la chimie ou la physique. Fallait-il renoncer complètement à l'emploi de ces termes consacrés par l'usage de l'école, et se résoudre à être clair aux dépens de l'exactitude ? ou bien, donner dans l'analyse des divers systèmes, un calque fidèle de la pensée des philosophes, aux dépens de la clarté ? M. Willm, après quelqu'hésitation, s'est arrêté à un moyen terme ; dans l'exposition des systèmes, il fait, avec tact et

(1) Paris, chez Ladrange, 1846 à 1849, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

mesure, usage des formules techniques, afin de reproduire autant que possible la pensée primitive des auteurs sans leur faire subir un amoindrissement ou un travestissement; puis, dans les résumés, il renonce aux formules savantes, et rend, en langage plus simple, l'essence des systèmes analysés. Mais, il ne faut point s'y tromper, les pages qui terminent d'habitude les grands chapitres d'analyse, ne dispensent pas tout-à-fait de l'étude préliminaire ou du moins subséquente des comptes-rendus; ils les complètent, et resteraient quelquefois à l'état de lettre close pour les esprits paresseux, qui auraient craint d'aborder la partie ardue de l'ouvrage. Je n'envisagerai donc ces résumés que comme un fil conducteur soit pour entrer dans le labyrinthe des systèmes, soit pour en sortir.

M. Willm ne se fait pas le moins du monde illusion à ce sujet. « Je « me suis fait, dit-il dans sa préface, un devoir d'être aussi clair « que la matière le comportait; si je n'ai pas réussi à rendre mon « ouvrage accessible à toutes les intelligences cultivées, j'espère du « moins être compris de tous ceux à qui les questions philosophiques « sont quelque peu familières, et qui voudront se donner la peine de « suivre la discussion avec l'attention qu'elle exige. »

Puis, dans l'introduction écrite avec une remarquable indépendance et une grande justesse d'esprit, il précise le point de vue de sa critique, c'est-à-dire du jugement qu'il appliquera aux divers systèmes, dont il se fait le traducteur.

« C'est donc moins un système que *les principes* d'un système large « et universel, tels que peut les fournir une méditation indépendante « et éclairée par l'étude de l'histoire de la philosophie, qu'il faut « apporter à l'examen des doctrines nouvelles, avec un jugement « aussi exempt que possible de toute prévention de nation ou d'école...

« C'est du moins dans ce sens que nous nous efforcerons de diriger « notre critique, que du reste nous exercerons avec la réserve et la « modération que nous commande le sentiment de notre propre in- « suffisance, joint à la conviction que nul système, que nulle forme « déterminée ne peut embrasser toute la richesse de l'esprit humain, « et renfermer toute la vérité; que tout système de philosophie, quel- « que riche et quelque magnifique qu'il soit, n'est jamais que l'ex- « pression finie et temporaire de la vérité éternelle et infinie. » (Vol. Ier, pag. 8 et 9.)

M. Willm s'applique toujours à examiner si l'édifice intellectuel

Digitized by Google

qu'un philosophe veut établir, est basé sur la nature *raisonnable* de l'homme, telle qu'elle se révèle à la conscience par une réflexion forte et méthodique. Il fera la part des vérités du sentiment, sans tomber dans le ton de l'enthousiasme irréfléchi ; mais avant tout il croit aux lois imprescriptibles de la logique.

La conviction intime, que toute philosophie actuelle n'est jamais qu'un s'ystème inachevé et un fragment de la philosophie universelle, qu'il ne peut épuiser la richesse virtuelle de l'esprit, ni représenter l'universalité des choses, cette conviction, dis-je, le conduit à l'expression d'une pensée, humiliante pour l'orgueil humain, mais propre à être inscrite en tête de tout système ontologique :

« Le philosophe le plus assidu et le plus habile à lire dans le grand « livre de l'univers, et à sonder les profondeurs de l'esprit, est sem- « blable au studieux solitaire de Jan Steen qui, lisant dans un livre, « est sur le point de tourner un nouveau feuillet, au moment où la « mort ouvre sa porte pour l'appeler à d'autres destinées. » (Vol. 1er, page 11.)

.... « Ne nous plaignons pas que l'œuvre philosophique ne soit jamais « consommée ! Elle n'est pas pour cela semblable au supplice des « Danaïdes et à celui de Tantale. Dans ce lent travail des siècles il n'y « a point d'ouvrier inutile, point d'ouvrage perdu. Chaque système, « si imparfait qu'il soit, pourvu qu'il soit légitime, suffit aux besoins « de son siècle. L'esprit humain s'y arrête, s'y établit pour un temps ; « puis il se remet à l'œuvre et se reconstruit sa demeure plus com- « mode, plus sûre, plus vaste et plus belle. Un repos absolu le plon- « gerait dans un sommeil funeste ; le travail sans relâche fait sa « dignité, sa volupté, sa vie. » (Vol. 1er, page 12).

La juste confiance que M. Willm accorde aux lois de la *raison*, ne l'entraîne pas à admettre pour vrais tous les produits *du raisonnement* philosophique ; il leur appliquera la critique inexorable du sens commun et du sens moral. Il faut, pour qu'un système ou un fragment de système se légitime devant son tribunal, que la spéculation métaphysique soit d'accord avec la conscience naturelle, avec la philosophie spontanée, naïve, que tout esprit, habitué à réfléchir sur lui-même et sur le monde, arrive à acquérir ; il faut surtout qu'elle n'ébranle pas les convictions et les espérances du genre humain.

« Mon existence n'est pas un fait plus assuré que ma nature morale et « que le sentiment du devoir. Non seulement nulle philosophie ne saurait

Digitized by Google

« être admise à en prouver la nullité, mais encore tout système, qui, « dans ses conséquences, même les plus éloignées, y serait contraire, « doit être déclaré faux, parce qu'il est impossible qu'une philosophie « vraie soit en contradiction avec un fait intime, constant et d'une « certitude immédiate. Une doctrine, qui par son application, non à « telle ou telle forme de société, mais à toute société, y porterait le « trouble et la désorganisation, qui méconnaîtrait toutes les notions « du juste et de l'honnêteté; une doctrine selon laquelle le sentiment « de la liberté morale serait un rêve, l'appel à la dignité humaine « une prétention risible, le devoir une charge imposée aux faibles, « le droit un privilége de la force, l'enthousiasme, pour ce qui est « noble et grand, une folie, le dévouement une chose absurde : une « telle philosophie doit être rejetée sans examen, non seulement « comme désolante et funeste, mais comme fausse et mensongère. »

Ainsi, dans M. Willm, l'honnête homme domine et guide le philosophe; entre ses mains l'arme acérée de la dialectique ne touchera jamais aux chairs vives de l'organisation sociale, et le front du penseur s'inclinera toujours avec respect et humilité devant le sanctuaire où se conserve la tradition des espérances, sans lesquelles le genre humain rentrerait dans l'anarchie de l'état sauvage.

En abordant l'histoire de la philosophie allemande, M. Willm n'est entré ni le premier ni seul dans la lice. Personne n'ignore que Mme de Staël, dans son ouvrage sur l'Allemagne, a consacré la partie la plus curieuse et la plus substantielle à l'analyse sommaire des systèmes de Kant, Fichte, Schelling et Jacobi. Pour les hommes du monde, ce brillant résumé, quelqu'incomplet qu'il soit, pourra toujours servir d'introduction première à une étude plus approfondie de ces matières ardues. M. Cousin, dans plusieurs parties de ses œuvres, notamment dans le cours qu'il a fait de 1828 à 1829, a revêtu de son langage éclatant les idées philosophiques de l'Allemagne. Un de nos compatriotes, M. Ott, a publié (en 1844) un exposé critique des systèmes depuis Kant jusqu'à Hegel, en faisant à ce dernier la plus large part; un Breton, M. Barchou de Penhoën, a écrit une histoire de la philosophie allemande, depuis Leibnitz jusqu'à nos jours (Paris, 1836, 3 volumes). Mais ces travaux sont ou incomplets ou faits dans un esprit systématique. M. Willm aura, sur ses devanciers, l'incontestable avantage d'avoir retracé, dans son vaste ensemble et même dans ses détails, ce monde de pensées abstraites étudiées dans les monuments

Digitized by Google

mêmes. Selon l'expression du rapporteur de l'Académie : « Il a porté le jour dans les avenues sombres de la philosophie allemande. »

Je serais fort heureux de pouvoir rendre palpable ce mérite éminent de M. Willm ; mais ici commence la grande difficulté à laquelle j'ai déjà fait allusion à plusieurs reprises. Lorsque *les résumés* de ces systèmes forment à eux seuls la matière d'un fort volume, comment donner l'extrait d'un semblable extrait, sans tomber dans le vague ou sans demeurer inintelligible? Ces génies philosophiques ne se laissent pas étiquetter ; on ne peut les caractériser d'un seul trait, ni les emprisonner dans une formule générale, qui n'a de valeur que pour celui dont l'esprit s'est familiarisé avec le fond du système, et en a suivi tous les méandres à partir de sa source. Le lecteur novice en saura-t-il davantage, en apprenant que Kant a fondé l'idéalisme critique ou transcendantal, Fichte l'idéalisme subjectif, Schelling l'idéalisme objectif et Hegel l'idéalisme absolu? (1) Eh bien, ces termes ont pourtant une valeur très-réelle, très-appréciable et j'ajouterai, au risque de provoquer le sourire des incrédules, une valeur parfaitement claire pour l'homme studieux, qui aura mis, à l'examen de ces élaborations de quelques hommes de génie, le temps et la volonté d'application nécessaires.

La science philosophique est immense et profonde comme l'Océan. Placez un voyageur, pendant une courte minute, sur une falaise de la Normandie, et montrez-lui la mer dans un état de calme, pourra-t-il se vanter de l'avoir saisie dès ce premier aspect? Il aura vu moins peut-être qu'il ne rêvait — une nappe d'eau qui se perd au bout de l'horizon... mais qu'il ait le temps de voir et d'écouter la marée montante, d'assister à tous les grands spectacles que présentent sur cette nappe immense, le lever et le coucher du soleil, les reflets de la lune; qu'il ait vu la tempête agiter et bouleverser ces profondeurs inconnues ; qu'il ait, lui-même, effleuré sur une barque, sillonné sur un navire cet Océan, qui n'a d'autres bornes que les deux mondes ; qu'il se soit mêlé à l'activité des fourmillières humaines, qui se pressent dans les bassins, creusés de main d'homme, et qu'on appelle des ports ; alors le coup-d'œil d'adieu, qu'il jettera du haut du rivage

(1) M. de Rémusat, dans son rapport, caractérise ainsi les quatre systèmes : Kant dit : l'idée ne garantit qu'elle-même ; Fichte : l'idée seule garantit l'être ; Schelling : l'être reproduit l'idée ; et Hegel : l'idée est l'être.

Digitized by Google

sur « le vaste miroir de l'Eternel » sera pour lui comme le résumé de ce monde de merveilles, qu'il va quitter; il n'aura point vu, il aura compris.

Je pense donc encore une fois qu'il faut renoncer à faire toucher ici du doigt les problèmes ontologiques, et leur solution, telle qu'elle a été tentée par les penseurs allemands; mais il ne sera pas impossible d'apprécier l'étendue de la carrière fournie par leur interprête intelligent et impartial. Nous pourrons suivre de l'œil sa course intrépide à travers « cette voie des tombeaux, » sans nous arrêter à l'inspection même des monuments sur lesquels son flambeau projette de vives lueurs.

Avant d'arriver à Kant, vous traversez une avenue, qui commence par l'immortel auteur de la « *Théodicée* », par Leibnitz, et par Wolff, son pédantesque disciple. Le récit rapide mais substantiel qui fait passer sous vos yeux les précurseurs du grand mouvement, est parfaitement abordable même pour les lecteurs non initiés dans la langue professionnelle. Au milieu de ces philosophes allemands du dix-huitième siècle, la plupart d'un mérite très-secondaire, se dresse la figure de *Lessing*, plus grand comme critique et comme poète, mais qui à titre d'éditeur des fragments de Wolfenbûttel, devait occuper une place dans cette revue. L'israélite *Mendelsohn*, l'auteur de *Phédon*, prend rang à côté de son ami Lessing, qui représentait et défendait, comme lui, l'idée de la tolérance envers et contre le dogmatisme théologique. Enfin l'auteur caractérise, en quelques lignes sévères, l'esprit superficiel de Nicolai, de Basedow, et des sensualistes anglais ou français, qui, fort goûtés en Allemagne, précédèrent de peu de temps l'avènement de Kant, et furent impitoyablement balayés par la doctrine idéaliste de ce puissant génie.

Le plan de M. Willm est simple et conforme à la fois au développement des faits et des idées sur le terrain de la philosophie allemande. Il montre comment elle relève directement de l'école de Kant ou tient à ses doctrines, soit à titre de développement, soit à titre d'opposition, de même qu'en Grèce toute la pensée philosophique se rattachait à Socrate.

En représentant les systèmes des six philosophes principaux, il les a partagés en deux groupes distincts :

1° Kant, le philosophe de Kœnigsberg et son continuateur Fichte, avec *Jacobi*, leur contradicteur ou opposant; c'est-à-dire, d'une part la philosophie idéaliste, qui affirme que l'esprit de l'homme, en lui-

Digitized by Google

même, isolé de tout ce qu'il réfléchit, est l'objet pur de la philosophie; et d'autre part, la philosophie du sentiment, du savoir immédiat, revendiquant les droits de la conscience.

2° *Schelling* et son continuateur *Hegel*, avec *Herbart* leur opposant, c'est-à-dire, d'une part, la philosophie dite de l'identité, qui, sans nier d'une manière aussi absolue que Fichte l'existence réelle du monde extérieur, la présente comme issue de l'esprit, et engendrée ou déterminée par les idées ; et d'autre part, la philosophie de l'expérience, qui n'accorde pas à l'intelligence le droit de faire abstraction des faits et de s'exercer dans le vide.

Puis à côté, autour et au-dessous de ces noms principaux, M. Willm classe leurs disciples, leurs commentateurs, leurs adversaires; car chacun de ces hommes royaux (Kant, Fichte, Schelling, Hegel plus spécialement) entraîne à la suite, d'après l'expression pittoresque de Schiller, une foule de manœuvriers. Cette partie secondaire de l'œuvre de M. Willm n'en est pas la moins importante, ni la moins piquante. Vous trouverez, soit dans le corps du texte, soit dans les notes et additions, un trésor de notes biographiques, bibliographiques, poétiques, philosophiques, qui à elles seules, formeraient la matière d'une curieuse brochure.

Et indépendamment des rois de la science philosophique et de leurs disciples immédiats, M. Willm introduit une série d'auteurs, grands à d'autres titres, mais dont les ouvrages, pris dans leur esprit et leur ensemble, relèvent aussi du mouvement philosophique de l'Allemagne. Tels sont l'illustre Gœthe ; Herder, le philosophe humanitaire; Hamann, le mage énigmatique du Nord ; Novalis, le poète morave ; les frères Alexandre et Guillaume de Humboldt; Jean-Paul Richter, le Sterne de l'Allemagne; le mystique Baader ; l'esthéticien Solger ; l'apôtre du servilisme, Fréderic Schlegel ; le théologien Schleiermacher, qui relève à la fois de Fichte, de Schelling et de Spinoza ; Krause, le prophète d'un âge d'or amené par le seul progrès de la science et de la raison. Ce ne sont pas les chapitres les moins curieux du bel ouvrage de M. Willm, que ceux où, sous le titre de philosophie de Jean-Paul, de Gœthe, de Humboldt, il donne des extraits fragmentaires, habilement coordonnés, de leurs pensées sur la destinée de l'homme, sur l'art, sur la philosophie de la nature, sur les mystères de la formation des langues ; et nous ajouterons, au risque de déchoir dans l'estime des philosophes, que cette partie de son travail est très-abor-

Digitized by Google

dable, puisqu'elle joint au mérite d'un choix ingénieux celui d'une parfaite lucidité. Il en est de même d'un chapitre sur Jacobi, dont les romans philosophiques: *Woldemar* et la correspondance d'Allwyl, se trouvent à l'état d'analyse détaillée dans le corps de l'ouvrage.

Nous croyons rendre service à la mémoire de M. Willm et à l'étude de la philosophie, en signalant, au milieu des chapitres remplis par une analyse austère, ces pages qui ressemblent à une belle collection de pensées et de maximes. Il est tel lecteur qui, effrayé par le titre du traité et par la nature du sujet, se sera cru dispensé, en conscience, de prendre en main « *l'Histoire de la philosophie allemande,* » mais qui s'empressera peut-être d'y recourir, lorsqu'il saura qu'une série de chapitres sont pleins d'intérêt. Introduit involontairement sous le vestibule du sanctuaire, il y pénétrera plus tard peut-être, et cette noble gymnastique, qui fortifie l'esprit et élève l'âme, en sondant les mystères de la pensée et de l'existence, aura gagné quelques disciples de plus.

On a fait à l'ouvrage de M. Willm le reproche de n'avoir pas donné assez d'espace à la critique des systèmes et de n'avoir pas émis des appréciations *décisives*. Le rapporteur de l'Académie des sciences morales a intercalé ce dernier reproche au milieu des éloges, qu'il donne au mémoire couronné. La bienveillance était, chez M. Willm, une qualité innée; le blâme direct lui répugne; cependant, nous l'avons déjà remarqué, il ne transige point avec ses propres convictions, et nous ne trouvons pas qu'il ait fait à la critique une part trop petite, du moins dans les volumes publiés trois ou quatre ans après le jugement de l'Académie. En répondant à la seconde partie du programme, qui prescrivait de rechercher la part d'erreur et de vérité, qui se rencontrent dans les systèmes de philosophie, M. Willm fait d'ailleurs l'aveu, avec une rare modestie, qu'au temps seul appartient cette œuvre de triage ou d'éclectisme. Le temps est à la fois le plus grand conservateur et le plus grand novateur; l'esprit de tous s'assimile à la longue ce qui lui convient dans les œuvres philosophiques; c'est un éclectisme collectif qui se fortifie de son passé et s'accroît par son propre développement.

Cette espèce de réserve n'a point, toutefois, empêché M. Willm de déférer au vœu du corps illustre, dont il briguait le suffrage comme la plus belle récompense de ses méditations solitaires, et nous ne résistons pas à la tentation de reproduire quelques unes des conclu-

Digitized by Google

sions, qui forment la clef de voûte de l'édifice élevé par notre savant compatriotre à la mémoire et à l'illustration des penseurs allemands.

En première ligne se présente un résultat incontestable obtenu par les philosophes qui, depuis 1780 jusqu'en 1830 ou 1840, ont tenu le sceptre de la science en Allemagne ; c'est le triomphe du spiritualisme sur le sensualisme, et ce triomphe, fait étonnant, a été obtenu à une époque où les sciences physiques ont constamment progressé. Ce beau mouvement est donc plus qu'une simple réaction contre les doctrines matérialistes du dix-huitième siècle. En dépit de quelques cerveaux brûlés, enfants perdus de l'école de Hegel, et avortons indignes de leur maître, nous persistons à penser que le sensualisme demeurera, pour toujours, écarté du sanctuaire de la science. Il pourra, dans des moments d'agitation politique ou sociale, troubler la place publique ; il n'égarera plus les sommités intellectuelles, qui se refuseront à tout jamais à voir dans la matière le seul principe de toute existence, et dans l'expérience sensible la seule et unique source de nos connaissances.

Le rationalisme est l'âme de la philosophie allemande ; mais il l'est à des titres divers, et en s'accommodant à la nature spéciale des individualités qui dominent la science.

Ainsi Kant n'accorde à la raison, prise comme synonyme de la faculté de connaître, qu'une autorité de critique ; mais il lui décerne une valeur absolue comme faculté pratique.

Jacobi accorde une confiance entière au contenu de la nature rationelle de l'homme.

Herbart octroye à l'intelligence, non pas le droit de faire abstraction des faits, mais celui de les interpréter et de les compléter.

Schelling et Hegel égalent, avec témérité, la raison humaine à l'intelligence divine.

Ici nous touchons à la question délicate des opinions religieuses ou dogmatiques de ces philosophes. M. Willm ne cherche point à tourner la difficulté. Il caractérise Kant, Jacobi et Herbart comme théistes ; Schelling, Hegel et Fichte comme panthéistes, mais non d'une façon grossière ; le principe divin et religieux ne fait défaut à aucun de ces systèmes ; Hegel, s'il avait vécu, aurait flétri les conséquences brutales qu'on a voulu déduire de ses doctrines ; Schelling est revenu à la foi chrétienne ; et quant à Fichte, M. Willm a tort peut-être de le ranger parmi les panthéistes. L'ordre moral était son Dieu ; et il

Digitized by Google

prouva, par sa vie, qu'il était prêt à tout sacrifier à l'objet de son culte; le précepte de l'abnégation, ce précepte tout chrétien était l'âme de ses actions, et dans les premiers siècles du christianisme il aurait, sans aucun doute, payé de sa vie, comme les martyrs, l'ardeur de sa foi.

L'immortalité de l'âme, pour tous ces philosophes, est au-dessus de toute contestation. « Schelling et Hegel, eux-mêmes, ont essayé « de concilier l'immortalité personnelle avec le panthéisme. Jacobi y « croit de toute son âme; Kant la pose comme une conséquence né- « cessaire de la loi morale, comme aussi certaine que la loi morale « elle-même. Fichte l'admet de la même manière, et Herbart trouve « ce dogme si simple, si évident qu'il lui paraît superflu de le prouver: « il résulte nécessairement de sa doctrine sur l'âme, simple en son « essence, et partant éternelle et impérissable. » (Tom. IV, p. 599.)

La liberté morale ne semble pas également garantie par tous ces systèmes; car elle suppose l'individualité, une personnalité réelle que le panthéisme n'admet pas. « Le commandement de l'idéalisme pan- « théiste est celui de : *Connais-toi toi-même*, et toute la destination de « l'homme semble être d'arriver à se reconnaître comme esprit absolu. « Mais quoique dans ce système la morale n'apparaisse que comme un « degré du développement de la conscience, elle remplit néanmoins « l'homme du sentiment de sa dignité, d'une noble pudeur, et, aussi « bien que le stoïcisme, elle commande les vertus fortes et géné- « reuses. » (Tom. IV, p. 600).

Après cette constatation des sentiments religieux et moraux des grands philosophes, M. Willm dresse un inventaire sommaire de ce qui doit rester debout de leurs doctrines, toujours sous la réserve d'un recours en cassation devant le tribunal de la postérité, et de cette raison publique qu'il appelle l'*éclectisme collectif*.

Kant a dit : « *Tu peux, car tu dois.* » Voilà sans contredit le précepte qui a rallié à son école les esprits les plus nobles et les plus généreux. La liberté morale, la suprématie de la raison morale, l'autonomie de la volonté, tel est le plus beau résultat de la critique de Kant. Jamais aucune philosophie n'a élevé plus haut que lui l'idée du devoir, qui fait le plus bel apanage de l'homme. « On pourra, dit « M. Willm, modifier la formule de la morale de Kant, on pourra en « remplir le vide par l'étude du sentiment, on pourra en tempérer la « rigueur; mais le principe souverain, présenté par lui dans toute sa

Digitized by Google

« pureté, subsistera ; la loi, montrée par lui dans toute sa majesté, « ne pourra plus être méconnue. On pourra la nier, si on l'ose, mais « on ne pourra plus la défigurer ; il faudra la rejeter ou la reconnaître « dans toute sa grandeur. Kant a vaincu à jamais, aux yeux de la « science du moins, la morale de la simple prudence et de l'égoïsme.» (Tom. IV, pages 601 et 602).

M. Willm garantit encore une durée à la théologie morale de Kant, à sa preuve indirecte de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et à ses principes de politique.

La *critique de l'entendement*, c'est-à-dire de l'esprit humain, de sa nature, de sa portée, de ses limites sera toujours le commencement de toute philosophie. L'examen des systèmes de philosophie conduira toujours à celui de la raison elle-même, et l'on conclura toujours que le système de nos connaissances repose sur une base intellectuelle. Kant aura l'immortel mérite d'avoir constaté ce fait.

L'idéalisme de Fichte, exposé dans sa « *Théorie de la science*, » demeurera pour attester jusqu'où peut aller l'esprit dans l'effort de tout tirer de sa propre activité ; et sa morale sera toujours la plus haute expression de ce qu'exige de nous la conscience de notre dignité.

A l'examen du « *moi pur*, » objet de l'idéalisme de Fichte, à la critique de la « *raison pure*, » qui fut l'objet des méditations de Kant, se joindra l'analyse de la conscience, analyse faite par Jacobi, à l'exemple de quelques philosophes écossais, et développée en France par l'école de MM. Royer-Collard, Jouffroy et Cousin. Ce travail n'est point la philosophie, mais il en forme la base. Dans la conscience il n'y a que réalité, que vérité. « Là se révèlent avec constance le sen- « timent religieux, le sentiment moral, le sentiment du beau, l'amour « désintéressé du vrai et du savoir. » (Tom IV, p. 604). Le mérite de Jacobi est d'avoir constamment opposé la voix de la conscience aux aberrations de la philosophie contemporaine.

C'est l'école à laquelle, au fond de son cœur et de sa pensée, appartient M. Willm lui-même ; c'est une école qui fait peu de bruit, quoiqu'elle ait pour elle, peut-être le nombre, et sans aucun doute la valeur morale.

Schelling, qui relève à la fois de Platon, de Giordano Bruno et de Spinoza, révéla, le premier, l'idéal de la philosophie de la nature. Il suppose un principe dynamique, par lequel l'univers est comme un

Digitized by Google

tout organique et vivant. Ce principe existe-t-il réellement ? peu importe ! ce n'est qu'à ce prix que la science de la nature peut former un vrai système, au lieu d'être un amas de faits juxta-posés, sans lien et sans unité. A l'aide de cette idée de l'unité de la nature, — idée, révélée par Schelling — à l'aide de cette continuité dans les phénomènes, depuis la formation la plus simple, depuis la cristallisation jusqu'au cerveau humain, siège de la pensée, il devient possible d'imprimer aux sciences physiques un progrès indéfini.

Ce sera là l'immortel mérite de Schelling. Il est plus difficile de faire ressortir, du sein des formules, la partie vitale du système de Hegel. Quoiqu'il ne soit pas responsable, au total, de toutes les théories infâmes qu'on a essayé d'en déduire, on ne saurait contester que le principe d'une divinité impersonnelle, qui n'arrive pour ainsi dire à la conscience d'elle-même que dans l'esprit de l'homme, ne présentât de sérieux dangers pour l'ordre social, si, des hauteurs de la dialectique, elle descendait, vulgarisée, dans le catéchisme des communistes.

Essayons toutefois d'être juste envers un esprit vaste et hardi, tel que Hegel, qui, d'après l'expression de M. Willm, a saisi le problème de la spéculation dans toute sa grandeur.

L'*idée*, le principe unique et imminent, que Schelling applique au système ou à la philosophie de la nature, Hegel a essayé de l'appliquer à toutes les parties de la philosophie. Cette idée, *cette virtualité primitive* préside à sa philosophie des religions, à sa philosophie de l'histoire, à son histoire de la philosophie; elle y produit, d'après une expression consacrée par l'école hégélienne, ses évolutions successives.

En d'autres termes, Hegel pense, et c'est là une partie vitale de de son système, qu'il n'y a pas de véritable philosophie de l'histoire, si l'on n'admet pas que l'humanité est en marche constante pour réaliser un but : ce but, d'après lui, c'est *la liberté universelle*, la réalisation de l'état absolu. De même il n'y a pas de véritable histoire de la philosophie, si l'on ne voit dans cette histoire que la succession fortuite de systèmes, au lieu d'y découvrir une marche irrésistible, fatale vers la découverte *de la vérité absolue*. Enfin les religions, selon lui, ne sont qu'autant de formes, revêtues par la conscience religieuse; ce sont les degrés de développement de cette conscience, et le but de ce développement est la véritable religion.

Digitized by Google

Nous pouvons, ajoute M. Willm, avec un sage correctif, nous pouvons adopter en partie ce principe, sans faire pour cela du christianisme une forme passagère et purement historique.

A une certaine époque de ses études philosophiques, M. Willm paraît avoir été subjugué par la partie grandiose, éblouissante du système de Hegel. Il lui échappe à ce sujet un aveu, que nous tenons à enregistrer, parce qu'il révèle la délicatesse de sa conscience.

« La critique, dit-il, est plus facile que l'œuvre; il a fallu, avec « une grande audace d'esprit, beaucoup de génie, une application « sûre, une science consommée, et une puissance de dialectique in- « comparable, pour élever ce système; il ne faut que du jugement, « du sang-froid, un vif sentiment de la réalité, pour en reconnaître « les défauts et l'insuffisance. Plus d'une fois nous avons été saisi « d'une vive admiration pour son auteur, et *d'une sorte de crainte que « ce fût la vérité; mais cette crainte même a été pour nous un avertisse- « ment;* car un système qui inspire la terreur à ceux qui recherchent « la vérité de bonne foi, ne saurait être vrai. » (Vol. IV, page 322).

*Herbart*, l'antagoniste le plus vaillant de Hegel, a sans contredit ruiné ce système idéaliste absolu; de plus, il s'est cru le restaurateur du réalisme. D'après le jugement sévère de M. Willm, c'est là une prétention trop ambitieuse. Herbart aura fait usage du bélier pour renverser un mur gigantesque, qui semblait toucher aux nues; mais de ces pierres éparses il n'a pas réussi à élever, sur une autre base, un édifice durable. D'où vient cette impuissance? C'est que Herbart a voulu réduire la raison au rôle de simple mécanicien, qui élabore les données de l'expérience. Or, la raison est plus haut placée; l'action seule de la nature sur l'esprit ne peut expliquer la raison, qui est plus que l'expression de la nature.

Aux yeux de M. Willm, l'avenir de la philosophie est dans la conciliation des deux systèmes; dans un réalisme tempéré par l'idéalisme; dans un système fondé sur l'harmonie préétablie par le créateur lui-même entre la nature intelligente et le monde ou la nature réelle, entre la raison qui est en nous et la raison divine, dont l'univers est l'expression.

Cette belle formule, expression d'un esprit éminemment conciliateur, pouvons-nous l'admettre autrement qu'à titre de « *pium votum*, » ou d'un but idéal? Il y aura, nous le craignons fort, lutte éternelle

Digitized by Google

entre les deux tendances, comme sur le domaine de la politique, entre l'ordre et la liberté.

M. Willm réunissait les matériaux de l'histoire de la philosophie allemande contemporaine; c'eût été le tableau de la rentrée de Schelling dans la lice; celui de la jeune école hégélienne, qui a tant contribué au désordre des esprits en Allemagne, vers 1848 et 1849, et celui de l'action bienfaisante des disciples de Herbart. M. Willm avait l'intime conviction que la saine raison était destinée à remporter la victoire sur les écarts de l'imagination spéculative et de la dialectique orgueilleuse.

L'état actuel de la philosophie semble justifier ces prévisions.

Au moment où la mort est venue surprendre l'historien de la philosophie allemande, il était occupé à mettre la dernière main à une « *Encyclopédie des sciences philosophiques*, » dont le premier volume est déjà imprimé. Espérons que cette publication posthume sera confiée à une main amie; elle ne pourra qu'ajouter de nouveaux titres à la reconnaissance, que les élèves et les amis de M. Willm lui ont vouée (1), et qui sera ratifiée par le public savant.

Tant de travaux, joints aux occupations officielles de M. Willm, comme inspecteur de l'Académie et comme professeur au séminaire (2), avaient gravement altéré sa santé. L'activité de la pensée avait sourdement miné ce corps robuste, dont la charpente semblait faite pour braver longtemps encore l'atteinte des années. Sa physionomie mâle et austère, trahissait, depuis quelque temps, les souffrances physiques; l'ange de la mort avait désigné sa victime, et le 7 février dernier, l'infatigable ouvrier dans le champ de la philosophie, est allé, à peine âgé de soixante ans, recueillir le mot de l'énigme, la vraie solution des problèmes, qui feront l'éternel tourment de l'esprit humain emprisonné dans la matière.

L. SPACH,
Archiviste du Bas-Rhin.

---

(1) Voir la dédicace que M. Bruch, doyen de la faculté de théologie de Strasbourg, fait à M. Willm, de son ouvrage sur « la philosophie des Hébreux. »

(2) M. Willm était, en outre, membre du conseil municipal de Strasbourg, secrétaire du conseil académique, président de la société de patronage des jeunes libérés.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

## EAUX ACIDULES MINÉRALES DU HAUT-RHIN.

ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITIVE DE L'EAU MINÉRALE ALCALINE GAZEUSE DE SOULTZMATT, *par* M. A. BÉCHAMP, *pharmacien licencié ès-sciences, professeur agrégé à l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg. 1853.*

ANALYSE DE L'EAU MINÉRALE ACIDULE DE SOULTZBACH (Haut-Rhin), *par* CH. F. OPPERMANN, *directeur de l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg. Notice insérée dans les mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg. 1853.*

---

Depuis quelques années les deux sources d'eau acidule du Haut-Rhin, Soultzmatt et Soultzbach, ont été l'objet de nouvelles analyses, faites au laboratoire de l'école de pharmacie, à Strasbourg. De nouveaux principes y ont été découverts; ils avaient échappé aux chimistes qui s'étaient occupés antérieurement de ces eaux. Les propriétaires de ces sources rivalisent de zèle pour mettre leurs établissements au niveau des exigences modernes. Ils cherchent à procurer à leurs hôtes tous les avantages désirables. Chaque année des améliorations réelles peuvent être constatées dans l'état des chambres à coucher, des baignoires; la table maintient sa bonne réputation. De tout côté arrivent des baigneurs.

Les propriétaires s'adressent à des médecins et à des chimistes pour obtenir des *notices* et des *analyses* à la hauteur des découvertes modernes. M. NESSLER, le propriétaire des eaux de Soultzmatt s'est adressé à M. le docteur BACH, pour rédiger un traité sur les eaux; M. BACH a chargé M. BÉCHAMP, professeur de chimie analytique à l'école de pharmacie, de soumettre ces eaux à une nouvelle analyse. Celle qu'avaient faite MM. COZE et PERSOZ, en 1837, est d'un usage *difficile* et *gênant* pour les médecins; car elle ne donne que les quan-

Digitized by Google

tités d'acides et de bases trouvées par ces savants. Que peut faire un médecin avec des indications de chlore, d'acide sulfurique, de chaux, de soude, de potasse, de magnésie? Il les veut réunies ou combinées en *sels*, autrement il ne sait que penser. Que lui importe d'ailleurs quelques légères imperfections d'analyse? La notice chimique de MM. Coze et Persoz est accompagnée de considérations hygiéniques et thérapeutiques, dues à la plume élégante de M. le professeur Rameaux. Néanmoins ce qui manque totalement à toutes les *Notices* sur nos eaux acidules si importantes et si merveilleuses quelquefois, c'est une description pittoresque des alentours. On parle bien des Vosges en général, de leurs productions, du caractère des Alsaciens et des Vosgiens, des mœurs germaniques, de nos montagnards, des vues délicieuses dont on jouit sur nos montagnes, etc.; mais un *Guide* du *panorama*, aux environs de nos bains, n'existe pas. On charge de ces notices des hommes qui, une fois dans leur vie, ont visité ces lieux! Pour écrire ce *Guide des promeneurs* il faut bien connaître les localités, leur sol, leur culture, leur histoire ou leur archéologie; les légendes du pays. Il faut être *Alsacien* pour faire ce travail, *aimer* ce pays et son histoire; connaître les inépuisables richesses dont la nature a doté notre belle et heureuse province. Toutes les notices sur les bains d'Allemagne ont leur *Guide du promeneur*, accompagné de gravures, de cartes, etc. Rien dans ce genre n'existe, je le répète, pour nos eaux. On tient avant tout à l'analyse chimique, comme à l'*ancre de salut*, mais je suis bien convaincu que toutes les substances minérales qu'on y a trouvées, souvent au nombre de 15 à 20, ne font qu'*embarrasser* le praticien ordinaire. Le médecin penseur lui-même se sentira un peu désorienté en présence de ce grand nombre de principes minéralisateurs! — Quel rapport y a-t-il entre eux et les indications thérapeutiques? — Beaucoup de médecins, commodes et sceptiques, ont pensé que l'eau n'était pas pour grand'chose dans la guérison des maladies: que l'éloignement des affaires, l'air des montagnes, le repos, les bains, les promenades et les flâneries, l'oubli des choses désagréables qui vous assaillent pendant la vie active, l'absence d'importuns, de tribulations diverses, etc., contribuent plus que tout le reste au rétablissement de la santé. — Les promenades, ces bains aériens, dans les forêts et les bois, sur les collines et sur les hautes cimes des montagnes, sont principalement envisagées par ces Hippocrates sceptiques comme des adjuvants plus puissants que les bases



Digitized by Google

médicamenteuses de l'eau minérale. — Une foule de baigneurs sont également de cet avis. Je recommande donc à tous ceux qui se chargent d'écrire sur les eaux, de ne pas manquer de parler des buts de promenades, et même de ne pas oublier les excursions un peu lointaines, celles qui exigent une journée entière. — Mais dans l'itinéraire de ces *promenades* il faudra se rappeler que les promeneurs aiment à s'intéresser à l'histoire, même à l'histoire *légendaire*, à la géologie, à la flore du pays, aux habitudes, aux mœurs, aux costumes, à l'industrie, à l'agriculture, etc.

Ainsi quoi de plus curieux que l'histoire de nos magnifiques châteaux *ruinés* situés sur le sommet et les promontoires des Vosges; de nos abbayes aux restes byzantins et gothiques; de nos églises du moyen-âge? — Quoi de plus riche que la flore de nos vallons, où le *lys martagon* et la *spira aruncas*, la *digitale pourprée* et l'*épilobe en épi*, et tant d'autres ornent de toutes parts les bois et les prés? — Quoi de plus curieux que la géologie des Vosges, où les roches les plus diverses se trouvent groupées dans un petit espace, surtout à Soultzmatt, avec son magnifique bassin triasique! Et ces boues glaciaires et ces moraines transverses et longitudinales, restes et témoins muets d'anciens glaciers dans les Vosges! Et nos industries si diverses et si multipliées dans nos vallées. Et nos légendes si naïves et nos chants populaires! Tout cela devrait entrer dans le récit des *Promenades*. — A Baden, à Rippoldsau, etc., ces sortes de publications pullulent; et chez nous, sur la rive gauche, cette littérature manque complètement, excepté pour Niederbronn, qui possède des notices assez importantes à cet égard. — Mais pour Soultzbach et Soultzmatt rien de semblable n'existe, et les hôtes promeneurs sont abandonnés à leur fantaisie ou à celle de quelque *cicérone* qui les exploite.

Après cette divagation je reviens aux travaux chimiques qui viennent d'être exécutés au laboratoire de l'école de pharmacie. Nous commençons par l'eau de Soultzmatt analysée par M. Béchamp.

Voici d'abord le résultat auquel est arrivé M. Béchamp.

Après avoir parlé des propriétés physiques (densité 1001,85; quantité d'eau fournie par heure : 110 litres; température : 10 c.; résidu des matières fixes d'un litre d'eau : $1^{gr}$ $583^{mmgr}$; gaz acide carbonique (dans un litre) soit libre, soit à l'état de bicarbonate: 3 gr.), l'auteur nous donne une description très-détaillée de sa manière d'opérer dans l'analyse de ces eaux. Ici l'on doit les éloges les plus mérités pour les

Digitized by Google

soins minutieux et surtout *consciencieux* qu'il a donnés à son œuvre délicate dont voici le résulrat définitif :

Dans 1000 grammes d'eau de Soultzmatt se trouvent :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Acide carbonique libre . | gr 1,9459 | Chlorure de sodium. . . | 0,0706 |
| Bicarbonate de soude . . | 0,9574 | Borate de soude anhydre . | 0,0650 |
| — de lithine . . | 0,0197 | Acide silicique . . , . | 0,0630 |
| — de chaux . . | 0,4311 | Acide phosphorique, Alumine . . . . , Peroxyde de fer . | 0,0089 |
| — de magnésie . | 0,3132 | | |
| Sulfate de potasse . . . | 0,1477 | | |
| — de soude anhydre . | 0,0227 | | |

Ainsi M. Béchamp a trouvé plusieurs substances nouvelles, notamment la lithine, l'acide borique (borate sodique) l'acide phosphorique et des traces de fer ; jusqu'ici on croyait l'eau entièrement dépourvue de ce dernier métal. Afin de mieux faire ressortir la supériorité de l'analyse de M. Béchamp, nous allons la mettre en regard de celles de MM. *Persoz* et *Coze* en 1837.

| | *Béchamp*, 1853. | *Coze* et *Persoz*, 1837. | | *Béchamp*, 1853. | *Coze* et *Persoz*, 1837. |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide carbonique | 2,9983 | 2,380 | Chaux . . . | 0,1680 | 0,178 |
| — sullurique | 0,0806 | 0,071 | Lithine . . . | 0,0049 | Néant. |
| — chlorhydre | 0,0439 | 0,041 | Soude. . . . | 0,4647 | 0,556 |
| — silicique . | 0,0635 | Néant. | Potasse . . . | 0,0798 | 0,067 |
| — borique . | 0,0449 | Néant. | Acide phosphor. Alumine fixe . | 0,0089 | Néant. |
| Magnésie. . . | 0,0991 | 0,129 | | | |

Ainsi nous trouvons, dans l'analyse de M. *Béchamp*, une proportion beaucoup plus notable d'acide carbonique. Les acides sulfurique et chlorhydrique présentent peu de différence. Les acides silicique et borique n'ont pas été trouvés par MM. *Persoz* et *Coze*. La magnésie, la chaux et la potasse diffèrent peu dans les deux analyses. Mais la soude est plus richement représentée dans celle de MM. *Coze* et *Persoz*, qui n'ont pas trouvé la lithine, ni les traces d'acides phosphorique, d'alumine et de fer.

M. Béchamp n'a pas pu trouver dans l'eau de Soultzmatt des traces d'arsenic, ni d'étain, ni de manganèse, ni de strontiane ; principes que M. Oppermann a trouvés dans le dépôt de l'eau de Soultzbach.

Maintenant ces principes nouveaux modifient-ils l'emploi médical ou thérapeutique de l'eau de Soultzmatt ? Leur sphère médicatrice a-t-elle grandi ? J'en doute. Que savent la plupart des médecins de la lithine, de la silice, de l'acide borique, de l'alumine ? Ils l'avoueront aisément : rien ou presque rien. Il faut recourir à la médecine homéopathique pour trouver des travaux thérapeutiques sur les doses infinitésimales de la silice, de l'acide borique, de l'alumine, de l'acide

Digitized by Google

phosphorique, de la lithine. Et c'est à dose homéopathique que ces matières sont dissoutes dans l'eau.

La silice est un des grands *antipsoriques* de la médecine d'Hannemann, ainsi que les acides phosphorique et borique, de même encore que l'alumine. L'action thérapeutique si merveilleuse de ces eaux, dans la plupart des maladies chroniques, sera donc attribuée, par les homéopathes, justement aux principes découverts par M. Béchamp. Je sais bien que l'allopathe se moque de ces doses minimes comme d'une ridicule ou absurde folie. Néanmoins il ne guérit pas les maladies chroniques par les sels sodiques, potassiques, calciques et magnésiques. Il y a à peu près cinquante ans l'on attribuait ces cures merveilleuses au *Brunnengeist*, à l'*esprit crénique*, à un *quidquid ignotum ;* ne parvenant pas à expliquer, par les minéralisateurs connus, les guérisons si étonnantes que l'on obtenait avec les eaux minérales naturelles, on eut recours à cette aimable fiction, d'un *esprit de fontaine*, à une divinité inconnue.

Passons maintenant à l'analyse de l'eau de Soultzbach qui vient d'être terminée par M. *Ch. Oppermann*, directeur de l'école de pharmacie.

Soultzbach et Soultzmatt sont deux sœurs rivales, espérons qu'elles ne seront jamais ennemies ; car elles peuvent parfaitement vivre l'une à côté de l'autre sans se faire le moindre dommage, tout en se rendant les visites les plus affectueuses et les plus sincères. — Soultzbach a un site peut-être plus engouffré que Soultzmatt, et puis le vallon s'ouvre au nord. Mais il y a dans la nature de la vallée de Munster un caractère de grandeur et en même temps de grâce que l'on rencontre difficilement ailleurs dans les Vosges. — Si à Soultzmatt la source *semble s'écouler* du grès vosgien, celle de Soultzbach *semble sortir* d'un limon jaunâtre, constituant une très-forte colline autour de la maison de bains. Mais certes ! ce n'est ni du grès vosgien, ni de ce limon que *sourdent* ces eaux. L'une et l'autre sortent des mêmes entrailles granitiques ou eurstiques, des flancs du côté droit de la vallée de Wasserbourg où les granites sont si fréquemment traversés ou surplombés par ces roches de transition grises *(Grauwacke)* du système combrien ou silurien. — Il est plus que probable que les deux sources ont la même origine, mais que celle de Soultzbach a rencontré dans son passage des roches ferrugineuses ce qui les rend *martiales* et même *arsénicales ;* car l'arsénic s'y trouve dans la proportion de 14 % de la quantité d'oxyde de fer. — Du reste, comme

Digitized by Google

à Soultzmatt, des sels sodique, potassique, calcique, magnésique, lithiques; mêmes acides : carbonique, sulfurique, hydrochlorique, borique, silicique, des traces d'acide phosphorique, d'alumine. Quantités presque égales d'acide carbonique libre ou combiné à l'état de bicarbonates; même température, même densité, etc. C'est donc surtout par une proportion très-notable de bicarbonate de fer *arsénifère* que Soultzbach diffère de Soultzmatt. Déjà MM. *Schœuffelé* et *Chevallier*, en 1849, en avaient trouvé dans l'eau de Bussang, de Wattwiller, de Niederbronn, de Soultzbach. — De même que M. le professeur Walchner avait trouvé ce terrible arsénic dans les eaux ferrugineuses de massif du Kniebis, Griesbach et Rippoldsau, etc. — Voilà donc un métal ou métalloïde le plus vénéneux de tous, en proportion presque pondérable dans ces eaux acidules ferrugineuses qui jouissent, depuis deux siècles, d'une réputation si grande dans nos pays; les voilà *arsénifères*. Les eaux de Soultzmatt ne renferment point d'arsenic; M. Béchamp a employé les méthodes les plus délicates pour l'y découvrir; mais ce fut en vain que les réactif les plus sensibles furent employés. — Soultzbach et Bussang sont donc arsénifères! Qu'en diront les médecins? N'est-ce là qu'un accessoire inerte à des doses infinitésimales, sans action sur l'organisme? N'en faut-il pas tenir compte? — Je ne le pense pas. Il y a dans les petites doses arsénicales des vertus thérapeutiques si puissantes et si merveilleuses, agissant d'une manière si profondément altérantes, surtout dans les affections abdominales et cutanées, qu'il me semble que cet agent, nouvellement découvert dans ces eaux, doit être pris en grande considération. La présence d'un oxide de fer hydraté modère probablement l'action de l'arsénic, et empêche d'être dangereux aux personnes bien portantes.

Voici maintenant les résultats officiels auxquels est arrivé M. Oppermann, dans l'analyse de l'eau de Soultzbach. Nous comparerons ces résultats à ceux obtenus par M. Béchamp, pour l'eau de Soultzmatt, et par MM. Barrail, Chevalier et Schœuffelé pour celles de Bussang.

*Principes à l'état isolé et non combiné.*

| SOULTZBACH. (1 litre.) | | SOULTZMATT. (1 litre.) | SOULTZBACH. (1 litre.) | | SOULTZMATT. (1 litre.) |
|---|---|---|---|---|---|
| Potasse | 0,0620 | 0,0778 | Acide carbonique | 3,2166 | 2,9985 |
| Soude | 0,4575 | 0,4647 | — sulfurique | 0,0578 | 0,0806 |
| Lithine | 0,0011 | 0,0049 | — chlorhydriq. | 0,0814 | 0,0459 |
| Chaux | 0,2714 | 0,1680 | — silicique | 0,0567 | 0,0653 |
| Alumine | 0,0062 | Traces. | — borique | Traces. | 0,0449 |
| Ox. ferrug. | 0,0160 | Traces. | — phosphoriq. | Traces. | Traces. |

Nous n'avons pas de données pour Bussang.

Digitized by Google

Notons que M. Saü, en 1845, avait déjà trouvé des traces de lithine et d'acide phosphorique dans l'eau de Soultzbach.

*Composition de ces eaux, ses acides et ses bases considérés à l'état combiné ou salin.*

| | Soultzbach. (Oppermann) | Soultzmatt. (Béchamp) | Bussang. (Barrail) | | Soultzbach. (Oppermann) | Soultzmatt. (Béchamp) | Bussang. (Barrail) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sulfate potassique | 0,114 | 0,147 | Néant. | Acide phosphoriq. | Traces | Traces | Néant. |
| — sodique . | 0,009 | 0,022 | 0,110 | Sommes des matières fixes . | 1,661 | 1,573 | 1,567 |
| Chlorure sodique | 0,154 | 0,070 | 0,080 | | | | |
| Carbonate lithique | 0,004 | 0,012 | Néant. | Acide carb. libre | 2,630 | 2,472 | 2,410 |
| — calcique | 0,484 | 0,299 | 0,591 | | | | |
| — sodique | 0,650 | 0,677 | 0,770 | En volume par litre | Environ une fois et demie le volume. | | Environ une fois et demie le volume. |
| — magnésiq. | 0,176 | 0,206 | 0,180 | 1,789, c'est-à-dire un peu plus que 1 $^3/_4$ du volume de l'eau. | | | |
| — ferreux . | 0,023 | Traces | 0,016 | | | | |
| Alumine . . . | 0,006 | Traces | Néant. | | | | |
| Silice . . . . | 0,056 | 0,065 | 0,056 | | | | |

**Nota. MM. Chevallier et Schæuffele n'indiquent que 1,092 de résidu salin pour les eaux de Bussang, pour l'eau du *bas*.**

La quantité d'arsénic probable à l'état d'acide *arsénique* n'est pas pondérable dans un litre d'eau. Ce sont les dépôts ochracés qui ont fourni pour Soultzbach 14 % d'arsénic (acide arsénique). La quantité d'oxyde de fer pondérable dans un litre d'eau est de 1,0160, — soit donc :

$$\frac{100 : 14 :: 0,0160 : X}{100} = 0,0160 \div 14 = 0,000,224.$$

Ainsi *deux dixièmes de milligrammes* par litre, s'il est permis de raisonner dans l'hypothèse, que le rapport de l'arsénic soit le même dans le dépôt que dans l'eau. Le rapport de l'*étain* au fer dans le dépôt est de : 0,057 : 2,593. X 100 = 2 %. — A Bussang la quantité d'arsénic dans un litre d'eau est de $^1/_{2,500,000}$ grammes. — Walchner a trouvé ces mêmes quantités millionièmes d'arsénic dans toutes les sources ferrugineuses acidules du Schwartzwald. Il en est de même de *Pyrmont*, de *Spaa*, etc.

M. Oppermann nous a permis de consulter les épreuves de son travail qui paraîtra dans les mémoires de la société d'histoire naturelle de Strasbourg.

M. le docteur Robert prépare une notice sur Soultzbach, dans laquelle il traitera de cette eau à tous les points de vue. La partie historique n'est pas la moins curieuse. — Nous avons découvert, dans la bibliothèque de la faculté des sciences de Strasbourg, les brochures, datant du dix-septième siècle, sur les eaux de Soultzbach ; brochures que longtemps il nous fut impossible de nous procurer. C'est là que nous trouvâmes l'histoire de la découverte des eaux de Soultzbach. On exploitait le limon jaune pour briques et tuiles quand on tomba (en 1603) sur des pierres ferrugineuses, et en poursuivant cette veine ochracée, on vit sourdre plusieurs sources d'eau acidule que le dynaste de Schauenbourg fit recueillir dans une auge de pierre. — Le limon jaune qui entoure la maison de bains de Soultzbach n'est pas la chose la moins intéressante. C'est un *diluvium* semblable au Lœss de la vallée rhénane ; c'est de la boue glaciaire, amenée jusque-là, par les glaciers de la vallée de Wasserbourg, où il existe des moraines très-caractérisées frontales et latérales.

Digitized by Google

Nous avons parlé plus haut d'un *Guide du promeneur* aux environs de nos eaux acidules ; c'est surtout pour Soultzbach qu'une brochure semblable serait nécessaire. Rien de plus frais que les vallons latéraux de droite et de gauche du val de Wasserbourg ; partout des ruines de l'époque glaciaire et de l'époque celtique et du moyen-âge ; partout des vues magnifiques ; le *Schlosswald* de M. Fr. Hartmann, cette admirable *villa* ; la route de la Schlucht, ce Simplon au petit pied ; le gigantesque Hohneck avec ses ravins et ses précipices ; les lacs vosgiens, renfermés dans leurs bassins rocheux, les ruines du Hohnack, du Hohlandsberg, du Plixbourg, de Wasserbourg, du Hageneck, de Hoh-Hattstadt, le couvent des Trois-Epis ; la flore des Alpes à trois lieues de celle de pays méridionaux, par exemple à la colline de Turckheim et d'Ingersheim, etc. La grande vallée de Munster avec ses riches villages et ses sites agrestes et ses vastes forêts, ses diverses industries, son histoire si curieuse et sa constitution politique avant la révolution française ; les mœurs pastorales des habitants ; les censes établies sur les hauteurs, partout où il y a un pâturage ou une prairie. Eh bien! toutes ces richesses du sol et du paysage ne seraient-elles pas dignes de trouver un bon narrateur guidant les étrangers à travers ces vallons et ces forêts, leur expliquant les ruines de toutes les époques, leur rappelant les chants et les légendes, leur montrant toutes les richesses du sol.

A Soultzmatt d'autres beautés naturelles frapperont le voyageur. Les ruines sont moins nombreuses ; mais il y a le couvent de Schauenburg, au-dessus de Gueberschwihr, endroit où au seizième siècle encore existait une eau minérale acidule, perdue depuis trois siècles. Günther d'Andernach et Melchior Sebitz, médecins hydrographes du seizième siècle, en parlent avec beaucoup d'éloges. Il paraît que sa perte coïncide avec la découverte de celle de Soultzbach, en 1603. Au seizième siècle Gueberschwihr était la seule eau acidule connue et exploitée dans le Haut-Rhin et même dans les Vosges alsaciennes, et ayant une très-grande renommée.

Il nous reste encore à dire quelques mots sur les eaux du massif du Kniebis (Schwartzwald), comparées aux eaux de Soultzbach : nous nous bornerons à mentionner celle de *Griesbach*, comme la plus ferrugineuse.

*Analyse de Kœlreuter.*

| 1 litre. | grains. | 1 litre. | grains. | |
|---|---|---|---|---|
| Carbonate calcique | 18,66 | Sulfate calcique | 3,20 | |
| — magnésique | 2,59 | — strontique | Traces. | |
| — ferreux | 1,30 | Chlorure sodique | 0,46 | |
| — manganeux | 0,40 | Phosphate magnésique | 0,56 | |
| Sulfate sodique | 12,18 | Silicate aluminique | 1,30 | |
| — potassique | 0,61 | Acide crénique bitume | 0,48 | grammes |
| | | | 44,20 = 2,85 | |

Acide carbonique libre, 84 pouces cubes ; densité 1002.—Il y a donc presque deux fois autant de matières minérales que dans Soultzmatt et Soultzbach.

Digitized by Google

Cette augmentation est due à des quantités plus notables de calcique et de sulfate sodique.

Nous avons encore à faire observer que M. Oppermann a, dans des recherches toutes récentes, trouvé dans le dépôt des traces évidentes de manganèse et de strontiane. Seulement il n'a pu découvrir d'acide *crénique* ni de matières bitumineuses ; du reste, sauf la plus grande quantité de sulfate sodique et carbonate calcique, il y a les mêmes principes dans Griesbach et Soultzbach. L'oxyde manganeux y est encore en plus grande quantité. L'arsénic y est a-peu-près dans les mêmes proportions, d'après les recherches récentes de M. Walchner.

Il est donc désormais inutile d'envoyer nos dames chlorotiques et nerveuses à Griesbach, plutôt qu'à Soultzbach, à moins que MM. les médecins tiennent beaucoup à une plus grande quantité de sel de glauber et de carbonate de chaux. — Les analyses de Kœlreuter n'indiquent pas de carbonate sodique pour l'une des sources et en admettent 8 grains par litre dans l'autre. — Ceci n'est peut-être qu'un caprice de chimiste. — Dans les maladies des reins et de la vessie, nos eaux étant plus riches en carbonate sodique, sont probablement plus bienfaisantes que celles plus riches en sels calcaires qui réussissent peut-être mieux dans les maladies articulaires.

Comme dans toutes choses il faut être juste avant tout, nous dirons qu'en 1849 MM. Schæuffelé et Chevallier avaient déjà soumis le produit de l'évaporation de 28 cruches d'eau de Soultzbach ainsi que le dépôt ochracé à l'appareil de Marsh, et qu'ils avaient obtenu des taches et des anneaux arsénicaux ; mais M. Oppermann a eu le mérite de déterminer la quantité d'arsénic contenue dans le dépôt, d'avoir constaté la présence de l'*étain*, de l'*acide borique*, de la *lithine*, etc.

MM. Chevallier et Schæuffelé annoncent même des traces minimes d'arsénic dans le dépôt de Soultzmatt, où M. Béchamp n'en a pas pu découvrir. — Les eaux de Wattwiller contiennent également des traces notables d'arsénic, selon MM. Chevallier et Schæuffelé, de même que Niederbronn, ainsi que toutes les eaux ferrugineuses de l'Allemagne, de la France et de la Belgique.

Nous terminons ici cette notice qui précédera peut-être la publication du consciencieux travail de M. Oppermann, et des notices de MM. Robert et Bach. Mais l'analyse de M. Béchamp est livrée à la publicité depuis quelques jours. — Espérons que les travaux de MM. les docteurs Bach et Robert, sur Soultzmatt et Soultzbach, paraîtront bientôt, autant dans l'intérêt des médecins que dans celui des malades et des propriétaires de ces sources.

J. KIRSCHLEGER.

---

Digitized by Google

Ferretarum notum facimus quod
quam iniuste accusavimus heredi
. Utinam Deus absoluer nos
grem eodem pagine necati et
ad exitum uite peruentus pecca
m scribet ut sit monumentum
y presens carta est sigilli nri
x. v. pridie kal febr.

Lith. Boehrer à Altkirch

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'ANCIENNE ALSACE

## A TABLE.

—

> Je regarde la découverte d'un mets nouveau, qui soutient notre appétit et prolonge nos jouissances, comme un événement bien plus intéressant que la découverte d'une étoile ; on en voit toujours assez.
>
> Je ne regarderai les sciences comme suffisamment honorées, ni comme convenablement représentées, tant que je ne verrai pas un cuisinier siéger à la première classe de l'Institut.
>
> Le Président Henrion de Pansey.

### PREMIÈRE PARTIE.

Prolégomènes. — Sur la méthode. — L'Alsace propice a la bonne chère. — Quelques vieux souvenirs. — Richesse de la chasse antique. — Le bétail domestique. — Importance alimentaire du porc. — Le Jardin potager ; les légumes proscrits ou oubliés. — Les salades. — La choucroute. — Les *Schnitzen*. — Apparition de la pomme de terre. — Epices exotiques. — Epices et aromates indigènes. — Basse-cour. — Gallinacées sauvages. — Le coq de bruyère. — Les oiseaux de passage. — Les petits oiseaux. — Retour nécessaire a la basse-cour. — L'oie domestique. — Le paté de foie gras.

—

Voilà un titre qui pourrait bien donner à rire à une foule de gens sérieux ou qui s'imaginent être tels. Eh ! quoi, diront-ils, vous pensez nous parler de la cuisine de nos ancêtres, sans offenser la dignité de l'histoire ! Quel intérêt voulez-vous nous faire prendre à savoir comment vivaient nos pères, de quels aliments ils se nourrissaient, quels



Digitized by Google

étaient leurs goûts et leurs aversions gastronomiques, de quels vins ils aimaient à se délecter, quelles habitudes présidaient à la vie intime du foyer domestique et de la famille? Parlez-nous de leur gloire, de leurs prouesses guerrières, des révolutions qui les ont agités, des désastres dont ils ont souffert, des monuments célèbres qu'ils ont fondés, des livres qu'ils ont écrits. Nos aïeux, monsieur le cuisinier, savez-vous bien que ce sont les Celtes fameux, dont vous rencontrez les témoignages grandioses sur la crête de nos montagnes; ce sont des gens dont on ne parle pas légèrement. Nos aïeux, ce sont les Gallo-Romains, race industrieuse et cultivée qui a entendu chanter le poète Ausone, qui a fréquenté avec Saint-Jérôme les écoles de rhétorique de Trèves, et qui a servi dans les légions de Probus et de Julien; respectez-les, monsieur. Nos aïeux, ce sont les redoutables Franks, qui couverts de la dépouille des bêtes féroces et la framée à la main, ont aidé à renverser l'empire romain et fondé la plus grande nation de la chrétienté; ne plaisantez point ces rudes trépassés. Nos aïeux, ce sont ces braves Germains du moyen-âge, moines qui ont défriché nos solitudes, chevaliers qui ont été aux croisades, qui ont brillé aux tournois de l'empire, bourgeois qui ont fondé des cités libres et résisté aux empereurs, lettrés qui ont brillé dans la renaissance, libres penseurs qui ont acclamé la réforme, rustauds qui ont fait la dure guerre des paysans et qui ont vu toutes les épouvantes et toutes les calamités de la guerre de trente ans; vénérez ces grandes ombres des vieux temps et vous gardez de les convier à la frivole revue que vous méditez. Nos aïeux, ce sont encore ces fidèles Allemands, dont l'esprit résistant luttait contre le grand roi, mais qui ont scellé leur éternelle union avec la France et la liberté sur les champs de bataille de la grande république. Voilà, monsieur, de quoi il faut vous inspirer, plutôt que d'aller indiscrètement découvrir un à un les pots de l'ancienne cuisine alsacienne, analyser les ragoûts de nos arrière-grand's-mères, et mettre les doigts dans les plats du temps passé.

Assurément, le conseil est bon, et je le suivrais, si j'étais un philosophe. Mais je ne suis qu'un de ces incorrigibles curieux qui préfèrent les petits mystères que beaucoup ignorent aux grandes choses que tout le monde sait. Et si je m'avisais de mettre la cuisine au-dessus de la gloire, aurais-je bien tort? La fumée de celle-ci fait-elle plus d'heureux que la fumée de celle-là? Quel est le plus vrai philosophe,

Digitized by Google

celui qui goûte le spectacle de l'extermination des gens, ou celui qui prend plaisir à les voir bien dîner? Se battre, courir les aventures, faire des révolutions, veiller aux portes d'une ville assiégée, conquérir des provinces, aviver de sa foi et de son éloquence les séditions populaires, tenir tête aux Hongrois, aux Anglais d'Enguerrand de Coucy, aux Armagnacs du dauphin de France, aux Bourguignons de Charles-le-Téméraire, aux brigands de Mansfeld, aux Suédois de Horn et de Bernard, aux Français de Turenne et aux Pandours du baron de Trenck, voilà les traits capitaux de notre histoire. Ils sont grands, respectables, glorieux. Je les aime et je les admire. Mais, me permettra-t-on de dire qu'à côté de cette histoire en habits de fête, de cette histoire grave et solennelle dont les journées pompeuses ne s'échelonnent qu'à longs intervalles dans les siècles, il y a une autre histoire modeste, vulgaire, ignorée, l'histoire de tous les jours, l'histoire de la vie privée. L'on s'occupera toujours assez de ce que nous aimons particulièrement dans l'histoire, le bruit, l'émotion, le drame, les spectacles extraordinaires, car les écrivains savent notre avidité pour les récits de batailles, de sombres aventures, de poignantes catastrophes. Mais ce que l'on fera toujours trop rarement, à mon avis, c'est de soulever quelque coin du voile qui recouvre le côté intime, domestique de la vie des générations éteintes.

Donnons donc, sans gêne, une heure à l'innocente fantaisie de parler de la table de la vieille Alsace. Laissons un instant les grands coups d'épée pour les grands coups de bouteille, l'épopée chevaleresque pour les hauts faits des cordons-bleus, et les légendes poétiques pour la prose substantielle de la cuisine.

Maintenant, un mot sur la méthode que je vais employer. Je ne veux pour rien au monde faire le savant, et en cette matière moins qu'en une autre. Il faut laisser aux docteurs de Tubingue ou de Greifswald la gloire de parler savamment sur les choses futiles et de prendre, à propos de tout, leur point de départ au déluge. Je parlerai de mon sujet, selon mon caprice, un peu à tort et à travers, anecdotiquement plus qu'en toute autre forme. J'écris ce chapitre pour le plaisir de conter et non pour m'ennuyer du pénible labeur de faire l'histoire chronologique et philosophique des révolutions culinaires de l'Alsace. Celui qui espérerait trouver ici quelque chose qui ressemblât pour la profondeur au fameux livre *Des poiz au l'art cum commento*, que Pantagruel trouva en l'illustre librairie de Saint-Victor, se tromperait.

Digitized by Google

Il fera bien de dédaigner et de passer ces pages frivoles, et d'attendre qu'un vrai savant, sorti du plus profond d'une université germanique, fasse le livre dont je n'offre que le prospectus.

La nature avait admirablement favorisé l'Alsace sous le rapport des productions alimentaires. Sous un climat tempéré, le sol y donne avec générosité tous les végétaux des latitudes moyennes. Ses plaines chargées de blés étaient fameuses (1) et ont plus d'une fois aidé à nourrir les contrées voisines; ses vergers étaient les plus riches et les plus beaux de toute l'Allemagne (2); ses cultures potagères, notamment à Colmar et dans les environs de Strasbourg, avaient assuré le premier rang aux jardiniers alsaciens; nous en avons déjà parlé ailleurs (3); ses vignobles renommés envoyaient leurs produits en Hollande, en Angleterre et jusqu'en Suède (4). Les vieux cosmographes ne cessent, par leurs éloges, de relever les mérites et les agréments de notre province. Ecoutons-en quelques uns : « De tout temps, dit Doppel-« meyer, l'Alsace a été appelée la cave à vin, la grange à blé, le « garde-manger des pays environnants » (5). — « Les anciens écri-« vains, dit Ursenson, parlent déjà de l'Alsace comme d'un paradis « et d'un jardin richement propice à la bonne chère » (6). — « L'Alsace, « dit Munster, est une des plus heureuses contrées de l'Allemagne. « Elle ne le cède à aucun pays pour la richesse des productions alimen-« taires; le blé, les vins, les fruits délicieux y croissent abondam-ment. » (7). — « Silhon, le secrétaire du cardinal Mazarin, compare la beauté et la fertilité de l'Alsace à celle de la Touraine et de la Lombardie (8), et Duval ajoute « qu'il n'y a pas de contrée où il y aît ensemble « tant de commodités pour la vie de l'homme (9). »

A ces heureuses conditions de climat et de sol se réunissaient des dispositions topographiques non moins avantageuses. Un fleuve im-

---

(1) Diebold-Schilling, *Schweitzer-Chronick*, page 130.

(2) Ursenson, *Elsasz und Breisgau aus Melctri*, page 29.

(3) *Revue d'Alsace*, année 1850, page 56.

(4) Munster, *Cosmographie*, page 807. — La Grange, *Mémoire sur l'Alsace*, mss., page 299.

(5) *Beschreibung des Elsasses*, page 4.

(6) *Loco cit.*, page 28.

(7) Munster. *Cosmogr.*, p. 806.

(8) *Eclaircissements de l'administration du cardinal Mazarin*, page 63.

(9) *Géographie française*, page 24.

Digitized by Google

mense fournissait, dans un cours de quarante-cinq lieues presque toutes les variétés de poissons d'eau douce, et quelques espèces voyageuses empruntées à la mer d'Allemagne; ses îles et ses rives boisées étaient peuplées de faisans au plumage doré, de canards sauvages, de poules aquatiques, d'échassiers de toute sorte, depuis le courlis jusqu'au héron. La plaine était coupée de rivières nombreuses, toutes fécondes en poissons délicats et succulents. Elle avait aussi ses grandes forêts, la Harth, le Hagenauer-Forst, le Bienwald, et leurs ramifications, où abondait un gibier varié et excellent, le lièvre, le daim, le chevreuil, le cerf, le sanglier. A l'opposé du Rhin s'étageaient les Vosges; le feuillage joyeux de la vigne égaie les collines qu'elles étendent dans la plaine, et la sombre verdure des sapins couronne leurs cimes lointaines et élevées. Dans ces retraites vastes et silencieuses vivaient d'innombrables bêtes fauves; la civilisation et la vénerie en ont détruit les hôtes les plus nobles et les plus redoutables; mais dans les vieux temps les rois y ont chassé, l'élan, l'urochs, l'ours. Le chamois a habité les sommets des Vosges jusqu'au treizième siècle, et les derniers ours n'ont disparu qu'avec la révolution. La tradition nous a conservé le souvenir des chasses de Dagobert, de Sigebert l'Austrasien, de Charlemagne, dans les vallées de Munster et de Lièpvre, de Louis-le-Débonnaire dans celle de Saint-Amarin. (1) Celui-ci a même pêché la truite dans le torrent de la Thur, au pied du Trimont. (Pêche n'est point plaisir de roi, on le sait bien; aussi n'est-ce pas sans cause que l'histoire a donné à ce prince le surnom de Débonnaire.) Les crêtes sauvages de nos montagnes fournissaient encore aux tables recherchées les gelinottes, les lagopèdes ou gelinottes de neige, et le coq de bruyère, le morceau d'apparat, la pièce d'honneur des festins. Ces oiseaux avaient cessé d'être communs il y a un siècle; ils sont déjà rares aujourd'hui et les gastronomes contemporains prédisent avec une satisfaction farouche que leurs descendants n'en mangeront plus. — J'espère qu'il se trouvera quelqu'un pour souffler dans l'oreille de la muse de l'histoire le nom de l'heureux gourmand qui sacrifiera à Comus le dernier des coqs de bruyère.

Je ne parle ici de la chasse qu'en passant. C'est un grand et poé-

---

(1) Louis-le-Débonnaire chassa dans les Vosges en 821, 825 et 831. A chacune de ces années, *les chroniques de Saint-Denis* disent : « Et li emperes s'en alla « chacier en la forêt de Vouge. »

Digitized by Google

tique sujet qui mériterait d'être traité avec les détails et l'expérience qu'un adepte de l'art peut seul y apporter. C'est tout un drame à révéler, commençant dans les souvenirs de la mythologie scandinave, avec les chasses furieuses d'Odin, et finissant dans les bruits de la révolution avec les chasses galantes de M. le cardinal de Rohan. M. de Rohan fut vraiment le dernier veneur alsacien. Tout est logique dans le monde! Le même homme qui hâta les funérailles de la monarchie assista aussi à la ruine de la vénerie, et du fond de son exil d'Ettenheim, il vit le naufrage de l'objet de ses deux passions de gentilhomme, la chasse et la royauté. Ah! il a dû sentir que le vieux monde était mort, non seulement parce que le roi son maître, la reine de France et les enfants de la reine, les princes, les ducs, les comtes, disparaissaient pêle-mêle dans le gouffre, mais aussi parce qu'il voyait les bourgeois et les paysans se jeter avec une ardeur orgueilleuse, le fusil à l'épaule, au fond des plus épaisses forêts, à la poursuite du gibier seigneurial. C'est alors que vieilli, découragé, il a dû rêver tristement aux grandes chasses mérowingiennes, à Sigebert qui chassait, dit-on, depuis Bâle jusqu'à Strasbourg sans voir la lumière du ciel, à Fréderic Barberousse qui transporta les insignes impériaux au fond de la forêt de Haguenau, sa chasse de prédilection, (1) à Anselme-le-Téméraire qui se précipita avec son cheval, à la poursuite d'un cerf, du haut d'un rocher que nous connaissons tous dans la forêt de Ribeauvillé, à Nordwind, le veneur terrible de Herrenfluch, à tous ces barons féodaux chassant sans cesse dans nos rudes montagnes, et surtout aux belles et intrépides châtelaines qui les suivaient, l'oiseau de proie sur la main, entourées de leurs pages et de leurs fauconniers. Ah! ces souvenirs héroïques devaient lourdement tomber sur le cœur du vieillard! Et même qu'étaient ses chasses élégantes de Saverne auprès de ces grandes journées de destruction des vieux temps! Ne savait-il pas, qu'en l'année 1627, son prédécesseur, l'évêque archiduc Léopold avait pris en une seule chasse 600 sangliers dans la Harth, et un autre évêque, celui de Spire, un siècle plus tard, en 1722, pareil nombre de ces redoutables animaux, dans le Bienwald? Pouvait-il ignorer, qu'en plein règne de Louis XIV, les

(1) Dans le palais somptueux par lequel il remplaça le petit château de chasse, bâti par Fréderic-le-Borgne, son père, dans une île de la Moder, et qui donna naissance à la ville libre impériale de Haguenau.

Digitized by Google

pacifiques chanoines de Marbach chassaient encore le cerf au Lengenberg, que les abbés de Munster avaient droit aux pattes des ours tués dans les montagnes qui environnaient leur abbaye et que les comtes de Ribeaupierre exigeaient de leurs sujets du val d'Orbey non seulement les quatre pattes, mais aussi la tête *bien longue coupée* de cet hôte antique de nos forêts ?.... Toutes ces choses seront un jour racontées, je l'espère, et bien d'autres encore, par quelque écrivain naturaliste et chasseur. Pour moi, il est temps que je retourne à mon sujet.

Jardinage renommé, fruits excellents, vins estimés et fameux par toute l'Allemagne, chasse riche et variée, pêche abondante, voilà l'Alsace gastronomique, en y ajoutant cependant la ressource fondamentale de l'alimentation, le bétail et les produits accessoires que donnent les animaux domestiques. On élevait du bétail partout, mais principalement dans le Sundgau et le pays de Belfort. Il était beau, sain, recherché pour la qualité de sa chair. Il s'en faisait un commerce immense aux foires de Saint-Erasme à Ufholtz, de Saint-Marc à Saint-Amarin, de Saint-Jean et de Saint-Nicolas à Wattwiller, de Saint-Georges à Dannemarie, et de Saint-Gall à Reiningen (1). Hors les temps de foire, Cernay et Belfort étaient les marchés exceptionnels et privilégiés pour la vente des bestiaux (2).

Dans les vallées des Vosges, comme celles de Saint-Amarin, de Massevaux et de Munster, l'éducation du bétail avait plus pour but la production des laitages que l'approvisionnement des boucheries. Le val de Saint-Amarin fournissait un beurre délicieux, et en telle quantité qu'un auteur du dix-huitième siècle (3) l'appelait « une riche mine de graisse. » Les fromages de ces vallées n'étaient pas moins estimés, surtout ceux de Munster (4) que l'on mettait sur le même rang que les fromages du Limbourg et qui avaient sur ceux-ci le mérite de se mieux conserver. (5)

De tous les animaux domestiques le porc, est celui qui répond le mieux aux besoins des sociétés primitives et imparfaites. Il se multi-

(1) *Mémoire manuscrit sur l'Alsace, dressé par ordre de Colbert de Croissy en* 1656, page 29.

(2) ICHTERSHEIM, *Topographie*, tome II, page 49.

(3) « *Eine reiche Schmalzgrube.* » ICHTERSHEIM, tome II, page 41.

(4) MUNSTER, *Cosmographie*, pages 807-827.

(5) ICHTERSHEIM, tome II, page 5.

Digitized by Google

plie avec rapidité, et son entretien est facile dans les contrées peu peuplées et couvertes de forêts. Les Celtes en élevaient d'immenses troupeaux et faisaient un grand commerce de salaisons avec l'Italie. Celles de la Séquanie (Franche-Comté) étaient les plus recherchées. Tout le monde sait que la consommation de la chair de porc fut immense dans le moyen-âge. Charlemagne avait ordonné aux régisseurs de ses fermes d'élever de nombreux troupeaux de porcs. Malgré l'activité et l'étendue de la production porcine en Alsace, il y eut un temps où elle ne suffit plus aux besoins du pays. Au quatorzième et au quinzième siècle, la Souabe et la Lorraine nous envoyaient de formidables troupeaux de porcs. Les produits de la Souabe avaient une grande supériorité sur ceux de la Lorraine. Il y parut bien en 1508, année où les Lorrains en amenèrent une si innombrable quantité, que le peuple se dégoûta de cette (1) espèce de viande et n'en voulut plus manger. Il n'eut pas été si difficile cent cinquante ans plus tard, lorsque les Suédois, les Français et les Allemands avaient ruiné et épuisé le pays au point que les rares débris de la population indigène trouvaient à peine de quoi se nourrir. Le paysan alsacien ne rétablit qu'à la longue ses étables, sous l'administration des intendants de Louis XIV, et à la faveur des concessions qui ouvrirent les forêts aux troupeaux de porcs. Ichtersheim qui écrivait en 1710, rapporte qu'il en a vu de nombreuses bandes dans les différents cantons de la Hardt, et notamment dans le Kastenwald. (2) Les seigneurs qui se montrèrent le plus généreux, sous le rapport des tolérances forestières, furent les comtes de Hanau, les princes de Nassau et la maison de Deux-Ponts. Une grande partie de leurs domaines n'avait d'autre ressource que l'éducation des porcs, qui s'y maintint florissante jusqu'à l'apparition du code forestier en 1827. Depuis cette époque, ces contrées et le pays de la Petite-Pierre surtout, sont devenus les plus pauvres de l'Alsace.

Ce n'est donc pas seulement la délicatesse progressive des goûts gastronomiques qui a restreint l'usage de la viande de porc en Alsace, mais encore les changements survenus dans le régime administratif des forêts. Il est bon qu'on le remarque, afin d'éviter qu'on nous reproche d'avoir dégénéré de la simplicité de nos ancêtres. A la fin du dix-septième siècle, le médecin Maugue constatait encore « que la

(1) *Chronique des Dominicains de Guebwiller*, page 102.

(2) ICHTERSHEIM, tome II, page 81.

Digitized by Google

« viande fraîche de cochon ou salée faisait la principale nourriture des « Alsaciens. » [1] L'usage de cette consommation avait été de tout temps si répandu qu'il avait donné naturellement naissance à une industrie que nous trouvons officiellement reconnue dans les constitutions strasbourgeoises. Les tueurs de porcs, les saleurs et les charcutiers, auxquels on avait adjoint les fruitiers, formaient une des vingt tribus de métiers de la ville de Strasbourg. Elle tenait le septième rang.

Les Alsaciens avaient donc cela de commun avec les Romains du temps de Plaute et de la vieille république, qu'ils mangeaient avec délices, comme ces derniers, le lard. Qu'un moraliste en induise ce qu'il voudra. Pour moi je ne fais que cette réflexion, c'est que les Lorrains qui ont toujours aimé le lard et qui l'aiment encore, ne ressemblent pas beaucoup plus que nous aux Romains de Plaute et de la république.

Ce serait une chose assez difficile, je crois, et dans tous les cas au-dessus de ma compétence, que de rétablir l'histoire des importations, de l'acclimatation et de la propagation des végétaux alimentaires dans notre province. J'ai de la peine à me persuader que les légumes familiers de nos tables d'aujourd'hui n'ont pas de toute éternité défrayé la cuisine alsacienne. Comment croire, en effet, qu'il y a eu un jour dans le passé où la carotte rouge, le chou, le navet, les pois et les lentilles sont entrés dans le domaine culinaire par un effort de civilisation pareil à ceux qui, de nos jours, y ont fait entrer le melon, le café, le citron et l'ananas? Pour la pomme de terre, c'est différent; nous connaissons son histoire. Quoi! les épinards pourraient être le monument d'une révolution gastronomique que nous dérobent l'éloignement et la nuit des âges! Cela me paraît étrange et il se peut pourtant que cela soit. Quelque docte botaniste nous le révélera peut-être un jour. En attendant, je me borne à dire le peu que je sais, et à croire que les ménagères alsaciennes, depuis nos grand'-mères Triboques jusqu'à nos cuisinières actuelles, ont connu et apprêté, dans cette longue série de siècles, toutes les plantes potagères du *bon jardinier alsacien de 1853*. Qu'on lise les capitulaires de Charlemagne, l'on verra que le grand empereur recommandait à ses intendants

---

[1] *Histoire naturelle de la province d'Alsace*, mss. de la bibl. imp., in-folio, tome II, page 129.

Digitized by Google

la culture du plus grand nombre des légumes que nous mangeons encore aujourd'hui.

Plaçons-nous, par exemple, en plein seizième siècle. L'alimentation de cette époque, on ne peut en douter, représente assez exactement ce que fut celle de tout le moyen-âge, et même des temps antérieurs. La carte des légumes y est très-riche et très-variée. Chaque saison de l'année apporte son tribut. Le printemps d'alors, comme le nôtre, donnait les épinards, la bette, le jeune chou frisé, la laitue, la buglosse, la bourrache, l'oseille, les chicorées, l'acanthe, le pissenlit, dont les feuilles ainsi que celles du pavot et du navet d'hiver étaient servies en légume. Un mets étrange pour nous, délicat alors, était la feuille de la violette de mars mêlée avec la jeune ortie, et ce qui valait mieux, je crois, les laiterons et les premières pousses du houblon sauvage. Au-dessus de tout dominaient l'asperge et la raiponce. Avec l'été, arrivaient les racines de persil, les carottes, les charvis, les navets doux, les raves et radis, surtout le radis noir (1) les pois verts en cosses, les jeunes haricots verts, le seigle et l'épeautre dont on mangeait les grains verts en légume. L'automne apportait les choux blancs, les gros navets, les concombres, les citrouilles, et, sur la fin du seizième siècle, la précieuse solanée empruntée au nouveau-monde. Au temps des vendanges se faisaient les compotes de gros fruits, la marmelade de raisin avec le miel pour condiment. Enfin, l'hiver complétait cette riche nomenclature en y ajoutant toute la famille des légumes secs, tels que pois, vesces, lentilles, fèves, haricots. C'est aussi dans cette saison que l'on mondait l'orge et l'avoine, qu'on préparait le millet, qu'on s'approvisionnait de moutarde et de raifort pour assurer les sauces d'hiver.

Nous sommes encore loin de la fin. J'ai rendu hommage à la méthode en énumérant une partie des richesses potagères de la vieille Alsace dans l'ordre de leur apparition annuelle. Mais il y a une foule d'usages culinaires que l'on ne regrettera pas de connaître, bien que je ne les classe que selon le caprice de ma mémoire. Qu'on soit tranquille, si je ne cite guère d'autorités, ce n'est pas pour me donner la coupable liberté d'inventer et de faire de la fantaisie. Je ne parle qu'appuyé sur des témoignages certains et écrits ; mais, je l'ai dit,

(1) Renommée en France au dix-huitième siècle. — LEGRAND D'AUSSY. *Vie privée des Français* ; tome 1er, page 182

Digitized by Google

je ne veux pas prendre l'allure grave d'un savant en un pareil sujet ; je conte, voilà tout. Faut-il, par hasard, des justifications et des preuves pour faire admettre que le chenevis était anciennement mangé comme légume ? que les racines de gyrole étaient un mets familier aux gens de travail, et les pois verts relevés de persil le plat que les physiciens recommandaient aux accouchées ? Cela est tout naturel et ne doit pas plus surprendre que l'usage adopté par les gens riches de faire apprêter les feuilles de bette avec du vin et de fortes épices. Chez nos anciens, tout ce qui était vigoureux, caustique, violent, était à peu près réputé bon. Un de leurs mets favoris de carême étaient les faseoles et les pois blancs *froids*, baignant dans une sauce de forte moutarde. Les racines et les jeunes feuilles de bistorte étaient une délicatesse. Il était tout simple dès-lors de laisser la fade et innocente laitue cuite aux vieillards et aux estomacs débiles. On ne trouve que très-tard des mentions de l'artichaut, des choux-fleurs et des choux rouges. C'est que l'artichaut, apporté en France par Louis XII, n'est arrivé en Alsace qu'avec les fonctionnaires français ; le chou rouge n'est connu que depuis le seizième siècle, et le chou-fleur depuis le voyage royal de 1744.

Parmi les légumineuses, ils prisaient surtout l'espèce de lentilles venue de la Lorraine ; les pois chiches, *noble légume*, disent les vieux botanistes ; le Spiregau passait pour fournir les meilleurs ; les haricots de France qu'on mangeait verts. Les fèves d'Allemagne ou de marais étaient un mets abandonné aux pauvres, tandis que les haricots blancs, malgré la réputation qu'ils avaient de porter à la mélancolie, jouissaient d'un excellent renom ; une poule grasse aux haricots était un plat d'autorité et de grande liesse. Les lupins même n'étaient pas dédaignés, après qu'ils avaient trempé quatre-vingt heures dans l'eau.

Les farineux cuits au lait étaient nécessairement, comme aujourd'hui encore, une ressource alimentaire importante, surtout à l'époque du carême, et en tout temps, pour les femmes, les enfants et les vieillards. Outre ceux que l'usage a conservés, je citerai une espèce de riz, appelé le riz d'Allemagne, le blé de maïs, la farine d'avoine, le millet et une de ses variétés connue sous le nom de panic.

Le vieux temps était friand de salades ; mais il n'était pas difficile, comme le nôtre, sur ce point. Le vinaigre, le sel, quelques herbes parfumées, quelques gousses aromatiques suffisaient à l'assaisonnement ; l'huile n'y jouait qu'un rôle à peu près nul. On ne voyait l'huile

Digitized by Google

d'olive que sur les tables opulentes qui l'empruntaient à l'apothicaire. L'huile de navette, de pavot ou de noix défrayait les tables de la bourgeoisie, du commun peuple et des paysans. Je suis fondé à penser qu'il y eut même un temps où l'huile était absolument inconnue dans les salades alsaciennes. Elle n'y est encore que très-parcimonieusement représentée aujourd'hui, surtout dans l'usage populaire. Elle ne fut longtemps considérée que comme un raffinement anti-national, et frappée de l'excommunication patriotique qui pesait sur toutes les délicatesses de la sensualité italienne. Son usage ne se répandit que sous la domination française. Il ne fallut pas moins que le traité de Westphalie et les victoires de Turenne pour constituer, chez nous, la salade sur ses véritables bases logiques. Ah! que le progrès en toute chose est lent et qu'il coûte cher!

Parmi les végétaux que nos ancêtres mangeaient en salade, j'ai jugé que les suivants méritaient une mention historique: les feuilles de mauve, les feuilles et les racines d'âche mêlées au cresson, les feuilles de lotier, la mâche, la corne-de-cerf cueillie en avril, la barbe-de-bouc jeune avec ses racines, le pourpier, les raiponces printannières, feuilles et racines, les pousses du houblon vierge, les asperges. J'en pourrais citer bien d'autres, mais je crois que cela suffit ainsi. Seulement, il me semble qu'il est juste de rattacher à la série des salades, le raifort râpé et accomodé cru avec du sel et du vinaigre. D'anciens livres lui donnent le titre de *gut Salsament*, et il faut que ce hors-d'œuvre ait passé pour une délicatesse, à son origine, sans quoi un médecin du seizième siècle n'aurait pas ajouté avec une certaine finesse: *Das wissen die Apicii fast woll.* Je n'ai pu découvrir l'époque à laquelle remonte, dans notre pays, l'usage de la laitue romaine. Rabelais l'a importée en France en 1537; mais j'ignore combien de temps elle a mis à pénétrer en Alsace. Elle n'a dû y arriver qu'avec les intendants du dix-septième siècle.

L'emploi des végétaux est naturellement illimité dans la cuisine; la prétention d'être complet sur ce chapitre serait donc déraisonnable. Je n'ai tenté de l'être que pour les végétaux que j'appelle constitutionnels, c'est-à-dire qui constituent par eux-mêmes un aliment nettement déterminé. Les cas où ils interviennent dans un mets pour le compléter, où ils se combinent entr'eux pour produire des saveurs contrastées, sont innombrables et se refusent à une nomenclature. Le hasard et la suite de ce travail nous en montreront des exemples

Digitized by Google

que nous recueillerons. Ainsi, si nous consacrons un paragraphe à l'omelette allemande, *au Pfannekuchen*, nous n'oublierons pas de remarquer que les naïfs gourmands des siècles passés saluaient avec transport le joli mois de mai qui leur apportait les racines nouvelles du chervis tout exprès pour les mêler à la pâte de l'omelette; que le cumin passait pour un assaisonnement délicieux dans la soupe aux pois; que le cresson d'hiver jouissait de la renommé de rendre leur gaîté et leur vigueur aux buveurs fatigués et vaincus; et qu'une tranche de coing frit ramenait la plus douce sérénité dans les têtes troublées par les fumées orageuses du vin. Mais ce n'est pas le moment de s'occuper de ces détails. Je me dois à des sujets plus importants.

Et d'abord à la grave préoccupation qui signalait l'entrée de l'hiver, à la préparation de la choucroûte, espèce de grand œuvre de la chimie culinaire de l'époque. La rude et mangeuse Germanie a seule pu inventer cette âpre et vigoureuse conserve. Je crois donc que François de Neufchâteau (qui s'attendait à voir un homme d'état en pareille affaire ?) se trompe (1) lorsqu'il conjecture que l'idée de la choucroûte pourrait bien être venue de la sauce dont Columelle conseillait l'emploi pour garder les ognons, laquelle sauce était composée de thym, de sariète, de trois parts de vinaigre et d'une part de saumure. J'avoue que je n'ai pas pu remonter à l'origine de ce mets, et la raison en est tout simplement que la choucroûte n'a pas d'autre origine que l'Alsacien lui-même. L'habitant et le mets sont aussi anciens l'un que l'autre, conséquemment perdus dans la même nuit profonde des temps qui couvre aussi le chou pommé blanc. Cependant, pour ceux à qui une date quelconque pourrait faire plaisir, je remarquerai que le *Kreutterbuch* de Jérôme Bock, réédité à Strasbourg en 1577, par le docteur Melchior Sebizius, parle de la choucroûte comme d'une chose comprise depuis longtemps dans le domaine de l'alimentation vulgaire. Lorsqu'il énumère les travaux d'hiver de la prévoyante ménagère, il se borne à cette mention significative dont le laconisme éloquent est le plus sûr témoignage de l'antiquité de la choucroûte : « *Der Cappes ist eingesaltzen.* » Vous l'entendez, le chou est salé. Ce n'est que d'une institution qui plonge dans l'éternité qu'on peut parler aussi carrément, aussi simplement.

La civilisation, bien loin de détrôner ce mets de nos ancêtres, lui

(1) OLIVIER DE SERRE, *Théâtre d'agriculture*, tome II, page 443, *note*.

Digitized by Google

a ouvert les cuisines de Paris, et le feu duc d'Orléans prétendait que la guerre de l'indépendance grecque n'avait été faite que pour procurer à l'Europe le plaisir de voir manger de la choucroûte au pied du Parthénon. Le médecin français Maugne doit en éprouver quelque confusion dans l'autre monde, où il est depuis un siècle et demi, lui qui écrivit cette phrase un peu leste sur les Alsaciens : « Ils font *aigrir* « de ces gros choux pommés après les avoir fait *hacher* ; ces choux « font les délices de la table et la principale nourriture des *naturels* « du pays. » (1) Et le docteur ajoute que le dur Stockfisch est le seul aliment qui peut disputer avec quelques succès à la *Surgrout* les sympathies des estomacs alsaciens. Nos anciens épiçaient plus fortement que nous ne le faisons, cette conserve végétale. Leur recette était plus riche que la nôtre. Je crois que nous n'en avons gardé que les baies de génévrier, et je suis tout-à-fait certain que nous en avons proscrit la graine d'anet. Chez les pauvres la sarlète faisait presque tous les frais de ce condiment. La choucroûte était déjà alors le mets consacré du dimanche, et il était accueilli avec un plaisir tout particulier lorsqu'il apparaissait avec l'ornement d'un puissant chapelet *de saulsisses qu'ils aiment beaucoup et qu'ils y mettent en quantité*, ou bien, lorsque, suivant l'expression pittoresque d'un écrivain du seizième siècle, *le cochon l'avait traversé (wann die Sau dadurch geloffen ist).*

Legrand d'Aussy ne parle point de ce mets, mais il lui rend indirectement hommage en remarquant que de son temps déjà le chou de Strasbourg était compté parmi les espèces les plus renommées. (2)

La choucroûte avait pour pendant la conserve de navets, moins ancienne et moins populaire que la première. J'en ai cependant trouvé des mentions dès le seizième siècle, ce qui la reporte de plein droit dans le moyen-âge.

Maugue, qui était plus curieux qu'indulgent à l'égard des mœurs alsaciennes, parle avec aussi peu de respect d'un autre aliment dont le rôle est aujourd'hui, heureusement, bien déchu de ce qu'il fut autrefois, les *Schnitzen*. Si sa plume welche écrivit mal le mot *(Chneits)*, elle définit pourtant bien la chose : « quartiers de pommes « et de poires séchées au four et cuites dans un pot avec de la graisse

(1) *Histoire naturelle de la province d'Alsace*, mss., tome 1er, page 128.

(2) *Vie privée des Français*, tome 1er, page 181.

Digitized by Google

« ou du lard. » (1) C'était, selon lui, le mets traditionnel du lundi, car nous verrons plus loin que ce grand indiscret avait aussi remarqué que la table alsacienne était soumise à la loi d'une certaine périodicité, loi que l'usage n'a pas encore complètement abrogée de nos jours. Il n'est pas nécessaire de dire que les *Schnitzen* sont aussi, de toute évidence, un mets des plus antiques; les éléments qui le constituent et le peu de délicatesse qui préside à leur accommodage nous permettent d'en faire honneur à l'imagination de quelque cuisinier druide, vandale ou gépide. L'ancienne Touraine usait également de ce mets.

Je n'ai dit qu'un mot, en passant, de la pomme de terre. Je crois avoir lu qu'on l'appela d'abord *pomme péruvienne* ou *pomme indique*. L'expression n'était ni trop belle, ni trop poétique pour ce tubercule sauveur qui a eu la gloire de détrôner la famine, ce minotaure des peuples du moyen-âge. Pourquoi n'a-t-on pas conservé ce nom qui rappelait que nous devions ce pain végétal à l'empire du soleil, que le génie européen l'avait conquis au-delà des mers pour nourrir les populations pressées du vieux monde? C'est que la reconnaissance publique a un autre vocabulaire que l'Académie, et le cœur du peuple une poésie plus profonde que celle des poètes de profession. La langue populaire fit de la *pomme indique* la *pomme de terre*, désignant par cette expression claire et générale le fruit nourricier par excellence des pauvres, la ressource principale tirée du sein de la terre, la mère commune des hommes, *alma mater*, comme disaient les anciens. L'homme et la terre, après les tortures séculaires de la faim, s'associaient de nouveau, dans ce nom, d'une tendre et charitable sympathie. La modeste pomme trouvée parmi les sauvages d'Amérique rachetait les malheurs de la tentation qu'avait exercée la pomme dorée du paradis terrestre.

La culture de la pomme de terre se révèle en Alsace dès la fin du seizième siècle; mais ce n'est encore qu'une curiosité. Melchior Sebizius en parle dans son édition du *Kreutterbuch* de Bock. Sa propagation fut lente et entravée par le préjugé et la routine. Elle resta longtemps reléguée au plus profond de nos montagnes des Vosges, où elle passait pour un fruit vil et grossier plus propre à la nourriture des animaux qu'à l'alimentation des hommes. Dans les dernières années du seizième siècle, elle passa de la vallée de Schirmeck dans

(1) *Histoire naturelle de la province d'Alsace*, tome 1er, page 129.

Digitized by Google

les domaines des abbayes de Senones, de Moyenmoutier, du chapitre de Saint-Dié et dans le comté de Salm. Mais sa culture fut abandonnée, on ne sait pourquoi. Elle ne reprit d'activité qu'au milieu du dix-septième siècle, et, chose étrange, les Lorrains attribuèrent aux Suédois l'honneur de son importation dans leurs montagnes. Cette culture était devenue assez considérable sur la fin du dix-septième siècle, pour que les gens d'église trouvassent profitable d'en soumettre les produits à la dîme. Ce fut le curé de la Broque qui prit en main l'intérêt du clergé et réclama judiciairement la part de l'église. Une sentence du prévôt de Badonviller, en date du 19 octobre 1693, condamna les récalcitrants à servir cette part, qui fut fixée au cinquantième du produit. (1) Toute la vallée de Celles fut soumise à la même redevance. Comme c'est certainement le premier exemple de l'assujettissement de ce tubercule à la dîme, il faut léguer à l'histoire le nom de ce curé ennemi de la pomme de terre. Il s'appelait Louis Piat.

Le Ban-de-la-Roche doit sa civilisation aux pasteurs que la ville de Strasbourg lui a envoyés pendant deux siècles; mais avant que l'œuvre civilisatrice fut accomplie, la rude région avait déjà payé sa dette de reconnaissance, car c'est des maigres pentes de ses montagnes que la pomme de terre a passé dans les champs fertiles de la capitale alsacienne, comme sujet de grande culture. Le pasteur Walter, qui s'était aperçu que les habitants de cette terre désolée manquaient autant du pain terrestre que de celui de l'évangile, ajouta au bienfait de la nourriture de l'esprit celui de la nourriture du corps. Il introduisit la pomme de terre dans son immense et pauvre paroisse en 1709. Il avait pour beau-frère, Jean-Henri Fels, professeur de droit à l'Université de Strasbourg. Le jurisconsulte allant parfois visiter le ministre eut occasion de goûter du fruit inconnu. Il en devint un amateur passionné et conséquemment un propagandiste ardent. A chaque voyage qu'il faisait au Ban-de-la-Roche, il rapportait de nombreux et succulents exemplaires qu'il faisait servir sur sa table et à ses amis. Son zèle le porta même à faire des présents à quelques maisons de grande considération. Bientôt la pomme de terre parut sur les tables aristocratiques du maréchal Dubourg et de l'intendant d'Angervilliers. Sa fortune était décidée. L'engoûment et l'esprit d'imitation, ou pour parler plus justement, la raison et la justice se mirent de la partie. De 1724 à

(1) GRAVIER, *Histoire de Saint-Dié*, page 319.

Digitized by Google

1750, on la cultiva en grand dans les environs de la ville, et à la faveur du triomphe qu'elle avait obtenu à Strasbourg, elle se répandit promptement dans les autres parties de la province. Ainsi l'Alsace se nourrissait de la pomme de terre plus d'un demi-siècle avant que le courage bienfaisant de Louis XVI l'eut accréditée à Paris, en décorant publiquement sa boutonnière de la fleur du pain des pauvres.

J'ai souvent entendu dire que nous avions le goût émoussé, que les papilles de notre langue blasée n'étaient plus sensibles qu'à l'action irritante des épices et des assaisonnements violents, qu'il n'en était pas ainsi de nos ancêtres, que leur heureuse et édifiante simplicité n'avait pas eu besoin de ces artifices et de ces excitations savantes, que leur franc appétit attaquait avec plaisir des mets dont l'apprêt élémentaire et primitif nous ferait faillir le cœur. C'est une fondamentale erreur. En aucun temps, l'usage ou plutôt l'abus des épices ne fut plus considérable qu'au moyen-âge et à l'époque de la renaissance. La canelle et le gingembre sont entrés dans la cuisine avant le seizième siècle; le gingembre de la Mecque était très-estimé ainsi que celui de Calicut confit dans son état vert avec du sucre. Le gros piment de Sumatra et le piment rond de la côte de Malabar étaient un objet de passion. Les Moluques donnaient le clou de girofle, les muscades et les macis; l'Inde les mirobolants crus et confits, le cinnamone; Java le poivre cubèbe, le Malabar le poivre ordinaire. On racontait sur cette denrée diverses fables : le poivre vient, disait-on, sur un arbre de l'Inde semblable au génévrier; la forêt où croissent les poivriers est infestée de serpents; pour cueillir le poivre, les habitants allument des feux par lesquels ils chassent les reptiles; le poivre brûlé par ces feux est ce qu'on appelle le poivre noir, le reste est blanc. (1) Le chroniqueur Richard de Cluni nous apprend aussi qu'au douzième siècle les marchands exerçaient déjà des fraudes coupables sur les épices; on humectait le poivre avec l'écume du plomb fondu pour le rendre plus pesant. (2) La ville de Breslau était un grand marché pour les épices d'Orient, ainsi que Marseille et quelques villes d'Espagne. Les marchands de Venise avaient le monopole d'approvisionner le Nord; ils le faisaient surtout par le port de l'Ecluse, d'où leurs marchandises passaient à Bruges qui jusqu'à la fin du seizième siècle fut la plus

(1) DEPPING, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, t. Ier, p. 145.
(2) *Apud* MURATORI. *Antiq. Ital.* Tome IX.



Digitized by Google

grande place de commerce du Nord. Après la découverte du cap de Bonne-Espérance, Anvers supplanta Bruges. L'Alsace recevait ses épices par toutes ces voies et encore par Nuremberg et Augsbourg qui avaient des relations directes avec Gênes et Venise. Il se tenait à la Pentecôte une grande foire de denrées du Levant à Ems en Autriche, et comme on y voyait déjà au treizième siècle, de nombreux marchands de Metz, de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, on doit croire aussi que notre province recevait par là une partie de ses approvisionnements en épices. (1)

Mais ces objets de luxe culinaire étaient à trop haut prix pour descendre dans les cuisines vulgaires. Celles-ci demandaient aux plantes indigènes les aromates et les stimulants qu'elles ne pouvaient emprunter aux contrées asiatiques. Parmi eux figuraient la gyrole, les câpres, la menthe, la balsamine, le basilic, la véronique, le romarin, la marjolaine, les fleurs d'armoise, le serpolet, le thym, l'hyssope, la sauge, l'aromate le plus distingué de la vieille cuisine, l'anet, la lavende, la passerage, l'absinthe, la giroflée, la pimprenelle ou poivre allemand, la sarriète, la moutarde, le cumin, le fenouil, l'anis, la coriandre noire, le trèfle musqué, le fénu-grec, le safran, dont les plantations les plus fameuses étaient à Worms et à Illfussheim près de Landau, les baies de sureau, la violette, la pivoine, les feuilles de roses, le bois de réglisse et un grand nombre d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer. Certes, il y avait là de quoi satisfaire les goûts les plus divers et les plus étranges, et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir échappé, après plusieurs siècles, à la redoutable simplicité d'une cuisine qui, sous bien des rapports, nous paraît avoir été cousine-germaine de la pharmacie.

Ah ! si vous voulez de la simplicité véritable, remontons s'il vous plaît à l'an 1182 et voyons comment se nourrissaient les ouvriers qui édifiaient l'église de Saint-Léger de Guebwiller. Et le chroniqueur a soin de dire pourtant que ce fut une année excellente ; *Gott lob, es war eine guete Zeit !* « Pendant toute la semaine on leur donnait de « l'ail et du pain à discrétion ; mais le dimanche ils avaient de la « viande et toute autre chose en abondance. » (2) De l'ail toute la

(1) De Lang. *Bruchstücke einer baierischen Handelsgeschichte vom Jahr 1253 bis 1294.* Munich, in-4°, page 15.

(2) *Chronique des Dominicains de Guebwiller*, page 9.

Digitized by Google

semaine avec du pain noir, à la bonne heure, voilà un régime qui ne faisait pas de sybarites et encore moins de podagres !

Je m'imagine volontiers que les basses-cours de la vieille Alsace l'emportaient sur les nôtres, non pour la variété des espèces, mais pour la richesse de leurs populations. Il n'en faut d'autre preuve que ces innombrables redevances en poules et chapons auxquelles étaient assujéties presque toutes les maisons et toutes les terres soit au profit des seigneurs, soit au profit des établissements religieux. Les réfectoires monastiques et les cuisines nobles étaient un gouffre béant où descendait chaque année un monde de volatiles. Oh ! que les savants ont d'étranges idées ! Ils s'épuisent à expliquer par le symbolisme féodal des redevances qui s'expliquent si bien par l'appétit des chevaliers et la gourmandise des moines. Voilà ce que c'est d'ignorer que la chair des alectrides, celle des chapons surtout, tenait chez nos pères un des premiers rangs dans la série des préférences gastronomiques. Les pigeons, les canards, les oies étaient bien loin de jouir des honneurs d'une égale estime. Leur chair lourde et grossière, dit Jérôme Bock, exige des estomacs robustes et ne convient qu'à des gens très-bien portants. Au quinzième siècle, on ne trouvait le paon que dans les basses-cours des nobles, qui le faisaient servir dans les repas de fête ; pendant tout le moyen-âge, il eut l'honneur de passer pour la nourriture des amants et la viande des preux ; mais au seizième siècle, il était déjà au déclin de sa gloire. Les nobles furent aussi les premiers, naturellement, qui reçurent le dindon des mains des Jésuites. Avec la liberté, ils se sont répandus partout, je parle des dindons. On voit que les Jésuites ont du bon. Ah ! oui, si nous ne leur devions que cela !...

Parmi les gallinacés qui vivent à l'état d'indépendance, le faisan, la gélinotte, la perdrix, la bartavelle, le lagopède passaient pour des mets agréables au goût et profitables à la santé. « Mais n'en mange « pas qui veut, dit un vieux docteur cuisinier (1) ; nous les laissons à « nos seigneurs, et nous contentons des oiseaux domestiques, jusquà « ce que les farouches nous tombent entre les mains. » Vous entendez cette menace. C'est un écho du sixième article de la charte des paysans insurgés de 1525. Dans deux siècles cette parole révolutionnaire sera réalisée et aura passé de la cuisine dans la Constitution.

(1) *Kreutterbuch* de 1577, page 427.

Digitized by Google

A la tête des gallinacés brillait le coq de bruyère. Il fut de tout temps un morceau triomphal, en Allemagne, parce qu'il était tout ensemble magnifique de plumage, excellent de chair, peu commun et difficile à atteindre dans ses retraites élevées. On n'en voyait que sur la table des princes, des évêques, des riches abbés, des puissants gentilshommes. Un petit gentillâtre, à qui le hasard d'une chasse heureuse livrait une de ces nobles bêtes, eût craint de commettre une profanation, s'il n'en avait pas fait hommage à son suzerain, à son protecteur ou à son redoutable voisin. Le coq de bruyère n'était pas seulement un mets seigneurial; il avait un autre privilége encore; il était admis à la table des grands comme une victime héroïque, couvert de l'éclatante parure qu'il avait promenée dans la liberté des grands bois. Un coq de bruyère détruit et sacrifié au dieu de la bonne chère était un événement déjà au commencement du dix-septième siècle. C'est un homme grave, un magistrat, qui nous l'apprend. (1) Le maréchal de Guébriant, qui commandait les armées du roi de France, était au château de Dachstein. Condé lui amenait les renforts qu'il avait demandés à la Cour. A la nouvelle de l'arrivée du prince, le maréchal se mit en devoir de recevoir dignement le jeune vainqueur de Rocroy. Il écrivit de tous côtés pour réunir les éléments d'un somptueux festin. La ville de Colmar, pour le dire en passant, y contribua, en envoyant, par un nommé Walch, des perches, des carpes et des brochets, dans la forteresse de Dachstein. La diplomatie elle-même s'en mêla. Le résident français à Strasbourg, M. de l'Isle, adressa au maréchal, le 22 octobre 1645, la pièce capitale du banquet, avec une lettre que l'histoire nous a conservée. « J'envoye à votre Excel- « lence, dit-il, un coq bruant mis en paste et couvert de son plumage, « à la façon qu'on les sert sur la table des princes d'Allemagne. » — On se console de bien des faiblesses, quand on sait que le grand Condé ne se nourrissait pas exclusivement de gloire, et je crois que j'aurais mieux aimé le voir en face du coq-bruant de Dachstein qu'en face des Impériaux sous les murs de Fribourg.

Parmi les palmipèdes, les sauvages étaient préférés aux domestiques. Ainsi l'oie sauvage, le canard sauvage, la cercelle, et surtout les macreuses du Rhin étaient des morceaux renommés. Le petit cours d'eau qui traverse le ban de Jebsheim avait le privilége d'attirer les

(1) Le Laboureur. *Vie du maréchal de Guébriant*, page 689.

Digitized by Google

plus nombreuses bandes de canards sauvages. (1) — Une friandise supérieure encore étaient les poules d'eau, les vanneaux, les plongeons, les cailles, les courlis, les bécassines. Les grandes espèces d'oiseaux de passage n'étaient pas dédaignées non plus. Ainsi l'on mangeait les grues, les cygnes à bec noir, les cigognes noires, les hérons, les cormorans (2); mais quoiqu'on reputât ces volatiles bons pour la cuisine, on convenait pourtant qu'ils faisaient plutôt l'affaire des grands mangeurs que des mangeurs délicats.

Pour les oiseaux indigènes, on était à peu près sans scrupule. Tous les chantres ailés des champs et des bois étaient dévoués au sacrifice. Hélas! avons-nous plus de pitié aujourd'hui! Nos pères mangeaient les pinsons, les mésanges, les alouettes, les cujeliers, les grimpereaux, les pics-verts, les pics-noirs, les torcols, les verdières, les linottes, les fauvettes, les bergeronnettes, les moineaux, les litornes, les rousserolles, les gros-becs, les étourneaux, les merles, les grives, surtout celles qui se nourrissaient des graines du génévrier; et nous, y avons-nous renoncé?... A quelques uns, peut-être, parce que nous ne les avons plus trouvés assez délicats. Aux moineaux, par exemple, dont nos anciens raffolaient au point de les réserver pour les malades et les convalescents; au geai et à la pie que nous répudions comme trop coriaces. Voilà bien de quoi vanter notre sensibilité, quand nous exterminons le serin, le rouge-gorge et le roitelet; le roitelet qu'on épargnait autrefois ainsi que le rossignol, parce que, dit un vieil auteur alsacien, leur doux ramage et le don qu'ils ont de prédire les changements de temps nous réjouissent plus que ne pourrait le faire la chair de leurs petits corps. L'hirondelle, comme aujourd'hui, échappait à la proscription, du moins comme mets, mais les apothicaires la réclamaient pour la brûler et faire de leur cendre mêlée au miel et au saindoux un remède souverain pour les engines. La huppe devait son salut à sa chair fétide, le martin-pêcheur à la même cause plus encore qu'à son magnifique plumage, la cigogne blanche à sa confiance dans l'hospitalité alsacienne. Mais c'était fête à la cuisine des gens du commun lorsque apparaissaient le choucas,

---

(1) Ichtersheim, 2me partie, page 89.

(2) Rabelais nous apprend au livre IV, chapitre 59 du *Pantagruel* que les grues et les hérons n'étaient pas dédaignés par les gastrolâtres de son temps. On sait, en effet, que François Ier avait fait établir des héronnières à Fontainebleau.

Digitized by Google

la corneille, le corbeau. On prétend encore aujourd'hui que le corbeau produit un bouillon excellent. Les curieux peuvent en faire l'essai. Si l'on s'en rapporte au vieux naturaliste Belon, les Français auraient été encore moins délicats que les Alsaciens, puisqu'il assure que le sacre, le vautour et le faucon rôtis ou bouillis sont bons à manger. Le médecin Champier ne connaissait pas de régal supérieur aux jeunes coucous.

L'implacable appétit de nos ancêtres avait tellement répandu et exagéré l'industrie destructive des oiseleurs, que le magistrat de Strasbourg avait cru devoir, très-anciennement déjà, en réprimer les excès. Le 4 mars 1622, les oiseleurs de Strasbourg réclamèrent contre les vieilles ordonnances *(alte Ordnung)* qui prohibaient l'oisellerie après le 1er mars. Mais la chambre des XXI tint ferme et répondit qu'elle maintenait les anciens statuts. (1)

Je ne quitterai pas le monde des oiseaux, sans faire un retour nécessaire à l'oie domestique, non pour parler de ce volatile, qui, malgré l'autorité dont il jouit dans la cuisine traditionnelle de notre province, m'a toujours paru mériter fort peu la réputation qu'il a su se faire auprès des gastronomes bourgeois. Que l'oie grasse continue son rôle important, je ne m'en plaindrai pas. Tous les goûts sont respectables, même celui-là. Qu'elle soit reçue avec honneur, et comme un morceau de grande bénédiction, sur les tables alsaciennes, pendant des siècles encore, surtout quand elle est farcie de châtaignes, je le veux bien et je promets de ne pas contribuer au renchérissement des sauveurs du capitole romain. Je sais aussi qu'elle fut longtemps un mets princier, que c'était une gloire de *manger l'oie du roi*, et que Charlemagne en était friand. Cela ne prouve rien. Mais l'oie a droit à nos plus solennels hommages si nous ne voyons plus en elle que l'admirable machine qui élabore et produit la succulente substance connue sous le nom de *foie gras*. Ne reportez pas votre reconnaissance à la nature; elle n'est pour rien dans le miracle. La nature a créé ce viscère pour séparer le sang de la bile, rien de plus. C'est l'homme, c'est la civilisation, qui a su en faire des pâtés dont la puissance a tant influé sur le destin des empires. La vapeur n'est rien; mais Papin l'enferme et le monde est changé. Qu'est-ce qu'un fil de cuivre? une tringle de métal inerte; mais allongez ce fil et vivifiez-le par l'élec-

(1) *Protocoles des XXI*, ann. 1622, p. 80. *Archives de la ville de Strasbourg.*

Digitized by Google

tricité, il dira à l'autre bout de la terre votre pensée à peine achevée. Il en est de même de l'oie. L'animal n'est rien ; mais l'art de l'homme en a fait un instrument qui donne un résultat délicieux, une espèce de serre chaude vivante où croit le fruit suprême de la gastronomie. La civilisation antique avait connu le secret de faire grossir le foie de l'oie ; Rome l'avait trouvé en même temps qu'elle atteignait à la domination de l'univers. Avec la barbarie, ce secret, soumis au même destin qui éteignit partout la lumière sociale, se perdit. Il n'était pas encore retrouvé au seizième siècle. Cependant une tradition mystérieuse l'avait transmis d'âge en âge, depuis le règne des Antonins jusqu'à celui de Louis XIV. Quels en furent les dépositaires ? Les Juifs. Leur haine patiente confisqua cette jouissance, pendant plus de douze siècles, sur la chrétienté. Le foie d'oie ne reparut dans le monde, après cette longue éclipse, qu'au commencement du dix-huitième siècle, avec la régence et les philosophes. Mais sa culture était toujours un arcane, dont les juifs de Metz et de Strasbourg avaient seuls la possession. « On ignore leurs procédés ; ce secret est une branche « de commerce qui les enrichit. » (1) — Le siècle de Voltaire et de la révolution devait soulever tous les voiles et percer tous les mystères. Quand le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres fut réimprimé en 1808, les juifs avaient gagné l'égalité civile, mais perdu le monopole du secret qu'ils avaient emporté de la ville éternelle le jour, peut-être, où elle fut pillée par les Vandales de Genseric. Voici ce que dit un des commentateurs du *Théâtre d'agriculture*. « En Alsace, le particulier « achète une oie maigre qu'il renferme dans une petite loge de sapin, « assez étroite pour qu'elle ne puisse s'y retourner ; cette loge est « garnie dans le bas-fond de petits bâtons écartés.... et en avant, « d'une petite ouverture pour passer la tête ; au bas, une petite auge « est toujours remplie d'eau dans laquelle trempent quelques mor- « ceaux de charbon de bois. Un boisseau de maïs suffit pour la nour- « riture pendant un mois à la fin duquel l'oiseau se trouve suffisam- « ment engraissé. On fait tremper dans l'eau, dès la veille, un 30me « du grain qu'on insinue dans le gosier le matin, puis le soir ; le reste « du temps l'oie boit et barbotte. Vers le vingt-deuxième jour, on « mêle au maïs quelques cuillerées d'huile de pavot ou d'œillette. A la « fin du mois, on est averti par la présence d'une pelotte de graisse

(1) LECRAND D'AUSSY. *Vie privée des Français*, tome 1er, page 360.

Digitized by Google

« sous chaque aile ou par la difficulté de respirer, qu'il est temps de « la tuer ; si l'on différait elle périrait. Son foie alors pèse depuis une « livre jusqu'à deux. L'animal se trouve excellent à manger, fournis- « sant pendant la cuisson depuis trois jusqu'à cinq livres de graisse. « Sur six oies, il n'y en a ordinairement que quatre qui secondent « l'attente de l'engraisseur et ce sont les plus jeunes. On les tient « dans la cave ou dans un lieu peu éclairé. » (1) Cette description est la peinture fidèle des tortures auxquelles la gourmandise soumet encore aujourd'hui ce malheureux volatile. Mais que peut la pitié contre la sensualité et l'appât du gain ? Le général Grammont lui-même mange du pâté de foie gras de Strasbourg et n'a pas songé à placer les oies sous la protection de sa loi célèbre.

Dire tous les miracles qui sont dus à cet effort victorieux de la science alimentaire ce serait entreprendre une longue histoire qui toucherait à la fois aux questions les plus brûlantes de la galanterie, de la littérature et de la politique. Il faut savoir se borner, et regarder l'abîme sans y tomber. N'est-ce pas être déjà un peu indiscret que d'associer au foie gras le nom d'une des grandes illustrations militaires de l'Alsace ? J'ai entendu raconter que Rapp étant tout jeune officier fut chargé par un de ses supérieurs de porter un pâté de foie gras à je ne sais quel général en chef. Grâce au message, qui était délicieux, le messager parut charmant et digne du plus vif intérêt. Le général demanda et obtint Rapp pour aide-de-camp. Depuis ce jour sa fortune ne s'arrêta plus. Que Rapp fût, de toute nécessité, devenu lieutenant-général et chambellan de Louis XVIII, cela n'est douteux pour personne, pas même pour ceux qui se permettent de croire au bonheur des circonstances et à l'influence d'un pâté savoureux. Le foie gras n'agit donc pas seulement sur ce général en chef comme éprouvette gastronomique, mais aussi comme éprouvette morale. Il éclaira son esprit du rayon divinateur auquel le peintre Gérard doit l'ardent messager de sa *bataille d'Austerlitz*.

Je viens d'écrire un mot qui me rappelle une autre gloire du pâté de Strasbourg. Les *éprouvettes gastronomiques* sont une découverte de Brillat-Savarin, qui les définit ainsi : « Nous entendons par éprouvettes « gastronomiques des mets d'une saveur reconnue et d'une excel- « lence tellement indisputable, que leur apparition seule doit émou-

(1) *Théâtre d'agriculture*. Paris, 1808, tome II, page 183.

Digitized by Google

« voir, chez un homme bien organisé, toutes les puissances dégusta-
« trices ; de sorte que tous ceux chez lesquels, en pareil cas, on n'a-
« perçoit ni l'éclair du désir, ni la radiance de l'extase, peuvent jus-
« tement être notés, comme indignes des honneurs de la séance et
« des plaisirs qui y sont attachés. (1) » Puis, il classe les éprouvettes en trois séries ; un énorme pâté de foie gras de Strasbourg, ayant forme de bastion, figure dans la série des éprouvettes suprêmes, des éprouvettes à haute pression. Et le philosophe raconte qu'une fois, à l'apparition d'un gibraltar de foie gras accompagné d'un coq vierge de Barbezieux, truffé à tout rompre, « toutes les conversations ces-
« sèrent par la plénitude des cœurs ; toutes les attentions se fixèrent
« sur l'art des prosecteurs ; et quand les assiettes de distribution
« eurent passé, il vit se succéder, tour à tour, sur toutes les physio-
« nomies, le feu du désir, l'extase de la jouissance, le repos parfait
« de la béatitude. »

J'aurais trahi la gloire de ma patrie, si j'avais laissé dans l'oubli ces lignes qui peignent si vivement la puissance d'exaltation gustuelle dont est doué le plus célèbre produit gastronomique de l'Alsace.

CH. GÉRARD, Avocat.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

(1) *Physiologie du goût.* Paris 1843, in-16, 1re partie, page 143.

Digitized by Google

# NOTICE

SUR LE

# VIEUX-BRISACH.

*Suite* (*).

## VII.

Nous venons de voir l'accroissement de Brisach sous les Zæhringen et l'importance que cette ville acquit pendant le douzième siècle, par l'arrivée des saintes reliques et la reconstruction de ses fortifications.

(*) Nous croyons devoir rectifier ce qu'il y a de trop général dans ce que nous avons dit au § 1er sur les Rauraques, en les considérant comme fraction des Séquanes. A l'époque de la conquête de Jules-César, les Rauraques étaient un peuple de race celtique, distinct des Séquanes dont ils étaient néanmoins les clients; ils occupaient, outre le pays de Bâle, la partie montueuse de l'arrondissement d'Altkirch, tandis que les Séquanes s'étendaient par les montagnes des environs de Belfort, dans la plaine d'Alsace jusqu'au Rhin, et jusqu'à la limite des départements du Haut et du Bas-Rhin. Lorsqu'Arioviste fut appelé dans les Gaules, il obtint des Séquanes le tiers de leur pays, c'est-à-dire la plaine d'Alsace. Après son expulsion et la fondation de la colonie d'*Augusta-Rauracorum*, les Rauraques s'étendirent dans la plaine d'Alsace; mêlés plus ou moins aux Triboques qui occupaient comme nation la Basse-Alsace jusqu'au pays des Nemètes. Les Rauraques dès-lors fraction des Séquanes, comme nous l'avons dit, sont confondus avec eux, et le territoire de leur cité se trouve représenté par l'ancien évêché de Bâle.

— Voir la livraison de mars, page 97.

Digitized by Google

Cet état de prospérité, comme les faits vont le prouver, s'est maintenu et développé jusqu'aux temps modernes, c'est-à-dire jusqu'au dix-septième siècle. Pendant ce long intervalle, la tranquillité des habitants fut à deux reprises troublée par les dangers, auxquels ils échappèrent avec le courage que donne le désespoir : nous voulons parler des cruautés d'Othon IV en 1212, et de Pierre de Hagenbach en 1474.

L'empereur Henri VI eut pour successeur Othon IV reconnu par toute l'Allemagne ; mais après l'échec de Bouvines, il lui fut impossible de se maintenir en possession de la couronne, et les mécontents firent choix du fils de son prédécesseur qui fut élu roi des Romains sous le nom de Frédéric II. Les évêques de Bâle et de Strasbourg faisaient triompher la cause de ce dernier en Alsace ; mais Othon s'était renfermé en l'année 1212 avec une force imposante dans Brisach où son compétiteur n'osait venir l'assiéger. Les habitants étaient, comme les évêques, favorables à la cause du fils de Henri VI ; irrités de ce que les soldats ne respectaient ni leurs personnes ni leurs propriétés, ils conjurèrent de se venger d'une garnison qui les traitait plus cruellement que l'ennemi le plus furieux. La révolte fut concertée avec tant de secret, qu'au premier son du tocsin convenu pour le signal, ils prirent les armes, et égorgèrent les soldats qui se trouvaient dans leurs maisons. Les femmes et les filles aidèrent les hommes ; le massacre fut général, et ce qui avait échappé au fer, fut, sans pitié, précipité dans le Rhin. Othon qui se trouvait en ce moment dans le château, à l'extrémité de la ville, n'avait auprès de lui qu'un très-petit nombre d'officiers : saisi de frayeur, il s'enfuit par une poterne ou issue secrète, et alla se réfugier dans la ville de Brunswick. Haguenau seule tenait encore pour lui dans le Haut-Rhin, et force lui fut de se rendre après l'insurrection de Brisach ; alors Frédéric ne rencontrant plus d'opposition en Alsace, vint y tenir sa cour. (1)

Othon était accouru sur les instances du duc de Zæhringen, Berthold V, son partisan le plus dévoué ; ce Berthold mourut en 1218,

(1) *Chronicon abbatis Urspergensis.* A° 1212, p. 332, édition de 1540.

LAGUILLE, t. Ier, p. 214. — TRITHEIM, *Annales Hirsatigensis*, rapporte ce qui suit : « *Otho fiduciam habens in solo duce de Zahringâ descendit cum paucis ad imperiale oppidum Brisach, eventum rei præpostulaturus.* » *Albericus ad ann.* 1212 *sic* : « *Quia Teutonici, cives illius oppidi contumeliis et injuriis afficiebant, et eorum uxores et filias constuprabant.* »

Digitized by Google

après avoir amassé de grandes richesses par les exactions les plus violentes; il s'était ainsi rendu pour ses sujets et ses serviteurs mêmes un objet d'exécration. En lui s'éteignit la famille des Zæhringen, l'une des plus illustres d'Allemagne, après les Hohenstauffen et les Habsbourg; ses biens, portés par ses deux filles dans les familles de Kybourg et d'Urach, devinrent le patrimoine des comtes de Furstemberg et de Wurtemberg.

C'est dans le même temps que le château de Limbourg (vis-à-vis Marckolsheim) fut illustré par la naissance du comte Rodolphe de Habsbourg, fils d'Albert III de ce nom et landgrave d'Alsace; il fut tenu sur les fonts baptismaux par Frédéric II qui était en ce moment en Alsace. (1) Ce château de Limbourg était avenu aux Kybourg par les Zæhringen, et aux Habsbourg par la mère de Rodolphe: ses ruines méritent d'être visitées, et sont bien plus importantes que celles du Sponeck qui en sont voisines.

## VIII.

Le pape Innocent IV ayant excommunié Frédéric II, les archevêques et évêques des bords du Rhin, s'assemblèrent en 1246 à Wurtzbourg, où ils choisirent pour empereur le landgrave Henri de Thuringe. Celui-ci fixa une assemblée *(Reichstag)* à Brisach pour se rendre favorables les princes et les villes, dans la lutte qu'il avait à soutenir contre le roi des Romains Conrad, fils de Frédéric II. Nous remarquons parmi les assistants de cette assemblée de seigneurs le margrave Hermann de Bade, l'évêque de Bâle, Egon, comte de Fribourg, auquel Henri donna les juifs qui étaient serfs de l'empire; l'abbé de Saint-Gall, le magistrat de Strasbourg, le sire de Rappoltstein et d'autres nobles de Souabe et d'Alsace.

Henri étant mort peu de temps après, sans être parvenu à la dignité impériale, ses partisans élurent à sa place Guillaume de Hollande. A partir de ce moment, le désordre fut porté à son comble: on ne voyait de toutes parts que guerres privées, ligues contre ligues.

---

(1) GÉRARD DE ROO, *Annales des princes d'Autriche, depuis Rodolphe* Ier *jusqu'à Charles-Quint*, livre Ier.

Digitized by Google

Brisach refusa de se soumettre à Guillaume de Hollande, et prêta serment de foi et hommage à l'évêque de Bâle, sous la réserve de ses droits, franchises et coutumes locales. (1) Elle partagea, durant le grand interrègne, les chances de la ligue des villes du Rhin, formée en 1255 pour la défense commune.

## IX.

Le comte Rodolphe de Habsbourg que nous voyons apparaître au milieu de cette anarchie de l'empire, fit ses premières armes sous Frédéric II; il possédait de vastes domaines en Suisse *(Uchland)*, en Brisgau et en Alsace. Pendant qu'il était landgrave de la Haute-Alsace, il se brouilla avec Walter de Géroldseck, le fougueux évêque de Strasbourg, et accepta le commandement des troupes de cette ville. Rodolphe s'empara de Colmar et battit les partisans de l'évêque qui se vit contraint d'entrer en voie d'arrangement. Après cette pacification qui ne lui laissait plus rien à faire en Alsace, il porta ses vues du côté de Brisach que tenait l'évêque de Bâle. Rodolphe prétendit avoir des droits sur cette place importante, droits que les habitants n'a-

(1) Le titre de 1250 se trouve dans ROSSMANN, p. 465-66; jusque-là l'empereur tenait toujours ses droits sur Brisach de Henri VI, d'après l'acte de 1186 dont nous avons donné l'analyse au § 6e, p. III de cette notice. — En 1255 l'évêque de Bâle stipulant tant pour lui que pour l'église de Bâle, promet aux habitants de Brisach: 1° de respecter leurs anciens droits; 2° de n'établir aucun impôt ou taxe contre leur gré; 3° de ne point construire de château à moins d'un mille de distance. D'autres réversales du mois de juillet 1264, émanant de l'évêque Henri de Bâle, confirment ce qui précède.

— *Urstisius*, *Basler Chronik*, *lib.* II, *p.* 124. — L'évêque, en prenant possession de Brisach, fit restaurer le château sur lequel il fit placer vers 1254 l'inscription suivante, constatant la soumission des habitants :

*Annos centenos Domini per bis lege senos*
*His quinquagenos et quatuor adjice plenos*
*In quinto denas Julio faciente Kalendas,*
*Pontifici cedit Brisiacum, jurat, obedit,*
*Matri Virgineæ faciendo fidem Basileæ,*
*Hic Pfirretorum genus ortu præsul annorum*
*Berchtoldus.... hanc aulam quam dux sibi struxit.*

Digitized by Google

vaient pas eu le pouvoir de détruire; mais n'ayant pas assez de troupes pour en faire le siège ; il eut recours à l'audace et à la surprise , et passant le Rhin à la nage , entre l'Eysenberg et la ville , avec quelques cavaliers , il parvint à y entrer ; le succès , qui dans tous les temps justifie la hardiesse des entreprises , valut à ce bras du Rhin le surnom de gué de Habsbourg , *Habsburgerfurt*.

C'est en 1269 que Rodolphe exécuta ce hardi coup de main , et l'évêque de Bâle en porta plainte de tous les côtés , se prévalant de ce qu'il appelait son bon droit. Le comte de Habsbourg dont la cupidité égalait la bravoure , offrit alors de rendre la place pour mille marcs d'argent (1) , et après quelques négociations , le marché fut conclu pour 900 marcs. A ce prix , l'évêque rentra dans Brisach qu'il conserva jusqu'après l'élection de Rodolphe comme roi des Romains, en 1273 (2), ce qui eut lieu par la protection de l'archevêque de Mayence , dont l'autorité était prépondérante dans l'empire.

Le nouveau roi des Romains fut bien accueilli à Bâle qui avait jusque là refusé de lui ouvrir ses portes , puis à Rheinfelden , à Neubourg et à Brisach où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. La reine sa femme vint le trouver dans cette dernière ville , avec une suite nombreuse , et ils y reçurent de riches présents des seigneurs et des villes. Colmar leur offrit douze mesures de vin , et Strasbourg soixante avec un bâteau chargé de grains. La noblesse de Souabe , de Brisgau et d'Alsace venait les saluer à Brisach , où les joûtes et les tournois servaient de délassement aux hôtes illustres qui étaient l'objet de toutes ces marques de dévoûment.

Rodolphe partit de Brisach avec un nombreux et brillant cortège , pour aller recevoir la couronne impériale à Aix-la-chapelle. A son retour , il visita les villes du Rhin , et en passant à Brisach où il s'arrêta quelque temps , il promit aux habitants de rétablir leurs anciennes

(1) LAGUILLE , t. 1er , p. 241. — *Chronici Colmariensis apud Urstisium , pars altera* , p. 39.

(2) Quand l'évêque de Bâle rendit Brisach à Rodolphe , il éleva , en face de la ville , un château à Biesheim. Ce village existait dès avant le douzième siècle , et dépendait de Brisach à qui on l'avait vendu. Il s'y trouvait un prieuré de Saint-Jean , dépendant de celui de Bâle qui le vendit à Brisach pour 380 florins en 1353. Après plusieurs échanges d'engagements entre les empereurs et la ville de Brisach, celle-ci vendit en 1756 Biesheim aux Waldner qui l'ont gardé jusqu'à la révolution française. — Nous aurons encore à parler de Biesheim sous l'année 1674.

Digitized by Google

franchises, et les engagea de nouveau à l'évêque de Bâle [3] auquel ils prêtèrent serment comme seigneur. Mais cet état de choses ne dura pas longtemps, car, après que Rodolphe eut terminé le siège de Fribourg, l'évêque de Bâle Henri d'Isny lui céda Brisach qui redevint forteresse impériale, et où l'empereur continua toujours de nommer un prévôt qui était en même temps, dans la suite, gouverneur militaire, *Burgvogt*. C'est en 1275 que l'empereur dota Brisach d'une charte de privilèges très-étendus, lesquels ont bien des rapports avec ceux des villes d'Alsace [2].

---

[1] L'acte d'engagement est daté du 23 juin 1274, veille de Saint-Jean-Baptiste: « *Nos recognoscimus munitionem et montem cum omnibus suis pertinentiis ad jus et proprietatem Ecclesiæ Basiliensis liberà pertinere.....*

[2] On a pu remarquer que, depuis le diplôme de l'année 1185 que nous avons analysé, page III, nous avons toujours qualifié Brisach de forteresse impériale; on verra dans la suite que nous ne modifierons point cette désignation. En effet, Brisach n'a été qu'un poste fortifié jusqu'au temps de l'empereur Henri VI; à partir de son règne, c'est en vertu de l'acte de 1185 que les empereurs l'ont possédée jusqu'à l'acquisition qu'en fit l'évêque de Bâle en 1280. Lorsqu'en 1274 Rodolphe de Habsbourg l'acquit à son tour de l'évêque, il lui conféra des priviléges à la faveur desquels cette forteresse prit un certain développement qui lui permit d'entrer dans les confédérations des villes pendant les siècles suivants, mais elle resta toujours soumise à la maison d'Autriche, et c'est à tort que Mérian dans sa topographie d'Alsace et d'après lui Knipschild l'ont qualifiée ville impériale, car Brisach ne fut à aucune époque un état souverain, une commune dans toute l'acception de ce mot. (Voir LEHMANN, *Chronique de Spire*, livre IV, chap. IV, pag. 265, édit. de 1698.— EICHHORN, *Deutsches Staatsrecht*, §§ 310 et 431.— KNIPSCHILD, *De civitatibus imperialibus*, *lib.* I, *cap.* I, § 59 sur le sens de *Burg*; id. *Gloss.* de DUCANGE.

— Brisach était une des plus anciennes villes du duché d'Allemanie; elle eut un atelier monétaire dès 917, et les ducs de Souabe y ont frappé une suite de monnaies; après eux ce fut l'évêché de Bâle; puis vint Rodolphe de Habsbourg qui en fit frapper à son effigie, et ses successeurs, les ducs d'Autriche, ont continué à en faire frapper à la leur. (Voir BERSTETT, *Numism. Zaringo-Badensis.* — BEYSCHLAG, *Müntzgesch. der Stadt Augsburg*, p. 83-85 — et MEYER, *Bracteaten*, *Müntzgeschichte der Schweitz im Mittelalter.*) Quant à la monnaie de la ville, la monnaie de cuivre était frappée au nom et aux armes de la ville. Nous n'en citerons pour exemple qu'une bractéate de 1499 :

AVERS. *Moneta Prisachiensis*, une croix au centre de laquelle sont les six montagnes, armes de la ville.

REVERS. *Stephanus prothomart*, Saint-Etienne lapidé, patron de l'église. (Voir BEYSCHLAG, ouvrage cité.)

Brisach concourut, avec des villes d'Alsace et de Suisse, à des conventions moné-

Digitized by Google

## STATUTS OU CHARTE DES PRIVILÉGES CONFÉRÉS A BRISACH PAR L'EMPEREUR RODOLPHE, EN 1275.

Rodolphe, etc., etc.

1° Celui qui aura commis un homicide dans la banlieue de Brisach sera puni de mort. — S'il est contumax, sa maison sera rasée, et ne pourra être rebâtie dans l'année; tous ses biens, tant mobiliers qu'immobiliers qui se trouveront dans l'étendue de la banlieue, seront confisqués à notre profit, et jamais le coupable ne pourra rentrer dans la ville. A l'expiration de l'année ses héritiers pourront rebâtir la maison, en nous payant dix livres et trois au juge. — Si le condamné venait prétendre qu'il est innocent, il sera exempt de toute peine s'il se purge par le duel judiciaire. — A quelqu'heure que ce soit, de jour ou de nuit, le juge devra, aussitôt qu'il aura reçu une plainte d'homicide, convoquer, au son de la cloche, tous les bourgeois; il rendra ensuite la sentence comme il est dit ci-dessus. — Celui qui aura facilité l'évasion du coupable sera puni de la même peine et jugé comme lui, sauf la convocation au son de la cloche qui n'aura pas lieu. — Il ne pourra, encore comme lui, se purger de ce qui lui est imputé que par le duel judiciaire.

2° Celui qui aura fait des blessures à quelqu'un, dans l'étendue de la banlieue de Brisach, aura le poignet coupé, et sera de plus exilé comme l'homicide sans espoir de retour. — S'il se présente au jugement il y aura convocation des bourgeois au son de la cloche, et l'épreuve du duel judiciaire.

3° Si dans une circonstance quelconque, des bourgeois sortent de la ville en troupe, ils devront garder la paix entre eux, soit en allant, soit en revenant; sinon, celui ou ceux qui enfreindraient cette prescription, seraient obligés de payer une amende comme s'ils avaient causé du tumulte dans la ville.

4° Si des personnes, habitant la dite ville, sortent de sa banlieue pour tout autre motif que pour affaire publique et qu'il arrive que l'un tue l'autre ou lui fasse des blessures, celui qui aura commis ce fait paiera trois sous (d'or ou d'argent?) au juge, et autant à la partie lésée, à moins qu'il puisse rapporter la preuve que l'autre a provoqué son inimitié en refusant de lui souhaiter la bienvenue *(verba salutationis)*; hormis ce cas, ce qui a été dit de l'homicide et des blessures devra recevoir son application.

5° Tous les hommes et femmes qui contractent ensemble mariage sont considérés comme étant de la même condition, et succèdent, les uns comme les autres, à leurs parents.

6° Ceux qui voudront avoir recours au duel, combattront armés de cuirasses et de deux glaives; le vaincu fera au juge l'abandon de ses armes, ou lui paiera, à titre de composition, trois livres pour chacune des armes.

---

taires, pendant les quatorzième et quinzième siècles; mais les ducs d'Autriche y signèrent pour elle.

Digitized by Google

7° Chaque année l'on élira dans la ville de Brisach XII conseillers qui veilleront fidèlement aux intérêts communs. Celui d'entr'eux qui aura exigé une récompense pour un acte de ses fonctions, ou se sera rendu coupable de quelqu'autre exaction, et aura été convaincu par deux de ses collègues comme s'étant rendu coupable de ce crime, sera chassé du conseil sans pouvoir jamais y rentrer.

8° Ces douze conseillers jouissent aussi de la prérogative suivante : Tout étranger qui devient leur hôte, ne peut être traduit en justice à Brisach pendant la durée de son séjour.

9° Chacun des douze conseillers sera, durant l'année de ses fonctions, exempt de l'impôt de deux sous qui nous est dû annuellement par tout habitant de Brisach.

10° Si un habitant s'est rendu indigne de notre protection dans la ville ou au-dehors, il ne sera porté atteinte à sa personne ou à ses propriétés, qu'après qu'il aura été cité régulièrement en justice, et convaincu par des preuves ou par son propre aveu ; il ne pourra recouvrer notre grâce qu'en nous payant dix livres, et de plus trois livres au juge et autant à la partie lésée.

11° Dès qu'il aura été convaincu de son crime ou qu'il en aura fait l'aveu, le juge lui accordera un délai de six semaines et trois jours, pour payer les seize livres sur sa fortune ; s'il ne fait point dans cet intervalle ce qui est nécessaire pour recouvrer notre grâce, tout ce qu'il possède dans la banlieue de Brisach sera confisqué à notre profit.

12° Si le juge, par quelque motif de haine, se montre trop sévère à l'égard du coupable ; s'il s'absente de la ville ou ne se rend pas abordable, et que de sa conduite il résulte que l'amende qui nous revient ne soit pas payée dans le délai, le condamné pourra, dans ce cas, rentrer en grâce en payant la somme due entre les mains des douze conseillers.

13° Celui qui dans la banlieue de Brisach aura attaqué un bourgeois à main armée, qu'il l'ait frappé ou non, sera déchu de notre protection.

14° Il en sera de même pour celui qui aura terrassé un bourgeois.

15° Celui qui, dans une intention mauvaise, se sera introduit chez un bourgeois, dans sa maison ou dans une autre maison, en ville ou dans la banlieue, sera déchu de notre protection.

16° S'il s'élève du bruit ou du tumulte par suite d'un incendie ou d'une rixe, tout individu qui s'y rendra en armes, à l'exception toutefois d'un bouclier, d'un pieu en fer et d'une hache, paiera au juge une amende de trois livres ; il n'y a d'exception que pour le cas de guerre, ou bien d'une agression des ennemis du dehors, et que les bourgeois sortent en troupe afin de les repousser.

17° Celui qui aura porté une accusation publique calomnieuse contre un bourgeois, paiera une amende de dix sous au juge, autant à la communauté des bourgeois, et pareille somme à celui qui aura été victime de cette accusation.

18° Tout individu qui, pour cause d'indigence ou toute autre nécessité, voudra quitter la ville, pourra le faire librement.

19° Entre la ville de Brisach (*Burgum*) et la cité de Strasbourg (*Civitatem*), il



Digitized by Google

ne pourra être établi aucun port de commerce (*Ladstadt*), à l'exception de celui qui est au pied de Brisach.

20° Les bourgeois seront exempts de péages dans toute l'étendue de notre domination qui se trouve traversée par le Rhin, et se livrer à leur négoce sous notre protection ; ils pourront, s'ils le veulent, aller vivre ailleurs en restant sous l'empire des statuts de leur ville.

21° Si par hasard des habitants accueillent un serf appartenant à un seigneur et que celui-ci le réclame dans l'année, en prouvant qu'il lui appartient, on devra le lui rendre ; mais si le seigneur, bien que se trouvant dans la contrée, laisse passer l'année, il n'y aura plus lieu à restitution.

22° A une distance de deux milles, tant au-dessus qu'au-dessous de Brisach, les épaves (*Rheinfällige*) appartiendront à la ville.

23° Nous concédons en outre, en vertu de notre royale autorité, aux bourgeois de Brisach, le droit de posséder des fiefs et de les tenir suivant le droit féodal.

24° Nous confirmons toutes coutumes raisonnables et honnêtes qui n'ont rien de contraire au droit public de l'Empire.

. . . . . .

Ont signé, avec Rodolphe de Habsbourg : l'évêque de Trente, les ducs Albert de Saxe et Philippe de Carinthie, le margrave de Hachperch, les comtes Burchard de Hönberch, Evrard de Katzenellenbogen et Henri de Fribourg ; les nobles Walter de Clingen, Ulrich de Rappolstein, Rodolphe de Hewin, Hesso de Uesenberch (ou Isenberg) et Burcard de Horburch (Horbourg).

Le 8 des kalendes de septembre 1275. (¹)

Nous lisons dans les chroniques contemporaines, qu'une tour de défense ou d'observation fut élevée à Brisach dans cette même année 1275 ; il est probable qu'elle aura été démolie au seizième ou au plus tard au dix-septième siècle, lors de l'établissement des fortifications modernes. Rodolphe détruisit en même temps plusieurs châteaux d'Alsace et du Brisgau, qui étaient devenus de véritables repaires de brigands, à la faveur des désordres du grand interrègne. C'est encore à Brisach que nous le voyons juger en 1281 une contestation entre Fribourg et Louis de Stauffen, et sa sentence porte la signature du prévôt de Brisach ainsi que des plus notables habitants ; c'est ce

(¹) Ces priviléges ont été confirmés par les empereurs notamment en 1369, 1415, 1422, etc., etc. ; étendus même en 1521 par Charles-Quint, Brisach fut, comme la plupart des villes, exemptée de la juridiction de Rothweil dans le ressort de laquelle elle se trouvait.

— Le texte latin des statuts de 1275 se trouve dans Schœpflin, *Hist. Zaringo-Badensis*, tome v, n° 154.

Digitized by Google

même prévôt, Spenlin, qui conduisit le contingent de la ville au siège de Fribourg.

Rodolphe aimait beaucoup résider dans les villes rhénanes; c'est encore à Brisach qu'il convoqua en 1283 une assemblée de princes, *Reichstag*, et y reçut les doléances des seigneurs et des villes concernant les faux-monnayeurs; nous le retrouvons encore l'année suivante dans cette ville, et en 1285, quand il alla faire le siège de Colmar (1).

La prospérité de Brisach s'accrut notablement sous son règne; le couvent des Augustins, fondé en 1270, fut richement doté par lui, et celui de Marien-Au dont nous avons parlé plus haut (p. 109), était florissant. Le renom de Brisach était porté si loin et si haut, que l'abbé de Murbach en sollicita le droit de bourgeoisie qu'il obtint en 1283: il donna même à cette occasion, deux superbes missels pour l'église paroissiale de Saint-Etienne (2).

Le successeur de Rodolphe, l'empereur Adolphe de Nassau, vint en 1295 à Brisach dont le Rhin faisait alors une île (3), et y donna la charge de landgrave de Brisgau à un seigneur d'Isenberg; s'étant déclaré l'année suivante pour les Anglais contre la France, il fut informé pendant son séjour à Schlestadt, que l'évêque de Strasbourg, Conrad III de Lichterberg, lui ferait un mauvais parti s'il traversait ses possessions; il alla en conséquence de cet avertissement s'embarquer à Brisach, d'où il descendit incognito à Germersheim.

## X.

C'est au milieu des guerres continuelles de ces temps de désordre et de rivalités, que nous voyons apparaître une étincelle de génie, qui vient en quelque sorte consoler et reposer de toutes les calamités dont nous avons incessamment à retracer l'histoire. Vers l'année 1310, apparaît un poète de la lignée des Meistersængers, successeurs de ces Minnsængers qui avaient illustré l'époque des Hohenstauffen.

---

(1) PERTZ, *Monumenta Hist. germ.*, t. IV, pp. 443-445. *Rodolphi Constitutiones.*

(2) ROSSMANN, p. 196. Il donne en note la charte qui est aux archives de la préfecture du Haut-Rhin.

(3) URSTISIUS, t. II, p. 29. Ann 1295 et p. 57. Voir la note 4e, p. 98.

Digitized by Google

Walter de Brisach, d'origine plébéienne, fut pour son temps un poète accompli, dont le talent est justement apprécié par les philologues et les littérateurs les plus distingués d'Allemagne et de l'Alsace (1).

## XI.

Frédéric-le-Beau et son compétiteur Louis de Bavière vinrent tous les deux à Brisach en 1315, et y confirmèrent ses priviléges ; mais Burchard d'Isenberg, partisan de Louis, força les habitants à se déclarer pour lui, en les retenant comme prisonniers ou en interceptant toute communication jusqu'à ce qu'ils se fussent déclarés en sa faveur.

Nous avons eu fréquemment à citer les seigneurs d'Uesenberg ou d'Isenberg ; leur manoir se trouvait dans une île du Rhin en face et en aval du château de Brisach, et ils le vendirent aux habitants de cette ville en 1320 pour soixante marcs d'argent. On bâtit plus tard un fortin sur l'emplacement du château d'Isenberg, et les seigneurs de ce nom transportèrent successivement leur résidence à Hæchingen et à Achkaren. Cette famille était alliée aux plus illustres d'Allemagne, et ses biens sont devenus le patrimoine de la maison de Bade dans le cours du quinzième siècle (2).

Après l'élection de Charles IV, Brisach éleva des prétentions pour conquérir son indépendance et s'ériger en ville libre et impériale. Elle se ligua même avec Colmar et Mulhouse pour faire prévaloir ses droits ; mais le landvogt d'Alsace, Jean de Fenestrange, réprima de suite cette tentative, et les habitants demeurèrent soumis aux ducs d'Autriche tout en conservant leurs franchises locales. Les juifs qui se trouvaient à Brisach, échappèrent, grâce à la protection impériale, aux massacres qui les faisaient disparaître dans presque toute la con-

(1) Voir la dissertation d'Oberlin : *De Poëtis Alsatiæ eroticis*, pag. 23-25. — Mone, *Badische Archiv.*, ancienne collection, tom. Ier, p. 66, et Rossmann qui a publié une grande partie de ces poésies, pp. 457-464. Elles ont été publiées intégralement dans le recueil de Maness et dans les collections plus modernes des poètes allemands du moyen-âge.

(2) Rossmann, p. 201 — p. 467. Frédéric, roi des Romains, autorisa la ville à relever ou à réparer ses fortifications, quand il y vint en 1315.

Digitized by Google

trée. La peste noire qui ravagea la vallée du Rhin dans le milieu du quatorzième siècle, fit de nombreuses victimes dans la ville. Brisach obtint en 1330 de notables priviléges pour la navigation du Rhin, entre Rheinfelden et Strasbourg. Elle figure aussi dans la plupart des ligues de ce siècle, et les documents nous apprennent qu'elle y prit une part très-active. C'est ainsi que nous la voyons prendre part :

1° En 1338 à la ligue qui se forma lors du soulèvement d'Armleder.

2° A celle formée en 1350 avec Strasbourg, Bâle, Fribourg et la maison d'Autriche contre Zurich qui mettait des entraves au pèlerinage de Marien-Einsiedlen. Trois expéditions contre Zurich suivirent ce traité d'alliance, dans les années 1351, 1352 et 1353.

3° A la ligue contre le comte de Fribourg en 1366, et à la bataille livrée près de ses murs, dont elle eut beaucoup à souffrir.

4° Nous voyons encore figurer Brisach dans la ligue formée en 1373 par Strasbourg contre Jean Erbe, gentilhomme d'Alsace qui fut battu à Herrlisheim, près Colmar.

5° Enfin, lors de l'invasion des Anglais ou grandes compagnies, en 1375, elle fournit également son contingent à la ligue (1).

Une invasion plus sérieuse, par les conséquences qu'elle faisait présager, celle d'Enguerrand de Coucy, vint répandre la désolation dans toute l'Alsace. Ce seigneur prétendait avoir sur cette province des droits remontant à Albert Ier, roi des Romains. Il arriva avec une troupe d'Anglais, de Bretons et autres, formant une de ces armées que l'on nommait alors les grandes compagnies, ravagea toute la Basse-Alsace et vint camper devant Brisach ; mais au bout de quelques semaines, le manque de vivres le força de retourner en France (2).

De grands événements se préparent au commencement du quinzième siècle. Un concile général est convoqué à Constance par le pape Jean XXIII, dans le but de mettre un terme au schisme suscité par les prétentions simultanées de trois concurrents à la papauté. L'empereur Sigismond peu favorable à la cause du pontife, le fit garder à vue

(1) SCHILTERS-KŒNIGSHOVEN, pp. 325 et 338. — WENCKER, *Collectanea juris publici*, de USBURGERIS, p. 59 et suiv. — *Idem* sur la guerre de Jean Erbe, donne trois documents, p. 127-130. — SCHŒPFLIN, *Alsat. dipl.*, Nos 1007 et 1183. — LAGUILLE, tome Ier, page 308.

— Voir ROSSMANN sur la bataille (N° 3) livrée près d'Endingen ; elle est rapportée avec beaucoup de détails.

(2) LAGUILLE, tome Ier, pp. 309-310-322.

Digitized by Google

dans la ville de Constance ; celui-ci parvint néanmoins à s'échapper dans le courant de mars 1415, sous le déguisement d'un cavalier, dès qu'il vit sa cause perdue, sa déchéance imminente. Après s'être réfugié successivement à Schaffhouse, à Lauffenbourg et à Fribourg, il se rendit à Brisach croyant y trouver plus de sécurité ; mais ne pouvant y rester, il alla à Neubourg puis retourna à Fribourg, toutes les routes lui ayant été fermées.

## XII.

Brisach n'eut à supporter que la misère commune de toute la vallée du Rhin, lors de la grande invasion des Armagnacs en 1444. Ces bandes se répandirent en Alsace, depuis le pays de Montbéliard jusqu'à Molsheim et Westhoffen, pillant et ravageant tout ce qui leur était accessible ; les villes étaient fermées et des troupes de partisans qui sortaient de Strasbourg ou d'autres places, tâchaient d'enlever du monde à cette armée par des surprises. (1)

Les princes d'Allemagne et les archiducs d'Autriche s'assemblèrent à Nuremberg avec les députés des villes, pour conférer des intérêts présents de l'Allemagne. A la suite de cette diète, Albert, duc d'Autriche, escorté d'un grand nombre de princes et de seigneurs, se rendit à une conférence convenue avec le dauphin Louis de France, entre Brisach et Ensisheim. Les Allemands se plaignirent des cruautés excercées par les Armagnacs ; mais au bout de cinq mois d'occupation, la misère du pays força ces bandes à se retirer en Lorraine.

Albert d'Autriche recommença bientôt une guerre désastreuse contre Bâle, dans laquelle il fut battu à Hesingen, et perdit Rheinfelden ; la paix ayant été conclue en 1447 à Brisach, par l'intermédiaire de l'évêque, Bâle resta en possession de ses droits et priviléges, restitua Reinfelden, et prêta 26,000 florins au duc d'Autriche qui lui hypothéqua les seigneuries de Ferrette, Landser, Thann, Ensisheim et Massevaux. (2)

---

(1) Schilters-Koenigshoven, pp. 922-25, 957 et 1007. — Voir la chronique de Materne Bebler, et principalement l'*Archiv-Chronik* dans le *Code hist. et dipl. de Strasbourg*. — Barante, *Ducs de Bourgogne*, tome vi, pp. 357 et suiv.

(2) Laguille, tome ier, p. 346.

Digitized by Google

## XIII.

La haine des seigneurs de Souabe et d'Alsace contre les Suisses qu'ils méprisaient, faillit perdre Mulhouse; mais cette ville fit alliance avec Berne et Soleure; Sigismond succomba de nouveau, et paya dix mille florins la paix qui lui fut accordée. Les Suisses faisaient une rude guerre aux seigneurs et saccageaient tout le pays jusqu'aux portes de Strasbourg. Des assemblées furent tenues à ce sujet, en 1469, par les seigneurs, les villes libres et l'archiduc à Strasbourg, ainsi qu'à Ensisheim : dans l'une d'elles, on proposa d'engager le pays au duc de Bourgogne, qui était alors très-puissant et très-redouté : « Ce « prince, disait-on, pouvait seul préserver le pays des incursions des « Suisses, en même temps qu'il fournirait à l'archiduc une somme « assez considérable pour payer les frais des guerres précédentes et « tenir une cour brillante à Inspruck. On ajoutait que plus tard, la « maison d'Autriche pourrait, au moyen du calme qui allait renaître, « racheter ses domaines que le duc de Bourgogne serait assez loyal « pour lui restituer. »

L'archiduc Sigismond ne voulut rien conclure avant de consulter le roi de France; mais le cauteleux Louis XI, qui était encore sous l'impression de sa mésaventure de Péronne et des affaires de Liège, accueillit fort bien l'archiduc, sans vouloir traiter avec lui pour ses domaines. Celui-ci se rendit ensuite à Arras, auprès de Charles-le-Téméraire, où il fut reçu avec grande solennité à cette magnifique cour de Bourgogne, alliage monstrueux du luxe et de la vanité modernes avec la cruauté du moyen-âge.

Sigismond était accompagné de ceux qui lui avaient conseillé l'engagement de ses domaines et qui mirent tout en œuvre par leurs flatteries, pour réussir dans leur dessein. Une pareille proposition ne pouvait qu'être fort agréable au duc de Bourgogne, et parmi ses conseillers, celui qui le pressait le plus fort d'accepter, c'était Pierre de Hagenbach, son maître d'hôtel, gentilhomme d'Alsace [1], qui

[1] SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tom. II, p. 647. La famille noble des Hagenbach qui se divisa en deux branches au commencement du quinzième siècle, possédait son château patrimonial dans le village de ce nom, situé dans la prévôté de Thann. (ICHTERSHEIM, *Elsässische Topographie*, IIe partie, pag. 55), et qui se trouve aujourd'hui dans le canton de Dannemarie.— BARANTE, *Ducs de Bourgogne*, année

Digitized by Google

avait depuis longtemps servi avec zèle, son père et lui, par ses conseils et sa vaillance. Il vantait sans cesse la fertilité des bords du Rhin et les grands revenus que le duc pourrait en retirer. « Strasbourg, « Schlestadt, Colmar et Bâle ne sont pas, il est vrai, (disait-il) com- « pris dans l'engagement, mais vous saurez bien trouver l'occasion de « les soumettre, et je vous en dirai les moyens. » Charles-le-Téméraire écoutait avec complaisance les discours qu'on lui tenait, et se berçait en secret de l'espérance d'arriver à la couronne impériale après le décès de Frédéric. Le traité fut conclu pour 80,000 florins, le 9 mai de l'année 1469, à Saint-Omer, et Pierre de Hagenbach partit, à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille gens de pied, pour prendre possession du landgraviat de la Haute-Alsace, du comté de Ferrette, du Brisgau, du Sundgau et des quatre villes forestières : Waldshütt, Seckingen, Lauffenburg et Rheinfelden.

Voici le portrait que fait M. Michelet de ce gouverneur :

« Il faut dire ce qu'était ce terrible Hagenbach à qui le duc de Bourgogne avait confié les pays engagés. D'abord il en était, il y avait eu mainte aventure peu honorable ; tout ce qu'il y faisait, juste ou injuste, semblait une revanche.

« On contait qu'il avait commencé sa fortune d'une manière singulière. Quand le vieux duc devint chauve, et que beaucoup de gens se faisaient tondre pour lui faire plaisir, il y eut pourtant des récalcitrants qui tenaient à leur chevelure ; Hagenbach s'établit, ciseaux en main, aux portes de l'hôtel, et lorsqu'ils arrivaient, il les faisait tondre sans pitié.

« Voilà l'homme qu'il fallait au duc, un homme prêt à tout, qui ne vît d'obstacle à rien ; et non plus un Comines qui aurait montré à chaque instant le difficile et l'impossible. Hagenbach arrivant en Alsace, dans un pays mal réglé, plein de choses flottantes qu'il fallait peu à peu ordonner, trouva le vrai moyen de désespérer tout le monde ; ce fut de mettre partout et tout d'abord ce qu'il appelait l'ordre, la règle et le droit.

« La première chose qu'il fit, ce fut de rétablir la sûreté des routes, à force de pendre ; le voyageur ne risquait plus d'être volé, mais d'être

---

1469. — MICHELET, *Hist. de France*, tom. VI, p. 535. Un titre particulier, qui se trouve aux archives de la préfecture du Haut-Rhin, investit Hagenbach de la capitainerie de Thann, à la date du 20 août 1470 ; il est muni de son sceau.

Digitized by Google

pendu. Berne et Soleure l'accusaient surtout de faire périr leurs messagers pour prendre les dépêches.

« Il se chargea ensuite de régler les comptes avec la ville libre de Mulhouse et les sujets du duc, et pour faire payer Mulhouse il lui coupait les vivres. Quant aux seigneurs engagistes, il les forçait, l'épée à la main, de recevoir les sommes et de restituer les domaines.

« Il disputait aux nobles leur plus cher privilége, le droit de chasse. Il disputa aux petites gens leur vie, leurs aliments, frappant le blé, le vin, la viande du mauvais denier *(böse Pfenning)* nom donné à cette taxe détestée.

« Thann refusa de payer, et elle paya de son sang; quatre hommes y furent décapités. »

Hagenbach avait la conduite la plus déréglée: il arrachait les femmes à leurs maris, les filles à leurs parents, sans tenir compte de leur résistance, pour assouvir sa passion brutale. Quand il était informé qu'une belle et jeune fille se trouvait dans tel endroit, il se la faisait amener de gré ou de force, et les père et mère qui voulaient s'opposer à l'enlèvement étaient tués par ses ordres. (1)

Dès le mois de juillet 1473 le margrave Rodolphe de Hochberg avait pris possession, au nom du duc de Bourgogne, des pays engagés, et avait reçu leur serment à Ensisheim, lequel fut prêté sur la promesse que le duc respecterait leurs droits et priviléges. Quand le margrave vint a Brisach, il se fit remettre les clefs de la ville, et les bourgeois protestèrent contre cet acte qui était contraire à leurs priviléges. (2)

Le margrave Rodolphe établit en même temps Hagenbach comme landvogt ou bailli provincial de ces pays. Nous venons de dire comment il tint la promesse du margrave; voyons comment Charles-le-Téméraire tint les siennes, ou celles faites en son nom.

« Le 21 décembre 1471, dit M. Michelet, sa bannière redoutée apparut aux défilés des Vosges. Il entrait chez lui, dans un pays comme à lui, pour faire grâce et justice, et il se fit conduire par celui même contre qui tout le monde demandait justice, par son gouverneur Hagenbach. Pour cette tournée seigneuriale, il n'amenait pas moins de cinq mille cavaliers, des étrangers, des Wallons qui n'entendaient rien à la langue du pays, impitoyables et comme sourds. »

(1) Schilters-Koenigshoven, pp. 569 et suiv. — Michelet, l. c., p. 342, année 1474.

(2) Laguille, p. 334.

Digitized by Google

Colmar n'eut que le temps de fermer ses portes et résista courageusement à toutes ses instances; Bâle et Mulhouse étaient dans la consternation.

Le 24 décembre, veille de Noël, le duc, conduit par Hagenbach, arrive à Brisach, résidence ordinaire de ce bailli, et tous les habitants, saisis de crainte, vont au-devant de lui en procession. Il forme sa troupe en bataille sur la place, et fait faire aux malheureux habitants un serment, non plus comme le premier qui réservait leurs priviléges, mais pur et simple et sans réserve. Les Wallons se répandent par la ville pour se livrer au viol et au pillage; le duc approuve tout ce qu'a fait Hagenbach.

Celui-ci se maria, le 24 janvier suivant, avec une comtesse de Thengen, et choisit pour la noce, la ville de Thann où il avait commis tant de cruautés. (1)

Le roi Louis XI voyant l'animosité que le duc de Bourgogne avait excitée contre lui, par sa conduite et celle de ses officiers, ne négligea rien pour en profiter. Un premier traité, entre la France et les Suisses, fut suivi d'une alliance bien plus extraordinaire, celle de la maison d'Autriche avec ces mêmes Suisses, alliance qui succédait à la haine mortelle qu'une lutte séculaire n'avait fait qu'accroître. Elle faillit même ne pas se réaliser, à propos d'une difficulté soulevée par les Suisses: « Il demeura, dit Commines, (2) un différent entre lui et les « Suisses qui voulaient avoir passage par quatre villes de la comté de « Ferrette, forts et foibles, quand il leur plairoit. Ce poinct fut soumis « au roi qui le jugea à l'intention (en faveur) des Suisses. »

Dès qu'on vit que l'archiduc Sigismond pouvait compter sur les Suisses et les villes d'Alsace, principalement sur Strasbourg, les pays engagés se plaignirent plus haut que jamais: Brisach, Neubourg et Rheinfelden, fatiguées de l'oppression qui pesait plus particulièrement sur elles, pressèrent l'archiduc de les délivrer du joug qui les accablait. Ce prince, ne pouvant rembourser la grosse somme de 80,000 florins du Rhin que le duc de Bourgogne lui avait avancée, convoqua les

---

(1) MICHELET, l. c. — PETRI, *Mülhauser Chronick*, pp. 180-187. — LAGUILLE, pp. 355 et 356.

(2) Mémoires de COMMINES, liv. IV, chap. II.

Digitized by Google

seigneurs et villes d'Alsace et de Souabe à Constance ; ils s'y cotisèrent entr'eux, et la somme fut réalisée. (1)

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient de leur prochaine libération et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était en rumeur dans la Haute-Alsace et le pays de Ferrette. L'alliance avait été publiée le 3 avril ; Sigismond fit d'abord signifier par deux hérauts à Charles-le-Téméraire que le montant de la créance était à sa disposition à Bâle, et qu'ainsi les pays engagés devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà même les habitants de Strasbourg avaient remis à l'archiduc des lettres de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jusqu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant de recevoir la réponse du duc de Bourgogne, en ce moment occupé au siége de Neuss. Hagenbach, voyant le danger auquel il était exposé, avait fortement muni Thann et se proposait de mettre de bonnes garnisons dans toutes les places, afin de tenir bon jusqu'à l'arrivée de son maître. En pareil cas, il ne pouvait négliger Brisach. Il s'y rendit, et arrivant, pendant l'office du vendredi saint, au son des tambours et des trompettes ; il entra dans l'église, interrompit le curé qui lisait la Passion, et fit recommencer pour lui le service divin.

Mais les événements marchaient vers une solution. Ensisheim donna le signal de la rébellion en chassant sa garnison bourguignonne. Hagenbach sortit avec sa troupe de Brisach, dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques, pour aller surprendre cette ville ; mais sa troupe est aperçue à temps, le tocsin sonne et les habitants repoussent bravement l'attaque. (2)

Le landvogt rentre furieux de son échec dans Brisach, où il convoque les habitants le jour de Pâques, leur ordonne de travailler aux fortifications et d'établir un fossé qui doit être terminé jusqu'au lendemain ; c'était un moyen de conserver, pour lui et les siens, les vivres qui étaient dans la place, résolu qu'il était de faire égorger ceux qui se hasarderaient à rentrer en ville. La garnison se composait de huit cents Wallons, plus deux cents Allemands dont le capitaine

---

(1) LAGUILLE, tom. Ier, pag. 336. — *Mülhauser Chronick*, pp. 189 et 190. — BARANTE, tome X, pp. 6 et suivantes.

(2) BARANTE, l. c. — MERCKLEN, *Hist. d'Ensisheim*, tom. Ier, pp. 201 et suiv.

Digitized by Google

se nommait Vœgelin. Celui-ci ému de compassion, en songeant au triste sort qui attendait les habitants, fit à deux d'entr'eux la confidence de ce qu'il savait et leur dit : « Je veux aller chez Pierre de Hagenbach lui demander le paiement de notre solde, ce qui le fâchera ; vous entendrez alors battre le tambour et vous viendrez au plus vite sur la place avec vos armes, et nous le prendrons. »

Vœgelin se rend chez Hagenbach, et lui demande la solde en lui disant : « Il y a longtemps que vous ne nous avez plus payé notre solde et nous avons dépensé tout l'argent que nous avions. « Hagenbach lui répond par une injure qui lui était habituelle : « Je te donnerai de l'ordure sur le nez, (1) comment oses-tu me demander si hardiment de l'argent? je pourrais bien avoir l'idée de te jeter en prison et te noyer. » Vœgelin et ses soldats deviennent furieux en entendant cette réponse, et le signal est donné au son du tambour. Les bourgeois prennent les armes, vont à la demeure de Hagenbach qu'ils font prisonnier. (2) Les Wallons consternés ne songèrent d'abord qu'à sauver leurs personnes ; voyant ensuite qu'on ne leur en voulait pas, ils s'excusèrent en disant, qu'ils voyaient avec peine la conduite du gouverneur, et obtinrent la permission de se retirer avec leurs bagages.

A la nouvelle des événements de Brisach, toutes les contrées voisines furent remplies d'allégresse, et tous jusqu'aux enfants chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris,
Réjouissons-nous !
Sigismond sera notre consolateur ;
Kyrie, eleison !
S'il n'eut pas été pris, cela eût mal tourné ;
Il est pris, ses méchantes ruses ne lui serviront
Plus de rien. (3)

---

(1) *Ich geb dir ein Dreck uff die Nase.* — Tout ce récit est extrait de SCHILTER, page 369, additions à KOENIGSHOVEN.

(2) Il fut enfermé dans la tour nouvellement réparée, dans la ville haute, sous laquelle on passe pour aller à l'église.

(3) *Christ ist erstanden,*
*Der Landvogt ist gefangen, alleluia !*
*Dess sellend wir froh syn,*
*Sigmund soll unser Trost syn.*
*Kyrie eleison !*

Digitized by Google

Sigismond, sans attendre la réponse du duc de Bourgogne, nomma Hermann d'Eptingen pour son bailli, et s'étant rendu à Brisach, il se hâta de donner satisfaction à la clameur publique, en ordonnant la mise en jugement de Hagenbach. Celui-ci fut traduit en justice, le lundi après la Saint-George, devant les députés des villes de Bâle, Berne, Soleure, Strasbourg, Schlestadt, Colmar, Ensisheim, Brisach, Neubourg, Fribourg et Kentzingen, ainsi que seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse.

« De toutes parts on était accouru par milliers à Brisach, pour assister au procès de ce cruel gouverneur, (dit M. de Barante) tant la haine était grande contre lui. De sa prison, Hagenbach entendait retentir sous les voûtes le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce sont des « étrangers, je ne les connais pas. » — « Ne sont-ce pas, disait le « prisonnier, des gens assez mal vêtus, de haute taille, de forte « apparence, montés sur des chevaux aux courtes oreilles ? » et si le geôlier répondait « oui » — « Ah ! ce sont des Suisses, s'écriait Hagen- « bach ; mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait prodiguées.

Le 4 mai, après avoir été mis à la question, il comparut, à la diligence du bailli Hermann d'Eptingen, devant une commission de vingt-sept juges, ayant pour défenseur l'un des assesseurs de Brisach. Les chefs d'accusation furent réduits à quatre sur lesquels il fut successivement interrogé.

Il était accusé :

1° D'avoir fait décapiter quatre bourgeois de Thann, sans aucune forme de procès;

2° D'avoir, contrairement à son serment, donné au gouvernement et à la justice de Brisach une nouvelle forme, entièrement opposée aux priviléges des habitants;

3° D'avoir mis, contre la foi des traités, des étrangers en garnison dans la place, pour l'exécution de ses abominables desseins, et tenté de s'en servir pour égorger la population ;

---

*Wär er nit gefangen,*
*So wärs übel gangen;*
*Seit er nun gefangen ist,*
*Hilft ihm nit sin böse List.*

Digitized by Google

4° Enfin, d'avoir exercé toutes sortes de violences sur les femmes et les filles, dans tout le pays, sans en excepter même les religieuses.

Hagenbach commença par décliner la compétence de ce tribunal, en déclarant que le duc de Bourgogne pouvait seul le juger, comme étant son seigneur et maître, duquel seul il relevait. Dans sa défense au fond, c'est-à-dire, en répondant aux divers chefs d'accusation, il déclara qu'il n'avait agi que d'après les ordres de son maître, ou dans l'esprit des instructions qui lui avaient été données, mêlant à ses réponses d'impudentes allégations. Son défenseur soutint que rien ne pouvait être décidé avant que l'archiduc Sigismond ne se fût entendu avec le duc de Bourgogne, se bornant ainsi à décliner la compétence de ce tribunal.

Le prévôt impérial ayant ensuite demandé l'avis des juges sur la peine à prononcer, ceux-ci décidèrent que le coupable serait décapité avec le glaive, après avoir été dégradé de chevalerie, ce qui eut lieu immédiatement; un héraut s'approcha du condamné pour la dégradation, puis les vingt-sept juges étant montés à cheval, à la lueur des torches, (car le procès avait duré depuis huit heures du matin jusqu'à la nuit), le cortége funèbre ainsi composé : le condamné assisté d'un confesseur et suivi des juges, enfin une foule nombreuse de curieux, s'achemina au bas de la ville jusqu'au lieu des exécutions (vers la porte Neuve ou de Fribourg). Hagenbach, pendant le trajet, disait que le duc de Bourgogne ne tarderait pas à tirer vengeance de cette révolte, et implora pour lui les prières de tous les assistants.

Que l'on s'imagine combien fut grande l'irritation de Charles-le-Téméraire en recevant, presque en même temps, le message de Sigismond au sujet de la libération des pays engagés et la nouvelle de la mort de son gouverneur. Brisach eut l'honneur de figurer dans la lutte qui en fut la suite, et de fournir son contingent aux batailles de Morat et de Granson; le souvenir de sa participation nous en a été transmis par une poésie de l'époque. (2)

---

(1) Barante, pp. 14 et 15. — Laguille, p. 357. — Rossmann, pp. 271-75. Ce dernier donne tout le procès de Hagenbach, d'après le *Taschenbuch* de Schreiber, Fribourg 1840. Ce procès mériterait à lui seul une étude spéciale fort longue, mais très-curieuse.

(2) Schreiber, *Historisches Taschenbuch*, t. iv, p. 338. — Rossmann, p. 378, donne le passage relatif à Brisach et aux villes d'Alsace. Cette pièce est trop longue pour être transcrite et n'a du reste aucun mérite littéraire.

Digitized by Google

## XIV.

C'est à Strasbourg, au milieu de ce siècle si rempli de grands événements, que se dessinent les deux limites du moyen-âge et des temps modernes. Le 24 juin 1439, Jean Hültz, de Cologne achevait la flèche de la cathédrale, le monument le plus élevé de la chrétienté; à la même époque l'imprimerie, ce grand levier de la civilisation, était inventée à quelque pas de cette merveille de la foi religieuse.

Bientôt les manuscrits sont explorés, et vers la fin du quinzième siècle, la science de l'antiquité répandue, multipliée par l'impression, est étudiée avec avidité par des savants, qui se consacrent exclusivement à l'étude. Schlestadt ouvre la voie en Alsace, et son école produit des érudits, dont les consciencieux travaux sont encore de nos jours consultés avec fruit.

Brisach ne resta pas en arrière de ce mouvement littéraire, et fournit son contingent de maîtres et de novateurs dans le siècle suivant. Parmi les noms que nous a légués la postérité, nous remarquons ceux de Marquard, recteur de l'école de Zurich en 1470; Gervais Sopher, d'abord maître à Offenbourg puis fiscal de l'évêché de Strasbourg, qui embrassa la réforme en 1523; Jean Gast autre maître devenu pasteur à Bâle en 1533, ainsi que Philippe Bech, professeur à l'université de la même ville, où il mourut en 1560.

La maison d'Autriche avait largement profité de la succession de Charles-le-Téméraire. L'archiduc Maximilien visita Brisach dans les dernières années du quinzième siècle; il fit construire un fort dans l'île du Rhin où se trouvait anciennement le château d'Isenberg, et concéda aux habitants un droit de péage sur leur pont du Rhin: les nobles furent assujettis plus tard à payer ce droit, comme les roturiers, d'après un règlement de 1535. Il engagea la ville à faire des embellissements, et ses conseils furent écoutés, car c'est de cette époque que date le chœur de l'église terminé à l'intérieur dans les premières années du siècle suivant, par un magnifique jubé.

Maximilien, devenu empereur, visita de nouveau Brisach en 1513 et en 1519; il fit don à l'hospice de vingt mille florins du Rhin. Charles-Quint, son successeur, visita aussi Brisach en 1521 et confirma solennellement ses priviléges.

Digitized by Google

Lorsqu'en 1525 le soulèvement général des paysans de la Souabe, de l'Alsace et du Palatinat eut compromis l'existence de ces belles provinces, Brisach demeura fidèle à ses anciennes croyances, et demanda du secours à la maison d'Autriche quand les paysans vinrent assiéger Fribourg. Bientôt l'annonce de l'arrivée d'une nombreuse armée allemande et le résultat de l'expédition du duc Antoine de Lorraine, qui avait remporté des victoires signalées à Saverne, Lupstein et Scherwiller, tirèrent la ville de l'état d'alarme où le siége de Fribourg l'avait plongée. Pendant cette crise, le magistrat ayant été informé que les paysans avaient des intelligences avec les religieuses du couvent de Marien-Au, on cerna les bâtiments de la communauté, dont on fit murer la porte par laquelle l'ennemi devait être introduit dans la ville. Plus tard les religieuses furent transférées avec tous les égards dus à leur position dans la ville haute; on donna leurs biens à l'hospice, et on leur accorda des pensions viagères. La dernière abbesse, Lucie de Störkin, mourut à Brisach en 1558, et les bâtiments du couvent disparurent vers la même époque, après avoir subsisté et souvent prospéré pendant une durée de quatre siècles.

Quelques tentatives isolées avaient été faites avant la destruction des bandes de paysans. Pierre Sprengler, doyen du chapitre rural de Brisach, ayant voulu répandre les nouvelles doctrines parmi les membres du clergé, fut arrêté et conduit à Ensisheim dans les prisons de la régence d'Autriche. Le curé de la ville, Conrad Haas, se fit aussi luthérien; ayant prêché la réforme à ses ouailles, il excita de violents murmures et n'eut que le temps de descendre de la chaire et de sortir de l'église par la porte latérale la plus rapprochée qui depuis ce temps a été murée (1); la tourelle voisine a même, depuis ce temps, porté le nom de ce curé, *Haasenthürmchen*. Haas s'était d'abord réfugié au presbytère, puis au couvent de Marien-Au qui existait encore, et d'où il partit pour aller trouver le margrave de Bade-Durlach, en société de l'une des religieuses qui avaient embrassé la réforme.

C'est pendant le seizième siècle que la ville parvint à l'apogée de sa prospérité. Cependant la prévôté fut encore une fois engagée par l'empereur Ferdinand pour quatre-vingt mille florins d'or en 1564, y

(1) Rossmann, pp. 300 et suiv. — Cette porte est représentée sur l'une des gravures de Brisach de la *Topographie d'Alsace* de Mérian, et l'on en voit encore la place à l'extérieur de l'église.

Digitized by Google

compris le village de Biesheim. Mais Brisach racheta les deux bientôt après, en 1368, pour la somme, minime en comparaison, de quinze mille florins du Rhin, et renouvela plusieurs fois, durant ce siècle, ses alliances avec les villes voisines. N'oublions pas de consigner un événement prodigieux dans un temps où les communications étaient lentes et peu faciles. C'est en 1576 que les Zurichois se rendirent avec le fameux pot de bouillie de millet au tir de Strasbourg, en un seul jour : étant partis de Zurich à deux heures du matin, ils passèrent à Bâle vers dix heures, devant Brisach à deux heures, et arrivèrent dans la soirée, entre huit et neuf heures, à Strasbourg. (1)

Nous venons de dire que Maximilien, alors qu'il n'était encore qu'archiduc, avait provoqué et encouragé l'embellissement de Brisach. C'est de son temps que l'on construisit une maladrerie et que l'on réédifia une tour existante depuis le douzième siècle ; cette tour qui est celle du puits d'origine romaine (ville haute), fut alors surmontée d'une coupole dorée ou recouverte de lames de cuivre dont les reflets indiquaient, aux travailleurs répandus dans les campagnes environnantes, les heures de la journée, avec l'exactitude d'un cadran solaire ; elle fut détruite par le bombardement de 1793. L'ancien hôtel-de-ville, réduit en cendres dans la même calamité, passait pour être l'un des plus beaux édifices élevés dans le goût de la renaissance. Charles-Quint et Ferdinand son successeur, augmentèrent les fortifications ; c'est de leur temps que furent construites les deux tours dites *Geisthurm* et *Hexenthurm*. Le célèbre général Lazare de Schwendi, dont la tombe existe encore dans l'église de Kientzheim, près de Colmar, était prévôt de la forteresse de Brisach, en 1573, *Burgvogt*, quand il fut appelé à la prévôté impériale, *Reichsvogtey*, de Kaysersberg. (2)

C'est dans le milieu de ce seizième siècle, époque si féconde en rénovations de tout genre, que le célèbre architecte Specklin fortifia Bâle et les principales villes d'Alsace. Brisach ne reçut l'application du nouveau système de défense que pendant la guerre de trente ans. De belles maisons furent bâties au temps de la renaissance ; on les orne de toutes les sculptures et enjolivements dont l'Italie avait fourni le modèle.

---

(1) Voir les *Histoires d'Alsace* de STRÖBEL, AUFSCHLÄGER, le *Zürcher Breitopf* de 1787, et surtout PITON, *Panorama de Strasbourg*, *Faubourgs*, pp. 17 à 19.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsatia diplomatica*, tome II, page 473.



Digitized by Google

C'est ainsi que l'on remarque encore de nos jours, au milieu des ruines de l'incendie de 1793, dans la ville haute et dans la rue la plus large qui est ornée d'une plantation d'arbres, une porte de maison, avec la date de 1556, qui est de très-bon goût; elle est surmontée de quatre écussons, dont l'un est aux armes d'Autriche, l'autre aux armes de la ville (six montagnes aux couleurs naturelles sur champ de gueules ou écarlate); quant aux deux autres, ils sont décorés d'armoiries de familles nobles.

Les portes de la ville furent à la même époque embellies ou reconstruites [1], et l'église paroissiale de Saint-Etienne, enrichie de fondations pieuses et de prébendes, eut aussi une large part dans ces travaux; son achèvement date du seizième siècle.

Il n'existe aucune trace du premier temple chrétien de Brisach. L'église actuelle qui l'a remplacé, est, comme la plupart des monuments religieux du moyen-âge, composée de parties hétérogènes,

---

[1] *Portes de Brisach au seizième siècle*: 1° La porte qui donne accès de la ville basse à la ville haute (près de l'auberge du *Bœuf*), date du seizième siècle; elle est connue sous le nom de *Grün- und Guthgesellenthor*, ou encore quelquefois sous celui de *Speckthor*.

2° La porte qui fait face au Rhin, dans la ville haute, au bout de la rue dans laquelle on voit un couvent d'Ursulines, dépendant de la maison du même ordre à Fribourg, et qui se trouve au-dessus de l'ancienne porte du Rhin, est connue sous le nom de *Kapfthor*; elle était (d'après les gravures de la *Topographie d'Alsace* de Mérian) surmontée d'un magnifique bâtiment dans le goût de la renaissance; son nom répond à celui d'*observation* ou de *belle vue* (*Kapfen*, *aspicere*, *Glossaire* de SCHERTZ).

3° Deux autres portes ont été démolies dans ces derniers temps: l'une *Kupferthor*, dont la construction remontait au-delà de 1480, était au bas du château, (aujourd'hui *Schlossplatz*) et l'on en voit l'emplacement dans le quartier des juifs, à la sortie vers Burkheim; l'autre était vers la pointe de l'Eckartsberg, à la sortie de la ville, vers Fribourg.

4° Quant à la porte du Rhin, elle a été remplacée par la porte de France, sous le règne de Louis XIV, et elle se trouve convertie en fabrique de tapisserie, ne servant plus de tête de pont; nous aurons à nous en occuper plus loin.

— La ville basse, sur l'origine de laquelle nous manquons de données certaines, peut remonter au-delà du seizième siècle, sans que nous puissions l'affirmer; elle existait au quinzième, d'après ce que l'on vient de voir du *Kupferthor*; nous avons vu d'autre part qu'à la fin du treizième siècle, en 1295, le Rhin passait derrière la montagne et l'environnait de ses eaux.

Digitized by Google

construites à des époques différentes. Les deux tours qui flanquent le chœur sont la portion la plus ancienne de l'édifice, et appartiennent avec les murs extérieurs de la nef et des transepts à l'architecture romaine ; il en est de même des petites absides qui se trouvent entre les bras de la croisée et les tours ; l'ancien chœur devait avoir la forme d'une abside semi-circulaire, dans le genre de ces absides latérales. Le chœur actuel, élevé dans de belles proportions, et dont les soubassements viennent récemment d'être dégagés de maçonneries parasites, date de la fin du quinzième siècle ; l'on vient de restaurer sur l'un de ses contreforts le millésime de 1494. La façade occidentale avec les deux portails (1) qui s'y trouvent sont de la même époque, et l'on voit parfaitement à l'intérieur la différence de construction qui distingue cette partie de l'édifice des travées de la nef, qui sont avec les piliers, de la première période du style ogival. Le chœur est séparé de cette nef par un magnifique jubé, ouvrage du commencement du seizième siècle. Ce qui attire surtout l'attention des visiteurs, c'est le rétable du maître-autel, sculpture en bois que l'on a restaurée il y a quelques années. Le sujet de ce travail est l'assomption de la vierge ayant près d'elle Dieu le père et Dieu le fils ; au-dessous du tabernacle, et dans une niche, on remarque les figures des quatre évangélistes. Mais là ne se termine point l'œuvre de l'artiste, qui, voulant masquer entièrement le fond du chœur, a placé, d'un côté Saint-Gervais et Saint-Protais, et de l'autre Saint-Etienne et Saint-Laurent ; sous chacun de ces deux derniers groupes se trouve une porte donnant accès derrière l'autel, ce qui produit un très-mauvais effet. La date de 1526 et la signature H. L. (Jean Liefrint, d'après M. le recteur Rossmann) se trouvent sur un psautier porté par l'une des figures. L'ensemble comme les détails de cette sculpture ont un cachet germanique incontestable.

Les reliques des saints patrons de la ville (Gervais et Protais) étaient jadis renfermées, avec d'autres objets précieux, dans une armoire à treillage, près du maître-autel (du côté de l'évangile) ; mais un vol audacieux, dont les auteurs sont restés inconnus, ayant été commis il y a quelques années dans l'église, on fut obligé, par mesure de

(1) Le portail principal est orné de deux rangées de figurines, représentant la lapidation, le martyre de Saint-Etienne, patron de l'église ; la sculpture du Christ au Mont-des-Olives n'est en aucune façon digne d'être citée.

Digitized by Google

précaution, de placer dans la sacristie les vases précieux et le curieux sarcophage renfermant les reliques.

Le chœur est en outre orné de belles stalles décorées de figures sculptées, qui proviennent de Marien-Au, si nous devons en croire ce que l'on nous a dit, elles pourraient bien être moins anciennes, et de la même époque que la chaire qui porte la date de 1594. Celle-ci est d'un beau travail, et l'on y remarque des écussons aux armes d'Autriche et de Zæhringen, ainsi que les emblêmes des corps de métiers.

Il nous reste à dire quelques mots des deux chapelles latérales du chœur, où l'on remarque des écussons fleurdelysés. Dans celle du côté de l'épître se trouve une sorte d'*ex-voto* rappelant un accident causé par un boulet, lors du siége de 1703 commandé par le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. La chapelle du côté de l'évangile est ornée d'une belle sculpture représentant un Saint-Sépulcre, taillé dans une niche; c'est dans cette chapelle que fut inhumé, en 1639, le duc Bernard de Saxe-Weimar dont nous aurons bientôt à parler; ses restes en furent enlevés en 1655 pour être déposés dans le principal temple de Weimar. Il existe aussi dans cette église de nombreuses armoiries, parmi lesquelles nous avons remarqué celles des familles d'Alsace d'Andlau, Schœnau, etc., etc., ainsi que de l'épitaphe de Philibert de Baussan, trésorier du roi de France en Alsace et en Brisgau. Ajoutons que l'on vient de placer tout récemment dans le chœur, au-dessus des stalles, deux tableaux qui ont été donnés à l'église par M. le recteur Rossmann.

Avant d'aborder l'histoire des temps modernes, nous avons à dire quelques mots de la navigation du Rhin. Brisach eut, durant le moyen-âge, de nombreuses et fréquentes relations avec Bâle et Strasbourg; nous avons vu au nombre de ses priviléges celui de ne tolérer aucun port, *Ladstadt* ou *Ladhof*, entre le sien et celui de Strasbourg; plus tard, elle jouit d'une entière franchise entre Strasbourg et Rheinfelden; enfin, au seizième siècle, elle obtint le péage de son pont. Elle prit part aux assemblées des villes où se faisaient les règlements concernant la navigation, ainsi qu'en font foi de nombreux documents. Quant à ses corporations de corps de métiers, elles étaient réglées et administrées comme celles de Fribourg, de Bâle et de la plupart des villes d'Alsace.

A. Coste.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

Digitized by Google

# ESQUISSES HISTORIQUES

DE L'ANCIEN

# COMTÉ DE FERRETTE.

*Suite* (*).

Faire l'historique du comté de Ferrette, c'est ressusciter le passé féodal du Sundgau. La vieille Alsace s'en va : chaque jour qui passe emporte un lambeau de cette défroque des siècles qui tombe en poussière. Le frottement des idées nouvelles, l'assimilation à la patrie française, effacent par degrés les nuances si tranchées qui, il y a quelques années à peine, faisaient de notre Alsace une province à part, vivant dans le cercle de ses traditions, possédant sa langue à elle, son costume pittoresque, ses coutumes locales où respirait encore l'élément germain. Aujourd'hui langue, costumes, usages disparaissent, s'effacent à mesure que s'écroulent les derniers pans de murs de l'édifice féodal qui les a vus naître, à mesure que l'élément moderne vient changer la face du pays. Bientôt, sur ce sol si riche en souvenirs, si fortement empreint d'un passé grandiose, il ne restera plus de ce passé que les grands monuments historiques et religieux élevés pour la vénération des siècles futurs, impérissables comme la religion qui les a fondés.

(*) Voir la livraison d'avril, page 145.

Digitized by Google

De toutes les parties du grand corps alsacien, le Sundgau a peut-être été un des premiers à subir cette transformation : sa position géographique au point de contact de trois pays, la France, la Suisse et l'Allemagne, en a fait par cela même un point de transit important. Ouvert, du côté de la France, entre les Vosges et le Jura, il a été plus prompt à recevoir l'impression des idées françaises, a adopter la langue de la patrie nouvelle qui, dans le reste de l'Alsace, a été plus lente à pénétrer. Hâtons-nous donc de fouiller ce qui nous reste des archives de ce Sundgau si peu connu encore, de reconstituer, par l'étude de son passé, sa physionomie primitive et originale. Le comté de Ferrette et l'histoire du Sundgau se tiennent par des liens trop intimes pour qu'il soit possible de les séparer. Un coup-d'œil rapide sur la constitution politique, civile et religieuse de ce comté servira d'introduction indispensable pour l'appréciation des faits dont le récit va suivre, pour la lecture des extraits ou des reproductions textuelles des chartes inédites qui viendront les appuyer.

Les terres qui composaient primitivement l'étendue du comté faisaient partie, comme nous l'avons dit, de la Rauracie qui, elle-même, se trouvait englobée, à l'époque de la domination romaine, dans la grande Séquanaise, la *Maxima Sequanorum* dont *Vesuntio* (Besançon) et *Rauricum* (Basel-Augst) étaient les cités principales. Il n'entre point dans ma pensée, ni dans les exigences du cadre étroit de mon sujet, d'examiner les phases successives de l'occupation de ce pays jusqu'à l'époque où s'est constitué le comté. Des travaux nombreux, des dissertations savantes, toutes du ressort de l'histoire générale du pays, ont jeté, depuis quelque temps, un jour nouveau sur cette question si obscure d'abord. L'introduction du remarquable ouvrage dû aux patientes recherches de M. Trouillat, maire et bibliothécaire de Porrentruy, a beaucoup étendu le champ des probabilités, en présentant des considérations neuves, étayées de faits jusqu'alors peu étudiés.

L'opinion la plus accréditée considère le comté de Ferrette, dans son origine, comme un démembrement de l'ancien royaume de la Bourgogne-Transjurane, et le fait passer, par des alliances de famille, dans les mains des comtes de Montbéliard, auteurs de ceux de Ferrette. Au commencement du douzième siècle, époque de la prise de possession, les terres du comté, sur lesquelles s'étendait la juridiction spirituelle de l'évêché de Bâle, étaient, pour la plupart, *francs-alleux*, c'est-à-dire franches de tout droit et de tous hommages. Les comtes

Digitized by Google

de Ferrette ne les occupaient donc point à titre de *vassaux;* ils en avaient la suzeraineté immédiate. Ils en étaient, ce qu'on appelait à cette époque, les *magnates*, c'est-à-dire les grands du pays. (1) Noblesse de race et noblesse attachée au sol, ils avaient pour eux l'indépendance provenant du fait de la naissance et de la propriété, et non point cette noblesse assujettie qui, dans le code féodal, s'appelait *vasselage*. Les terres furent divisées en trois natures : *allodiales*, *bénéficiaires* et *tributaires*. Comme nous venons de le voir l'*alleu* était franc et libre de toutes charges, de toutes redevances; le *bénéfice*, concession faite par la faveur du souverain, était une espèce de propriété assujettie à l'accomplissement de certains devoirs; les *tributaires* ne possédaient point les terres en propre, ils n'en avaient que le domaine utile, à charge de redevances envers le seigneur. Ils ne pouvaient ni les abandonner, ni en disposer en façon quelconque. De là cette servitude de la glèbe qui prit le nom de *servage* et qu'il ne faut point confondre avec l'esclavage personnel (la propriété de l'homme sur l'homme). (2) De là cette foule de droits, de redevances, de services

(1) Au-dessus d'eux, dans l'ordre hiérarchique du gouvernement de l'Empire, existait, dans les premiers temps, l'autorité des ducs de Souabe et d'Alsace, délégation de l'empereur d'Allemagne, haute magistrature exercée par les membres des familles illustres et souvent par les fils des empereurs; celle des *Landgraves*, anciennement comtes du Sundgau et du Nordgau, titre de haute seigneurie, magistrature chargée entre autre de l'administration de la justice et dont la résidence n'avait rien de fixe. Celui de la Haute-Alsace tenait ses assises à Meyenheim, à Ensisheim, à Rouffach ou ailleurs, le plus souvent sous le ciel. Venait ensuite le *Landvogt*, officier de l'empereur et de l'empire, chargé de veiller à leurs intérêts dans la province, aux droits du fisc, à la paix publique, aux limites, à la conservation de la souveraineté. (Voyez CHAUFFOUR l'aîné. — *Histoire d'Alsace selon Schœpflin*). Comme nous le verrons plus loin, deux des membres de la famille de Ferrette ont été investis de la dignité de Landvogt *(advocati provinciales)*.

(2) « Alors disparut la dernière classe de la société gallo-romaine, celle des hommes possédés à titre de meubles, vendus, échangés, transportés d'un lieu à l'autre comme toutes les choses mobilières. L'esclave appartint à la terre plutôt qu'à l'homme; son service arbitraire se changea en redevances et en travaux réglés; il eut une demeure fixe, et, par suite, un droit de jouissance sur le sol dont il dépendait. Ce fut le premier trait par où se marqua, dans l'ordre civil, l'empreinte originale du monde moderne : le mot *serf* prit de là son acception définitive; il devint le nom générique d'une condition mêlée de servitude et de liberté. »

(AUGUSTIN THIERRY. — *Essai sur l'Histoire du Tiers-Etat.* — Tome 1er, 1853).

Digitized by Google

de toute nature attribués au seigneur dont relevait le *fief* et dont le code féodal nous a transmis la curieuse mais triste énumération.

L'action du christianisme avait détruit l'esclavage de la personne qui était une des anomalies du monde ancien. D'accord avec les mœurs germaniques dont la teinte était fortement marquée dans le caractère des seigneurs alsaciens, ceux-ci n'admettaient point d'esclaves à leur service. Les gens attachés à la personne du seigneur se recrutaient parmi les parents, les amis. Ils devenaient ainsi ses compagnons, ses *amés et féaux*. Une marque de distinction s'attachait à ces fonctions et il n'était pas rare de les voir ambitionnées par les gentilshommes d'un rang inférieur. Le vassal combattait à côté de son seigneur : à l'un le soin de l'armure, à l'autre celui des chevaux, la surveillance des écuries; à d'autes le service de la chambre, de la cave, de l'office, du trésor. (1) L'*écuyer* ou *Edelknecht* occupait le premier grade militaire du château en même temps que le premier grade domestique.

Dans la hiérarchie civile le comte de Ferrette avait ses vassaux dans la personne des seigneurs de second ordre auxquels il inféoda successivement une partie de ses domaines qui se subdivisèrent ainsi en fiefs seigneuriaux. Ces vassaux étaient tenus envers leur suzerain à des obligations nombreuses qui constituaient ce qu'on appelait les *services féodaux*. Tels furent, entre autres, le *service militaire*, ou l'obligation de marcher, à première réquisition, avec un certain contingent d'hommes d'armes, à la suite du seigneur suzerain dans ses expédition guerrières; le *service judiciaire* emportant obligation d'assister aux Cours de justice et aux plaids (2); les *aides* ou contributions pécuniaires dues dans certaines circonstances solennelles intéressant la

---

(1) De là les noms de *bouteiller*, de *chambrier*, de *varlet*, de *veneur*, d'*écuyer*, d'*intendant* qui correspondent à ceux allemands de *Kellner*, *Kammerer*, *Hausknecht*, *Jæger*, *Edelknecht*, *Schaffner*; *magistri coquinæ*, maîtres de la cuisine; *Pincerna*, échanson ou *Mundschenck*; *dapiferi*, serviteurs de la table, en allemand *Truchsess* (Trag's essen), titre qui est devenu le nom propre d'une famille noble de la Haute-Alsace, celle des Truchsess.

(2) Les *plaids (placita)*, assemblées publiques où se rendait la justice, souvent en plein air, sous un arbre, étaient une imitation des anciens *malli*, espèce de jurys composés de tous les hommes libres d'une province. Les places où se tenaient ces assises populaires étaient des promenades publiques qui, dans beaucoup de villes de France où cette juridiction s'exerçait, ont conservé le nom de *mail*. A mesure que les empiétements de la noblesse eurent réduit la condition des hommes

Digitized by Google

sécurité ou l'honneur du comté ; les *amendes* prononcées par les justiciers inférieurs pour les cas non réservés à la juridiction immédiate des landgraves et du suzerain.

Chaque fief agricole était exploité par un certain nombre de colons occupant soit une ferme, soit un hameau, soit un village entier. Il prenait le nom de *fief colonger* (1) ou *Dinghoff*. Le propriétaire s'appelait *Dinckhoffherr* : les colons portaient le nom de *Huber*, provenant du vieux mot allemand *Haube* qui représentait une contenance agraire dont la mesure certaine n'est point parvenue jusqu'à nous. Pour la solution des contestations relatives à la gestion des biens, aux obligations des fermiers ou colons, ceux-ci se réunissaient en assises à des époques fixes de l'année, avaient leur juridiction spéciale dont il reste dans nos archives de curieux monuments (2).

Une série de magistrats subalternes complétait le service de l'administration civile du comté. Chaque seigneurie fut divisée par la suite en un certain nombre de bailliages soumis à la juridiction civile et judiciaire d'un bailli ou *Vogt*. Dans les villes municipales s'exerçait l'autorité d'un autre magistrat le *Scultetus* ou *Schultheiss* dont les fonctions correspondaient à celles d'un maire ; dans les villages, dans les métairies importantes (3) ces fonctions étaient remplies par le *villicus*, maire subalterne et par le *Kellner (cellerarius)*, son adjoint. Quelquefois la juridiction du *villicus* s'étendait à plusieurs villages, ainsi que cela avait lieu dans la seigneurie d'Altkirch qui était divisée en six *majorats* ou *mairies rurales*. Une des plus importantes était celle du val de Hundsbach dont le titulaire prononçait des sentences sur les

---

libres au servage féodal, la prérogative judiciaire attachée primitivement à cette condition disparut avec elle et devint l'apanage presque exlusif des seigneurs.

On a vu plus haut, dans la charte de Feldbach, que j'ai textuellement transcrite qu'à l'époque où commence notre récit, il existait des *hommes libres* dans le comté de Ferrette. C'étaient, comme nous l'avons dit, les possesseurs des francs-alleux. Ceux-ci avaient donc le droit de se rendre, comme assesseurs, aux plaids seigneuriaux.

(1) De *coloniam gerere*, cultiver, exploiter une colonie agricole.

(2) Pour donner une idée de la juridiction colongère dans le Sundgau, je reproduirai, dans son ordre chronologique, le règlement du fief colonger d'Altkirch, d'après une charte de la comtesse Jeanne de Ferrette conservée dans nos archives.

(3) Le mot *Meyerhof* indique une métairie de premier ordre, résidence d'un maire.

Digitized by Google

contestations engagés entre les communautés au sujet des droits de propriété et de jouissance. Il existe dans les archives d'Altkirch plusieurs documents émanés de cette juridiction spéciale. Dans chaque *Dinckhoff*, dans chaque domaine exploité pour le compte du seigneur, se trouvait placé un homme de confiance de celui-ci, le *Schaffner* ou *Schoffinarius*, c'est-à-dire l'intendant chargé de veiller aux intérêts du maître, de recueillir ses dîmes et redevances. (1)

Après ces détails quelque peu arides pour la plupart des lecteurs, il ne me reste plus qu'à indiquer sommairement la constitution ecclésiastique du comté. Comme nous l'apprennent les savantes recherches de M. Trouillat, (2) l'ancien évêché de Bâle étendait sa juridiction spirituelle sur tout le Sundgau. Les paroisses du comté de Ferrette relevaient des Chapitres ruraux ou *Décanats* du *Sundgau (decanatus Sundgaudiæ)*, de l'*Elsgau (Elsgaudiæ)*, *citrà Rhenum*, (en-deçà du Rhin), *citrà colles Ottonis* (en-deçà des collines d'Othon), *intrà colles* (entre les collines) et du décanat du *Leymienthal*. Pour l'administration des affaires ecclésiastiques du Sundgau, l'évêque avait établi à Altkirch le siége d'une *officialité*. (3) Chaque paroisse était desservie par un curé ou *presbyter* à la nomination de l'évêque. L'action de ces membres du clergé séculier était secondée par celle des nombreuses communautés religieuses établies sur tous les points du pays et dont quelques uns s'attribuèrent la prérogative de nommer le curé de la paroisse où s'élevaient leurs monastères; c'est ce qui arriva à Altkirch. A la tête de ces congrégations, par son importance et l'ancienneté de son institution, figurait l'abbaye de Bernardins de Lucelle appartenant à l'ordre de Cîteaux. Venaient ensuite les prieurés de Bénédictins de l'ordre de Cluny à Feldbach et à Saint-Morand près d'Altkirch : le couvent d'Augustins d'Oelenberg près Reiningen, fondé par Helwige, comtesse d'Eguisheim et mère du pape Léon IX, et relevant directement du

---

(1) « Le régime purement domanial s'altéra par le mélange de certaines choses ayant le caractère d'institutions publiques; pour le service de la police et le jugement des délits de peu d'importance, les villageois servirent d'aides et d'assesseurs à l'intendant, et cet officier, pris parmi eux et de la même condition qu'eux, devint une sorte de magistrat municipal. » — AUG. THIERRY, loc. cit.

(2) *Monuments de l'Histoire de l'ancien évêché de Bâle.* Introduct. du tome Ier. Porrentruy, 1852.

(3) Le bâtiment du collége actuel était occupé par le titulaire de cette charge.

Digitized by Google

siége romain [1] ; le prieuré de Bénédictins de Saint-Nicolas-des-Bois, dans le vallon de Belval près Rougemont, fondé en 1193 par Raynaud, comte de Bar et Frédéric, comte de Ferrette, son frère; celui du même ordre à Froide-Fontaine *(Kaltbrunn)*, fondé et doté en 1105 par Ermentrude, fille de Guillaume, comte de Bourgogne, l'abbaye de Bénédictins de Michelbach qui plus tard prit le nom de Saint-Apollinaire; l'abbaye de Bernardins de Michelfelden près Saint-Louis, fondée en 1252 par Berthold, évêque de Bâle, et son frère le comte Ulrich 1er de Ferrette; le couvent d'Augustins de Saint-Ulrich, sur la Largue, fondé en 1267 par le même Ulrich; l'abbaye de Bénédictins de Valdieu ou *Gottesthal*, fondée en 1295 par Thiébaut, comte de Ferrette; plus tard, le couvent de Récollets ou *frères de l'étroite observance*, de Luppach, situé au pied de la montagne que domine le château de Ferrette et détruit aujourd'hui; enfin les couvents de Capucins de Landser et de Blotzheim.

Tout en conférant aux ordres religieux qu'ils avaient appelés dans leurs domaines, des bénéfices considérables, des franchises illimitées, les comtes se réservaient, sur les affaires temporelles des communautés, cette espèce de protectorat connu sous le nom d'*avocatie* ou d'*avouerie*, qui leur donnait le droit d'intervenir dans les démêlés, de juger les contestations que faisait naître si fréquemment la jouissance des droits attachés aux propriétés bénéficiaires. Cette charge d'*avoué* ou de *défenseur* ne donnait au titulaire d'autre taxe à percevoir qu'une partie des amendes prononcées contre la partie succombante.

Quelques commanderies de l'ordre de Malte et de l'ordre teutonique vinrent, par la suite, agrandir le cercle de ces communautés nombreuses attachées à l'exploitation du sol et possédant dans les loisirs de la vie cénobitique les moyens d'appliquer leur intelligence à la culture des lettres, des arts, des sciences et de l'industrie.

Revenons à l'histoire de la famille de Ferrette. Nous avons vu plus haut que Frédéric 1er fonda en 1105 un prieuré de Bénédictins de Cluny, chargé de desservir l'antique église de Saint-Christophe près d'Altkirch et qui donna son nom d'*Altichilcha* à la ville. [2] Le comte

---

[1] SCHŒPFLIN. — *Alsat. ill.* — Tome 2, p. 449.

[2] Cette orthographe qui est celle du titre d'oblation a cela de remarquable qu'elle reproduit fidèlement la prononciation actuelle du mot *Altkirch* dans la langue sundgovienne. Nos paysans prononcent tous *Altkilch*.

Digitized by Google

dont le puritanisme religieux s'offusquait de voir ce respectable sanctuaire, aussi antique, dit-on, que le christianisme en Alsace, de le voir aux mains de chanoines simoniaques *(ulterius nolente pati locum Altichilchensis ecclesie à symoniacis pollui)*, (1) en fit donation à Hugues, abbé de Cluny. D'après une légende rapportée par le *Proprium sanctorum* du diocèse de Bâle, le saint homme avait reçu l'hospitalité des grands parents de Frédéric, dans le château d'Altkirch, appartenant alors aux comtes de Montbéliard. Le comte Louis et son épouse Sophie voulurent fêter dignement l'arrivée du prélat. Ils firent dresser une table somptueuse sur la pelouse du verger attenant au manoir. Au moment où les convives allaient prendre place, le tonnerre avant-coureur d'un violent orage se fit entendre. Les domestiques effarés couraient çà et là, ne sachant comment sauver les mets étalés sur la table, lorsque Saint-Hugues étendit la main, et, d'un signe de croix, écarta la tempête. Toutefois, pour qu'il ne parût point que cette retraite de l'orage fût plutôt un effet du hasard que des mérites du saint abbé, il arriva, dans la suite, que toutes et quantes fois que la pluie et le tonnerre sévissaient aux alentours, la place consacrée par ce fait miraculeux demeura à l'abri de l'orage *(tempestatis expers)* et conservait une sécheresse et une sérénité parfaites.

Je ne pouvais passer sous silence cette légende reproduite dans les notes du premier volume des *Monuments de l'Histoire de l'évêché de Bâle*. Il me serait difficile pourtant de préciser pendant combien de siècles le miracle produisit son effet : les archives météorologiques du Sundgau sont parfaitement muettes à cet égard. Pour rendre hommage à la vérité, je dois ajouter que c'est la contre-partie du miracle qui arrive aujourd'hui. Sur ce lieu doublement sanctifié par la bénédiction du saint et par la construction de notre nouvelle église, l'orage trône en souverain et se plaît, dans ses caprices désordonnés, à décoiffer cette belle basilique dont la couverture a une mobilité si désespérante. Aussi, dans un récent mémoire, l'architecte a-t-il donné à l'éminence sur laquelle est bâtie l'église le surnom pittoresque et nullement métaphorique, de *cap des tempêtes*.

Le château d'Altkirch appartenait, comme bien de famille, aux comtes de Ferrette. Ils y résidaient souvent. La position agréable, les

(1) Charte du 3 juillet 1105. — Cartulaire de Cluny, II, 268. La copie se trouve dans la bibliothèque de M. de Müllinen à Berne.

Digitized by Google

sites riants qui l'environnent, la fertilité du sol et l'avantage d'une situation centrale le rendaient éminemment propre à la fondation d'une cité. Ces conditions et ces avantages n'échappèrent point au coup-d'œil de Frédéric II. Comme il le dit lui-même dans une charte de 1215 que je vais traduire (1), il posa les premiers fondements de la ville d'Altkirch *(in municipio nostro nomine Haltkiliche quod tempore meo ædificavi)*. Il encouragea par des concessions gratuites tous ceux qui, à l'ombre du manoir féodal, voulaient se bâtir une petite demeure et y

(1) « Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Comme la mémoire des choses s'efface par l'effet de la longueur du temps, moi Frédéric comte de Ferrette, je fais savoir par le présent écrit à tous présents et à venir que, pour le salut de mon âme et de celle de mes parents, j'ai fait don à la bienheureuse Marie, mère de Dieu et toujours Vierge, à l'église de Lucelle, ordre de Cîteaux, et aux moines qui y servent le Seigneur, un emplacement convenable dans mon municipe de *Haltkiliche*, que j'ai édifié dans mon temps, afin qu'ils y construisent une maison avec toutes les dépendances nécessaires, leur promettant très-expressément secours et sécurité complète dans la possession de leurs biens, tant en ce qui me concerne que de la part des hommes placés sous mon pouvoir. Si quelqu'un de ceux qui ne sont point mes sujets se permettait de les troubler par un larcin ou de les outrager en façon quelconque, je ferai tout mon possible pour les défendre. Je veux en outre qu'il soit connu que le vénérable abbé Berchtold, de la même église, frère de mon épouse Hilwidis, comtesse de Ferrette, a donné, d'accord avec son couvent, un marc d'argent aux bourgeois de la même cité, pour la réparation des fortifications ou retranchements. Et moi, comte Frédéric, d'accord avec les mêmes bourgeois, je déclare avoir concédé aux susdits moines et à leur abbé la maison d'Altkirch et ses dépendances, avec franchise et exemption perpétuelle des veilles nocturnes requises pour la garde de la cité, ainsi que de tout service militaire et de toute contribution. Ils seront tenus toutefois de me servir annuellement, à moi et à mes hoirs, à la fête de la Saint-Martin, une rente de huit sols, monnaie de Bâle, pour les douze journaux de terre dont j'ai fait également don à la même église, dans le voisinage de la dite ville. Sont témoins de cet acte : *Conrad*, abbé, prévôt de Lucelle ; *Othon*, moine de Herbeheim, *Hugon*, frère convers ; *Othon* de Waltenheim ; *Jourdain* de Balerdstorf ; *Jean* de Trois ; *Chonon* fils du maire (scultet) de Massevaux, tous quatre chevaliers ; Et parmi les bourgeois d'Altkirch, *Teolde Wezeil*, maire *(Villicus)* de Hirsingen ; *Conrad*, maire de Carspach ; *Chonon* de Ferrette ; *Conrad* l'artisan ; *Henri*, frère de Conrad l'artisan ; *Rener*, boulanger et beaucoup d'autres. Et pour que les présentes demeurent fermes et stables, j'y ai attaché mon sceau. Les présentes ont été données dans la ville d'*Hartkiliche*, l'an de l'Incarnation de N. S. MCCXV. »

(SCHŒPF : *Als. Diplom.* I. p. 328.)

Digitized by Google

chercher protection et sécurité. La cité naissante se développa rapidement ; sa constitution fut celle d'un *municipe* ou ville municipale. Alliage de la tradition romaine avec les restes de la tradition franke encore fortement empreints dans cet ancien pays austrasien, gouverné par les rois de la race conquérante, les municipes formaient une heureuse exception au milieu du régime féodal ; ils tranchaient par leurs franchises et par leurs conquêtes successives, sur le fond triste du servage qui les entourait. Altkirch paraît avoir eu, dès la fin du douzième siècle, un solide noyau de bourgeoisie. Ces *burgenses* (1) ou citoyens privilégiés dont quelques noms nous sont transmis par la charte de Frédéric, fournissaient le contingent des administrateurs ruraux ou officiers municipaux des environs. Teolde Wezeil (le plus ancien nom de bourgeois d'Altkirch qui nous soit parvenu) était *villicus* ou *maire rural* d'Hirsingen ; *Conrad* était maire de Carspach. Des artisans, de toute profession y avaient transporté l'exercice de leur industrie pour y jouir des franchises concédées par la munificence du seigneur à la communauté plébéienne ou *commune* qui vint rayonner autour des murs de son *burg*. Aussi cette espèce d'indépendance inhérente à la constitution civile de la commune se fit-elle sentir dès les premiers temps de son existence, puisque Frédéric, en accordant aux moines de Lucelle les franchises et immunités attachés à la possession d'un domaine à Altkirch, dut recourir à l'assentiment des bourgeois pour donner à ces franchises leur plein et entier effet. Le document que nous rapportons ici en contient la mention formelle (*unà cum eisdem burgensibus*, d'accord avec les mêmes bourgeois).

Une lutte sourde ne tarda pas à surgir entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Les magnifiques domaines dont jouissait le comte étaient devenus un objet de convoitise pour l'évêque ; des tendances d'empiétement se produisirent ; il s'ensuivit des démêlés qui mirent les deux puissances en état d'hostilité ouverte. Le conflit était imminent. Henri, comte de Thoun, esprit altier, occupait le siége épiscopal. Frédéric possédait dans le pays d'Ajoie et de Salignon, compris dans l'évêché, quelques domaines dont la propriété ne paraissait point clairement assise. L'évêque en prit texte pour les revendiquer comme domaine de l'église de Bâle et invita le comte à les déguerpir.

(1) Hommes habitant près du *Burg* ou château ; d'où s'est formé le mot allemand *Bürger*, bourgeois, citoyen.

Digitized by Google

Il n'en fallut pas davantage pour pousser au paroxysme l'esprit de résistance du comte. Dès ce moment il médita contre l'évêque une vengeance éclatante dont l'occasion ne tarda pas à se produire. L'exécution de ce projet fut la cause première d'une terrible catastrophe.

Dans le cours de l'année 1252, Henri de Thoun faisait une tournée épiscopale aux environs d'Altkirch. Accompagné d'un nombreux personnel ecclésiastique et laïque, son brillant équipage venait d'arriver sous les murs de la ville. Frédéric, prévenu de son approche, le guettait du haut du château, et, cédant aux inspirations de son caractère violent, il fond sur lui avec ses chevaliers et hommes d'armes, s'empare de la personne du prélat et de toute sa suite, fait main-basse sur les effets précieux que renfermaient les voitures et abandonne le reste au pillage. L'évêque, ses chanoines, ses vicaires, ses serviteurs sont emmenés prisonniers au château d'Altkirch. Là, sous la pression de la force, l'évêque renonce, par serment, aux prétentions qui faisaient l'objet du litige, confirme cette renonciation par un acte écrit et n'obtient sa liberté qu'en donnant des ôtages.

Cet acte de violence inouïe devait avoir un funeste contre-coup. Rentré à Bâle, l'évêque concerta sans différer, les mesures nécessaires pour obtenir une réparation éclatante. L'attentat commis sur la personne sacrée d'un dignitaire de l'église avait produit un effet déplorable sur l'esprit public; il pouvait relâcher les liens de soumission et d'obéissance qui attachaient les populations du Sundgau à leur chef spirituel; les conséquences pouvaient être désastreuses. Une punition terrible devait frapper le coupable, relever l'autorité ébranlée de l'évêque, réhabiliter sa force morale sur l'esprit des masses. Le jugement du forfait fut donc déféré à la justice landgraviale. Albert IV, comte de Habsbourg, père du fameux Rodolphe qui a rempli l'histoire de son nom, était alors investi des hautes fonctions de landgrave de la Haute-Alsace. Un seigneur allait être jugé par un seigneur, par son supérieur en hiérarchie, par son pair en noblesse. Il y avait en présence, quoique sur une échelle restreinte, les deux principes sociaux du moyen-âge, l'empire et le sacerdoce, le principe gibelin et le principe guelfe, c'est-à-dire l'autocratie féodale dans la personne du seigneur et la théocratie sacerdotale dans la personne de l'évêque représentant, sous un certain point de vue, l'élément plébéien avide de franchises et de nivellement. Le rôle du landgrave était délicat. Refusait-il la satisfaction réclamée par le clergé de Bâle, il voyait dans le

Digitized by Google

lointain les foudres de Rome atteindre celui que la justice séculière aurait épargné et le menacer peut-être lui-même. Son jugement lui fut dicté par le Chapitre de Bâle. Voici cette sentence, rendue le 31 décembre 1252 à Meyenheim, lieu où se tenaient d'ordinaire les assises landgraviales[1]; monument curieux de la justice criminelle de l'époque, tableau de mœurs émouvant et largement accentué, type rare d'un châtiment exceptionnel dont l'idée ne peut avoir été puisée que dans le code barbare. Je traduis littéralement le texte latin :

« *Sentence au sujet des discordes existant entre Frédéric, comte de Fer-*
« *rette et l'église de Bâle, à la suite d'injures et de dommages causés*
« *auprès d'Altkirch à l'évêque Henri et à ses clercs et laïques.*

---

« Le noble Frédéric, comte de Ferrette, ayant fait prisonnier au-
« près du couvent et du château d'Altkirch le vénérable père et seigneur
« Henri, évêque de Bâle, et quelques autres personnes, tant clercs
« que laïques, et leur ayant enlevé leurs effets en les accablant d'hor-
« ribles outrages, a juré avec trois chevaliers qu'il s'est adjoints, d'o-
« pérer la restitution de tous les effets qui seront retrouvés à Altkirch,
« Ferrette et autres lieux sur lesquels s'étend sa puissance et qu'il
« aura pu ressaisir, soit par prières, soit à prix d'argent, soit même
« en employant la force, c'est-à-dire qu'il les rendra non endommagés
« ni gravement détériorés, mais bien dans l'état où il les a enlevés.
« Quant au surplus de ces effets qu'il ne pourra plus récupérer ainsi,
« n'importe le lieu où ils auront été transportés, il en paiera la valeur
« suivant l'estimation et aux termes qui seront fixés par Diethelm,
« prévôt, Conrad, doyen, Hugon, chantre, Ulrich, cellerier [2], cha-
« noines de Bâle, Burckhard, le vidame et Cunon de Talisperc (Delé-
« mont), chevaliers; il fournira à cet égard le cautionnement qu'ils
« jugeront convenable d'exiger de lui. Il est tenu, en outre, de resti-
« tuer tous ce que l'on pourra retrouver de ce qui a été enlevé depuis
« le jour où l'évêque, rendu à la liberté, est retourné à Bâle; le sur-
« plus sera restitué en argent d'après l'estimation des six personnages
« prémentionnés et de la manière stipulée. Toutefois, à titre de cor-
« rection, et pour l'expiation d'un si grand crime, le comte et avec

---

[1] W. Strobel. — *Geschichte des Elsasses* — Tome Ier, p. 495.

[2] Pourvoyeur, dépensier d'un couvent d'hommes.

Digitized by Google

« lui les ministrants de sa maison, et ses enfants, subiront la peine « connue sous le nom de *Harnescar*; chacun, suivant le degré de « noblesse de son sang, et suivant que l'exigeront les conditions de « sa classe ou la coutume locale, se chargera du fardeau devant la « porte de la ville, qui est nommée *Spalon* (1) et le portera sur la voie « publique, à travers la ville, jusqu'aux portes de la basilique de la « bienheureuse Vierge Marie; là ils se prosterneront, et, après avoir « fait une prière, ils se relèveront et iront se prosterner une première, « une seconde et une troisième fois aux pieds de l'évêque qu'ils iront « chercher en quelque lieu qu'il se trouvera en ville et solliciteront « humblement leur pardon d'un si grand crime; après s'être relevé, « sur l'ordre de l'évêque, le comte déliera celui-ci des serments qu'il « lui a faits, dégagera les cautions données, rendra les actes dressés « à ce sujet et jurera qu'il ne mettra jamais les pieds sur les posses- « sions de l'évêque, sans en avoir obtenu de lui ou de son successeur « la permission spéciale. Ensuite, avec l'assentiment *de son épouse* (2) « et de ses enfants, il fera abandon à l'église de la Vierge Marie des « domaines de *Wolfswilr* (3) et de *Dieprechtswilr* (4), avec tous leurs « droits, c'est-à-dire hommes et dépendances, et les recevra ensuite, « à titre de fief, des mains de l'évêque, avec le baiser de paix. Mais « s'il peut être prouvé par actes ou par témoins hors de toute suspi- « cion, dans lesquels, en pareil cas, on doit à bon droit avoir con- « fiance, que lesdits domaines appartenaient anciennement à l'église « de Bâle, le comte fera hommage à la Vierge d'autres biens d'égale « valeur et les recevra, à titre de fief, de la part de l'évêque; il jurera « ensuite devant les saintes reliques que, dans le délai d'un an, à dater « de la prochaine fête de Saint-Jean-Baptiste, il amènera son fils Louis, « qui maintenant est en dissentiment avec lui, à consentir à l'abandon « des domaines ou des biens équivalents. Dans le cas où il ne le ferait « point, il sera excommunié, sans avertissement et sans citation préa- « lable; ses terres, ses châteaux et les églises connues pour être sou- « mises à son droit de patronage seront mis en interdit; son épouse, sa

(1) *Das Spalen-Thor*, corruption de *Sant-Paulen-Thor* (porte de Saint-Paul).

(2) Ces mots soulignés manquent dans le texte rapporté par M. Trouillat dans ses *Monuments*.

(3) C'est le *Wolschwiller* actuel, village du canton de Ferrette.

(4) C'est sans doute Dévelier, près Delémont, qui, en allemand s'appelait aussi *Diephswiller* ou *Dietwiller*.



Digitized by Google

« famille, ses colons seront exclus de toute participation aux choses « sacrées, et dans quelque lieu qu'il se retirera on lui refusera toute « communication avec les objets divins, pendant qu'il y séjournera « et pendant tout le jour de sa retraite, jusqu'à ce qu'il ait amené son « fils Louis à consentir. Après que ce serment aura été prêté, le sei- « gneur évêque et le Chapitre de Bâle lui donneront des lettres munies « de leurs sceaux dans lesquelles ils prieront le souverain pontife de « daigner lui accorder, pour lui et ses complices, le bénéfice de l'ab- « solution. Après cela, il se soumettra humblement à l'amende, quelle « qu'elle soit, que les susdits prévôt et doyen lui imposeront, et il « s'empressera d'y satisfaire. De plus, toute la population, hommes « et femmes, d'Altkirch où le forfait a été commis, se rendra en pro- « cession à Bâle, et, devant les portes de la ville, les hommes ôteront « leurs habits et revêtiront la haire des pénitents; ils iront ainsi tous « processionnellement à travers la ville jusque devant le portail de « l'église de la Vierge et là ils se prosterneront; les hommes seront « tonsurés à la manière des pénitents et devront se soumettre à payer « l'amende que leur auront imposée ou fait imposer les prénommés « prévôt et doyen, ou l'un d'eux, s'ils ne peuvent intervenir ensemble. « Ceux d'entre eux qui resteraient à la maison ou dans d'autres lieux « ou qu'un empêchement légitime retiendrait chez eux, devront se « rendre à Bâle six jours après, ainsi que cela a été promis. Si, par « hasard, ils devaient se refuser à venir, ils seront excommuniés, et, « partout où ils se trouveront, ils seront exclus de toute participation « aux choses saintes, jusqu'à ce qu'ils aient donné satisfaction méri- « toire. La comtesse et ses demoiselles d'honneur, que nous dispen- « sons d'assister à cette procession, devront, pour se racheter des « fatigues de la route, pour ménager la dépense et obtenir rémission « pleine et entière de leurs péchés, envoyer par un messager à ce « spécialement commis, de larges présents à la fabrique de l'église, « par l'occasion de la première procession qui se rendra à Bâle. C'est « pourquoi cette forme (acte) d'arrangement et de paix, approuvée « de part et d'autre, ordonnée et écrite par le Chapitre de Bâle, a été « confirmée par le dit Chapitre et le comte souvent nommé, qui y ont « apposé leurs sceaux, afin que s'il s'élevait un doute sur un ou plu- « sieurs des articles de cette sentence, on ait recours à l'écriture. « Donné l'an de l'Incarnation de N. S. MCCXXXII, la veille des « calendes de janvier. Toute la population d'Altkirch, hommes et

Digitized by Google

« femmes, lorsqu'ils viendront en procession à Bâle, devront déposer « leurs offrandes sur l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie, pour « les réparations de la fabrique de l'église. (1) »

Ce qui ressort de plus clair de ce jugement c'est qu'il a été écrit entièrement sous l'inspiration de l'évêque et de son Chapitre. La finale du document le dit en termes trop précis pour qu'il reste à cet égard le moindre doute, *(Hanc igitur formam compositionis et pacis hinc indè approbatam et per Basiliense capitulum ordinatam et conscriptam).* C'est l'expression complète et littérale de la volonté théocratique empruntant sa consécration suprême de cette espèce d'édition responsable que la justice séculière fut appelée à lui donner.

Rien ne manque dans le contexte du document pour rendre la satisfaction aussi éclatante que possible. Une habilité de prévision extraordinaire y est déployée pour lier les mains aux nobles de Ferrette, pour les amener, comme des coupables de bas étage, à demander grâce et merci. D'abord, restitution de tous les effets pillés, soit en nature, soit en valeur estimative; ensuite humiliation publique du comte, de sa famille et de ses servants, par la terrible peine de l'*Harnescar*; première, deuxième et troisième génuflexion devant l'évêque et humble demande de pardon; restitution à l'évêque de la parole donnée pendant sa captivité; abandon pur et simple par le comte à l'évêque des deux domaines litigieux et transmission de ceux-ci au comte à titre de fief oblat; condition imposée au père d'amener son fils récalcitrant, ce Louis le *Grimmel* (2) ou le *Furieux* que l'histoire a faussement flétri du nom de *parricide*, à ratifier ces engagements; sinon, excommunication et anathême sur la famille entière; enfin, pour solder le compte expiatoire de Frédéric, une amende dont le chiffre était laissé à la discrétion du doyen et du prévôt du Chapitre. Ce n'est pas tout encore. Les légistes d'aujourd'hui qui s'étonnent de la sévérité de cette terrible loi du 10 vendémiaire an IV

(1) M. le Docteur Gerlach, bibliothécaire en chef de l'Université de Bâle, à l'obligeance duquel je dois la communication du document latin, m'en a certifié la parfaite conformité avec l'original transcrit dans le *Codex Diplomaticus* manuscrit page 122, conservé à la bibliothèque de cette ville. Sa copie diffère, dans quelques expressions, de celle rapportée par M. Trouillat (N° 350 de ses *Monuments*). La dernière phrase tout entière, est omise dans ce dernier ouvrage.

(2) De l'allemand *Grimmig*, furieux.

Digitized by Google

qui implique la solidarité de la commune, lorsqu'un attentat ou un pillage à main armée se commet sur son territoire, trouveront un avant-goût de cette loi dans le monument historique qui nous occupe. Seulement ils remarqueront que les dispositions de la loi de vendémiaire sont bien bénignes en présence de celle du treizième siècle. Tous les habitants d'Altkirch, sans exception, hommes et femmes, obligés de se rendre en procession à Bâle, les hommes, tonsurés et couverts de la robe des pénitents, à la manière des condamnés conduits à l'échafaud; génuflexion devant le portail de la cathédrale et amende pécuniaire, le tout sous peine d'excommunication : voilà la pénalité que cette loi édictait, au regard de la loi moderne qui se borne à prononcer une restitution du double de la valeur des objets perdus. Restait un dernier *retentum*, un espèce de quart d'heure de Rabelais, placé sous forme de *post-scriptum* à la fin de l'acte, après qu'il eut été confirmé, scellé et daté. Ce n'est point assez de la contribution forcée de l'amende, il fallait encore la contribution volontaire de l'offrande pour les réparations de la fabrique de l'église.

On a longuement diphthongué sur la valeur étymologique du mot *Harnescar* et sur l'origine de cette pénalité. On a beaucoup varié sur l'orthographe du mot que l'un écrit *Harneschar*, l'autre *Harniscara* et le troisième *Haranscara*. Les uns prétendent que le patient était forcé de parcourir un certain espace en portant un chien sur ses épaules; d'autres affirment qu'il portait une selle, d'autres un harnais, ou une corde, ou un anneau de fer au cou. On a cru voir un rapprochement entre le mot *Harneschar* et ces deux mots allemands *Haaren-scherren* (couper les cheveux) dont on a fait *Harenschar*. Moi-même, dans ma *Notice sur la seigneurie d'Altkirch*, j'avais hasardé humblement une opinion : je prétendais et je prétends encore aujourd'hui que la véritable nature du châtiment est indiquée par la signification littérale des deux mots dont se compose le mot *Harnes-car;* seulement, au lieu d'en chercher la racine étymologique dans l'anglo-saxon *Harness* (harnais) et *carry* (porter), je devais la rechercher plutôt dans la langue italienne. *Arnese-carica* (charge du harnais) paraît être, en effet, la véritable provenance du mot *Harnescar* auquel l'allemand a ajouté l'aspiration de la première lettre; car le châtiment lui-même était une importation lombarde et, à ce titre, l'appellation primitive devait avoir nécessairement sa racine dans la langue du pays. Comme nous l'apprend une note du *Codex diplomaticus* cité plus haut,

Digitized by Google

cette pénalité figurait dans la loi lombarde, livre III, titre Ier, § 43; elle était le châtiment le plus fort que le souverain infligeait, pour cause de forfaiture, aux chevaliers et même aux seigneurs *(magnatibus)*.

Tel était le prestige qui s'attachait alors à la puissance théocratique, à cette puissance qui frappait de sa foudre rois et empereurs, mettait les royaumes et les souverainetés en interdit, élevait une barrière entre le maître et le serviteur, entre le père et les enfants, entre le mari et la femme; qui, par un mot magique, fermait la porte des églises, refusait la communion aux chrétiens, les privait de toute consolation religieuse, refusait même aux morts la terre bénie du cimetière; tel était ce prestige, que le malheureux et coupable Frédéric ne songea même pas à se raidir contre le bras qui le frappait. Le front altier du suzerain se courba : il prit sur ses épaules le fardeau d'ignominie et alla se donner en spectacle à la population bâloise. Il avait devant lui l'exemple de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, successeur de celui qui construisit cette même cathédrale de Bâle dont le portail devait être le pilori de son expiation; de ce même Henri l'excommunié qui, pour obtenir son pardon du souverain pontife, vint à Reggio, passa quatre jours et quatre nuits, nu-pieds et nu-tête, sur la terre glacée (le 25 janvier 1076), à attendre son absolution du fier Hildebrand.

Un rude coup était porté à la puissance temporelle du Sundgau. La noblesse, par ses propres fautes, avait préparé un avenir de malheur à sa race. Cet échafaudage de puissance qui semblait reposer sur le granit, était désormais profondément miné. L'horizon du comté de Ferrette s'assombrissait. Cependant la fierté du sang se révolta dans la personne du fils contre l'arrêt d'infamie qui avait frappé le père. Louis refusa de souscrire aux conditions de l'arrêt. L'histoire ne dit rien de l'attitude d'Ulrich, second fils de Frédéric, dans cette circonstance solonnelle et décisive. Caractère plus dissimulé, il se garda bien de manifester son sentiment et n'en couva pas moins un projet affreux où le machiavélisme du but se trahit par les précautions prises pour cacher les moyens.

Vers la fin de cette année 1232, c'est-à-dire vers Pâques, suivant le système chronologique du moyen-âge, Frédéric mourut assassiné. L'opinion publique, prévenue contre Louis dont le caractère violent ne recherchait point la sympathie, l'accusa de parricide. Ulrich, qui convoitait la succession paternelle, était allé au-devant de l'opinion et

Digitized by Google

avait tout fait pour l'accréditer. Cette simple opinion devint pour l'histoire un fait avéré et elle l'enregistra comme tel, en imprimant son stigmate sur la mémoire du prétendu meurtrier. Depuis six cents ans elle s'est plue à accoupler cette sombre épithète de *Parricide* au nom de Louis, comme un sanglant cachet sur son écusson nobiliaire. Une terrible fatalité ou peut-être un terrible mystère, qu'il ne nous est pas donné d'approfondir, empêchait alors la vérité de se faire jour. Un concours de circonstances inouïes paraît avoir, dans le principe, accumulé les ténèbres autour de ce tragique événement. Louis fut excommunié, mis au ban, chassé du domaine paternel et condamné à subir pendant trente-huit ans le supplice moral que faisait peser sur lui une accusation injuste, à mourir sans voir son nom réhabilité. Cette réhabilitation a tardé six siècles. Il nous semble voir la pâle figure du réprouvé, marqué au front du sceau fatal, errer de province en province jusqu'en Italie où il alla se jeter aux pieds du souverain pontife, demandant sa réhabilitation sans l'obtenir (les preuves sans doute lui manquaient), mais obtenant du moins, par le sacrifice de ses biens en faveur de l'église de Rome, d'être relevé de l'excommunication. Si le Dante qui, peu d'années après, écrivit son immortel poëme, avait connu cette existence, il y eût trouvé une sombre page à ajouter à la galerie satanique de ses damnés : il eût dépeint le parricide dans *ce fleuve de sang bouillonnant où les damnés étaient plongés jusqu'aux cils des paupières.*

Il y a quelques années, un de ces chercheurs infatigables qui passent leur vie à déchiffrer les manuscrits du moyen-âge (1), découvrit dans les archives de famille d'un ancien Bernardin de Lucelle un parchemin de petit format, muni du sceau d'Ulrich Ier, comte de Ferrette. C'était la confession de mort du comte, datée de la veille des calendes de février (31 janvier) 1275. Un remords tardif avait saisi Ulrich au moment où il allait rendre ses comptes à Dieu : il s'avoua l'auteur du parricide.

Notre savant s'empressa d'acquérir la propriété du manuscrit précieux et le conserve aujourd'hui sous verre, dans son cabinet d'antiquités, à Bellerive, près Delémont. C'est de lui que j'en tiens un calque fidèle pris sur l'original. Je le reproduis aujourd'hui par la

(1) M. Auguste Quiquerez, ancien préfet de Delémont, dont j'ai déjà eu occasion de parler.

Digitized by Google

lithographie et je le publie comme un monument du crime d'Ulrich, pour me servir de la propre expression du véritable parricide *(ut sit monumentum mei criminis)*. (1)

« *Coram Deo suaque genitrice Maria. Nos Houricus* (2) *comes Ferretarum notum facimus quod interfector patris nostri Friderici non est Lodoycus frater noster quem iniuste accusavimus hereditate que excludimus ob maledictionem patris, sed nos Houricus. Utinam Deus absoluet nos de parricidio sed etiam de morte Rodulfi comitis de Sogren* (3) *eodem pugione necati et cum eo secreto sepulti in edicula castri Sogren. Qua propter ad exitum uite peruentus peccata omnia denuntio R. M. Benedicto qui hanc confessionem scribet ut sit monumentum mei criminis et uere*

---

(1) Je possède deux copies de ce titre; l'une m'a été transmise par M. Trouillat, bibliothécaire de Porrentruy, l'autre par M. Quiquerez, propriétaire de l'original.

Comme pièces probantes, je donne ici les extraits des lettres que j'ai reçues à ce sujet de ces deux historiens de l'évêché de Bâle :

« Porrentruy, le 26 octobre 1852.

« Conformément à votre désir, j'ai l'honneur de vous transmettre une copie de la confession d'Ulrich de Ferrette. L'original n'appartient pas à nos archives ; il est en la possession de M. Quiquerez, l'auteur de *Bourcard d'Asuel*. Je l'ai vu chez lui il y a dix ans, encadré sous verre, muni du scel d'Ulrich de Ferrette. L'écriture, le scel, la vétusté du parchemin m'ont paru bien authentiques. Je n'ai donc aucun doute sur le mérite réel de l'acte en question, — TROUILLAT. »

« Bellerive près de Delémont, le 27 nov. 1852.

« Il m'est facile de répondre à votre demande concernant la confession de mort d'Ulrich I comte de Ferrette ; l'acte original était à Lucelle, mais à la dissolution de cette abbaye un des religieux l'emporta avec d'autres documents et c'est de ses héritiers que je l'ai acquis. Je vous en envoie un *fac-simile* et, du reste, il a été publié cette année dans le cartulaire de l'évêché de Bâle. — QUIQUEREZ. »

Je dois faire observer que cette publication que M. Quiquerez annonçait comme faite, le 27 novembre dernier, n'a point encore eu lieu à l'heure qu'il est et que les lecteurs de la *Revue d'Alsace* en auront ainsi la primeur.

(2) Cette orthographe diffère de celle qui est généralement adoptée dans les chartes latines de l'époque : on y voit *Udalricus*, *Uolricus*, *Ulricus*.

(3) *Sogren*, en français *Soyhières*, château ruiné situé sur la Birse, à une demi-lieue de Delémont. Il était compris, comme nous le verrons plus loin, dans l'hommage que ce même Ulrich fit en 1271, de son comté à l'évêque de Bâle dont il le reprit comme fief oblat.

Digitized by Google

*penitentie. In cuius testimonium presens carta est sigilli nostri munimine roborata. Datum anno domini MCCLXXV pridiè Kalendas Februarii.* » (1)

En voici la traduction :

« En présence de Dieu et de sa mère Marie. Nous Ulrich comte de « Ferrette faisons savoir que l'assassin de notre père Frédéric n'est « pas Louis notre frère que nous avons injustement accusé et que nous « avons exclu de l'héritage à cause de la malédiction paternelle, mais « que c'est nous Ulrich. Dieu veuille nous absoudre de ce parricide « ainsi que du meurtre de Rodolphe comte de Sogren tué avec le « même poignard et enseveli secrètement avec lui dans la chapelle du « château de Sogren. C'est pourquoi, au moment de quitter la vie, je « confesse tous mes péchés au révérend moine Benoît qui écrit cette « confession pour qu'elle soit le monument de mon crime et de mon « sincère repentir. En témoignage de quoi la présente charte a été « munie de notre sceau. Donné en l'an du Seigneur mil deux cent « soixante-quinze, la veille des calendes de février. » (2)

Comment se fait-il, demandera-t-on, que cet acte de réhabilitation qui, dans la pensée de son auteur, devait recevoir un retentissement public, puisqu'il en faisait le *monument* de son forfait, comment se fait-il que ce document ait échappé si longtemps à la publicité ? On ne peut répondre à cette question que par des conjectures. Un moine de Lucelle, le père Benoît, comme nous l'apprend le manuscrit, avait reçu la confession d'Ulrich. Aurait-il cédé à un scrupule de conscience qui, malgré l'autorisation expresse du pénitent, lui défendait d'enfreindre les lois canoniques relatives au secret de la confession? Aurait-il cédé aux suggestions de la famille qui le supplia peut-être d'ensevelir dans le secret du cloître le double forfait dont s'était rendu coupable Ulrich, le père de celui qui venait de ceindre la couronne de comte et qui eût redouté d'inaugurer son avènement, en laissant paraître cette double tache de sang sur sa couronne? Louis n'avait point d'enfants ; ses instincts violents l'avaient signalé à l'aversion publique. On pouvait donc sacrifier aisément sa mémoire. Le secret fut gardé. Cette transaction ne serait pas un fait sans exemple : les

(1) D'après les *Annales des Dominicains de Colmar* Ulrich de Ferrette serait mort le même jour. On y lit : « *Anno 1275, Comes Ulricus de Phirreto obiit, vigilia Purificationis.*

(2) L'annotation en marge du document indique le libellé et le n° de l'acte dans l'inventaire de Lucelle : *De quadam confessione comitis Phirretarum. D. 26, A° 1275.*

Digitized by Google

coulisses de la haute société politique au moyen-âge ont couvert bien d'autres mystères.

L'authenticité du document ne paraît point sujette à contestation. Elle est attestée par deux hommes dont le caractère et la science sont une garantie très-sérieuse : elle est confirmée et par le type de l'écriture, particulier à l'époque, et par le sceau original du comte. Ce manuscrit va prendre place dans le deuxième volume de la publication des *Monuments historiques de l'ancien évêché de Bâle* que prépare en ce moment M. Trouillat.

Pour épuiser l'ordre des considérations, peut-être trop longues déjà, où je me suis laissé entraîner par la nouveauté du sujet, je dois ajouter ce que l'histoire a recueilli de faits positifs sur Louis le *Grimmel*. Une note manuscrite de Schœpflin, inscrite en marge de la page 609 du deuxième volume de l'*Alsatia illustrata* que possède la bibliothèque de la ville d'Altkirch, porte la mention suivante, sous forme d'addition au paragraphe où il est question du parricide :

« *Ludovicus hic ob parricidium à Cæsare proscriptus excommunicatione* « *à Pontifice notatus est. Excommunicatione hac morti proximus, à pœni-* « *tentiariis Pontificis, A. 1236 Reatæ quum solveretur Ludovicus, eccle-* « *siam Romanam omnium bonorum suorum heredem instituit, duabus* « *villis exceptis, Agenthal et Durlenstorph, quas uxori suæ legavit.* « *Gregorius* IX *Pont. literis Viterbii A. 1237 datis testamentum acceptavit.*

« *Singulas hac superne chartas vide in Muratori* ANTIQ. ITAL. MEDII « ÆVI. *Tomo* I, *p. 704.* »

Voici la traduction de cette note :

« Ce Louis, mis au ban par l'empereur, à cause du parricide, fut « frappé d'excommunication par le pape. En 1236, se trouvant en « danger de mort à Rieti, Louis fut relevé d'excommunication par les « confesseurs du souverain pontife, et légua tous ses biens à l'église « de Rome, à l'exception de deux domaines à *Hagenthal* et à *Dirlins-* « *dorff*, qu'il légua à sa femme. Le pape Grégoire IX accepta le testa- « ment en 1236, par un acte daté de Viterbe.

« Voyez les chartes dont il est question ci-dessus dans MURATORI. « *Antiquités de l'Italie au moyen-âge*, tome Ier, page 704. »

Dans le tableau généalogique des comtes de Ferrette, Schœpflin assigne à la mort de Louis une époque postérieure à l'année 1270.

CH. GOUTZWILLER.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

Digitized by Google

# SAINTE-ODILE

ET LE

# HEITENMAUER.

## I.

## DUCHÉ MÉROWINGIEN D'ALSACE.

S'il est un nom populaire en Alsace c'est bien certainement le nom de Sainte-Odile. Sur cette terre illustrée par tant de faits historiques et labourée par tant d'invasions, qui dans l'antiquité comme au siècle de Louis XIV fut le gage du combat des nationalités du Nord et du Midi, et qui, depuis les Romains jusqu'à presque nos jours, a vu s'entre-choquer tant d'armées, s'élever et tomber tant de puissances, naître l'imprimerie et la réformation [1], ces deux mères de toutes nos révolutions modernes, les noms des conquérants, des rois, des grands

[1] Les propositions formulées en 1517 par Luther furent presqu'aussitôt affichées et soutenues à Strasbourg. Dès 1520 et 1521 Wickram, Symphorien Pollion, Philippi, Mathieu Zell donnèrent dans cette ville le signal du changement de religion. En 1523 leur œuvre fut achevée par Capito, Hédion et Martin Bucer. (Voy. SLEIDAN, le manuscrit de SCHMIDT à la bibliothèque de Strasbourg et les lettres d'ERASME).

Digitized by Google

hommes, des novateurs, sont à peu près oubliés, mais un souvenir a survécu à tous ces souvenirs, un nom est resté vénéré entre tous ces noms mémorables, et ce nom, ce souvenir consacrent encore l'un des sites les plus pittoresques et les plus archéologiques de nos belles Vosges d'Alsace.

Au sommet d'un mont qui domine comme un promontoire des temps diluviens la large vallée d'alluvions formée primitivement et depuis les grands cataclysmes du monde sillonnée par le Rhin, des plate-formes de rochers emménagées peut-être sous l'influence de la théogonie celtique, entourées de murs gigantesques, couronnées suivant toutes probabilités par un fort romain du troisième, du quatrième ou du cinquième siècles, (1) ont porté successivement, à partir du septième siècle, une villa de Leude franck et un monastère mérowingien, que l'on peut à bon droit appeler le plus ancien monument religieux et traditionnel de l'époque alsatique.

En effet, l'origine du sanctuaire de Sainte-Odile est contemporaine de l'origine du nom de l'Alsace. Vainement vous chercherez dans les textes antérieurs au huitième siècle le nom de l'Alsace. Grégoire de Tours, ce flambeau de la première période mérowingienne, ne connaît pas ou du moins ne donne pas ce nom, et lorsqu'il raconte le dramatique épisode de la conspiration de Septimina, il ne sait désigner la *villa regia* d'Austrasie où résidait Childebert II, que par cette périphrase : *près le territoire de la ville que l'on nomme Strate-burc.* (2)

Frédégaire, comme l'a fait observer Schœpflin, (3) est le premier qui parle des *Alesaciones* et de l'*Elsass* ou *Alsatia*, mais entre Grégoire de Tours, qui mourut en 595, et Frédégaire qui vécut sous Childéric II et sous Charles-Martel, apparaît le père de Sainte-Odile, ce premier duc d'Alsace, ou duc résidant en Alsace, dont l'existence au septième siècle soit prouvée par des titres authentiques.

Schœpflin, il est vrai, ce grand maître de l'historiographie d'Alsace, maître vénéré mais non pas infaillible, admet deux autres ducs d'Alsace avant Adalricus ou Etichon et décore de ce titre Gundon et Bonifacius. Mais le texte de Bobolène sur lequel il se fonde pour le premier

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, tom. Ier, pag. 6, 336, 337. — GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, liv. II, pag. 88. — SCHWEIGHÆUSER, *Antiq. d'Als.*, pag. 43.

(2) GRÉGOIRE de Tours, liv. IX, ch. 36. — *Historia ecclesiastica francorum.*

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. ill.*, *pars francica*, livre III.

Digitized by Google

de ces deux ducs, et qui n'en fait mention qu'à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Munster-thal (Grundfels ou Grandval), par Saint-Germain [1], ne prouve point qu'il ait résidé en Alsace mais seulement qu'il possédait dans le val de Moutier, en Burgondie, un domaine cédé par lui à Saint-Germain. Wursteisen, [2] dans son récit de la fondation de la même abbaye, donne à penser que ce duc Gundon n'avait pas le même duché que Chaticus ou Etichon, puisqu'il raconte que ce dernier vint dans le val de Moutier avec une armée d'*Alémans* mettre tout à feu et à sang. Il semble probable que Gundonius ou Gundon était un Leude de Burgondie, duc palatin ou commensal de la cour de Théoderick II ou de Dagobert Ier, à moins que l'on ne préfère reconnaître en lui le duc Guntzonius ou Guntzon, classé par Schœpflin parmi les ducs d'Alémanie, [3] que la chronique de Walafride [4] désigne comme le persécuteur, puis le bienfaiteur de Saint-Gall, et le père de Friedeburge, reine d'Austrasie et ensuite, suivant Baronius, [5] abbesse de Saint-Pierre à Metz.

Quant à Bonifacius, c'est aussi en premier lieu le texte de Bobolène qui décide Schœpflin à lui décerner le titre de duc d'Alsace, mais ce texte donne lieu à des interprétations bien diverses, car il porte : « *Ut moreretur Gundonius Dux, et Bonifacius Dux sive Chaticus in locum ejus succederet.* » D'où Mabillon a conclu que Bonifacius et Chaticus ou Etichon, (notre Atticus, père de Sainte-Odile) étaient un seul et même personnage. [6] Hypothèse que Schœpflin et Lecointe [7] combattent en prétendant que la conjonction *sive* ne doit pas être prise dans son sens le plus usité. Mais les chartes de Childéric II [8] au monastère de Saint-Grégoire ou du confluent, ou de Munster-Alsace, la première adressée au duc Bonifacius, l'autre au duc Chaticus, pourraient très-bien se concilier avec l'opinion de Mabillon, d'autant plus

---

(1) Bobolenus, *Vita sancti Germani apud Mabillonem*, *acta sanct. ordinis sancti Benedicti*, tome II, page 491.

(2) Wursteisen, *Basxler Bistumbs Historien*, *erste Buch*, page 7.

(3) Schœpflin, *Alsat. ill.*, liv. III, chap. II.

(4) *Vita sancti Galli*, liv. XV *apud* Goldast. *Script. rerum Alemann*; tom. Ier, part. II, page 150.

(5) Baronius, *ann. an.* 614.

(6) Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, tome II, page 492.

(7) Legointe, *Ann. eccles.*, tome III, page 842.

(8) Diplomatique de Schœpflin, nos 1 et 2.

Digitized by Google

que la première, que Schœpflin a publiée d'après une leçon de la chronique manuscrite de l'abbaye de Munster, chronique du douzième siècle, et qui a aussi été éditée par Mabillon (1) et par Dom Bouquet (2), paraît falsifiée, en premier lieu parce que le *fac simile* de l'original n'est point donné, ensuite à cause de l'orthographe du nom de la reine Himnehild, belle-mère du roi, et du titre de l'évêque de Strasbourg, Rothaire ou Rothard, la reine étant appelée *Emhilda*, et l'évêque désigné par *Strazburgensis episcopi*. Les falsificateurs de chartes aux douzième et treizième siècles n'étaient pas très-experts en chronologie; l'auteur anonyme de la charte précitée a donc très-bien pu faire confusion entre le duc romain Bonifacius, du cinquième siècle, et le duc d'Alsace contemporain de Childérick II.

Ce dernier roi n'a régné que quatorze ans, depuis l'an 660 jusqu'en 674. Ainsi en supposant vraie la charte adressée à Bonifacius, ce duc Bonifacius serait contemporain d'Atticus ou Chaticus auquel est adressée la charte plus authentique du même roi attribuée à l'an 673. (3) Dans ce cas Bonifacius pourrait avoir eu dans son duché la Bourgogne rhénane et la Haute-Alsace, circonscription conforme à celle du royaume de Burgondie de Théoderic II, et Atticus, réduit d'abord au duché de la Basse-Alsace et d'une partie de la rive droite du Rhin, duc ripuaire par conséquent, aurait obtenu soit à la mort de Bonifacius, soit par suite de sa déposition, le duché entier des territoires entre Vosges et Rhin, que les rois d'Austrasie eurent intérêt à constituer pour ne plus laisser le pied sur la rive gauche aux ducs d'Alémanie, si redoutables à la royauté et presque toujours rebelles pendant la plus grande partie du septième siècle. (4)

En effet le fractionnement des gouvernements ou duchés des provinces était devenu une nécessité de préservation du pouvoir royal après la mort de Dagobert Ier. Et l'Alsace où les rois francks possédaient tant de grands domaines *(villæ regiæ et fiscales)* devait avoir, à leurs yeux, ou à ceux de leurs majordomes, une trop grande importance pour qu'ils consentissent à la laisser aux mains de ces chefs d'outre-Rhin presqu'héréditaires déjà, et de plus en plus irrespectueux

(1) MABILLON, *Acta sanct. ord. sancti Benedicti*, livre XV, page 437.

(2) Dom BOUQUET, tome IV, page 641.

(3) Diplomatique de SCHŒPFLIN, nº 2. — Cette charte est publiée avec un *fac-simile*.

(4) Voyez VELLY, *Histoire de France*, tome Ier, pag. 271 et suivantes.

Digitized by Google

pour le sang royal. La création du duché d'Alsace a donc sa raison d'être à partir du septième siècle et surtout à partir de la seconde moitié de ce siècle, lors de la révolte de Rudolph (1) duc de Thuringe, ou lors de celle de Gothfrid, duc d'Alémanie. (2)

Mais comme la royauté mévowingienne n'avait déjà plus assez de force pour maintenir sa politique, les démembrements des grands gouvernements ou duchés primitifs durent tourner moins à son avantage qu'à celui de quelques Leudes ambitieux. Elle ne gagna donc au fractionnement des anciens duchés que quelques ducs de plus, et non moins de mauvais agents, toujours prêts à se rebeller, s'arrogeant sans scrupule l'usufruit des domaines royaux situés dans leur gouvernement et en disposant comme de leurs biens patrimoniaux.

Erckinoald, ce puissant duc austrasien qui sous Clovis II fut successivement majordome de Neustrie et d'Austrasie, et qui exerça en son propre nom dans la partie anciennement gallo-romaine de ce dernier royaume une souveraineté semblable à celle des ducs d'outre-Rhin, doit être considéré comme l'auteur de la séparation de l'Alsace du duché d'Alémanie et du royaume de Bourgogne. Rien n'indique qu'il en ait fait un duché particulier, mais il la comprit dans son duché d'Austrasie proprement dite, et comme elle offrait de nombreux domaines royaux il est assez probable qu'il y eut des résidences. Une partie de ces domaines royaux, dont il usait comme de ses biens propres, servit (3) sans doute à constituer l'apanage de quelque membre de sa famille, qui, par suite, devenu le plus puissant Leude du pays, profita de l'anarchie du royaume pendant la minorité des enfants de Dagobert Ier pour se faire donner le gouvernement, ou pour prendre le gouvernement, des territoires dont il était le principal usufruitier ou dynaste.

Ainsi la création du duché d'Alsace ou, pour dire plus exactement, l'installation d'un duc ou gouverneur spécial en Alsace, dut être le résultat et de la révolte du duc d'Alémanie, et du partage de la succession d'Erckinoald. La date de cette création se rapporterait donc à celle de l'avènement du père de Sainte-Odile, c'est-à-dire à une des quinze premières années de la seconde moitié du septième siècle.

Chaticus ou Atticus, Adalricus, Ethelrick, Etichon, Eicho, Hettick,

(1) FRÉDÉGAIRE, chap. LXXXVII.

(2) ARCHAMBERT, *Breviarium Regum Francorum et majorum domus* dans DUCHESNE, tome Ier, page 780.

(3) Manuscrit de la *Chronique d'Ebersmünster* à la bibliothèque de Strasbourg.

Digitized by Google

Edichin, car l'orthographe de son nom varie selon les époques et les auteurs, le *ch* d'avant la première voyelle n'étant que l'aspiration de la première époque franco-teudesque, naquit vers la fin du premier quart du septième siècle. (1) Les annales des Prémontrés veulent, il est vrai, le faire naître dès l'année 595, (2) mais Grandidier, (3) Schœpflin et presque tous les auteurs s'accordent à ne pas voir un vieillard dans ce duc Franck si puissant à partir de 660 ou de 666.

Petit-fils d'Erckinoald et fils du majordome de Neustrie Leudèse ou Leudesius, suivant l'annaliste d'Ebersheim, (4) Jérôme et Nicolas Vignier, (5) Sébastien Munster, (6) Chifflet (7) et Blondel, (8) ou bien, fils de Luthéric ou Leuthaire, duc d'Alémanie, d'après l'opinion de Lecointe, (9) de Mabillon, (10) d'Eccard, d'Ulric Obrecht, (11) de Legendre, (12) de Grandidier, (13) ou enfin, suivant l'hypothèse de Schœpflin, (14) fils d'un autre Luthéric, dynaste du sang guelfe-alémanique, Atticus vécut sous les rois Dagobert Ier, Sigebert II, Clovis II, Clotaire III, Childérick II, Dagobert II, Théoderick III, ou plutôt sous les maires de palais *(Mordôm)* Pepin de Lauden, Æga, Erckinoald, Grimoald, Ebroin, Wulfoald, Leudesius, Warato, Berthaire. La date de sa mort se place, selon Schœpflin et Grandidier, à l'année 690, ou 693 d'après Lecointe, (15) ou 699 d'après Albrecht, (16) par consé-

---

(1) Schœpflin, *Alsat. ill.*, *pars francica*, livre III, chap. II.

(2) Charles Hugo, *Ann. Præm.*, tome II, page 410.

(3) Grandidier, *Histoire des évêques*, livre IV, page 345. — Denis Albrecht, *History von Hohenburg*, page 48.

(4) *Chronicon novientense*, à la bibliothèque de Strasbourg.

(5) Jérôme Vignier, *Origines des maisons d'Alsace*. — Nicolas Vignier, *Chronicon Burgundiæ*, page 40.

(6) Sébastien Munster, *Cosmographia*, livre III.

(7) Jacques Chifflet, *in Stemmate Austriaco*.

(8) David Blondel, préface; *Généalog. Franc.*

(9) Lecointe, *Ann. eccles.*, tome III, page 692.

(10) Mabillon, *Acta sanct. ord. sancti Benedicti*, tome IV, page 440.

(11) Ulrich Obrecht, *Prod. rerum. Als.*, chap. X, page 215.

(12) Legendre, *Antiquités de la maison de France*, page 358.

(13) Grandidier, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 341.

(14) Schœpflin, *Alsas. ill.*, *pars francica*, livre III, chap. III, paragraphe 43.

(15) Lecointe, *Ann. eccles.*, tome IV, page 293.

(16) Denis Albrecht, *History von Hohenburg*, page 48.

Digitized by Google

quent sous les rois Théoderick III ou Childebert III, et sous le major-domat du grand Pepin d'Héristal.

Il fut, selon toute apparence, jusqu'à l'investiture du duché, un de ces Leudes ripuaires qui tantôt se montraient indépendants du pouvoir royal, tantôt se faisaient un titre de leurs possessions territoriales pour obtenir les faveurs de ce pouvoir. Si l'on admet le système de Vignier le titre de duc dut lui advenir presque comme un héritage de famille en sa qualité de fils et petit-fils de maires du palais. (1) L'annaliste d'Ebersheim le lui fait obtenir (2) grâce à son mariage avec Berswinde ou Bereshuinde, qu'il qualifie « fille de la sœur de Saint-Léger, « évêque d'Autun et de Guarin, comte de Poitiers, par conséquent la « sœur de la reine Bilichilde, femme de Childérick II. » Cette alliance avec une proche parente du célèbre évêque d'Autun qui fut si puissant pendant une partie du règne de Childérick II et qui périt si misérablement assassiné ou martyrisé par ordre d'Ebroin, suffit en effet pour expliquer l'importance du rôle joué par Etichon ou Adalric en Alsace pendant la régence de Batilde et les règnes de ses fils. (Années 659 à 675). D'après le biologue de Sainte-Odile édité dans la collection de Mabillon (3) cette parenté de Bereshuinde avec Saint-Léger ou Leodgard devrait monter d'un degré, et la femme de notre duc d'Alsace serait non la nièce mais la tante de l'illustre et saint prélat, ayant eu pour sœur Sigrade, mère de Saint-Léger. Ce qui ne change rien d'ailleurs à l'influence que cette alliance a pu avoir sur la destinée d'Attic ou Etichon. Il en est de même de la consanguinité de Bereshuinde avec Bilichilde, soit que cette infortunée reine, assassinée avec Childérick II dans la forêt de Livri, ait été fille du comte Guarin ou Warinns, comme le narre l'annaliste d'Ebersheim, (4) soit qu'elle ait eu pour père, comme le pense Schœpflin, (5) le roi d'Austrasie, Sigebert II ou Sigebert III, si l'on compte comme roi le jeune et malheureux Sigebert assassiné par Clotaire II. (6)

(1) « *Leodesius, Erchinoaldi filius, majordomus existens, duxit uxorem nobilissimam de prosapia Sigismundi et Gothmari, regum Burgundiæ, genuit que ex eâ filium nomine Atticum sive Adalricum.* » *(Chronicon novientense.)*

(2) *Ibidem.*

(3) MABILLON, *Acta sanct. ord. sancti Bened.*, tome IV, page 443.

(4) *Chronicon novientense.*

(5) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, livre III, chap. III, *pars francica.*

(6) VELLY, tome Ier.

Digitized by Google

Son mari, que pour éviter des redites continuelles, nous appellerons de préférence de son nom le plus vulgaire Atticus ou tout simplement Attic, forme qui se concilie également avec la dénomination d'Etichon préférée par Schœpflin, et celle d'Adalric adoptée par Grandidier et par Denis Albrecht, aurait donc obtenu le duché d'Alsace soit à cause de sa descendance des majordomes Erckinoald et Leudèse, soit par suite de son alliance avec la famille de Saint Léger et avec la reine Bilihilde. Cette investiture devrait être attribuée, suivant Grandidier, à l'année 662, et suivant Schœpflin, au plus tard à l'année 666, après la mort du duc Bonifacius. Ces deux dates se rapportent au règne de Childérick II, et à l'époque de la plus grande influence de Saint Léger sur ce monarque; mais, ainsi qu'on a essayé ci-dessus de le montrer probable, le titre de duc conféré à Attic serait indépendant de la mort du duc Bonifacius et put très-bien précéder cette mort de quelques années.

Il était sans doute depuis longtemps déjà revêtu de cette charge de duc territorial lorsqu'en 673 fut promulguée la charte de Childérick II en faveur de l'abbaye de Saint-Grégoire ou Munster, qui porte pour suscription *Chatico duce*, (1) et lorsqu'en 680 Théoderick III donna celle à la suscription *Attico duce* en faveur de l'abbaye d'Ebers-munster. (2) Ces chartes royales ne sont en effet que des confirmations ou reconnaissances de donations faites depuis longtemps par Attic à ces deux abbayes ou du moins à la dernière, d'où l'on peut conclure qu'il était aussi depuis longtemps duc en Alsace.

Une autre version, que l'on pourrait appeler la version bourguignonne, veut que notre Atticus ou Adalricus d'Alsace soit le même qu'un duc Atticus ou Adalricus, fils d'Amalgarius, du sang royal de Burgondie, dont fait mention une charte de Théoderick II. (3) Cette origine paraît moins probable que celle d'Alémanie, et surtout que la descendance d'Erckinoald, (4) puisque dans cette dernière hypothèse le fait de la possession de certaines *villæ regiæ* d'Alsace par le père de Sainte Odile, s'expliquerait par la possession antérieure de ces mêmes

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia diplomatica*, n° 2.

(2) Preuves justificatives de l'*Histoire des évêques*, par GRANDIDIER, tome 1er, num. 27 et page 373.

(3) *Chronicon Besvense*, dans ACHERY, *spicilegium*, tome II, page 403.

(4) Manuscrit d'Ebersheim-munster, à la bibliothèque de Strasbourg, folio 31, verso, et dans MARTÈNE, *Thesaurus*, etc., page 1127.



Digitized by Google

*villæ regiæ* par Erckinoald. Au surplus le petit-fils d'Erckinoald aurait fort bien pu posséder des domaines ou avoir exercé la délégation royale en Burgondie, puisque la Burgondie, la Neustrie et l'Austrasie furent quelque temps au pouvoir d'Erckinoald ; et aussi bien le fils du Burgonde Amalgarius aurait pu être duc d'Alsace, puisque la politique royale, au moins à partir d'Ebroin, s'attacha à choisir autant que possible les ducs et les comtes dans une autre province que celle où ils avaient leurs possessions, leurs esclaves, leurs clients. (1) Tentative de réaction contre la tendance à rendre les charges héréditaires qui ne fut guère couronnée de succès, parce qu'elle vint trop tard ; et lorsque déjà les charges de la couronne étaient livrées aux dynastes territoriaux les plus ambitieux ou les plus turbulents. Mais la situation relative de la Burgondie et de l'Austrasie, dans le milieu du septième siècle, plaide plutôt en faveur d'un Atticus austrasien, ayant de l'autorité en Bourgogne, que d'un Atticus bourguignon, exerçant la délégation royale en Alsace. Les territoires entre Vosges et Rhin avaient, comme l'on sait, été distraits de l'Austrasie en 596 par le partage de Childebert II, en faveur de son fils Théoderick II. Mais quinze ans après Théodebert II les avait restitués à l'Austrasie, dont son frère Théoderick n'eut plus intérêt à les détacher lorsqu'en 612 il réunit sous son sceptre la Burgondie et l'Austrasie. Cet intérêt n'exista pas non plus sous Clotaire II et sous Dagobert Ier, rois de tous les pays francks, et après la mort de Dagobert Ier, pendant la minorité de ses malheureux enfants, l'Austrasie entière, foyer d'indépendance et de révoltes, fut plus disposée à empiéter sur ses voisins qu'à permettre à ses voisins d'empiéter sur elle.

Cette situation peut servir à expliquer l'invasion du val de Moutier et le meurtre de Saint Germain de Grandfels ou Grandval par le duc Attic. (2) La narration de Bobolène, comme celle de Wursteisen, prouve qu'il y vint en ennemi, à la tête d'un corps d'Austrasiens rhénans. Ce fut parce que le fondateur de l'abbaye de Grandfels, fidèle aux nobles traditions du clergé dans toutes les invasions des Barbares, essaya de protéger les habitants de la vallée, et osa recommander la clémence au terrible duc, que ce dernier, emporté par la colère,

(1) MICHELET, tome Ier, page 276.

(2) BOBOLÈNE, *Vita sancti Germani*, et WURSTEISEN, *Basler Bistumbs Historien, erste Buch*, p. VII.

Digitized by Google

donna l'ordre de mettre à mort le saint prélat ainsi que Randoald, prieur du même monastère. (1)

Et à propos de ce crime du père de Sainte Odile, il semble non moins conforme aux vraisemblances historiques, de reconnaître en lui le même duc Atticus ou Adalricus que le biographe de Saint Léger place au nombre des complices d'Ebroin. (2) Ce n'est pas, il faut l'avouer, l'opinion de Schœpflin qui préfère croire à l'existence contemporaine de deux ou trois ducs Atticus. (3) Mais nous ne voyons pas ce qu'aurait de si improbable l'ingratitude du duc Etichon ou Atticus d'Alsace pour son ancien protecteur tombé en disgrâce? Ces lâchetés ne furent que trop fréquentes pendant l'ère mérowingienne, et dans le dix-neuvième siècle encore, malgré notre civilisation si avancée, n'avons-nous pas vu trop souvent les puissances déchues en butte à l'ingratitude de ceux qui avaient reçu leurs bienfaits? En tenant compte de la différence des époques, l'ingratitude d'un barbare du septième siècle a pu se traduire en assassinat aussi facilement que dans les temps modernes le même vice se traduit en outrages.

Lorsqu'Ebroin, traître à l'amitié jurée à Saint Léger dans le monastère de Luxeuil, et exaspéré de n'avoir pu reprendre le majordomat de Neustrie après le meurtre de Leudesius, entreprit de renverser à la fois Théoderick III et son pieux conseiller, ce fut en Austrasie qu'il alla recruter ses plus vigoureux adhérents. (4) Aux Austrasiens appartient donc la complicité de toutes les persécutions infligées au malheureux évêque d'Autun. Le duc Waymer qui l'assiégea dans sa ville épiscopale, était Austrasien, et Austrasiens aussi les soldats qui assistaient l'infâme Didier pendant qu'il faisait crever les yeux au saint pontife. (5)

Et lorsqu'Ebroin ayant ressaisi, grâce à ses crimes, le gouvernement de la Neustrie et déjà par ses intrigues presque maître de l'Austrasie, se décida à porter le dernier coup à l'illustre martyr, à lui faire couper la langue et les lèvres, et percer la plante des pieds

---

(1) Bobolène, *Vita sancti Germani*, chap. II et XII.

(2) *Vita sancti Leudegarii*, dans Mabillon, *Acta sanct. ord. sancti Benedicti*, tome II, page 659.

(3) Schœpflin, *Alsat. ill.*, *pars francica*, *liber* III, *cap.* III, *par.* 37.

(4) Velly, *Histoire de France*, tome Ier, page 293.

(5) *Vita sancti Leudegarii*, dans Mabillon, tome II.

Digitized by Google

avant de lui trancher la tête, (1) parmi ceux qui, pour satisfaire leur haine ou pour complaire au puissant maire du palais, se firent les exécuteurs de ses vengeances, l'on ne compta pas seulement des Leudes neustriens mais aussi des Leudes de l'*Oster-Francken-rick.* Atticus ou Adalricus d'Alsace doit donc être le même duc Adalricus cité au nombre des persécuteurs de Saint Léger par le biographe de cet illustre saint. (2)

Denis Albrecht, pour laver le fondateur de Hohenbourg de tout soupçon de complicité à ce crime, fait observer qu'il ne pouvait être ami d'Ebroin puisqu'Ebroin avait fait assassiner son père Leudesius. (3) A voir les mœurs de cet horrible temps, et à en juger par le caractère d'Attic, cet argument semble peu concluant. D'abord est-il certain que Leudesius, maire du palais de Théoderick III et assassiné par Ebroin en 673 ou 674, (4) ait été le père d'Attic? En 674 Attic était depuis longtemps duc d'Alsace, et en partant de la moins ancienne des dates présumées de sa naissance, (l'an 628) il aurait eu 45 ans. Cela suppose au moins la soixantaine bien sonnée au Leudesius mis à mort en 674 après un an à peine de majordomat. En général les maires du palais n'avaient guères le temps de vieillir, ou du moins s'ils vieillissaient, ils devenaient maires du palais avant la vieillesse, alors que leur bras avait encore toute sa vigueur. N'y aurait-il pas eu deux Leudesius? L'un père, l'autre peut-être frère d'Attic? Bollandus cite un Leudesius, déjà maire du palais en 667, (5) et l'annaliste d'Ebersheim veut qu'il ait exercé cette charge non seulement dès le règne de Childérick II mais même sous Clovis II. (6) Si l'on adopte le système de Vignier ce Leudesius, contemporain et premier ministre de Clovis II, devait être le père de notre Attic; si au contraire l'on préfère la paternité de Luithérick ou Leuthaire, préconisée par Mabillon, par Grandidier et par Schœpflin, et basée sur le texte du légendaire de Sainte Odile, (7) l'objection de Denis Albrecht tombe d'elle-même.

---

(1) VELLY, tome Ier, page 296.

(2) *Vita sancti Leudegarii*, dans MABILLON, tome II, page 659.

(3) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 37.

(4) FRÉDÉGAIRE, *cap.* XLV.

(5) BOLLANDUS, *in actis sanctorum*, tome Ier, *januarii*, page 533, etc.

(6) *Chronicon novientense*, fol. 31.

(7) Dans MABILLON, tome IV, pag. 441 et suivantes, et dans ECCARD, *in originibus familiæ Habsburgico-austriacæ*, page 89.

Digitized by Google

Et puis le barbare investi du duché d'Alsace dans le septième siècle ne pouvait-il pas agir comme tant d'autres barbares de son temps, pour lesquels les liens du sang étaient sans force lorsque l'intérêt ou l'ambition parlaient? Le biographe de Saint Léger ne dit pas que le complice d'Ebroin, pour le meurtre de cet évêque, ait été aussi son complice pour le meurtre de Leudesius? (1) Lorsque Leudesius fut tué en 674 Ebroin n'était pas encore parvenu au faîte du pouvoir, mais lorsque Saint Léger subit son second martyre, en 679, le criminel majordome était tout-puissant. Attic, quoique fils de Leudesius, put dès-lors chercher à gagner les bonnes grâces d'Ebroin en se déclarant l'ennemi de son bienfaiteur.

C'est trop de crimes sans doute pour le père de la sainte patronne de l'Alsace; mais ces crimes, trop conformes aux mœurs de son temps, ont dû être rappelés pour constater autant que possible au tribunal de l'histoire l'identité d'Attic.

Le testament de Sainte Odile, les chartes carlowingiennes, le biologue de Sainte Odile édité par Mabillon, (2) le fragment historique anonyme, (3) l'annaliste d'Ebersheim (4) et tous les auteurs qui ont écrit d'après ces documents, s'accordent à établir que le duc Attic, Etichon ou Adalric eut pour résidence habituelle, tantôt la *villa regia* ou *fiscalis* d'*Ehnhemium* (Obernai) devenue sa cour ducale ou chef-lieu de juridiction, tantôt le domaine d'*Altitona* ou Hohenburg, établissement gallo-romain d'origine, devenu par suite de la conquête de Clovis la propriété de quelque Leude franck, et transformé, ou par notre Attic ou par quelqu'un de ses prédécesseurs, en une de ces *villas*-refuges dont, bien avant la naissance de la féodalité, les Leudes austrasiens surtout durent sentir le besoin, à cause de leur turbulence et de leurs fréquentes querelles avec les rois et les majordomes royaux.

L'illustre duc Adalric, pour emprunter les termes du panégyriste de Sainte-Odile, est, comme l'on sait, au témoignage de Vignier, d'Eccard, de Bucelin et des historiens et généalogistes déjà cités, le chef des maisons souveraines les plus anciennes et les plus nobles de l'Eu-

(1) *Vita sancti Leudegarii*, dans MABILLON, ibidem, tome II.

(2) *Acta sanct. ord. sancti Benedicti*, tome IV, pages 441 et suivantes.

(3) URSTISIUS, *Fragmentum historicum auctoris incerti, pars* 2, *scriptores rerum germanicarum.*

(4) *Chronicon novientense*, manuscrit, fol. 31, et dans SCHILTER, *de curiis dominic.*, page 362.

Digitized by Google

rope centrale ; ses fils Adelbert, Etichon II, Hugon, et d'après le manuscrit de Honau, (1) Battichon ayant laissé une postérité d'où descendent, en ligne masculine, les maisons de Habsbourg, de Lorraine, de Bade, et en ligne féminine, par Adelaïde d'Alsace, femme de Robert-le-Fort, la maison de Bourbon. (2)

Ainsi Hohenbourg et Obernai, ces deux résidences du duc Attic, peuvent être appelés, sans trop d'hyperbole, le berceau de quatre dynasties. (3)

## II.

## SAINTE ODILE.

Nous voici parvenus aux faits historiques ou légendaires qui concernent la naissance et la vie de Sainte Odile.

Dans la *villa regia* d'Ehnheim (4) la duchesse Berswinde donne le jour à une fille aveugle. Et le duc Atticus qui attendait un fils de Berswinde, (et qui sans doute n'avait pas oublié les coutumes barbares de ses aïeux les Germains de Tacite), ordonne qu'on mette à mort l'enfant aveugle. Mais le cœur de sa mère la protège : Par ses ordres secrets une nourrice fidèle dérobe l'enfant. Elle la cache d'abord aux environs d'Ehnheim, dans une de ces sauvages vallées vosgiennes que quelques anachorètes osent seuls encore coloniser. (5) Puis, comme

(1) Manuscrit de HONAU concernant la descendance d'Attic ; dans GRANDIDIER, pièces justificatives de l'*Histoire des évêques*, n° 45, tome Ier, et dans la traduction de Schœpflin, de M. Ravenèz, page 367, 8e livraison.

(2) Voir le tableau généalogique joint à cet ouvrage.

(3) Lors de l'invasion de 1815 un homme de cœur et d'esprit, feu M. Oberlé, curé d'Obernai, fit placer une inscription rappelant ces illustres origines dynastiques sur la très-ancienne construction encore aujourd'hui appelée *Burg*, à Obernai, et que la tradition considère comme ayant été le château du père de Sainte Odile. La ville d'Obernai dut à cette ingénieuse précaution de son vénérable pasteur d'être la moins maltraitée des communes de la Basse-Alsace, pendant le passage et l'occupation de l'armée autrichienne.

(4) Le biologue de Sainte Odile, édité par Mabillon, ne cite pas le lieu de la naissance de notre sainte, et laisse choisir entre Ehnheim ou Hohenburg, mais tous les commentateurs, d'accord avec la tradition constante du pays, en font honneur à Obernai.

(5) Quelques écrivains désignent Scherwiller comme le lieu où fut d'abord cachée Odile.

Digitized by Google

elle craint la recherche des sicaires du duc franck, elle va déposer l'enfant proscrite dans l'un de ces asiles saints que le clergé des premiers siècles du moyen-âge savait ouvrir aux opprimés. Cet asile est le moutier de Palme, soit Palme en Burgondie ou Beaume-les-Dames, ainsi que le prétend l'opinion la plus accréditée et admise par la judicieuse critique de Grandidier, (1) soit un autre Palme, dépendance de Moyen-Moutier aux Vosges, ainsi que le prétend Belhomme. (2)

La pauvre jeune fille croît et se développe, mais aveugle, toujours aveugle, à l'ombre de ces cloîtres où la Religion protège les victimes de la barbarie. Heureusement c'est encore le temps des miracles. Saint Erhard et Saint Hidulphe, deux frères, le premier chor-évêque (*Episcopus vagus*), (3) le second abbé de Moyen-Moutier et ancien évêque de Trèves, (4) viennent inspirés de Dieu pour administrer les sacrements dans le monastère de Palme. L'un d'eux présente aux fonts baptismaux et l'autre baptise la fille du duc d'Alsace. Et en vouant son âme à la lumière de la foi les deux saints prélats obtiennent de Dieu que ses yeux s'ouvrent à la lumière du jour.

Le bruit de ce miracle ne tarde pas à se répandre dans tout l'*Oster-Francken-rick*. La haine d'Atticus pour sa fille en est ébranlée, il consent à la reconnaître, mais il ne consent pas encore à la recevoir. Elle reste encore longtemps, bien longtemps au moutier de Palme. Enfin l'un des frères de l'exilée, dont Schœpflin (5) déclare le nom inconnu, mais que la plupart des auteurs et panégyristes désignent sous le nom de Hugues ou Hugon, entreprend de réconcilier le mauvais père avec sa fille. Une escorte de ses commensaux va chercher cette dernière au monastère de Palme, et l'amène à Hohenburg où le duc Atticus réside en ce moment. Le terrible duc franck voit de loin une troupe nombreuse chevaucher sur la voie pavée qui conduit à son manoir. Il s'inquiète, soupçonne une de ces trahisons si fréquentes en ces temps mérowingiens, et, transporté de fureur en apprenant qu'un de ses fils ose, au mépris de ses ordres, protéger la fille proscrite, il frappe avec tant de violence le malheureux Hugon, que ce dernier succombe à ses blessures quelque temps après.

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 343.

(2) BELHOMME, *Historia mædiani monasterii*, page 73.

(3) Le biologue dit : « *Un évêque du nom d'Ehrard, venant de Bavière.* »

(4) GRANDIDIER, *Hist. des évêques*, livre IV, page 343.

(5) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, *pars francica*, *lib.* III, *cap.* III, *par.* 46.

Digitized by Google

Ce fils ainsi tué par son père était-il le comte Hugon que le manuscrit de Honau (1) cite comme ayant laissé deux enfants, Bodole et Bléon? Dans ce cas il faudrait penser qu'il était d'un autre lit qu'Odile, puisqu'Odile fut la première née de Berswinde, (2) et qu'elle devait à peine sortir de l'adolescence lorsque son retour au manoir paternel fut inauguré par cette cruelle scène. Au surplus le duc Etichon ou Atticus n'eût pas été, comme il apparaît, un véritable Leude Franck du septième siècle, s'il n'eût pas eu successivement, sinon à la fois, plusieurs femmes. Les seigneurs de ce temps ne se faisant faute, au mépris des canons de l'Eglise, d'être aussi prompts au divorce qu'au mariage, de donner leurs concubines pour compagnes à leur femme légitime, et de composer leur famille des enfants des unes et des autres.

Le meurtre de Hugon parait ouvrir l'ère du remords et de la pénitence pour ce farouche ripuaire déjà chargé du meurtre de deux saints prélats. Le sang du fils a plaidé pour la fille, et le père enfin repentant n'a plus le triste courage d'éloigner la jeune vierge si longtemps haïe. Non seulement il consent à l'accueillir, mais il veut pleurer avec elle sur ses crimes, il veut surtout qu'elle prie pour lui avec Berswinde. Puis, selon la coutume de tous les grands coupables du moyen-âge chrétien, il veut se racheter par des largesses pieuses, et il distribue aux églises une partie de ses grands biens. Par ses libéralités l'abbaye d'Ebersmünster est fondée, celle de Moyen-Moutier enrichie, et il donne Hohenbourg à sa fille, afin que sous sa direction ce domaine, témoin de son dernier acte de cruauté, devienne le plus saint, le plus florissant des moutiers de l'Alsace. (3)

Rien de plus touchant que la biographie ou, si l'on veut, la légende de Sainte Odile, cette primitive légende écrite dans le huitième siècle, au témoignage de Grandidier, par un auteur presque contemporain, et dont le fragment a été publié par notre savant historiographe. (4) Tout dans cette légende respire la charité, cette charité efficace dont

(1) Voir les pièces justificatives n° 45 du tome 1er de GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg.*

(2) GRANDIDIER, *Hist. des évêques*, tome 1er, page 342.

(3) GRANDIDIER, Pièces justificatives de l'histoire des évêques, numéros 23 et 24 (Chartes de fondation de l'abbaye d'Ebersmünster), et numéro 25 (Testament de Sainte Odile), et pages 344, 345, 346 de l'*Histoire des évêques*, tome 1er.

(4) Idem, ibidem, n° 27 des pièces justificatives, tome 1er, fragment retrouvé par Pistorius-le-Bègue.

Digitized by Google

les moutiers du moyen-âge semblent avoir eu le secret, et qui savait si bien édifier des asiles aux pauvres et aux infirmes. Les miracles même dont ce fragment de légende, et plus encore la légende éditée par Mabillon et les divers panégyriques plus modernes sont remplis, méritent d'obtenir grâce des sceptiques de nos jours, car ils ont presque tous pour mobile et symbolisent la charité. Tantôt ils montrent la fille du Leude barbare qui craint pour le salut de son père et qui, pour obtenir de Dieu sa grâce, pleure à creuser le roc sur lequel elle prie agenouillée. Tantôt c'est un lépreux, dont chacun s'éloigne avec dégoût, et qu'elle, la noble fille du duc d'Alsace, elle veut soigner de ses mains délicates; si bien que Dieu, pour la récompenser, guérit aussitôt le lépreux. Puis c'est le miracle de la fontaine, douce et attendrissante histoire : La fondatrice de Hohenbourg est devenue vieille, bien vieille, mais tous les jours elle continue à descendre la montagne pour aller à l'hospice fondé par elle dans le vallon voisin, afin d'épargner aux pauvres la fatigue de monter jusqu'à Hohenbourg; un soir, qu'après avoir accompli ce pieux devoir, elle remonte à grand'peine, appuyée sur son bâton pastoral, la voie escarpée du monastère, elle rencontre sur son chemin un pauvre infirme, qui est tombé là épuisé de fatigues, et qui va mourir faute de secours. Que faire, mon Dieu, que faire pour le sauver? Sainte Odile prie, Sainte Odile prodigue ses soins au malade. Si seulement il y avait là un peu d'eau pour humecter ses lèvres ou son front! Et elle pense au miracle de Moïse, et en s'agenouillant pour essayer de soulever la tête de ce pauvre qui va rendre le dernier soupir, elle appuie son bâton pastoral contre le rocher voisin. Tout à coup une source fraîche et abondante en jaillit; elle remercie Dieu et sauve son cher malade.

Est-il étonnant que cet ange de charité, dont toute la vie fut un sublime dévouement aux pauvres, soit devenue la patronne toujours vénérée des classes pauvres et souffrantes? La mémoire du peuple part de son cœur, et les pèlerinages encore si fréquents des paysans alsaciens et lorrains au tombeau de Sainte Odile, leurs offrandes enthousiastes pour le rachat de ce tombeau, sont, en notre époque accusée de tant de mauvaises passions, la consolante preuve que la charité sait encore, même après plusieurs siècles, rencontrer la reconnaissance.

Tous les récits légendaires de la vie de Sainte Odile ne se bornent pas, il est vrai, à l'énumération des miracles de la charité, et parmi ces récits, surtout parmi ceux des biographies postérieures aux deux

Digitized by Google

plus anciennes, il en est qui offrent des circonstances que Grandidier ne craint pas d'appeler absurdes et fabuleuses.(1) Si le prêtre éclairé, si le croyant sincère doivent déplorer l'introduction de ces fables inutiles dans l'histoire d'une vie si édifiante, peut-être faut-il permettre de s'y arrêter un instant au curieux de tout ce qui rappelle les mœurs ou les idées des siècles passés. Ainsi l'épisode romanesque de la fuite de Sainte Odile dans le Brisgau ne manque pas d'un certain intérêt : (2)

Odile après son retour de Palme était jeune, belle, aussi remarquable par les dons de l'esprit que par les grâces du corps. Et quoiquelle prit soin de se vêtir toujours comme une simple vassale, quoiqu'enfermée le plus possible dans son oratoire, et occupée de ses pauvres, elle évitât toute occasion d'être vue par les commensaux de la maison ducale ou par les Leudes du voisinage, la renommée de ses charmes n'avait pas tardé à se répandre dans tous les manoirs de la noblesse austrasienne. D'ailleurs elle était fille d'un chef aussi riche que puissant, et fille d'autant plus chérie, disait-on, qu'elle avait été plus haïe. Les prétendants à sa main ne pouvaient donc se faire attendre. Parmi eux un jeune prince d'outre-Rhin, revêtu comme Attic du titre de duc, réussit à faire agréer sa demande au père de la jeune fille. Déjà les présents de noces sont échangés, et le jeune duc d'Alémanie, impatient de posséder sa fiancée, vient en grande pompe la chercher à la tête de tous les Ahrimans de sa Trust. Mais le cœur d'Odile était déjà tout à Dieu, ou peut-être comme certaines organisations supérieures à leur époque, avait-elle des aspirations plus délicates que celles des femmes de son temps, et voulait-elle Dieu pour époux par suite de son dédain pour les brutales amours qu'un époux barbare pouvait lui offrir. Cependant avec un père tel que le duc Attic il devenait dangereux d'opposer des refus. Aux premiers mots balbutiés par la jeune vierge pour exprimer le désir de se vouer à Dieu seul, le fougueux ripuaire s'irrite, et le meurtre de Hugon prouve trop à quelles extrémités la colère peut le porter. Odile veut épargner à son père un crime de plus ; couverte des plus humbles habits, le bourdon des pèlerins en main, elle fuit le château ducal. Où ira-t-elle? Dieu le sait. Elle voudrait retourner au sanctuaire de Palme où les jours de son enfance ont coulé si paisibles au son des cantiques

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, livre IV, page 543, tome 1er.

(2) Voyez dans ALBRECHT, *Siebende Beschreibung des Lebens der Heiligen Odilien*, page 169, et dans Hugues PELTRE, *Vie de Sainte Odile.*

Digitized by Google

des nonnes, sous les mystiques voûtes ouvertes aux méditations pieuses. Mais le monastère de Palme en Burgondie est bien loin, pour l'atteindre il lui faudra traverser toute l'Alsace où son père commande en despote, et pendant ce long voyage elle court risque d'être reconnue, ramenée de force à la résidence d'Ehnheim où tout est prêt pour un mariage abhorré. Elle se détermine donc à passer le Rhin afin de mettre le grand fleuve entr'elle et le pouvoir de son père; mais sa fuite a été découverte, de tous côtés des cavaliers battent la campagne à sa poursuite, et le duc Attic lui-même monte à cheval, accompagné du noble fiancé et d'une nombreuse troupe de ses commensaux.

Guidé par une sorte de pressentiment il se dirige au galop vers les bords du Rhin, et là il apprend des bateliers qu'une pauvre jeune fille, presqu'une mendiante, mais bien belle pourtant et à l'air bien noble sous ses pauvres vêtements, vient de se faire conduire à l'autre rive. Le duc passe le Rhin à son tour avec toute sa suite; animé à la poursuite de la fugitive comme s'il faisait une partie de chasse, il lance son cheval et gagne du terrain. Bientôt il l'aperçoit qui essaye de gravir l'un des monts environnants les ruines de l'ancien établissement romain où le duc Berthold III de Zæhringen devait en 1118 ériger la noble ville de Fribourg. Odile aussi a reconnu les ducs d'Alsace et d'Alémanie entourés de leurs gardes, qui pour l'atteindre plus vite font franchir à leurs chevaux le raide sentier de la montagne. Plus d'espoir de leur échapper, plus d'autre espoir qu'en Dieu. Mais Dieu vient au secours de la timide vierge, et au moment où son fiancé va l'atteindre, un rocher s'entr'ouvre, reçoit Odile, et se referme entr'elle et ses ravisseurs consternés.

La montagne du Brisgau où ce miracle doit avoir eu lieu, porte encore aujourd'hui le nom de montagne de Sainte-Odile. Elle consacre sur la rive droite du Rhin la tradition de la chasteté de l'illustre sainte comme notre montagne alsacienne consacre celle de sa charité.

Les dates de la naissance et de la mort de Sainte Odile sont fort controversées. D'après Grandidier, cet explorateur si sagace de nos annales, la première devrait être fixée vers l'année 660 et la seconde vers l'année 720 ou 722, ce qui ne ferait atteindre à notre sainte que l'âge de 70 ans à peu près. Lecointe, (1) Jérôme de Guebviller, (2) Ruyr, (3)

(1) LECOINTE, *Ann. eccles. Francorum*, t. IV, p. 236 et 509, et t. V, p. 684.
(2) JÉRÔME de Guebwiller, *Leben der Heiligen Ottilien*, page 37.
(3) RUYR, *Antiquités de la Vosge*, livre IV, chap. X, page 177.

Digitized by Google

et Hugues Peltre (1) portent la date de sa mort aux années 760 ou 765, et par conséquent d'après eux la première abbesse de Hohenbourg aurait atteint l'âge de cent trois à cent dix ans. Charles Hugon la fait naître dès l'an 620, c'est-à-dire à peu près à l'époque la plus probable de la naissance de son père Attic ; (2) il se range à l'opinion de Mabillon (3) et d'Eccard (4) quant à la date de sa mort, l'année 720. Dès l'année 708 elle fit cet acte de donation destiné à perpétuer ses bonnes œuvres que l'on connait sous le nom de *Testament de Sainte Odile*, et qui est encore dans ses leçons plus ou moins tronquées des neuvième et douzième siècles l'un des documents les plus intéressants que possèdent nos archives sur l'état de l'Alsace mérowingienne. (5)

En vertu de ce testament, Hohenbourg et Niedermünster, le moutier de la montagne et le moutier de la vallée, ces deux créations de Sainte Odile, eurent après elle chacune leur abbesse et leur dotation distinctes. A Niedermünster échurent les terres et les hommes de *Bucnsensheim* (Botzenheim), de *Gertenwiller* (Gertwiller), de *Cogenheim* (Kogenheim), de *Sermersheim*, d'*Arlesheim*, de *Heimersdorf*, de *Brunstatt*, de *Hirsunge* (Hirschingen), de *Bliensuilre*, de *Sulze* (Soultz), de *Saint-Nabor*, plus, d'après la leçon du douzième siècle, d'*Ottenrott* et de *Barra* (Ottrott et Barr). La cour d'*Ehnhemium* (Obernai) resta seule indivise entre les deux abbayes. Quant aux biens affectés à Hohenbourg, ils ne sont pas nommés dans le testament, mais le texte même de ce document prouve qu'ils étaient encore plus considérables que la part faite à Niedermünster. (6)

Pour que le testament de Sainte Odile ait pu avoir quelque valeur

(1) Hugues PELTRE, *Vie de Sainte Odile*, pages 113 et 120.

(2) HUGON, *Ann. Præmonst.*, tome II, page 410.

(3) MABILLON, *Ann. Bened.* et *Observationes ad vitam Sanctæ Odilæ in actis sanctorum ordinis sancti Benedicti.*

(4) ECCARD, *Origines Austriaco Hapsburgenses*, page 16.

(5) Voyez la dissertation de Grandidier sur l'authenticité des leçons du testament de Sainte Odile, tome Ier de l'*Histoire des évêques de Strasbourg*, page 90, et les rapports de M. Louis Spach, archiviste de la préfecture du Bas-Rhin.

(6) Le testament donne pour motif de l'indivisibilité de la *curia* d'*Ehnhemium* entre les deux abbayes sa dignité et les souvenirs qui s'y rattachent, parce qu'elle fut la Cour publique *(curia publica* ou pour nous servir de l'orthographe du testament *pupplica)* du duc et le siége de sa juridiction. La *curia* des *villæ regiæ* ou *fiscales* devait être la partie de ces grands domaines destinée non à l'habitation du roi ou de son usufruitier, mais à l'exercice des fonctions de ses ministériaux, tant

Digitized by Google

légale dans la première partie du huitième siècle, (si toutefois il est permis d'accoupler les mots légalité et huitième siècle ?) il fallait nécessairement que les biens dont elle dispose lui eussent été donnés à elle-même par le duc son père. Cette donation, souvent mentionnée par tous les biographes de Sainte Odile, n'a pas été conservée ; elle ne saurait toutefois être révoquée en doute, car les frères et neveux de Sainte-Odile, qui furent successivement ducs et comtes d'Alsace, n'auraient pas manqué de revendiquer cette partie de l'héritage de leur père et de leur aïeul ; si le testament de la fondatrice de Hohenbourg eût été une usurpation sur leurs droits. Il ressort, d'ailleurs, de tous les plus anciens documents sur la fondation de Hohenbourg, tels que le testament même dont il s'agit, les légendes ou panégyriques édités par Grandidier et par Mabillon, (1) le fragment d'Urstisius, (2) le diplôme de Louis-le-Débonnaire (3) et les diplômes ou chartes subséquents, que le duc Attic convertit lui-même, dans ses dernières années, sa *villa* ou château de Hohenburc en monastère, monastère où il vint finir sa vie, ainsi que la duchesse Berswinde morte neuf jours après lui. (4)

La pieuse fille près de laquelle le vieux duc franck vint faire pénitence d'une vie agitée par tant de funestes passions, et vouée à tant de remords, n'avait établi d'abord à Hohenbourg qu'une sorte d'oratoire ou de maison de retraite. Mais bientôt la renommée de ses bonnes œuvres fut si grande que de toutes parts affluèrent de nobles jeunes filles désireuses de recevoir ses conseils ou de s'édifier par ses exemples, et des troupes de pauvres attirés par ses bienfaits: le monastère

fonctions judiciaires que fiscales et rurales. Mais il est digne de remarque que le testament de Sainte Odile ne prescrit à ces ministériaux de payer aux deux abbayes que les dîmes. A qui donc appartenaient les neuf dixièmes des revenus? Serait-ce au duc Adelbert ou à quelqu'autre des fils du duc Attic? (Voir au surplus les commentaires de Grandidier et d'Albrecht sur le testament de Sainte Odile, pages 90 et numéros 25 et 26 des pièces justificatives du tome Ier de l'*Histoire des évêques de Strasbourg*, et page 243 de l'*History von Hohenburg.*)

(1) Testament de Sainte Odile, dans GRANDIDIER, n° 25, tome Ier de l'*Histoire des évêques*.

(2) Fragment de la vie de Sainte Odile, ibidem, n° 27. — MABILLON, *in actis sanct. ord. sancti Benedicti*, tome IV, page 441. — *Fragmentum historicum apud Urstisium*, page 75.

(3) Diplôme de Louis-le-Débonnaire en faveur de Hohenbourg, dans GRANDIDIER, pièces justificatives du tome II, n° 3.

(4) Ibidem, tome Ier, nos 27 et 28.

Digitized by Google

se fonda ainsi tout seul pour ainsi dire, et le duc n'eut plus à faire que les dispositions nécessaires pour sa conservation. Cent trente novices, désireuses comme Sainte Odile d'échapper au monde si troublé de leur siècle, et appartenant aux plus anciennes familles gallo-romaines ou aux plus puissantes familles barbares de l'Austrasie et de la Burgondie, s'étaient groupées autour d'elle, n'ayant d'abord d'autre règle monastique que l'imitation de leur abbesse et l'obédience à ses préceptes. Elle les soumit à la règle de Saint Benoit, s'il faut s'en rapporter à Mabillon (1) qui invoque pour justifier cette assertion si chère à son cœur bénédictin un passage de la chronique de Richer, (2) où, Humbert, abbé de Moyen-Moutier, qui en 1044 écrivit en vers latins la vie de Sainte Odile, dit qu'elle leur donna des statuts extraits des règles de Saint Columban, de Saint Benoit et de Saint Augustin. Puis elle jugea utile, au service de Dieu et des pauvres, de les répartir dans deux maisons séparées, et Nieder-Münster ou le bas-moutier de Sainte Odile fut fondé près de l'hospice que sa délicate sollicitude pour les pèlerins infirmes ou fatigués lui avait fait créer au bas de la montagne. Elle gouvernait et édifiait depuis longtemps cette double communauté lorsque Dieu l'appela enfin à lui.

En sentant l'heure du voyage céleste approcher Sainte Odile eut une grande joie. Elle voulut être portée, disent ses biographes, dans la chapelle qu'elle avait fait élever sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste, pour lequel elle professait une vénération toute particulière. Elle y réunit ses religieuses, leur donna ses derniers conseils et ses bénédictions, puis elle demanda le calice, (3) communia, et rendit son âme angélique au Seigneur le 13 décembre, (4) jour consacré depuis bien des siècles à la glorification de sa mémoire.

Elle fut inhumée dans cette même chapelle de Saint Jean-Baptiste.

L. LEVRAULT.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

(1) MABILLON, *in act. sanct. ord. sancti Bened.*, préf., t. II et t. IV, p. 442.

(2) RICHER, *Chronicon Senoniense*, *lib.* I, *cap.* XIV, et *lib.* II, *cap.* XVIII.

(3) Biologue de Sainte Odile, dans MABILLON, tome IV, page 449.

(4) *Auctuaria ad martyrologium usuardi apud Sollerium in actis sanctorum*, tome VII, *junii*, pag. 741, et Denis ALBRECHT, *History von Hohenburg*, p. 195.

Digitized by Google

# RÉFLEXIONS

## PEU SCIENTIEIQUES EN APPARENCE SUR UNE QUESTION

## PEU SCIENTIFIQUE AU FOND.

---

*A Monsieur le Directeur de la* REVUE D'ALSACE,

Pourquoi les tables ne tourneraient-elles pas ?
Pourquoi tourneraient-elles ?
Pourquoi tournent-elles ?

Les satellites tournent sur eux-mêmes et autour des planètes, les planètes tournent sur elles-mêmes et autour du soleil ; le soleil et les étoiles, prétendues fixes, fuient avec rapidité dans l'immensité et tournent probablement autour du centre de gravité de l'univers. Tout se meut et tourne dans la nature. Pourquoi donc les tables ne tourneraient-elles pas ?

---

*Note de la Direction.* La lettre que nous publions nous est parvenue le 27 avril dernier, c'est-à-dire quelques jours après le premier retentissement du phénomène des tables et des chapeaux tournants. A cette époque, nous l'avions pour ainsi dire jugée sans objet, parce que nous pensions, avec notre correspondant, que le merveilleux aurait bientôt fait place à la réalité et à la désillusion.

Cependant, malgré les controverses, le prétendu phénomène poursuit sa course ; et comme ce qui a été dit, sans en excepter la lettre de M. E. Chevreul à M. Ampère, ne nous paraît pas contenir de déductions aussi scientifiquement concluantes que celles de notre correspondant, nous livrons au public, en partie déjà converti, les réflexions qui nous ont été communiquées. C'est d'ailleurs une question toute alsacienne, car, si nous ne nous trompons, c'est par Strasbourg qu'elle a envahi l'Empire.

Digitized by Google

Quelques uns de ces grands mouvements, il est vrai, ont été et sont encore parfois aujourd'hui contestés ; tous ont été même (par de rares esprits, il faut le dire) traités de fictions, d'illusions ; un vieillard un peu trop ami de la vérité fut un jour incarcéré pour avoir dit que la terre tourne : cela, Monsieur le directeur, ne fut ni contestable ni fictif. Mais n'importe : ceux-mêmes qui nient le mouvement de la terre sont obligés d'en adjuger un, précisément égal et contraire, aux corps célestes ; ceux-mêmes qui pour échapper à tous ces mouvements nient la réalité du *Monde externe* et prétendent que le soleil, la lune, les étoiles, etc., ne sont que des illusions imposées à notre esprit, ceux-là mêmes encore sont obligés de reconnaître que leur imagination tout au moins tourne et avec une vitesse proportionnelle à celle qu'ils refusent au monde stellaire. Vous et moi, monsieur, nous n'avons aucune raison pour ne pas admettre à la fois ces deux genres si différents de mouvement. Ainsi donc encore une fois : pourquoi les tables ne tourneraient-elles pas ou pourquoi ne culbuteraient-elles pas, si une *raison suffisante* les empêche par hasard de tourner ?

La question était à faire : on en a posé de plus déraisonnables. Et comme personne à ce qu'il paraît ne trouva d'objection plausible, les tables commencèrent à tourner et à culbuter parfois.

Ce singulier phénomène, m'a-t-on dit, a été observé et déterminé (c'est tout un) pour la première fois par des Quakers de l'Amérique du Nord. Un certain nombre d'entre eux étaient rassemblés..... (ne vous effrayez pas, Monsieur le directeur, les Quakers sont en général de braves gens fort pacifiques : ils assistent scrupuleusement aux séances du Congrès de la Paix dont croient devoir se moquer beaucoup d'autres braves gens qui n'en sont pas plus braves pour cela) ; des Quakers donc étaient réunis pour se livrer aux exercices de leur culte : ces exercices se terminant par une prière un peu longue, les fidèles s'assirent autour d'une table sur laquelle ils posèrent quatre doigts de chaque main ; leurs petits doigts étaient au contraire levés ; celui de la main droite de l'un était appuyé sur celui de la main gauche du voisin et ainsi de suite de telle sorte que la réunion formait un circuit fermé et régulier (condition des plus favorables au développement des fluides impondérables). Vous me demanderez peut-être le motif premier de cette singulière disposition générale : ne pouvant vous le donner, je me bornerai à dire que ce circuit a sans doute un caractère symbolique ; et nous conviendrons d'ailleurs ensemble que la forme n'y fait rien, quand l'intention est louable. Quoiqu'il en soit, au bout d'un certain temps, la table commença à craquer, à trembler, à s'agiter en tous sens, puis enfin elle prit un mouvement de rotation de plus en plus rapide de gauche à droite (la loi de l'accélération ne m'est pas connue encore), entraîna avec elle tous les assistants et mit fin à la cérémonie en projetant ceux-ci, selon la tangente, dans tous les coins de l'appartement.

Digitized by Google

Je vous livre le récit de cette première évolution des tables tel qu'il m'a été livré et sans en garantir l'entière exactitude. Je dois même avouer qu'avant d'y ajouter complètement foi, j'ai besoin de dissiper certains scrupules que m'inspire sans doute le maudit esprit raisonneur de notre siècle. Les Quakers, on le sait, ne changent pas volontiers leurs habitudes ; ils pensent, comme tous les autres croyants et avec le même droit, que leur culte est le meilleur de tous : comment se fait-il donc que leurs tables ne tournent pas depuis fort longtemps, s'étant maintes et maintes fois trouvées dans les mêmes conditions ? Votre première pensée, Monsieur, sera sans doute que le jour où eut lieu le phénomène, ils pourraient s'être servis d'une table à roulettes : mais ce serait là un progrès trop flagrant ; et je ne puis accepter votre interprétation. J'aime mieux supposer que le phénomène se produit depuis très-longtemps et qu'il n'aura qu'été éventé par un indiscret : je ne serai même que médiocrement surpris si un de ces jours un érudit nous prouve qu'il avait été deviné et interprété il y a deux mille ans déjà par un philosophe grec.

Quoiqu'il en soit, nous n'avons plus le droit de dire : pourquoi les tables tourneraient-elles ? Elles tournent, c'est un fait ; les chapeaux, les cannes, les assiettes en porcelaine, tout tourne ou culbute. Il ne reste plus au physicien, au physiologiste, au mécanicien, d'autre ancre de salut que de nous dire pourquoi toutes ces choses tournent ou culbutent. La connaissance du phénomène, la manière et surtout l'envie de le reproduire se sont répandues avec toute la rapidité des impondérables ; tout tourne donc, même les têtes (ce cas-ci toutefois n'est pas nouveau). Bientôt, je n'en doute pas, la question sera soumise à nos corps savants, à l'Institut, à l'Académie de médecine, etc. En attendant qu'elle mûrisse en ces hauts lieux et qu'elle n'y reçoive pas une solution satisfaisante, les imaginations, savantes ou non, vont leur train ; chacun en aperçoit les immenses applications prochaines et reconnaît avec joie que l'homme a conquis l'emploi d'une force nouvelle ; chacun du moins avoue qu'il s'agit d'une découverte de la plus haute portée scientifique ; moi-même dans un moment d'emportement légitime d'ailleurs, mais que j'ai eu lieu de regretter amèrement, moi-même je me suis laissé aller à faire de notre force nouvelle un emploi funeste. « A quoi bon ? » avait dit à côté de moi un de ces utilistes qui accueillent avec la même question les plus belles inventions. J'essayai d'abord vainement de convaincre cet homme que l'utile n'est pas tout dans cette vie : je reconnus promptement que c'était un esprit endurci et qu'il fallait frapper un grand coup. « N'êtes-vous pas las, lui dis-je, de voir le soleil se lever et se coucher toujours de la même manière ? N'est-il pas souverainement injuste de voir le pauvre Lapon geler toute l'année, et le malheureux Nègre réduit à l'esclavage pour exécuter des travaux que le soleil constamment ardent des tropiques rend impossibles à l'Européen trop délicat, tandis que nous autres n'avons plus ni hiver ni été



Digitized by Google

ni printemps ni automne ? N'est-il pas temps de rompre cette monotonie et d'égaliser un peu les choses? » Mon utiliste convint de tout cela. Eh ! bien, lui dis-je, supposez que quarante millions d'hommes (il n'en faut pas plus) soient d'accord pendant une heure seulement; ils vont s'aligner comme un rang de fantassins sur l'un quelconque de nos cercles méridiens à un mètre de distance l'un de l'autre; ils formeront ainsi une vaste ceinture animée, faisant le tour de la terre, passant par les deux pôles et coupant l'équateur en deux points opposés; en un moment donné ils s'agenouilleront, se pencheront en avant, appuieront quatre doigts de chaque main sur terre et superposeront les petits doigts dans le même ordre que nos Quakers. » — « C'est une position bien incommode, me fit observer l'utiliste; elle nous rapproche d'ailleurs de l'animal ! » — Patience; elle ne durera qu'une heure et le résultat sera sublime ! Bientôt en effet nous nous aperçumes qu'un nouveau mouvement du sud au nord s'était ajouté à cet antique et fastidieux mouvement de l'est à l'ouest que nous connaissons au soleil; celui-ci s'éleva majestueusement, monta au zénith le dépassa et atteignit bientôt le pôle du ciel; alors tous les quarante millions d'hommes rompirent à la fois le cercle (car ils étaient jusque là demeurés d'accord) et l'axe de la terre fût désormais couchée dans le plan de l'écliptique. Le soleil resta immobile au pôle, les glaces se fondirent avec une rapidité que chacun s'explique facilement, les eaux entrèrent bientôt en ébullition..... Voyez, dis-je, quelle végétation antédiluvienne dans nos climats si tempérés jusqu'ici ! « Je brûle, j'ai la tête en feu ! » telle fût toute la réponse que j'obtins de mon utiliste. Patience, cela ne durera guère que trois mois; et vos souffrances, que je partage, auront un terme. Mes faibles connaissances astronomiques suffisaient en effet pour me faire comprendre que l'immobilité du soleil n'était qu'apparente et ne durerait que peu de jours. En effet, bientôt on s'aperçut que cet astre décrivait une spirale sphéroïdale de plus en plus ouverte et qu'il descendait rapidement vers l'horizon : au bout de six mois, il avait disparu. « Resterait-il caché pour toujours ? » Non, non, dis-je à mon utiliste; cela ne durera que six mois : vous avez brûlé pendant trois mois, vous avez eu ensuite trois mois d'une température printanière; il est juste que vous geliez pendant six mois; et d'ailleurs rassurez-vous, tous les habitants de la terre passent maintenant par les mêmes phases, les parts sont ég.... brrrrr..... Je n'aime pas le froid, vous le savez, Monsieur le Directeur; je commençais moi-même à souhaiter ardemment que tout cela eût une fin. Le froid que j'éprouvais n'était heureusement que le fait d'un mouvement fébrile de l'imagination; il me tira de mon paroxisme d'enthousiasme et me rendit tout mon jugement; je m'aperçus avec joie que rien n'était changé dans l'ordre de la nature et je me souvins que j'avais seulement voulu ramener mon utiliste à des sentiments raisonnables. Hélas ! mon emportement m'avait rendu trop éloquent : le malheureux était momifié, vitrifié et gelé ! Croyez-moi, Monsieur, après cette déplorable expérience, laissons la nature

Digitized by Google

telle qu'elle est : l'ordre en a été établi d'une façon assez convenable, je suis obligé de le reconnaître en dépit de mon scepticisme, et par quelqu'un dont les notions de justice me semblent plus parfaites que celles que lui prêtent quelques personnes fort ennemies des raisonneurs. Applaudissons-nous de ce qu'en réalité il y ait passablement de difficulté à mettre quarante millions d'hommes d'accord pendant une heure ; et applaudissez-moi surtout un peu, si bientôt je vous prouve par de bonnes raisons que cette entente cordiale, fut-elle possible, ne saurait en rien altérer le mouvement de notre terre.

Les interprétations ne manquent point à notre phénomène américain. Permettez-moi de vous en citer quelques unes, avec les réflexions qu'elles m'ont suggérées, avec les expériences qu'elles m'ont porté à faire moi-même.

Et d'abord il en est une que je ne vous cite qu'en passant, car elle n'a aucune valeur scientifique. Quelques esprits mal faits se sont imaginés que cet immense roulement de tables, de meubles, d'assiettes, etc., aurait son origine dans une haute conception de la police germanique. Celle-ci, dit-on, se serait aperçue enfin que l'homme a un esprit éminemment actif et remuant, et qu'il a sans cesse besoin de déranger n'importe quoi d'ailleurs ; comme la police s'occupe parfois de philosophie, elle sait aussi que les hommes en général ont un grand penchant vers l'imitation. « Faisons leur donc accroire, se serait-elle dit, qu'il suffit de former une chaîne de petits doigts autour d'une table et d'imposer les autres doigts sur ce mobile, pour le faire tourner : comme tous souhaiteront de le voir tourner, chacun y mettra un peu du sien et il n'est pas douteux qu'à moins d'être doué d'une pesanteur par trop ridicule, le meuble ne tourne bientôt. L'exemple une fois donné il trouvera de nombreux imitateurs et sera suivi de toutes parts. Les meubles seront ainsi un excellent aliment pour l'activité desordonnée de l'esprit humain ; et un puissant dérivatif. » Je ne puis m'empêcher de reconnaître tout ce qu'il y a de plausible dans la première partie du raisonnement ; mais la conclusion visiblement est hasardeuse : elle ne saurait être attribuée à une police philosophe qui sait combien il est dangereux de montrer aux hommes que l'union fait la force. Et d'ailleurs je vous l'ai dit, Monsieur le Directeur, le phénomène *turning-tables* est d'origine américaine ; son nom même le prouve.

Certains esprits quelque peu mystiques, ce semble, voient la cause du mouvement des tables dans une sorte de rayonnement ou d'émanation externe de l'âme. D'autres pensent que cette cause se trouve dans l'existence d'un principe tenant le milieu entre l'AME et la MATIÈRE : ne serait-ce pas là le rôle de ces PRINCIPES INTERMÉDIAIRES dont il est tant parlé dans quelques uns des articles scientifiques de votre *Revue* ? Vous devez être flatté, Monsieur, des rapprochements que je fais entre les opinions émises par ces articles et celles des mystiques quels qu'ils soient. Ceux-ci cependant, au cas particulier, ont des prétentions par trop exagérées. Du moment, disent-ils, que l'âme est en jeu, le phénomène moving-tables rentre de plein pied dans le domaine

Digitized by Google

exclusif de la théologie. Oh ! Hôh ! mystiques Messieurs, ici nous ne nous entendons plus du tout. Je croyais sincèrement pour ma part que la théologie n'avait sous elle que la gestion morale des âmes et que, satisfaite de ce champ Dieu merci assez vaste, elle laissait à la philosophie naturelle le soin de s'occuper des qualités actives et passives de cette famille de Principes naturels. Je le crois même encore si fermement, que je suis résolu, ainsi que tous les naturalistes philosophes, à disputer ce terrain à qui voudrait nous en ravir un seul pouce. Si l'âme se permet ainsi de sortir de son sanctuaire ou d'envoyer des émissaires déranger nos tables, nous tâcherons de l'observer et de la surveiller de près; qu'elle prenne garde qu'un jour nous ne la suivions à la piste pour savoir enfin, autrement que par des on-dit, ce qu'elle est. Voici assez de temps que nous nous contentons du rôle modeste de déterminer ses qualités négatives, de dire ce en quoi elle diffère formellement de la MATIÈRE et des IMPONDÉRABLES; démontrant ainsi son existence par voie indirecte et laissant à d'autres plus glorieux le soin de dire ses qualités positives. Encore combien nous sommes gênés dans nos humbles recherches ! Nul ne veut nous laisser pénétrer dans son sanctuaire pour l'étudier de près. Moi qui m'occupe tant de ces questions, je n'ai pu trouver qu'un seul homme de bon sens et de bonne conscience qui m'ait laissé approcher; et à quoi se sont réduites toutes mes recherches? Je n'ai pu trouver chez lui, Messieurs les mysti....., que cette seule qualité négative : c'est qu'il n'avait jamais été..... dupe..... de v..... (Dieu ! qu'allais-je dire).... de la police germanique !

C'est l'électricité, le magnétisme, le magnétisme animal, le fluide vital..... qui est en jeu ici, entends-je dire partout autour de moi; le public sait depuis quelques années que tous ces mots sont synonimes et qu'ils ne représentent que les différentes apparences d'un même Protée. Or, dès que l'électricité est en jeu, tout s'explique et devient naturel. Pour moi, je ne suis pas aussi accommodant avec ce principe multiface; lorsqu'on lui attribue un phénomène, je cherche d'abord à en constater la présence par tous les moyens connus, et c'est ce que j'ai fait à l'égard des tables. Un instrument, qui, à deux lieues de distance, m'indique la nature du fluide d'un nuage orageux, fut mis en rapport avec une table qui donnait les signes d'impatience les plus évidents; ainsi que je l'avais prévu, mon instrument garda le silence le plus profond.

« Il ne s'agit pas ici de fluide libre ou à l'état statique, me dit quelqu'un; il s'agit des fluides en mouvement, d'électricité dynamique; vous voyez autour de cette table dix personnes, hommes et femmes, vieux et jeunes, flegmatiques et colériques, limphatiques et nerveux, conditions *sine quâ non* de la construction d'une bonne pile et du développement énergique d'un courant galvanique. Vous savez de plus qu'en faisant entrer un pareil courant par l'un des pôles d'un aimant et le faisant sortir par l'autre, l'aimant tourne, s'il est libre : ne voyez-vous point l'analogie ? Substituez une table à l'aimant et tout

Digitized by Google

est dit. » Pour le coup je pensai avoir affaire à un physicien et des plus érudits; ses arguments me semblaient plausibles. Je me mis donc en devoir de chercher l'électricité en mouvement : un instrument, qui accuse le développement du courant naissant dans un de nos muscles par suite du plus léger effort musculaire, fut mis en rapport avec la dite table :..... Néant. « Vous êtes stupide (c'était décidément un érudit qui me parlait) ; vous voulez reconnaître le fluide électrique *animalisé*, avec vos grossiers appareils de physique amusante ! » Au fait, me dis-je, ce fluide est multiface ; il peut prendre la forme qui lui plaît ; le diable ne prit-il pas jadis celle du serpent ? Ce pourquoi cette vilaine bête fut condamnée à ramper. Sans le savoir, je m'étais dit cela tout haut, car je m'entendis interpeller. « Comment le serpent marchait-il antérieurement à notre chûte ? Ne vous semble-t-il pas qu'il était fait pour ramper et que c'est même précisément pour ramper que le Tentateur l'habita un moment ? » C'était un naturaliste qui me parlait : celui-ci du moins était à la fois poli et logique ; je me tus et songeai à d'autres expériences.

Il se peut en définitive, pensais-je *(tout bas cette fois)*, que l'électricité soit de l'électricité, la lumière de la lumière, le calorique du calorique, le fluide animal du fluide animal et l'âme une âme ; tout le monde n'est pas tenu d'accepter comme vérité cet aphorisme d'un professeur belge peu célèbre : « Tout est dans tout et les intelligences sont égales. » J'avoue même que les opinions diverses que j'entends émettre de côté et d'autre sur le mouvement des tables me portent singulièrement à douter de la vérité de la seconde partie tout au moins de l'aphorisme. Il fallait donc que les expériences fussent dirigées de manière à révéler au besoin la présence d'un principe impondérable *quel qu'il soit* ou *à en démontrer l'absence*. Je l'avoue d'ailleurs, je ne pouvais chasser de mon esprit cette idée : que beaucoup de personnes étant curieuses de voir tourner une table, elles parviendront à la faire tourner réellement (Maudite police germanique!) Je construisis un disque en bois monté sur un axe vertical et pouvant tourner par suite du moindre effort ; sur ce disque je mis une feuille de papier retenue de toutes parts par un cadre en bois supporté par quatre pieds indépendants du disque ; celui-ci pouvait ainsi librement tourner sous la feuille de papier immobile qui partout le touchait très-légèrement. C'est sur cette feuille de papier que je fis poser trente-deux doigts d'une batterie animale des plus puissantes. Plus d'erreur possible ici : si le disque tournait, si la batterie tournait comme de coutume, et si la feuille de papier interposée restait immobile, nous avions affaire réellement à un fluide passant des doigts à travers le papier pour aller au disque. Mais je dois l'avouer, le tout resta immobile comme un roc. Cette fois personne ne fut convaincu et toute l'assemblée se fâcha contre le sceptique qui battait ainsi en brèche l'action de cette force vivifiante. « Vous voyez bien, dit l'un ; que vous êtes en-dehors des conditions de réussite de l'expérience, car rien ne tourne. » C'était péremptoire. « Le papier est un isolant, dit

Digitized by Google

un autre. » (Comme si le verre et la porcelaine, *qui tournent*, n'étaient pas aussi des isolants; et les chapeaux de soie donc!) « Le papier est trop conducteur, dit un troisième tout aussi irrité; le fluide passe dans le cadre tout comme dans le disque, il n'a pas de raison de faire tourner l'un plus que l'autre et comme il se doute que vous voulez le persiffler, il ne fait rien tourner du tout. »

Le vrai caractère de nos sciences modernes, c'est de ne rien accepter, de ne rien rejeter à priori et sans avoir consulté à fond les moindres faits parlant pour ou contre. Je voulus donc m'assurer d'abord si le papier est un isolant ou un conducteur du principe électro-vito-animal.

Sur un guéridon en bois très-léger, très-élevé, monté sur trois pieds pointus et *non à roulettes*, je posai une feuille de papier; autour de lui je fis fermer le circuit vivant et sur la feuille je fis imposer tous les doigts disponibles. Au bout de six minutes à peine, j'entendis des craquements, je sentis des frémissements, le trépied commença à se pencher et le guéridon *culbuta*. Ceci m'étonna : le papier donnerait-il une autre direction au fluide? Je fis recommencer l'expérience. Au bout de dix minutes, la culbute eut lieu encore. Mon étonnement fut au comble. On avait admis jusqu'ici en mécanique qu'une force quelle qu'elle soit ne peut agir que dans une seule direction à la fois sur un mobile. Les astronomes et les physiciens avaient tiré d'assez beaux résultats de ce principe fondamental qui pour ma part me semblait aussi évident que, par exemple, l'égalité des angles opposés au sommet, etc., etc. On aurait pu en induire que la force qui tend à faire tourner une table dans son plan horizontal ne peut pas en même temps tendre à la culbuter, et cela dans tous les sens. « Mais, me fit-on observer, le fluide animal n'est point une force ordinaire comme celles que vous autres physiciens avez l'habitude d'étudier : il peut avoir tous les caprices des sources d'où il s'échappe. » Soit, dis-je, toujours est-il que le papier est conducteur. Je collai huit rubans de papier sur la périphérie de mon guéridon, je fis former la chaîne et tenir un de mes rubans dans chaque main de mes quatre éléments galvaniques, en priant ceux-ci de laisser les rubans *parfaitement lâches*. Le papier étant conducteur, tout était dans les mêmes conditions qu'avec l'imposition des doigts. Je m'attendais sincèrement à voir le guéridon culbuter; je l'attendais avec toute l'anxiété d'un sceptique à la piste de l'une des causes actives de la nature. Mon espoir fut déçu : le guéridon ne craqua pas même!

Je vous avoue, Monsieur, qu'à partir de ce moment les doutes les plus affreux me saisirent à l'endroit de cette prétendue manifestation nouvelle de la force vitale. (Maudite police germanique! Sa conception me poursuit comme un cauchemar!)

Et cependant les tables tournent; je l'ai vu, je me suis même trouvé dans le circuit animo-magnétique, avec des personnes tout aussi consciencieuses

Digitized by Google

que je me flatte de l'être. Il n'est donc positivement pas question dans tout cela de tricherie (passez-moi ce vilain mot). Mais je crois que dix personnes assises pendant une heure autour d'une table, curieuses de la voir tourner et ennuyées de ne pas la voir tourner, doivent de temps en temps *in petto* faire un *petit essai* (je me le suis permis, je l'avoue); si le hasard veut que tous ces essais soient simultanés et si la table n'est point par trop massive, le mouvement pourra commencer. Chacun alors serait joyeux de le voir continuer. Vous savez peut-être par expérience qu'après une longue fatigue ou quand nous laissons longtemps un membre dans une même position, nous n'avons plus que vaguement conscience de la direction que tend à prendre ce membre : il se peut ainsi que nous poussions à notre insu une fois que le mouvement est établi : il continue donc de se maintenir et à la plus grande joie de tous. En tous cas une fois etabli, il persiste, *quand même le circuit vient à se rompre en un point.* (Essayez comme moi; mais n'en dites rien à personne).

Je viens d'étaler devant vous sans honte toute mon incrédulité; je la déposerai sans honte aussi si jamais des expériences réellement scientifiques substituent une affirmation positive à toutes les négations que j'ai dû tirer de mes propres expériences : *car en pareille matière une seule affirmation certaine annulerait toutes les négations possibles.* Il se prépare un grand nombre d'expériences, je le sais; mais dans ce nombre il en est aussi qui sont entièrement en opposition avec les plus simples données de la raison : il est de votre devoir de prémunir contre elles le public. Un menuisier de Strasbourg, dit-on, construit à grands frais un plancher mobile sur pivot; c'est sur ce plancher qu'il veut *fixer* sa table et qu'il veut placer à poste fixe aussi les sièges servant à porter les éléments de sa pile humaine : d'où il résulte que si le plancher tourne, il entraînera avec lui table et pile à la fois. Ce menuisier évidemment n'est ni mécanicien ni lecteur de votre *Revue*; car autrement il aurait compris que son plancher et tout ce qu'il portera, ne constitue plus qu'un *seul* Corps, libre, du moins en un certain sens; il aurait vu, page 39 de votre 2me année, qu'un *seul* Corps ne peut jamais entrer en mouvement par lui-même et qu'une force, quelle qu'elle soit, ne peut se manifester que lorsqu'elle agit à la fois sur *deux* corps séparés. L'expérience de ce menuisier ne peut manquer de donner des résultats négatifs : mais personne ne sera en droit d'en rien induire contre le nouveau genre de manifestation qu'on attribue au fluide électro-vital. Vous avez assez de sagacité, Monsieur, pour comprendre maintenant que les raisons qui empêcheront le plancher de notre menuisier de tourner empêcheront aussi le phénomène *turning-tables* de devenir jamais *turning-Earth*; vous comprendrez parfaitement que quarante millions d'hommes, fussent-ils d'accord pendant dix ans, ne pourront pas coucher l'axe de la terre dans le plan de l'écliptique, puisqu'ils n'ont d'autres point d'appui que la terre elle-même. Et mon pauvre utiliste qui vivrait encore, s'il avait lu la page 39 de votre 2e année! Tant pis pour lui.

Digitized by Google

Nonobstant toute l'incrédulité qui semble s'être emparée de moi, je suis bien décidé à tenter encore une dernière expérience ; car je voudrais à tout prix me délivrer de cet affreux spectre de la police germanique et il n'est rien que je ne me sente capable de croire et d'entreprendre dans ce but. Je viens de lire une brochure d'un digne mystique qui démontre clairement qu'il ne s'agit dans tout ce mouvement de meubles ni d'impondérables ni de *fluide-volonté*, mais que c'est le PRINCE DES TÉNÈBRES en personne qui y intervient et s'amuse ainsi à peu de frais. Eh ! bien, quelqu'incroyable que cela semble, je préfère encore en passer par cette interprétation que de rester sous le poids de mon cauchemar ; et quelque pénible que ceci me soit, je me résigne à former la chaîne avec ce mystique, pour tenter mon expérience sur votre *Revue* même. Ne craignez rien d'ailleurs, Monsieur, je ne veux que faire tourner ce dernier feuillet sous les yeux étonnés de vos lecteurs.

Si tout reste tranquille, comme je le crains..... (Maudite police germanique ! tu triomphes.) Que si au contraire vous deviez avoir d'autres appréhensions plus sérieuses, employez immédiatement la formule : « Retrò, .... » que le digne mystique a bien voulu nous apprendre lui-même ; mais (et c'est un dernier conseil d'ami que je vous donne) mettez-y la forme pluriel, car un seul qui resterait suffirait pour vous faire bien du mal ; et criez-nous de toute la puissance de vos poumons : « Retrò, ambo.

DEMONES.

---

**ESSAI HISTORIQUE sur la société civile dans le monde romain et sur la transformation par le christianisme, par C. SCHMIDT, professeur à la faculté de théologie au séminaire protestant de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Institut. Strasbourg, imprimerie de G. Silbermann — 1855. — Un beau volume in-8° de 508 pages. Prix 8 fr. se trouve chez les principaux libraires d'Alsace.**

**DESCRIPTION GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE du département du Bas-Rhin, par M. A. DAUBRÉE, ingénieur au corps des mines, doyen de la faculté des sciences de Strasbourg. Ouvrage publié par décision du conseil général du département. Strasbourg, imprimerie de G. Silbermann — 1852. Un beau volume in-8° de 500 pages avec la carte géologique du Bas-Rhin et 5 cartes de coupes. — Prix 12 fr. se trouve dans les principales librairies de l'Alsace.**

**La *Revue* rendra prochainement compte de ces deux ouvrages.**

---

ERRATA. — Livraison du mois de mai, pages : 233, ligne 14, au lieu de *du panorama* lisez des promeneurs ; 234, ligne 14, au lieu de *spira aruncas* lisez *spirea aruncus* ; 235, ligne 24, au lieu de *alumine fixe* lisez alumine et fer ; 236, ligne 3, au lieu de *Hanneman* lisez Hahnemann ; ligne 33, au lieu de *Combrien* lisez Cambrien ; 237, ligne 27, au lieu de *et empêche* lisez et l'empêche ; 238, ligne 1re, au lieu de *notons que M. Saü* lisez notons que M. Sacc ; enfin page 240, ligne 1re, au lieu de quantités plus notables *de calcique* lisez de carbonate de calcique.

Digitized by Google

# HISTOIRE DE LA RÉFORMATION

## A COLMAR.

### I.

Affaiblissement du régime municipal. — Causes générales de la réformation. — Lenteur du mouvement a Colmar. — Premier livre imprimé a Colmar. — Concessions du clergé. — Mesures disciplinaires prises par le magistrat contre le clergé. — Justification de la ville auprès de l'empereur. — Difficultés avec la commanderie de Saint-Jean. — Introduction de la réforme dans les domaines de Wurtemberg. — Nouvelles mesures disciplinaires contre le clergé. — Jean Hofmeister. — Confiscation de l'un de ses écrits. — Jérôme Boner et George Wickram. — Retour du bailliage provincial a la maison d'Autriche. — Entreprises du magistrat contre les droits du chapitre de Saint-Martin. — Plaintes du chapitre. — Défense faite aux bourgeois de se rendre aux offices protestants des communautés voisines. — Requête des bourgeois protestants au magistrat. — Acquisition du couvent des frères Déchaux par l'hôpital. — Installation d'un prédicateur dans l'église du couvent. — Jean Schuler, Sébastien-Guillaume Linck, et Jean Goll. — Incendie de l'église de Saint-Martin. — Admission officielle du culte protestant a Colmar.

Nous venons de voir [1] que la ville de Colmar était entrée, au commencement du seizième siècle, dans une période de décadence. Les mêmes symptômes se remarquent dans d'autres lieux encore. Je n'examinerai pas ici les causes de cet affaiblissement manifeste de la vie communale ; je me bornerai à constater ce malaise caché, cette souffrance, ce trouble inconnu, qui précèdent et amènent les révolutions.

Le moment était venu où l'humanité allait entrer d'un pas viril dans les voies de l'esprit moderne. L'homme si longtemps en tutelle allait rompre les liens que l'on s'efforçait de lui imposer. Les abus de l'autorité ecclésiastique, la confusion des deux puissances, la convoitise des princes, les mœurs dépravées du clergé, la dégradation particulière des ordres mendiants, la rénovation des études, enfin ce je ne sais quoi de providentiel qui guide les hommes à leur insu, pen-

[1] Ce chapitre et ceux qui le suivront sont extraits d'un travail inédit et plus étendu sur la ville de Colmar.



Digitized by Google

dant les époques de crise, tout tendait à produire une des explosions les plus terribles et les plus fécondes en résultats que l'historien puisse raconter.

La France, fille aînée de l'Eglise, admettait des principes que les papes considéraient comme une révolte contre leur autorité. Chez elle, la révolution était pour ainsi dire accomplie. Il n'en était point de même en Allemagne, le domaine particulier de Rome, où la puissance pontificale s'exerçait sans frein et sans contrôle. La réaction se fit longtemps attendre. Une rivalité de moines la provoqua.

Le mouvement fut plus rapide et plus passionné, partout où le clergé joignait à son autorité spirituelle l'exercice partiel ou intégral du pouvoir temporel. Colmar manifesta plus lentement son penchant pour les doctrines nouvelles des réformateurs.

La première trace que j'en trouve, c'est la publication faite à Colmar, en 1523, par Amand Farckall, le plus ancien de nos imprimeurs, de l'explication des épîtres et des évangiles par Luther. (1) Ce livre est le premier imprimé à Colmar. Il est vrai que cette publication n'est que l'effet d'une entreprise particulière, mais cette entreprise était évidemment provoquée par l'esprit du temps.

L'influence de la réforme se fait sentir davantage dans l'attitude et les concessions du clergé. Ainsi lorsqu'en 1523 le magistrat résolut d'entourer Colmar de nouvelles fortifications, le chapitre de Saint-Martin, le prieuré de Saint-Pierre, la commanderie de Saint-Jean, les Dominicains, les Augustins, les Cordeliers, les religieuses d'Unterlinden et de Sainte-Catherine, Päris, comme propriétaire du moulin de Saint-Guy, s'empressèrent de contribuer à la dépense commune. (2) Deux ans plus tard, les Dominicains, les Augustins et les deux couvents de femmes montrèrent le même empressement pour se soumettre à la taille et aux autres contributions municipales. (3) L'état des esprits inquiétait tellement que les Dominicains adressèrent, la même année, une requête au magistrat, pour recommander leurs biens à sa pro-

(1) *Awszlegung der Epistelen vnd Evangelien, die nach Brauch der Kirchen gelesen werden, durch den Aduent vnd dannenthin vom Christag bisz auff den Sontag nach Epiphanie. D. Martinus Luther. — (Gedruckt vnd vollendet in der loblichen Statt Colmar, durch Amandum Farckall, MDXXIII).* In-4° de 207 feuillets. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'école normale à Paris.

(2) CHAUFFOUR, *Annales mss. de Colmar*, année 1523.

(3) *Ibide*, année 1525.

Digitized by Google

tection, en reconnaissant sa juridiction comme légitime, tant en matière réelle que de discipline, et qu'en 1526, les religieuses d'Unterlinden et de Sainte-Catherine firent la même démarche auprès du magistrat. (1)

Cette soumission toute nouvelle, les exemples donnés par d'autres villes, décidèrent le magistrat, en 1528, à frapper d'une manière énergique les déportements du clergé. Il rendit un décret par lequel il ordonnait à tout homme non marié de renvoyer la concubine qui logerait avec lui. Cette décision fut portée, par la voie ordinaire, à la connaissance des bourgeois; de plus on cita par-devant le conseil tous les membres du chapitre de Saint-Martin, à qui l'on fit part spécialement de la résolution qui venait d'être prise. Les chanoines en reconnurent la sagesse et la moralité, et promirent de s'y soumettre. Toutefois ils demandèrent, pour s'exécuter, un délai d'un an. Le magistrat accorda la demande; mais les membres du chapitre oublièrent bien vite l'engagement qu'ils venaient de prendre, et le magistrat se vit forcé, dès l'année 1529, de leur rappeler d'une manière particulière le règlement de l'année précédente. (2)

Ce fait est l'indice évident du progrès énorme de l'opinion stimulée par la réforme. Mais ce mouvement si remarquable ne s'accomplissait point sans inspirer à ceux même qui lui obéissaient, des inquiétudes et des terreurs extrêmes. La crainte de l'empereur dominait ou retenait chaque progrès, et après la mesure vigoureuse que le magistrat avait prise, de vagues rumeurs annoncèrent que la ville de Colmar avait été dénoncée à Charles-Quint comme prête à renier le culte de ses pères et même à adhérer à la ligue suisse, comme Mulhouse venait de le faire.

Ces rumeurs prirent un caractère tellement précis et alarmant que le magistrat crut devoir adresser à l'empereur un mémoire justificatif de sa conduite. Le fait le plus grave sur lequel il chercha à se disculper, ce fut la conduite de son prévôt, Jérôme Boner dont je parlerai plus loin. Pendant une mission récente dont ce magistrat avait été chargé, on avait remarqué ses relations avec les partisans des doctrines nouvelles et surtout avec les députés de la ville de Bâle.

Charles-Quint répondit à la ville de Colmar le 5 octobre 1530. Il lui fit connaître qu'il était satisfait de ses explications, mais que du reste

(1) CHAUFFOUR, *Annales mss. de Colmar*, année 1526.

(2) Archives de Colmar. Nouveau livre rouge.

Digitized by Google

il n'avait reçu aucune plainte au sujet des inculpations dont elle était l'objet. (1) Le magistrat continua dès-lors avec plus de hardiesse le cours de ses réformes.

La diète d'Augsbourg avait accordé à l'empereur un subside considérable contre les Turcs. La ville de Colmar en faisant la répartition de cette contribution, s'appuyant sur les principes d'égalité et de droit commun que les autres établissements religieux avaient déjà admis, imposa la commanderie de Saint-Jean pour une somme de 50 florins. Le receveur refusa de payer. Mais le magistrat, pour l'y contraindre, lui fit défense de passer sur le territoire de la ville. C'était un véritable emprisonnement dans l'enceinte de la commanderie. Le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Allemagne, Jean de Hattstein, dût intervenir, et il obtint, en 1535, de la chambre impériale de Spire, un jugement qui défendait à la ville de comprendre la commanderie de Colmar dans la répartition d'aucun impôt. (2)

Cet échec n'arrêta point le magistrat; l'esprit nouveau continuait à se propager. L'introduction, en 1535, de la réforme dans les domaines wurtembergeois de Riquewihr et de Horbourg, en établissant des foyers de propagande à portée des habitants, exerça sur leurs esprits la plus vive influence. La doctrine des réformateurs fit de nombreux prosélytes à Colmar, et l'opinion se dégagea peu à peu de la tutelle du clergé. Tels étaient les progrès déjà accomplis en 1538, que le conseil osa rendre le décret suivant :

« Les religieux doivent vivre d'une manière plus chaste et plus retirée, et éviter de donner du scandale.

« Ils ne devront plus admettre aucun novice sans l'aveu des autorités.

« Les confesseurs des couvents de femmes devront habiter les couvents particuliers de leur ordre et de leur sexe, et non plus ceux de leurs pénitentes.

« Les religieux en général devront éviter de trop fréquenter les religieuses et d'autres femmes.

« Enfin ils devront ne dire messe et vêpres qu'à jeun, et non point quand ils sont pris de vin. » (3)

Le gardien des Récollets, le prieur de Saint-Pierre, et les Domi-

(1) Archives de Colmar, S. B. L. 3, N° 2.

(2) Archives de Colmar, S. D. L. 4, N° 5.

(3) *Geschichte der Réformation in Colmar.* — 1790, in-8°, page 10.

Digitized by Google

cains s'engagèrent à observer ce règlement; le prieur des Augustins, le père Jean Hofmeister, refusa seul de l'admettre.

« On ne sait, s'écrie à ce sujet l'historien de la réforme à Colmar, ce qui doit étonner le plus, des circonstances qui ont rendu un tel règlement nécessaire, ou du refus obstiné d'un ministre de Jésus-Christ de s'y soumettre ! » Si M. Lersé prétend insinuer par là que le père Hofmeister voulait maintenir à son couvent l'impunité de la dépravation, nous sommes en droit de combattre son interprétation. Le caractère connu du prieur des Augustins est trop pur et trop élevé, pour qu'il soit possible de laisser une tache de ce genre ternir sa mémoire. Le père Hofmeister en refusant de reconnaître le décret du magistrat, n'avait en vue que les prérogatives de son ordre, et résistait à ce qu'il considérait comme une usurpation de l'autorité temporelle.

Hofmeister était l'un des champions les plus dignes et les plus convaincus que le catholicisme opposa aux premiers progrès de la réforme. Né à Colmar, vers 1510, profès du couvent de cette ville, il devint successivement prieur de l'établissement, provincial de l'ordre dans la province de Rhin-et-Souabe, prédicateur de Charles-Quint, vicaire du général des Augustins en Allemagne. Le prince-abbé de Murbach, Rodolphe Stœr, avait une telle confiance dans les lumières, la capacité et le zèle du père Hofmeister, qu'il confia au couvent de Colmar l'éducation des jeunes hommes que leur naissance et leurs familles vouaient à la vie religieuse dans l'abbaye de Murbach. Son grand mérite le fit également désigner par Charles-Quint pour combattre Martin Bucer à la célèbre conférence de Ratisbonne. Les travaux de la prédication la plus active ne l'empêchèrent point de publier plusieurs ouvrages. L'un d'eux fut l'occasion d'un incident qui appartient à mon sujet.

Hofmeister avait écrit, en 1539 ou 1540, contre les articles que Luther voulait soumettre au futur concile. Son petit livre existe, (1) et rien n'est singulier comme cette controverse. Hofmeister ne craint point de reconnaître combien le catholicisme s'était écarté de la morale et de la discipline primitives de l'Evangile. Il considère l'hérésie de Luther comme une punition infligée à l'Eglise, et redoute même, pour me servir de son expression, que le Christ ne passe complète-

(1) *Warhafftige Endeckung vnnd Widerlegung deren Artickel, die M. Luther auff das Concilium zu schicken, vnd darauff beharren fur genummen, durch B. Johannem Hoffmeister A. — (Colmar, bey Barptolomeo Grüninger).* In-4° de 52 feuillets.

Digitized by Google

ment des Nazaréens aux Samaritains. Mais il cherche à établir que les novateurs, outre leurs erreurs de dogmes, ne s'élevaient guère, quant aux mœurs, au-dessus de leurs adversaires. Cette thèse, nous dirons presque ce paradoxe, lui donne lieu de faire, avec une verve satirique, le parallèle des protestants et des catholiques.

« Que penser, dit-il, de la piété de l'un et de l'autre parti? Pierre sommeille mal à propos; Judas veille pour sa honte. La papauté dirige mal son ménage; le luthéranisme, sous prétexte de l'améliorer, le perd complètement. Le luthéranisme injurie la messe; à qui la faute, si ce n'est à la papauté? Le luthéranisme ne veut plus de messe; mais pourquoi la papauté la célèbre-t-elle habituellement de travers? La papauté s'est enrichie à tort; le luthéranisme dépense mal à propos. La papauté hante les femmes perdues, sans honte et sans vergogne; le luthéranisme veut couvrir sa luxure du manteau de la vertu. La papauté possède beaucoup de prébendes; le luthéranisme en revanche beaucoup de pensions. La papauté entretient ses concubines et ses mignons des biens de l'Eglise; les biens de l'Eglise ne servent pas différemment au luthéranisme. La papauté fonde sa piété sur les frocs et les têtes rases; le luthéranisme, sur des habits mondains, et de larges barbes plantées au milieu du visage. Les papistes chantent leurs psaumes et n'y comprennent rien; les luthériens les chantent dans un langage fleuri, mais ne s'en amendent point. Les luthériens recherchent la vertu tout en baffrant; et les papistes pour leur part prêchent plus le jeûne et la macération qu'ils ne les pratiquent. Le luthéranisme préoccupé plus du temporel que du spirituel, s'empare plutôt de la sacristie que du confessionnal, et de même la papauté s'inquiète de l'amoindrissement, non du spirituel, mais du temporel, et recherche plutôt les droits de la fabrique que la sainteté de la messe. Le luthéranisme gourmande les autres sur leurs vices et ne voit pas les siens propres; la papauté voit les siens, mais refuse de se corriger. Bref, en ce qui concerne la piété, la vertu, la discipline et l'honneur, vous n'en trouverez pas plus chez l'un que chez l'autre parti. »

Ce passage et d'autres analogues, écrits d'un style vif et populaire, servirent de prétexte au magistrat pour saisir l'édition entière.

Cette mesure parut d'autant plus extraordinaire à Hofmeister qu'il n'avait jamais été, jusque-là, défendu à personne, à Colmar, comme il le dit lui-même dans l'une de ses requêtes au magistrat, (1) de com-

(1) Première requête au magistrat. Archives de Colmar, S. D. L. 5, N° 3.

Digitized by Google

poser, d'écrire, d'imprimer, de vendre ou d'acheter quelque écrit que ce fût. Les réformateurs avaient pu, en toute liberté, écrire contre la célébration de la messe, prétendre, dans un autre opuscule, que jamais les véritables doctrines de l'Evangile n'avaient été prêchées à Colmar, attaquer violemment les religieux et leurs mœurs. (1) Hofmeister réclama auprès du magistrat la main-levée de la saisie, en le menaçant de faire intervenir la régence autrichienne d'Ensisheim. Il oubliait, à ce qu'il semble, l'engagement particulier pris par les Augustins, au moment de leur admission à Colmar, de ne jamais recourir contre la ville et les bourgeois à des juges étrangers. Le magistrat toutefois fit examiner de nouveau la publication saisie, et sans tenir compte des menaces de l'auteur, maintint la confiscation. Hofmeister revint à la charge en 1545, et il paraît que sa réclamation eut alors plus de succès. Sans pouvoir affirmer que son ouvrage lui fut rendu, on peut l'induire du moins des excellentes relations que Hofmeister ne cessa point d'avoir avec le magistrat de Colmar, jusqu'à sa mort, arrivée à Günzbourg, le 22 août 1547.

L'influence que Hofmeister exerça à Colmar par son talent comme prédicateur, le crédit qu'il obtint plus tard à la cour de Charles-Quint, paraissent avoir conjuré pour un temps le goût de ses concitoyens pour les doctrines de la réforme. Cependant cette influence devait être en partie contre-balancée par celle des deux hommes dont je vais parler.

Le premier, Jérôme Boner, remplit, pendant de longues années, les charges les plus élevées de la magistrature municipale et représenta fréquemment Colmar et les autres villes de l'Alsace aux diètes de l'Empire. Il consacra ses loisirs à la traduction en langue allemande de quelques-uns des meilleurs auteurs de l'antiquité. Il fit connaître successivement à l'Allemagne Hérodien, Justin, Plutarque, Hérodote, Paul Orose, l'Histoire de Hongrie de Bonfinius. Ces travaux avaient disposé l'esprit de Boner à suivre le mouvement imprimé à l'Allemagne par Luther, mais son expérience des affaires lui révélait en même temps les difficultés qu'il y avait de faire entrer sa ville natale dans les voies nouvelles.

L'autre, George Wickram, appartient à cette famille célèbre dont l'un des membres, si l'on en croit la tradition, opéra le dessèchement des marais de l'Au. Celui dont il est question ici figure parmi les

(1) Seconde requête, S. D. L. 5, N° 6.

Digitized by Google

maîtres-chanteurs qui fondèrent à Colmar, au seizième siècle, une société poétique analogue à celles de plusieurs autres villes de l'Allemagne. Les travaux de Wickram ne sont pas moins nombreux que ceux de Boner. Il retoucha et publia l'ancienne traduction des Métamorphoses d'Ovide, d'Albert de Halberstadt, faite au treizième siècle, la Nef des fous de Sébastien Brandt, la Conjuration des fous de Thomas Murner. Il écrivit plusieurs romans, dont l'un, *le Fil d'or*, obtint, en 1809, les honneurs d'une nouvelle édition par les soins de Brentano. Il composa plusieurs drames, parmi lesquels je dois mentionner le *Fidèle Eckart*, représenté à Colmar, pendant le carnaval de 1537, et où se reflète d'une manière assez précise l'esprit des réformateurs. Nul doute que le mouvement littéraire auquel ces deux hommes donnèrent lieu, n'ait contribué à préparer le sol pour les semences que les partisans des idées nouvelles cherchaient à répandre.

Un fait grave paralysa de nouveau l'influence que la réforme commençait à prendre, et contribua probablement à retarder le moment où la ville de Colmar devait y adhérer officiellement.

Sigismond, roi des Romains, avait engagé en 1413, moyennant vingt-cinq mille florins, le grand bailliage des dix villes impériales de l'Alsace aux comtes palatins du Rhin. Au moment où la maison d'Autriche s'efforçait de concentrer dans ses mains la domination universelle, elle devait songer à ressaisir ce qui avait échappé autrefois à l'Empire défaillant. Ferdinand Ier, effectua, en 1558, le rachat du bailliage provincial, en remboursant à l'électeur palatin, Othon Henri, la somme de cinquante mille florins à laquelle avait été portée, en 1423, le prix de l'engagement Par suite de ce rachat, les villes impériales se trouvèrent déchargées de toutes leurs obligations envers la maison palatine, et Ferdinand Ier s'empressa d'envoyer en Alsace des commissaires pour y recevoir le serment et l'hommage des dix villes.

Dans cette circonstance, l'empereur méconnut le caractère en quelque sorte synallagmatique du lien qui rattachait ces villes à l'Empire. Avant d'exiger obéissance, il ne songea point à leur garantir leurs droits, immunités et franchises. Les villes, celle de Colmar notamment, qui redoutait, surtout dans les circonstances présentes, l'autorité que la maison d'Autriche pouvait prendre, refusèrent de prêter le serment, jusqu'à ce que le nouveau bailli provincial eut été accrédité auprès d'elles et leur eut donné les reversales dans la forme ordinaire. L'empereur dût se rendre à ces justes exigences, et, repré-

Digitized by Google

senté par Jean-Thiébaud Waldner de Freundstein, son lieutenant, il se fit reconnaître en qualité de grand-bailli.

Cet événement fit entrevoir aux bourgeois, dans les vagues lueurs d'un avenir qui pouvait être prochain, le despotisme catholique de la maison d'Autriche. La révolution religieuse qui se préparait depuis si longtemps, fut encore remise ; mais ses progrès, pour avoir été ralentis, n'en furent que plus sûrs, et les actes du magistrat nous servent encore à les constater.

En 1560, le magistrat qui avait demandé en vain, trois années auparavant, à l'évêque de Bale l'autorisation de faire disparaître quelques autels de l'église chapitrale, y fit faire, à titre d'administrateur de la fabrique, diverses réparations. Il profita de l'occasion, et, malgré la défense formelle de l'évêque, fit démolir sept autels. Le chapitre, outré de ce qu'il appelait une usurpation de pouvoir, en fit sa plainte à l'Ordinaire. Il ne se borna point à signaler la démolition des autels; il mentionna en outre tous les autres griefs qu'il put alléguer, tels que l'usage de la viande aux jours d'abstinence, la vente publique de livres protestants, la célébration des mariages les jours défendus, la fréquentation des églises du culte nouveau à Horbourg et dans d'autres communautés protestantes du voisinage.

L'évêque fit des reproches au magistrat sur sa tolérance à l'égard de pareils abus, et le somma de reconstruire les autels qu'il avait fait démolir. Mais le magistrat n'accorda d'autre satisfaction que de défendre aux bourgeois, sous peine d'amende, de se rendre aux offices protestants des paroisses voisines.

Cette interdiction était tellement illusoire, que les habitants ne craignirent nullement de l'enfreindre. Bien plus, en 1568, quelques bourgeois, imbus des doctrines nouvelles, osèrent présenter au magistrat une requête pour obtenir un temple et un prédicateur particulier, et le magistrat prit la demande en considération.

Une épidémie qui avait ravagé la ville en 1541, et qui avait enlevé en quelques mois trois mille cinq cents personnes, avait entièrement dépeuplé le couvent des Récollets. L'ordre ne pouvant plus occuper l'antique établissement qu'il possédait à Colmar, se décida à le vendre, avec l'agrément du saint-siége et de l'empereur. L'hôpital fit, le 7 novembre 1543, l'acquisition des bâtiments conventuels, avec tous les biens meubles et immeubles, rentes et cens qui en dépendaient, moyennant la somme de deux mille sept cents florins, et en s'enga-

Digitized by Google

geant à donner asile, pour une nuit, à tous les religieux de l'ordre de Saint-François qui passeraient à Colmar. L'église fut attribuée à la ville.

. Ce fut cette église que le magistrat assigna aux novateurs, en y instituant comme prédicateur Michel Buchinger, né à Colmar. Les adhérents de la réforme crurent qu'il allait prêcher les doctrines de la confession d'Augsbourg; mais il n'en fut rien, et pour pouvoir pratiquer son culte, la partie protestante de la bourgeoisie dut continuer à se rendre à Horbourg ou à Riquewihr.

Quel que soit le résultat de la démarche qu'elle avait faite, il est curieux de voir que le chapitre de Saint-Martin n'intervint point. Il avait en quelque sorte le monopole de l'administration spirituelle de la cité, et il s'était montré jusque-là extrêmement jaloux de ses droits. Mais l'ennemi était dans son camp: Jean Schuler, partisan caché des idées de Luther, avait été nommé, en 1563, doyen du chapitre, presqu'en même temps que Sébastien-Guillaume Linck de Thurnbourg, et Jean Goll, l'un et l'autre exilés de Schlestadt pour leurs croyances religieuses, entraient au conseil de la ville. Ces trois hommes avaient formé entre eux d'étroites relations, et poursuivaient de concert le projet d'établir le protestantisme à Colmar. La plus extrême prudence avait jusqu'alors couvert leurs vues, lorsqu'en 1571, le dimanche après l'Epiphanie, Schuler osa, du haut de la chaire, attaquer les mœurs du clergé catholique. Jean Geiler de Kaysersberg, à Strasbourg, Jean Hofmeister, à Colmar même, tous les grands orateurs du culte ancien, lui en avaient donné l'exemple, mais dans les circonstances présentes le chapitre refusa de laisser traiter ce point; il fit comparaître Schuler devant lui, le réprimanda vivement, et finit même par le révoquer de ses fonctions.

Mais la semence était répandue: chaque jour la fécondait de plus en plus. Toute la partie aisée de la bourgeoisie, tous les hommes qui par leurs études ou les fonctions qu'ils exerçaient, avaient le plus développé leur intelligence, inclinaient vers les idées d'émancipation religieuse. Le ciel même parut, à Colmar, lancer sa condamnation au culte de l'autorité sans contrôle et de la soumission sans examen.

Le vendredi 23 mai 1572, à midi et demie, le feu prit à la toiture de l'église de Saint-Martin par la négligence du maître de l'œuvre. Il se propagea rapidement, sans qu'il fut possible de l'arrêter, et atteignit le clocher. Bientôt toute la charpente intérieure de la tour fut

Digitized by Google

consumée, le plomb qui la recouvrait fondu ainsi que toutes les cloches, moins une, qui existe encore et qui sert aujourd'hui de tocsin. La tour se fendit; le fer qui joignait les pierres se dessouda; la balustrade s'abattit sur la place. Cet immense désastre s'accomplit en trois heures. Il semble en quelque sorte le pronostic de la révolution religieuse qui devait suivre.

Le magistrat cependant prit immédiatement les mesures nécessaires pour réparer le monument ravagé. Il exigea de la bourgeoisie une contribution extraordinaire de dix mille couronnes et de plus établit un nouvel impôt sur le prix de vente et d'achat de tout ce qui se débitait à Colmar, à raison d'un denier par florin. C'est ce que l'on appela le denier de Saint-Martin.

A l'aide de toutes ces ressources, la toiture de l'église fut rétablie, la tour recouverte, de nouvelles cloches fondues. Dès l'année 1573, ce désastre se trouva complètement réparé. Une circonstance que je dois faire remarquer, c'est que la plus grosse cloche, dite de Saint-Martin, pesant au-delà de soixante-quinze quintaux, fut fondue le 23 mai 1573, premier anniversaire de la catastrophe, et qu'elle fut retirée du fossé où elle avait été coulée, par cent cinquante bourgeois qui venaient de représenter sur un théâtre dressé devant l'église, l'histoire de Saint Jean-Baptiste, le précurseur du Messie.

L'heure avait sonné où le protestantisme allait enfin se produire au grand jour. Le samedi 14 mai 1573, l'obristmestre, Michel Buob, proposa en plein conseil d'accorder enfin aux nombreux protestants de la ville l'exercice public de leur culte. Il présenta à l'appui de sa proposition une consultation signée de plusieurs jurisconsultes, qui reconnaissaient au magistrat de Colmar le droit d'introduire dans la ville le culte nouveau. Le bourguemestre Grégoire Berger, le prévôt Jean Goll, le syndic ou greffier Béat Hænslin, le conseiller Sébastien Linck, d'autres encore appuyèrent la proposition de l'obristmestre, et le conseil la décréta à une grande majorité.

Cette résolution fut tenue secrète : on ordonna seulement aux bourgeois de se réunir le lendemain matin, dimanche 15 mai, à cinq heures, dans leurs tribus respectives. L'obristmestre, suivi des autres membres du magistrat et du greffier, s'y présenta et fit donner lecture du décret qui avait été rendu la veille :

« Attendu, y était-il dit, que l'honorable conseil n'a pu obtenir jusqu'ici de prédicateur qui convint à ceux des bourgeois qui se rendent

Digitized by Google

chaque dimanche aux offices dans les communautés voisines, il décrète qu'il sera institué, dans l'ancienne église des frères Déchaux, un prédicateur chargé de prêcher selon les dogmes de la confession d'Augsbourg.

« Mais attendu qu'il est impossible de trouver sur l'heure de prédicateur en titre, Jean Cellarius, pasteur à Jebsheim, sera chargé de prononcer, le jour même, le premier sermon : s'y rende qui voudra.

« Il est à savoir du reste, que l'honorable conseil n'entend obliger personne à embrasser contre son gré telle ou telle religion. En cela il proclame pour chacun pleine et entière liberté. Et comme il doit veiller surtout au maintien de la paix et de la tranquillité, celui qui ne respectera point les croyances religieuses de son prochain, sera condamné à l'amende et à d'autres peines, même corporelles. » (1)

Après que ce décret eut été proclamé dans toutes les tribus, le magistrat se rendit lui-même, en corps, au sermon qui devait être prononcé. Mais ce ne fut point Cellarius qui s'en chargea, ainsi que le décret l'avait promis. Ce fut David Hiemeyer, de Nordlingen, dont on possède encore le discours. (2) Si Colmar avait embrassé la réforme immédiatement après l'explosion primitive, ce discours d'inauguration eut sans doute reflété d'une manière énergique les passions du siècle. Mais une sorte de calme s'était fait dans les esprits ; aussi le sermon de Hiemeyer ne fut-il qu'une pâle déclamation, sans force et sans vie.

X. MOSSMANN.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, pages 17 et 18.

(2) *Erneweruug der Kirchen bey den Barfüssern im Spital zu Colmar, die noch vor* 16 *Jaren dem abgesagten Feind Gottes vnd seiner Kirchen, dem Teuffel sellbst, durch seine Baalitische Meszpfaffen, die verfluchten Franciscaner, Barfüsser Ordens, gedienet ; jetzund aber, zum rechten Brauch gebracht : vnd zu ein solchen Ort den* 15. *Tag May, Anno* 1575, *eingeweyet worden. Regierende Herrn sind damals gewesen : Herr Michael Buob, Oberstermeister ; Herr Johannes Goll, Schultheisz ; Stättmeister, Herr Mathias Beer, Herr Gregorius Berger, vnd Herr Johannes Henckel. Gestelt durch David Hiemeier von Nörlingen, der Evangelischen Kirchen in Colmar Prädicanten. — Argentorati. Typis Nicolai Sylvani. An.* XC, in-8° de 16 pages.

Digitized by Google

# BIOGRAPHIE

DE

# M. LE CHANOINE HUNKLER,

MORT, CURÉ CANTONAL A WASSELONNE.

---

« Un fils sage fait la joie du père. »
(*Proverbes*, chap. x.)

S'il est vrai, comme le dit l'Ecriture, qu'un fils sage fait la joie du père, de toute une famille; il sera encore vrai qu'un tel fils peut faire la joie de plusieurs familles, de tout un pays, et particulièrement de son endroit natal. M. le chanoine Hunkler semble être dans ces conditions; sa vie, ses vertus, ses belles qualités de l'esprit et du cœur semblent lui valoir et mériter le titre d'un fils sage, terme générique qui s'étend à toute la conduite religieuse et morale de l'homme. Dans ce cas, quel est l'endroit qui ne voudrait revendiquer un tel fils? Mais laissons-en l'honneur à qui de droit, laissons-le à la ville de Colmar, qui l'a vu naître, et qui saura, personne n'en doute, lui payer son tribut d'estime et de reconnaissance.

On sait que la ville de Colmar est en possession de plus d'une célébrité, de plus d'un beau nom inscrit dans ses annales; ainsi elle compte les Schœngauer, les Hofmeister, les Murrho, Sébastien, les Buchinger, les Schneider, les Billing et, plus tard, les de Golbéry, Sylvain, les deux Pfeffel, dont l'un grand jurisconsulte, et l'autre un des grands poètes de l'Allemagne, puis les Schirmer, les Haussmann, les Chauffour, Antoine, et par-dessus tous, deux illustres guerriers, le général Reiset et le général Rapp, dont le premier s'est acquis un

Digitized by Google

si beau nom dans la guerre d'Espagne, et l'autre s'est couvert d'une si brillante gloire par la belle défense de Dantzig, et qui de plus a été l'aide-de-camp et l'ami du plus grand capitaine des temps modernes, du Grand Napoléon.

Eh bien, le nom de Hunkler sera-t-il déplacé à côté de ces grandes figures? Je ne le pense point, et on ne le pense pas plus que moi à Colmar. En effet, n'y a-t-on pas pris une belle et louable initiative dans le *Journal du Haut-Rhin*, journal qui peut passer pour être l'organe des sentiments de la population colmarienne. Or ce journal s'explique de la manière suivante, à l'occasion des funérailles de M. le chanoine :

« Mardi dernier (13 avril) une bière, surmontée des insignes du « canonicat et du sacerdoce traversait les rues de Colmar, précédée « de tout le clergé de la ville, suivie d'un cortége nombreux et en- « tourée des marques générales de sympathie et de respect. C'était le « modeste convoi d'un enfant de notre ville, de M. Hunkler, docteur « en théologie, ancien principal du collége de Schlestadt, chanoine « honoraire des cathédrales de Paris et de Strasbourg, mort curé « cantonal de Wasselonne, qui avait voulu que son corps fut rendu à « la terre qui l'avait vu naître; touchante pensée, bien digne d'un « écrivain, qui avait consacré tous les efforts de son intelligence et « de sa science à l'histoire de notre province et surtout de sa ville « natale. Sa vie était usée avant l'âge, autant par les fatigues d'un « double sacerdoce, le culte des autels et l'enseignement de la jeu- « nesse, que par les œuvres littéraires qu'il nous a laissées. En même « temps que comme prêtre et comme curé il apportait au service de « Dieu et de l'humanité un zèle et un dévouement qui lui ont valu des « regrets universels; il écrivait pour la moralisation de l'enfance cent « petits volumes de contes, aussi admirables par le sentiment qui les « a inspirés, que par la forme gracieuse dans laquelle ils sont rendus; « il léguait à ses compatriotes une histoire abrégée de notre province, « celle des saints d'Alsace et une histoire particulière de Colmar; et « s'élevant de plus en plus, il publiait l'histoire des papes et de la « religion, et couronnait sa vie littéraire par l'histoire du grand pape « Léon IX, qui, sorti de nos montagnes, alla illustrer la chaire de « Saint-Pierre.

« Dans le prêtre distingué, que la mort vient d'enlever, l'Eglise « perd un apôtre courageux et dévoué, les lettres un écivain con- « sciencieux et savant, la ville de Colmar un enfant qui l'a honorée,

Digitized by Google

« sa famille un chef qui en fut la gloire et l'appui, ses amis enfin un « cœur sûr et digne de tous les regrets. »

Cet article, où la beauté de la forme le dispute à l'élévation de la pensée, fut reproduit par l'*Alsacien*, journal du Bas-Rhin, et ensuite par plusieurs journaux de Paris, notamment par l'*Univers*.

Eh bien, après un témoignage aussi flatteur, peut-on douter du parti que prendra la ville de Colmar? Ne placera-t-elle pas avec plaisir et satisfaction un nom de plus à côté de ceux dont elle est déjà en possession? En douter, serait douter des beaux sentiments d'une antique et bien illustre cité, qui jadis jouait un si grand rôle dans l'histoire de nos villes libres et impériales, et qui de nos jours peut se glorifier d'être le chef-lieu d'un des plus beaux et des plus riches départements de la France, et où les arts et les sciences ont toujours été en si grande faveur.

Au reste, puisque M. le chanoine avait une si grande affection pour sa ville natale, l'aurait-il eue en vain et sans espoir d'être payé de retour? Non, non! car tout cœur colmarien se soulèverait à cette seule pensée. Mais hâtons-nous d'arriver aux particularités de la vie de M. le chanoine.

Hunckler est né le 5 décembre 1794, par conséquent à une époque de bien lugubre et sanglante mémoire. Déjà le roi Louis XVI avait été conduit sur l'échafaud, déjà un prêtre aussi courageux que pieux lui avait dit : « Fils de Saint-Louis, montez au ciel. »

Une dynastie de neuf siècles avait disparu, le trône illustré par tant de gloire était brisé et comme jeté au vent. Des hommes aveugles se sont emparés du timon des affaires, et, sous le prétexte d'abolir la tyrannie, en ont établi une, telle que la France n'en avait jamais subie, peut-être même aucun pays civilisé. — Alors l'instrument de supplice parut sur nos places publiques, nos temples furent fermés ou indignement profanés, les prêtres exilés, rien que pour avoir voulu rester fidèles à Dieu et à l'impulsion de leur conscience.

Hélas! fallait-il donc que la France fût ainsi châtiée, et avec elle la vieille société! Fallait-il qu'un monde nouveau commençât avec des idées et des institutions nouvelles! L'illustre M. de Châteaubriand semble le dire dans ses études historiques (préface et tome IV), où il écrit : « Le vieux monde fut submergé. — Quand les flots de « l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel uni-

Digitized by Google

« vers, comme ces géants que l'histoire sacrée et profane nous peint « au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le « déluge. »

Eh bien, ce fut à cette époque, comme il a déjà été dit, que Hunkler vit le jour. On eut dit au milieu d'une grosse tempête, pour que plus tard il pût mieux apprécier les doux rayons d'un soleil bienfaisant. Ce soleil bienfaisant, c'était l'avénement de Napoléon, d'un gouvernement régulier, s'appuyant sur les principes d'ordre, de morale et de justice, donnant ainsi aux honnêtes gens les garanties nécessaires; puis la réouverture de nos temples, l'exercice public et libre du culte de nos pères, le concordat avec le souverain pontife, sans parler de la gloire militaire qui a tant illustré le nom français.

Tels sont ces événements providentiels, qui attendront l'enfant né en 1794; et qui s'offriront à ses regards étonnés, comme aussi à ses pieuses méditations, et même à son admiration. C'était là l'œuvre du Christ soignant pour son Eglise, et qui est appelé lui-même un soleil de justice.

Il est donc bien vrai de dire qu'il avait été décrété au ciel que la France ne périrait point, la France, ce beau pays de Saint-Louis, cette grande artère de la civilisation européenne et du monde. Ajoutons encore que si Dieu a clos, dans sa justice, le dix-huitième siècle, le siècle du voltairianisme, c'était pour en ouvrir un autre, où le même voltairianisme perd sa puissance et son prestige, et où les idées sérieuses et chrétiennes reprennent l'empire qui leur appartient.

Mais revenons à notre sujet, ou pour mieux dire, à notre enfant.

Ses parents n'étaient pas fortunés, car le père était sacristain; mais ils étaient pieux, vertueux, dévoués de cœur et d'âme à Dieu et à sa religion, ce qui donne la mesure de la manière dont leurs enfants ont été élevés, c'est-à-dire chrétiennement. Or on sait qu'une telle éducation comprend la connaissance de Dieu, le respect dû à l'autorité, l'amour et le goût de la vertu, et ce qui fait le bonheur de l'âme, la foi, l'espérance et la charité.

L'enfant dont nous nous occupons, reçut au baptême le nom de Xavier, comme si on lui avait dit: Voici, après Dieu, votre saint protecteur, voici votre modèle, imitez-le, imitez cet homme admirable, ce grand apôtre des Indes, ce nouveau thaumaturge, ce conquérant pacifique de tant d'âmes à la cause de Jésus-Christ et à la vraie civilisation.

Digitized by Google

L'enfant grandit et, tout en recevant encore l'éducation domestique, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions, dispositions qui firent la joie des parents, et n'échappèrent à personne, surtout pas au vénérable M. Rech, curé de la paroisse, son protecteur et qui, à sa mort, arrivée en 1815, laissa ce soin paternel à son digne successeur, que je ne nomme pas, mais que la ville de Colmar connaît et vénère à de si justes titres.

Il fut donc décidé que l'enfant fréquenterait le collége de la ville, et là, sous la surveillance particulière de deux vénérables prêtres professeurs, MM. les frères Reichstetter, il laissa bientôt entrevoir le germe brillant de ses capacités.

Grâce à la bonne réputation dont jouissait le collége, les classes étaient très nombreuses, composées non seulement des enfants de la ville, mais du dehors, et en particulier des enfants des grandes et belles communes environnantes. Cela cependant n'empêcha point le jeune Hunkler de se distinguer parmi ses condisciples et de remporter plus d'un prix à la fin de chaque année scolaire, dans ces assemblées si solennelles, si émouvantes, et où coule ordinairement plus d'une larme de joie. La lutte que Hunkler eut à soutenir ne devait point être facile, puisqu'il a eu pour rivaux des élèves dont la destinée était de rendre de grands services à l'autel et à la patrie. Si je ne nomme pas quelques uns d'entre eux c'est uniquement pour ne point blesser leur modestie ; cependant ma faute serait-elle impardonnable, mon péché irrémissible si je nommais M. Birgy, chanoine de la cathédrale de Strasbourg, M. Martzloff, conseiller de préfecture et secrétaire-général, puis le pieux et profond M. Holzwart, professeur de philosophie au collége de Colmar ?

Cependant le jeune Hunkler n'avait pas encore achevé ses études classiques que déjà il avait fait choix d'un état. Cet état n'était point celui que le monde aurait pu lui donner, mais bien celui que Dieu offre sur une vocation spéciale. Hunkler se sentit cette vocation, et sa conduite sacerdotale prouve jusqu'à l'évidence combien il a su la mériter et la justifier. Il pouvait donc dire avec le jeune Samuel : « Parlez, Seigneur, parlez, car votre serviteur vous écoute. »

Ses études classiques finies, Hunkler vint au séminaire de Strasbourg, pour se livrer à l'étude de la théologie et pour passer par ces saints exercices, qui remuent l'âme en la fortifiant et en la sanctifiant; vrai noviciat, où le jeune lévite se familiarise avec les armes spirituelles



Digitized by Google

dont parle l'apôtre, et qui ont pour but la propagation de la foi et la sanctification des fidèles : « Guerre au vice, y est-il dit, et paix à la vertu, » ou, comme parle l'Ecriture : « Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté. »

Hunkler ne fut pas longtemps au séminaire sans fixer l'attention des professeurs, et surtout celle du chef de l'établissement, qui était alors le savant et pieux M. Lienhart, d'heureuse et de sainte mémoire.

A cette époque M. le comte de Bouthiller, préfet du département, demanda un jeune séminariste, pour l'instruction et l'éducation de ses enfants. Le choix tomba sur Hunkler, qui dès-lors logea à la préfecture et ne vint plus au séminaire que pour achever ses études théologiques et pour prendre les ordres sacrés, afin d'arriver à l'état saint vers lequel étaient dirigés tous ses vœux. L'âge canonique étant arrivé, il fut ordonné prêtre et envoyé comme vicaire à Belfort.

Hunkler s'acquitta si bien et avec tant de distinction de ces nouvelles fonctions, que bientôt après il fut demandé par les autorités de la ville pour être principal du collége ; poste honorable sans doute, brillant même pour un jeune ecclésiastique, mais où il fallait du talent, du zèle et du dévouement. Hunkler sut justifier l'attente de tous et la confiance que l'on avait placée en lui ; il présida le collége pendant cinq ans environ.

Après cette période, je ne sais s'il a demandé ou s'il n'a fait que céder à une de ces honorables pressions auxquelles on ne résiste pas ou que très-difficilement, Hunkler quitta le principalat de Belfort, pour être aumônier du collége royal de Strasbourg. Mais quoiqu'il en soit, il s'acquitta encore de ces fonctions avec d'autant plus de distinction, qu'il les avait déjà exercées à Belfort en sa qualité de principal et de prêtre. Il avait pour cela un talent tout particulier, car sa parole douce et insinuante avait un charme irrésistible et pénétrait facilement l'esprit et le cœur. Parents et élèves n'avaient donc qu'à se féliciter de cet aumônier.

Cependant, soit inconstance, soit un autre motif, Hunkler se démit de ses fonctions pour aller à Paris. Arrivé dans la capitale, il fut d'abord sans place, et puis n'eut qu'une petite chapelainie d'un mince revenu, dans une communauté de dames religieuses. Il fallut bien s'en contenter. Cependant Mgr l'archevêque, qui était alors M. de Quélen, et le clergé de Paris ne furent pas longtemps sans s'apercevoir des capacités du nouvel arrivé ; aussi Monseigneur le nomma-t-il chanoine

Digitized by Google

honoraire de sa cathédrale, et le clergé de la ville l'invita souvent à prêcher dans différentes églises. Comme chanoine, il put s'asseoir dans une stalle, à côté de celle du célèbre Lacordaire, et comme prédicateur, il eut la satisfaction de voir qu'un prêtre alsacien pouvait réussir à prêcher et à se faire goûter dans les chaires de Paris. C'était beaucoup, et pour cela il fallait plus qu'un talent ordinaire.

Hunkler profita également de son séjour à Paris, pour y prendre le grade de docteur en théologie, et il y réussit.

Malgré ces succès sa position ne fut guère changée ou améliorée. Que fit-il alors pour forcer en quelque sorte la fortune? Il se fit écrivain-auteur. Il commença d'abord par traduire en français les petits ouvrages allemands de M. le chanoine Schmidt, bavarois, ouvrages alors inconnus en France, quoique d'un grand mérite, et lus avec tant d'avidité par la jeunesse allemande. Hunkler a pensé rendre service à la jeunesse française en lui faisant connaître ces ouvrages, et on peut dire qu'il a ainsi enrichi notre littérature. Il traduisit donc les *OEufs de Pâques*, *Henri d'Eichenfels*, *la Croix de bois*, etc., etc. Il est vrai que plus tard d'autres traductions en ont été faites, mais Hunkler eut le mérite de les avoir, le premier, mis en lumière.

Les ouvrages qu'il fit de son fond ou de sa propre composition, sont: *les Loisirs d'un Curé*, *la Vie des Saints d'Alsace*, ouvrage écrit d'abord en français, mais qu'il traduisit lui-même plus tard en langue allemande, en le corrigeant et en le rendant plus méthodique. Puis il publia l'histoire de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, de ce souverain si intimément lié à l'histoire de nos anciennes villes libres et impériales; puis l'histoire du pape Léon IX, et enfin l'histoire de la ville de Colmar.

Sans doute les opinions, à l'égard de ces ouvrages, peuvent varier, tant sur le fond que sur la forme; mais quoiqu'il en soit, tout lecteur impartial conviendra que tous sont marqués au coin de leur utilité, et si l'on veut encore, au coin de l'affection que l'auteur conserva toujours pour sa chère Alsace, et en particulier pour son cher Colmar.

Tant de travaux et tant de veilles n'ont pas dû rester sans récompense; la providence s'est chargée de ce soin.

A cette époque Mgr l'archevêque de Vienne (Autriche) s'adressa à son très-vénérable collègue de Paris, pour avoir un aumônier français mais parlant les deux langues, dans un institut de demoiselles nobles. Le choix tomba sur M. Hunkler qui accepta. Il quitta donc Paris et la

Digitized by Google

France pour se rendre dans la capitale de l'Autriche, où il remplit ces nouvelles fonctions avec son zèle accoutumé, avec onction et talent. Comme chapelain de demoiselles nobles, Hunkler eut l'entrée, non seulement dans les premières familles de Vienne, mais même à la cour de l'empereur. Il en garda un précieux souvenir, et autant de fois qu'il en parla, c'était toujours avec un nouveau plaisir mêlé de reconnaissance.

Cependant sa santé commença à s'affaiblir et, bientôt après, il comprit qu'un retour dans son pays natal était indispensable. Il partit donc pour la France et, chemin faisant, il passa par Munich, où, sur une lettre de recommandation très-flatteuse pour lui, il eut l'honneur de présenter ses hommages à S. M. le roi de Bavière. Pendant son séjour à Munich il fit aussi la connaissance du célèbre M. Gœrrès et d'autres savants avec lesquels il échangea des lettres. Enfin il aborda le sol de sa patrie heureux et content. La première visite qu'il fit, fut chez son ami intime, M. Adam, curé cantonal de Benfeld, qui, lui aussi, avait passé quelques mois à Vienne, remplissant une sainte et charitable mission. Après cela, Hunkler se rendit à Colmar au sein de sa famille.

A cette époque, c'est-à-dire en 1837, le collége communal de Schlestadt se trouva sans principal, et on était occupé d'en trouver un, mais un ecclésiastique, parce que les autorités de la ville n'en voulurent pas un autre. On jeta les yeux sur M. Hunkler, qui vint s'informer de la place et s'entretenir avec les autorités de la ville. Avant d'accepter il fit certaines réserves qui sont trop honorables pour que je puisse les passer sous silence. L'entretien eut lieu à la maison curiale : « Messieurs, disait-il, j'ai l'honneur de vous faire « observer que je suis prêtre avant tout, et qu'à cet égard, j'ai des « devoirs sacrés à remplir ; je ne puis donc pas, comme vous semblez « le désirer, réunir les fonctions de principal avec celles de professeur « d'une classe. Cela me paraît impossible, et dans ce cas je serais « obligé de refuser la proposition ; ma devise est : ou le principalat « tout seul, ou pas du tout. » Ces paroles, dites avec énergie et conviction, firent une grande impression sur les interlocuteurs, et leur inspirèrent une haute estime pour M. Hunkler : « C'est l'homme, dit-on, c'est l'homme qu'il nous faut. »

Cependant M. Hunkler n'entra en fonctions que le 1er janvier 1838, car avant tout il dût soigner sa santé. Mais à peine était-il en fonc-

Digitized by Google

tions, que le collége changea de face : tout s'améliora à vue d'œil, les élèves, totalement changés, semblèrent n'avoir plus qu'un cœur et qu'une âme pour aimer et respecter leur principal ; lui déplaire, eût été pour eux le plus grand chagrin. On ne pouvait donc que se féliciter d'une pareille direction, aussi sage que paternelle.

Mais pourquoi cela ne dura-t-il que pendant quatre ans ? Je veux le dire, puisqu'avant tout il faut être juste et véridique.

Au commencement de l'année 1842, Mgr l'évêque du diocèse fit, sur de puissants motifs sans doute, la proposition d'établir son petit séminaire de Strasbourg à Schlestadt, en remplacement du collége communal. Cette proposition plut d'abord à quelques habitants, mais ne séduisit pas les membres les plus influents de la commune. Ces derniers firent observer qu'ils étaient bien peinés de contrarier les intentions bienveillantes de Monseigneur, mais qu'il leur était impossible de renoncer à un établissement pour lequel la commune avait déjà fait tant de sacrifices, et que du reste il serait inconvenant de rompre brusquement avec l'autorité académique. On était donc divisé et comme séparé en deux camps.

Sur ces entrefaites, M. Hunkler, poussé sans doute par d'imprudents amis, lança dans le public une brochure tendant à appuyer la proposition de Monseigneur. L'attitude de Hunkler provoqua d'autres brochures en sens contraire. Cette guerre de plume fit monter les têtes, et M. le principal du collége fut fort peu ménagé. On l'accusa de provocation, d'ingratitude à l'égard de la commune, de trahison même envers les professeurs, dont il avait en quelque sorte compromis l'existence. Hunkler se défendit de son mieux, mais sans grands succès et sans pouvoir reconquérir les sympathies et la confiance perdues. Puis le collége se relâcha, parce qu'il n'y avait plus ni harmonie, ni confiance, ni unité de volonté et de sentiment. M. Hunkler perdit courage et donna sa démission, qui cependant ne fut point acceptée, tant par égard pour sa personne et son caractère sacré, que pour les services rendus. Mais il persista et donna sa démission une seconde fois, et cette fois-ci elle fut acceptée.

On s'adressa donc à M. le recteur de l'Académie qui, de son côté, en référa au ministre de l'Instruction publique, lequel envoya à Schlestadt, avec le titre de principal, M. l'abbé Lebland, prêtre de Chaumont (Haute-Marne), qui depuis dix ans est à la tête du collége ; et, soit dit en passant, grâce à l'esprit pacifique et conciliant de ce vertueux

Digitized by Google

ecclésiastique, fortement appuyé par le bureau d'administration, aidé du concours intelligent de MM. les régents, et en particulier de celui de M. le sous-principal, le collége se trouve aujourd'hui dans d'excellentes conditions ; aussi gagne-t-il en nombre, surtout depuis que l'on a ouvert un pensionnat ou internat. En cela on peut dire que Schlestadt a compris la justesse de l'observation du célebre M. de Fontanes, grand-maître de l'université, qui aimait à dire qu'un collége sans pensionnat ressemblait à un homme qui ne marche que sur un pied. Aussi peut-on dire que l'intérêt matériel de la ville ne perdra rien à cette création.

Revenons à M. Hunkler. Il fut un moment sans place, mais Monseigneur, qui avant tout cherche à être juste, en a eu soin, et comme il l'avait déjà nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, pour récompenser son talent et ses mérites, il le proposa alors pour la cure cantonale de Saar-Union, où cependant il ne put rester pour cause de santé. Plus tard Sa Grandeur le proposa pour la cure cantonale de Wasselonne, où Hunkler est mort le mois d'avril dernier, à l'âge de 59 ans, aux grands regrets de ses paroissiens, de Monseigneur et du clergé. Qu'il repose en paix, ce prêtre aussi pieux que savant ! Sa perte est vivement sentie, et moi surtout je la sens, parce que je perds en lui un ancien élève du grand séminaire, un confrère doublement collègue, un ami ! !

Telle est, en résumé, la vie de M. le chanoine Hunkler avec ses phases heureuses et ses vicissitudes, vie souvent inconstante, inquiète et rarement accompagnée du vrai contentement. Cependant, puisqu'il n'y a point d'effet sans cause, tâchons d'arriver à connaître cette cause. Pour y parvenir, il me semble qu'on ne peut pas mieux faire que d'envisager M. Hunkler sous le triple point de vue d'homme, de prêtre et de littérateur.

Comme homme il eut ses défauts, il eut surtout l'innocent besoin de parler toujours de sa personne ; c'est par là que commençait et finissait ordinairement sa conversation qui, à part cela, était spirituelle, animée, digne et agréable. Ne soyons donc pas trop sévères à son égard, car où est l'homme qui n'ait pas son petit travers plus ou moins saillant ? — Au reste, Hunkler a comparu devant Dieu, devant le souverain juge, et dès-lors il est de notre devoir de nous taire et d'être indulgents.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, on ne peut nier que Hunkler a soutenu sa qualité d'homme avec dignité et convenance. Il était sobre, studieux, laborieux, d'un caractère ferme et décidé. Quant à ses principes politiques, ils étaient ceux d'un homme aimant l'ordre, moins la servitude; l'ordre avec la liberté et une sage indépendance. Avec cela il était très-dévoué à sa patrie, en un mot, il était bon Français et bon citoyen.

Ce que j'avance ici, il l'a prouvé surtout par les suppléments au *Journal du Haut-Rhin*, suppléments qu'il avait été prié de rédiger, et où il a vaillamment combattu pour la défense de l'ordre, se rendant ainsi d'autant plus digne des douceurs de la paix, dont la France est redevable à l'homme providentiel, à Napoléon III, notre digne et gracieux empereur.

Comme prêtre il était toujours édifiant, mais avant tout catholique, c'est-à-dire, non seulement soumis à l'autorité, mais l'appuyant et la soutenant envers et contre tous. Ses convictions à cet égard étaient basées sur l'Evangile et en particulier sur la doctrine du grand apôtre, dans son épître aux Ephésiens, chap. IV, où il est dit : « Jésus-Christ « a donné à son Eglise quelques uns pour être apôtres..... d'autres « pour être pasteurs et docteurs, afin que les uns et les autres tra- « vaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministère, « à l'édification du corps de Jésus-Christ. » Puis l'apôtre ajoute : « Un « Seigneur, une foi et un baptême. » S'appuyant de ces doctrines Hunkler a dû reconnaître que l'autorité est la base et le fondement de l'édifice chrétien, que l'unité de la foi ne se maintient qu'à ce prix, et avec l'unité la sainteté et la fécondité des mœurs. Avec ces principes, qui du reste sont certes bien fondés, il n'a pu aimer l'hérésie, ni même transiger avec elle, car à ses yeux l'hérésie n'était autre chose que l'œuvre de la passion et un soulèvement audacieux contre l'autorité divinement établie. Ainsi on comprend quelques unes de ses brochures, fugitives sans doute, mais non sans portée pour le moment. Cependant il n'était ni haineux, ni intolérant, car s'il a été l'ennemi de l'erreur, il a su faire la part des hommes qu'il a toujours aimés et respectés, selon le grand précepte de l'Evangile : « Aimez-vous les « uns les autres. — Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas que « l'on vous fasse. » Du reste, comme principal et prêtre, il eut sous sa direction des élèves catholiques, protestants et israélites et il n'eut jamais de répulsion pour aucun; au contraire, il les porta tous dans son cœur, leur prodiguant à tous le même amour et la même affection.

Digitized by Google

Comme auteur, Hunkler n'était sans doute ni un Bossuet, ni un Fénélon, ni un Châteaubriand, mais s'il n'a su s'élever jusqu'à eux, il a au moins le mérite d'avoir fait des efforts, et d'avoir voulu graviter vers ces grandes lumières, que la providence n'accorde au monde qu'à de grands intervalles.

Il est vrai que la *Bibliographie catholique* lui a reproché une plume germanique, mais ce reproche est peut-être trop sévère, et pour le comprendre il suffit d'avoir connu l'ancien rédacteur de cette revue mensuelle.

Au reste, les ouvrages de M. Hunkler sont dans le domaine public, chacun peut les lire, les apprécier et, pourvu qu'on le fasse avec équité et justice, le nom de l'auteur ne cessera pas d'occuper une place honorable parmi les hommes qui, à des degrés différents, ont jeté quelqu'éclat littéraire en Alsace.

FRITSCH,
Chanoine, Curé à Schlestadt.

---

Digitized by Google

# DIARIUM DU SIÈGE DE SAVERNE EN 1622

OU

## JOURNAL D'UN HABITANT DE SAVERNE

### SUR LE SIÈGE DE CETTE VILLE PAR MANSFELD.

---

La malheureuse guerre, qui durant trente ans embrâsa l'Allemagne, avait éclaté; l'un des plus grands guerriers de son siècle, le comte Ernest de Mansfeld, [1] bâtard du gouverneur de Bruxelles, sans propriété et sans fortune, sut rassembler autour de lui de vaillants soldats, par le seul bruit de son nom, et prit du service dans le parti de l'Union des princes protestants qui s'étaient ligués contre l'ambition de la maison d'Autriche. Chassé successivement de la Bohéme et du Palatinat par les armes victorieuses de Ferdinand II, Mansfeld s'avança sur l'Alsace. Le pillage et les contributions le firent subsister; il avait conçu l'ambitieux et aventureux projet de s'emparer des villes impériales de l'Alsace et de s'en faire proclamer souverain. Il marcha à travers les ruines à la conquête de cette province. Enlever successivement les villes une à une et soumettre ainsi l'Alsace, c'était une entreprise qui paraissait inexécutable avec les forces dont il disposait; mais il était rempli d'espérances audacieuses pour le succès de l'exécution et ne doutait pas de la victoire; son arrogance, sa hauteur tyrannique, son caractère impatient et aventureux, les insolences, les vexations, la licence, la froide barbarie de ses soldats et les dépré-

---

[1] Mansfeld était colonel au service de l'empereur et gouverneur de Saverne lorsqu'après la prise de Molsheim, en 1610, par les princes de l'Union protestante, il déserta avec huit cents hommes, passa dans le camp des alliés, embrassa le culte réformé et devint un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche.

Digitized by Google

dations continuelles qui marquaient la route de son armée, n'étaient guère propres à lui attirer des partisans dans le pays; elles achevaient au contraire d'aigrir les esprits et éloignaient de lui les populations des campagnes et des villes. Il s'avança avec impétuosité à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes, renversant devant lui tout ce qui ne put pas se sauver par la fuite. Il enleva d'emblée Lauterbourg et Wissembourg, saisis de frayeur; il y enrôla sous sa bannière une multitude d'individus, il les gagna en leur promettant le pillage du pays qu'il se proposait de subjuguer et parut aux portes de Haguenau. Cette ville qui n'avait pour défenseurs que les bourgeois et quelques paysans armés, terrifiée par la seule apparition des ennemis, ne fit qu'une faible résistance et se rendit le 16 décembre 1621. (1) Mansfeld y établit son quartier général. La prise de cette ville jeta la consternation dans toute la province. Le bruit des exploits de Mansfeld retentit au loin. Il menaça Saverne, mais cette ville, convaincue qu'elle n'avait de salut à attendre que de l'énergie de ses défenseurs, donna aux autres villes d'Alsace un grand exemple de courage et prépara une des plus belles pages de son histoire militaire.

Le comte Hermann-Adolphe de Solms, officier plein de fermeté, d'activité et d'un courage à toute épreuve, commandait la place de Saverne, il était déterminé à ne pas succomber sans gloire et défendit cette ville avec non moins de courage que de bonheur; il communiqua aux bourgeois et aux soldats de la garnison l'intrépidité et l'enthousiasme qu'il fallait pour suppléer au nombre et à la puissance des assaillants. Dans la prévision d'un siège, il avait mis les trois enceintes ou quartiers de cette place en état de résister aux forces de Mansfeld. Vers le nord et l'ouest, le fort *(Schantz)* et les flots de la Zorn opposaient à l'ennemi un grand obstacle; vers les autres parties de la ville, l'accès était facile et commode, mais là où la nature avait refusé son appui, l'art de l'homme avait suppléé, de larges fossés palissadés et un mur crénelé entouraient les deux quartiers inférieurs; un double rempart, érigé pour la garde et la défense des tours, enceignait la ville haute, plusieurs batteries d'artillerie garnissaient les remparts et le fort dominait la ville et la plaine d'alentour; des ouvrages avancés couvraient les fortifications, mais ce qu'il y avait de plus important, c'est que derrière ces fortifications habitaient des hommes qui mépri-

(1) Vieux style.

Digitized by Google

saient la mort, qui ressentaient une horreur religieuse pour la honte de la servitude et qui étaient résolus à tenter une résistance désespérée et à périr plutôt qu'à céder.

L'habitant de Saverne nourrissait de tous temps des sentiments libéraux et patriotiques tout en conservant son affection à son seigneur ; il donna en cette circonstance de nouvelles preuves de son dévoûment, il s'employa aux travaux jour et nuit, et mit sa vie et ses biens à la disposition du gouverneur.

Mansfeld, plein d'une audacieuse confiance dans sa fortune, marcha sur Saverne, suivi d'un train d'artillerie de siège qu'il avait trouvé dans l'arsenal de Haguenau.

Un bourgeois, peut-être le magistrat de Saverne, a tenu un journal du siège mémorable de cette ville, journal que j'ai traduit littéralement sur une copie que M. le maire d'Obernai a bien voulu me fournir avec la plus aimable bienveillance. (1)

L'anonyme de Saverne se sert du calendrier grégorien que les protestants n'avaient pas encore admis et qui était en usage dans les possessions de l'évêché de Strasbourg depuis le 27 novembre 1582.

*Journal de l'anonyme de Saverne.*

« Le 30 décembre de l'année 1621, vers une heure de l'après-midi, un héraut vint sommer la ville de Saverne de se rendre, puis quelques escadrons de cavalerie se montrèrent en vue de la ville.

« Le 31, la cavalerie ennemie se montra bien plus nombreuse que la veille, la ville fut de nouveau sommée de se rendre, les environs furent pillés et les pauvres paysans furent emmenés prisonniers.

« Le 1er janvier 1622, au lever du soleil, des troupes nombreuses d'ennemis se montrèrent sur la route de Strasbourg et sur le chemin dit *Galgenweg* (2) et comme ils s'approchaient, pour faire la reconnaissance de la ville, du moulin seigneurial (3), de la bergerie et en partie de la maladrerie, un feu bien vif fut dirigé sur eux tant du

(1) L'original de ce *Diarium* est déposé aux archives d'Obernai.

(2) Le *Galgenweg*, ainsi appelé parce qu'il conduisait à l'endroit où s'élevait la potence, est l'ancienne voie romaine ou *Kaiserstrass*.

(3) Le moulin dit *Herrnmühl*, situé au Kreutzfeld, appartenait au grand chapitre de Strasbourg, la maladrerie se trouvait sur l'emplacement du cimetière actuel et non loin de là il y avait une bergerie.

Digitized by Google

château de Haut-Barr que de la ville pour leur annoncer qu'on était résolu de se défendre à toute outrance.

« Le 2 janvier, la cavalerie ennemie, malgré le froid rigoureux de la saison et quoique les chevaux glissassent à chaque instant, se montra de nouveau sous les murs de la ville, pendant que son infanterie vint occuper Steinbourg.

« Le 3 janvier, à l'aube du jour, toute l'armée ennemie, composée de corps nombreux de cavalerie et d'infanterie, se présenta sous les murs de la ville, enseignes déployées, et malgré le feu vigoureux qu'on dirigeait sur les assaillants du château de Haut-Barr et de la ville, l'infanterie ennemie s'empara de la bergerie, y établit une batterie de siège et ouvrit immédiatement le feu, puis elle attaqua avec tant d'impétuosité et de rage le faubourg que les nôtres, qui y étaient postés pour le défendre, furent contraints à se sauver dans la ville; ensuite elle s'élança sur le boulevard situé au-dehors de la ville et qui protégeait le pont-levis de la porte, et y planta son drapeau. Mais les assaillants furent reçus par un feu si bien nourri que les nôtres tirèrent des remparts et des tours, que de tous côtés le faubourg était jonché de cadavres et que l'ennemi fut forcé de se réfugier dans les maisons.

« Pendant la nuit, comme on ne pouvait hisser le pont-levis, l'ennemi mit le feu à la porte au moyen de brandons et de torches enflammées. Le feu s'étendit avec rapidité, mais l'eau qu'on versait du haut des tours sur le foyer de l'incendie ne tarda pas à l'éteindre. Durant cette nuit l'ennemi lança sept bombes sur la ville, mais leur éclat ne causa aucun dommage.

« Le 4, pendant près de vingt-quatre heures, des deux côtés on faisait pleuvoir sur la ville et sur le camp des assiégeants une grêle de balles, de grenades et de boulets; la batterie ennemie joua avec tant d'assiduité que sa grosse pièce creva.

« Ce jour-là les nôtres mirent le feu au faubourg, mais le feu ne prit que d'un côté, vers le *Schiessrein;* pendant la nuit l'ennemi attacha un pétard à la porte, mais comme elle était garantie par des ouvrages avancés, il ne parvint pas à y mettre le feu.

« Le 5, de grosses pièces d'artillerie furent placées au milieu du faubourg et, depuis le matin jusqu'à la nuit, les boulets étaient lancés sans interruption contre la porte et les tours. Les nôtres tinrent bra-

Digitized by Google

vement tête à l'ennemi qui n'osait pas se montrer (il voulait manger du pain plus longtemps). [1] On fit aussi une sortie.

« Le 6, quatre, cinq et six pièces tirèrent à la fois sur la ville d'une manière effrayante et firent une grande brèche à la tour située vers le Haut-Barr. Mais durant la nuit cette brèche fut réparée aussi bien que possible et de nouveaux ouvrages furent élevés derrière le mur qui s'était écroulé.

« Le 7, l'ennemi dirigea ses batteries sur cette brèche et vers une heure de l'après-midi, plus de cent boulets de gros calibre l'avaient agrandie et avaient fait écrouler la moitié de la tour.

« Comme la ville venait de recevoir le même soir un renfort de trois cents hommes de troupes fraîches, l'ennemi fit demander la cessation des hostilités pour conclure une trêve.

« Le lendemain 8, les négociations devaient s'ouvrir sous la médiation des commissaires lorrains, mais pendant la nuit un feu terrible fut dirigé sur la ville et cinq bombes y furent de rechef lancées sans causer (Dieu soit loué) aucun dommage.

« La trêve fut conclue jusqu'au 10, et comme de nouveaux commissaires arrivèrent de la Lorraine, elle fut, par leur médiation, prolongée de dix jours; l'ennemi leva le siège deux jours après, c'est-à-dire le 10 janvier, après avoir pillé le faubourg et complètement dépouillé les habitants; il mit le feu aux maisons et resta en vue sur les terres situées vers Strasbourg jusqu'à ce que l'incendie se fut étendu et que les maisons fussent presque réduites en cendres, ce qui présentait avec les tours et les murailles démantelées un spectacle désolant.

« Pendant la durée du siège, soir et matin, le saint sacrement fut exposé, de ferventes prières furent adressées à Dieu, des bénédictions, des processions, des exhortations pieuses eurent lieu sans interruption et notre Seigneur le bon Dieu, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, daigna favorablement exaucer nos prières, car, sans le secours divin, il eut été impossible de résister à un siège si calamiteux, durant lequel, comme on l'évalue, l'ennemi a lancé sur la ville plus de six cents boulets de gros calibre.

« L'ennemi perdit ses meilleurs officiers parmi lesquels on cite le colonel-commandant de l'artillerie, le colonel-quartier-maître, plu-

[1] On voit que le courage des bourgeois de Saverne ne faisait que grandir avec le danger et qu'ils montraient autant de vigueur dans leur résistance que les ennemis pouvaient en déployer dans leur attaque.

Digitized by Google

sieurs capitaines et deux cent cinquante soldats. Il se plaignit hautement de cette perte et réclama une indemnité de cent mille écus d'empire. De notre côté nous ne perdîmes que deux soldats et un jeune homme ; cette perte est bien peu de chose puisque les nôtres se sont battus jour et nuit avec le plus grand danger et d'une manière chevaleresque.

« Il n'y a encore rien de certain si on traitera avec l'ennemi et sur quelle base au sujet de tout l'évêché ; chacun espère que, comme il s'est brisé la tête contre Saverne, il ne reparaîtra plus ; pourtant on n'en sait rien, malgré les ôtages fournis de part et d'autre. Un message arrive à l'instant et annonce que Saint-Jean et Eckartswiller sont en flammes. De cette manière le feu a été mis hier à l'église de Notre-Dame à Monswiller.

« Fait à Saverne, le 11 janvier 1622. »

C'est ainsi que le bourgeois de Saverne raconte le siège de cette ville qui a tenu en haleine une armée puissante et victorieuse ; la rigueur de la saison fut bien plus pénible aux assiégeants qu'aux assiégés qui trouvaient dans leurs demeures, après les efforts du combat, des soins et des rafraîchissements dont ceux-là devaient se passer, quoiqu'ils fussent harassés de fatigue et engourdis par le froid. Pendant plusieurs jours Mansfeld espérait d'heure en heure voir arriver des propositions de capitulation ; ses troupes calculaient déjà le profit que leur rapporterait le pillage de Saverne ; mais les bourgeois et les soldats de la garnison étaient sur un *qui-vive continuel*, couraient à la moindre alerte, qui aux portes, qui aux murailles, qui aux divers postes disséminés çà et là. Un fait digne de remarque est l'omission du nom de Mansfeld dans ce récit si simple et empreint d'un caractère véridique incontestable.

L'anonyme de Saverne, loin d'exagérer la valeur de ses concitoyens et des soldats de la garnison, n'a pas rapporté que les défenseurs du fort firent dans une sortie un grand nombre de prisonniers parmi lesquels se trouvait un officier qui fut pendu sans miséricorde à une poutre dressée sur le parapet des fortifications. (1) Les historiens évaluent la perte de l'ennemi, dans le seul combat qui fut livré au faubourg de Saverne, à trois cents hommes.

---

(1) STROBEL, *Histoire d'Alsace*, tome IV, page 276.

Digitized by Google

La rigueur de la saison et le manque de munitions avaient forcé Mansfeld d'abandonner une ville qu'il s'était flatté de conquérir, mais irrité de cet insuccès, avant de se retirer, il fit dire aux habitants qu'il n'avait que reculé sa vengeance et qu'il exigeait une contribution de cent mille écus s'ils ne voulaient pas s'exposer à voir piller et incendier leur ville. Les habitants, enorgueillis du désastre de Mansfeld et qui venaient d'obtenir le prix de leurs efforts par la retraite des assaillants et de recevoir un renfort de la Lorraine, (1) firent peu de cas de ses menaces ; ils avaient confiance en leurs forces, loin de craindre son agression, ils lui répondirent qu'ils aimeraient mieux acheter pour cette somme de la poudre et du plomb, afin de le recevoir dignement à son retour.

Ensuite ils incendièrent les maisons du faubourg que les flammes avaient épargnées, afin qu'elles ne pussent plus servir à l'ennemi, et pour se débarrasser de tout ce qui ne servait pas à la défense, ils envoyèrent leurs femmes et leurs enfants en Lorraine, sous la protection du duc, et élevèrent de nouveaux ouvrages avancés pour couvrir les portes de la ville. La perte occasionnée par les incendies du faubourg fut évaluée à cinquante-un mille trois cent cinquante-six florins. (2)

Après l'expiration de la trève, Mansfeld qui avait appris qu'il n'était pas facile de prendre une ville qui se défendait avec une telle vigueur, ne jugea pas à propos de revenir. Dans la colère de son échec il avait résolu de n'abandonner ce pays qu'après l'avoir entièrement dévasté et il ne prit sa course vers le pays supérieur qu'après avoir ravagé et incendié toutes les terres du domaine épiscopal.

Cependant Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, rassembla dans la Haute-Alsace une armée dans l'intention de l'opposer à Mansfeld. Celui-ci prit alors la résolution de quitter la province, et après avoir laissé une forte garnison dans la ville de Haguenau, il pénétra dans le Palatinat.

Léopold descendit le pays et s'avança avec le plus de forces possible pour reprendre les localités qui etaient au pouvoir de l'ennemi. Il parut devant Haguenau qu'il fit aussitôt investir ; mais la garnison se défendit

(1) Les historiens font monter ce renfort à deux mille hommes, et selon la version de l'anonyme de Saverne il n'aurait été que de trois cents.

(2) Archives de la ville de Saverne.

Digitized by Google

avec une telle opiniâtreté qu'elle donna le temps à Mansfeld de rassembler son armée dans les environs de Franckenthal et d'accourir. Mansfeld défit complètement les Autrichiens devant Haguenau, les refoula de son épée victorieuse et abîma le pays en continuant ses courses dévastatrices ; ses troupes se livraient à tous les excès d'une guerre barbare ; la rapine, l'insulte, le viol, l'incendie, le massacre signalèrent son passage. Ses troupes commirent de tels désordres qu'un siècle plus tard la mémoire de Mansfeld était encore en horreur dans les campagnes.

Continuant sa marche agressive, Mansfeld s'empara sans coup férir des villes fortifiées de Molsheim, d'Obernai, d'Andlau et de Dachstein qui n'osèrent résister à ses armes. La ville de Rosheim refusa de lui ouvrir ses portes et les bourgeois se permirent de le traiter de bâtard. Mansfeld, qui l'était en effet, vengea cet affront dans le sang ; il enleva cette ville d'assaut et fit main basse sur ses habitants.

Les bourgeois de Saverne s'attendaient à voir Mansfeld reparaître. Enfin, le 21 juillet 1622, il se remontra sous les remparts de cette ville, bannières au vent, trompettes sonnantes, et investit de nouveau la place, jurant de venger dans le sang l'affront de son échec.

L'activité du commandant de Saverne était infatigable, il avait fait construire sur l'emplacement du faubourg, devant la porte supérieure, une forte redoute. Les assaillants, excités par la promesse du sac de Saverne, tentèrent deux fois d'enlever cette redoute, mais le feu terrible des batteries de la place et la fusillade partant des remparts et des maisons parvinrent à arrêter leur audacieux courage ; ils furent repoussés non sans perte. Les soldats de la garnison et les bourgeois de Saverne, par leurs fréquentes sorties, les tenaient dans de continuelles alarmes, et les paysans belliqueux qui composaient la garnison de Haut-Barr, se formèrent en guérillas et organisèrent une guerre de partisans qui fatigua les ennemis et leur fit éprouver une perte sensible. Jour et nuit les portes de la ville étaient soigneusement gardées et les murailles garnies de défenseurs dont le courage grandissait, et dont rien ne pouvait ébranler la constance en face des dangers.

Après trois jours d'efforts inutiles contre cette ville aguerrie, Mansfeld, naguère si fier et si hautain, prit le parti de renoncer à son entreprise et leva le siège. La ville de Saverne, qu'il comptait d'abord emporter d'emblée, fut l'écueil de son armée et l'arrêta invinciblement dans sa marche agressive ; il ne retira de cette expédition que

Digitized by Google

la honte de l'avoir entreprise et la perte de six cents de ses meilleurs soldats. Cette seconde tentative infructueuse, pour s'emparer de Saverne, termina la marche triomphale de Mansfeld au travers des ruines; il quitta l'Alsace que son orgueil avait convoitée avec tant d'ardeur, suivi de la horde que l'amour du butin maintenait sous son drapeau et se dirigea vers la Hollande.

La joie des habitants de Saverne fut vive quand ils se virent délivrés du péril qui les avait menacés et les paysans de la garnison de Haut-Barr, qui regrettaient leurs villages, leurs femmes et leurs enfants, eurent hâte de quitter le mousquet pour la charrue et de retourner aux travaux du labourage.

DAGOBERT FISCHER.

---



Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

---

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, *par M.* A. DAUBRÉE, *ingénieur au corps des mines, professeur de géologie à la faculté des sciences de Strasbourg; publiée par décision du Conseil général du département. — Strasbourg, à la lithographie de* E. Simon, *rue du Dôme, 8. — Ouvrage in-8° de 500 pages, accompagné d'une carte géologique du Bas-Rhin et de plusieurs planches représentant des coupes et des profils, etc. — Prix : 12 fr. 50 c.*

---

Ce n'est que dans ces derniers temps que les naturalistes de l'Alsace sentent le besoin de publier leurs études sur les objets d'histoire naturelle offerts avec tant de prodigalité par le sol de notre heureuse province. L'absence de tout traité scientifique sur nos richesses historico-naturelles a probablement concouru, avec d'autres causes encore, à l'abandon de ces sortes d'études. Les collecteurs de plantes, de minéraux, d'oiseaux, d'insectes sont rares dans notre province. Les jeunes gens préfèrent généralement les études chimiques au bout desquelles se présente un avenir plus ou moins brillant et lucratif. Malheureusement, les sciences naturelles n'amènent avec elles que des dépenses, des peines, des courses et partant aucun profit escomptable. C'est la joie intime que procurent ces études, la satisfaction toute idéale qu'elles nous donnent, qui forment le contrepoids des frais et des déboires qu'elles traînent à leur suite. Il faut avoir le feu sacré de la science au cœur, autant que dans la tête, pour se livrer aujourd'hui aux sciences naturelles. De nos jours le champ est immense à parcourir. On ne peut même embrasser qu'une seule de ses branches; et souvent même qu'un rameau de ces branches, tellement le *matériel* de ces études s'est gonflé et accru. HERMANN, il y a soixante ans, embrassait parfaitement les trois règnes de la nature; néanmoins il ne parvint

Digitized by Google

pas, pendant trente ans de professorat, à publier un travail bien important sur les *dons de la nature* en Alsace. NESTLER, qui n'a fait que de la botanique, n'a publié, avec la collaboration active du docteur Mougeot de Bruyères, que les *Cryptogamæ dessicatæ Rhenano-Vogesiacæ*. — M. *Voltz*, le célèbre prédécesseur de M. Daubrée, n'a publié qu'un travail très incomplet, sur la géologie des Vosges alsaciennes, dans le troisième volume de *l'Alsace* d'AUFSCHLAGER.

En 1828 M. Hammer publia la liste des animaux de l'Alsace; celle des insectes est très incomplète. En général la faune d'Alsace est encore tout entière à créer. J'ai essayé en 1836 de publier un catalogue des plantes de notre province, annonçant alors, dans la préface de cet essai, que je tenterai plus tard, entouré de matériaux plus abondants, de publier une *Flore d'Alsace*. J'ai tenu ma parole et si la publication de cette *Flore* se poursuit avec lenteur, néanmoins elle avance; elle tire vers sa fin. M. Schimper a publié son beau travail sur les fossiles du grès bigarré. — Les naturalistes vosgiens ont publié une statistique complète des objets d'histoire naturelle du département des Vosges. La Lorraine possède sa *Flore*, dûe au talent consciencieux de M. le docteur Godron.

La géologie des Vosges est encore bien loin d'être rédigée en corps; nous n'avons encore que des fragments, et même le livre de M. Daubrée n'est, au point de vue général, qu'un fragment du grand ensemble. Il plaira probablement un jour à M. Daubrée de remplir cette lacune et de s'occuper de ce travail d'ensemble et de réunir tous les faits connus du système vosgien, depuis Belfort jusqu'à Kaiserslautern, et de Lauterbourg jusqu'à la vallée de la Meuse. — Nous regrettons de ne pas trouver dans le livre de M. Daubrée la liste de tous les livres qui traitent de la géologie des Vosges. Ils se trouvent bien cités sous la page, à une foule d'endroits, mais nous aurions désiré une liste chronologique au commencement du livre. Par là on aurait eu sous les yeux un aperçu sommaire de tous les travaux publiés depuis un siècle.

Nous passons à l'examen du livre même de M. Daubrée. Nous l'avons relu à plusieurs reprises et cette lecture nous a laissé une impression bien vive de reconnaissance envers l'auteur qui a su, dans un cadre resserré, exposer clairement une masse énorme de faits, de notions, d'aperçus scientifiques. On ne le lit point comme un roman. La poésie *subjective* en est bannie; parcontre ce que les philosophes appelleraient

Digitized by Google

de la poésie *objective* y foisonne ; je veux parler de la grandeur de l'objet traité ; les faits géologiques sont autant de vers sublimes dans l'admirable épopée de la création. M. Daubrée n'a pas cru devoir y ajouter des fleurs de rhétorique, ni des tropes ambitieuses *(sesquipedalia verba)*. Malheureusement la géologie *spéciale* est encore un livre scellé de *sept sceaux* pour la plupart des personnes. Les croyants n'osent pas aborder les faits géologiques, de crainte d'y trouver des choses qui contrarient le récit magnifique de la Genèse. Les voltairiens et de sots incrédules n'y touchent pas, craignant de rencontrer des résultats contrariant leur sceptique quiétude. — On connaît l'horreur de Voltaire pour les pétrifications ; ce grand philosophe partait du principe que la terre a été de tout temps ce qu'elle est aujourd'hui.

L'enseignement de la géologie dans les lycées et les colléges est très superficielle ; et dans les facultés des sciences les cours de géologie ne sont pas obligatoires. Les gens du monde ne peuvent pas se familiariser avec la géologie qui exige des connaissances étendues en astronomie, en mathématiques, en physique, en chimie, en minéralogie, en zoologie et en botanique. D'ailleurs les gens du monde ne prennent que rarement les sciences au sérieux. Un bon mot du *Charivari*, fouettant quelques savants trop ambitieux ou trop hazardeux, trop *osés*, leur plait infiniment mieux. En géologie le *sens commun* ne suffit plus ; il faut un travail appliqué et soutenu, de riches collections, des livres chers, des cartes coûteuses, etc. ; oh ! alors on n'y est plus. — M. Daubrée, dans son livre, suppose chez son lecteur des connaissances géologiques préalables, mais que l'on ne trouve que rarement parmi le grand public. M. Daubrée aimerait intéresser à la science qu'il enseigne, tous les administrateurs, les industriels, les architectes, les instituteurs, les forestiers et surtout les agronomes. Mais quand on réfléchit à *l'état scientifique* de ces diverses catégories d'hommes utiles, on désespère presque de faire pénétrer des notions géologiques dans leur tête.

Essayons néanmoins de montrer, à l'aide du livre de M. Daubrée, quelle est l'importance pratique de l'étude de la géologie. C'est de la nature du sol que dépend la richesse d'un pays, sa production en matières végétales, alimentaires ou autres. — Elle enseigne à reconnaître l'importance des minéraux utiles cachés au sein de la terre ; elle empêche que de pauvres dupes ne risquent leurs capitaux dans des entreprises douteuses et fallacieuses. Combien n'ai-je pas vu de gens

Digitized by Google

sacrifiant des sommes considérables pour trouver de la houille dans le granit le plus pur ; de l'or dans des terrains basaltiques. D'habiles fripons avaient su habilement circonvenir ces personnes et faire ouvrir les cordons de la bourse aux plus *durs à la détente*. Des notions en géologie feraient lever à l'instant même le masque à ces rapaces mystificateurs.

M. Daubrée a rencontré les plus grandes difficultés dans la rédaction de son travail et surtout dans le tracé de sa carte géologique. Les travaux de M. Voltz, mort en 1840, ont été presqu'entièrement perdus ; il a fallu reprendre l'œuvre comme si jamais rien n'eut été fait. La grande carte de M. Daubrée est au $^1/_{80,000}$ ; la carte réduite qui accompagne le livre est au $^1/_{200,000}$. — Après avoir fait l'historique de la carte géologique du Bas-Rhin, l'auteur passe à l'*introduction*, dans laquelle il nous donne un aperçu rapide de la géologie et de son utilité. En effet, les applications sont nombreuses : Industries métallurgiques ; constructions ; recherches des eaux de source ; puits et fontaines ; agriculture ; sol et sous-sol ; amendements minéraux ; combustibles, etc., etc. Puis il parle des roches et de leur nature chimique et physique. — Stratification des roches qui ont subi l'influence des eaux ou des mers. Régularité du gisement de ces roches, leur direction et inclinaison. — Terrains massifs et non stratifiés : *granit*, *gneiss*, etc. — Terrains plutoniques et volcaniques. — Terrains d'alluvion ou de transport. — Roches métamorphiques. — Altérations des roches sous l'influence physique et chimique de l'air et de l'eau, de la végétation, de la chaleur et du froid, etc., etc. ; désagrégation des roches ; atterrissements ; sol végétal ou humus ; failles, c'est-à-dire coupures des terrains par des fractures verticales ; filons métallifères dans les roches ou terrains ; gangues. — Doctrine du soulèvement des roches inclinées. Systèmes de soulèvement.

Classification des terrains. — Tableau des roches dans l'ordre chronologique renversé, c'est-à-dire en commençant par les terrains les plus modernes, contemporains de l'homme, et remontant vers les plus anciens.

Après cette introduction, qui est un aperçu rapide des différents terrains géologiques, M. Daubrée passe à la constitution physique du département du Bas-Rhin. — Situation. — Etendue : 455,034 hectares. — Configuration et relief du sol. — Région des montagnes, des collines et de la plaine rhénane. — Ressemblance des Vosges et du

Digitized by Google

Schwarzwald. — Longueur et largeur des Vosges. — Elévation principales de la chaîne dans le Bas-Rhin. — Climont : 974$^{m}$ ; sommet du Champ-du-Feu, 1095$^{m}$; Donon, 1007$^{m}$; Schneeberg, 963$^{m}$; fort de la Petite-Pierre, 395$^{m}$ ; Lichtenberg, 399$^{m}$ ; Wasenbourg près de Niederbronn, 528$^{m}$. Dans le Haut-Rhin, les plus hautes cimes dépassent de 300 à 400$^{m}$ les montagnes les plus élevées du Bas-Rhin. — Physionomie uniforme de la région septentrionale de la chaîne vosgienne. — Long plateau du grès des Vosges, à partir de Wangenburg jusqu'à Kaiserslautern, variant de 400 à 600$^{m}$ d'altitude.

Pauvreté de ces régions ; sol arénacé et stérile ; forêts magnifiques et quelques pâturages dans les vallées.

Collines sous-vosgiennes : elles dépassent rarement 280$^{m}$ d'altitude. Près des montagnes s'élèvent quelques collines plus hautes ; Bischenberg, Wangenberg (390$^{m}$) ; Bastberg à Bouxwiller (332$^{m}$).

Plaine du Rhin. Sa largeur est de 30 kilomètres de Rhinau à Stotzheim ; plus bas, au-delà de Strasbourg, elle n'est que de 14 à 15 kilomètres.

Hydrographie. — Cours d'eaux : Rhin, sa pente, oscillations de son niveau. Volume de l'eau lors des plus basses eaux, fournissant, par seconde, 350 mètres cubes : lors des eaux moyennes, 956 ; et lors des grandes crues, 4685 à 5000 mètres cubes.

L'Ill et ses affluents du Bas-Rhin ; la Zorn, la Moder, la Sauer, la Lauter, la Sarre. — Les ruisseaux, torrents et rivières du Bas-Rhin mettent en mouvement 655 usines : moulins, scieries, foulons, huileries, filatures, tissages, etc.

Pentes de quelques rivières :

Pente moyenne du Rhin, 0,6$^{m}$ par kilomètre.

La Moder, entre Bischwiller et Drusenheim, 0,4$^{m}$ par kilomètre.

Moyenne de l'Ill dans le Bas-Rhin, 0$^{m}$,8 par kilomètre.

Zorn, entre Saverne et Brumath, 1,2$^{m}$ par kilomètre.

Pente de la Brusche, entre Schirmeck et Mutzig, 5,5$^{m}$ par kilom.

Nous nous bornons à ces citations, quoique l'auteur signale une trentaine de rivières et de torrents.

Constitution géologique du département.

Le fait le plus important c'est que la chaîne des Vosges, depuis son extrémité méridionale, près de Belfort, jusqu'au nord de la vallée de la Bruche est principalement formée de granite et de gneiss qui surgissent au milieu d'autres roches stratifiées, appartenant

Digitized by Google

à des terrains antérieurs au trias, c'est-à-dire aux roches de transition, au terrain houiller, au grès rouge et au grès vosgien.

Le grès des Vosges constitue à lui seul toute la région septentrionale du département, jusque dans le Palatinat, près de Kaiserslautern. Sur quelques points, au Jægerthal et à Weiler près de Wissembourg, on remarque quelques lambeaux de *syénite* et de *diorite*. Les collines sous-vosgiennes sont constituées par des terrains *triasique*, *jurassique* et *tertiaire*. — A Gundershoffen on voit affleurer le basalte.

L'auteur commence par la revue des roches cristallines.

*Gneiss*. — Vallée de Villé et de Sainte-Marie-aux-Mines. On y a rencontré de l'*anthracite* et du *graphite*. Ce qui ferait supposer que cette roche est d'origine neptunienne.

*Granite*. — Son étendue dans le département. — Le Champ-du-Feu. — Composition du granite : Feldspath, quartz, mica.

Les deux espèces de feldspath : l'*orthose* et l'*albite*. Granite porphyroïde. Granite syénitique, renfermant de l'amphibole. Granit à grains fins. Granite pegmatite où le mica devient rare. — Détails divers sur le granit et sur les minéraux spéciaux qu'on y rencontre accidentellement.

*Syénite*. — Son passage au granit.

Porphyre syénitique et porphyre brun.

Diorite, roche pauvre en quartz ; son extension.

Le chapitre sur les roches granitiques, syénitiques et porphyriques exigerait peut-être, pour le *commun des martyrs*, des explications ultérieures ; il ne semble écrit que pour les géologues consommés.

*Eurite micacé* ou *minette* de M. Voltz.

Porphyre feldspathique rouge du Champ-du-Feu et de la vallée de Haslach. Conglomérats porphyriques du Nideck.

Basalte de Gundershoffen, intercalé dans les couches du lias ; éruption extrêmement curieuse.

L'ensemble des roches non stratifiées occupe dans le Bas-Rhin une surface de 183 kilomètres carrés, ou 18,300 hectares, ou la 25e partie de toute la superficie du département.

Dans le deuxième chapitre M. Daubrée passe aux terrains de transition. L'auteur annonce que ces terrains, antérieurs au terrain houiller, peuvent se subdiviser en trois systèmes dont l'inférieur est le *cambrien*, le moyen, le *silurien* et le supérieur, le *dévonien*. Mais ces divers systèmes ne présentant, dans le Bas-Rhin, que des lambeaux, M. Dau-

Digitized by Google

brée préfère leur conserver leur ancien nom. — Leur étendue dans les vallées de Villé, d'Andlau et de la Bruche. Au-delà on n'en retrouve qu'un lambeau peu étendu à Weiler, derrière Wissembourg. — Leur étendue dans le département est de 9780 hectares. — Leur composition physique et minéralogique. — Fréquemment ces terrains sont schisteux ou ardoisés. — Le chapitre 3 traite du terrain houiller. Le bassin houiller du Bas-Rhin, dans le val de Villé, n'a qu'une superficie de 700 hectares.

Le terrain houiller se compose de poudingues de grès et d'argiles schisteuses, de calcaire et de dolomies. La houille n'y forme que des couches peu puissantes. Cette partie du livre de M. Daubrée est très-complète et donne tous les détails sur la nature des roches et sur l'historique de l'exploitation de la houille aujourd'hui complètement abandonnée. — Fossiles de la houille du val de Villé, surtout des Fougères et des Equisétacées, des sigillaria, et des stigmaria des calamites ; pas de vestige du règne animal. — Minéraux de ce terrain, surtout le fer arsénical. — Le calcaire du terrain houiller fournit une excellente chaux hydraulique.

*Terrains du grès rouge.* Il n'a qu'une étendue de 4300 hectares dans le val de Villé. — C'est un des terrains les plus stériles. — Nature et variétés de ces grès. Son usage est presque nul.

*Grès des Vosges.* C'est la roche qui a le plus d'extension dans le département, car elle y occupe 61,700 hectares, le septième de la surface du Bas-Rhin. — Composition de cette roche qui est d'ailleurs généralement connue, mais qui est souvent difficile à distinguer du grès bigarré. — Galets enclavés dans la pâte des grains siliceux ; origine de ces galets. Rareté extrême de fossiles dans le grès vosgien.— Etude complète du grès des Vosges, à tous les points de vue ; ses couches généralement horizontales.

Poudingues des crêtes. Vallées du grès vosgien dans la partie nord-ouest du département, leur étroitesse et leurs escarpements abruptes et très-pittoresques. Les vieux châteaux construits sur les rochers dénudés et sur les escarpements.

Variétés de ce grés. Usage du grès vosgien. Pierres de taille, moellons. Les deux anciennes églises de Schlestadt, Sainte-Foy et la cathédrale, sont en grès des Vosges. La cathédrale de Strasbourg elle-même a été commencée en grès vosgien, par ex. la crypte et la partie byzantine. Mais les parties moins anciennes, la nef et la tour,

Digitized by Google

ont été construites avec le grès bigarré. La pierre que les premiers architectes de ce bel édifice avaient choisie, pouvait suffire à la simplicité du style roman ; mais les richesses de sculpture que l'on admire dans les parties ogivales et dans le portail, exigeaient nécessairement l'emploi du grès bigarré, à grain plus fin et plus mou. D'après la tradition, c'est au Kronthal que l'on a extrait le grès des Vosges qui a servi à l'édification de la cathédrale. Le grès bigarré a été exploité aux environs de Wasselonne et de Marlenheim. — Une variété à grains grossiers très-cohérents sert à fabriquer les meules de moulin ; on l'exploite surtout au Mühlsteinthal, derrière Cosswiller (canton de Wasselonne). — Une autre variété à grains fins fournit des meules à aiguiser. Le pouvoir réfractaire de ce grès est utilisé dans la construction des hauts-fourneaux de fer, etc.

Le chapitre v est consacré au terrain du *Trias*, ainsi nommé puisqu'il se compose de trois étages qui, bien que distincts par leur composition, appartiennent cependant au même système. Ces trois étages sont : 1° le *Grès bigarré* ; 2° le *Muschelkalk* ou le *calcaire conchylien ;* 3° le *Keuper* ou les *Marnes irisées.*

La surface occupée dans le département par le Trias est de 58,400 hectares dont 19,400 par le grès bigarré, 30,500 par le muschelkalk et 8,500 par le keuper.— Le Trias ne se rencontre pas dans l'intérieur de la chaîne, mais il est très-développé sur les deux versants.

Caractères du grès bigarré. Les diverses couches représentées à la figure 27 (1re planche). Carrières de Soultz-les-Bains où les différentes couches sont faciles à étudier. Ces carrières ont 30 mètres de hauteur et 200 mètres de longueur.

Différentes autres carrières dans le département : Wasselonne, Diemeringen, Niederbronn, Haslach. Variétés du grès bigarré, ses liaisons et ses transitions au grès vosgien. Ici M. Daubrée entre dans des détails très-intéressants sur ces deux roches si voisines.

Fossiles du grès bigarré ; ils forment un des caractères géologiques les plus essentiels de cette roche. — Nous avons dit que MM. Schimper et A. Mougeot ont publié en 1844 une monographie des plantes fossiles du grès bigarré, plantes admirablement dessinées par M. Schimper et chromo-lithographiés par M. E. Simon. Après avoir décrit l'état d'altération de ces végétaux fossiles dont la substance végétale, souvent parfaitement conservée dans sa forme, est remplacée par une argile mélangée d'hydroxyde de fer qui les colore en

Digitized by Google

brun. — Les plantes fossiles du grès bigarré de Soultz-les-Bains appartiennent à diverses classes du règne végétal. — Les plus importantes sont les conifères, appartenant à deux genres, l'un dédié à M. Voltz *(Voltzia)* et l'autre à M. Alberti, savant géologue wurtembergeois *(Albertia)*. M. Schimper admet quatre espèces de *Voltzia*, et deux d'*Albertia*. Fréquemment on a trouvé, outre les rameaux feuillés, des inflorescences mâles et femelles et des cônes fossiles.

Parmi les Cycadées on distingue surtout le *Zamites vogesiacus*. Dans la classe des Monocotylédones un *Yuccites vogesiacus* et d'autres. Parmi les Equisétacées, surtout le *Calamites arenaceus*, si commun dans le grès bigarré.

Parmi les Fougères, des *Caulopteris*, et surtout le remarquable *Anomopteris Mougeotii*; plusieurs *Nevropteris*, le *Pecopteris sulzensis*.

Aucune trace de vraies Dicotylédonées. Puis un grand nombre d'espèces de mollusques univalves et bivalves; quelques crustacées; trois poissons, quatre sauriens.

Après avoir épuisé l'histoire géologique, paléographique et minéralogique du grès bigarré M. Daubrée passe à l'étude détaillée du muschelkalk, de ce calcaire gris de fumée, à cassure conchoïde, à pâte fine et presque uniforme, roche si commune au pied des Vosges, surtout aux environs de Wasselonne, de Mutzig et de Rosheim; souvent il ne forme qu'une bande très-mince. Il est beaucoup plus puissant sur le versant occidental des Vosges.

Le fossile le plus caractéristique du muschelkalk est une radiaire : l'Encrine *(Encrinites liliiformis)*, un grand nombre de mollusques, quelques crustacées et poissons, rarement des restes de sauriens. — Notons encore que le muschelkalk présente souvent des couches de gypse hydraté et anhydre, des dolomies, des argiles bitumineuses, etc.

Après ce calcaire conchylien viennent les *marnes irisées* ou le *Keuper*, l'étage triasique supérieur, et l'un des plus importants au point de vue agronomique.

Ces *marnes irisées* sont constituées par des couches de marnes et d'argiles de couleur variée : rougeâtres, bleues, grises, jaunes et verdâtres; de là nom d'*irisées*. A ces marnes argileuses sont associées des couches de dolomies, de gypse; le Keuper est même le gisement le plus ordinaire du sulfate calcique; on y rencontre encore assez souvent des grès, des indices charbonneux, du sel gemme.

Le Keuper a, dans quelques cantons, une grande extension, par

Digitized by Google

exemple : dans le bassin entre Westhoffen et Flexbourg, sur plusieurs points du Kochersberg, à Reichshoffen, à Wœrth, à Waldenheim. Partout dans ces localités il y a de grandes exploitations de gypse.

Après quelques détails sur les diverses localités où abondent les marnes irisées, et sur les fossiles qu'on y a trouvés, M. Daubrée passe à des considérations sur l'ensemble du *Trias*.

*Altitude du Trias dans le Bas-Rhin.*

La colline de muschelkalk la plus élevée est celle du Dreispitz, près de Mutzig (378$^{m}$) et celle entre Westhoffen et Wasselonne (390$^{m}$). L'altitude du Keuper la plus élevée est de 300$^{m}$ au Kochersberg ; 280$^{m}$ à Balbronn.

*Substances utiles du Trias.*

*Grès bigarré. Moëllons* et *dalles ;* meules à aiguiser et à polir ; statuaire. — *Muschelkalk.* Entretien des routes, pierre à chaux grasse et hydraulique. Castine pour les hauts-fourneaux ; fabrication des billes ou chiques ; pierre lithographique, trouvée aux environs de Drulingen en 1851. — *Keuper.* Argile pour poterie ; gypse exploité à Flexbourg, Wintzenheim, Waldenheim, etc. — Amendement des terrains sablonneux. Sel gemme rare dans nos contrées. Les sources minérales de Niederbronn, de Soultz-sous-Forêts et de Soultz-les-Bains sont des preuves de l'existence de couches de sel gemme, ainsi que le prouvent plusieurs forages entrepris à Balbronn et Soultz-sous-Forêts.

Le chapitre VII s'occupe des terrains jurassiques dans le Bas-Rhin, où il n'est représenté que par l'Oolithe inférieur et par le Lias. Ces deux terrains occupent une surface d'environ 700 hectares. Le Lias est superposé au Keuper ; son étage inférieur est un grès appelé grès infraliasique, d'une puissance qui ne dépasse jamais 5 mètres d'épaisseur. Au-dessus de ce grès se trouve le calcaire à *gryphées arquées*, ordinairement mélangé à des argiles qui rendent le Lias propre à faire de la chaux hydraulique. — Il est ordinairement gris et par le frottement il exhale une odeur bitumineuse.

L'auteur, après avoir parlé des mollusques fossiles des diverses couches du Lias, passe à l'Oolithe supérieur, séparé des groupes supérieurs du Lias par le grès supra-liasique, (le *marly-sandstone* des Anglais). Puis viennent les deux couches de l'Oolithe inférieur et de la grande Oolithe. — L'auteur passe après à des observations sur le terrain jurassique, sur la direction, le prolongement, le redresse-

Digitized by Google

ment, etc. — Comme ciment de chaux grasse et hydraulique le calcaire jurassique est une des meilleures pierre à chaux. — Argiles pour poteries, marnes pour l'agriculture. — Liste des fossiles du Lias et de l'Oolithe. Grande richesse en mollusques, dont les diverses espèces d'Ammomites sont les plus curieux. Dans les couches supérieures du Lias avec *Gryphæa*, *Cymbium*, on remarque surtout les nombreuses espèces de Belemnites et de Térébratules. La liste de tous les fossiles du Lias, de l'Oolithe et des marnes et grès supra-liasiques occupe dix pages. — Tous ces fossiles se trouvent au musée de Strasbourg.

*Terrains tertiaires.*

Le système crétacé n'est pas représenté dans le Bas-Rhin (ni dans le Haut-Rhin). Il paraît que le relief du sol ne permettait pas à la mer crétacée de pénétrer dans cette partie de la vallée du Rhin. Mais plus tard, pendant la période tertiaire, la nappe d'eau qui couvrait la Basse-Suisse a pu s'étendre entre la Forêt-Noire et les Vosges ainsi que l'attestent les dépôts tertiaires, situées entre Soultz-sous-Forêts et Schabwiller, et connues plus spécialement sous le nom de couches de *Bechelbronn*. — Succession des couches à sables bitumineux de Bechelbronn ; résultats des forages. — Lits de lignites et empreintes de végétaux. — Historique de l'exploitation des sables bitumineux à Bechelbronn. — Dégagement violent de gaz hydrogène proto-carboné.

Les détails historiques, relatifs à l'exploitation du bitume, sont très intéressants; néanmoins je ferai observer que M. Daubrée ne cite pas une brochure ou plutôt une dissertation soutenue à l'université de Strasbourg, le 2 octobre 1734, par le Dr *Jean-Théophile Hœffel*, de Wœrth. Je suppose que M. Daubrée ne la connaît pas. Cette dissertation porte pour titre : *Historia Balsami mineralis Alsatici sive Petrole vallis St. Lamperti, germanice : der Hanauische Erd-Balsam, Lampertslocher-Oel oder Bächel-Bronn.*

Dans cette dissertation sont cités tous les auteurs qui, depuis le seizième siècle, en ont parlé; par exemple : *Bernhard Herzog, Elisæus Röslin.* Le comte Philippe de *Hanau*, au dix-septième siècle, a déjà fait préparer le *bitume naturel*, l'a fait distiller et vendre sous le nom de *Bitumen germanicum ;* il a daigné lui-même s'en servir contre des douleurs articulaires et avec grand succès.

Après avoir parlé de Lobsan et de l'exploitation des asphaltes pour trottoirs, l'auteur passe aux autres terrains tertiaires et notamment au terrain palustre du Bastberg, près de Bouxwiller. — Succession des

Digitized by Google

terrains, depuis le terrain oolithique à travers les *lignites*, jusqu'au sommet de la montagne. Pyrites et argiles exploités pour la fabrication du sulfate de fer et de l'alun. Industrie de Bouxwiller. Coquilles du calcaire palustre. Liste complète. Traces de Tapir, dépassant d'un quart le Tapir des Indes.

Détails sur les sources salines du terrain tertiaire, notamment à Soultz-sous-Forêts. Historique et détails sur l'exploitation de ces sources salines, aujourd'hui abandonnées.

Ces sources renferment, outre le chlorure sodique, des chlorures potassiques, magnésiques et calciques, qui, comme plus solubles que le chlorure sodique, restaient dans les *eaux mères*. Elles renfermaient encore une notable proportion de bromure sodique. L'eau qui afflue maintenant dans un ancien trou de sonde, renferme encore un peu de iodure sodique, 8 millionièmes d'un gramme dans un kilogramme d'eau. Des détails très-circonstanciés accompagnent ce chapitre sur les eaux salées de Soultz-sous-Forêts.

Dans un second article nous rendrons compte de la 2me partie qui traite des alluvions et des *diluvium* anciens et modernes, des eaux minérales, des gîtes métallifères, etc.

F. KIRSCHLEGER.

---

On vient de nous distribuer le prospectus d'un ouvrage très-utile, pour ne pas dire indispensable, aux personnes qui s'occupent de l'histoire d'Alsace. Il s'agit de la *Chronique des Dominicains de Colmar*.

Jusqu'ici ces sortes de travaux n'étaient guère entrepris qu'avec le concours du ministère ou des villes qu'ils intéressaient plus particulièrement. Au cas particulier, deux amis de notre histoire provinciale font de la chronique des Dominicains de Colmar leur affaire particulière et ne se contentent pas de la réédition du texte latin; ils mettent en regard la traduction française et y ajoutent des éclaircissements historiques, géographiques et chronologiques qui feront de leur ouvrage un livre intéressant pour tout le monde et surtout utile à ceux qui, s'occupant spécialement d'histoire, ont besoin de recourir aux sources authentiques. Ce sont sans doute ces considérations qui ont déterminé les traducteurs-annotateurs à solliciter du public seul

Digitized by Google

l'appui nécessaire au succès de leur entreprise. Pour la signaler à l'attention de ses lecteurs, la *Revue* ne saurait mieux faire que de reproduire une partie du prospectus des traducteurs.

« Il nous a paru, disent-ils, que ce serait rendre un véritable service, aux amis si nombreux de l'histoire de notre ancienne province, que de leur offrir une édition populaire et portative de ce document si digne d'intérêt et dont ne peuvent se passer les personnes qui veulent étudier de près et dans les sources les événements du XIII^e siècle, cette période culminante du moyen-âge. Parmi les moyens les plus propres à propager le zèle des connaissances historiques et à répandre le sentiment intime du passé, nous plaçons au premier rang les travaux qui ont pour objet de multiplier les monuments essentiels et originaux de l'histoire. Cette pensée avait inspiré à Schœpflin le projet de réunir en collection les sources authentiques de notre histoire provinciale. La mort l'en empêcha, et depuis, ce projet n'est plus qu'un souvenir et un regret. Nous n'avons ni la force, ni l'autorité qui seraient nécessaires pour l'accomplissement d'une pareille œuvre. Mais si la tentative, que nous faisons aujourd'hui, était accueillie avec sympathie, nous la ferions suivre d'autres publications importantes, qui manquent au plus grand nombre des bibliothèques alsatiques. Il ne dépendra que des personnes animées, comme nous-mêmes, du désir de faciliter les études historiques sérieuses, de faire fructifier le projet que nous indiquons.

« La publication, que nous annonçons, comprendra les deux parties de l'œuvre des Dominicains de Colmar. On sait que la première présente, sous la forme d'annales, les événements qui se sont accomplis en Allemagne et principalement en Alsace, depuis l'an 1211 jusqu'en 1303. La seconde est un récit plus circonstancié, animé et pittoresque des grands événements qui ont signalé la vie et le règne de Rodolphe de Habsbourg, de sa lutte contre le roi Ottocar, des gestes du *Schultheiss* Rœsselmann de Colmar, des guerres d'Adolphe de Nassau et de l'empereur Albert. Ce récit se termine également à l'année 1303.

« Dans l'état actuel des études historiques, il n'était pas possible de se borner à une réédition pure et simple de cette œuvre. Nous devions chercher à rendre ce document capital facilement intelligible en éclaircissant ses obscurités, en complétant ses mentions quelque fois vagues, toujours trop concises, en rectifiant ses erreurs chronologiques, en rétablissant, d'une façon claire, ses indications relatives aux lieux et aux personnages. Les notes, dont nous accompagnons le texte, répondent, selon nous, à cette pensée. Notre édition aura donc, non seulement pour objet de remettre dans la circulation littéraire et historique un document, que l'on n'y rencontrait qu'avec une extrême difficulté, mais encore de le présenter, pour la première fois, assujéti à la critique, éclairé par elle, élucidé par l'étude comparative d'autres

Digitized by Google

documents contemporains ou postérieurs, et mis d'accord avec les résultats positifs et vérifiés de la science historique actuelle.

« A ce titre, notre publication, nous l'espérons, se recommandera à l'intérêt bienveillant de tous ceux qui aiment à encourager les efforts sérieusement dirigés vers l'amélioration de l'étude de notre histoire.

« Nous devons, en terminant, rectifier une opinion qui s'est répandue dans ces derniers temps parmi nous. Quelques personnes pensent que la ville de Bâle possède une copie manuscrite de la chronique des Dominicains de Colmar. C'est une erreur. La bibliothèque de Bâle ne possède qu'une conférence du texte imprimé dans Urstisius avec un manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Stuttgart et qui a appartenu à Bruckner. Ce manuscrit ne contient rien de plus que le texte donné par Urstisius. Quant aux interpolations et aux additions que Bruckner y a faites, nous en ferons, s'il y a lieu, l'objet d'un appendice au texte original. »

---

*Coup-d'œil sur le terrain erratique des Vosges*, par HENRI HOGARD. 1848. — Edition accompagnée d'un atlas de 32 planches, publiée par DOLFUS-AUSSET. 1851. — Epinal, de l'imprimerie de veuve Gley. 1851. — Strasbourg, chromo-lithographie de M. E. Simon, rue du Dôme.

« J'ai cherché, dit l'auteur, le premier je le crois, à constater l'existence des moraines profondes en-dehors des limites de la région des glaciers en activité; et en 1848, dans ce mémoire sur le terrain erratique de la Suisse et des Vosges, je disais *que toutes les nappes dites de transport et d'alluvions, composées de sables et de galets, situées à l'aval des premières moraines frontales conservées, appartenaient au terrain erratique, et que le transport des matériaux constituant ces nappes avait été effectué par des glaciers et non par des cours d'eau.*

« Cette opinion devait soulever bien des objections, et plusieurs de mes confrères m'en ont adressées, soit verbalement, soit dans leurs lettres; d'un autre côté, les travaux de MM. Daubrée et Collomb, sur les comblements des vallées du Rhin et des Vosges, ont ensuite offert des conclusions entièrement opposés aux miennes.

« Depuis 1848, j'ai cherché à réunir des faits et des preuves, et à déterminer quelle pouvait être la part des eaux et celle des glaciers dans la production des terrains superficiels dont il est question : quelques observations à cet égard se trouvent consignées dans un mémoire sur les nappes et cônes d'éboulement, dans mes observations sur le comblement du Rhin entre Bâle et Manheim, enfin dans une esquisse du terrain erratique de la vallée du Rhin supérieur.

« Je venais de terminer ce dernier travail lorsque je reçus le mémoire de mes collègues, Ch. Martins et Gastaldi, sur les terrains superficiels de la

Digitized by Google

vallée du Pô, mémoire dans lequel j'ai eu la satisfaction de trouver une confirmation d'une partie de mes observations, et la description de moraines profondes, non-seulement dans la vallée du Pô, mais encore dans la Suisse, à de grandes distances des glaciers actuels.

« Selon ces auteurs, la moraine profonde recouvre un diluvium plus ancien, et les comblements dont ils ont donné la description seraient composés de deux étages distincts, tandis qu'on considérait généralement encore les nappes, même près des glaciers actuels, comme des accumulations exclusivement produites par l'action des eaux.

« Cette séparation en deux étages que je n'ai vu nulle part, existe-t-elle réellement? et, si elle existe, l'étage inférieur offre-t-il les caractères essentiels des dépôts formés par des eaux courantes? Ces questions seront résolues quand on aura de nouveau et suffisamment étudié les faits. Cette étude sera nécessairement poursuivie avec activité, et l'on arrivera, dans un temps qui ne saurait être éloigné, à une solution rigoureuse et définitive; ce premier pas marqué hors du champ des hypothèses et ce premier progrès que j'avais hâte de constater doivent le faire espérer. »

La *Revue* rendra prochainement compte de cet important ouvrage.

---

*Flore d'Alsace.* La 17e livraison, c'est-à-dire la 3e du volume II, a paru vers le commencement de juillet. Elle contient la description scientifique de la famille si intéressante des Orchidées et se termine à la page 144 du 2e volume. Grâce à la persévérance de M. le professeur Kirschleger et aux sympathies qu'il ne cesse de rencontrer, l'Alsace possédera bientôt sa Flore complète qui est déjà appréciée par les hommes de science, mais qui le sera surtout lorsque l'auteur, pouvant quitter la partie descriptive, passera, dans son dernier volume, à la statistique végétale des Vosges et de l'Alsace, embrassant la végétation agricole et forestière, les plantes cultivées et sauvages. M. Kirschleger promet également un Guide du voyageur naturaliste dans les Vosges. — Ce troisième volume fera de l'ouvrage entier un travail à la portée de ceux qui ne possèdent que des notions élémentaires en botanique.

---

Le deuxième numéro du *Journal de la société d'horticulture de Strasbourg* vient de paraître. Il renferme les relations de l'exposition des 8 et 9 mai, de la distribution des récompenses et des séances mensuelles de la société. M. Nœtinger y rend compte des travaux de la commission des visites; M. Müssel, jardinier, y fournit une excellente notice sur la culture du champignon comestible, tandis que MM. Kirschleger et G. Silbermann se livrent à une rapide analyse de la bibliothèque rhénane et des faits généraux intéressant l'horticulture. On y trouve encore un rapport assez détaillé sur les récompenses accordées aux maîtres d'école qui se sont distingués par l'enseignement pratique de l'horticulture aux élèves des écoles communales.

Le journal paraît tous les deux mois, par livraisons de deux feuilles au moins. Prix 5 fr. par an, franc de port. On s'abonne à Strasbourg, place Saint-Thomas, 3. Nous venons de recevoir le n° 3 de cet intéressant recueil, dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

Digitized by Google

LE CHÊNE DU STRASBOURG

# SAINTE-ODILE

ET LE

# HEITENMAUER.

*Suite* (*).

## III.

## LES ABBAYES DE HOHENBOURG ET DE NIEDERMUNSTER DEPUIS LA MORT DE SAINTE ODILE.

Le sang de nos premiers ducs d'Alsace fut aussi fécond en vierges saintes qu'en augustes dynasties. Ce blason chrétien, frère céleste de tant de blasons de la terre, offre dès son premier quartier, après Sainte Odile, quatre têtes nimbées. C'est d'abord Sainte Roswinde ou Rosawinde, présumée sœur cadette de Sainte Odile (1), qui fut, suivant Huber, abbesse de Niedermünster, et suivant l'opinion la plus accréditée simple moniale ou peut-être coadjutrice de Hohenbourg. (2) Puis

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, page 314.

(1) JEAN HUBER, *Bericht von der uralten adelischen Stifft*, etc., page 118.

(2) LECOINTE, *Annales ecclesiasticæ francorum*, tome IV, page 295, et GERWILLER, *Leben der heiligen Odilien*, page 100, et DE RUYR, *Antiquités de la Vosge*, partie II, livre IV, pages 167 et 191.



Digitized by Google

apparaissent les trois nièces de Sainte Odile, toutes trois formées sous sa direction à la vie religieuse, Sainte Eugénie qui fut après elle abbesse de Hohenbourg, Sainte Gundelinde ou Gundalinde devenue, en vertu du testament de Sainte Odile, première abbesse de Niedermünster, et Sainte Attale, qui d'abord *sancti-moniale* à Hohenbourg, fut ensuite la première abbesse de Saint-Etienne de Strasbourg, ce monastère à l'ombre duquel l'antique *Argentoratum*, renversé par Attila, commença à sortir de ses ruines.

Toutes trois étaient filles d'Adelbert et de Gerlinde, sa première femme. (1) Adelbert, généralement admis comme l'aîné des frères de Sainte Odile, paraît avoir, après la mort du duc Attic, partagé d'abord le titre de duc avec son frère Etichon ou Attic II; c'est du moins ce qui semble ressortir du mot *dux* accolé au nom d'Eticho fils d'Adalricus, dans le fragment de la vie de Sainte Odile, retrouvé par Pistorius-le-Bègue et édité par Vignier et par Grandidier. (2) Mais on est fondé à croire que cet Etichon, frère d'Adelbert et chef, d'après le tableau généalogique de Vignier, de la branche d'Egisheim-Alsace, devenue par la suite maison de Lorraine, ne conserva pas la dignité de duc ou du moins n'en exerça aucune des fonctions en Alsace. Car Adelbert seul d'entre les fils d'Attic nous est montré par les titres mérowingiens et carlowingiens, aussi bien que par les témoignages du panégyriste de Sainte Attale et des chroniqueurs les plus anciens, non seulement comme ayant exercé l'autorité ducale en Alsace, mais même comme ayant été associé à l'exercice de cette autorité du vivant de son père Attic. En effet, le diplôme de Théoderick III, donné en 684 en faveur de l'abbaye d'Ebersmünster, (3) est adressé non seulement au duc Attic mais au comte Adelbert *(Attico duce et Adelberto comiti, cæterisque fisci nostri exactoribus.)* Le fragment de la charte de fondation de Honau, du mois de juin 722, donne à Adelbert le titre de duc. (4) Ce même titre lui est donné dans les chartes en faveur de la même abbaye par ses fils Luitfrid et Eberhardt et par son neveu Haichon, (5) par celle confirmative des biens de l'abbaye de Saint-Etienne,

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, tome Ier, page 339.

(2) Ibidem, num. 27 des pièces justificatives.

(3) Voyez dans les pièces justificatives de l'*Histoire des évêques de Strasbourg*, par GRANDIDIER, le n° 23 du tome Ier.

(4) Ibidem, n° 31.

(5) Ibidem, n° 32.

Digitized by Google

accordée en 845 par l'empereur Lothaire, (1) par deux autres titres de cette abbaye attribués à Louis-le-Germanique et à l'évêque de Strasbourg Werner, (2) par les deux leçons de la légende de Sainte Attale, (3) enfin par la charte reproduite par Coccius qui nous apprend que le duc Adelbert fit réparer une ancienne *villa regia* située sur le territoire de *Strate-burc*, (4) (Strasbourg).

Il est probable que le titre de duc pris d'abord simultanément à la mort d'Attic par ses deux fils Eticon et Adelbert, resta à ce dernier, qui d'ailleurs survécut à son frère mort avant 720, (5) soit par la faveur de Pepin d'Héristal ou de son successeur au majordomat d'Austrasie Théodoald, soit grâce à l'hérédité de fait, sinon de droit, des grandes charges territoriales sous les derniers successeurs de Clovis. La date de l'avènement de Sainte Eugénie et par conséquent de la mort de Sainte Odile paraît fixée par la charte de donation du duc Luitfrid et du comte Eberhardt en faveur de l'abbaye de Honau, charte qui porte mention de la seconde année du règne de Théoderick et qui énonce le consentement d'Eugénie, abbesse de Hohenbourg; (6) consentement donné sans doute à titre d'héritière de Sainte Odile et du duc Attic. Comme après Théoderick III, mort en 691, il n'y eut jusqu'à l'avènement de Pepin-le-Bref d'autre Théoderick roi que Théoderick IV, dit de Chelles, la charte précitée se rapporte indubitablement à 722, deuxième année du règne de ce roi, et permet de réfuter avec Grandidier l'opinion de ceux qui veulent faire vivre Sainte Odile jusque sous le règne de Pépin-le-Bref; Sainte Eugénie n'ayant pu être abbesse de Hohenbourg qu'après la mort de la fondatrice de Hohenbourg. Il est vrai qu'Albrecht, pour accréditer l'opinion de la plus grande longévité de Sainte Odile, suppose qu'elle imita l'exemple de Saint Hidulphe, fondateur de Moyen-Moutier, et qu'elle installa Sainte Eugénie à sa place comme coadjutrice; (7) mais si Sainte Eugénie n'eût été en 722 que coadjutrice de Hohenbourg elle n'eût pas pris le titre d'abbesse

(1) Schœpflin, *Alsat. illustr.*, *pars francica*, *lib.* III, chap. III.

(2) Ibidem, et Grandidier, tome Ier, page 392.

(3) Ibidem, nos 29 et 30 des pièces justificatives.

(4) Coccius, *Dagobertus rex*, page 132.

(5) Voyez les tableaux généalogiques de Schœpflin et Grandidier.

(6) Schœpflin, *Als. diplom.*, et Grandidier, pièces justificatives du tome Ier, no 32.

(7) Albrecht, *History von Hohenburg*, page 269.

Digitized by Google

sur la charte de ses frères Luitfrid et Eberhardt ; et d'ailleurs la tradition et tous les documents les plus anciens veulent que Sainte Odile soit morte dans l'exercice de ses fonctions abbatiales.

La charte dont il s'agit peut aussi servir à déterminer l'époque de la mort du duc d'Alsace Adelbert : à moins d'une de ces rebellions toujours probables d'ailleurs, même de fils contre père, dans le moyen-âge francique, Luitfrid ne dut pas prendre le titre de duc du vivant d'Adelbert son père. Or la charte où il prend ce titre étant de 722, Adelbert, successeur d'Attic en 690 ou 691, aurait gouverné l'Alsace ou une partie de l'Alsace, dont Strasbourg, pendant environ trente ans et serait mort au plus tard en 722, après avoir flori sous les rois Childebert III, Dagobert III, Chilperick II, et sous les maires du palais Pepin d'Héristal, Theodoald et Charles-Martel. C'est du duc Adelbert que date, pour l'Alsace du moins, le premier denier d'argent à légende-signature de l'époque mérowingienne. (1)

La même charte de donation de Honau peut nous fournir une preuve de l'humilité chrétienne de la fille et petite-fille de nos ducs d'Alsace, Sainte Eugénie, qui, en signant cet acte, après les mots *Eugenia*, ajoute : *Ac si indigna abbatissa.* (2) Cette formule, souvent usitée dans les titres du moyen-âge par des princes et des pontifes d'une humilité de cœur fort douteuse, semble emprunter à la position de Sainte Eugénie, succédant à l'illustre Odile, un caractère de naïveté touchante et de pieuse admiration pour cette fondatrice de son monastère qui lui avait laissé de si beaux exemples à suivre.

Le gouvernement abbatial de Sainte Eugénie est contemporain du majordomat ou plutôt du règne de Charles-Martel, et par conséquent d'une époque de réaction contre les richesses temporelles des églises. Les fondations de Sainte Odile échappèrent-elles entièrement aux revendications du pouvoir royal ou de son énergique représentant ? Aucun document historique ne nous l'apprend, mais dans le silence des textes, on pourrait d'autant mieux le conjecturer, que le duc Luitfrid, frère de Sainte Eugénie et dernier successeur d'Attic et d'Adelbert au titre de duc, prit part aux révoltes des grands d'Austrasie contre Charles-Martel, y perdit son duché et peut-être même la

(1) Voyez l'*Essai sur la monnaie de Strasbourg* et ses rapports avec l'*Histoire de la ville et de l'évêché*, époque mérowingienne, page 90.

(2) GRANDIDIER, pièces justificatives du tome 1er, n° 32.

Digitized by Google

vie. (1) C'est du moins l'opinion d'Eccard et de Denis Albrecht (2) qui, contrairement à celle de Schœpflin, (3) voient dans notre Luitfrid d'Alsace le Lantfried ou Leutfrid, que la plupart des historiens nomment duc d'Alémanie, et auquel Charles-Martel fit payer si cher l'audace de ses attaques, avant de se retourner contre un ennemi plus redoutable encore et d'aller sauver la chrétienté dans les champs de Poitiers. (Année 730) (4).

La mort de Luitfrid ayant fait perdre à la famille d'Attic le titre de duc et l'ayant par conséquent affaiblie, Sainte Eugénie dut être la première abbesse de Hohenbourg qui ait eu à lutter pour la conservation des biens donnés par Sainte Odile, lutte qui ne sera plus interrompue jusqu'à la dissolution de l'abbaye que par les aliénations volontaires de quelques abbesses. Toutefois, tel était le renom de sainteté des nièces de Sainte Odile et telle l'autorité que leur donnait leur origine ducale que pendant la vie de Sainte Eugénie et de Sainte Gundelinde, les abbayes de Hohenbourg et de Niedermünster furent sans doute plus ménagées que beaucoup d'autres par les exacteurs des églises.

Sainte Eugénie, qui par sa piété et par sa charité se montra digne d'être la nièce et l'héritière de Sainte Odile, rendit sa belle âme à Dieu, le 16 septembre de l'une des années de la troisième dixaine du huitième siècle. (735 environ) (5). Elle eut l'honneur d'être inhumée à Hohenbourg dans cette même chapelle de Saint Jean-Baptiste où elle avait déposé les reliques de Sainte Odile. (6) Sainte Gundelinde, sa sœur, la suivit d'assez près. Toutes deux, ainsi que leur sœur Sainte Attale et leur tante Sainte Roswinde sont citées dans les anciennes litanies du diocèse de Strasbourg. (7)

C'est aussi à partir de ces deux premières héritières de Sainte Odile que l'on peut fixer l'institution des avoués abbatiaux de Hohenbourg

---

(1) Des chartes de 733, de 737, de 739 et de 742 données à l'abbaye de Wissembourg, semblent indiquer que Luitfrid survécut au moins à la révolte de 730. Voyez Schœpflin et sa traduction par M. Ravenèz.

(2) Albrecht, page 307.

(3) Schœpflin, *Alsatia illustrata*, livre III, chap. III.

(4) Velly, *Histoire de France*, tome Ier.

(5) Grandidier, *Histoire des évêques*, tome Ier, page 339.

(6) Albrecht, *History von Hohenburg*, page 271.

(7) Denis Albrecht, voir *Repertorium probationum*, *History von Hohenburg*, page 22.

Digitized by Google

et de Niedermünster. Tant que le duché d'Alsace fut aux mains des frères et du neveu de l'auguste fondatrice des deux moutiers, ces fondations ne durent pas avoir besoin d'être protégées par la bonne épée d'un avoué spécial; mais la mort du duc Luitfrid les ayant laissées sans protecteur naturel, leurs tutrices durent recourir aux moyens de préservation usités dès-lors par presque toutes les églises richement dotées. Il y aurait lieu de conjecturer que ce premier avoué de Hohenbourg et de Niedermünster fut le frère de Sainte Eugénie et de Sainte Gundelinde, le comte Eberhardt, dont fait mention le fragment de la vie de Sainte Odile retrouvé par Pistor ou Pistorius-le-Bègue et édité par Vignier et par Grandidier. (1) Le passage de ce fragment, relatif au comte Eberhardt, le désigne comme ayant d'abord usurpé les biens de Hohenbourg, attendu qu'il « *était plus féroce que le lion et l'ours* » *(ferocior leone ac urso)*, mais comme les ayant ensuite restitués avec usure; d'où l'on pourrait conclure qu'après avoir profité de la mort du duc Luitfrid pour dépouiller les abbayes, il consentit à faire restitution des domaines moyennant les rentes et les priviléges qui lui auraient été concédés à titre d'avoué, car les églises firent souvent de cette charge toujours très-lucrative un moyen de récupération des biens qui leur avaient été enlevés ou de transaction avec les détenteurs de ces biens.

Toutefois il faut reconnaître avec Grandidier (2) que le passage du fragment précité, semble convenir davantage à un autre comte Eberhardt, aussi descendant du duc Attic mais à deux degrés plus bas; ce dernier Eberhardt est en effet désigné par l'auteur de la vie de Saint Deïcole, qui en fait un parent de Waldrade femme de Lothaire roi de Lotharingie, comme un avoué d'église tellement mauvais pour les moines, qu'il mérita d'être dévoré des vers tout vivant. (3) Et s'il était avéré que c'est de cet Eberhardt, nommé par Schœpflin Eberhardt III, que fait mention le fragment de la vie de Sainte Odile, on pourrait y trouver une preuve de la date de ce fragment qui serait contemporain du comte d'Alsace Eberhardt, *ce tyran des églises, parent de la reine de Lotharingie* Waldrade, et par conséquent du neuvième siècle.

(1) *Histoire des évêques*, pièces justificatives du tome Ier, n° 27.

(2) Idem, ibidem.

(3) *Apud Bollandum*, tome II *sanctorum*, *et apud Mabillonem in act. sanct. ord. sancti Benedicti*, tome II, page 93.

Digitized by Google

La troisième abbesse de Hohenbourg fut Warnetrude ou Werentrude. Avec elle commence la série des abbesses non canonisées par l'église ou par la tradition. La légende de Sainte Attale (1) articule un fait qui donnerait à penser que Werentrude fut moins digne en effet d'être canonisée que ses devancières :

Etant abbesse à Hohenbourg lors de la mort de Sainte Attale, abbesse de Saint-Etienne, elle ne peut résister au désir d'avoir une relique de cette sainte, dont elle était l'amie. Elle charge donc un franc homme, nommé Wernher ou Wérinaire, d'aller dans l'église de Saint-Etienne avant l'inhumation de l'abbesse et de couper un bras à son cadavre pour le rapporter à Hohenbourg. Mission dont Wernher, au rapport de la même légende, s'acquitte fort mal ; car s'étant introduit de nuit dans l'église, et ayant détaché avec son épée l'un des bras du cadavre, il est tellement étourdi du remords de son sacrilège qu'il se met à courir comme un fou dans la nef et dans les cloîtres, croyant marcher vers Hohenbourg, et qu'entendant sonner matines à Saint-Etienne de Strasbourg, il croit être arrivé à Hohenbourg, et vient lui-même se livrer au chapitre de Saint-Etienne en disant : Tenez, abbesse Werentrude, voici le bras que vous m'avez chargé de dérober ! (2)

L'abbesse Werentrude, et celle qui lui succéda, nommée Attale ou Adale, comme l'abbesse de Saint-Etienne, furent contemporaines de Pepin-le-Bref et de Charlemagne. La première régnait encore probablement lorsqu'en 760 Chrodegand, évêque de Metz, institua les chanoines ; (3) il est possible que les religieuses de Hohenbourg et de

(1) *Excerpta legendæ sanctæ Attalæ*, SCHILTER *ad* KŒNIGSHOVIUM, page 514.

(2) Idem, ibidem, et GRANDIDIER, pièces justificatives du tome Ier de l'*Histoire des évêques*, n° 30.

(3) « Chrodegand, évêque de Metz, frappé du désordre qui régnait dans le clergé séculier de son diocèse, entreprit de le soumettre à une règle uniforme..... Ainsi naquit l'institution des chanoines..... A peine cette institution des chanoines établie à Metz, chaque évêque de la Gaule franque voulut avoir la sienne. Charlemagne favorisa beaucoup cette innovation. En 785, 789, 802 et 813 on voit le pouvoir civil et ecclésiastique la sanctionner avec empressement. Enfin en 826 Louis-le-Débonnaire fit rédiger en 145 articles, dans un concile tenu à Aix-la-Chapelle, une règle des chanoines qui reproduit et étend celle de Chrodegand, et il l'envoya à tous les métropolitains de l'empire pour qu'elle fût partout expliquée et devint la règle uniforme des églises. »

(Voyez GUIZOT, *Histoire de la civilisation française*, tome II, pages 286 et suivantes.)

Digitized by Google

Niedermünster se soient transformées peu après cette époque en chanoinesses ou nonnes pouvant posséder des biens en propre et soumises en général à une réclusion moins austère que les nonnes proprement dites. Il est, au rapport des éditeurs de la Gaule chrétienne et de Hugo, abbé d'Etival, (1) question de l'abbesse Attale ou Adale de Hohenbourg dans une charte de donation faite par Odesinde, la quinzième année du règne de Charlemagne (an 783), charte dans laquelle elle est qualifiée d'abbesse très-capable, de mœurs pieuses et d'un commerce édifiant. *(In regimine idonea sed et moribus religiosis sanctæ conversationis ornata.)* (2)

La seule abbesse de Niedermünster contemporaine de Werentrude et d'Attale que l'on connaisse est Sainte Himnehilde ou Eimhilde, « d'une illustre origine » disent les textes. (2) Cette Himnehilde ne peut être la reine mérowingienne du même nom, comme on a voulu le donner à penser, puisque la reine Himnehilde, femme de Sigebert II (3) dut mourir bien avant Sainte Odile et Sainte Gundelinde. Ainsi Niedermünster compte dans la série de ses abbesses une sainte de plus que Hohenbourg, et c'est peut-être à cette circonstance que l'abbaye inférieure doit la sorte de prééminence obtenue sur l'abbaye supérieure pendant cette partie du moyen-âge.

Tel était, grâce à ces abbesses succesivement canonisées par l'Eglise, le prestige pieux des moutiers de Hohenbourg à la fin du huitième siècle et dans le neuvième siècle, que toutes les grandeurs historiques de ce temps se plurent à lui donner des marques de leur vénération. Charlemagne vint, au rapport de la tradition, visiter le tombeau de Sainte Odile pendant le séjour qu'il fit à son palais de Sclatistat (Schlestadt) en 775; Louis-le-Débonnaire y aurait fait plus d'un pèlerinage, soit en l'année 817, lorsqu'après avoir associé son fils Lothaire à l'Empire, il se rendit à ses palais de Marlenheim et d'Herinstein (Erstein), pour aller de là chasser dans les montagnes des Vosges (4), soit en 833, lorsque le malheureux empereur, menacé par ses fils rebelles, traversa la Basse-Alsace à la tête de cette armée félone qui allait le livrer dans le fameux Champ-du-Mensonge. Il reste en outre un titre plus authentique de la pieuse vénération de Louis-

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 360.

(2) *Gallia christiana*, tome V, page 489, et *Ann. Præm.*, tome II, page 40.

(3) VELLY, tome Ier, page 277.

(4) EGINHARD, *de gestis Ludovici pii*, dans Dom BOUQUET, tome VI, page 177.

Digitized by Google

le-Débonnaire pour le monastère de Hohenbourg : c'est la charte qu'il accorda à cette abbaye en 837, dans laquelle il déclare que, voulant l'honorer à l'exemple de son père l'empereur Charles, et à la prière de sa bien-aimée épouse Judith, il confirme tous ses droits, privilèges, immunités, possessions, et notamment son indépendance de tout pouvoir séculier, soit pour l'administration de ses biens, soit pour le gouvernement et le jugement des *hommes* de ses domaines tant libres que serfs (¹).

Il est possible que ce diplôme de Louis-le-Débonnaire ait eu pour but de restituer à l'abbaye de Hohenbourg quelques uns des domaines que Charles-Martel, ce grand ennemi des trop riches églises du huitième siècle, aurait séquestrés comme devant faire retour à la couronne à titre de terres saliques ou fiscales. Quoi qu'il en soit du fait de cette confiscation et de cette restitution si conformes à ce que l'histoire nous apprend du caractère de ces deux princes, après l'époque carlowingienne commencent les temps d'épreuves et de malheurs pour Hohenbourg et Niedermünster ou Nieder-Hohenbourg. La séparation des nationalités, l'émancipation des grands feudataires, la formation des baronies, les invasions des Huns secondaires ou Hongrois se firent successivemsnt sentir aux deux abbayes. Dans la première phase de cette anarchie de la fin du neuvième siècle et de la plus grande partie du dixième siècle, plusieurs de leurs biens les plus productifs devinrent la proie des hommes d'épée, ces seuls forts lorsque la puissance morale de l'église était méconnue. Le droit de nommer aux dignités abbatiales, droit si énergiquement revendiqué par les empereurs, eut pour résultat de mettre souvent l'admininistration des biens de Hohenbourg et de Niedermünster aux mains de seigneurs laïcs qui s'appropriaient le plus possible de ce patrimoine ecclésiastique. Les comtes du Nordgau et du Sundgau, les comtes d'Eguisheim-Dagsbourg surtout, se firent d'autant moins scrupule d'abuser de cette facilité d'usurpation, qu'à titre de descendants d'Etichon ils pouvaient croire ou prétendre rentrer dans la légitime possession d'une partie de leur patrimoine.

Mais les plus grands malheurs des deux abbayes pendant cette période furent causés par les incursions des Bulgares ou Hongrois, ces

(¹) Voir dans GRANDIDIER, pièces justificatives du tome II de l'*Histoire des évêques de Strasbourg*, nos 110 et 111, les deux chartes de Louis-le-Débonnaire, l'une apocryphe, l'autre suivant lui, authentique.

Digitized by Google

Normands de terre ferme du dixième siècle, qui, à diverses reprises et notamment dans les années 917, 926 et 937 vinrent faire sur la rive gauche du Rhin tant de dévastations, que l'Alsace dut croire au retour des jours néfastes de la grande invasion de leurs ancêtres, les Huns d'Attila.

C'était le temps où la croyance générale à la prochaine fin du monde, croyance trop motivée par les malheurs de ce siècle, empêchait de rebâtir les monuments détruits et ne permettait de les remplacer que par des constructions provisoires en bois. Les ruines laissées par les Huns à Hohenbourg et à Niedermünster servirent sans doute de cadre à quelqu'une de ces églises viagères. Mais après l'avènement de l'an mil, lorsque de toutes parts la confiance dans l'avenir rendit son essor à l'architecture, des nefs plus solides et plus dignes vinrent les remplacer. Il est probable que c'est d'une de ces églises de bois qu'un incendie fit justice à Hohenbourg vers le milieu du onzième siècle, incendie qui pourrait avoir été le résultat de la guerre de succession que se firent dans les Vosges et par delà Albert ou Adalbert d'Alsace, nommé duc de la Haute-Lorraine par l'empereur Henri III, et Godefroi-le-Barbu prétendant à l'héritage, du chef de son père Gothelon ou Gozilon, des deux duchés de Lotharingie. (1)

On pourrait aussi attribuer à la même guerre de succession l'abandon de Hohenbourg par son abbesse Odile, deuxième du nom, fille du comte Hermann ou Germain de Verdun. (2) Cette abbesse qui, d'après Albrecht, régna au commencement ou dans le cours de la première moitié du onzième siècle, et qui partit pour Verdun où elle est enterrée dans l'église de Saint Vitton (2), aurait pu être contrainte à ce départ par suite de sa parenté avec l'un des belligérants et de son opposition à Albert d'Alsace. (3)

Cette date du onzième siècle ou de la première partie du onzième siècle marque le retour des deux abbayes à leur primitive splendeur. Et les deux plus grandes puissances de l'Europe dans la première moitié du onzième siècle, le pape et l'empereur, un empereur et un pape, tous deux canonisés par l'Eglise, sont les auteurs de cette restauration.

---

(1) PFEFFINGER, *Hohenburg*, page 46.

(2) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, pages 204 et 274.

(3) *Gallia christiana*, tome V, col. 839 et appce 471.

Digitized by Google

En 1017 (1) l'empereur Saint Henri accorde un diplôme à Niedermünster, et dès-lors cette abbaye, déjà moins ruinée que Hohenbourg, grâce à la renommée de sa relique du bois de la vraie croix, reprend une vie nouvelle. On sait l'histoire ou la fable du chameau qui aurait apporté cette relique. L'honneur de son octroi est attribué à Charlemagne, (2) mais, comme le remarque Grandidier, il y a un peu plus d'apparences en faveur du comte Hugues d'Alsace, petit-fils d'Attic, (3) mort en 837. (4) S'il nous était permis d'émettre à notre tour notre opinion sur cette légende et sur l'origine de cette relique, nous pencherions à l'attribuer à la fin du dixième ou au onzième siècles, aux siècles des croisades, aux siècles qui virent porter en Orient tant de grands coups d'épée et qui dotèrent l'Occident de tant de poétiques légendes. Et cette opinion ne destituerait pas la postérité d'Attic, puisque dans la charte délivrée en 968 par Otton-le-Grand à l'impératrice Adelaïde il est question de Hugo ou Hugon, comte d'Alsace, (5) lequel Hugon a pu aller à la croisade, être en danger d'y périr, et léguer pieusement à l'une des abbayes fondées par la grande sainte de sa race la relique à laquelle il pensait devoir son salut.

En 1045 ou 1046 nous voyons Brunon de Dagsbourg, comte-évêque de Toul, (6) notre grand pape alsacien Léon IX ou Saint Léon, mettre tous ses soins à faire rebâtir l'église de Hohenbourg et à seconder les efforts de l'abbesse Berthe pour restituer son ancien éclat religieux au tombeau de Sainte Odile, dont il aime à se proclamer l'arrière-neveu, la maison d'Eguisheim-Dagsbourg étant de la descendance d'Attic. En 1050, (7) un an après son élévation au suprême pontificat, le même pape revient solennellement prier sur ce tombeau et consacrer l'église restaurée par sa piété. Puis il lui accorde cette bulle que l'on peut nommer le point de départ de l'invocation de Sainte Odile comme patrone de l'Alsace, et qui fournit en outre des renseigne-

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, tome Ier, page 361.

(2) LYRA, *in Historiâ de antiquâ cruce*, page 18.

(3) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 365.

(4) *Annales Bertiniani*, dans MURATORI, tome II, page 523, et *Annales de Fulde*, dans Dom BOUQUET, page 210.

(5) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, *pars francica*.

(6) GUILLIMAN, *de Ep. arg.*, page 192.

(7) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 349.

Digitized by Google

ments si précieux sur l'état des possessions de l'abbaye de Hohenbourg au onzième siècle. (1)

Cette bulle en effet complète sous ce rapport et remplit une lacune laissée par le testament de Sainte Odile. Elle énumère parmi les biens qui doivent appartenir à l'église et aux chanoinesses de Hohenbourg *(sancti-moniales)*, (2) *Rodesheim* (Rosheim), *Torolsheim* (Dorlisheim), *Avelsheim*, *Sachselsheim*, *Blodensheim*, *Scafersheim*, *Ehnheim* (Obernai, la cour naguères indivise avec Niedermünster apparemment), *Sigolsheim*, *Sunthusen*, *Alege*, *Arelenheim*, *Schæpfheim*, *Gersheim*, *Bersheim* (Bœrsch ou Bergheim ?), *Tullengen* et la *terre salique* de Saint-Nabor, enfin toute la partie de la montagne entourée par le *Heitenmauer. (Septa gentilis muri).*

Cette bulle de Saint Léon établit, comme on le voit, l'état civil de plusieurs de nos principales communes de la Haute et de la Basse-Alsace, au onzième siècle, et elle prouve entre autres qu'Obernai et Rosheim, ces deux villes impériales du treizième siècle, n'étaient encore en 1051 que de simples domaines abbatiaux.

Le douzième siècle ou du moins la deuxième moitié du douzième siècle est l'ère de la plus grande gloire mondaine des deux abbayes fondées par Sainte Odile. C'est d'abord Lothaire II qui, pour témoigner de son respect pour les fondations d'Odile, revêt de son nom et de son sigille le testament de l'illustre sainte. (3) Après lui vient Frédéric Barberousse, le grand empereur émule de Charlemagne, qui a diverses reprises donne des preuves de sa sollicitude pour les intérêts spirituels et temporels de l'abbaye de Hohenbourg. Son père le duc d'Alsace et de Souabe Frédéric II, après s'être impatronisé *avoué* des deux abbayes, avait fait comme tant d'autres avoués d'église à cette époque, et s'était approprié la meilleure partie des domaines dont il avait la garde. L'empereur Frédéric Barberousse restitue ces biens, et comme par suite de l'usage de conférer le gouvernement des riches abbayes à des seigneurs laïcs, un grand relâchement d'observances canoniques s'était introduit à Hohenbourg, il appelle à la dignité d'abbesse une de ses parentes Relinde ou Relindis, qui dirigeait le monastère bénédictin de Bergen et qu'il charge d'établir ou de rétablir à Hohenbourg

(1) Bulle de Saint Léon dans ALBRECHT, preuves, page 9.

(2) Voyez dans ALBRECHT les preuves, page 9.

(3) Idem, ibidem.

Digitized by Google

la règle de Saint Augustin. (1) Le même empereur, pendant le séjour qu'il fait, avant d'aller prendre la croix à Mayence, dans l'ancienne *villa* mérowingienne d'Ebnheim, distraite du domaine indivis des abbayes de Hohenbourg et de Niedermünster par le duc son père et dès-lors redevenue, selon toute apparence, château ducal, veut qu'à son exemple son fils Frédéric V, duc d'Alsace et de Souabe confirme ces possessions abbatiales, (2) ce qui ferait supposer qu'il restitua aussi Ebnheim, ou du moins qu'il rendit les dîmes, en se réservant peut-être le château et la jurisdiction.

Telle était, grâce aux libéralités ou plutôt aux restitutions de l'empereur Barberousse et grâce aussi aux exemples canoniques donnés par l'abbesse Relinde, la renommée des sanctuaires de Sainte Odile dans cette seconde moitié du douzième siècle, que les plus illustres noms de cette époque se retrouvent inscrits dans leurs annales. Richard Cœur-de-Lion vint, au rapport d'Albrecht, (3) faire un dévot pèlerinage à Niedermünster et à Hohenbourg, lorsqu'au retour de la croisade il essaya de regagner l'Angleterre en traversant l'Allemagne; ou peut-être ce pèlerinage eut-il lieu après sa libération des cachots de Trifels. Sybille d'Apulie, cette infortunée veuve de Tancrède, l'audacieux adversaire de l'empereur Henri VI, fit aussi en 1195 un pèlerinage à Hohenbourg, soit volontairement, soit peut-être comme prisonnière, avant d'aller s'ensevelir dans l'abbaye d'Andlau. (4)

Le pape Luce III, également contemporain de Frédéric Barberousse, est après Saint Léon le second souverain pontife qui rendit témoignage à la mémoire de Sainte Odile, comme le prouve la bulle qu'il accorda à la requête d'Herrade de Landsperg, appelée par le même empereur Frédéric Ier à succéder à l'abbesse Relinde. (5)

Cette célèbre abbesse, qui est la gloire de Hohenbourg dans le douzième siècle, et qui par ses fondations pieuses égala presque Sainte Odile, a contribué surtout à restituer à l'antique monastère sa renommée religieuse et sa puissance politique. Sainte Odile avait voulu confier

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, page 332, et ALBRECHT, page 275.

(2) *Urstisius de gestis Frederici primi, pars* I, page 414.

(3) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 265.

(4) OTTON DE SAINT BLAISE *in appendice ad librum septimum chron. Otton, Frisiq. in Urstisio, pars* I, page 220.

(5) SCHŒPFLIN, *Als. diplom. Bulla Lucii tertii*, n° 335, p. 283, et ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 311.

Digitized by Google

le service du chœur de son église, ou du moins la partie de ce service qui exige le ministère du prêtre, aux moines d'Ebersmünster, cette autre abbaye dotée par le duc Attic, et que la fille du duc Attic avait le droit de considérer comme une sorte de patrimoine de famille. (1) Mais soit que les moines d'Ebersmünster aient mis par la suite peu de zèle à desservir l'église de Hohenbourg, soit qu'ils aient été congédiés par quelqu'une des abbesses antérieures à Herrade de Landsperg, le service des autels, souvent en souffrance pendant les mauvais jours de l'abbaye, était tombé aux mains de ces clercs d'église, plaie ecclésiastique du moyen-âge, qui en dehors de l'obédience des évêques allaient chercher fortune dans les châteaux et dans les monastères de femmes, où ils se montraient en général fort au-dessous des devoirs de leur saint ministère.

Déjà en 1050 le pape Saint Léon avait voulu porter remède à cet abus et avait prescrit à l'abbesse Berthe d'appeler de préférence au service des autels de Hohenbourg un ordre religieux. (2) Cette prescription papale, suivie d'abord, était peu à peu tombée en désuétude, et les chapelains aux gages de l'abbaye n'avaient pas tardé à être pris de nouveau dans la classe des prêtres vagabonds ou séculiers indépendants de tout contrôle hiérarchique. Herrade de Landsperg s'appliqua à compléter sous ce rapport l'œuvre de Sainte Odile, et à assurer pour l'avenir la desservance du sanctuaire par une congrégation de prêtres réguliers. Elle fonda dans ce but le prieuré de Saint-Gorgon en faveur des moines ou chanoines réguliers de l'ordre des Prémontrés créé en 1124 sous le pontificat de Calixte II. (3) Puis elle fonda aussi le couvent de Truttenhausen pour douze prêtres de l'ordre des Augustins, destinés à desservir, comme les Prémontrés de Saint-Gorgon, les autels abbatiaux, mais plus particulièrement voués au service des pèlerins et à la prédication.

Cette fondation de Truttenhausen paraît avoir été provoquée aussi par l'incendie de Niedermünster en 1180, soit que l'abbesse Herrade ait voulu en cette circonstance venir en aide et offrir un asile momentané aux chanoinesses de l'abbaye jumelle de Hohenbourg, soit peut-être qu'obeissant à son insu à l'esprit de cloître, elle ait tenté de faire bénéficier l'abbaye supérieure de l'interruption forcée du service reli-

(1) Grandidier, *Hist. des évêques de Strasbourg*, tome 1er, pages 362 et 370.

(2) Albrecht, *History von Hohenburg*, page 293.

(3) Idem, ibidem, page 446.

Digitized by Google

gieux à Niedermünster par suite de l'incendie de 1180. Cette hypothèse pourrait au besoin se justifier par la rivalité trop avérée qui, malgré les recommandations de Sainte Odile et les termes exprès de son testament, exista entre les deux abbayes, surtout lorsque l'histoire du fragment de la vraie croix apporté de Jérusalem à Niedermünster comme à l'église d'Occident la plus digne de cette relique, eut attiré à cette dernière abbaye la plus grande part des pèlerins, (1) et de l'influence qui, pendant le moyen-âge, était le résultat de la plus grande renommée des sanctuaires.

Et les titres littéraires aussi ne font pas défaut à la sainte fondation d'Odile. Dès les premiers temps, comme dans la plupart des moutiers du moyen-âge, les lettres y trouvèrent un refuge contre la barbarie. La tradition rapporte que Sainte Odile exigeait de ses religieuses un travail de plusieures heures par jour, soit pour copier des manuscrits, soit pour apprendre les textes des écritures et des pères de l'Eglise. Elle-même, comme semble l'indiquer un passage de son panégyriste, elle leur faisait de fréquentes instructions ou conférences, et l'on a même conservé ou pensé retrouver d'elle un discours adressé à sa congrégation pour vanter les douceurs de la vie canonique. (2)

Mais le plus grand lustre littéraire advint à Hohenbourg dans le douzième siècle. Citer le *Hortus deliciarum*, ce précieux recueil de poésies monastiques, de mystique érudition et d'aquarelles bysantines, c'est assez dire le renom de science et d'élégance artistique que l'abbesse Herrade de Landsperg sut acquérir à sa communauté.

Dès avant Herrade l'abbesse Relinde ou Relindis paraît avoir porté à un haut degré le goût des lettres à Hohenbourg. On a conservé d'elle quelques vers, sans doute trop empreints de l'afféterie alors à la mode, mais qui prouvent au moins un esprit plus cultivé que celui de la presque totalité des femmes de l'Allemagne au douzième siècle. (3)

---

(1) Voyez ALBRECHT, *History von Hohenburg*.

(2) RUYR, *Antiquités de la Vosge*, *pars* II, livre II, chap. 5.

(3) *Gallia christiana*, tome V, et D. ALBRECHT, *Hist. von Hohenburg*, p. 177.

« *O pie Grex, cui cœlica lex, est nulla dolifex.*
« *Ipse Sion mons, ad patriam pons, at que bonifons.*
« *Qui via, qui lex hic tibi est dux alma tegat crux,*
« *Qui placidus ros, qui stabilis dos, Virgineus flos,*
« *Ille regat te, commiserans me semper ubique.* » (*)

(*) Voyez le manuscrit de Herrade de Landsperg à la bibliothèque de la ville de Strasbourg, les publications de MM. Engelhardt et de Bastard.

Digitized by Google

Quant à Herrade, son manuscrit, objet des commentaires de plusieurs de nos auteurs contemporains, (1) parait devoir être considéré plutôt comme l'œuvre collective des chanoinesses de Hohenbourg que comme le produit de sa seule inspiration. Il donne même des vers de sa devancière l'abbesse Relinde. Cette espèce de mosaïque littéraire où les textes saints se mêlent aux allégories, les sermons aux digressions érudites, renseigne mieux sur la vie intellectuelle du douzième siècle ou de la fin du donzième siècle, que ne savent le faire la plupart des chroniques ou les titres arides qui en tiennent lieu. Elle prouve en faveur des deux abbesses et des chanoinesses de Hohenbourg contemporaines de Frédéric Barberousse le goût du bel esprit, cette première initiation des sociétés demi-barbares à la saine littérature, et l'usage d'une latinité facile, relativement élégante, où une piquante naïveté d'expression se mêle non sans quelque charme à l'affectation des *concettis*. (2)

La culture des lettres latines ne s'arrête pas à Herrade de Landsperg. L'abbesse qui lui succéda, Edelinde, aussi de la maison de Landsperg, sut en conserver les traditions et, pour emprunter les expressions de Jean de Ruyr, « *semblablement n'a pas été moins docte car elle a faict plusieurs excellents anagrammes et compositions en rythmes.* » (3)

Pendant que Hohenbourg devenait une sorte d'académie où la poursuite du *bien dire* l'emportait peut-être sur celle du *bien faire*, dans le sens monacal du mot, Niedermünster continuait, à cause de la relique de la vraie croix, à être le but des pèlerinages pieux de l'Alsace, et les exercices ascétiques y remplaçaient les passe-temps littéraires de l'abbaye supérieure. On ignore les noms des abbesses de Niedermünster qui jusqu'après 1180 succédèrent à Edwige Ire, contemporaine de l'empereur Saint Henri. Faut-il croire que pendant cette période de près d'un siècle et demi, ces deux abbayes eurent les mêmes dignitaires? Cette dérogation, aux termes du testament de Sainte Odile, a pu avoir lieu quelquefois, mais il est douteux qu'elle ait continué sans interruption depuis l'an 1020 jusqu'au treizième siècle. Il y aurait

(1) Voyez le commentaire de M. Engelhardt et la belle publication de M. de Bastard.

(2) Voyez le manuscrit de Herrade à la bibliothèque de la ville de Strasbourg.

(3) Ruyr, *Antiquités de la Vosge.*

Digitized by Google

plutôt lieu de penser qu'elle commença lors de la restauration de Hohenbourg sous les abbesses Relinde et Herrade, ce qui expliquerait l'initiative prise par cette dernière après l'incendie de Niedermünster en 1180 et la fondation de Truttenhausen comme maison succursale des deux monastères. La première abbesse de Niedermünster que l'on retrouve à la fin du douzième siècle est Edelinde, et précisément à la même époque Edelinde de Landsperg figure sur le catalogue des abbesses de Hohenbourg. Il est fait mention au nom de toutes deux qu'elles s'occupèrent de la reconstruction de Niedermünster. (1) On est donc fondé à croire que ces deux Edelinde sont une seule et même abbesse, qui, ou bien passa de l'une des abbayes à l'autre, ou réunit momentanément dans ses mains les deux crosses pastorales. (2) Cet incendie de 1180, auquel on doit, ou plutôt auquel on a dû, la belle église de Niedermünster, que l'abbesse Edelinde fit construire sur les ruines et au-dessus de la crypte de l'ancienne, et qu'elle fit consacrer par l'évêque de Mantoue Légat du saint siège, (3) pourrait, au sentiment d'Albrecht, avoir été le résultat des hostilités du comte Hugues de Dagsbourg ou de celles du comte de Horbourg. (4)

L'on peut juger par la rapidité et la beauté de la reconstruction de cette église de Niedermünster du degré de prospérité de l'abbaye à cette époque, prospérité qui, ainsi que celle de Hohenbourg sous les abbesses Relinde et Herrade, atteste le puissant renom des sanctuaires de Sainte Odile pendant cette partie du moyen-âge, et prouve que le culte à la mémoire de cette illustre sainte alsacienne, établi dès le neuvième siècle au témoignage du pseautier de la reine Emma, femme de Lothaire II, (5) consacré par les bulles des papes Saint Léon, Luce III, Innocent IV, Grégoire X, par les chartes épiscopales, (6) par la tradition constante du peuple, avait conservé ou repris tout son prestige pieux vers l'apparition du treizième siècle.

---

(1) ALBRECHT, page 329.

(2) Voir les listes des abbesses des deux monastères dans ALBRECHT, pages 310 et 329, et dans PFEFFINGER, pages 69 et 83.

(3) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 397, et GUILLIMANN, page 248, et KŒNIGSHOVEN, *in chronico germaniæ*, *cap.* V, page 278.

(4) ALBRECHT, page 397.

(5) MABILLON, *Ann. Benedict.*, liv. II, page 58, et *Gallia christiana*, tome V, page 839.

(6) Charte de Conrad de Lichtenberg et autres, voir ALBRECHT, preuves, p. 12.



Digitized by Google

Cette splendeur des deux abbayes ne les empêcha pas toutefois d'avoir souvent encore leurs jours de malheurs et surtout d'incendies. Car les incendies jouent un grand rôle dans leur histoire. Il semble que chaque époque de guerre ou de malheurs pour l'Alsace ait apporté la flamme à Hohenbourg et à Niedermünster. A peine sorties des ruines laissées par les Bulgares ou Hongrois, on les voit de nouveau en proie à des sinistres. Cette nouvelle série de malheurs commence à la spoliation déjà mentionnée de Frédéric de Hohenstaufen, duc d'Alsace et de Souabe, et père de Frédéric Barberousse. Ce prince, usufruitier du château d'Ehnheim à titre d'avoué des deux abbayes, avait jugé à propros de s'en emparer, (1) ainsi que de plusieurs autres biens abbatiaux; et quoique la plupart de ces biens aient été restitués par l'empereur son fils, il paraît que c'est à partir de cette usurpation du duc Frédéric qu'Ehnheim échappa à la juridiction abbatiale, et vit son ancienne et pacifique *villa* se transformer en château successivement ducal et impérial des Hohenstaufen.

En 1197 et en 1199 (2) Hohenbourg subit le sort de Niedermünster en 1180 et fût la proie des flammes allumées peut-être en représailles de l'opposition de l'abbaye à l'empereur Philippe de Hohenstaufen mis en interdit par le pape Innocent III. (3)

Puis, le treizième siècle inaugure ses mauvais vouloirs pour l'abbaye par le pillage auquel la livre le duc Frédéric de Lorraine irrité de l'asile accordé à Hohenbourg à quelques malheureux habitants de Rosheim, village encore nominalement du moins vassal de l'abbaye, mais que l'empereur Frédéric II avait engagé puis retiré au duc de Lorraine, ce qui valut à Rosheim les honneurs d'une prise d'assaut. (4)

En 1243 et en 1248 lors des troubles de la province rhénane et de l'excommunication lancée contre l'empereur Frédéric II par le pape Innocent IV, encore un incendie à Hohenbourg; et en 1301 (5) nouvel incendie du monastère et d'une partie des forêts à l'entour, lorsque l'empereur Albert Ier, mis en interdit par le pape Boniface VIII, vient

---

(1) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 398.

(2) Idem, page 399.

(3) Voir la bulle du pape Saint Léon, qui nomme *Rodesheim* parmi les domaines reconnus à l'abbaye de Hohenbourg dans ALBRECHT, preuves, page 9.

(4) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 397.

( ) Idem, page 398.

Digitized by Google

à Strasbourg réduire les mauvais vouloirs des églises de Souabe et d'Alsace.

C'est aussi à partir du treizième siècle et surtout à partir de l'interrègne que grâce à l'indépendance croissante des ganerbinats nobles et des corporations municipales, le patrimoine des deux abbayes subit la seconde ou troisième diminution. Les barons et les villes impériales se mirent à l'envi les uns des autres à prendre et à revendiquer tout ce qui paraissait à leur convenance parmi les possessions territoriales de Hohenbourg et de Niedermünster. Leurs usurpations furent confirmées par des investitures impériales, et les inféodations faites par les abbesses devinrent ainsi des titres d'aliénation.

Il est vrai que, pour compenser cette diminution du patrimoine de Sainte Odile, c'est à partir du treizième siècle que nous voyons décerner aux abbesses de Hohenbourg le titre de princesses. Il semble que les empereurs soient devenus d'autant plus prodigues de témoignages honorifiques en faveur des fondations de Sainte Odile, qu'ils se sont montrés plus volontiers complices de la spoliation de ces fondations. En 1249, ce titre de princesse est donné par le roi des Romains, Guillaume de Hollande, à l'abbesse de Hohenbourg Elisabeth, deuxième du nom, (1) pendant que l'abbesse Walpurge ou Walpurgis de Niedermünster commence la décadence de l'abbaye inférieure en vendant à l'évêque de Bâle les domaines de cette abbaye à Arlesheim.(2) Ce diplôme de Guillaume de Hollande est remarquable parce qu'il cite *Rodesheim* (Rosheim), *Ingmarsheim* et *Nieder-Ehnheim* comme étant avec les fermes et les forêts qui environnent la montagne de Sainte Odile les possessions actuelles de l'abbaye. Ainsi des nombreux domaines donnés par le duc Attic à sa fille Odile et distribués par elle entre les deux abbayes, Hohenbourg ne possédait déjà plus dans la première moitié du treizième siècle que ceux mentionnés ci-dessus. Et encore ses droits sur Rosheim étaient-ils déjà fort contestés, puisqu'en 1212 et en 1219 l'empereur et le duc de Lorraine disposèrent de ce village déjà devenu en partie au moins impérial. Quant à *Ingmarsheim*, ce village successivement abbatial, ducal et impérial échut vers la fin de ce même siècle treizième, à un autre démembrement des possessions abbatiales, la ville émancipée d'Ehnheim, (3) dont le

(1) ALBRECHT, page 311.

(2) Idem, page 329.

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, période germanique, paragraphe 742.

Digitized by Google

diplôme de Guillaume de Hollande constate que l'église seulement continuait à relever des abbesses héritières de Sainte Odile. (1)

L'avénement de Rodolphe de Habsbourg, cet empereur des transactions entre les droits anciens et les droits nouveaux qu'a fait naître la chûte des Hohenstaufen, est marquée dans les archives de Hohenbourg par deux diplômes accordés en 1273 et en 1280 ou 1282 à la prière de l'abbesse Gertrude, suivant Grandidier, (2) ou de l'abbesse Gerlinde, suivant Albrecht. (3) Dans ces actes Rodolphe Ier déclare confirmer tous les droits de l'abbaye établis par le testament de Sainte Odile et pour donner plus de force au testament de l'illustre sainte, dont lui aussi comme chef de la maison de Habsbourg il peut se dire le très arrière-neveu, il le revêt de son sigille, de ce même sigille apposé sur tant de diplômes qui consacrent les diverses usurpations des mêmes droits abbatiaux.

Et comme pour montrer toute l'inanité de ces confirmations impériales, l'abbesse Elisabeth III, qui a succédé à Gerlinde, vend en 1299 avec l'agrément de l'évêque de Strasbourg une partie des biens de l'abbaye.

Le quatorzième siècle ne pouvait manquer d'apporter aussi son contingent de malheurs et de distinctions honorifiques aux abbayes déjà en partie dépouillées. En 1325 c'est Louis de Bavière qui paye de la monnaie courante d'un diplôme confirmatif les doléances de l'abbesse Elisabeth IV. Si la terrible peste de 1349 ne se fit pas sentir aux chanoinesses de Hohenbourg grâce à la pureté de l'air de leurs montagnes, une peste plus fatale, celle des mauvaises mœurs, vint les infecter, au rapport d'Albrecht, en 1358. (4) Les déportements paraissent avoir été tels à cette époque à Hohenbourg ainsi que dans les abbayes d'Andlau et d'Erstein, qu'il fallut pour les faire cesser l'intervention de l'empereur Charles IV et de l'évêque de Strasbourg Jean de Lichtenberg. L'empereur après avoir aussi fait à Sainte Odile l'offrande d'un diplôme impérial, ordonna d'ouvrir en sa présence et en celle de l'évêque de Strasbourg le tombeau de Sainte Odile et

(1) Diplôme de Guillaume dans ALBRECHT, page 312.

(2) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome Ier, page 351.

(3) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 312.

(4) Idem, page 313.

Digitized by Google

exigea le don de l'un des bras des reliques (1) destiné à sa chère ville de Prague.

Cette spoliation pieuse qui aux yeux des croyantes populations de ce siècle devait diminuer la valeur morale de Hohenbourg, fut bientôt suivie de malheurs matériels non moins déplorables. Les bandes de routiers anglais qui refoulés de France envahirent l'Alsace en 1365 ou 1375 ne pouvaient manquer de faire sentir leur passage aux deux abbayes. Elles mirent à feu et à sac Truttenhausen (2) et il est vraisemblable qu'elles pillèrent au moins Hohenbourg et Niedermünster.

Ces ravages des Anglais étaient encore attestés par les ruines de Truttenhausen lorsqu'en 1439 et 1444 les Armagnacs vinrent à leur tour menacer et mettre à contribution Hohenbourg et Niedermünster. (3) Le quartier-général d'une de leurs bandes était à Rosheim, (4) et ces terribles pillards, dont nos ancêtres se vengeaient gaîment en les surnommant *Armen Gecken*, pauvres gueux, faisaient de là des incursions sur toutes les terres pour lesquelles une rançon n'avait pas été stipulée.

Après les routiers anglais et français vint le tour des Bourguignons de Charles-le-Téméraire, car la fin du quatorzième siècle et le quinzième siècle commencent pour l'Alsace de saint Empire germanique l'ère des invasions étrangères. Depuis les Huns ou Hongrois du dixième siècle et à part quelques incursions des Lorrains, elle avait du moins eu la consolation, si consolation il y a, de n'être ravagée que par des soudarts parlant sa langue alors nationale. Les Bourguignons se montrèrent les dignes successeurs des soldats licenciés du prince noir, et de Charles VII, et s'ils ne furent pas les auteurs de l'incendie qui éclata en 1474 dans les forêts de Hohenbourg, comme les en accuse Speckle et d'après lui Pfeffinger, (5) du moins est-il parfaitement probable qu'ils ne se firent faute d'imiter leurs devanciers et de piller ou de mettre à rançon les deux abbayes.

Mais un ennemi plus terrible que toutes les armées étrangères

---

(1) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 398.

(2) Idem, ibidem, et KŒNIGSHOVEN, *Chronicon*, app. II, page 219.

(3) ALBRECHT, page 399, et HERZOG, *in chronico*, page 522, et SCHILTER, *Ann.* 17 *ad Kœnigshovinus.*

(4) Chronique de MATERNE BERLER, et *Strasburgische Archiv-Chronik*, p. 139.

(5) SPECKLE, partie IIe, page 33, et PFEFFINGER, page 49.

Digitized by Google

commençait à menacer les seigneuries laïques et ecclésiastiques. Dès l'an 1493 la jacquerie allemande avait fait son apparition dans les environs de Hohenbourg ; c'est à elle peut-être qu'il faut attribuer cet incendie des forêts avoisinant les deux anciens monastères, qui gagna de proche en proche jusqu'aux dépendances de Hohenbourg.(1) Materne Berler donne sur cette première jacquerie alsacienne des détails pleins d'intérêt. (2) En l'année 1493 un grand rassemblement de paysans venus de Schlestadt, du mundat inférieur et des terres épiscopales, se réunit sur l'Ungersberg. On se jure de résister à l'oppression, de ne plus laisser une livre d'argent aux gens d'église et d'attaquer les couvents. Les chefs de cette émeute qui prend le nom de *Bundtschu* sont Jean Ulman de Schlestadt, Jean Jacob de Blienswiller, et Nicolas Ziegler de Stotzheim. Ulman qui paraît être le seul bourgeois de cette troupe est bourgmestre de Schlestadt, il promet de livrer une des portes de la ville, mais le complot est découvert, les conjurés se dispersent, l'heure n'est pas venue encore, disent-ils, mais elle viendra; et tandis que l'évêque de Strasbourg, Albert de Bavière, poursuit avec vigueur la répression de cette tentative de révolte, Jean Ulman et Nicolas Ziegler, arrêtés l'un à Bâle, l'autre à Schlestadt, meurent en disant: « Oui, tôt ou tard l'heure du *Bundtschu* viendra ! »

Et elle revient en effet cette heure de révolte dès l'année 1513, (3) lorsque les paysans du Brisgau s'insurgent avec un effrayant ensemble, tendant la main aux paysans d'Alsace qui font de leur côté quelques tentatives isolées. Elle revient encore plus terrible en 1525, exaltée cette fois par le fanatisme religieux, et voilant ses vieux griefs contre les seigneurs de la glèbe, ou ses appétits de brigandage, sous des formules étrangement mêlées de sombre et farouche mysticisme, et de communisme dans le sens moderne du mot. (4)

Lorsque le seizième siècle sonna le glas funèbre des deux abbayes de Sainte Odile, elles étaient bien loin déjà des habitudes de sainteté que lui avait léguées leur fondatrice. Soumises dans l'origine à des statuts extraits par Sainte Odile elle-même des trois grandes règles

(1) Voyez ALBRECHT, page 395, et PFEFFINGER, page 49.

(2) Chronique de MATERNE BERLER, page 104.

(3) MATERNE BERLER, page 122.

(4) Les insurgés de Thuringe proclamaient la communauté des biens et des femmes. Voir PFEFFEL, tome II.

Digitized by Google

de Saint Columban, de Saint Benoît [1] et de Saint Augustin, ainsi que nous l'avons déjà rapporté sur la foi de Mabillon, enfin à la règle de Saint Augustin, au moins à partir des abbesses Relinde et Herrade, [2] elles n'avaient pas tardé à voir leurs humbles moniales devenues opulentes chanoinesses abandonner la vie monastique pour celle des chapitres séculiers. A diverses reprises les abus et la licence avaient été grands dans les deux antiques moutiers, et il avait fallu le concours de deux papes, de plusieurs empereurs, et de plusieurs évêques de Strasbourg pour y porter remède. Ces abus et cette licence s'enracinèrent davantage encore grâce au laisser-aller ecclésiastique qui précéda immédiatement la révolution religieuse du seizième siècle. Les chanoinesses de Hohenbourg et de Niedermünster, choisies dans les plus nobles maisons de l'Alsace et de l'Ortenau, avaient passé successivement des habitudes d'ascétisme de leur première institution au goût des études littéraires qu'atteste le *Hortus deliciarum*, et enfin aux habitudes mondaines d'une vie de dissipation et de jouissances matérielles. Dans les dernières cinquante années de l'existence des deux chapitres elles avaient pris goût de plus en plus aux plaisirs du siècle, de ce siècle voluptueux et quasi païen que la renaissance essaya de façonner. Elles se plaisaient aux longs repas de la noblesse allemande, aux mascarades italiennes, aux galantes intrigues mises à la mode par François Ier. Lorsque vint à sonner le tocsin du luthéranisme elles se trouvèrent ainsi toutes préparées à saluer avec empressement les doctrines du libre examen et de l'émancipation religieuse. La conscience de la plupart d'entr'elles n'était déjà plus catholique bien avant le jour de leur renonciation à la foi catholique, et la venue de ce jour du divorce avec leur sainte fondatrice n'était plus qu'une affaire de circonstance.

Il parut luire déjà pour quelques unes des plus pressées ou des moins timorées en 1525, lorsque retenues encore par un reste de foi ou des convenances de position dans les liens de l'église, elles purent craindre d'être obligées d'échanger leurs coutumes de vie facile et frivole contre les palmes du martyre; car dès l'année 1525 les joyeuses chanoinesses purent craindre qu'il ne s'agît pour elles du martyre. De

---

(1) MABILLON, *in actis sanctorum ordinis sancti Benedicti*, tome II, préface, et tome IV, page 442.

(2) RICHER, *Chronicon Senonense*, livre II, chap. 18.

Digitized by Google

tous côtés, à cette fatale époque de la jacquerie anabaptiste ou prochainement anabaptiste, circulait dans la haute Allemagne la rumeur sinistre de châteaux et de couvents incendiés, d'orgies sacrilèges dans les églises, de barons et de prélats assassinés, de nobles dames et de pieuses nonnes violées et égorgées. Il eut fallu tout l'enthousiasme chrétien des vieux temps du monastère pour accepter avec courage cette perspective d'outrages et de meurtre. Les chanoinesses de Hohenbourg et de Niedermünster n'étaient plus capables de cet enthousiaste dévouement à leurs devoirs. Une de ces bandes de paysans insurgés qui venaient de saccager les terres de l'évêché de Strasbourg et que le duc Antoine de Lorraine devait bientôt après exterminer à Scherwiller, s'était dirigée vers les deux abbayes et avait en passant incendié Truttenhausen. (1) A son approche les chanoinesses s'enfuient comme une troupe d'oiseaux effrayés. La plupart cherchent un refuge dans leurs familles et y restent pour laisser passer les jours d'orage. Et telle est l'épouvante causée par cette attaque des paysans, que, quoique ceux-ci ne trouvant personne dans les sanctuaires, se soient vraisemblablement bornés à les piller, bien peu d'entre les membres des deux chapitres osent revenir occuper les stalles dans le chœur. Cependant quelques unes, rassurées par la défaite de la jacquerie, s'étaient laissé rappeler aux saints bercails moins peut-être par des sentiments de piété que par le désir de recommencer avec plus d'indépendance le cours de leur vie frivole et dissipée. Les abbesses des deux chapitres, loin de chercher à ranimer la ferveur, étaient les premières à se montrer rebelles ou indifférentes aux traditions de leur fondatrice. Elles avaient fait réparer à la hâte les corps de bâtiments destinés aux habitations, laissant voir bien moins de sollicitude pour la réparation des lieux de prière, et témoignant en toute occasion leur impatience d'une dignité qui semblait promettre désormais plus de dangers ou de tracas que de paisibles loisirs. Déjà Ursule de Rathsamhausen, (2) élevée à la dignité d'abbesse de Hohenbourg, en 1534 ou 1529, après la mort d'Anastasie d'Oberkirch, (3) avait dû

(1) Speckle, partie II, page 385, et Herzog et Pfeffinger, page 99.

(2) Albrecht, *History von Hohenburg*, page 315.

(3) Pfeffinger, d'après Speckle, fait de cette dernière abbesse de Niedermünster une Ursule de Zuckmantel, mais Albrecht la nomme Rathsamhausen, et son opinion est plus accréditée. Voyez Pfeffinger, page 84, et Albrecht, page 329.

Digitized by Google

résigner ses fonctions pour cause probable de changement de religion et se contenter du titre plus modeste de gouvernante abbatiale de Niedermünster qui lui fut décerné par la majorité des chanoinesses de ce dernier chapitre déjà en majorité protestant, tandis que le chapitre de Hohenbourg voulait encore garder quelques dehors d'obédience au saint siége. Cette opinion semble du moins justifiée par l'analogie du titre porté par la dernière abbesse de Niedermünster avec celui de Georges de Brandebourg élu plus tard au gouvernement de l'évêché par les chanoines protestants du grand chapitre de Strasbourg.

Quoiqu'il en soit de l'identité d'Ursule de Rathsamhausen, abbesse de Hohenbourg en 1534, et d'Ursule de Rathsamhausen, abbesse ou gouvernante abbatiale de Niedermünster en 1542, cette dernière inaugure l'ère de l'abandon des antiques moutiers de Sainte Odile. Elle venait le samedi après la Saint-Martin 1542 (1) de quitter Niedermünster pour se rendre à Barr auprès de ses parents les sires de Rathsamhausen lorsqu'un incendie, résultat probable de la malveillance, gagne de proche en proche depuis les appartements de l'abbesse, et rend pour toujours inhabitables l'abbaye inférieure.

Les chanoinesses alors se dispersent de nouveau ; deux ou trois d'entr'elles, pauvres femmes vieillies dans les cloîtres et qui ne savent pas chercher d'autre asile, recueillent pieusement dans les décombres quelques restes de la croix du calvaire de Niedermünster et vont avec cette relique se retirer à Hohenbourg. Mais les incendies, ces ennemis constants des deux églises, ne devaient pas les y laisser abriter longtemps leur vieillesse. Elles avaient retrouvé dans le chapitre de Hohenbourg le mépris des règles canoniques qui d'accord avec les flammes avait amené l'abandon de Niedermünster. C'était à peine si depuis les pillages des paysans l'église avait été remise en état ; les revenus de l'abbaye, déjà bien amoindris, il est vrai, s'étaient dépensés en œuvres profanes et entr'autres pour l'emménagement d'une maison de bains. Tout-à-coup, le jour de l'Annonciation 1546, (2) un incendie, allumé suivant la tradition par le feu du ciel, éclate dans cette partie des bâtiments, pendant que la jeune abbesse élue depuis quatre ans est au bain. (3) Elle n'a que le temps de fuir à peine vêtue et les

(1) Speckle, partie II, fol. 211.

(2) Albrecht, page 401.

(3) Speckle, *pars* II, *folio* 275.

Digitized by Google

flammes poussées par un vent violent dévorent bientôt avec la maison des bains les diverses autres constructions accessoires. Puis elles gagnent l'église et détruisent une grande partie des cloîtres. Les cloches tombent avec fracas du haut de la tour et fondent dans le brasier. La chapelle seule qui renferme le tombeau de Sainte Odile est en partie préservée ; et au témoignage de Hugues Peltre, lorsqu'après l'extinction du feu on parvient à s'en approcher, on trouve le missel de l'autel entièrement réduit en cendres à l'exception d'une seule page où se lisent ces mots du rituel : « *Tout ce que tu ordonnes contre nous, ô Seigneur, est mérité, car nous avons méconnu tes saintes lois !* » (1)

Cet incendie de 1546 fut le dernier auquel voulurent rester exposées les mondaines héritières des cloîtres sanctifiés par la patronne de l'Alsace.

L'abbesse Agnès VI, (2) qui portait à cette époque la crosse pastorale de Sainte Odile, appartenait à la noble famille d'Oberkirch, qui avait donné plus d'une dignitaire à Hohenbourg, mais dont le chef, ami de Martin Bucer, venait, malgré les réclamations du magistrat de la ville impériale d'Obernai, d'ouvrir l'église de Saint-Jean située sur ses domaines à la prédication du nouveau culte. Lasse de gouverner son chapitre en ces temps de discordes et de violences, ou entraînée peut-être par la parole des novateurs, elle donna l'exemple de l'abandon définitif du sanctuaire.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

(1) HUGUES PELTRE, page 204, et *Annales Præmonst.*, l. c., page 396 et suivantes. — JEAN PFEFFINGER, page 49.

(2) ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 316.

Digitized by Google

# DE LA STATUAIRE

## CHEZ LES TRIBOQUES. (*)

Sur l'un et l'autre versant des Vosges alsaciennes et jusqu'au milieu des plaines qui touchent à leur base, le sol restitue souvent des fragments plus ou moins complets de statues, ou plutôt de statuettes équestres en grès rouge ou en pierre calcaire, dont la hauteur n'a pas dû dépasser 0,50c et qu'une main ennemie semble avoir brisées avec acharnement. (1) C'est d'ordinaire la tête ou bien le corps d'un cheval dont les jambes et la queue ont disparu, mais aux flancs duquel adhèrent les cuisses et une partie des jambes d'un cavalier. Que représentaient ces statuettes dont on ne rencontre les analogues nulle part ailleurs? A quel peuple, à quel âge ont-elles appartenu? Pour pouvoir arriver à résoudre ces questions d'une manière satisfaisante, il fallait avoir sous les yeux quelques uns de leurs fragments assez considérables pour pouvoir en recomposer l'ensemble d'une statuette, aucune n'étant entière. Un heureux hasard m'en fit rencontrer deux dans la curieuse collection d'antiquités locales amassée par les soins de M. le docteur

(*) *Note de la direction.* Ce fragment est extrait de la 2e édition des recherches archéologiques et historiques sur le comté de Dachsbourg, qui paraîtra sous peu.

(1) On a trouvé de ces fragments près d'Oberbronn et de Niederbronn (collection de M. le pasteur Aurich et du docteur Schnæringer), à Hattigny, à Uzemain (musée d'Epinal), près de Lorquin, à Hesse, à Abreswiller (musée de Nancy), etc.

Digitized by Google

Marchal, de Lorquin; grâce à cette découverte, le problème fut résolu pour moi et je demeurai convaincu dès-lors, que tous les fragments de même nature, trouvés en divers lieux de l'Alsace, avaient une origine commune, c'est-à-dire qu'ils provenaient de statuettes équestres d'origine triboque.

L'un de ces fragments était à peu de profondeur, dans un champ non loin du télégraphe de Sarrebourg; il représente un guerrier d'un âge mûr et dont la figure est d'une expression remarquable. Sa chevelure, sa barbe et ses moustaches sont courtes et bouclées; son costume consiste seulement en une veste collante courte, sur laquelle est un vaste collet, et qui est serrée au-dessus des reins par un ceinturon à boucle. Il n'est pas facile de déterminer certain objet en forme de cône allongé et recourbé vers la pointe comme un Olyphant qui est passé dans cette ceinture.

Le guerrier tient de la main gauche les rênes de son cheval lancé au galop; la droite est élevée à la hauteur de la tempe à laquelle elle adhère, et percée d'un trou destiné à recevoir un *gæsum* (1) que le temps a oxidé; la jambe droite, portée très en arrière tandis que la gauche l'est en avant, montre qu'il va lancer son arme ou en frapper un ennemi. (2)

La seconde statuette n'a, de même que la première, guère plus de 0,40c de haut, elle est en pierre blanche et provient des environs du village de Diane-Capelle. Elle représente aussi un guerrier vêtu et armé comme le précédent, mais jeune et d'une belle figure qu'encadre une barbe courte et taillée en ovale. Sa veste descend jusqu'à la moitié des cuisses qui sont nues, et il n'a pas l'Olyphant à la ceinture. Quant aux chevaux, la tête, les jambes et la queue ont été brisées, mais on reconnaît qu'ils avaient la crinière coupée tels qu'on représente ceux des Etrusques, des Grecs et des Romains, et la croupe d'une largeur extraordinaire.

A cette veste courte et serrée au corps à laquelle on donnait le nom

---

(1) Le *gæsum* était un javelot tout en fer; les Auvergnats donnent encore le nom de *gèse* à ces longs aiguillons dont on se sert pour diriger ou activer la marche des bœufs.

(2) Cette pose ne s'y remarque qu'à quelques unes de ces statuettes, dans les autres le cavalier a les jambes pendantes.

Digitized by Google

de *Mastruca* (²) et qui était faite de la peau de quelque bête fauve tuée, sans doute, dans les forêts vosgiennes; aux moustaches que les Barbares seuls avaient coutume de porter, ainsi qu'un *gœsum* leur arme favorite, dont l'usage ne s'introduisit que fort tard dans les armées romaines, on reconnaît des guerriers d'origine germanique : des Triboques, habitants du pays. Un accessoire de leur costume que j'ai signalé plus haut, vient à l'appui de cette opinion : c'est le collet de la veste qui recouvre les épaules ; or, ce collet devait faire partie du vêtement habituel des Triboques puisqu'on le retrouve dans l'*hésus* découvert jadis au sommet du *Kleinmann*, dans le comté de Dachsbourg, lequel tient aussi à la main un *gœsum*. (²) Si ce dernier est vêtu du *fogum* au lieu de la *mastruca*, costume de guerre, c'est qu'alors c'est le héros civilisateur, le défricheur de forêts qu'il représente plutôt que le guerrier.

Ce point une fois établi, voyons à quelle époque peuvent remonter nos précieux *spécimens* de l'art statuaire triboque.

C'est nécessairement à celle qui précéda de peu ou qui suivit immédiatement la soumission du pays à la domination romaine, domination qui ne fut durant longtemps que nominale et qui devait laisser les Triboques libres d'élever des statues à leurs héros. Cette liberté ne tarda pas à leur être enlevée, mais pendant le temps qu'elle dura, l'art romain avait pénétré chez eux ; on le reconnaît à l'expression des figures, à la vérité des poses ainsi qu'au soin tout particulier avec lequel la chevelure et la barbe sont refouillées. On se trompera donc de peu en attribuant ces statuettes aux dernières années du siècle qui a précédé notre ère, et il est à remarquer que les Triboques étaient alors plus avancés dans les arts et surtout dans celui de la sculpture, que leurs voisins les *Nemètes*, les *Vangions*, les *Rauraques* et même les *Médiomatriciens*, puisque ces peuples n'avaient pu s'élever au-dessus du bas-relief, premier pas des nations dans la statuaire, et

---

(¹) *Locupletissimi veste distinguntur, non fluitante sed stricta et singulos artus exprimente.* (TACITE, *de mor. Germ.* XVII.)

(²) Curieux bas-relief dans lequel Schœpflin a cru, à tort, reconnaître Sylvain. Il est figuré dans l'*Alsatia illustrata*, mais d'une façon inexacte ; on en trouvera une meilleure représentation dans les *Recherches sur le comté de Dachsbourg ou Dabo*, que j'ai publiées en 1856.

Digitized by Google

que l'on n'a jamais trouvé chez eux de statues équestres. Mais pourquoi les Triboques n'en avaient-ils pas d'autres ? [1]

C'est sans doute parce que le goût ou plutot la passion des chevaux était innée chez ce peuple comme elle semble l'être chez ses descendants, les Alsaciens, cavaliers dès leur enfance, et qui, appelés au service militaire, donnent toujours la préférence à l'arme de la cavalerie. Il est à présumer qu'ainsi que les Scythes, les Huns et les Arabes, les Triboques ne combattaient guère qu'à cheval et fournissaient aux coalitions gauloises leur contingent en hommes habiles à diriger leurs chevaux non moins qu'à lancer le *gæsum*. Cette arme, très-redoutable dans une main exercée à s'en servir, avait toutefois, un grave inconvénient, celui d'obliger celui qui la portait à se retirer du combat pour aller en chercher une autre, lorsqu'il avait manqué d'atteindre l'ennemi. On ne voit en effet, aux statuettes que nous connaissons, aucune arme de rechange ni même de glaive.

Tous les guerriers triboques étant à cheval, on ne pouvait ériger à ceux qui se distinguaient que des statues équestres et cela avait lieu, suivant toute apparence, sur le théâtre de leurs exploits. Ce n'est pas en effet, au centre des villes qu'on en trouve les débris, mais dans des champs qui en sont fort éloignés. Nous avons dit que le fragment le plus commun était le corps du cheval privé de la tête et des jambes, et ce fait nous montre combien la race actuelle des chevaux alsaciens s'est abâtardie depuis dix-huit siècles ; car on n'y retrouve plus rien de cette encolure vigoureusement accusée ni de cette large croupe des chevaux de nos statuettes triboques.

BEAULIEU,
De la Société impériale de France et des Académies de Londres et de Turin.

---

[1] Je ne connais jusqu'à présent d'autre trace de l'existence de statues pédestres provenant de l'Alsace, que le torse d'une Vénus Anadgomène qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. le pasteur Anrich, d'Oberbronn. La déesse, entièrement nue, portait la main droite à sa chevelure qui descend en ringlets sur ses épaules. Ce morceau, d'un style très-grossier, a été trouvé avec une statue équestre mutilée, dans un champ près d'Oberbronn.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

—

**Essai historique sur la société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme**, *par* C. Schmidt, *professeur à la faculté de théologie et du séminaire protestant de Strasbourg. — Ouvrage couronné par l'Institut* (1).

En lisant, pour la première fois, ce remarquable travail de l'un de nos compatriotes, j'ai été frappé d'une pensée, que quelques uns de mes lecteurs partageront peut-être avec moi, et que d'autres trouveront entachée sans doute d'amour-propre provincial. Voici, me suis-je dit, une œuvre moitié scientifique, moitié littéraire, couronnée par l'Académie française; le savant qui a reçu cette marque d'intérêt et de satisfaction de la part d'un tribunal, dont personne, certes, ne discutera ni la compétence, ni l'impartialité, ce savant n'en est pas à son coup d'essai; il est l'un des correspondants assidus et distingués de l'Institut; l'Académie des inscriptions a couronné son histoire de la secte des Albigeois; l'Allemagne érudite connaît et apprécie son histoire du prédicateur Jean Tauler de Strasbourg; eh bien, quels sont les témoignages de sympathie qu'il a recueillis dans sa ville natale et dans les deux départements du Rhin, depuis douze ou quatorze ans? car l'activité scientifique de M. Schmidt remonte à 1840.

On me répondra: l'auteur des Albigeois, le biographe de Jean Tauler, de Gerson, de Gerard Roussel, est un homme d'érudition; ce n'est pas un talent populaire; il écrit pour les savants; ses œuvres ne s'adressent point à la masse du public. Vous n'entendez sans doute pas réclamer pour lui les ovations et les succès des cabinets de lecture, puisqu'il aspire à un but plus élevé; puisqu'il soumet ses mémoires à l'examen de diverses classes de l'Institut, et qu'il reçoit en échange des palmes qui ne s'accordent qu'à bon escient et à de sérieux efforts.

Entendons-nous! non, certes, je ne prétends pas que M. Schmidt, le théologien, soit agréé et goûté par les amateurs de la littérature

(1) Strasbourg, Paris et Leipzig, 1 vol. in-8°, 1853.

Digitized by Google

**facile ; mais j'affirme que ses œuvres sont parfaitement accessibles à toute intelligence cultivée ; j'affirme que toute personne, initiée à l'é**tude de l'histoire et des questions religieuses, y trouverait des chapitres instructifs et attachants ; j'estime surtout que c'est un devoir de connaître et d'apprécier les richesses intellectuelles, produites sur le sol même où l'on demeure. Il existe, ou il devrait exister une espèce de solidarité pieuse entre les habitants d'une même ville ou d'une même province ; le renom ou la gloire de l'un rejaillit en quelque sorte sur les autres, c'est un fonds commun, dont nous devons connaître la valeur intrinsèque, ne serait-ce que pour opposer des noms et des faits à des assertions erronées ou injustes. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'apprécier la part, que prend l'Alsace au mouvement intellectuel de la France, des esprits d'ailleurs distingués ont pris l'habitude d'un dénigrement systématique. L'Alsace, à leurs yeux, c'est la France *allemande ;* et en disant cela, ils appuient beaucoup plus sur l'épithète, que sur le nom propre du pays. A ce manque d'équité, je dirai presque à cette ignorance superbe, je serais toujours tenté d'opposer une liste de noms, pris dans l'enseignement public, et plus spécialement dans les facultés de l'Académie de Strasbourg, ou même dans les rangs des travailleurs intellectuels libres, originaires de l'Alsace ; puis de mettre en regard de ces noms les titres des ouvrages, produits dans le champ de la science ou des lettres, et écrits en français, par ces ouvriers de la pensée ; enfin de clore par un défi ce plaidoyer énumératif des titres intellectuels que peut faire valoir à l'Alsace contemporaine. Montrez-moi, dirai-je à ceux qui assimilent l'Alsace à une espèce de Béotie, ensevelie sous les brouillards du Rhin, montrez-moi, sans même tenir compte des difficultés que l'Alsace avait à vaincre à raison de son point de départ, montrez-moi les provinces qui entretiennent avec plus d'ardeur que nous le feu sacré de l'étude, le culte du passé et les aspirations vers les gloires de l'avenir.

Lorsque cette dépréciation de l'Alsace intellectuelle part d'au-delà des Vosges, elle s'explique ; elle trouve son excuse dans bien des circonstances atténuantes, que je puis me dispenser d'énumérer ; mais dès que j'entends prononcer ces jugements injustes par des personnes qui habitent l'Alsace, ou qui sont nées et élevées au milieu de nous, je ne saurais me défendre d'un mouvement d'impatience, et volontiers j'enverrais ces retardataires à des catalogues de librairie, à des rapports de l'Institut, ou à des articles de critique destinés à faire connaître à l'Europe savante les travaux des hommes de science alsaciens, souvent aussi ignorés de leurs compatriotes, que s'ils vivaient à Berlin ou à Saint-Pétersbourg.

Je me suis demandé à quoi tenait cette anomalie, car dans d'autres provinces, lorsque surgit un jeune talent ou lorsqu'un homme mûri dans les affaires, blanchi dans l'étude livre au public le fruit de son expérience et de ses méditations, il trouve presque toujours dans la sympathie de ceux de ses concitoyens au milieu desquels il est appelé à passer ses jours, des motifs d'encouragement. Je ne veux point chercher dans les habitudes un peu matérielles d'une partie de notre Alsace la cause d'une indifférence qu'on a déjà signalée avant moi. Il

Digitized by Google

m'a semblé que cette ignorance, dans laquelle l'on est chez nous les uns des autres, tient en partie à la séparation des cultes. C'est un malheur, mais c'est un fait à peu près certain. Je m'abstiens de m'appesantir sur cette circonstance; je craindrais, en la développant, de blesser des susceptibilités dans les deux camps: et je suis trop égoïste pour ne pas tenir à quelques lecteurs, clairsemés et bienveillants, de l'analyse à laquelle je vais me livrer.

Je pense donc que si l'auteur du mémoire couronné, inscrit en tête de ces pages, est moins connu chez nous qu'il ne l'est à Paris et en Allemagne; c'est parce qu'il a écrit *dans un pays mixte* sur des questions d'histoire ecclésiastique. A moins d'un devoir spécial, il est évident que les érudits catholiques n'aborderont point les écrits d'un dissident; et, d'autre part, ces écrits, œuvres d'un homme calme et impartial, ne prêtent aucun aliment aux passions, qui sont les éléments indispensables d'une publicité sur une grande échelle.

En abordant l'examen de ce beau travail sur l'influence des doctrines chrétiennes au cœur de la société pendant les premier siècles de notre ère, je n'oublierai point que la *Revue d'Alsace* n'est point une revue de théologie, et je m'appliquerai à me tenir en-dehors de toute question confessionnelle. Ce ne sera pas trop difficile; l'ouvrage en question ne touche qu'à cette époque primitive, où la société chrétienne, dans son germe, donnait l'exemple de toutes les vertus, et scellait sa doctrine du sang de ses martyrs; époque où l'amour de l'unité se trouvait à la fois sur les lèvres et dans les cœurs, où la charité se traduisait en actes non-interrompus de dévoûment et de bienfaisance. Le grand courant des idées chrétiennes, plus près de sa source divine, en avait encore conservé toute la limpidité; les passions humaines n'y avaient point mêlé leur fange, et si jamais à une époque quelconque de de l'histoire les nobles idées de fraternité et d'égalité ont été réalisées, c'est bien dans l'ère apostolique ou dans celle des catacombes, avant que la croix ne vint, selon l'expression du poète, briller sur les drapeaux des Césars.

Le problème du travail que les doctrines socialistes contemporaines se sont appliquées à élucider depuis un quart de siècle, ces questions ardues et dangereuses sur une répartition moins inégale des biens de la terre, avaient trouvé leur solution dans la *charité spontanée* des premières communautés chrétiennes. Aussi l'Académie française a-t-elle poursuivi un but très-pratique, très-actuel, en indiquant, comme sujet de concours, la question suivante:

*Rechercher l'influence de la charité dans le monde romain durant les premiers siècles de notre ère.* Remarquez bien que cette question était posée en 1849, peu de temps avant la bataille sanglante de Juin, et lorsque la société bouleversée dans ses fondements cherchait partout un remède à des maux intolérables, une issue hors de l'impasse où elle semblait acculée. Aussi M. Schmidt, en entrant dans la lice, sous l'émotion des ébranlements contemporains, et dans l'attente d'une tourmente nouvelle, a-t-il immédiatement étendu la question, sans sortir du programme tracé par l'Académie. Son œuvre est une « histoire « de la transformation sociale, opérée par le christianisme, » ou, en



Digitized by Google

d'autres termes, « une apologie du christianisme dans son application « à la vie réelle. »

L'Académie française s'est prononcée par l'organe de M. Villemain, dans la séance du 19 août 1852, sur le résultat du concours ouvert en 1849, en partageant, *ex æquo*, le prix entre M. Schmidt (de Strasbourg) et M. Châtel (de Genève). De peur d'être accusé de partialité ou de camaraderie, je commence par m'abriter derrière le jugement prononcé par l'illustre rapporteur sur les mémoires couronnés.

« Les deux mémoires, est-il dit dans le compte-rendu, ont fixé l'estime par une connaissance approfondie du sujet, par une méthode judicieuse et ferme, par une tendance au vrai et à l'utile, par le dégoût des falsifications du passé, qui voudraient le plier au service des paradoxes actuels. »

Plus loin, M. Villemain se prononce plus spécialement sur la valeur du mémoire de notre compatriote : « C'est un savant ouvrage, écrit avec l'émotion d'un homme de bien ; les textes curieux de la littérature profane et chrétienne, des jurisconsultes romains et des pères de l'Eglise grecque ou latine, des empereurs et des sophistes y sont habilement employés : on y recueille le témoignage complet de l'antiquité sur une grave question, avec la méthode sûre d'un critique et parfois les vues d'un penseur, en qui la science aiguise la réflexion et qui, sous des formes un peu lentes et étrangères, fait sortir d'une scrupuleuse étude l'autorité morale, l'intérêt constant, et accidentellement l'éloquence de l'âme et du langage..... »

« La décision de l'Académie est un juste hommage, à deux rares mé- « rites, entre lesquels l'estime même interdit la préférence..... »

Toute louange, que j'ajouterais à ce verdict serait pâle et risquerait fort d'être mal accueillie par les lecteurs de la *Revue d'Alsace* et par M. Schmidt lui-même. Mais je puis résumer ici le contenu du mémoire couronné, soit pour engager quelques lecteurs studieux à compléter ces premières données par l'étude même de l'ouvrage, soit pour donner une idée sommaire de l'ensemble à ceux que les exigences de la vie pratique empêchent de s'adonner à des lectures de ce genre.

M. Villemain, dont les titres à la gloire littéraire sont nombreux, a traité, dès 1824, à peu près le même sujet que les deux lauréats de 1852 ; et il l'a fait avec la supériorité de vues, avec le bonheur d'expression qui n'appartiennent qu'à lui. Dans ses *Nouveaux mélanges littéraires*, il n'y a point de pages plus entraînantes, plus vraies, plus ingénieuses que celles consacrées à la peinture de la société païenne qui croule et du stoïcisme insuffisant à calmer et remplir les âmes qui aspiraient partout à la connaissance et à l'amour du Dieu jusqu'alors imcompris. (1) M. Schmidt s'est plus d'une fois inspiré de son inimitable modèle. Il n'entrait point dans le plan de M. Villemain de réunir patiemment, pour son tableau de la société chrétienne, les matériaux

(1) *Du polythéisme dans le premier siècle de notre ère*, vol. 2e, page 1. — *De la philosophie stoïque et du christianisme*, vol. 2e, page 109. Il faut y joindre, à titre de complément, son tableau de l'*Eloquence chrétienne dans le quatrième siècle*, vol. 2e, page 159.

Digitized by Google

nombreux que M. Schmidt à mis en œuvre, et qui donnent, au travail de ce dernier, une valeur spéciale. Mais l'illustre membre de l'Académie a deviné, avec le coup-d'œil du génie, les résultats que l'érudition de notre compatriote a constatés et développés. — « *Non omnia possumus omnes.* » La tâche, imposée par le programme officiel à M. Schmidt, était bien assez belle, et elle a été si fidèlement remplie qu'on serait mal venu de lui demander les mouvements oratoires du brillant professeur de Sorbonne. « Qu'on me tienne compte, dit-il avec modestie « dans sa préface, qu'on me tienne compte de mon intention de vou- « loir contribuer à la propagation des idées et des sentiments qu'inspire « la charité chrétienne, et dont beaucoup de nos compatriotes ne sont « pas encore suffisamment pénétrés. »

Ces paroles toutes simples nous mettent de suite au point de vue de l'auteur. Son but est pratique, non métaphysique. En m'exprimant ainsi je ne blâme ni ne loue, j'énonce un fait et je demande la permission d'expliquer en peu de mots ma pensée. Ce sera la seule fois que je ferai une excursion sur le terrain purement scientifique.

Le christianisme a opéré, au sein de l'humanité, une double réforme, une double métamorphose.

D'une part, il a établi entre Dieu et l'homme des rapports plus intimes; il a révélé Dieu en sa qualité de père; donc il a transformé la conscience de l'homme.

Puis, il est la source d'une nouvelle vie morale; il purifie, libère notre nature pécheresse, en nous apportant les gages d'une sympathie intime et le pardon pour nos misères.

Ces deux points de vue se complètent; l'un part de Dieu, l'autre de l'homme; l'un, pour me servir des termes d'un penseur allemand, (1) montre la nécessité objective, historique de la révélation; l'autre démontre la nécessité subjective de cet immense bienfait; l'un part des mystères ou s'élève à eux; l'autre descend vers le cœur de l'homme.

Ce second point de vue était plus spécialement réservé aux besoins religieux de notre époque. Il faut, de nos jours, prouver avant tout l'action moralisante du christianisme, son application à la vie de chaque jour, ses bienfaits intellectuels et moraux, sa force vivifiante.

M. Schmidt, fidèle d'ailleurs au plan tracé par l'Académie, s'est borné à faire ressortir le côté subjectif ou anthropologique; il n'a point touché à la question métaphysique, non par manque de conviction, j'en suis sûr, mais parce que, dans tout sujet, il faut savoir se limiter.

M. Schmidt établit trois grandes parties dans son travail. Il commence par recomposer le tableau de la vie et de la société romaine et païenne au moment où parait le christianisme; puis il montre la jeune société chrétienne et ses principes diamétralement opposés aux principes païens; enfin la transformation de la société, comme résultat de la lutte entre les deux principes.

Je me trouve presque toujours d'accord avec M. Schmidt lorsqu'il expose les principes des deux sociétés; c'est l'enfer et le paradis sur

(1) M. Gelzer, auquel j'emprunte ici quelques idées.

Digitized by Google

terre, mis en regard l'un de l'autre. Je ne suis plus aussi complètement à l'unisson de ses idées, lorsqu'il apprécie les faits sociaux isolément et lorsqu'il montre le résultat de la lutte entre les deux principes païen et chrétien. Il a un penchant vers l'optimisme, lorsqu'il s'agit des conséquences, que le principe chrétien a entraînées à sa suite, et il fait des déductions que je ne puis parfois accepter que sous bénéfice d'inventaire. Mais suivons sans hésiter l'auteur sur le terrain où il nous transporte, et asseyons-nous en face du vaste panorama qu'il déroule à nos yeux.

Voici la société païenne; elle n'est point flattée dans les pages de M. Schmidt; l'égoïsme à sa base, l'égoïsme à son sommet, l'égoïsme partout, chez l'homme, chez le citoyen, dans la famille, dans l'Etat; la femme reléguée dans le gynécée d'abord, et plus tard livrée sans frein aux passions anormales; l'amour pur, l'union des âmes à l'état de mythe; le vice éhonté, dressant la tête; la vertu méprisée et les esclaves formant la litière de cette vaste étable, où des maîtres, les uns jouent le rôle d'animaux féroces, les autres n'ambitionnent d'autre place qu'au milieu des pourceaux d'Epicure.

Et les philosophes, direz-vous, car l'antiquité avait bien ses sages; Epicure lui-même reniait ses partisans éhontés. Oh, grand Dieu! les philosophes de la Grèce et de Rome cherchaient, comme les sages modernes, une base rationelle pour le bonheur; mais la plupart d'entr'eux appuient cette base sur la jouissance, sur la satisfaction des désirs individuels. Quelques uns renvoyaient bien l'homme *à la vertu*, mais à une vertu qui s'alliait toujours avec le mépris des faibles et la haine des ennemis. Socrate et Caton s'élevaient à l'idée de Dieu, de la raison, d'un bien suprême; mais Platon, dans l'application de ses idées à la vie pratique tombe dans des erreurs monstrueuses ou dans les utopies; Aristote place le bonheur de l'homme dans l'activité; et certes il n'est pas loin du vrai, car l'application constante de toutes nos facultés à un but rationel contribue à nous rendre heureux; mais Aristote fait de l'utile la mesure du juste; son principe moral est fondé sur l'*intérêt personnel*, éclairé par l'expérience. Le stoïcisme place le bonheur et la vertu dans le calme de l'âme, dans la résistance aux passions et même aux affections légitimes; il dessèche au lieu de vivifier. Cicéron, enfin, c'est le philosophe éclectique des temps anciens; il cherche à concilier le devoir et l'intérêt, le juste et l'utile; c'est un homme du monde qui s'applique à vivre honnêtement; il est, ce que nous appellerions de nos jours, un galant homme, observateur parfait du *decorum;* pour lui la moralité est une règle de conduite; elle lui apprend, et c'est bien une circonstance sur laquelle M. Schmidt n'a pas insisté, elle lui apprend à mourir convenablement; après une carrière agitée, souvent pleine d'indécision et de faiblesse, Cicéron tend bravement sa tête aux bourreaux. Je prendrai même la liberté de trouver que c'est admirable, lorsqu'on n'attend pas les palmes du martyre, lorsqu'on n'est pas même sûr de renaître immortel.

Mais — voici encore une restriction — Cicéron, dans cette société païenne, était une généreuse exception; il n'a trouvé que de rares disciples et des imitateurs clairsemés. Les premiers chrétiens mou-

Digitized by Google

raient, par milliers et le front rayonnant, pour leur foi. Jamais un cœur païen, quelque noble qu'il fût, n'a pu s'arracher complètement à l'égoïsme, à cette plaie fondamentale de notre nature mauvaise, à ce vice incurable, qui dans les Etats de l'antiquité se trouvait systématiquement transformé en vertu. L'égoïsme de l'individu rencontrait son maître dans l'égoïsme de l'Etat; l'individu n'avait de valeur qu'à titre de citoyen; du moment où une vertu individuelle tendait à s'élever au-dessus du niveau commun, elle était bannie, mise à mort. Et quant aux étrangers, point de merci! Le citoyen seul a droit au bonheur. L'étranger est un barbare au-dessous de la race humaine; il est fait pour servir. Point de cosmopolitisme! point de droit des gens! point d'humanité! c'est dans cette circonstance surtout que l'admirateur le plus passionné de l'antiquité doit reconnaître la supériorité morale de notre société moderne. Même à travers nos guerres les plus longues et les plus acharnées, l'idée de la fraternité et de la solidarité des peuples a constamment gagné du terrain; elle a remplacé l'idée étroite de l'hospitalité antique, qui n'était pas un devoir de bienveillance mais d'ambition nationale.

Hélas! dans l'Etat, tel que l'antiquité le comprenait, la liberté et le bonheur, loin d'être accessibles à tous, étaient le privilége d'une caste à-peu-près hermétiquement murée. La qualité de citoyen n'appartient qu'à ceux qui ne travaillaient point pour vivre; hors de l'agriculture honorée dans les premiers siècles de la République, le travail manuel était déconsidéré. La bassesse des sentiments semblait inséparable de la bassesse des conditions; la grandeur d'âme était un beau nom, jeté en guise de manteau sur l'orgueil; l'humilité, synonyme d'une position inférieure, n'était qu'un sujet de mépris.

Et la haine antique! comme elle était âpre, véhémente, insatiable! Les anciens, c'est une justice à leur rendre, haïssaient non seulement avec un vif sentiment de bonheur; ils érigeaient en principe la loi du talion. Le mal pour le mal, tel était leur devise. Souffrir le mal, sans le rendre, c'eût été signe de faiblesse, de lâcheté. Même les sages stoïciens se vengeaient, avec cette seule différence, qu'ils se vengeaient sans colère; *ils punissaient l'offense.* La distinction est ingénieuse, mais juste; elle appartient à l'auteur que je résume. Son ouvrage est semé d'aperçus de ce genre. J'ajouterai que dans nos sociétés chrétiennes, nous savons, nous aussi, nous venger. Dans certains pays méridionaux, on en remontrerait, au besoin, aux Grecs et aux Romains; mais les hommes qui agissent ainsi n'ignorent pas du moins qu'ils agissent en sens diamétralement opposé à la loi, dont ils reconnaissent l'origine divine; ils savent qu'ils commettent péché ou crime, et que, pour mériter le titre de chrétien, qu'ils déshonorent en se vengeant, ils devraient pardonner *par amour.* Le citoyen, dans l'antiquité, pardonnait aussi, par orgueil, lorsque l'offense ne pouvait monter jusqu'à lui.

Je ne suis point d'accord avec M. Schmidt dans le jugement sévère qu'il porte sur le sentiment de l'amitié, tel qu'il était compris par l'antiquité païenne. Il lui semble que le principe de l'utilité dominait exclusivement les liaisons entre les amis; qu'on s'attachait à des égaux

Digitized by Google

non par bienveillance, mais pour trouver, au besoin, des aides et des soutiens ; enfin, que dans les temps de décadence on avait même réduit en principe le danger des liaisons intimes. Ici, M. Schmidt tombe dans une exagération évidente, comme plus haut, lorsqu'il parle de l'hospitalité. Le cœur, même de l'homme non régénéré, recèle des trésors inépuisables d'affection et d'amour. Ce sont des sources d'eau vive, cachées, il est vrai, mais jaillissant au contact magique des sympathies naturelles. Les pauvres païens sont déjà passablement noircis dans ce mémoire, composé dans le but de faire honneur, en tout point, au programme académique ; pourquoi leur enlever des mérites ou des jouissances, dont, évidemment, ils n'étaient point privés, à moins de taxer de mensonge les historiens de l'antiquité qui abondent en traits d'une adorable amitié.

Il me semble que M. Schmidt a infligé une flétrissure un peu trop uniforme au sentiment que les peuples païens professaient pour la femme. On dirait qu'il trouve un secret plaisir à faire justice du prétendu amour platonique et de son immortel *inventeur*. Platon, pour M. Schmidt, c'est de préférence l'auteur excessivement peu sentimental de « *la République*, » où les femmes jouent un rôle peu honorable pour leur sexe ; ce n'est pas l'auteur du « *banquet*, » où la jolie fable de l'âme exilée, séparée de sa moitié, a donné naissance au mythe de l'affection éthérée, dégagée de tout mélange impur des sens. Entamer à ce sujet une discussion avec M. Schmidt ce serait à la fois sortir des limites qui me sont tracées, et manquer au respect que je porte à sa vaste érudition. Mais de ce que l'amour platonique n'a point obtenu droit de cité dans les Etats païens, s'ensuit-il, toujours et partout, que l'union entre l'homme et la femme ait été réduite à un commerce sensuel ? C'est une conséquence qu'on serait presque tenté de tirer du chapitre très-piquant, qui traite de la *famille*, des *femmes*, du *mariage*. Et cependant M. Schmidt connaît mieux que nous la place qu'occupaient les femmes dans les poëmes d'Homère, quelle était l'influence des matrones romaines et des vierges vestales. Je me plais à le répéter : l'homme, privé des lumières de l'évangile, n'est déjà que trop malheureux dans sa cécité, pour qu'il ne faille point lui enlever gratuitement la faculté d'épurer les sensations qui le rattachent à la brute. Un secret instinct, fortifié d'ailleurs par des témoignages non douteux, nous avertit que, surtout dans la jeunesse des Etats, la famille païenne devait offrir à l'homme naturel une somme de véritable bonheur, et que les unions heureuses n'étaient peut-être pas beaucoup plus rares que dans les sociétés modernes. Ce qui manquait aux femmes de l'antiquité, c'étaient des garanties, c'était la protection de la loi ; c'était le respect légal de la veuve ; c'était, pour la jeune fille, la possibilité de se refuser à l'action de la puissance paternelle, lorsqu'elle dégénérait en tyrannie. Encore faut-il bien se garder de juger à notre point de vue, les prétentions des jeunes filles grecques ou romaines au bonheur idéal du foyer domestique. Le bonheur, on l'a dit souvent, est relatif ; l'idée qu'on s'en fait est bien élastique ; elle dépend des impressions premières reçues au sortir du berceau. Mes lecteurs, je dois le croire, me comprennent à demi-mot ; les

Digitized by Google

jeunes personnes, je veux dire les jeunes citoyennes d'Athènes et de Rome n'avaient point, dans les beaux jours de ces Républiques, exalté leur imagination, et endolori leur cœur par de dangereuses lectures; un mari c'était tout simplement pour elles ce qu'un mari était aux yeux de « Henriette » ; et, quoique pour M. Schmidt le gynécée, où régnait une seule femme, une seule compagne, était l'inviolable asyle, où s'amortissait, pour l'homme et le citoyen, le chagrin violent, où cessaient les cris de l'agonie et du forum; où l'épouse païenne n'aspirait pas plus que l'épouse chrétienne à être « libre » dans la triste acception du mot.

Ces réserves faites, j'accorde à M. Schmidt qu'en thèse générale le sort de la femme dans l'antiquité était plein d'écueils et de misères; que l'effet légal du mariage était humiliant pour l'épouse qui restait « mineure » toute sa vie, et que l'état des « hétaires », ou des *femmes artistes* officiellement méprisées mais honorées dans la pratique, offrait un de ces bizarres contrastes, une de ces cruelles anomalies, dont les penseurs et les sages devaient s'affliger. Encore trouverait-on facilement, sans que j'insiste sur ce parallèle, dans nos sociétés modernes, la triste contre-partie de ces existences exceptionnelles.

Une injustice, véritablement révoltante, de la loi païenne c'est que l'adultère n'emportait l'idée de crime et de honte que pour la femme qui « lézait les droits de propriété du mari. » Tout était permis à l'homme; le punir, lui, c'eût été une atteinte à sa dignité virile.

Lorsque sous l'empire romain, car il faut toujours distinguer les époques, les mœurs se furent complètement relâchées, et que l'invasion de la littérature grecque eut vicié l'air du gynécée, le sens moral dut s'affaiblir rapidement chez les femmes; le divorce devint facile; les vestales elles-mêmes se dégradèrent, et la justice perdit forcément sa sévérité. Rien de plus triste que les révélations de Juvénal sur la vie domestique des Romains. J'ai eu la curiosité de relire la fameuse sixième satyre, et, même en tenant compte des exagérations permises au poète, il faut convenir que les détails de ce tableau donnent raison à l'auteur du mémoire couronné. Seulement, comme correctif, et pour nous enseigner l'humilité, je recommanderai la lecture de Regnier, de Boileau, de Molière et de Barbier. A quoi nous a servi le culte de la femme, introduit par la chevalerie, et développé par la délicatesse des mœurs modernes, puisqu'il a laissé subsister tous les vices flétrissants du paganisme; et pourquoi être si fier, lorsque la femme, divinisée par les poètes, est demeurée, dans notre prolétariat, asservie à la brutalité!

Un point sur lequel j'ai le bonheur de me trouver complètement d'accord avec notre auteur, c'est la triste position des enfants, et le pouvoir exorbitant accordé par la loi au chef de la famille. C'était là une inévitable conséquence du despotisme de l'Etat, qui ne pouvait être grand qu'à raison de cette puissance paternelle absolue. On transportait dans l'intérieur de la maison, l'image de l'Etat, personnifié par un père tyrannique, qui laissait, au besoin, tomber sur la tête d'un enfant rebelle, la hache du bourreau. Et puis, pourquoi élever des êtres chétifs? il fallait des citoyens forts; de là, l'inévitable

Digitized by Google

conséquence de l'exposition des enfants, nés avec un vice corporel; de là, l'avortement conseillé aux pauvres par les philosophes eux-mêmes. Il est facile de deviner l'extension que les penchants vicieux des hommes ont pu donner à de semblables préceptes.

De nos jours nous assistons à un spectacle diamétralement opposé. La société républicaine des Etats-Unis, fondée et soutenue par les principes du puritanisme, réduit la puissance paternelle à ses limites les plus étroites. Le citoyen américain non seulement n'a aucun pouvoir sur son fils; ce dernier lui échappe même avant l'âge de raison, et libre comme l'oiseau dans la feuillée, outrecuidant comme un jeune parvenu, il cherche, le plus tôt possible, à se faire un nid à part, soit dans les forêts et les champs, soit au sein de ces villes industrieuses, qui bourdonnent pleines de vie et d'activité. La jeune fille américaine imite au besoin son frère; respectée, d'un commun accord, par les mœurs publiques, elle circule librement dans les rues, sur les bateaux à vapeur et les chemins de fer; elle se crée elle-même son pécule. Je cite ces faits, non pour exalter, aux dépens de la nôtre, la société des Etats-Unis, Dieu m'en garde; mais pour répondre à qui serait tenté de voir dans la puissance paternelle, telle que l'antiquité l'avait établie, le fondement indispensable de la grandeur politique et républicaine. Dans l'éducation du citoyen grec ou romain, tout était factice; Sparte offre l'idéal de ce despotisme de l'Etat et de son influence sur la vie intime des citoyens, et lorsque dans les temps de décadence la corruption se fut assise au seuil domestique, des rhéteurs et des sophistes devinrent les maîtres des jeunes générations; « les descendants des républicains les plus fiers furent élevés par des esclaves, pour être gouvernés par des despotes. »

Le chapitre, qui concerne l'état des classes laborieuses et des esclaves, n'est ni le moins curieux, ni le moins pénible. Oh! que de turpitudes recélées, par la société païenne, dans ses couches infimes! Figurez-vous un voyageur moderne qui se bornerait dans son récit à décrire les quartiers les plus malheureux d'une ville de fabrique et, dans les colonies, une plantation mal famée par la barbarie du maître. M. Schmidt vous démontre par des citations que dans la société païenne le pauvre était jugé incapable de sagesse et de probité, que les gens qui se mariaient sans dot, étaient, pour ce fait seul, notés d'infamie; que l'indigent périssait sans consolation, sans secours, sans espérances, après avoir mendié à la porte d'un temple d'Esculape des amulettes et des formules magiques. Vous apprendrez, si vous pouviez avoir des doutes à cet égard, que les libéralités publiques n'étaient qu'un appât jeté à la multitude, un moyen de gouvernement ou d'avilissement, une cause de corruption et de décadence. On avait, naguères, prétendu inscrire parmi nos droits politiques, comme une conquête de la civilisation moderne, le droit à l'assistance. L'histoire des Etats anciens est là pour confondre cette illusion; le droit à l'assistance n'a été qu'une cause de dissolution sociale.

Quant à l'esclavage, les philosophes les plus éminents, Platon et Aristote, justifiaient tous cette honteuse exploitation de l'homme par l'homme. Chez nous, les avocats de l'esclavage se gardent bien, du

Digitized by Google

moins par pudeur, de défendre le principe abstrait; on se borne à atténuer l'immoralité de la pratique appliquée au *nègre*, par l'infériorité de la race éthiopienne. Mais dans l'antiquité la lumière naturelle des consciences était étouffée sous la pression de l'atmosphère païenne. Le citoyen avait droit à se servir d'instruments animés et inanimés; ces instruments inanimés étaient des esclaves sans âmes; ces esclaves des instruments avec une âme privée de volonté. A Rome, dans les temps primitifs, l'esclavage, tolérable d'abord, empira à mesure que le luxe gagnait du terrain; l'esclave devint bête de somme. L'esclave portier faisait partie de la muraille; c'était un chien de basse-cour, attaché à son chenil; des cachots souterrains servaient d'asyle nocturne aux serviteurs mâles; et les esclaves femelles étaient, jour et nuit, le jouet de leurs maîtresses. Je renvoie à la monographie de Bœttiger, sur la toilette des femmes romaines, les lecteurs qui seraient curieux d'apprendre comment les nobles Romaines manifestaient leur déplaisir, s'il arrivait que les pauvres automates, rangées demi-nues autour de l'idole qui se faisait coiffer ou habiller, avaient une distraction dans leur service.

Ce qu'étaient, au besoin, les esclaves féminines pour le maître de la maison, se devine sans commentaire et sans preuve à l'appui.

Les vieux serviteurs malades étaient exposés, à Rome, dans l'île du Tibre. Caton l'Ancien, le fier républicain, vendait ses esclaves infirmes comme de vieux meubles.

Par moment des convulsions sociales dérangeaient la sécurité des maîtres. Spartacus brandissait son glaive. On marchait contre son armée désespérée et les prisonniers étaient mis en croix.

La profession d'histrion et de gladiateur était une greffe entée sur l'esclavage; car le peuple païen s'ennuyait en vieillissant. Pour bannir les pensées qui l'obsédaient, triste, il assistait à des danses lascives, ou, par distraction, il allait voir tuer des hommes. Les ambitieux, fiers de gagner la faveur du peuple par des combats de gladiateur, en faisaient un moyen de gouvernement; les vaniteux, amoureux d'une gloire insensée, j'allais dire infernale, inscrivaient dans leur testament, des fonds appliquables aux jeux cruels du cirque ou de l'amphithéâtre. (1)

Au milieu de cette société en décomposition les stoïciens seuls forment bande à part; ils attirent à leur doctrine tous les nobles cœurs qui reconnaissent l'impuissance morale du polythéisme. Ce n'est pas à dire que les religions anciennes aient été des inventions du démon; il s'y trouve un pâle reflet de la vérité éternelle; elles arrêtent la main, mais elles abandonnent le cœur, parce qu'elle n'offrent point à l'adoration et à l'imitation des fidèles, un idéal de perfection et de sainteté.

---

(1) Cicéron lui-même ne blâme point ces combats; cependant il ne veut faire descendre dans l'arène que des condamnés à mort.

Quatre siécles plus tard, *Symmaque* le consul destine des Saxons prisonniers à être les acteurs d'une représentation de ce genre; les prisonniers se donnent la mort avant de descendre dans l'arène, et le consul se plaint, en termes éloquents, *de ces gens désespérés*. Ils m'ont volé, dirait de nos jours Robert Macaire.

Digitized by Google

Par exception le culte du beau, sans doute, conduit au sentiment du bien. Schiller a pu déplorer, en poète éloquent, la chûte de la mythologie; (1) mais comme moraliste il serait mal venu de défendre la même thèse. Rome, à tout prendre, s'est corrompue au contact des dieux sensuels de la Grèce. Au lieu de répandre le calme dans l'âme, les faits mythologiques excitaient les orages des passions, et Varron déjà avait pu déclarer que le culte est plus pur lorsqu'il s'adresse aux dieux invisibles.

C'est le dieu invisible, que cherchait un monde avide de croire; les symboles insuffisants ou les formules stériles des mystères orphiques et isiaques, ou des néoplatoniciens, n'étanchaient pas la soif de l'âme, n'éclairaient point les esprits assombris par le doute. Une inquiétude mystérieuse tourmentait l'humanité. Virgile, ce chantre des forêts, des fleuves et des belles campagnes, Virgile, le poète de l'amour épuré par le malheur, avait de singulières et mélancoliques inspirations. Dans le vaste Orient, des communications inexplicables semblaient, à cette époque, avoir répandu des dogmes religieux, que l'on dirait échappés du christianisme; (2) les sectes et les colonies du peuple juif étaient rapprochées par l'attente commune d'un sauveur. (3) Ce sauveur apparaît, et à la place de l'égoïsme, de la loi du talion, de la loi juive imparfaite, il proclame la fraternité des hommes, la loi de charité et d'humilité; le pardon des offenses. L'amour du *moi* avait été la base de la société antique; l'amour de Dieu et des hommes jette le fondement du royaume de Jésus-Christ. Son œuvre, consacrée par sa mort, s'applique à la régénération de l'individu, et cette régénération individuelle devient la condition du renouvellement de la société.

Grâce à l'application du principe, posé par le Christ, développé et propagé par les apôtres, le redressement partiel des injustices sociales s'opère toujours; il s'opère sous nos yeux, sans qu'il soit besoin de faire un appel à la force et aux passions brutales.

Je sens que j'ai déjà franchi les bornes d'un article de critique, sans cela je serais bien tenté de transcrire en entier les paragraphes, où l'auteur du mémoire retrace la mission du fils de Dieu et de ses envoyés. Ce n'est que par une reproduction totale, que je donnerais une idée exacte de cette mosaïque, faite avec des pièces presqu'exclusivement empruntées au texte des évangélistes et des actes des apôtres; en détacher des fragments, ce serait la mutiler.

Parmi les grandes figures typiques des premiers disciples ressort celle de Saint-Paul, « qui s'en va attaquer le paganisme et ses mœurs « dans ses centres les plus célèbres, dans la savante Athène, dans « Corinthe l'impudique et jusque dans la capitale du monde. »

Puisque je suis venu à mentionner les pages, où l'auteur caractérise la doctrine de Saint Paul, je dirai que dans la suite de son ou-

---

(1) « *Die Götter Griechenlands.* »

(2) VILLEMAIN, *du polythéisme dans le premier siècle*, volume 2e, page 82 des *Nouveaux mélanges littéraires*, édition LADVOCAT.

(3) Ibidem, page 101.

Digitized by Google

vrage, il discute la légende ou le fait des rapports que l'apôtre aurait entretenus avec Sénèque le philosophe. M. Schmidt, en sa qualité de protestant, est sinon hostile, du moins méfiant à l'endroit de la tradition, et cependant il se décide ici pour l'affirmative. La même question a été récemment traitée, avec beaucoup d'esprit, dans le *Journal des Débats* (1), à propos d'un ouvrage de M. Amédée Fleury (2), et résolue dans un sens tout opposé. N'en déplaise au critique éminent M. de Sacy, qui repousse bien loin la possibilité, voire même la probabilité d'un fait semblable, j'avouerai humblement, que les raisons alléguées par M. Schmidt m'ont quelque peu ébranlé. Sans croire à des rapports personnels entre l'apôtre chrétien et le philosophe païen, il ne me semble nullement improbable que Sénèque n'eût pu avoir, par l'entremise de son frère Gallion proconsul d'Achaïe, des notions sur les premières communautés chrétiennes à Corinthe. (3) Une intime union existait entre les deux frères ; le proconsul a dû entretenir le philosophe du procès qu'il avait été appelé à juger, lorsque les Juifs amenèrent Saint Paul devant son tribunal. M. de Sacy se moque très agréablement d'une pareille supposition; le récit des actes des apôtres, selon lui, ne prouve qu'une seule chose: l'ennui de l'homme du monde, appelé à s'occuper d'une secte obscure. Du moment, où nous sommes sur le terrain des hypothèses, il doit être permis d'admettre qu'un homme bienveillant, tel que le frère de Sénèque, ait pris la peine de s'enquérir du fond du procès, de prendre, comme on dit en style administratif vulgaire, des renseignements sur le compte du missionnaire Paul, qu'il était appelé à juger ; dès lors, l'absolution, le renvoi de Saint Paul s'explique, par une inspiration de la conscience individuelle, par un acte d'honnête homme. Gallion avait deviné le pharisaïsme des Juifs, et la sincérité, la conviction ardente de l'apôtre.

Un symptôme plus significatif des relations, que Sénèque a pu avoir soit avec des chrétiens, soit avec des personnes initiées à leurs doctrines, c'est l'esprit qui règne dans ses œuvres. Sénèque, comme le remarque fort bien M. Schmidt, a presque le sentiment du péché et de l'insuffisance de l'homme pour arriver à la perfection morale ; il croit à une providence divine, dont le regard pénètre partout ; il proclame l'égalité des hommes, la noblesse de l'homme vertueux, les droits de la personnalité, même en face de l'Etat, les devoirs de la bienfaisance, à l'imitation de la bonté divine ; à ses yeux, la vengeance est odieuse, inhumaine ; il proscrit les jeux de gladiateurs. On est esclave en obéissant aux désirs « *de la chair* », tandis que l'obéissance aux ordres divins est notre vraie liberté. Enfin, il s'incline avec respect devant la dignité et les vertus de la femme.

En comparant ces maximes à celles de Cicéron, il est impossible de méconnaître la distance qui sépare ces deux génies; en moins d'un siècle, le monde des intelligences d'élites reconnaît déjà d'autres lois.

---

(1) Numéro du 29 juin 1855.

(2) Saint Paul et Sénèque.

(3) *Actes des apôtres*, XVIII, 10 et versets suivants.

Digitized by Google

Pourquoi donc répugner à l'idée que Sénèque ait pu entrevoir la lumière, répandue sur ces églises chrétiennes primitives, types de la société chrétienne dans sa pureté, et telle qu'elle sera peut-être un jour dans la majorité de ses membres.

Je devrais maintenant suivre l'auteur, pas à pas; de même qu'il nous a fait toucher du doigt toutes les misères de l'état social dans l'antiquité, il développe avec amour les idées que le christianisme, dès sa naissance, a fait prévaloir dans la vie publique et dans la vie privée : Il faudra bien, à moins de greffer un ouvrage sur le sien, que je reste incomplet, me bornant à quelques indications, auxquelles la sagacité de mes lecteurs suppléera facilement, puisque nous allons nous trouver sur un terrain bien connu, sur celui de toutes nos idées modernes, inscrites en parties dans nos lois, je voudrais dire passées dans nos mœurs, et destinées à prévaloir successivement dans toutes les parties du monde.

Le dogme de l'égalité se réalisait dans les *agapes*, ces réunions de l'amitié chrétienne, et dans les *monastères*, ces écoles d'amour fraternel, ateliers du travail volontaire, ennobli par le devoir.

L'église chrétienne achève la réhabilitation de la femme, qui paye, par le martyre, sa bienvenue dans la nouvelle religion.

Dans cet ordre d'idées, le mariage devient une école de vertu et de devoirs, un mystère, un sacrement, le type de l'union de Jésus-Christ et de l'église; les enfants sont des âmes confiées aux parents non des esclaves, et la mère chrétienne trouve dans « la mère du Sauveur, » le modèle idéal des vertus de la femme, prototype de toutes ses douleurs.

L'esclavage désormais n'est plus qu'un accident destiné à disparaître sous l'influence de la charité; car l'esclave, devant Dieu, est l'égal de son maître, qui devient responsable de l'âme de son serviteur et frère. Dès les premiers siècles, l'émancipation se pratique sur une vaste échelle; c'est un acte religieux, méritoire, et l'esclave affranchi entre de plein droit dans la communauté.

La charité, sous toutes les formes, est posée comme la pierre angulaire de la société chrétienne; les riches ne sont que les administrateurs des biens que Dieu leur a confiés. Il est indubitable que dans la première société chrétienne, à Jérusalem, il existait un fond commun, alimenté par des dons volontaires. L'église toutefois n'a jamais enseigné que les richesses fussent un empêchement au salut, ni que les pauvres eussent des droits acquis sur la propriété des riches; elle s'est appliquée à apaiser les passions, en détachant les âmes de la terre, et en les unissant par les liens de l'amour.

Des hospices s'ouvraient pour les veuves, les orphelins, les malades; les opprimés trouvent un asile au pied des autels; les captifs sont rachetés, et la prière répond à la malédiction.

Il n'est personne, quelque peu instruit qu'il soit des détails de l'histoire ancienne, qui ne sache ou ne devine la lutte effroyable que l'esprit chrétien eut à soutenir contre l'esprit païen. Le principe d'abnégation, jeté au milieu d'un monde corrompu, devait y produire une violente fermentation. Contre les chrétiens et leur doctrine, se dressait toute une législation, basée sur l'égoïsme naturel; l'hostilité

Digitized by Google

aveugle de la populace s'alliait aux préjugés politiques et philosophiques des hommes éclairés ; l'orgueil païen flétrissait l'humilité ; l'orgueil national se raillait de la religion de la fraternité ; les philosophes épicuriens tournaient le dos à la vie éternelle, et les philosophes mystiques d'Alexandrie prétendaient que le Christ procédait de Platon.

Pour soutenir le combat, la religion chrétienne n'avait que des armes spirituelles ; ses apologies, ses prédications, et l'exemple de ses martyrs. Le secret de la victoire du christianisme est tout entier dans le prononcé de deux Pères de l'église : « Le sang des chrétiens est la semence de l'église », s'est écrié l'un d'eux, et Tertulien ajoute : « Les vainqueurs ce sont nos morts ; les vaincus nos persécuteurs. »

Ce que les contemporains n'ont point dit d'une manière expresse, mais ce que nous reconnaissons à distance, c'est l'influence occulte des femmes et des esclaves. Les serviteurs chrétiens convertissent leurs maîtres par le spectacle, irrésistible sur une âme honnête, de la vertu supérieure aux caprices du sort, et les femmes chrétiennes font une propagande plus irrésistible encore, celle du cœur.

Constantin, en faisant du christianisme la religion officielle, proclamait un fait accompli ; la croix, lorsqu'elle remplaça sur les étendarts l'aigle romaine, était déjà le symbole de toutes les âmes sincères.

Alors commence la grande ère du quatrième siècle ; ce n'est plus une influence mystérieuse, latente, souvent interrompue ; c'est un progrès général, à la lumière du jour et du soleil. Les lois civiles, déjà sensiblement adoucies sous quelques bons et nobles empereurs, sont mises en harmonie avec les principes chrétiens de la charité ; « l'église victorieuse accomplit son œuvre bienfaisante ; elle commu- « nique aux chefs de l'empire son esprit par l'esprit de ses évêques. »

Quel beau spectacle, dans l'histoire, que celui de la conversion de Constantin, et son action sur les lois, sous l'influence des principes de Lactance ! Les ombres de ce tableau n'échappent pas, toutefois, à M. Schmidt ; il remarque judicieusement que les empereurs dès ce moment confondent trop le citoyen avec le chrétien, de même que dans l'ancienne société on avait confondu l'homme avec le citoyen. Et puis il fait une place, — selon nous pas assez large — à la réaction de l'esprit païen contre les mœurs de la société chrétienne. « L'his- « toire des luttes du cœur humain, dit-il, est aussi celle de la lutte « de l'humanité ; l'évangile n'est victorieux dans la société qu'à me- « sure qu'il triomphe dans les âmes individuelles »..... (1) Hélas, oui ! ajouterai-je, et cette lutte, c'est la lutte du bien avec le mal, aussi vieille que le monde, et ne devant, probablement, finir qu'avec lui. Avec chaque nouvelle génération renaissent les passions et les vices de la nature humaine, qu'il faut déraciner. La doctrine chrétienne est un idéal, vers lequel nous aspirons, les uns, de toutes les forces de leur âme, les autres mollement ; le grand nombre n'y aspire pas du tout. Certes, la foi chrétienne aplanit la route difficile du devoir ; elle comble l'abîme qui nous sépare du monde invisible, mais de

(1) Pages 482

Digitized by Google

tous ceux qui vivent sous le régime de l'idée chrétienne, combien y en a-t-il qui en adoptent toute la teneur, et qui font usage de son point d'appui ? Il y a grand risque que les méchants, sous tous les systèmes religieux, ne forment la majorité. « Regardez la race hu-« maine, s'écrie un poète penseur, (1) dans quelque secte que ce soit, « vous y trouverez toujours des pécheurs et des hommes corrompus, « en immense quantité ; les purs et les bons, par exception, comme « de petits morceaux de glace, dans l'Océan.... Si Jésus-Christ reve-« vait parmi nous, ne trouverait-il pas que nous ne sommes que des « sépulcres blanchis. »

Le même auteur écrit, vers la fin du 18e siècle, des paroles qui sont encore pleines de vérité, pour notre génération. « Nous sommes sur le « seuil d'un temps bien rude..... voyez quels éboulements ! quelles « avalanches ! Il viendra quelques séries de lustres, — je ne dis pas « des siècles, car le cœur immortel de l'homme n'endurerait pas une « si longue traînée de malheurs — où la chimie, la physique, la géo-« gonie, la philosophie (2) et la politique affirmeront de concert que « derrière le voile qui recouvre Isis il n'y a point de déesse, et que « ce voile de la silencieuse divinité en est l'essence même.... alors « les cœurs obédients, élevés en des temps plus modestes et plus « religieux, se contracteront à la vue d'un siècle où dominent les « Titans pervers!.... il faudra traverser encore bien des purgatoires, « avant que l'Europe ne rentre dans le paradis de la religion. »

Je m'arrête, car, Dieu merci, les autres parties de ce tableau ne s'appliquent point à l'actualité, d'ailleurs le poète lui-même, après ses invectives, inspirées par le pessimisme, prodigue des paroles de consolation. « Les jours d'hiver, les mauvais temps ont aussi leur sol-« stice. Le cœur de l'homme peut être réduit en poussière, jamais le « but qu'il poursuit. La cendre des mauvais temps forme l'engrais des « temps meilleurs. »

Si j'ai dit plus haut que j'aurais désiré trouver plus d'ombre dans le tableau de la victoire du christianisme tracé par M. Schmidt, je me rétracte. Le programme de l'Académie et les penchants personnels de l'auteur lui commandaient d'appuyer de préférence sur la loi du progrès, plus tôt que sur celle des oscillations. Je comptais entamer une polémique avec lui, à propos de l'extrême sévérité, qu'il porte dans son jugement sur le paganisme, condamné par lui en bloc et sans appel; il me semblait qu'il aurait pu faire la part un peu meilleure au « Culte du beau », et aux païens bien nés, qui suivent la loi de leur conscience ; qu'il aurait pu reconnaître, avec moins de parcimonie dans ses éloges, les pressentiments chrétiens qui se rencontrent dans les dialogues de Platon, ou mentionner les accents religieux dans les chœurs de l'immortel Sophocle. Mais j'aurais fort mauvaise grâce à lui reprocher ce qu'il n'a point mis ou pas voulu mettre dans son ouvrage, où j'ai recueilli, au fond d'une instruction substantielle, qui fait respecter le savant, des convictions qui font estimer l'homme.

---

(1) Jean Paul.
(2) On dirait qu'il a deviné l'école de Hegel et de Strauss.

Digitized by Google

Tout lecteur, non prévenu par un esprit de système, non perverti par le matérialisme, adoptera, après avoir étudié ce mémoire, les conclusions qui le terminent. Au point de vue historique, il verra, « qu'au dessus d'un monde qui mourait, il y avait l'évangile et son « principe de vie divine, planant sur la société en désordre comme « jadis l'esprit de Dieu avait plané sur le chaos des éléments » ; au point de vue pratique il résumera tous nos débats contemporains sur l'amélioration de la société dans une seule formule: « La charité plus « forte que la mort peut seule de nos jours, comme dans l'antiquité, « établir la vraie justice dans le monde. »

L. SPACH,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

---

ERRATUM. — Page 474, ligne 24, au lieu de : enfin de clore par un défi ce plaidoyer énumératif des titres intellectuels *que peut faire valoir à l'Alsace contemporaine*, lisez : que peut faire valoir l'Alsace contemporaine.

---

Paris le 19 août 1853.

*A Monsieur le Directeur de la* REVUE D'ALSACE.

Monsieur,

Parmi les ouvrages publiés en province, et venant réclamer à Paris le droit d'asile, il en est peu, depuis longtemps, qui aient inspiré, surtout dans le monde artistique, un plus vif intérêt que les livraisons mensuelles de M. Frédéric Piton, ayant pour titre : *Strasbourg illustré* ou *Panorama pittoresque, historique et statistique de Strasbourg*. Strasbourg ! A ce nom une fibre s'agite en nous et notre esprit se reporte aussitôt sur la place de la Concorde (*) en face de cette belle et noble statue personnifiant la capitale de l'Alsace. Mâle et fière allégorie exprimant, au milieu de ses sœurs, le sentiment patriotique de tout un peuple.

Le livre de M. Piton est du petit nombre de ceux dont les titres promettent peu et tiennent beaucoup. Sa description de la ville en forme de promenades dans les rues sont d'agréables étapes où le voyageur peut cheminer sans l'aide du bâton de pèlerin. L'auteur, en homme de tact et de goût, a su habilement déguiser la sécheresse qui s'attache à toute nomenclature en projetant sur ses descriptions la lumière historique.

Nous aussi avons étudié le vieil *Argentoratum*. Nous avons cherché à déchiffrer Königshoffen, le bon vieux chroniqueur. Les annales de Friesé, ayant pour titre : *Vaterländische Geschichte*, ne nous sont point inconnues. Les précieux documents de MM. Schweighæuser et Golbéry resteront toujours comme de belles pages historiques. Mais il manquait à l'Alsace un ouvrage vraiment populaire, un de ces livres accessibles à toutes les conditions de rang et de fortune. M. Piton vient de combler cette importante lacune, et certes il y a procédé grandement. Qu'on nous cite un ouvrage de fraîche date ni même d'une époque plus reculée où l'on ait apporté à la typographie, à la beauté des planches, au choix du vélin plus de soin et d'attention.

Ne pouvant le suivre dans la sphère étendue qu'il parcourt nous essayerons du moins de consigner brièvement les impressions qu'ont fait naître en nous cet intéressant travail.

---

(*) Le pourtour de cette place est orné de diverses statues représentant les principales villes de France. La sculpture dont nous parlons est due au ciseau de Pradier.

Digitized by Google

« La cathédrale de Strasbourg, comme le dit fort ingénieusement un écrivain de nos jours, est le type d'une pensée à la fois haute et fine, c'est un ensemble où la grandeur se marie à la grâce, où l'on ne sait trop à qui donner la palme, à la puissante faculté capable de concevoir une œuvre si colossale, ou à l'imagination capricieuse qui couvrit sa surface de broderies si variées. »

M. Piton, lui aussi, a consacré de précieuses pages au vieux *Munster* strasbourgeois. C'est là en quelque sorte, si je puis m'exprimer ainsi, où gît la pierre angulaire de son édifice historique. C'est au sommet de cette pyramide aérienne jetée comme en défi aux siècles à venir, que se concentre l'intérêt esthétique de toute son œuvre.

Victor Hugo, dans sa *Notre-Dame de Paris*, réduit à de simples descriptions architecturales, en eut bientôt fini avec son livre. Ces grosses tours grisâtres eussent été pour lui une maigre pâture, et il lui a fallu le secours de son imagination pour captiver l'intérêt du lecteur. Une froide et incolore description de la nef, du portail, des chapiteaux ne lui eut certes point souri. Pour donner à ces sombres arceaux quelque prestige il les anime en jetant au milieu d'eux un être voué à la fatalité, moitié homme, moitié démon, espèce de gnome ressuscité des temps de la chevalerie.

M. Piton en offrant à nos regards la cathédrale de Strasbourg n'avait point à appeler à son aide les légendes fabuleuses, le prisme poétique. Il nous représente l'art dans toute sa plénitude et sa beauté native. Mais que de constants efforts n'a-t-il point fallu pour mener à bonne fin une entreprise aussi laborieuse.

Nous concevons les douceurs du travail de M. Hugo, quand du fond de son cabinet, renversé dans un moëlleux pliant, son esprit faisait faire à ce pauvre Quasimodo la gymnastique sur les tourelles de Notre-Dame, ou qu'emporté par le carillon l'infortuné sonneur était suspendu à un cordage à cinquante pieds du sol. Tout cela devait produire une agréable diversion à ce qui s'offrait d'aride dans la description du monument. Mais nous doutons fort que l'auteur du *Roi qui s'amuse*, eut trouvé plaisir à faire, en compagnie de M. Piton, des promenades quotidiennes sur la plate-forme du *Munster*. Nous sommes quelque peu porté à croire que les jarrets du poète eussent décliné cet honneur.

Les planches accompagnant le texte de l'ouvrage qui nous occupe offrent entre elles le plus heureux contraste par la variété des sujets et la manière dont ils sont traités. Ici le regard se fixe sur des lavis aquarelles lithographiques dont l'illusion est telle que l'on croit avoir sous les yeux l œuvre du pinceau. Dans cette série de paysages, offrant les sites les plus pittoresques, notre œil se fixe sur une jolie composition représentant le cours du Rhin. Comme il y a de l'air dans cet horizon, quel effet de vérité dans ces nuages errants, quelle transparence dans cette vaste nappe d'eau ! Dans l'aspect de cette grève, contre laquelle expira la violence des flots, il y a un sentiment de poésie ; il n'est point jusqu'à ce batelet glissant sur le fleuve qui n'ajoute au charme du tableau.

Et ces dessins aux traits reproduisant des souvenirs archéologiques. Quelle fidélité dans le tracé de ces lignes ; avec quelle pureté de contours l'artiste a saisi et exprimé tout ce qu'il y a de beau, de remarquable dans ces poudreuses reliques !

Peu confiant en notre appréciation artistique, nous avons appelé à notre aide quelques hommes de talent, juges du mérite n'importe d'où il vient. Nous nous plaisons à citer les paroles de l'un d'eux esprit fin, délicat, dont l'avis dans le domaine du goût acquiert force d'arrêt : « Cette œuvre ne saurait se confondre avec ces productions naissant de la vogue et disparaissant avec elle. Une existence d'homme toute entière s'attache à ce travail et il est flatteur de pouvoir buriner son nom au dessous de pareilles feuilles. »

Veuillez, Monsieur le Directeur, accueillir ces lignes dans votre estimable *Revue* et agréer l'expression de ma considération distinguée.

GARAND,

Secrétaire-Interprète au tribunal de la Seine.

---

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE BRUXELLES

# LES PEUPLES PRIMITIFS

DE LA

# RACE DE IAFÈTE.

Attention et respect ! il s'agit de vos pères.
LOPEZ DE VÉGA.

---

La parole du poète latin :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*

n'est pas seulement une louange et un encouragement pour la métaphysique : elle a aussi une portée telle qu'elle devrait servir d'épigraphe à toute recherche de la science et principalement aux études si difficiles sur l'histoire primitive de l'humanité. En effet, sans la connaissance des causes et des origines, que serait l'histoire sinon un tableau infini sans lumière, une énigme plutôt propre à tourmenter l'intelligence qu'à l'éclairer et à la satisfaire. L'histoire de l'antiquité restera un spectacle incompréhensible aussi longtemps qu'on ne sera pas arrivé à distinguer nettement les origines et les caractères particuliers des peuples qui y figurent et à reconnaître quels ont été le berceau, les migrations, la dispersion et le mélange des races primitives. Mais pour acquérir cette connaissance si profitable, il est tout d'abord nécessaire de porter ses regards scrutateurs plus haut dans l'histoire qu'on ne le fait ordinairement et de diriger l'attention sur une foule



Digitized by Google

de détails significatifs pour l'esprit sagace, mais qui jusqu'ici ont été ou bien complètement ignorés ou bien négligés comme insignifiants et dépourvus d'intérêt.

La généalogie ethnologique ou la succession, la lignée et la filiation des peuples forme une série continue et presque indéfinie dans le temps. L'historien scrutateur, en remontant cette lignée, n'aura donc d'autre raison pour s'arrêter, dans son investigation, à un point quelconque de cette série ascendante sinon l'impossibilité où il se trouvera de remonter plus haut faute de données positives, soit traditionnelles, soit historiques. La table ethno-généalogique commencera donc pour lui avec les indications les plus anciennes fournies par le hasard de la tradition et par l'état fragmentaire des documents. Ce seront là pour l'historien les commencements ou les premiers âges des peuples primitifs. Au delà de ces commencements positifs il y aura cependant encore les origines proprement dites ; il y aura l'origine de l'espèce humaine ou la racine de la souche de l'humanité. Mais, on le conçoit, de même que dans un arbre, les racines enfouies dans le sol sont cachées à la vue et n'existent en quelque sorte, pour notre entendement, que par une supposition qui, pour être pleine de certitude, n'en est pas moins une hypothèse, de même aussi les racines de l'arbre ethno-généalogique ou les origines des peuples primitifs et de notre espèce en général sont inconnues à l'histoire positive par cela même qu'elles sont antérieures à toute tradition humaine. Ces origines ne sauraient donc être entrevues que par la métaphysique et par l'anthropologie, c'est-à-dire par des sciences moitié physiques moitié philosophiques, lesquelles ne demandent pas, comme l'histoire, des témoignages et des documents positifs, mais s'appuient sur des raisons inductives puisées dans la nature physiologique de l'humanité. Il y a plus : non seulement l'histoire ne remonte pas jusqu'aux origines de l'espèce humaine, elle ignore même comment s'est effectuée la séparation de notre espèce en différentes souches et comment de ces souches sont sorties les différentes races primitives. C'est que l'histoire, dès l'origine, nous présente des peuples primitifs déjà différenciés les uns des autres et que naturellement nous rattachons, par la pensée inductive, à certaines souches premières; mais elle ne nous montre pas ces souches elles-mêmes et encore moins la racine unique de ces souches ou l'unité de notre espèce. Semblables aux arbres d'une certaine famille dont le tronc est tellement raccourci que les

Digitized by Google

branches, commençant tout près du sol, semblent sortir de la racine elle-même, les peuples primitifs eux aussi, dès le commencement de l'histoire, forment déjà différents rameaux dont la souche, se confondant avec la racine, échappe, comme celle-ci, à nos regards et, comme elle, ne peut être entrevue que dans l'idée, soit par hypothèse ou par induction.

D'après la tradition biblique (Genèse x) la seule que nous ayons de l'antiquité sur la division des races, les peuples primitifs seraient issus des trois fils de *Noé : Sem*, *Hhâm* et *Iâphet*. Ces trois fils sont représentés comme ayant eu, à leur tour, pour fils les chefs des tribus devenues ensuite des peuplades et des nations et auxquelles ces chefs ont donné leurs noms, qui, de noms propres d'individus qu'ils étaient dans l'origine, se seraient changés en noms propres de nations. Nous ne traiterons ici, pour le présent, que *des peuples primitifs de la race de Iafète*. N'ayant point à parler de la souche elle-même nous n'examinerons pas la question si Iafète (héb. *Iâfet*, p. *Iaftèh*, *Il-épandra* sa race) et ses frères *Sem* (Renom) et *Hhâm* (Hâlé) sont des personnages historiques ou bien, ce qui est plus probable, s'il faut les considérer comme les personnifications et les représentants des trois races qui étaient principalement connues dans l'antiquité. Cependant, sans remonter à la souche des peuples iafétiques, il importe d'en déterminer le berceau primitif, du moins d'après les indications et les données fournies par les traditions les plus anciennes chez ces peuples. Ainsi en racontant que la postérité de Noé est descendue des hauteurs de l'Ararat dans les plaines du Sinéar, de l'Aram et du Canaan ; que cette postérité s'est multipliée dans ces pays et qu'ensuite les trois races, avec leurs différentes branches, se sont différenciées et séparées à Bâbel, la tradition biblique énonce implicitement que, selon elle, le berceau primitif de la race de Iafète était dans le Sinéar d'où ces peuples déjà différenciés se sont portés au Nord et à l'Est, et se sont établis dans les pays où nous les trouvons au commencement de l'histoire positive. Si l'on excepte la tradition des Arméniens laquelle évidemment est plus ou moins calquée sur la tradition biblique, les plus anciens souvenirs des peuples iafétiques placent le berceau primitif de leur race dans des contrées qu'on ne saurait déterminer géographiquement d'une manière exacte, mais qu'il faudra chercher comme l'*Eden* de l'ancien Testament entre la mer Caspienne, l'Indus et le golfe persique. Suivant la tradition zende renfermée dans le livre

Digitized by Google

pehlevi le *Boun-dehèsch*, (1) le berceau ou la patrie primitive était nommée *Kounèrets* (zend. *Kaniraç*) ; c'est là qu'habitaient quinze peuplades de même race dont neuf émigrèrent successivement dans des contrées plus ou moins éloignées. Cette patrie primitive porte encore dans les livres zends le nom de *Varena tchatru gaosa* (Excellente aux quatre angles) sans doute parce qu'on la considérait comme un paradis ou jardin délicieux et excellent de forme quadrangulaire. Ce qu'il y a de plus positif d'après les résultats de nos études, c'est que les plus anciens peuples iafétiques sont sortis d'une contrée nommée *Aryâ* (Vénérable) laquelle était renfermée entre les pays qu'on appelait plus tard la Margiane et la Baktrie au Nord, la Paropamisadie à l'Est, la Drangiane au Sud, et la Parthie et la Karmanie à l'Ouest. Encore du temps de Ptolomée (Géogr. 6, 17, 1) cette contrée portait par excellence le nom d'*Arie* (gr. *âreia*). En résumant et en combinant ensemble toutes les données traditionnelles, épiques, philologiques, géographiques et historiques sur les premiers établissements des peuples de la race de Iafète, nous sommes arrivé aux résultats positifs que nous allons exposer.

Environ vingt-cinq siècles avant notre ère les plateaux de l'Asie occidentale bornés par le lac Aral et le Djihoun au Nord, par l'Euphrate et le Tigre à l'Ouest, par le golfe persique et la mer des Indes au Sud, et par le Sindhus et les Monts-nébuleux (Belurt-tagh) à l'Est, étaient habités par une race d'hommes issue d'une même souche à laquelle nous donnerons le seul nom véritablement convenable à tous égards, le nom de *souche iafétique*. A l'époque que nous venons d'indiquer cette race de Iafète confinait, 1° au Sud-Ouest, avec la race de Sem qui habitait à l'Occident du Tigre ; 2° au Nord-Ouest avec la race ouralienne qui s'étendait au Nord du Djihoun et dont les descendants

(1) Il est d'usage chez les peuples de l'Orient de nommer quelquefois les livres d'après le premier mot par lequel ils commencent. Ainsi la Genèse porte en hébreu le titre de *Be-reschit* (Au-commencement) d'après le premier mot du premier verset. De même aussi le livre pehlevi est nommé *Boundehèsch* (La race se divise) parce que ce sont les mots par lesquels il commence. La classe noble et guerrière chez les anciens Perses, puis chez les Parthes et surtout chez les Sassanides se donnait le nom de *Pahlavas* (Guerriers) et c'est pourquoi l'idiome qu'on parlait à la cour ou au camp de ces princes était appelé le *Pehlevi*. Le Boun-dehèsch dans sa forme actuelle ne saurait avoir été rédigé avant le quatrième siècle de notre ère ; mais il renferme des traditions tirées des anciens livres zends et qui remontent par conséquent à une bien plus haute antiquité.

Digitized by Google

étaient au moyen-âge les Tatares-Monggholes les frères des Tongouses-Finnois ; 3° au Sud-Ouest avec la race malaie qui, d'abord établie au Sud de l'Himâlaya fut plus tard rejetée au-delà du Vindhya et enfin presqu'entièrement expulsée de la presqu'île de l'Inde. Dans le cours de quelques siècles, à commencer de l'époque indiquée, les peuplades nombreuses dont se composait la race de Iafète s'agglomérèrent de plus en plus et formèrent des peuples qui, placés dans des circonstances physiques et historiques différentes, se sont plus ou moins différenciés entre eux. Parmi ces peuples les uns, tout en s'étendant et en se déplaçant quelque peu, sont cependant restés continuellement dans les limites entre lesquelles de tout temps leur souche s'était trouvée renfermée. Les autres au contraire poussés soit par la famine, soit par le besoin de s'étendre et de voyager, soit par d'autres causes physiques, morales ou sociales impossibles de déterminer aujourd'hui, sortirent de ces limites premières et s'établirent dans des contrées plus ou moins éloignées du berceau primitif de leur race. Ensuite, continuant leurs migrations vers l'Occident, quelques uns de ces peuples, semblables aux branches du figuier de l'Inde, ont pris plusieurs fois racine dans le sol, et c'est pourquoi ils ont passé faussement pour autochthones ou pour la souche primitive de leur race dans les différents pays où ils se sont fixés successivement. Pour traiter convenablement notre sujet nous allons retracer à grands traits le tableau des divers peuples de la race de Iafète, en observant autant que possible l'ordre indiqué par l'époque présumée de leur constitution comme corps de nation, et en suivant la direction de l'Est à l'Ouest qui est celle de leur migration de l'Asie en Europe. Comme, malgré leurs déplacements, la plupart des différentes branches de la famille de Iafète ont gardé généralement, les unes par rapport aux autres, leur ancienne position géographique de l'Est à l'Ouest, nous les rangerons en trois séries ou groupes, savoir : 1° le groupe oriental ; 2° le groupe sud-occidental ou intermédiaire, et 3° le groupe nord-occidental.

## A. GROUPE ORIENTAL.

Parmi les nations dont se composait originairement la famille iafétique, il y en avait principalement quatre qui entre elles avaient des

Digitized by Google

rapports plus étroits et plus intimes qu'avec les autres branches de leur race. Ces quatre nations se donnaient à elles-mêmes le nom de *Honorables* (sansc. *âryâs*, gr. *ârioï*); elles ont dû former dans l'origine un seul et même peuple et habiter primitivement une seule et même contrée, savoir l'ancienne *Arie* (sansc *ârya* Distinction, all. *Ère* Honneur) qui était sans doute le berceau de leur race. C'est donc selon toute probabilité de ce pays qu'émigrèrent dans les quatre directions opposées les peuplades qui ont donné naissance aux quatre nations dont nous aurons à parler en premier lieu, savoir : I. les Aries de l'Inde ; II. les Aries de la Baktrie ; III. les Aries de la Médie ; et IV. les Aries de la Perse.

## I. LES ARIES DE L'INDE.

A-peu-près vingt-cinq siècles avant notre ère des peuplades sorties de l'Arie primitive se sont dirigées vers le Sud-Est et se sont établies sur les bords du *Sindhus* (Fleuve, gr. *Indos*), ce qui a fait donner à leurs descendants le nom de *Sindhavâs* (Riverains, gr. *Indoï*, fr. *Indous*). Plus tard, partant de là, des tribus s'étant dirigées de nouveau vers le Sud-Est, se sont établies dans le pays des *Cinq-eaux* (sansc. *Pantch-âp* aujourd'hui *Pendjâb*) où elles fondèrent de petites royautés sacerdotales qui florissaient pendant l'âge héroïque et épique des Indous de l'an 2000 environ à 1500 avant notre ère. Des émigrants sortirent ensuite, à leur tour, de la Pentapotamie (*Cinq-eaux*) et se portèrent encore au Sud, ou (comme on disait suivant l'*orientation* usitée chez ces peuples) à *droite*, pour se fixer dans la *Méridionale* (sansc. *Dakchinâ* aujourd'hui *Dekkhin* cf. gr. *deksia*, lat. *dextra*) ainsi appelée à cause de sa situation au Sud ou à droite par rapport au Pantch-âp, l'ancienne patrie des émigrés. Ces nouveaux colons se répandirent peu à peu dans la Méridionale jusque vers l'embouchure de la *Gangâ* (gr. *Gangès*) et donnèrent ensuite à toute cette contrée le nom de *Contrée-honorable* (sansc. *âryâ-vartta*). Plus tard encore des émigrés sortis de l'âryâvartta passèrent au Sud les monts du Vindhya et se répandirent successivement dans toute la partie méridionale de la presqu'île qui prit enfin le nom de *Ile aux Myrtacées* (sansc. *Djambou-dvipa*). Depuis lors les habitants primitifs dans ces contrées et qui appartenaient sans doute à la race malaie, furent refoulés peu à peu d'abord dans l'*Ile du Lion-*

Digitized by Google

*ceau* (sansc. *Sinhala-dvipa* aujourd'hui *Ceylan*) et ensuite jusque dans les grandes et nombreuses îles de la mer des Indes.

Les Hellènes de l'Asie et de l'Europe, qui n'ont pas conservé le moindre souvenir de leur berceau primitif, ne se rappelaient pas non plus les rapports que leurs ancêtres ont pu avoir avec les Aries. Aussi du temps d'Homère et des Homérides où les connaissances géographiques des Grecs étaient encore excessivement bornées, l'Inde leur était encore entièrement inconnue; et si jamais ils ont entendu parler des Indous ils les ont rangés confusément sous le nom général et vague de *Visages-brûlés* (gr. *Aïthiopès*) sous lequel on comprenait, sans cependant les connaître suffisamment, les peuples qu'on supposait habiter les bords extérieurs de l'Okéanos, depuis la Lybie et l'Egypte jusqu'au lever du soleil. Ce n'est qu'au temps des logographes que les Grecs apprirent des Mèdes, des Perses et des Assures l'existence des peuples qui habitaient au Sud-Est de l'Indus, et ils leur donnèrent dès-lors le nom de *Indes* (gr. *Indoï*) et à leur pays celui d'*Indie* (gr. *India*, pays des Indes). Cependant comme cette presqu'île ne fut connue des Grecs d'une manière tant soit peu exacte qu'au deuxième siècle avant notre ère, le nom d'Indie eut jusqu'à cette époque une signification aussi peu déterminée que l'était antérieurement celle du nom d'*Ethiopie* (cf. *Diodor.* 3, 14) et il désignait par conséquent, outre la presqu'île de l'Inde, aussi la presqu'île de l'Arabie et par extension encore l'Ethiopie proprement dite.

Quant aux peuples sémitiques qui, par l'intermédiaire des Arabes himyarites et des marchands phéniciens allant à Ophir et à Sokotara, auraient pu avoir sur l'Indie des notions bien plus précises que les Grecs, ils semblent cependant n'avoir eu, sous ce rapport, aucun avantage sur eux. En effet les Hébreux comprenaient, sans les connaître, les Indous sous le nom général et vague de *Kousch* qui était dérivé de celui de *Kouth* (cf. héb. *Kouthâ*, ar. *Kouschân*) par lequel les Assurs désignaient originairement le pays des Kousses (*Plut.* Alex. 72; cf. *Kusses* et *Kisses*, *Hérod.* 3, 91) établis à l'Est du Tigre. Comme ce pays formait la limite entre les peuples de race iafétique et ceux de race sémitique et qu'il était la première contrée limitrophe appartenant à des peuples de race iafétique, les Hébreux ont désigné par le nom de *Kousch* ou par celui de *fils de Kousch* tous les peuples à l'Est du Tigre; et cette désignation est devenue chez eux aussi vague et aussi générale comme l'était aux mêmes époques celle de *Aïthiopes* et de

Digitized by Google

*Indes*, chez les Grecs. C'est seulement plus tard, au sixième siècle avant Jésus-Christ, que les peuples sémites apprirent à connaître des Perses le nom de l'Inde qu'à l'exemple du nom zend ou pehlevi *Heando* (sansc. *Sindhou*) ils rendirent en hébreu par *Hoddou* (p. hondou), en syriaque par *Hendou* et en arabe par *Hindou*. Enfin il est arrivé que par l'invasion des Arabes conquérants dans l'Inde, le nom de hindou a été introduit sous cette forme dans le pays même, lequel fut appelé depuis *Hindou-stân* (pays des Hindoux). Aussi de nos jours, par abus et par extension, on a nommé *Hindoux* même les Aryâs, les anciens habitants de la presqu'île, bien que ce nom de forme arabe leur fût entièrement inconnue et qu'il ne soit réellement convenable que pour désigner les Indous modernes depuis l'époque de l'invasion des Musulmans.

Les anciens Aryâs ainsi que leurs descendants les Hindoux du moyen-âge et des temps modernes sont toujours restés dans cette presqu'île de l'Inde. Ils s'y sont maintenus libres de toute influence et même de toute domination étrangère dans l'antiquité, jusqu'à l'époque de l'invasion des Huns dans l'Inde septentrionale vers 550 (v. *Cosmas Indicopleustes* XI, p. 638) et au moyen-âge jusqu'à la conquête de la plus grande partie de la presqu'île, d'abord par les Moslemounes arabes ensuite par les hordes monggholes.

## II. LES ARIES DE LA BAKTRIE.

Pendant que des émigrés sortis de l'Arie primitive se sont portés au Sud-Est pour s'établir définitivement dans la presqu'île de l'Inde, d'autres peuplades, partant également de ce berceau, sont allées au Nord ou (comme on disait dans leur idiome) vers le *bas* (cf. sansc. *avatch* en bas, au Sud) ou vers l'*arrière* (zend. *apâchtari*, septentrional) où elles s'établirent dans une contrée qu'à cause de sa situation septentrionale par rapport à l'Arie primitive on a appelée la *Septentrionale* (zend. *Apâchtari*, mède *Bakhdi*, perse *Bakiris*, gr. *Baktria*). Les habitants de la *Septentrionale* ou les Baktries sont désignés dans les livres sanscrits sous le nom général de *Kâmbôdjâs* (cf. *Manou* X, 44) ou habitants du *Kambôdjas*, et leur domination s'étendait probablement encore sur les pays appelés un peu plus tard la *Sogdie* (mède *Suguda*) et l'Arachosie (Pays de la Rivière, sansc. *Sarasvati*, zend. *Haraqaiti*, mède *Haruwatis*). L'empire des Baktries existait déjà dans

Digitized by Google

la haute antiquité ; du moins la tradition épique et mythologique des peuples zends fait régner dans leur capitale Baktrie les dynasties célestes des *Peschdâdes* (Bons Justiciers) et des *Kayânes* (Géants) ; et les logographes grecs rapportaient que déjà Ninus d'Assyrie assiégea cette ville et s'en rendit maître par l'habileté stratégique de Sémiramis (*Diodor.* I, p. 165). Les Baktries, nation essentiellement commerçante, paraissent avoir été, longtemps avant les Aries de l'Inde, en rapport avec les peuples de l'Asie occidentale. Ils ont été soumis de bonne heure à la domination des Assurs, auxquels ils sont restés tributaires depuis la victoire remportée par Ninus sur le roi *Oxyartes* (cf. sansc. *Kchaya-rathas*, Chef de princes) jusqu'à la chute de l'empire d'Assyrie sous Sardanapale. Les Mèdes succédèrent aux Assurs comme maîtres de la Baktrie et plus tard cet empire, depuis la conquête faite par Cyrus, fut soumis aux rois des Perses qui établirent dans Baktrie une de leurs résidences d'été. Cette ville paraît avoir pris depuis cette époque le nom de *Balkh* (Forteresse, Ferté, Guerrière, cf. pers. *Pahlavâ*, Guerrière) qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. C'est chez les Baktries qui dans l'origine avaient, quant au fond primitif, la même religion que les Indous, que s'éleva le réformateur *Zaratuchtro* (*Astre-d'or*, sansc. *Hari-ivachtri*, gr. *Zoro-astris*, persan *Zera-docht*) lequel essaya de ramener la religion de ses compatriotes au culte plus simple des éléments et des astres lequel avait été la religion primitive des peuples aries et sans doute aussi celle de tous les peuples de la race de Iafète. Encore aujourd'hui Baktrie ou Balkh, le berceau de la religion du Zend-avesta, passe chez les Behdins (Orthodoxes) parsis ou guèbres, comme Mekka et Médina chez les Arabes musulmans, pour une ville sainte et chérie du ciel.

## III. LES ARIES DE LA MÉDIE.

Ce qui prouve que les ancêtres des Mèdes sont, comme les Indous et les Baktries, sortis de l'Arie primitive, c'est que suivant Hérodote (VII, 62) les Mèdes ont porté anciennement le nom de *Aries* (gr. ἀριοϊ) ; et encore aujourd'hui la Médie est appelée *Irâk* (p. *Airyaka*, Tenant de l'Arie). *Aries*, c'était donc là le nom de leur race ; mais comme peuple ils s'appelaient *Mâdas* ; c'est ce nom que les Hébreux (Gen. X,

Digitized by Google

cf. *Josèphe*, Antiq. I, 6, 1) ont changé dans leur langue en *Mâdaï* et les Iônes (Grecs) en *Mèdoï*. La forme de *Mâda* était la prononciation grasseyante, habituelle aux Mèdes, du nom de *Mandas* (Doué d'esprit, germ. *Mannus*, Homme, norr. *mâdr*, cf. *Sauro-mates*, Hommes du Nord). Ce nom de Mandas s'est changé dans l'idiome perse en *Mard* (Homme) qui est identique au nom des *Mardes*, peuple de l'Arie (*Arrh.* Alex. 3, 24) et qui paraît n'avoir rien de commun avec le mot grec *Brotos* (Mortel, Homme) ni avec les congenères de celui-ci, de même que le mède *mâda* (Homme) n'avait rien de commun avec l'hébreu *met* ou l'éthiopien *mêt* (Mortel, Homme). Pour désigner les Mèdes les Arméniens disaient *Mâr* (p. *Mard*). Le nom des Mèdes ou Mâdas signifiait donc *Hommes* dans le sens de *Valeureux* (cf. persan *merdi*, Valeur) et il ne saurait être dérivé du sanscrit *Madhyâ* ou *Mâdhyâ* (Moyenne, lat. *media*) ni par conséquent signifier *habitant du pays-du-milieu*. En effet, le nom de Médie (gr. *Média*) était au contraire un dérivé du nom des Mèdes et signifiait Pays des Mèdes ou des Valeureux. D'ailleurs la dénomination de *Pays-du-milieu* (cf. *Madhya-daiças*, *Contrée centrale*, dans l'Inde; *Mess-apia*, *pays-du-milieu*, en Italie) ne convenait guère à la Médie ni sous le rapport de sa position géographique parce qu'elle était située non au milieu mais au nord des peuples aries, ou de l'Asie (cf. *Polyb.* histor. 5, 44), ou du monde alors connu; ni dans le sens symbolique comme signifiant Pays central ou excellent, parce que les Mèdes ne prenaient pas leur pays, comme le faisaient les Chinois quant au leur, pour un pays central (chinois *Tschong-koue*, Empire-du-milieu) ou pour le pays par excellence.

Les *Mèdes* ne sont pas à confondre avec les *Mædes* (gr. *Maïdoï*) qui étaient un peuple d'origine kamare ou kimrique (gaël. *maith*, Excellent, Maître). Ces *Mædes* se sont alliés avec leurs frères les Bithynes sous le nom de *Maïdo-Bithynes* (*Steph. Byz.* s. v. Maïdoi): ils étaient établis successivement en Thessalie (*Liv.* 26, 25, *Plin.* 4, 1, 18) et en Macédoine (*Thucid.* 2, 98); ils se sont même portés comme d'autres peuples de race kelto-kimrique jusqu'en Espagne. En effet, près des monts Herminies en Lusitanie il y avait le bourg nommé *Meido-briga* (Bourg des Meïdes). C'est de l'Espagne, sans doute, que les Maides ont passé en Afrique et se sont établis en Mauritanie. Comme déjà dans l'antiquité les Maides ont été confondus avec les Mèdes, Salluste (*Jurgutha* 18), trompé sur leur identité et prenant les uns pour les autres, rapporte cette erreur historique d'après laquelle des *Mèdes* se

Digitized by Google

seraient mêlés avec des Libyes d'Afrique et que ces Libyes auraient changé le nom de *Mèdes* en celui de *Maures* (cf. armén. *Mâr*).

Dans la plus haute antiquité, des tribus mèdes, descendant le cours du Tigre paraissent s'être établies dans le Sinéar, sous le nom de *Casdes*. C'est pourquoi *Berosus* (*Eusèb.* chronic. arm. I, p. 40) dit que ces Mèdes ont régné en Babylonie longtemps avant les Assurs ; et suivant une tradition rapportée par les anciens, la ville de Babylone a même été fondée longtemps avant Sémiramis par un fils de *Mèdus* (*Eustath. ad* Dionys. Periég. 1005 ; *Steph. Byz.* s. v. Babylon). Les Mèdes formaient originairement dans la Médie six castes (*Hérod.* I, 101) indépendantes l'une de l'autre et parmi lesquelles on distinguait la caste des prêtres nommés *Mages* (sansc. *mahâs* Grands, *maha-patyas* Grands-seigneurs, perse *Mô-bêd*). Cette caste instituée probablement en imitation de la classe sacerdotale des Baktries et de celle des Brachmanes de l'Inde, a servi à son tour de type à la classe sacerdotale des *Casdes* de la Babylonie lesquels se sont confondus dans la suite avec les *Chaldes* ou *Chaldées*.

Les Mèdes ainsi que les Baktries devinrent tributaires des Assurs (*Diodor.* II, 2). Plus tard, vers l'an 888 avant J.-Ch., le roi mède que les Grecs appellent *Arbakès* (cf. sansc. *arvva-kehayas*, Prince aux flèches ; scythe *Arpo-ksaïs*, goth. *arhvus* flèche, norr. *skæ* Destructeur, Héros, cf. héb. *Arpha-chsad. Genès.* 10, 22) s'étant ligué avec les Haïgans ou Arménies, réussit de secouer le joug de Sardanapale roi des Assurs. Dans la suite, soumis de nouveau aux Assyries (2 *Rois* 17, 6) les Mèdes profitèrent encore de la faiblesse de *Sanhérib* (arm. *Senecherim*) vers 710 pour se rendre indépendants, et en 597 ils parvinrent jusqu'à saccager la ville puissante de Ninive. *Artæus* (sansc. *arthyas* Gentil) surnommé *Déyokès* (sansc. *dayakas* Libéral) fonda l'indépendance et la dynastie mède et bâtit la résidence d'*Ekbatane* (sansc. *açva-sthana*, Dépôt de chevaux, pers. *Ispa-han*, gr. *Hippo-stasia*). Un de ses successeurs *Phraortès* (cf. sansc. *Priyavratas*, zend *Fravarta*) soumit à la domination des Mèdes la Perse et l'Arménie. Les Mèdes, dès le septième siècle avant J.-Ch., s'avancèrent jusque vers la Phrygie et combattirent avec les Phrygiens sur le *Halys* (*Hérod.* I, 74). L'empire mède subsista jusqu'au règne de *Kyaxares* II ou de son père *Aspadas* (cf. sansc. *açva-das*, Donne-chevaux) surnommé *Astyagès* (sansc. *aschi-dehakas*, Pernicieux Serpent) vers l'an 560, époque où Cyrus, roi des Perses, mit fin à la domination et à l'empire des Mèdes.

Digitized by Google

## IV. LES ARIES DE LA PERSE.

Comme peuple les Aries de la Perse se donnaient originairement le nom de *Pahlavas*. Ils habitaient les contrées entre la Médie au Nord, et le golfe persique au Sud. Le nom de *Pahlavas* (p. *Palahvas*) était identique au sanscrit *Pâraçvas* qui signifiait *Haches* (sansc. *paraçus*, gr. *pelekus*, v. h. all. *pihal*) ou *Porte-haches* (sansc. *paraçudharâs*, gr. *pelekuforoï*), parce que ce peuple se servait à la guerre principalement de la hache d'arme au point que *Pahlavân* (sansc. *paraçvvân*, doué de hache) devint chez lui synonyme de *guerrier*, *prince* ou *héros*. Le nom de Pahlavas avait probablement passé dans l'Inde par l'intermédiaire de quelque dialecte arien qui aimait à substituer *l* à *r* et *h* à *ç*. Aussi trouve-t-on dans les anciens livres des Hindous (*Manou* x, 44) ce nom de peuple sous cette forme de Pahlavâs et non sous la forme sanscrite de *Pâraçvâs*. Plus tard cependant la forme sanscrite de Paraçvas a pris le dessus chez les Pahlavas même et le peuple s'est donné le nom de *Pâraça* (héb. *Pâras*, mède *Pâsa*, persan *Pares*, arm. *Barsikh*, gr. *Persaï*) que les nations voisines ont aussi employé pour désigner le pays habité par les Pâraçes. Cependant ni les *Pahlavas* ni les *Paraçvas* ne figurent sous ces noms dans la table ethno-généalogique de la *Genèse* (chap. x). Mais au moins ils y sont représentés par une de leurs tribus ou par leurs parents les *Elâmes* (héb. *Elâm*, gr. *Elumaïoï*, *Elamitaï*) qui étaient établis près du golfe persique. Les Elâmes avaient pour voisins à l'Ouest les *Assurs* auxquels ils étaient tributaires (*Josephe* Antiq. 1, 9) et à leur tour ils levaient des tributs sur les nomades du Sud-Ouest (*Genèse* 14). Ainsi que les Assurs, les Elâmes s'étaient mêlés avec des tribus de race sémitique. C'est pourquoi *Elâm* passe dans la *Genèse* à la fois pour le frère d'*Assur* et pour le fils de *Sem*. Cependant ce qui prouve que l'élément arie prédominait chez les *Elâmes* c'est le nom même d'*Elâm* qui dérive très-probablement de *Airyama* (*Journal asiat.* 1839, avril, p. 299) et signifie *Tenant de l'Arie* (cf. *Airyaka*, *Irâk*).

Les Pahlavas ou Paraças ont adopté des Baktries la religion de Zoroastres et avec elle les livres sacrés du *Zend-avesta* (Parole de vie). Ils ont adopté également des Mèdes l'institution sacerdotale des *Mages* et ont appliqué à leur pays, à leur nation et à leur histoire, les traditions mythologiques et épiques de l'Inde lesquelles avaient déjà été

Digitized by Google

tant soit peu modifiées en passant dans le système religieux de Zoroastres chez les Baktries et chez les autres peuples aries. Ainsi de même que les Hindous, surtout au point de vue sacerdotal des Brahmanes, ont appelé leur pays du nom d'*Aryâ* (Honorable) ou d'*Aryâvartta* (Contrée honorable) par opposition aux pays hérétiques nommés *Tûryâ* (p. *Ut-âryâ*, Hors d'Arie, ou *Tu-âryâ*, Séparé d'Arie) et qu'ils se sont nommés eux-mêmes *Aryâs* par opposition aux *Mlêtchas* (Faibles, Barbares, Hérétiques; cf. héb. *Goyîm*, Peuples, Etrangers, arabe *al-aadjîm*, Mesquins, Barbares), de même aussi les Perses se sont nommés *Aries* ou *Artaes* (Gentils, *Hérodot.* 7, 61) et en imitation des noms zends de *Airyâo* et de *Tu-îrya* ou *An-airyao-danghâvo* (Contrée non-honorable) ils ont donné aussi le nom de *Ariana* (gr. *Arianè*) et plus tard celui d'*Irân* à tous les pays situés entre le Tigre et l'Indus, et entre l'Oxus et la mer des Indes, parce qu'ils étaient habités par des Aries orthodoxes, adorateurs d'Ormuzd (zend. *Ahuro-maz-dâo*, Grand-génie du soleil) tandis que les pays hérétiques au Nord et à l'Est qui passaient pour le séjour d'Ariman (zend. *Agra-mainyus*) étaient appelés *Anîrân* (Non-Irân) ou *Tûrân* (Hors d'Irân).

La plupart des peuples aries se disaient fils du soleil; les Perses aussi, du moins depuis Cyrus, portaient le nom de *Khorsâres* (*Plin.* H. N. 6, 19, 1) qui signifiait sans doute *Sectateurs de Khor* ou du *Soleil*. Quelquefois aussi les peuples aries, plus modestes, rapportaient leur origine non pas au soleil lui-même, mais du moins aux astres et aux constellations lesquelles passaient pour les enfants du soleil. Lorsque les mythes, de symboliques qu'ils étaient dans l'origine, furent devenus purement *épiques*, les personnifications de ces astres et de ces constellations furent assimilées à des héros ou à des géants. C'est ainsi que chez ces peuples la tradition épique rapportait que les *Kaiânes* (Géants, Issus de *Kai* ou de *Kavi*, le sublime, le soleil) étaient anciennement une dynastie qui régna après les *Peschdâdes* (Bons justiciers) et dont le chef, le père ou le roi était *Kâvyas* (sansc. *Kavyâs*, le Solaire, Provenant de *Kavi*, gr. *Kêpheus*). Cette tradition ayant été connue des Grecs, les logographes, Hellanikus entre autres (cf. *Hérod.* 7, 61), rapportaient que les Perses portaient anciennement chez les Hellènes le nom de *Kêphênes* (Fils de Kepheus descendant du Soleil). Suivant un autre récit les Kêphênes (*Kâviânes*, *Kâiânes*) dont Kepheus était le père et le roi habitaient anciennement l'Ethiopie, c'est-à-dire l'Inde ou l'Arie en général. La tradition sur le fils du soleil Kâvyas et

Digitized by Google

ses descendants les Kâviânes existait aussi chez les Aries de la Médie ; les Casdes qui sortirent de la Médie la transplantèrent également en Babylonie et c'est pourquoi les logographes grecs ont pu rapporter, d'après eux, que Képhcus le fils de Belus (le Soleil) le premier roi et le fondateur de Babylone, a régné, dans la Babylonie, sur les Kephènes. Ensuite comme les Casdes de la Babylonie auxquels on avait appliqué le nom épique de *Képhênes* se sont confondus dans la suite avec les *Khaldées*, la tradition a pu rapporter qu'anciennement les Grecs ont appelé *Képhênes* non seulement les Perses et les Casdes mais aussi les Khaldées (*Steph. Byz.* s. v. *Chaldaioï*) de la Babylonie.

La tradition mythique sur l'origine solaire des Perses fut reproduite chez les Grecs encore sous une autre forme qui provenait d'un ancien mythe astronomique, originaire de l'Inde, lequel de symbolique qu'il était d'abord, était devenu entièrement épique. Ce mythe racontait que *Vrichas* (l'Arroseur, le Fécondateur, le Taureau) la personnification de la constellation zodiacale du Taureau était le successeur ou le fils de *Mêchas* (p. *mrichas*, l'Arroseur, le Fécondateur, le Bélier) et de *Danavâ* laquelle, comme l'indique son nom, était fille de Danou, l'épouse de Kaçiapas. Après sa naissance l'enfant Vrichas fut exposé d'après les ordres de son grand-père maternel Kasiapas, lequel avait appris que cet enfant était destiné à lui donner la mort. Les données générales de ce mythe les Grecs les reproduisirent en racontant que *Perseus* (*Vrichas*, Taureau) fils de *Perses* (*Mrichas*, Bélier) ou de *Krios* (p. *Krifos*, *Frikos*, *Firkos*, lat. *Hircus*, Bélier, Bouc) et de *Danaë* (Danavâ) étant enfant, fut exposé sur les ordres de son aïeul maternel *Akrisios* (Kasiapas) auquel, selon l'oracle, cet enfant était destiné à arracher la vie. Ensuite Perseus, le symbole de la constellation zodiacale du Taureau, passait comme tel pour être fils du Soleil ; il put donc se confondre en cette qualité ainsi que par son caractère épique de héros et de géant (cf. Kaïan) avec le fils du Soleil le héros et le géant *Kepheus* (sansc. *Kâvyas*, Fils du Soleil) et entrant ainsi dans le cycle mythique de celui-ci, il devint dans la tradition épique des Grecs l'amant d'Andromède, la fille de Kepheus et de Kassiopeïa (fille de Kasiapas). Enfin comme les Perses adorateurs de la lumière et du soleil se disaient issus du soleil ou de Kepheus, Perseus après avoir été identifié avec Kepheus ou du moins envisagé comme son fils et son successeur, put aussi lui être substitué, chez les Grecs, en qualité de père des Perses (*Hérod.* 7, 61, 150), et cela d'autant

Digitized by Google

plus naturellement que son nom avait en grec une ressemblance fortuite avec le nom des Perses, comme *Kepheus* l'avait avec celui des *Képhènes*. C'est ainsi que les Perses devinrent les descendants de Perseus et c'est pourquoi les Aleuades de la Thessalie qui se glorifiaient de descendre du héros Perseus, traitaient les Perses en frères et restaient leurs amis et leurs alliés dans toutes les guerres médiques.

Les mythes sur Perseus donnèrent naissance dans la suite aux récits fabuleux que les Grecs rattachaient à la vie et surtout à l'enfance de Cyrus-le-Grand ; car lorsqu'au sixième siècle avant J.-Ch. *Agradatas* (Premier-né) devenu roi fut surnommé *Kavi huçrava* (Sublime bien-obéissant, pers. *Kai khosrou*) ou le *Soleil* (zend. *Hvare*, pers. *Khors*, *Khor*, héb. *Korèsch*, gr. *Kuros*, lat. *Cyrus*) les anciens mythes épiques sur Persens et Kepheus dans lesquels des éléments mèdes, perses et grecs, s'étaient mêlés ensemble furent en quelque sorte repris en sous-œuvre. En effet le fondateur de la monarchie perse, ce héros surnommé le *Soleil* (cf. Kavyas), ce fils d'une *Mède* (cf. Andromède) et qui, selon la tradition, étant enfant, fut exposé sur les ordres de son aïeul maternel Astyagès (cf. Kasiapas, Akrisios) auquel il était prédestiné à donner la mort, fut comparé et confondu par les logographes asiatiques avec le héros mythologique Kepheus et avec Perseus, le fondateur de la nation perse, le descendant du Soleil, le Soleil lui-même, l'oncle de Médée (*Apollod.* 1, 9, 28), le petit-fils d'Acrisius et l'époux d'Andromède.

Les données fausses introduites dans l'histoire des Perses ne proviennent pas toutes de traditions mythologiques ou épiques ; il y en a qui sont résultées de ce que par suite des rapports étroits qui ont existé entre les Perses et les Mèdes on a, par extension, appliqué à ceux-là les fables et les erreurs qui s'étaient formées sur ceux-ci. C'est ainsi qu'après avoir confondu les *Mèdes* avec les *Maides* qui sont allés s'établir en Mauritanie, on a aussi cru devoir considérer les Pharousies ou Maurousies de l'Afrique comme les descendants des Perses (*Plin.* H. N. 3, 3 ; 5, 8) qui, après les Ibères et avant les Phœnikes, se seraient établis en Espagne. Aussi l'historien Salluste (*Jugurtha* 18) va-t-il jusqu'à dire que les Perses venus de l'Espagne se sont mêlés avec les Gætules et ont pris en Afrique le nom de *Numides* (nomades).

Quant à l'histoire primitive et véritable des Perses elle se résume en ceci : Les Pahlavas ou Paraças étaient d'abord tributaires des Assurs. Plus tard ils furent soumis par le roi des Mèdes Fravarta ; mais dès le

Digitized by Google

sixième siècle avant notre ère ils devinrent libres de tout joug étranger et même par suite des conquêtes étendues de Cyrus, le peuple le plus puissant de l'Asie occidentale. Cyrus après avoir soumis les Mèdes et les Baktries, vainquit encore les Çakes (*Ktesias*, Pers. § 3), les Parthes, les Karmanies et les Chorasmies. Son empire comprenait à sa mort non seulement les pays qui avaient été anciennement tributaires aux Assurs mais encore la Syrie, la Palestine et jusqu'à l'Egypte.

## B. GROUPE INTERMÉDIAIRE.

Les peuples dont se composait ce groupe intermédiaire étaient les *Athurs*, les *Haïgans* et les *Ibères*. Ils habitaient au nord et à l'est du cours du Tigre et occupaient dans l'origine l'extrémité occidentale du bercean primitif de la race de Iafète. L'Assyrie habitée par les Athurs touchait anciennement aux contrées où dominaient les peuplades de race sémitique : l'Arménie qu'habitaient les Haïgans se trouvait sur la route que suivaient généralement les peuples de l'Asie dans leurs expéditions et dans leurs migrations ; et le Caucase où étaient établis les Ibères fut, dès la plus haute antiquité, comme le prouvent les traditions qui se rattachent à ces montagnes, un refuge pour un grand nombre de peuplades qui appartenaient aux races les plus diverses. Aussi les peuples de ce groupe intermédiaire ont-ils subi, plus que ceux du groupe oriental, l'influence de ces races étrangères et par conséquent ils n'ont pas conservé comme eux ni d'une manière aussi parfaite dans leurs langues, leurs religions et leurs mœurs, le caractère ou le type particulier de la race de Iafète.

### V. LES ATHURS.

Suivant la tradition de la *Genèse* (chap. x, 22) *Aschur* (p. Athur) était fils de *Sem*, ce qui indique que les habitants primitifs qui ont peuplé la partie principale de l'Assyrie étaient non des descendants de Iaphète, mais des Sémites. C'étaient en effet des Sémites *aramées* (gr. *Eremboi*, *Aramaïoï*, *Arimoï*) qui, ayant quitté le Sinéar ou généralement la partie élevée (héb. *arâm* élevation) au nord de la grande

Digitized by Google

plaine qu'occupait la race de Sem entre l'Euphrate le golfe persique, la mer rouge et la Méditerrannée, avaient remonté le Tigre et s'étaient fixés dans la contrée qu'ils ont nommée *Attûr* ou *Athûr*. Ce nom qui dans les dialectes sémitiques du sud se changea, par assibilation, en *Aschûr* (*Genèse* x) ou *Azhûr* (arab. *Azhûr*) et dans les idiômes aries en *Ssûra* ou *Ssûr* (v. Inscript. cunéiform.) signifiait *Limite* (héb. *âschûr* limite, *schûr* mur) parce que ce pays formait, à cette époque du moins, la limite entre les peuples sémitiques aramées et les peuples iafétiques aries. Le nom géographique d'*Aschur* devint ensuite, dans la tradition, le nom propre d'un personnage qui, comme représentant des Assurs, passait pour le père de ce peuple et qui, comme représentant d'un peuple sémitique, a dû être compté dans la *Genèse* parmi les fils de Sem. L'Athûr primitive se trouvait dans la contrée appelée plus tard l'*Adiabène* (Tenant de l'*Adiab*, syr. *Chodiof*). C'est là qu'à la population primitive sémitique vinrent se mêler des colons sortis de Babylonie. Ces colons n'avaient pas une origine sémitique mais appartenaient à la race de *Hham* à laquelle se rattachaient, entre autres, les peuples du *Mizraïm* (Egypte) et du Canaan (Plateau). Pour prouver que les habitants primitifs de Babel et par conséquent les colons qui en sont sortis étaient de race hhamique il suffit d'abord de rappeler que, d'après la *Genèse*, *Nimrod* qui est dit avoir fondé, dans le Sinéar, la ville de *Bâbêl*, passait pour être fils de *Kûsch* et petit-fils de *Hham*, ce qui indique que les fondateurs et les habitants primitifs de Bâbêl étaient *Hhamites*. Aussi le nom de cette ville rappelle-t-il son origine ou cananéenne ou égytienne. Car le nom de Bâbêl n'appartenait pas aux langues sémitiques; les Sémites n'en connaissaient pas la signification et c'est seulement à un âge relativement postérieur que ces peuples, surtout les Hébreux, guidés par la tradition sur la *confusion* des langues qui se rattachait à Bâbêl, s'expliquèrent dans leur langue ce nom comme signifiant *Mélange*, *Confusion* (cf. héb. balbal). Ce nom ne saurait pas non plus être, comme on l'a prétendu de nos jours, la contraction de *Bâb'-Bèl* et signifier *Porte* ou *Palais-de-Bêl*; car d'abord si telle eût été la signification de ce nom, elle aurait été facilement et généralement connue des peuples sémitiques; mais ces peuples n'ont jamais songé à cette étymologie et ils ne pouvaient pas y songer puisque dans l'antiquité, surtout à l'époque où Bâbêl fut fondé, le mot de *Bâb* (arab. ouverture, porte) n'avait pas encore la signification symbolique qu'il a prise bien plus tard, de



Digitized by Google

*Palais* ou de *Cour*. (cf. aram. *t'ra* Porte, Palais; pers. *der-câh*, turc. *Kapu*, Porte, Palais). Le nom de *Bâbêl* correspondait à l'égyptien *Pabâl* ou *Pabyr*, (plante à natte, de *pâ* plante, et *byr* tresser) dont dérivait aussi le grec *Papûros* (lat. papyrus) et *bublos* (p. bubalos, babulos) et désignait le papyrus ou l'endroit où croissait en abondance cette plante à la fois rare, mangeable et sacrée et qui était employée à des usages si variés dans l'Egypte et dans l'Asie occidentale. Le papyrus croissait dans l'Euphrate et surtout à l'endroit où ce fleuve se joignait au Tigre (*Plin*. H. N, 13, 22) et où s'éleva Babylone. Bâbêl portait donc un nom exactement synonyme de celui de *Byblos* ville de la Phénicie et de celui de *Papyra* ville de la Galatie. Ce qui prouve que les anciens Grecs asiatiques connaissaient parfaitement cette signification, c'est qu'ils ont donné au nom de Bâbêl la forme de *Bâbûlôn* qui selon l'analogie de *phœnikôn* (plantation de palmiers), de *kalamôn* (plantation de joncs), *ampelôn* (plantation de vignes), *dendrôn* (plantation d'arbres) etc., signifiait en grec l'endroit où croissait en abondance le babulos ou bub'los. Ce nom de Babulôn les Grecs le donnaient aussi à la ville de Babul en Egypte. L'origine égyptienne du nom de Bâbêl prouve donc que cette ville a été fondée et habitée primitivement par des Hhamites, ce qui est aussi confirmé par une tradition rapportée par Diodore (1, 28, 81) et d'après laquelle Belus le fondateur de Babylone aurait amené dans cette ville une colonie de prêtres *égyptiens*. Mais à cette population primitive d'origine hhamite vinrent naturellement se joindre bientôt dans Babel des tribus sémitiques ou aramées, parce que c'était au milieu de ces tribus que cette ville se trouvait placée. Ces Sémites, sous le nom d'*Arabes*, c'est-à-dire de nomades de la *Plaine-déserte* (héb. *arab*, désert), parvinvent même à régner dans Bâbêl déjà vers 2200 avant J.-Ch., et y maintinrent leur domination pendant près de deux siècles. Enfin aux habitants de la Babylonie composés ainsi de Hhamites et de Sémites (arabes) vinrent encore se mêler des tribus d'origine iafétique. C'est que Bâbêl, par sa situation sur l'Euphrate, à quelque distance du Tigre, et par la grande importance qu'elle acquit de bonne heure, devait amener dans son sein quelques unes des populations établies sur les bords de ces deux fleuves et engager des colons à en suivre le cours, et à descendre des hauteurs de l'Arménie dans les plaines de la Mésopotamie et du Sinéar. Au nombre des peuplades qui sont venues ainsi du Nord s'établir dans la Babylonie, il faut compter principalement les *Casdes*

Digitized by Google

(héb. *Casdîm*) ou *Casdées* (aram. *Casdaïa*, mède *Casraïa*) dont le nom signifiait sans doute *Armes d'hast* (cf. sansc. *hasta* lance, trompe, main, lat. *hasta* lance, goth. *gazd* arme d'hast; cf. *Gordiaïoi*, *Kardouchoi*). C'étaient probablement des tribus sorties de la Médie à en juger d'après leur caractère à la fois guerrier et sacerdotal. En effet les Casdes guerriers nous sont représentés, dans l'ancien Testament, avec les traits distinctifs des guerriers mèdes, et les Casdes sacerdotaux, qui se sont confondus plus tard avec les Chaldées, ont toujours conservé dans la Babylonie beaucoup de ressemblance avec les Mages de la Médie. Comme les Grecs ne citent jamais le nom de *Casdes*, il est probable qu'ils aient compris ce peuple sous le nom de *Képhênes* lesquels, selon la tradition, ont régné en Babylonie longtemps avant les Athurs. Ce qui est certain c'est que déjà dans la haute antiquité les *Casdes* avaient fondé, dans le Sinéar ou dans l'Aram supérieur, une ville nommée par les Hébreux *Lumière des Casdes* (héb. *Ur-Casdîm*; cf. mède *hvare* lumière, soleil, sansc. *svar*). C'est de cette ville qu'émigrèrent, selon la tradition, Abraham et ses parents. Les Casdes étaient d'origine iafétique. Il y avait donc dès les premiers temps à Babylone rencontre et mélange d'hommes de différentes souches. Les uns, les fondateurs de Babel, étaient de race hhamique; les autres, compris sous le nom d'Arabes, étaient de race sémique, et enfin les Casdes appartenaient à la race iafétique. Cette rencontre et ce mélange de races diverses dans une ville si importante fut sans doute cause que les Sémites s'expliquèrent le nom de Bâbêl comme signifiant *Mélange*, *Confusion*, et elle donna naissance, ou du moins servit d'appui, chez les Athurs, à la tradition d'après laquelle ce fut à Bâbêl qu'aurait eu lieu la séparation de la descendance de Noé, d'abord en trois races principales et ensuite en une multitude de nations et de langues diverses (cf. armén. *bar-bar* parole-parole).

C'est de la population de Babylone ainsi composée de Hhamites, de Sémites et de Iafétites que sortirent les colonies qui allèrent se mêler dans l'*Athur* avec les habitants primitifs qui étaient d'origine aramée. En effet, suivant la tradition de la *Genèse*, Nimrod, après avoir fondé des villes dans le Sinéar, alla de là dans l'Athur fonder les villes de *Rehoboth Ir*, de *Calah* et surtout la ville de *Ninive*. Par cette adjonction des colons venus de la Babylonie l'élément sémitique qui prédominait naturellement chez les habitants primitifs de l'Athur ne fut pas précisément renforcé; car les nouveaux venus n'appartenaient pas

Digitized by Google

exclusivement à la race sémitique. Il arriva même bientôt que l'élément iafétique prit un grand accroissement dans l'Athur au point que dans la suite il prédomina complètement sur l'élément sémitique. En effet, d'après le Boun-dehesch, des peuplades sorties du berceau primitif de *Kounerêts* partirent du *Mazenderan* (Masandîrân, Hyrkanie) au sud-est de la mer Caspienne pour aller s'établir dans *Ssûra* c'est-à-dire dans l'ancien *Athur* occupée déjà et par des Sémites aramées et par des colons de différente origine venus de la Babylonie. Les émigrés du Mazenderan, s'ils n'ont pas été, comme les Casdes, d'origine mède, étaient du moins, comme eux, de race iafétique. Ils se mêlèrent avec les habitants primitifs d'Athur qui, en majorité, étaient d'origine sémitique; et comme les nouveaux venus étaient inférieurs en nombre aux anciens habitants, ils furent aussi compris avec eux sous le nom sémitique d'*Assurs* (Habitants d'Assur) que les Grecs ont rendu dans la suite indistinctement par *Assurès*, *Assuroï* et *Assurioï* (Habitants d'Assyria).

Bien que les Assurs aramées, formant dans l'origine la majorité dans le pays, aient donné leur nom aux Assurs iafétiques venus du Mazenderan, ils ont cependant été de bonne heure refoulés par ceux-ci. Car déjà les rois du premier empire d'Assyrie, depuis *Arius* (cf. sansc. *Aryas* Honorable) vers 1840 avant J.-Ch. jusqu'à *Sardanapalus* (cf. sansc. *Çraddhanapâlas*, Gardien de la ferté) vers 760 appartenaient aux Assurs *iafétiques*, comme le prouvent évidemment leurs noms qui ne sont pas aramées ou sémitiques, mais sont tirés évidemment d'une langue arie.

Vers 1990 avant J.-Ch., le roi Bélus (qu'il ne faut pas confondre avec Bélus de Babylone) agrandit l'empire d'Assyrie, du côté du Sud-Ouest; il s'empara de Babylón d'où il chassa les Arabes ou les nomades sémites de la plaine, lesquels s'étaient fixés dans cette ville (vers 2200 avant J.-Ch.) et y avaient dominé pendant deux siècles. Ninûs et Sémiramis les successeurs de Bélus étendaient la domination des Assurs vers le Nord-Est sur presque tous les peuples aries, à l'exception cependant des Indous lesquels, sous leur roi *Stabrobatès* (cf. sansc. *Stavarapatis*, Seigneur-Solide) repoussèrent du Pantchâp la reine Sémiramis après qu'elle se fut déjà emparée de la Baktrie et de l'Arachosie. Les Mèdes au nord et les Babylonies au sud de l'Assyrie étaient plus directement soumis aux Assurs. Ce fut sans doute pendant leur domination sur les Mèdes que les Assurs, pour renforcer aussi dans

Digitized by Google

la Babylonie la population casde qui leur était apparentée, ont transplanté dans ce pays de nouvelles tribus casdes de la Médie méridionale (cf. *Isaie* 23, 13). Bientôt après ces tribus casdes devinrent tellement prépondérantes que les prophètes hébreux désignèrent l'empire de Babylone en l'appelant Terre des Casdes et des Babylonies (*Isaie* 47, 1. *Jérém.* 21, 4. *Ezéch.* 23, 23) ou même seulement *Terre des Casdes* (*Ezéch.* 1, 3). Le roi de Babylone *Nabu-chadan-asar* (Feu du Dieu du ciel) fils de *Nabu-pal-asar* fut simplement appelé le *Casde* (*Esra* 5, 12) et la langue parlée à Babylone fut nommée la *langue casde* (*Dan.* 1, 4). Après la réunion du royaume de Babylone avec l'empire des Perses, les Casdes, que les Grecs paraissent n'avoir jamais connus que sous le nom de *Kêphênes*, n'avaient plus aucune importance politique. Ils eurent seulement encore quelque signification comme formant une classe du sacerdoce appelée la classe des *Casdes* (*Daniel* 2, 2). Aussi, lorsqu'à la suite de l'invasion des Scythes dans la Babylonie les Chaldes qui étaient d'origine keltique se furent introduits dans ce pays et eurent également formé une classe sacerdotale, les Casdes furent-ils de plus en plus confondus avec les Chaldes et leur nom dès-lors disparut même complètement de l'histoire.

Au huitième siècle avant notre ère, les rois de Ninive ou d'Assyrie étendirent encore leur domination sur l'Aram occidental et sur les petits royaumes de *Damas* (héb. *Damèschk*) d'*Emèse* (Hhemps) et de *Gessur* (héb. *Geschûr*), lesquels furent dès-lors compris sous le nom d'Assyrie ou de Syrie (*Hérod.* 7, 63; *Macrob.* Saturn. 1, 23), sans que cependant les habitants de ces contrées, en partie d'origine cananéenne, en partie d'origine sémitique, fussent de la même race que les Assurs proprement dits. Ce fut là l'époque de la puissance de l'empire d'Assyrie. Car vers l'an 760 avant J.-Ch. l'alliance du roi mède Arbakès et du prêtre babylonien Bélésis amena la défaite de Sardanapâlus et rendit indépendantes de la domination de Ninive, la Médie qui se constitua sous le roi Arbakès et la Babylonie qui se reconstitua sous Bélésis. Cependant déjà en 680 le roi de Ninive *Asar-haddon* (Dieu du Feu), profitant des troubles et d'un interrègne à Babylone, s'empara de ce royaume qui resta de nouveau soumis aux Assurs jusque vers l'an 644. C'est alors que *Nabo-pal-asar* (Feu du Gardien du Ciel) le gouverneur d'Assur dans Babylone, se déclara indépendant et prit le titre de roi. Il parvint même, en 625, à s'emparer de la capitale des Assurs et à réunir ainsi sous son sceptre les deux royaumes de Ninive

Digitized by Google

et de Babylone. Bien que le nouvel empire eût pour capitale Babylone, il conserva cependant le nom d'Empire d'*Assyrie* sans doute parce que *Nabo-pal-asar* était Assur d'origine et à cause de l'ancienne prépondérance de l'Assyrie et de l'importance majeure et toujours reconnue de Ninive, la grande métropole. C'est vers 620 avant J.-Ch. qu'eut lieu en Assyrie et en Babylonie l'irruption des *Scythes* qui étaient accompagnés de tribus mèdes et chaldes et qui sous le nom d'*Aramées* (*Plin.* H. N. 6, 19) et sous la conduite de *Maduas* (p. *madavas*, fils d'Impétueux, cf. anglos. *matu*, violent) fils de *Prôtothuas* (p. *prôtuthavas*, fils d'Intelligent, cf. norr. *fróduthr*) pénétrèrent jusqu'en Palestine (*Habac.* 1, 6) et même jusqu'en Egypte (*Hérod.* 1, 103). Lorsque, vingt années plus tard, la domination des Scythes fut renversée, l'Assyrie ou l'empire de Ninive fut subjugué pas *Kuaxarès* le Mède, (*Hérod.* 1, 106) et passa ensuite avec la Médie sous la domination des Perses. Alors, comme auparavant, l'élément iafétique fut renforcé chez les Assurs et continua à prédominer sur l'élément sémitique, comme le prouvent leur langue aux formes synthétiques, leur écriture cunéiforme différente des écritures sémitiques dérivées de l'alphabet phénicien, leur religion semblable aux religions des nations aries, leurs institutions politiques et jusqu'aux beaux arts qui tous ensemble portent les caractères distinctifs tels qu'on les remarque chez les peuples de race iafétique. Ces caractères ont naturellement dû se retrouver chez les colonies sorties de l'Assyrie. Telles étaient, par exemple, les colonies qui s'établirent dans la *Syrie blanche*, entre la Paphlagonie et le Pont (*Diodor.* Sic. II, 43). Ces Syres ou Assurs furent dans la suite nommés *Kappadokes* (*Kâtpaduka* v. Inscription cunéiforme) par les Perses (*Hérodot.* 7, 72; 5, 49), et il se forma dans l'Asie mineure une tradition généalogique d'après laquelle *Kâppadoks* le père des Kappadokes était petit-fils de Ninus et de Sémiramis (*Eustath.* ad Dionys. Periég. 772) et par conséquent d'origine assure.

## VI. LES HAÏGANS.

Les contrées de l'Asie occidentale où se trouvait placé le berceau primitif de la race de iafète, sont représentées, dans la tradition de la *Genèse*, comme le berceau primitif de tout le genre humain. Ce serait donc de ce berceau comme d'un centre commun que les peuplades

Digitized by Google

antédiluviennes seraient parties dans toutes les directions. Mais après le déluge c'est le pays de l'Ararat qui, d'après le récit de la *Genèse*, a dû être peuplé le premier; et l'Arménie serait par conséquent le berceau primitif du genre humain postdiluvien. Cependant comme d'après une autre tradition biblique la séparation des races et la dispersion des peuples se sont opérées à *Babêl*, la *Genèse* considère implicitement la Babylonie comme la mère-patrie de tous les peuples primitifs issus de *Sem*, de *Hham* et de *Iafète :* et c'est ce point de vue qui a dû naturellement se conserver dans les traditions des peuples chrétiens concernant l'origine et la différence des races. Aussi Moïse de Chorène, arménien chrétien du cinquième siècle, rapporte-t-il dans sa chronique (p. 29) que *Haïg*, pour se soustraire au despotisme de Bêl autrement appelé *Nebroth* (héb. *Nimrod*), partit de Babylone avec sa famille et sa suite et alla s'établir au Nord dans la terre d'Ararat où il devint le père et le fondateur des *Haïgans* ou *Arméniens*. *Haïg*, d'après la même chronique, était fils de *Thorgom* lequel est identique au *Thôgarmah* de la *Genèse* que la version des Septante nomme *Thergama* ou *Thorgama*. Mais tandis que la *Genèse* énumère *Thôgarmah* parmi les descendants de *Gomer* lequel est dit être fils de Iafète, la chronique de Moïse, conformément à la tradition généralement admise chez les Arméniens (*Chroniq.* p. 19), considère comme père de Thorgom, *Tiras* (Thrace) le fils de *Gamer* (héb. *Gomer*). Par conséquent l'une et l'autre tradition, malgré cette légère différence, établissent néanmoins un rapport direct de parenté, comme frères, entre les *Haïgans* et les Gomérites ou Kimméries. Et, en effet, non seulement il y avait une parenté plus étroite entre les Kimméries et les Haïgans (cf. *Ezéch.* 38, 6) qu'entre ceux-ci et les autres peuples de la race de Iafète, mais des Kimméries étaient aussi établies à côté des Haïgans dans presque toutes les parties de l'Arménie. D'ailleurs dans ce pays situé à l'entrée de l'Asie mineure et sur le passage de toutes les migrations, les peuples des différentes branches de la race de Iafète ont dû naturellement se croiser, se mêler et se confondre, de sorte que si la race des Haïgans n'a pas été un mélange de plusieurs peuples, du moins leur pays avait des habitants qui appartenaient à différentes races et qui, malgré la différence de leur origine, furent tous désignés sous le nom général d'*Arméniens*. Aussi les chroniqueurs de ce peuple rapportent-ils que plusieurs familles des plus distinguées de l'Arménie étaient d'origine étrangère. C'est ainsi que

Digitized by Google

les *Gentunikh* (Ayant-à-ganter) qui dès le règne de Vagh-Arschak 1er étaient chargés de l'habillement du roi, passaient pour avoir été originairement une famille expulsée du Canaan par Josué et qui, s'étant embarquée à Agras, est allée à Tharsis qu'elle a quitté pour aller en Afrique d'où elle a passé enfin en Arménie.

Les *Ardzerunikh* (Ayant-l'aigle) ou Porte-drapeau, et les *Gerunikh* (Ayant-le-vin) ou Echansons du roi, étaient, selon la tradition de famille, des descendants du roi d'Assyrie *Senekherim* (héb. *Sanherib*) lesquels, pour échapper à la punition d'un meurtre qu'ils avaient commis, se réfugièrent en Arménie sous le roi *Skaïuerdi*, le trente-cinquième descendant de Haïg.

Les *Bagratikh* étaient issus de *Bagrat* lequel avait été mis par Nabuchadan-asar au service du roi d'Arménie *Hratschea* et qui par Vagh-Arschak 1er fut élevé à la dignité de *Pose-couronne* (arm. *Thagatir*) et de *Chevalier* (arm. *aspiet*). (1)

Les *Arschakikh* qui descendaient d'Arschak et de son frère Vagh-Arschak 1er étaient d'origine parthe ou scythe. Les *Amatunikh* (Etrangers) passaient pour être d'origine hébraïque. Enfin on peut encore citer les *Mamkunikh* qui, à ce qu'on disait dans le pays, étaient même originaires de la Chine (arm. *Djenasdan*), etc, etc.

Le nom de *Thôg-arma* du père de *Haïg* signifie sans doute *Descendance aramée* (cf. sansc. *tudj* ou *tôka*, descendance) et semble énoncer que les *Haïgans*, du moins en partie, sont venus de l'*Aram* sans cependant avoir été, pour cela, d'origine aramée ou *sémitique*. Il est vrai qu'on pourrait admettre que des Sémites aramées qui s'étaient établis en Arménie aient été désignés dans l'origine sous le nom de *Descendance aramée* par les Haïgans leurs compatriotes iafétiques; que ces aramées après avoir adopté la langue haïgane aient passé pour Haïgans et que la tradition, pour indiquer que cette descendance aramée a été un des éléments primitifs de la nation haïgane, ait fait de *Thôgarma* le père de *Haïg*. Cette supposition pourrait même s'appuyer sur des témoignages historiques; car d'abord en affirmant qu'il y a des analogies quant au langage, au genre de vie et à l'extérieur phy-

(1) Si, comme il est probable, les Bagratides sont devenus dans la suite la famille princière de la Géorgie, les *Bagrathions* de la Russie qui descendent des Bagratides géorgiens seraient aujourd'hui peut-être la seule famille princière dont l'arbre généalogique remonterait dans l'histoire à plus de deux mille ans.

Digitized by Google

sique, entre les Arménies, les Syriens (les Sémites de la Syrie) et les Arabes (les Aramées de l'Aram), Strabon indique par là qu'au moins une partie des habitants de l'Arménie était positivement d'origine sémitique. Ensuite en rapportant que *Haïg* imposa aux Kappadokes la langue arménienne, Moïse de Chorène (*Chronic.* 1, 13) énonce que les Aramées de la Kappadoce (qui encore du temps de Strabon parlaient la langue arménie), ont adopté de bonne heure l'idiôme haïgan. Seulement comme à l'époque de Haïg il n'y avait pas encore de Kappadokes, c'est par une anticipation historique que Moïse s'est servi du nom de ce peuple pour désigner les Aramées de l'Arménie occidentale appelée plus tard la Kappadokie. Cependant *Aram* (Elévation) pourrait aussi avoir été dans l'origine le nom sémitique de l'Arménie primitive, ce pays formant une élévation au nord de la pente que les Sémites désignaient ordinairement sous le nom d'Aram. Il se pourrait donc que le nom d'*Arménie* dérivât de celui d'*Aram*, bien que les chroniques arméniennes le rattachent à celui d'*Aram* le fils de Harma ou à celui d'*Armenak* (Petit homme) qui passait pour être le fils de *Haïg* (v. *Mos.* chron. p. 36). Les Grecs, suivant une tradition, il est vrai, très-postérieure, ont rapporté l'origine et le nom des Arménies à *Arménios* le Thessalien qui, selon eux, serait venu de l'Asie mineure avec l'expédition des Argonautes (*Strabon* XI, 13). Cependant le nom d'Arménie ne paraît pas avoir été usité antérieurement au sixième siècle avant notre ère. Il se trouve sous la forme perse de *Armina* et sous la forme mède de *Avenia* dans les inscriptions cunéiformes postérieures à Darius fils d'Hystasp. Aussi comme ce nom était encore tout récent du temps d'Hérodote, cet historien crut sans doute devoir en inférer que le peuple qui le portait l'était également; et c'est pourquoi sachant que les habitants de la Phrygie orientale étaient de la même souche que les Arménies et que ceux-là ont figuré dans l'histoire bien antérieurement à ceux-ci, il en conclut qu'en général les Phrygiens ont été la souche des *Arménies* (*Hérod.* VII, 73). Strabon se souvenant de la tradition sur Arménios, le Thessale, le prétendu compagnon de Iason, fait descendre les Arménies des Thessales (*Lib.* XI, 16); et pour confirmer cette hypothèse, il rappelle encore que les habits longs des Thessales étaient appelés *arménies* et que le Pénée de la Thessalie portait anciennement, comme le fleuve de l'Arménie, le nom d'*Araxes* (arm. *iëraschh*, verrou, serrure). Mais ces analogies dans les mœurs, dans l'habillement et dans le langage des deux peuples s'expliquent

Digitized by Google

quand on considère que les Thessales étaient d'origine pélasge c'est-à-dire kimmérienne et que les Kimméries avaient, comme il a déjà été dit, beaucoup de rapports, soit comme frères, soit comme compatriotes, avec les Arménies.

Le peuple des Haïgans ou Arménies (pers. *armenikh*, arabe *irminiah*, *arméniéh*) s'est constitué politiquement dans l'histoire avant les Mèdes et les Perses. Mais doués d'un esprit très-peu guerrier et placés au centre de peuples très-puissants, les Arménies dès l'origine ont été presque continuellement soumis à l'étranger. Suivant les chroniques nationales qui ont été rédigées à commencer du cinquième siècle de notre ère, les vingt-cinq rois de la dynastie de *Haïg* et qui se sont succédés depuis *Aram*, le contemporain de Ninus, jusqu'au règne de Sardanapale, sont tous représentés comme des satrapes des rois d'Assyrie. Après avoir fait alliance avec les Mèdes les Arménies parvinrent à secouer le joug de Sardanapale ; mais bientôt ils rentrèrent de nouveau sous la domination des Assurs. Après la constitution de l'empire des Mèdes, le roi Phraortes soumit l'Arménie vers 656, et ce pays resta tributaire de la Médie jusqu'à l'époque où Cyrus s'étant allié avec le roi d'Arménie Tigran, soumit d'abord les Mèdes et après s'être fortifié par cette victoire, incorpora également l'Arménie dans son vaste et puissant empire.

## VII. LES IBERS.

Les Ibers étaient une branche de la race de Iafète, lesquels par leur origine, leurs mœurs et leur langage tenaient le milieu entre les Haïgans ou Arménies d'un côté et les Kamares ou Kimméries de l'autre. Ils occupaient, au moment où ils apparurent dans l'histoire, la contrée au sud-ouest du Kaukase entre la Médie, la Perse et l'Arménie. Ce furent sans doute les Assurs et les Elames qui leur ont donné le nom de *Sevarat* que les Hébreux ont exprimé par celui de *S'farad* (*Obadia* 20). Ce nom signifiait *Septentrional* (cf. russ. *siewer* tempétueux, septentrional, *Sibérie*, *Sauro-mâtes*, Hommes du Nord, *Sabires*, *Sorbes*, *Serbes*, *Spores* Septentrionaux) parce que le peuple iber habitait au nord-est par rapport à l'Assyrie. Les Perses disaient *Sparta* (mède *Sphada*) nom qu'on trouve dans les inscriptions cunéiformes de Persepolis et que le savant M. Lassen prend improprement pour identique

Digitized by Google

avec le nom de la ville de *Sardes* en Lydie. *Sparta*, district des environs du Pont-Euxin, suivant Etienne de Byzance, et *Hispiratis*, ville et district au nord de l'Arménie, rappelaient encore dans l'antiquité le nom ancien du pays des Ibers. Ce pays *septentrional* (*Sevarat*) les Arméniens le nommaient le pays *supérieur* (arm. *i-wer*, au-dessus) par rapport à l'Arménie; de là provient le nom d'*Ibers* (les Septentrionaux) par lequel ce peuple fut désigné généralement dans l'antiquité.

Dans la table ethno-généalogique de la *Genèse* les Ibers sont représentés par les *Tûbals* et les *Masachs* (gr. *Moschoï*) que les Hébreux considéraient (*Ezéch.* 27, 13) comme des peuples septentrionaux amis et voisins de *Gôg* (Skuthes) et qui étaient probablement, dès la plus haute antiquité, les deux branches principales de la race ibère. Ces peuples habitaient dans l'origine la pente méridionale du Kaukase. C'est dans ces montagnes que se rencontrèrent déjà, à cette époque ancienne, la race iafétique et la race finnoise. De tous les peuples de l'antiquité ceux de race finnoise ouralienne se distinguaient le plus par leur habileté d'exploiter les mines et de façonner les métaux. Cet art, les Finnois paraissent l'avoir transmis aux peuples iafétiques du Caucase, aux Ibères et aux Kimméries qui tous deux dans l'antiquité excellaient également dans la métallurgie. Aussi, selon la tradition hébraïque (*Genèse* 4, 22), l'inventeur de l'art de façonner les métaux porte-t-il le nom de *Tûbal* (cf. persan *Tübal*, airain) avec le surnom de *Kaïn* pour indiquer que la fabrication des armes de guerre a été inventée par les *Tûbals* qui appartenaient à la race maudite de *Kaïn*. Encore du temps du prophète Ezéchiel (27, 18) les *Tûbals* et les *Masachs* étaient renommés pour la fabrication d'ustensiles d'airain et se livraient au commerce d'esclaves qui se fait encore aujourd'hui dans ce pays appelé à cause de cela par les Persans le *Gurdji-stan* (Pays aux esclaves, *Grusie*, *Géorgie*).

Les Grecs asiatiques connaissaient les *Tûbals* et les *Masachs* des Hébreux sous les noms de *Tibares* et de *Mosches* (v. *Steph. Byz.* s. v. *Choiradès* et *Chaldia*). Les *Tibares* formaient un grand nombre de tribus qu'on désignait encore du temps de Strabon par l'expression collective de *peuples tibarènes* ou de *peuples tibaréniques*. Les *Tibarènes* du Pont entre le Sidène et le Pharmatène ne semblent avoir été qu'une faible partie de ces nombreuses tribus. Sous la domination perse les Tibarènes et les Mosches formaient avec leurs voisins les *Makrones* et les *Mossun-oïkes* (Habitants de tours) qui étaient d'origine kimmérique

Digitized by Google

et avec les *Mardes* qui étaient d'origine mède une satrapie ou circonscription administrative et militaire. Dans l'armée de Xerxès ils étaient avec ces peuples sous le commandement du même chef et ils se servaient du même équipement militaire que les *Makrones* et les *Mossunoïkes* (*Hérod.* 3, 94; 7, 78). Du temps de Cicéron les *Tibaranes* s'étaient répandus jusqu'en Cilicie (*Cicéron.* Famil. 15, 4). Strabon connaissait encore des peuples tibarènes puisqu'il en a fait mention. Mais quant aux Mosches, ils se confondirent peu à peu, les uns avec les *Kolches*, les autres avec leurs frères de l'Ibérie (cf. les *Misgîtes* dans l'Ibérie, *Steph. de Byz.*), d'autres avec les *Arméniés* (*Strabon* II, p. 499), d'autres enfin avec les *Kappadokes*. Aussi, d'après une ancienne tradition, *Mossok*, le père et le représentant des *Mosches*, passait pour être le père des Kappadokes et pour avoir donné son nom à la ville kappadoke de *Mazaka* (v. *Isid. Hisp. lib.* IX, 2 § 10). Cette tradition signifie que, outre les habitants de la Kappadoke qui étaient d'origine assure et ceux qui étaient d'origine arménie, il y en avait aussi qui appartenaient à la race *ibère* ou *mosche*.

Ptolémée ne connaissait plus que les montagnes *mosches;* il n'a parlé ni du peuple des Mosches ni du peuple des Tibarènes. C'est là une preuve qu'au premier siècle de notre ère les deux branches principales de la race ibère, savoir les Tibarènes et les Mosches, s'étaient peu à peu répandus dans les contrées de l'Albanie, de l'Ibérie, de la Kolchide, de l'Arménie, du Pont, de la Kappadoke et de la Kilikie, et que leurs noms de race se sont confondus avec les noms des peuples au pays desquels ils s'étaient établis.

Mais non seulement des peuples de race ibère se sont répandus dans presque toute l'Asie mineure, il y en avait aussi qui, dès la plus haute antiquité, pénétrèrent successivement jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. De même que les Ibères de l'Asie mineure ont formé deux branches principales, les Tibarènes et les Mosches, de même les peuples ibères qui ont passé en Europe ont formé aussi deux branches, celle des *Liguses* (gr. *Liguës*, lat. *Ligures*) et celle des *Ibères* proprement dits. Les Liguses ont dû quitter de bonne heure l'Ibérie asiatique; car on en trouve établi en Italie longtemps avant la fondation de Rome. Les Sicules étaient d'origine ligure (*Silv. Stal.* 14, 34). Or longtemps avant l'invasion des Keltes Sennones, ces Sicules furent chassés de l'Italie septentrionale par les Kimméries pélasges. Ils se retirèrent chez leurs frères les Ibères sikanes qui étaient venus de

Digitized by Google

*Sikana* d'Espagne s'établir dans l'île qui fut appelée, d'après eux, *Sikania* et plus tard *Sicilia* (p. *Sikulia*). Cependant les Ligures sont encore restés, dans l'Italie septentrionale, assez nombreux, pour que la mer qui baigne cette partie de la presqu'île pût prendre et conserver encore longtemps après le nom de *mer ligustique*. En Gaule comme en Italie les Keltes ont refoulé les Liguses du Nord au Sud. Du temps de *Skylax* (*Peripl.* 3) les Ligures étaient établis sur le Rhône et ils s'étendaient jusqu'à la Loire dont le nom (*Ligir*, *Ligyr*; cf. gaël. *lighe*, débordement) avait peut-être quelque rapport avec le nom de ce peuple. Les Ligures étaient les premiers habitants de la Corse (*Sol.* 3, 3); ils étaient mêlés avec les Sikules dans l'île de Sicile (*Dionys. Halic.* 1, 22). Déjà à l'époque de l'émigration des Sikanes de l'Espagne des Ligyes étaient établis à l'ouest de cette presqu'île (*Thucyd.* 6, 2). Il y avait aussi en Espagne un lac nommé *lacus ligusticus* et même presque toute la presqu'île portait, à une certaine époque, le nom de *Ligustique* (gr. *Ligustikè*, *Steph. de Byz.*). Peut-être les Ligures ont-ils même passé en Irlande; car il est probable que les *Silures* qui sont venus de l'Espagne (*Tacit.* Agricola, 11) s'établir dans l'Irlande (appelée *Bergios* par les Keltes gadhéliques) aient été des Liguës: ce qui expliquerait le sens de la tradition épique (*Pomp. Mel.* 2, 5) d'après laquelle *Ligus* (le père des Liguës) que les Keltes ont nommé *Bergios* (Montueux) ou *Derkunos* (norr. *Fiörgynn*, kelt. *Taracnus*) était le frère d'*Alybion* (Montueux) ou d'*Albion* (*Apollod.* 2, 5, 10) qui a donné son nom à la Grande-Bretagne. Les Kantabres de l'Espagne et les *Kanties* (lat. *Cantii*, cf. *Kent*) dans la Grande-Bretagne appartenaient à une branche ibère sœur de la branche ligure.

Cependant les peuples liguses n'ont pas tous émigré de l'Asie pour entrer en Europe; il y en avait qui étaient restés dans la Kolchide où la ville de *Kutaïa* portait le surnom de *ligustique*. Dans l'armée de Xerxès les *Ligyes* étaient rangés avec les Paphlagones, les Matiènes, les Marian-dunes et les Leuko-syres. Il était évident que les peuples liguses asiatiques étaient les parents des peuples liguses de l'Europe; mais, au lieu de dire que les Liguses asiatiques étaient les frères restés en Asie des Liguses qui ont émigré en Europe, quelques auteurs anciens ont prétendu faussement que ceux-là étaient les descendants de ceux-ci (v. *Eustath. ad Dionys.* Periegèt. 76).

La seconde branche de la race ibère ou les *Ibères proprement dits* sont sortis, comme leurs frères les Liguses, de l'Ibérie asiatique pour

Digitized by Google

se porter successivement jusqu'en Espagne et dans les îles britanniques. En Gaule ils étaient répandus depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne ; ils se sont mêlés avec les Keltes sous le nom de *Kelt-Ibères* (*Diod. de Sic.* liv. 5) et de *Kant-abers*. Dans le midi des Gaules jusqu'au Rhône, à l'Est, ils vivaient mêlés avec leurs frères les Ligures. Ils suivirent ceux-ci dans la Corse (*Seneca*, Consol. ad Helv. 8). En Sardaigne ils construisirent la première ville (*Eustath. ad Dionys.* 458) et des Ibères sicanes sortis probablement du bourg de Sicane en Espagne étaient établis en Sikanie (Sicile) avant que leurs frères les Liguses sikules, chassés de l'Italie septentrionale par les Pelasges, ne vinssent se réfugier dans cette île (*Thucyd.* 6, 2). L'Hispanie portait par excellence chez les Grecs le nom d'*Ibérie*, soit que ce nom lui fût venu des *Ibères*, soit qu'il dérivât du nom ibère du fleuve Ebre. Il y avait donc une Ibérie et des Ibères également en Asie et en Europe. Aussi déjà les anciens, frappés de l'analogie de ces noms ainsi que de ceux des fleuves *Iberus* et *Aragus* (cf. *Araxes*) en Hispanie et dans l'Ibérie asiatique, ont-ils naturellement soupçonné les rapports de parenté qui devaient exister entre les Ibères de l'Asie et les Ibères de l'Europe occidentale. Strabon, pour établir ce rapport encore sur d'autres analogies, rappelle que l'habileté de découvrir et d'exploiter les mines par laquelle se distinguait généralement la race ibère, se faisait remarquer également chez les Ibères de l'Espagne et chez ceux du Kaukase. Ajoutons que chez les Tibarènes de l'Asie mineure les hommes se mettaient au lit quand leurs femmes avaient accouché (v. *Argonaut.* 2, v. 1012 *Scholiast.*) et cette même coutume, caractéristique pour la race ibère, existait aussi chez les Kantabres en Espagne et chez les Ibères des Gaules et les Ligures de la Corse (*Diodor.* 5, 14). Il est donc hors de doute que les Ibères de l'Orient et ceux de l'Occident appartenaient à la même race. Mais de même que l'on considérait faussement les Ligures asiatiques comme les descendants des Ligures européens, de même aussi des géographes anciens, entre autres Strabon, (1, p. 60) faisaient descendre les Ibères du Kaukase des Ibères de l'Espagne. Cependant *Appien* (*Mithrid.* 101) et *Pline* (H. N. 3, 3) ont énoncé la vérité en disant positivement que les Ibères d'Espagne provenaient des Ibères asiatiques.

Comme les Latins, à l'exemple des Grecs, employaient indifféremment les noms de *Hispania* et de *Iberia*, il arriva même, vers le commencement de notre ère, que le nom de Hispania fut également employé

Digitized by Google

pour désigner l'Ibérie du Kaukase. C'est ainsi que la version aramée (*Targum*) de l'ancien Testament s'est servie du nom de *Ispamiâ* (p. Ispaniâ) pour rendre celui de *S'farad* (Sparta) par lequel les anciens Hébreux avaient désigné l'Ibérie au nord de la Médie. Plus tard encore, dans l'hébreu rabbinique, *S'farad* devint le nom archaïque de l'Espagne, comme *Aschkenas* (Ascania) devint celui de l'Allemagne et *Riphat* (rendu dans la version arabe par *Farandja*) celui de la France. Si par suite de ces rapports de parenté l'antiquité a réuni sous le nom d'Ibères non seulement les Ibères de l'Asie mais encore ceux de l'Europe, on comprend comment Diodore de Sicile (5, 33) a pu dire que la race ibère était aussi étendue que celle des Keltes. Cependant les peuples ibers de l'Asie se sont confondus, dès les premiers siècles de notre ère, avec d'autres peuples leurs voisins, et c'est seulement dans quelques parties du Kaukase que leurs descendants se sont maintenus jusqu'aujourd'hui sans trop subir l'influence des peuples finno-tartares qui se sont également établis dans ces montagnes. Il faut considérer, de nos jours, comme issus de l'ancienne race ibère les habitants du *Gurdjistan* (Pays aux esclaves, russ. *Grousia*, *Géorgie*) avec les *Lesghis* (Kaukasiens orientaux) et les *Mingréliens*. Déjà dans l'antiquité le genre de vie des Ibères, suivant Strabon, était semblable à celui de leurs voisins les Mèdes et les Arménies. Plus tard la Géorgie comprenait une partie de l'Arménie septentrionale. Par suite de ces relations les Ibères et les Géorgiens ont dû adopter des Arménies plusieurs de leurs traditions. Et voilà pourquoi les peuples kaukasiques de race ibère, à l'exemple des Arménies, font remonter leur origine à *Thargamoss* (arm. *Thorgama*) le fils de *Tharschiss* (arm. *Tiras*) le petit-fils de *Awanan* et l'arrière petit-fils de *Iafète*. Comme les Ibères de la Kolchide étaient également en rapport avec leurs voisins les *Albanes* qui étaient d'origine kimmérique, ils ont appris d'eux les traditions kimmériques sur Iason, sur Médée, sur Phryxus (cf. Phryxupolis ou Ideessa en Ibérie) et sur les Argonautes et ils ont appliqué ces traditions à l'histoire de leur propre nation. Ensuite, de même que suivant Strabon les anciens avaient fait descendre les Arménies du Thessale *Armenios*, on considérait aussi les *Ibères* et les *Albanes* comme issus des Argonautes thessales, compagnons de Iason (*Tacit.* Annales 6, 34). Quoiqu'il en soit de ces traditions plus ou moins fabuleuses, toujours est-il que les Ibères formaient une branche de la race iafétique, comme le prouvent évidemment les débris qui nous restent de leur idiôme dans

Digitized by Google

l'antiquité. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les Ligures d'Italie qui appartenaient à la race ibère donnaient au fleuve *Padus* (Pô) le nom de *Bodenkos* (*Polyb.* 2, 16). Ce nom qui signifie *Etroit de fond* (cf. lat. *fundo-anxius*, all. *boden-eng*, gr. *butho-enchos*) ou comme l'a traduit Pline (H. N. 3, 20) *fundo-carens* (n'ayant presque point de lit) appartient, on le voit, à une langue d'origine iafétique. De nos jours les idiômes des Géorgiens, des Lesghis et des Mingréliens qui sont les descendants des anciens Ibères, font aussi partie de la grande famille des langues iafétiques, comme l'ont fait pressentir d'abord les travaux préliminaires de MM. *Brosset* et *Rosen* et comme l'a établi péremptoirement l'examen analytique fait par M. *Bopp* (voir *Die kaukasischen Glieder des Indo-europäischen Sprachstamms*. Berlin, 1847).

F. G. Bergmann,
Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg.

*(La fin à une prochaine livraison.)*

Digitized by Google

# CONGRÈS

## DES VITICULTEURS ET DES POMOLOGISTES

### FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

### TENU A COLMAR EN SEPTEMBRE 1847.

---

## PREMIÈRE QUESTION DÉBATTUE.

*De la nature des différents sols propres à la vigne; de leur influence sur la quantité et la qualité des produits.*

---

Nous disons : la nature ou la composition physique et chimique du sol propre à la vigne est très-diverse ; on peut même dire que cette plante ligneuse et sarmenteuse s'accomode, en général, de presque toute espèce de terrain, de celui même qui n'est que peu ou point propre à d'autres cultures. Il ne faut pourtant pas que le terrain soit trop tenace, humide et froid, ou trop léger, trop perméable et par conséquent trop sec ni brûlant (trop chaud).

Sur la vigne cultivée, le tronc des racines, qu'on nomme la *souche*, n'a pas de pivot; les racines les plus grosses sortent du pied de cette souche qui constituait le crosset ou la bouture mise en terre lors de la plantation. De ces grosses racines qui servent principalement à fixer le pied de la vigne dans la terre, sortent d'autres racines plus déliées dites radicules; celles-ci se subdivisent en petits rameaux devenant de plus en plus grêles vers leur extrémité; ce sont les racines *capillaires* ou *chevelues* qui, s'étendant horizontalement, aspirent une partie des aliments propres à la croissance et à l'entretien du cep. Au-dessus des racines du pied de la souche, sortent de ces nœuds d'autres racines moins grosses et moins ramifiées, qu'on nomme *racines latérales*, et au-dessus de celles-ci se trouvent près de la surface du sol, et principalement sur la jeune vigne, des radicules qu'en allemand on appelle *Thauwurzeln*, que beaucoup de vignerons retranchent comme superflues ou comme nuisibles aux racines inférieures.

D'après cette construction du cep de la vigne, on conçoit que la plante exige, pour croître facilement et durer un temps convenable, une terre un peu chaude, plus sèche qu'humide, un sol perméable jusqu'à la profondeur des racines inférieures, et qui soit moyennement substantiel.



Digitized by Google

L'expérience semble constater que les terrains les plus propres à la vigne, sous le rapport de la vigueur, durée et fertilité, sont ceux, composés en grande partie de débris de roches diverses, entremêlés d'une suffisante quantité de terre végétale.

Après ceux-ci on doit regarder comme très-propre à la viticulture, le sol meuble et perméable jusqu'à une certaine profondeur, dans lequel l'air, la chaleur, la rosée et la pluie peuvent pénétrer facilement, et qui permet aux racines de la vigne de s'étendre convenablement en terre pour y puiser une partie de leur nourriture.

Les cépages vigoureux qui de leur nature poussent de fortes et longues racines et vont chercher leur nourriture à une plus grande profondeur et à de plus grandes distances, ne sont pas aussi difficiles sur le choix du terrain que ceux qui n'ont que des racines courtes et déliées, qui ne s'étendent qu'à une petite distance du cep; ces derniers exigent de préférence un sol léger, mais substantiel cependant; ils prospèrent néanmoins encore là, où la couche inférieure d'un sol moins léger, est mêlée de pierrailles dans l'intervalle desquelles les racines pénètrent fort bien. D'après l'ampélologe Babo, c'est surtout le granit qui, par la décomposition de ses parties essentielles, offrirait une nourriture abondante aux radicules; sa présence, dit-il, doit être placée, en première ligne, parmi les conditions qui permettent à toute espèce de vigne de réussir.

Les terains glaiseux entremêlés de débris de roche calcaire (terres argilo-calcarifères) ou de sable quartzeux (granitique) dit argilo-sablonneux; ceux appelés graveleux ou caillouteux, ou composés du détruitus de roches diverses (granite, schiste, chaux carbonaté, oolitique; de grès schisteux ou feuilleté), sont, tous, plus ou moins aptes à être emplantés de la vigne.

D'après l'ancien œnologue allemand Sprenger, le sol qui convient le plus, ou sous le plus de rapports à la vigne, est celui qui est doux, friable et léger, plus sec qu'humide, contenant de petites pierres; une terre qui attire une grande partie de sa force nutritive d'une bonne atmosphère ambiante; un terrain pierreux, soit calcaire, soit schisteux, qui se mélange avec un bon engrais, et en tire une nourriture substantielle; une terre mêlée de sable, surtout de sable granitique, mais qui ne soit ni trop maigre et sèche, ni trop légère et brûlante, enfin une terre qui contient une partie d'argile et une partie de grès calcaire. Le sous-sol, dit-il, est ici d'une grande importance. Le ter-

Digitized by Google

rain des côteaux dont le fond est calcaire ou gypseux est bon ; celui où l'on rencontre la marne à un mètre de profondeur et qui peut être mélangé avec le sol supérieur, n'est pas à dédaigner.

Sont plus ou moins contraire à la vigne, 1° les terrains trop gras et humides, situés dans une vallée ou dans la plaine ; 2° le sol marécageux ; 3° le sol argileux, où l'argile pur s'étend jusqu'à la surface du sol, et qui, battu par la pluie, se durcit et se gerce par la chaleur qui succède.

L'air et l'eau sont deux éléments essentiels à la végétation de toute plante, et particulièrement de la vigne ; si donc, le sol sur lequel elle est plantée, est glaiseux et compact, l'air n'y peut pénétrer que difficilement et pas assez profondément pour avoir une action salutaire sur les racines ; de même l'eau qui parvient jusqu'aux racines ne peut plus s'évaporer suffisamment ni assez promptement ; de là résultent certaines maladies pour le cep, dont la suite peut être la destrution d'un grand nombre. La vigne plantée dans un terrain glaiseux est, en outre, exposée à la brûlure de ses feuilles, et lorsque le temps devient pluvieux et froid, elles jaunissent bientôt. Le cultivateur désigne un pareil terrain sous le nom de *sol froid*.

Si l'argile se trouve à un mètre de profondeur le terrain peut encore être utilisé pour la viticulture ; les terres dites *fortes* sont de cette espèce.

Si le terrain est tout-à-fait sablonneux et chaud, trop perméable enfin, il ne conserve pas l'humidité indispensable à la végétation du cep ; l'air y agit d'une manière destructive sur les racines, à cause de la trop grande porosité du sol.

S'il advient une grande sécheresse, la végétation de la vigne, dans un terrain de cette nature, commence à languir et la maturité du raisin en est très-retardée. Ce n'est que quand l'argile et le sable sont mêlés dans une proportion qui favorise la végétation ($^{50}/_{100}$) que le sol devient propre à la viticulture.

On peut du reste, si le site et l'exposition sont favorables, améliorer toute sorte de terre impropre de sa nature à porter la vigne, au point de la rendre propre à cette culture : 1° au moyen de certains amendements, parmi lesquels la marne et la chaux jouent un rôle assez important. Mais ces amendements doivent être choisis et exécutés avec discernement, et d'après les règles posées dans notre *Manuel élémentaire du cultivateur alsacien*, 2° par des engrais suffisants et convenants

Digitized by Google

à la nature du sol et à l'espèce de vigne qu'il porte ; 3° par des labours raisonnés, répétés et donnés, en temps opportun, pour retourner la terre et la pulvériser, afin de la préparer à l'influence salutaire des rayons solaires, de l'air et des météores aqueux.

Nous croyons qu'on peut classer les terrains propres à la viticulture en général de la manière suivante :

1° Terrain argilo-schisteux ; — 2° idem argilo-granitique ou argilo-siliceux ; — 3° idem argilo-calcarifère ; — 4° granit pur ; — 5° sable pur.

La plus grande partie du sol de l'Alsace, occupé par la vigne, est de nature argilo-calcaire, principalement au pied de la montagne et sur les côteaux de la première ligne en avant des Vosges. Entre ces côteaux à fond calcaire (chaux carbonate compacte ou jurassique, oolitique ou pseudomorphique et de muschelkalk), on trouve de distance en distance des côteaux de nature argilo-siliceuse.

Le sol de la vigne sur le revers des Vosges est un composé du détruitus des roches subjacentes granitiques, schisteuses siliceuses, porphiriques, etc.

Dans la plaine la vigne est assise, en grande partie, sur un terrain d'alluvions rocailleuses, à proximité des rivières qui sortent des Vosges et vont se verser dans l'Ill ou dans le Rhin. Une petite partie y occupe un terrain d'alluvions sablonneuses, granitiques ou un sol argilo-marneux, etc. (1)

Après avoir examiné quels sont les différents sols qui, par leur nature ou composition, sont généralement aptes à la viticulture, tant sous le rapport de la force végétative que sous celui de la durée du plant, nous allons rechercher en quoi et de quelle manière chaque espèce de sol influe plus ou moins sur la quantité et la qualité des produits de la vigne.

Occupons-nous d'abord de l'influence du sol sur la force productive de la vigne, soit sur la quantité de ses produits.

Au congrès de viticulteurs tenu à Colmar, un de ses membres, M. le professeur de botanique Kirschleger disait : qu'il regarde la production du raisin comme dépendante essentiellement de la quantité des sels solubles qui se trouvent dans le sol. Fondant son opinion sur la constitution chimique des cendres du raisin, il croit que le terrain le plus

(1) Voir la statistique de la viticulture du Bas-Rhin, imprimée en 1848 chez la veuve Berger-Levrault, à Strasbourg.

Digitized by Google

favorable à la production du vin, est celui qui renferme le plus de potasse; aussi place-t-il au premier rang les terrains granitiques. Ceux formés par la marne irrisée et par les couches trioffiques les plus élevées se trouveraient, à peu près, sur la même ligne que les précédents. Les terres argilo-feldspathiques seraient de troisième classe. Enfin, les terres calcaires seraient les moins favorables à la production des vins.

Un autre membre, M. Leclerc de Paris, fit observer que l'abondance dans le sol, des parties salines solubles, peut bien et doit même exercer une influence active sur la production du raisin, sous le rapport de la quantité, mais qu'elle ne peut pas être regardée comme cause efficace de la qualité en fruit dont elle ne forme qu'une partie minime ou tout-à-fait accessoire sous tous les rapports.

Un troisième membre, M. Kæppelin, cherche aussi à combattre le principe qui consisterait à considérer la potasse comme la base essentielle de la fertilité d'un sol emplanté de vigne; il cite, comme exemple, la position du vignoble alsacien dans la plaine, où il se trouve, en partie, sur des alluvions caillouteuses, siliceuses (granitiques et feldspathiques), partie sur des alluvions argileuses contenant beaucoup moins de potasse que la vigne au pied et sur le versant des Vosges et leurs collines attenantes. Cependant, la vigne en plaine, dit-il, l'emporte autant par l'abondance du produit, que celui-ci est inférieur en qualité au produit de la vigne plantée sur les côteaux et sur le revers de la montagne. Il est utile d'ailleurs, ajoute l'honorable membre, d'observer que ces vignes si différentes dans le résultat de leur production sont fort rapprochées les unes des autres aux environs de Colmar, et qu'elles y jouissent avec une égalité parfaite des conditions de climat, d'exposition, d'élévation et des conditions météorologiques. M. Kæppelin ajoute encore, que là, comme presque partout ailleurs, on peut aisément remarquer que la qualité du produit est presque toujours en raison inverse de la quantité, soit que celle-ci dérive de la fertilité du sol, soit qu'elle résulte de l'espèce du plant (de la constitution du cépage).

M. Puvis, président de la section de viticulture prenant ensuite la parole, fit observer que la qualité productive des terrains à vignes (leur fertilité) varie singulièrement dans les diverses contrées.

Dans le Beaujolais, par exemple, où il existe, dit-il, des côteaux dont les assises sont calcaires, tandis que leurs sommets sont granitiques, on obtient sur ces derniers (du même cépage sans doute) des

Digitized by Google

produits supérieurs en qualité, mais inférieurs en quantité, à ceux qu'on récolte dans les parties basses En Bourgogne, au contraire, et notamment au *clos Vougeot*, ce sont les sols calcaires qui produisent la bonne qualité mais en moindre quantité.

Ces terrains calcaires, dit-il, ne contiennent pas de potasse ou n'en renferment du moins que fort peu; il faut donc, pense M. Puvis, que la nature possède quelque moyen secret de fournir aux plantes cet élément de leur constitution. « On a remarqué d'ailleurs, ajoute-t-il, que les cendres lessivées portées sur des terres calcaires n'ont exercé qu'une influence fort légère sur leur qualité ou force productive et que les cendres non lessivées, bien plus riches en potasse par conséquent, en ont exercé moins encore. »

Nous ne saurions dire précisément quels sont les principes constitutifs du sol ou l'espèce de la composition chimique, pouvant augmenter ou diminuer par son influence la fertilité, déjà propre, à des degrés divers, à chaque cépage ou espèce de vigne cultivée. Ce que nous savons cependant, et ce qui est pour le viticulteur le plus intéressant, c'est que les terrains forts, substantiels, d'une profondeur convenable, et même un sol léger, bien entretenu en engrais et jouissant d'une humidité souterraine suffisante pour entretenir la végétation, comme sont ceux qui se trouvent d'ordinaire au bas d'une côte ou d'un côteau, soit en plaine, sont ceux qui augmentent la fertilité propre au cépage, et que cette fertilité est moindre si ce même cépage est planté sur un sol léger et maigre ou purement sablonneux et mal entretenu en engrais.

Il n'est pas étonnant alors, que la vigne plantée dans la plaine, aux environs de Colmar, donne des produits plus abondants en raisins ou plus considérables en quantité que la vigne assise sur les côteaux qui l'avoisinent; quoique une partie de cette plaine soit composée d'alluvions caillouteuses, mais dont la terre ordinairement défoncée à une juste profondeur et dépierrée parfois, reçoit en même temps des amendements plus puissants en terreau et des engrais plus copieux que la vigne sur le revers des Vosges et sur les côteaux attenants. La chose est d'autant plus facile à concevoir quand l'on sait que les cépages cultivés dans cette plaine sont, à quelques rares exceptions près, d'espèce commune, déjà fertile de leur nature, soit par le nombre ou par le volume de leur fruit; tels sont les Thalburger, les Elblings, puis le petit mielleux, dit petitRæuschling ou Kniperlé, enfin les chasselas.

Digitized by Google

Cette fertilité doit, surtout, être très-considérable pour la vigne plantée sur les terres grasses et très-productives du canton dit *Au*.

En plaine, à l'est de la ville de Colmar, terrain autrefois marécageux et improductif qui a été converti en champs et jardins, produisant des plantes potagères et légumineuses, ainsi que des plantes à racines d'une beauté et d'un volume extraordinaires. La vigne dont on a entouré ces champs et ces jardins, est conduite en hauteur, sous forme de treilles et de pyramides; mais le vin qu'elle donne, en quantité considérable, est généralement d'une qualité plus que médiocre, sinon mauvaise.

Quant à la différence qu'on observe dans la quantité et la qualité du produit d'un même cépage planté sur deux points différents d'une même côte dans le Beaujolais, et dont M. Puvis nous a cité un exemple, ce n'est pas, à notre avis, chose extraordinaire, ni qui doive étonner davantage que le cas allégué par M. Kæppelin. Lors même que le terrain calcaire qui forme l'assise ou la base de la côte de l'Hermitage ne serait pas de sa nature plus fertilisant que le granit qui occupe son sommet, la supériorité de la quantité du produit au bas de la côte pourrait encore s'expliquer par la raison que la terre est ici généralement plus profonde qu'au sommet et qu'elle conserve mieux l'humidité nécessaire à une bonne végétation de la plante, de même que les principes fertilisants des engrais qu'on y porte et qui tendent toujours à l'avaler, de même que la terre, vers le pied de la côte, par l'effet des grandes pluies et des labours donnés à la vigne, effet qui ne peut être évité entièrement, quand même la terre serait retenue sur la pente rapide, au moyen de terrasses soutenues par des murs solidement construits, comme cela a lieu, dit-on, à la côte de l'Hermitage. Il n'est donc pas besoin, pensons-nous, de supposer quelque moyen secret à la nature pour fournir aux plantes la potasse, élément de leur constitution.

Examinons maintenant quel est le degré et l'espèce d'influence du sol sur la qualité des vins en général.

L'influence de la nature ou de la composition physique et chimique du sol sur la qualité des produits de la vigne a été reconnue de tout temps; notre vieux œnologue Olivier de Serres en faisait même la deuxième condition de l'établissement d'un bon vignoble, mais on n'a pas été d'accord jusqu'ici sur la manière dont cette influence s'exerce ni à quel degré elle a lieu.

Digitized by Google

Au congrès des viticulteurs tenu à Lyon, un de ses membres, M. Roger, prétendait que le sol est ce qui influe de la manière la plus directe sur la qualité du vin, et que c'est surtout ce qui détermine cette qualité.

M. le comte Odart lui-même dit, dans son *Manuel du vigneron*, que c'est avec quelque raison que plusieurs œnologues font de cette influence du sol sur la qualité du vin, la condition principale d'un bon vignoble. Il est certain, continue-t-il, qu'il y a des cépages dont le fruit et le vin sont singulièrement affectés de la nature particulière du sol, et il cite pour exemple, le Carbenet bordelais ou breton des environs de Tours, dont le fruit ne mûrit pas chez lui dans une terre froide, mais qui, transplanté dans une terre chaude, parvient à son dernier degré de maturité et donne le vin rouge de Bordeaux le plus estimé.

Nous aurons des exemples semblables à produire, mais en attendant, nous disons qu'on est allé trop loin en prétendant que l'espèce de terrain décide de la qualité du vin. Cette opinion longtemps partagée par un certain nombre de viticulteurs et d'œnologues est trop exclusive. On est revenu de beaucoup de cette opinion et l'on s'est assuré que l'influence du terrain sur la qualité du vin n'est, à proprement parler, que relative; qu'elle ne fait que modifier la qualité propre à chaque cépage suivant sa constitution ou son tempérament, en s'exerçant particulièrement sur la maturité du raisin, condition principale pour obtenir du bon vin; maturité qu'elle peut avancer ou retarder, rendre plus ou moins complète ou même l'empêcher; puis, sur l'arôme spiritueux et le bouquet qu'elle peut augmenter ou diminuer et même effacer parfois. Cette influence s'exerce également sur la consistance du vin et par conséquent sur l'époque à laquelle il est devenu potable et a acquis toute sa perfection, enfin, sur sa durée. Par conséquent, l'une et l'autre, quantité et qualité du vin, peuvent bien être modifiées par l'influence du sol, en plus ou en moins, en mieux ou en moins bien, mais jamais l'une et l'autre ne peuvent être produites ou déterminées par cette influence.

Les terrains qui semblent exercer l'influence la plus favorable sur la maturité du raisin et par conséquent sur la qualité du vin, dans les régions moins chaudes que celles du Midi ou situées vers le Nord, sont, pour la plupart, légers, pierreux, caillouteux; ceux composés en partie de débris des roches sous-jacentes, parmi lesquels le schiste feuilleté en bonne exposition et le granit peuvent être cités de préférence.

Digitized by Google

Au congrès de viticulteurs à Colmar, M. Beyser, Jacques, indiqua le sol glaiseux ou argilo-calcaire comme étant le plus favorable à la bonne qualité des produits de la vigne. Il appuie son opinion sur ce que le vin récolté d'une vigne assise sur un terrain léger, n'exige que deux ou trois ans d'age pour arriver à sa perfection, tandis que celui provenu d'une terre forte n'arrive à sa maturité qu'après huit à dix ans de garde.

M. Metzger, autre membre de ce congrès, pense qu'il faut attribuer l'influence favorable du sol argileux sur la qualité du vin, signalée par M. Beyser, comme due à la décomposition de la roche feldspathique qui eut servi à sa formation. Il considère, d'ailleurs, l'exposition de la vigne comme étant l'élément essentiel de la production, tant pour la quantité que pour la qualité du fruit qu'elle produit.

M. Kæppelin fait observer que l'opinion de M. Beyser lui semble être fondée sur des faits particuliers à certaines localités, notamment à celle du canton de Ribeauvillé, et il ne croit pas, considéré d'une manière générale dans toute l'étendue du vignoble de l'Alsace, que la qualité productive du sol puisse être regardée comme égale dans les terrains argileux et calcaires. D'après lui, les terrains les plus favorables à la culture de la vigne, sous le rapport de la qualité du produit et pour la généralité des vignobles de notre contrée, ce sont les terrains siliceux d'abord, les calcaires ensuite, et en dernière ligne, les terrains argileux. Dans cette classification, tout-à-fait générale de notre sol viticole, il faut faire abstraction, dit-il, des conditions locales d'exposition, d'élévation, d'influence hydrométrique, etc.

Nous répondons, en faisant observer qu'on a des exemples multipliés qui prouvent qu'on peut obtenir de cépages dits gentils ou nobles des vins d'une très-bonne et même d'une très-précieuse qualité, sur presque toute espèce de terrain jugé propre à la viticulture, pourvu que sa constitution et son exposition favorisent la complète maturité des raisins lors d'une année commune.

Les vins d'élite dits gentils de toute espèce de l'Alsace se récoltent, ici, sur des terrains granitiques, là, sur la terre argilo-calcaire [1], ailleurs, sur le schiste argileux. Ce dernier terrain abonde en bons

---

[1] Le sol calcaire argileux supporte, dit-on, les trois quarts des vignes en France; c'est lui qui produit le Pinot noir, gris et blanc les meilleurs vins de Champagne, du Pinot noir les meilleurs vins de la Bourgogne et d'autres bons vins.

Digitized by Google

vins très-renommés à cause de leur précieuse qualité dans plusieurs contrées vignobles de la France, de l'Espagne et principalement dans la vallée du Rhin et dans celle de la Sarre et de la Moselle. Nous ne citerons que les vins Rieslings de l'Alsace et du Rhingau. Nous avons déjà eu occasion de désigner, dans nos *Notices historiques sur les vignobles et les vins d'Alsace* et dans notre *Ampélographie rhénane*, les localités qui produisent cette espèce de vin, les Traminer et autres espèces de vins gentils dans leur plus précieuse qualité; nous y renvoyons les lecteurs de la *Revue d'Alsace*.

Nous serions à même, de produire un grand nombre d'autres exemples de vins supérieurs récoltés sur des terrains de différente composition, et de prouver par là, que ce n'est pas le terrain seul qui décide de la bonne ou mauvaise qualité du vin, mais principalement l'espèce de vigne dont il est emplanté. En effet, demandez quels sont les cépages cultivés dans les vignobles les plus renommés pour la précieuse qualité de vins qu'ils produisent ou qu'ils produisaient autrefois, et vous apprendrez que ce sont, partout, des cépages dits gentils ou nobles, à cause de la qualité supérieure de leur fruit; tels sont, en Alsace, le long du Rhin et du Necker, dans les vallées de la Sarre et de la Moselle en partie, les Rieslings, (gentil aromatique) les Traminers (gentils duret), et les Pinots de la Bourgogne (moréote); dans la Drôme ce sont les Schirras et la Roussane, dans la Gironde les Carbenets et Sauvignons, etc., etc. Qu'on s'avise de remplacer dans ces mêmes vignobles, si bon que soit leur terrain et si avantageuse que soit leur exposition, les cépages gentils par des cépages communs, hâtifs surtout, et on pourra bien encore obtenir des vins recommandables sous plusieurs rapports, mais jamais des vins d'élite.

Il faut observer cependant, qu'il existe dans la qualité des vins communs, rouges et blancs, récoltés sur les différents sols, des différences plus ou moins marquées, dont une partie est due, sans doute, à l'espèce de vigne et une partie à l'influence de la nature du sol; cette différence ne porte d'ordinaire que sur la proportion des principes constituants du fruit qui en sont plus ou moins modifiés. De là vient que les vins d'élite récoltés sur un sol léger, granitique, siliceux ou caillouteux, ont plus de délicatesse et de finesse que ceux qui proviennent de terrains forts, lesquels, par contre, ont plus de corps et de moëlle. Les premiers sont plus tôt mûrs que les derniers.

Les vins de l'Hermitage, département de la Drôme, rouges et blancs,

Digitized by Google

qu'on récolte au sommet granitique de la côte qui les produit, ont plus de finesse et de légèreté que ceux récoltés au bas de la côte dont le terrain est calcaire quoique les deux soient le produit d'un même cépage.

Les vins rouges de Scherwiller et de Tieffenthal (Bas-Rhin), si recherchés autrefois à cause de leur légèreté et de leur finesse, se récoltaient sur le terrain composé de débris de la roche granitique qui fait le fond des vignes de la localité.

Le vin provenant de terrains granitiques, disait un membre du congrès de viticulteurs de Dijon, est généralement plus spiritueux et celui du sol calcaire, plus liquoreux.

On peut dire, qu'en général tout vin, rouge ou blanc, produit d'un même cépage planté sur un sol léger, est plus léger aussi ; qu'il a plus de finesse, et moins de corps, et que, quoique assez spiritueux, il décline de force après trois années d'âge, surtout lorsqu'il provient d'un cépage commun ou hatif ; tandis que celui qu'on récolte sur un sol argilo-calcaire, argilo-schisteux ou sur ce qu'on nomme terre forte a besoin d'un temps plus long pour mûrir et faire percevoir son arôme et son bouquet. C'est un vin qui s'améliore pendant les premières années après la vendange, en devenant, de dur qu'il était dans le principe, plus moëlleux quoique restant suffisamment corsé et remplissant mieux la bouche, et qui se garde un temps bien plus long sans se détériorer.

D'après l'œnologue allemand Forster, le vin du Rhin, le Riesling par conséquent, auquel on trouve le bouquet le plus suave, est celui qu'on récolte sur un sol composé d'argile, de marne rouge et de débris d'ardoise; celui qui a le plus de nerf (de corps) et de durée, vient sur les terres fortes et pierreuses ; celui qui est corsé, spiritueux et en même temps pétillant et gazeux, sur un sol chaud, pierreux ou graveleux ; ceux qui sont les plus sains à boire, viennent d'une terre légère et un peu substantielle, sur le revers des coteaux et sur des collines d'une élevation moyenne ; ceux enfin, qui ont un goût de terroir désagréable, sont malsains et ne sont potables que fort tard, se récoltent sur des terrains humides ou froids et compacts. Les différents terrains ne font ici autre chose que modifier les qualités propres au cépage gentil aromatique dit Riesling du Rhin.

L'excellence de la pierre d'ardoise (schiste argileux, schiste feuilleté traversé par des veines de quartz) pour la maturation du fruit de

Digitized by Google

la vigne, est démontrée, dit Simon Roxas Clémente, ampélologue espagnol. « Beaucoup de vignes », dit-il, « du camp Carignan, en Arragon, sont plantées sur l'ardoise et sur sa décomposition. Presque toutes les variétés qu'on y cultive sont noires; elles donnent de fameux vins rouges, à quoi contribue sans doute l'espèce de vigne appelée *Granache* et qu'à Madrid on nomme Arragonais noir; il donne son nom à un vin précieux. »

L'excellence de la pierre d'ardoise consiste, d'après cet ampélologue, dans sa contexture qui lui facilite le moyen de s'imbiber d'eau et d'attirer l'humidité de l'air ambiant, ce qui l'a réduit en terre, sans difficulté. Les terrains argilo-schisteux ou d'ardoise feuilletée sont assez nombreux dans le Rhingau, aux bords de la Sarre et de la Moselle, plus rare en Alsace, et sont généralement affectés à la viticulture, et ceux, sur lesquels on récolte les meilleurs produits du Riesling, à une exposition un peu chaude et à une élévation moyenne.

Aux environs de Baccara on réduit une espèce d'ardoise, en petits fragments que l'on porte dans la vigne, comme amendement, et pour réparer les pertes que le sol éprouve par les labours et les pluies torrentielles. Ces fragments d'ardoise se décomposent par la suite, attirent la chaleur et l'humidité, et contribuent, par là, à avancer la maturité du Riesling.

Au congrès de viticulteurs tenu à Lyon, un de ses membres, M. Thiolière disait, en parlant des vins Beaujolais, qu'il y a dans la composition des sols employés pour la viticulture, toujours une base prédominante, qui influe sur la quantité et la qualité du produit qu'elle modifie. On observe sur la côte du Beaujolais, des vignes assises sur le granit presque *pur*, de plusieurs communes, qui produisent, dit-il, des vins délicats fins, qui peuvent soutenir la concurrence avec les seconds crus de la Bourgogne. (Sans doute que le cépage cultivé est aussi le Pinot de la Bourgogne?)

Sur d'autres points, dit-il, où le schiste s'unit au granit on récolte des vins moins délicats, mais légers toutefois, et d'un excellent ordinaire.

Là, où l'argile et le calcaire s'unissent, on produit des vins, tout aussi agréables, mais plus fermes cependant et qui finisent mieux.

Enfin, là où l'argile domine, la vigne produit en abondance un vin plus dur, plus coloré, et qui n'acquiert de la qualité qu'avec l'âge.

D'après l'opinion exprimée par quelques œnologues bourguignons, au congrès de viticulteurs à Lyon, la finesse des vins ne serait pas

Digitized by Google

déterminée par l'influence de la composition du sol ; vu, disent-ils, qu'on observe à la Côte-d'or, que la qualité des vins Pinots récoltés sur la même nature du sol, et ayant la même exposition, présente des différences remarquables entre eux. Cela ne peut pas être ainsi, pensons-nous ; nous sommes persuadé, au contraire, que le Pinot planté sur un terrain d'égale composition et jouissant du même site et d'une même exposition, ne peut donner que des produits égaux en qualité. S'il n'en était pas ainsi partout, si cette différence existait réellement sur quelques points du vignoble de la Bourgogne, il faudrait admettre que cela dépend de certaines circonstances extraordinaires, qui jusqu'ici, sont restées inapperçues.

Pour clore enfin cette discussion un peu longue déjà, quoique d'une assez grande importance pour le viticulteur et pour toute personne qui s'intéresse à notre industrie viticole, nous nous résumons en répétant : que tout terrain qui n'est pas rendu stérile par un vice quelconque de sa composition, est propre ou peut être rendu propre à la culture de la vigne. Heureuse circonstance qui a permis d'utiliser des milliers d'hectares de terre de la France qui, à cause de leur déclivité et de leur nature légère et presque infertile, seraient restés sans valeur et produiraient à peine un mauvais taillis, mais qui emplantés de vignes ont centuplé la puissance et la valeur du sol, en donnant annuellement pour 500 millions de produits, procurant ainsi l'entretien et le bien-être par fois, à une population intéressante de cinq millions d'individus, et à l'Etat ou revenu annuel de plusieurs millions de francs ; terres qui retourneraient à leur état de non-valeur, au cas où elles viendraient à être privées de cette plante précieuse, par la force des circonstances qui durent depuis une trentaine d'années au détriment de l'industrie viticole, circonstances auxquelles vient malheureusement se joindre celle de l'*oïdium Tuckeri*, cette terrible maladie de la vigne qui, dans l'espace de deux ans, s'est propagée d'une manière effrayante dans un grand nombre de vignobles de toute l'Europe, en Algérie, en Syrie et jusque dans l'Asie mineure.

Nous nous abstiendrons de communiquer aux lecteurs de la *Revue*, les sensations douloureuses et les prévisions que ces circonstances excitent dans notre âme, nous confiant en la divine providence, laquelle, espérons-le, trouvera un remède extraordinaire pour prévenir la ruine du plus bean fleuron de notre agriculture.

Quant à l'influence que le sol exerce sur la vigne et ses produits,

Digitized by Google

elle ne peut être niée, mais elle ne doit être envisagée, ainsi que nous l'avons déjà dit, que comme modifiant et jamais comme décidant ou produisant, soit la vigueur, la fertilité et la durée du cep, soit la quantité et la qualité du produit que la nature a départi à chaque espèce de vigne. La discussion sur le choix du cépage qui fait l'objet de la troisième question du programe de plusieurs congrès de viticulteurs confirmera encore ce que nous avons dit à cet égard.

J. L. Stoltz,

viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

Gedichte von August Lamey. *(Poésies d'Auguste Lamey).* Strasbourg, 1852.

Encore quelques années et l'allemand aura disparu, sinon du langage usuel de l'Alsace au moins du langage littéraire, comme depuis longtemps il a disparu du langage officiel. Sera-ce une décadence ou un progrès? Sans doute, si toutes les intelligences à venir de notre Alsace prenaient l'habitude de s'exprimer en français, et surtout de penser français avant que d'écrire du français, nous aurions chance de voir enfin les deux départements du Rhin se mettre en fait de gloire littéraire au niveau de la Bretagne, de la Bourgogne, du Midi, et fournir à la commune patrie française leur contingent de poètes, d'orateurs, d'écrivains distingués, comme dès longtemps ils lui fournissent leur contingent d'intrépides généraux et de braves soldats. Mais si cette heure fatale de la complète communion de l'Alsace avec la France est à désirer dans l'intérêt du meilleur rang de notre province sur la carte de la patrie, peut-être faudra-t-il la regretter sous le rapport des souvenirs historiques, des mœurs pittoresques, de cette originalité surtout qui a marqué longtemps les productions littéraires des Alsaciens et qui leur a fait garder une place à part dans l'épais bataillon des écrivains germaniques. En effet, par un contraste qui ne laisse pas que d'être piquant, tandis que la plupart de ceux de nos compatriotes qui ont voulu écrire en français, se sont condamnés au rôle ingrat de traducteurs de leurs propres conceptions, et ne sont parvenus trop souvent qu'à faire des versions plus ou moins heureuses, mais toujours un peu décolorées comme toutes les versions, les Alsaciens au contraire restés fidèles au langage littéraire de leurs aïeux, ont su empreindre leurs œuvres d'une couleur locale très-prononcée, réfléchissant en quelque sorte, à leur insu peut-être, l'esprit français, la raillerie française, le positivisme français, dans la littérature allemande, ouvrant école de concision et de clarté au sein de ces lettres si complaisantes aux nébuleux, et apportant l'*humour* gauloise aux lecteurs de Berlin ou de Dresde, comme nous autres enfants de l'Alsace devenus écrivains français nous présentons trop souvent à nos lecteurs de Paris, si lecteurs il y a, des tours de phrase un peu trop accentués de germanisme.

Il serait trop long de citer à l'appui de cette proposition la brillante pléiade des auteurs alsaciens contemporains de l'ancienne université de Strasbourg: Pfeffel, le moins ancien et le plus justement célèbre d'entre ces derniers, commence la série des citoyens de nos deux départements, qui surent marier

Digitized by Google

avec le plus de bonheur l'esprit français à la langue allemande. Ses poésies, (nous dirions volontiers ses poèmes) mêlent parfois la verve de Voltaire à la bonne finesse de La Fontaine; elles sont en quelque sorte un filon tout français des mines si riches de la littérature allemande. Arnold et Ehrenfried Stœber ne se montrent pas moins français dans leurs écrits allemands, et tandis que le premier ne craint pas de faire entendre aux classiques d'outre-Rhin ses saillies et son idiôme des bords de l'Ill, le second s'inspirant tantôt de Châteaubriand, tantôt de Béranger, entreprend d'assouplir la muse germanique aux pensers et aux refrains de notre France moderne.

M. Auguste Lamey, dont les poésies, contemporaines pour la plupart d'Arnold et d'Ehrenfried Stœber, viennent enfin de recevoir à leur tour la consécration de la presse, mérite aussi d'être cité comme un représentant des idées françaises dans la littérature allemande, et offre avec Ehrenfried Stœber surtout de fréquentes analogies. Issu d'une famille strasbourgeoise il fit ses premières armes académiques à Strasbourg, dans cette université célèbre que sous la protection de la France les Oberlin, les Koch, les Schweighæuser avaient sublimé en un des centres intellectuels de la docte Allemagne. Il achevait à peine ses cours lorsqu'au bruit du tonnerre de la Révolution l'université fut dissoute. L'exaltation patriotique de cette époque s'était bien vite emparé du jeune Lamey; les mots nouveaux de liberté et d'égalité faisaient alors battre tous les cœurs, aucune expérience des dictatures terroristes ne les avait encore démentis, et ils semblaient sourire à l'avenir comme l'aurore de la régénération des peuples. Les premières poésies du recueil récemment publié par M. Auguste Lamey témoignent de cet enthousiasme révolutionnaire; elles sont curieuses à lire comme un monument de cette époque de fanatisme politique d'abord pur et généreux comme le sont toujours les aspirations de la jeunesse. Son hymne *A la vérité* (1790), et son hymne intitulé: *Das Frankenvolk* (1793) exhalent surtout cette foi juvénile et pour ainsi dire virginale en les destinées encore inconnues de la grande Révolution. La déification de la raison humaine, cette folle impiété que les ardents sectaires de 1793 tentèrent de substituer à notre divin christianisme, trouva aussi dans le jeune poète des clubs strasbourgeois un interprète plus chaleureux que prévoyant. Ses chants *des Décades (Dekaden Lieder)*, substitués aux prières de l'antique liturgie dans la sublime cathédrale honteusement travestie en temple de la raison, ont au moins le mérite de préconiser le culte des vertus sur ces autels dérobés au culte de Dieu de qui émanent toutes les vertus. Nous devons en outre faire observer que M. Lamey est protestant et que par conséquent l'abolition du culte catholique dans la cathédrale de Strasbourg ne pouvait avoir à ses yeux le caractère d'un sacrilége.

Mais les premières illusions révolutionnaires du chantre des Décades ne durent pas tarder à se dissiper au contact de cette révolution tombée du ciel des beaux rêves dans les gémonies de la guillotine. Les sourires de la Déesse avaient fait place aux grincements de dents, ces offrandes à l'humanité étaient des têtes coupées, sa liberté sainte avait pour ministres des bourreaux et des dénonciateurs. La voix manqua alors au jeune poète; et lui aussi il se sentit pris de ce trouble étrange qui suit les premières déceptions du cœur. Sa belle maîtresse avait manqué à ses serments; son ère de régénération pour les peuples était une ère de crimes et de malheurs! Oh, qui n'a pas éprouvé de ces découragements soudains et profonds à la découverte d'une espérance perdue? Qui n'a pas senti, au moins une fois dans sa jeunesse, cet amer désespoir qui succède au culte de l'objet aimé, alors que l'on voudrait briser et fouler aux pieds tout ce que l'on avait trop adoré! Le zèle républicain de M. Auguste Lamey fut donc bientôt refroidi; accusé de modérantisme, le poète des Décades dut s'exiler à son tour, et à son tour fuit devant les menaces de cette divinité capricieuse qu'il avait servie. Après avoir erré quelque temps dans les montagnes de la Franche-Comté et de la Bourgogne, il chercha un

Digitized by Google

refuge à l'école Normale de Paris, qu'un decret de la Convention venait de créer. Là il trouva pour professeurs de litterature Volney, La Harpe et Bernardin de Saint-Pierre. Auprès de ce dernier surtout de nouveaux horizons se découvrirent aux yeux du jeune Strasbourgeois exilé. L'amour des belles lettres est si doux aux blessés de la politique ! et l'amour des lettres devait paraitre plus doux encore enseigné par l'auteur de Paul et Virginie ! Quelques unes des poésies de M. Auguste Lamey datent de cette période de sa vie, et sont comme le reflet de cet entourage des derniers chefs de la littérature française du dix-huitième siècle. Il persistait à écrire en Allemand, peut-être parcequ'au sortir de l'école Normale il fut nommé traducteur officiel de l'Imprimerie Nationale. Ce fut aussi vers cette époque qu'il mit en vers allemands quelques unes des meilleures fables de La Fontaine : *L'Ane chargé de reliques, L'Oiseleur, Les deux amis*, etc., fables du grand maitre qui ne perdent guères à être traitées par M. Lamey. Ce goût des vers suivit M. Auguste Lamey dans les diverses phases de sa vie de fonctionnaire et de magistrat. Et toujours il prenait à tache de doter la littérature allemande des inspirations de la nôtre. Revenu en Alsace à la suite des événements de 1815, et nommé juge de paix à Munster, il fut d'abord en sa qualité de poète sous le charme de cette vie de campagne, de ces pittoresques environs, de ces populations rustiques aux mœurs en apparence préférables à celles des villes. Les pièces de son recueil intitulées : *Das Verhör der Hexe, der Knab' von Huningen* et quelques autres semblent devoir être assignées à l'époque de son séjour dans le val de Munster. Mais bientôt sans doute l'expérience des vulgarités envieuses et tracassières des petites villes fut pour l'âge mûr du poète ce qu'avait été pour sa jeunesse l'expérience des révolutions, — une ère de déception nouvelles et de nouveau découvagement. Heureusement pour lui son mérite était de ceux qui savent trouver des appréciateurs, et le juge de Munster appelé successivement au tribunal de Colmar et à celui de Strasbourg, put enfin retrouver dans ses foyers paternels un petit cercle d'amis choisis, capables de l'apprécier à sa valeur et de lui rendre par leur sympathie éclairée cette confiance en ses forces que de mesquins froissements de clocher auraient menacé d'éteindre à jamais.

Ses traductions de Béranger, de Lamartine et de Victor Hugo sont dues à ce retour dans un milieu plus inspirateur. *Poniatowski, le Vieux Sergent, le Chant des Cosaques* ont été rendus par lui avec une animation militaire et patriotique digne de sa jeunesse ; *la petite Fée, la Clef du Paradis, Treize à table* gardent sous leur déguisement tudesque le spirituel entrain du plus populaire de nos poètes. Puis viennent les imitations de Lamartine et de Hugo ; mais ici nous avouerons que M. Lamey nous paraît moins heureusement inspiré : les rêveries quelque peu allemandes de nos deux poètes lyriques vont mal à la muse plus franchement gauloise du versificateur allemand. On s'aperçoit qu'il n'est pas de cette école, et il paraît ne se complaire que médiocrement aux larmes, aux élans de piété, aux douleurs vagues, aux contemplations mélancoliques. Vous le trouverez plus à l'aise avec les refrains de gloire, les chansons de table et les sourires agaçants des jeunes filles. Ce n'est pas qu'il manque de mélancolie, mais elle se cache sous des tableaux riants, et se laisse à peine entrevoir à quelque bout de strophe. Sa verve est volontiers humoristique, comme dans *le vieux Strasbourgeois (der Alte Strassburger), le Monde de travers (die krumme Welt) Trinckliod*, etc. Enfin dans ses plus récentes poésies M. Auguste Lamey paraît vouloir revenir aux amours de sa jeunesse, et il s'efforce de retrouver en 1848 ses enthousiasmes de 1792. L'ère républicaine de 1848 pouvait en effet paraître un rajeunissement au vieux Républicain, mais on sent qu'il ne la salue plus avec la foi robuste de sa jeunesse, témoin son dernier chant : *Das Unbekannte*, l'inconnu, mot terrible que l'expérience seule peut jeter à la face d'une révolution en marche.

L. Levrault.

Digitized by Google

# SAINTE-ODILE

ET LE

# HEITENMAUER.

*Suite* (*).

## IV.

## MONUMENTS DE HOHENBOURG ET DE NIEDERMUNSTER.

Ainsi fut dispersée après une succession de neuf siècles cette communauté de vierges pieuses et savantes que Sainte Odile avait formée. Les deux abbayes princières ne laissèrent rien ou presque rien après elles de ces grands biens que leur fondatrice leur avait légués. La plupart des chanoinesses, en rentrant dans leurs familles ou en se mariant, s'étaient constitué une dot de leur part des revenus ou des domaines du chapitre. Elles achevèrent ainsi, trop oublieuses des préceptes de leur première abbesse, la ruine de ce patrimoine ecclésiastique que les usurpations baroniales et municipales des douzième et treizième siècles n'avaient pu ébrécher qu'en partie. Ce fut alors que l'évêque de Strasbourg Jean de Manderscheid obtint du pape Grégoire XIII la réunion de Hohenbourg et de Niedermünster à la

(*) Voir les livraisons de juin et juillet et de septembre, pages 314 et 393.



Digitized by Google

manse épiscopale (1), réunion confirmée en 1594 par le pape Clément VIII. Les évêques de Strasbourg, Charles de Lorraine et Léopold d'Autriche (2), conformément à la concession faite dès l'abandon de l'abbaye et au nom du saint siège par le cardinal Sfondrati, appelèrent les chanoines réguliers de l'ordre des Prémontrés d'Etival, que dès l'année 1178 l'abbesse Herrade de Landsberg avait établis dans le prieuré de Saint-Gorgon, à succéder aux vierges de Sainte Odile dans le monastère abandonné de Hohenbourg. Les Prémontrés s'occupaient à rebâtir l'église et les cloîtres en ruines depuis 1546, lorsque les soldats de Mansfeld vinrent en 1622 les en chasser et mirent à leur tour le feu à l'antique sanctuaire, qui resta abandonné pendant toute la durée de la guerre de trente ans. Mais la paix de Westphalie permit aux Prémontrés d'en reprendre possession sous la protection du roi de France.

Cette possession des Prémontrés ne laissa pas toutefois d'être encore troublée par divers accidents. En 1674 (3) quelques maraudeurs de l'armée brandebourgeoise, que le maréchal de Turenne allait le 29 décembre de cette même année châtier si rudement dans la plaine entre Turckheim et Mulhouse, renouvelèrent à Hohenbourg les sacriléges fureurs des soldats de Mansfeld. Ils mirent le feu à ceux des anciens bâtiments que les Prémontrés avaient réparés, et forcèrent ces derniers à se retirer à Obernai. (4)

En 1681, à peine commençait-on à réparer ce désastre, un incendie éclate dans la forêt de Saint-Gorgon, gagne d'arbre en arbre jusqu'à Hohenbourg et met de rechef les religieux dans la nécessité de quitter les cloîtres restaurés. (5) Enfin en 1687, six ans après la capitulation de Strasbourg et la soumission complète de l'Alsace à Louis XIV, ces cloîtres et l'église sortent de leurs ruines, grâce aux subventions du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg. (6) Le service religieux ne cessa plus dès-lors d'être célébré à Sainte-Odile, sans autre interruption que celle du vol des vases sacrés par une bande de brigands en 1737 (7) et celle de l'incendie du toit de bardeaux de l'église

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, tome 1er, page 360, et ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 424.

(2) Idem, preuves, page 11 et page 415 du texte.

(3) Idem, ibidem, page 403.

(4) Idem, page 403.

(5) Idem, page 403, et SILBERMANN, *Beschreibung von Hohenburg*, page 29.

(6) ALBRECHT, ibidem, page 419 — et (7) page 403.

Digitized by Google

en 1785. (1) Enfin l'ère de 1789 fut pour les Prémontrés de Hohenbourg ce qu'avait été pour les chanoinesses l'ère de 1525 et de 1546.

Peu de lignes suffisent pour les annales de ce sanctuaire depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Vendu comme bien national il fut restitué au culte en 1799 par M. le chanoine Rumpler, qui s'en était rendu acquéreur et qui se montra, par son zèle à restaurer les souvenirs de Sainte Odile, l'un des dignes fils de cette ville d'Obernai si justement fière de s'être élevée aux lieux où naquit l'illustre patronne de l'Alsace. On le voit ensuite passer de mains en mains, toujours béni par la foi du peuple malgré l'incurie ou les ignobles spéculations de ses possesseurs, pour retrouver enfin et garder, il faut l'espérer, la protection éclairée de l'évêché de Strasbourg.

Certes les bâtiments actuels de Hohenbourg ne sont pas tous recommandables au point de vue archéologique, et à leur premier aspect ils paraissent pour la plupart assez peu d'accord avec les souvenirs qui les consacrent. En atteignant le sommet du plateau vous êtes tout d'abord attristé par la vue d'une sorte de caserne en moëllons, à fenêtres carrées, qui s'étend d'un bord à l'autre et qui a servi successivement d'hospice, de ferme et d'auberge. Cette laide construction ne mériterait pas la moindre attention, si quelques grandes pierres d'assises mêlées à ces moëllons et la profondeur de la voûte d'entrée ne donnaient lieu de penser qu'elle a succédé à quelque monument plus digne et plus intéressant. Là s'élevait peut-être la première enceinte du réduit romain ou du monastère fondé par Sainte Odile. En arrivant devant l'église vous êtes non moins désappointé : Cette église de l'auguste sainte mérowingienne présente une façade presque moderne, un banal portail à velléités de pilastres qui accuse les Vitruve épiscopaux des dix-septième et dix-huitième siècles. C'est d'ailleurs une fort belle église au goût de cet âge d'architecture, avec de hautes colonnes, des pendentifs bien agencés, un chœur proportionné à la nef et revêtu de boiseries. En fait de boiseries on remarque volontiers de gracieux confessionnaux à guirlandes découpées à jour. Mais tout cela vous met bien loin de la fille du duc Atticus ! Pour s'en rapprocher autant que possible, de neuf ou au moins de sept siècles, et pouvoir remonter en pensée jusqu'aux travaux contemporains de Saint Léon ou des abbesses Relinde ou Herrade, il faut rechercher

(1) PFEFFINGER, *Hohenburg*, page 53.

Digitized by Google

entre les lourds contreforts des parements latéraux de cette église, à environ un demi-mètre du sol quelques traces d'appareil roman ou presque romain, tant ces pierres de taille sont épaisses et solidement posées. Albrecht assure qu'une crypte existait sous l'église et il en place l'entrée du côté gauche. (1) A voir les fenêtres ogivales des murs latéraux, étroites, sobrement flamboyantes et ébrasées en-dedans, on serait assez tenté d'assigner à cette partie de l'église une date antérieure à la reconstruction de 1687 ou de 1692. Ces fenêtres rappellent une des formes les moins tourmentées de l'ogive du quinzième siècle. Appartenaient-elles à l'église reconstruite après l'incendie des Armagnacs, et furent-elles seulement restaurées avec quelques détails plus modernes par l'architecte de 1687 ?

A la gauche du chœur de cette église s'ouvre le monument capital de Hohenbourg ; c'est un oratoire roman ou chapelle sans abside, qui semble au premier abord un reste des constructions primitives, et qui en effet, par sa forme et la plupart de ses détails, atteste une origine sinon contemporaine de la fondation du monastère au moins antérieure à l'avénement du roman secondaire. Cette chapelle dite *de la croix* est divisée en quatre berceaux dont les arcs doubleaux en plein-cintre portent sur huit colonnes basses engagées dans les murs et sur une colonne centrale. Cette dernière au fût massif, court, ramassé, trapu en quelque sorte, est couronnée par un fort remarquable chapiteau à corbeille cubique un peu déprimée vers le cordon, qui offre pour ornementation des fleurons romans à enroulements et à peu de relief, avec têtes aux angles. La base de cette colonne donne naissance sur ses coins à quatre paires de mains étreignant le tore. Tout le poids des voûtes voudrait paraître lui être confié, mais la parfaite projection des arcs rassure sur ce caprice de l'architecte.

Les deux colonnes engagées dans son alignement central (eu égard à la place de l'autel actuel) sont un peu moins fortes qu'elle, aux chapiteaux à corbeilles plus accusées et plus fouillées. Les autres colonnes engagées, deux au milieu et les quatre autres aux angles des quatre murs, ont leurs chapiteaux et leurs tores ornementés, les uns de palmettes, les autres d'appendices demi-coniques qui semblent reproduire l'ébauche grossière du travail de sculpture de leurs sœurs.

---

(1) ALBRECHT, pages 214 et 261.

Digitized by Google

La chapelle est d'ailleurs carrée, un peu plus large que longue, si l'autel est bien à sa place primitive, ce qui semble fort douteux ; elle mesure environ trois mètres et demi de hauteur sur sept à huit mètres de long et de large. L'autel est du dix-huitième siècle ; il a en face de lui une baie ouverte sur un berceau qui faisait sans doute partie du cloître, et derrière lui deux petites fenêtres romanes fort ébrasées en-dedans qui prennent jour sur le parement extérieur.

A sa droite, du côté de l'épître, une troisième fenêtre, romane aussi d'origine mais remaniée, agrandie, et sans caractère apparent, éclaire en-dehors du système de voûtes de la chapelle de la croix, mais sans séparation de cloison ou de mur, un cinquième berceau, qui paraît davantage appartenir, quant à son origine, au roman secondaire, quoique défiguré par des travaux postérieurs. C'est sous ce berceau et au-dessous de cette fenêtre que s'élève un cénotaphe appelé communément le *tombeau de Berswinde* ; ce monument, malgré sa statue de facture peu ancienne, mérite d'autant plus d'attention, que son côté extérieur présente une arcature romane des plus frustes, gardant en dépit de son bagigeon le type de l'époque gallo-francke.

D'après Hugues Peltre et Denis Albrecht ce tombeau aurait été celui du duc Attic et de Berswinde (1) ; placé primitivement dans l'église de Hohenbourg, il aurait été transporté par suite des désastres de 1546 et dès l'année 1617 dans la chapelle des anges, d'où Silbermann le fait revenir en 1755 afin d'occuper sa place actuelle. (2) Il y a été si mal installé qu'évidemment sa longueur ne peut convenir au corps d'un homme de taille ordinaire, mais l'une des arcades, interrompue par le mur de séparation avec le chœur de l'église, semble attester la plus grande longueur primitive de ce sarcophage probablement brisé dans ses allées et venues de l'église à la chapelle des anges et de celle-ci dans son coin actuel.

Le berceau de Berswinde, puisqu'ainsi on l'appelle aujourd'hui, est-il un reste du transept gauche de l'ancienne église d'avant 1546 ? Albrecht dit que le chœur de cette église était entre deux tours, (3) ce qui supposerait une croisée plus ou moins accusée entre la partie absidale et la nef. Dans ce cas le chevet de l'église aurait été plus

(1) Hugues Peltre, page 102. — Albrecht, page 461.

(2) Silbermann, page 32, et Pfeffinger, page 36.

(3) Albrecht, page 215.

Digitized by Google

avancé que le chevet actuel, un peu plus à droite, touchant au bord de la plate-forme de rochers, et la chapelle de la croix aurait été couronnée par une de ces tours.

Du côté opposé à ce compartiment aujourd'hui d'ordre inférieur, et du côté de l'évangile de l'autel actuel, une malencontreuse porte du dix-huitième siècle donne accès dans une petite sacristie, adjonction regrettable, dont, au rapport d'Albrecht, son prédécesseur, le prieur des Prémontrés Hugues Peltre, aurait été coupable en 1708. (1) A en juger par les grandes pierres d'assises de cette sacristie presque moderne, une construction plus ancienne peut-être que le parement roman de la chapelle de la croix aurait existé sur cette pointe avancée de la plate-forme, et aurait servi à l'architecte des Prémontrés pour la sacristie qui masque en partie cet élégant parement. Les murs latéraux (par rapport à l'autel actuel), de la chapelle de la croix, ont des baies figurées, et dans celles de gauche sont inscrites deux portes de facture fort dissemblable. L'une, carrée, sans tympan marqué ou conservé s'ouvre sur l'escalier de la chapelle supérieure; car la chapelle de la croix a un étage supérieur, et cette circonstance semble réfuter l'opinion de ceux qui veulent voir en elle un reste de la primitive église de Sainte Odile. Mais s'il faut la ranger dans la classe des bâtiments subordonnés, ou tout au moins dans celle des dépendances immédiates, elle n'en mérite pas moins au plus haut degré, ainsi que nous avons essayé de le faire voir, l'intérêt des archéologues. On aimerait à reconnaître en elle, malgré la tradition opposée, cette chapelle de Saint Jean-Baptiste où Sainte Odile mourante se fit porter afin de dire ses derniers adieux et ses derniers conseils à sa communauté. Peut-être cette chapelle de Saint Jean-Baptiste était-elle dans le croisillon gauche de l'église, d'où elle aurait pris par la suite son nom de chapelle de la croix, lorsque le tombeau de la fondatrice du monastère fut placé dans la chapelle actuelle dite de Saint Jean-Baptiste et plus communément de Sainte Odile? L'église ayant pu figurer une croix latine à transepts couronnés par une très-petite abside, suivant l'usage du roman en général, et plus particulièrement suivant l'usage du roman primaire, le voisinage du bord de la plate-forme ne fournirait pas d'objection sérieuse à cette hypothèse, qui ne rencontrerait pas non plus d'opposition dans l'existence d'un étage supé-

(1) Albrecht, page 465.

Digitized by Google

rieur, les transepts les plus anciens ayant souvent eu un premier étage qui servait soit de sacristie, soit de salle d'assemblée pour le chapitre.

Il est vrai que quelques détails de l'ornementation des chapiteaux de la chapelle de la croix semblent contester cette haute origine; mais cette ornementation, qu'on n'ose guères en effet prétendre remonter au-delà du onzième siècle, a pu être amenée par des remaniements postérieurs à la construction. Dans tous les cas on pourrait être en droit de saluer dans cette vénérable chapelle un monument contemporain de Saint Léon et de l'abbesse Berthe Ire (année 1050 environ). (1)

On monte à l'étage supérieur de la chapelle de la croix par un escalier pratiqué droit entre des murs très-rapprochés, mais d'âge différent et qui semblent être venus couper une antique voûte. Le mur qui sépare de la chapelle de la croix cette cage d'escalier est percé d'une petite baie d'environ un pied, très ébrasée en dedans. Le mur opposé a aussi sa baie romane, mais plus grande du double environ, qui s'ouvre aujourd'hui sur une sorte de réduit sous les combles de la chapelle de Sainte Odile. Enfin le mur donnant sur l'extérieur, qui est la prolongation de celui de la chapelle de la croix à partir de l'angle formé par l'adjonction de la sacristie, offre deux fenêtres en plein-cintre superposées et éclairant de face l'escalier, dont la porte est tracée dans l'angle d'une ancienne baie figurée.

Cet escalier donne accès dans la chapelle supérieure dite chapelle du Calvaire, qui, divisée en quatre berceaux comme la chapelle de la croix, répète les proportions de celle-ci, avec cette différence que la colonne centrale, au fût encore plus court que celui de la colonne de la chapelle inférieure, ne mérite guères que le nom de pilier, tant son chapiteau est peu accusé et pourrait être appelé primitif. La seule ornementation de ce chapiteau consiste en quatre appendices coniques qui se répètent à la base de la colonne. La chapelle du Calvaire est parfaitement éclairée par deux fenêtres en arcade, dont une géminée, mais en partie masquée par le toit de la sacristie. Les baies figurées des autres côtés sont aujourd'hui remplies par des cadres ou panneaux dont les toiles représentent les scènes de la passion; ce qui sans doute a fait donner à cette pièce le nom de chapelle du Calvaire. Ces pein-

(1) Voir la liste des abbesses de Hohenbourg, à la suite de cet ouvrage.

Digitized by Google

tures, en grande partie effacées, ne manquent pas d'ailleurs de mérite, et attestent la facture de la fin du dix-septième siècle ou du dix-huitième. Derrière l'un des panneaux aujourd'hui dépourvu de sa toile on aperçoit une petite ouverture de forme carrée, un peu ébrasée en dedans, offrant accès dans une sorte de chambre noire de la longueur du cintre, et qui devait être une cachette. Il est assez probable que cette cachette servait à serrer le trésor de l'abbaye. Suivant Albrecht [1] la chapelle du Calvaire aurait servi d'oratoire à Sainte Odile et après elle de salle d'assemblée au chapitre, seconde destination dans tous les cas plus certaine que la première.

En revenant de la chapelle du Calvaire dans celle de la Croix vous trouvez sous la seconde baie figurée après celle de la porte de l'escalier, dans l'angle obscur formé par cette partie du mur et par celui dans lequel s'ouvre en face de la sacristie l'entrée actuelle, monument des Prémontrés, une porte latérale qui donne accès dans la chapelle dite de Sainte Odile, parce qu'elle renferme le tombeau de l'illustre fondatrice de l'abbaye. Cette porte que, grâce à l'obscurité et à quelques détails de badigeonnage, on pourrait croire à première vue sans caractère, offre, du côté de la chapelle de la Croix, sous une lourde arcade qui la masque en partie, une console rectangulaire, quant à l'embrasure, avec tympan étroit et supports en colonnes aux deux tiers engagées. L'ornementation de ce tympan et de ces pieds droits, à très peu de relief, semble moins habile et d'une facture plus naïve que celle des autres parties sculptées de la chapelle de la croix. Elle se compose, quant au tympan, d'un rinceau présentant les motifs de la feuille d'acanthe, avec rone ou fleuron à cinq rayons dans le cercle aux deux extrémités; l'un de ces fleurons est à moitié caché par un remaniement de la voûte. Les chapiteaux des supports ont la corbeille cubique très peu saillante, et une figure pareille se répète à leur base.

Peut-être cette porte, dont l'arcade et l'ornementation sont malheureusement masquées du côté de la chapelle de Sainte Odile, servait-elle dans l'origine à donner du cloître accès dans la chapelle primitive de Saint Jean-Baptiste ou de la croix avant l'adjonction ou le renouvellement, au douzième siècle, de la chapelle de Sainte Odile.

Car il faut l'avouer, les notions de l'architecture du moyen-âge s'accordent mal avec la priorité de date que Hugues Peltre, Albrecht

---

[1] ALBRECHT, *History von Hohenburg*, page 464.

Digitized by Google

et la tradition assignent à la chapelle du tombeau de Sainte Odile sur celle de la croix.

Ce tombeau fut, au témoignage de tous les auteurs, (1) respecté par les divers sinistres qui atteignirent à tant de reprises les fondations de Sainte Odile. On a voulu en conclure que la chapelle aussi dût toujours être préservée, et qu'elle est bien cette primitive chapelle de Saint Jean-Baptiste consacrée à la sépulture de Sainte Odile, comme le rapporte le biologue édité par Mabillon. (2) La seule vue des lieux suffit pour démentir cette prétendue préservation de la chapelle, et sa conservation intacte depuis le huitième siècle, quoiqu'une inscription, signalée par Silbermann au-dessus de l'arceau du chœur, prétende faire honneur de sa construction à Sainte Odile elle-même. (3) Cette chapelle a deux parties fort distinctes, une nef romane et un chœur ogival. La nef forme deux berceaux séparés par une grande arcade. L'élévation de cet arc et de ces berceaux est beaucoup plus considérable que celle des parties correspondantes de la chapelle de la croix; la projection atteste l'approche de l'ère ogivale et cette tendance à s'élancer qui caractérise la belle et dernière époque du style roman. Il est donc évident que son origine ne peut être plus ancienne que le douzième siècle, et l'on est en droit de l'attribuer au règne de Frédéric Barberousse et à la sollicitude des abbesses Relinde et Herrade. Elle porte en outre des marques de restaurations bien postérieures et contemporaines des Prémontrés, qui l'ont revêtue aussi d'une boiserie à compartiments pour des peinturés du dix-septième siècle aujourd'hui déjà fort délabrées et relatives à la légende de Sainte Odile. Quant à l'abside, elle a dû subir beaucoup plus de remaniements encore que la nef, à en juger par son chevet plat percé d'une assez large fénêtre ogivale, par ses murs latéraux à contreforts qui s'appuient sur un parement de mur plus ancien, dont ils masquent en partie l'une des baies, enfin à en juger par la grande arcade ogivale du chœur, arcade au-dessus de laquelle le mur de la nef est percé de trois petites baies, dont celle du milieu en plein-cintre et les deux autres à réagencement ogival, fort ébrasées en dedans. Cette chapelle de Sainte Odile est d'ailleurs bien orientée; son détail le plus intéressant au point de vue

(1) Voyez HUGUES PELTRE, ALBRECHT, GRANDIDIER, SILBERMANN et PFEFFINGER.
(2) MABILLON, *in actis sanctorum ordinis sancti Bened.*, tome IV, page 449.
(3) SILBERMANN, page 32.

Digitized by Google

archéologique consiste en quatre petites arcades inscrites dans une baie principale figurée, surélevées en face du chœur et formant tribune de premier étage qui s'ouvre sur le cloître supérieur. Ces plein-cintres d'une parfaite élégance s'appuient sur trois colonnes aux chapiteaux peu saillants quoique de famille cubique, avec cordon, sans traces d'ornementation, mais cachant peut-être leur peinture byzantine sous des couches séculaires de badigeon; colonnes déjà gracieuses et hardies comme des avant-coureurs des sveltes colonnettes de l'ère ogivale.

C'est dans la nef de cette chapelle, du côté de l'évangile, que s'élève le sarcophage de l'auguste fondatrice de Hohenbourg et de Niedermunster: L'enveloppe en maçonnerie de ce tombeau ne porte, on ne saurait trop le regretter, aucun des caractères d'antiquité mérowingienne qu'on aimerait à lui voir. Appuyé au mur de la nef, protégé à ses deux extrémités par une espèce de revêtement ridiculement badigeonné, il offre sur son côté extérieur une nervure ogivale assez régulière. Le tout est surmonté d'une statue de religieuse agenouillée qui témoigne plus en faveur de la piété qu'en faveur du goût des restaurateurs du pèlerinage au temps des Prémontrés.

Le cercueil, qui renfermait les reliques de Sainte Odile, était, suivant Albrecht, (1) en une sorte de mastic ou de composition. Il ne subit aucune atteinte, tous les auteurs le constatent, durant les siècles écoulés depuis le huitième jusqu'au quatorzième. Il fut ouvert pour la première fois en 1354, comme le témoigne le diplôme de l'empereur Charles IV, accordé à l'abbesse Agnès de Staufenberg. (2)

Le récit de cette ouverture du tombeau, dont les Prémontrés ont voulu faire un hommage impérial à Sainte Odile et qui était plutôt, nous devons le redire, un sacrilége ou du moins une atteinte au sanctuaire, a été donné par Albert de Strasbourg. (3) L'empereur, assisté de l'évêque de Strasbourg, Jean de Lichtenberg, et de l'évêque d'Olmutz, et accompagné d'un nombreux cortége d'officiers impériaux et épiscopaux, dut, au rapport d'Albrecht, (4) faire briser le couvercle du cercueil, tellement dur et adhérent aux reliques qu'il semblait, dit le bon prieur, que les os de la sainte y fussent incrustés. Albert de

(1) ALBRECHT, pages 313 et 489.
(2) Idem, page 493.
(3) *Alberti Argentinensis Chronicon*, in Urstisio.
(4) ALBRECHT, page 491.

Digitized by Google

Strasbourg se contente de dire que l'empereur fit soulever un peu le couvercle. Aussitôt après la distraction de l'avant-bras par Charles IV, ce cercueil soigneusement refermé et cimenté fortement là où il avait été brisé, (1) fût replacé sous l'autel qui, depuis les bulles de Saint Léon et de Luce III, lui était consacré. C'est là qu'en 1622 les reitres de Mansfeld le trouvèrent, mais leur vandalisme impie qui détruisit le sarcophage de Sainte Eugénie placé dans la même chapelle (2) épargna ou se borna à outrager moins gravement le sépulcre de Sainte Odile, que les débris de l'autel protégèrent sans doute contre leurs coups ou dérobèrent à leurs regards.

Ce sépulcre ou plutôt ce cercueil, car son enveloppe extérieure avait été brisée, dut quitter l'abri de son vieil autel en 1694 pour aller occuper sa place actuelle dans la nef de la chapelle. C'est alors que par les soins des comtes de Manderscheid et de Recken, membres du grand chapitre de Strasbourg, et du syndic chapitral Rüth, fut dressé le sarcophage décrit par Silbermann, (3) et qu'il dit avoir été revêtu d'albâtre, avec une devanture sculptée représentant l'ouverture solennelle du cercueil en présence de Charles IV. Une inscription placée au-dessus de ce bas-relief en rappelait le sujet et aurait pu faire croire à sa date contemporaine de Charles IV, si elle n'eut porté la signature du sculpteur du dix-septième siècle. (4)

Ce bas-relief et cette inscription ne sont pas la seule partie du sépulcre restauré de 1694, dont Silbermann nous a transmis la mémoire et qui ait disparu. D'après la planche VII (5) du livre de ce laborieux contemporain de Grandidier, le sépulcre était surmonté non seulement de la statue de la sainte qu'on voit encore, mais de celle d'un ange aux ailes à demi déployées, qui lui montrait le ciel.

En revanche le sépulcre a conservé, contre la muraille de la nef et dans son cadre de boiserie, l'autre bas-relief décrit par Silbermann

---

(1) ALBRECHT, page 491.

(2) Idem, page 489.

(3) SILBERMANN, pages 32 et 33.

(4) *Ex integro et inconvulso Beatæ Odiliæ corpore brachii dextri parte sublata, sacræ reliquæ mox recluduntur sub hac theca, testibus et ministris Carolo* IV. *Rom. Imp et Episcopis Argentinensi et Olomucensi, anno MCCCLIV.*

F. FRANSIN Sculps, 1696.

(Voyez Silbermann, page 32, et la planche VII du même ouvrage.)

(5) Idem, ibidem, page 32.

Digitized by Google

et représentant le baptême d'Odile, avec l'inscription : « *Beatus vir* « *Erhardus Ratisponensis episcopus ad Palmæ in Burgundia nobilium* « *virginum sodalitium Angeli monitu dirigitur, ubi Virginem natu cæcam* « *baptizaret, quæ geminam inde mentis et corporis lucem reportat,* « *claro que Odiliæ nomine digne cohonestatur.* (1) »

Hélas ! ce revêtement d'albâtre du tombeau de Sainte Odile, et ce bas-relief de la devanture et ces ornements divers ajoutés par la piété des Prémontrés ou par la munificence du grand chapitre de Strasbourg, durent rencontrer, peu après leur description par Silbermann, une intolérance non moins stupide que celle des soudarts luthériens de la guerre de trente ans. Pfeffinger rapporte qu'en 1793 le tombeau de Sainte Odile fut profané et sa devanture brisée ; qu'en 1794 il fut de nouveau profané et brisé en présence du commissaire du district. (2) Mais l'intention sacrilège de ce dernier fut en partie trompée, car le tombeau fut trouvé vide. Les reliques en avaient été enlevées par des mains pieuses dès après la première insulte révolutionnaire, et cachées, suivant l'opinion de quelques contemporains de Pfeffinger, dans la sacristie de l'église d'Ottrott, ou suivant d'autres témoignages plus récents, murées dans un coin secret de la chapelle même destinée à leur conservation.

Ces reliques que Charlemagne, (3) Louis-le-Débonnaire, (4) l'impératrice Sainte Richarde, (5) Saint Léon notre pape alsacien, Frédéric-Barberousse, Richard Cœur-de-Lion le roi chevalier et troubadour (6), et tant d'empereurs et tant de papes et tant de princes-évêques de Strasbourg avaient honorées par leurs pèlerinages ou par leurs bulles, leurs diplômes et leurs chartes, retrouvèrent, grâce au rétablissement du culte par le premier consul Bonaparte, leur asile séculaire, comme le constatent les inscriptions placées entre les arcs ogivaux de l'enveloppe actuelle du sépulcre et le procès-verbal dressé le 11 juin 1836

(1) Saint Ehrard, évêque de Ratisbonne, est amené par l'avis d'un ange à l'asile des vierges nobles de Palme en Bourgogne afin d'y baptiser une jeune fille aveugle de naissance, qui, éclairée de la double lumière de l'esprit et du corps, est honorée sous le nom illustre d'Odile.

(2) Pfeffinger, *Hohenburg*, page 59.

(3) Speckle, pars II, fol. 45.

(4) Pièces justificatives de Grandidier, nos 109 et 110 du t. II de l'*Hist. des évêq.*

(5) Albrecht, page 265.

(6) Idem, ibidem.

Digitized by Google

par la commission épiscopale chargée de les reconnaître, commission dont firent partie l'érudit curé d'Obernai M. Oberlé et le savant docteur Sultzer, doyen actuel des médecins de l'Alsace. Elles donnent aujourd'hui encore une grande valeur historique a cette chapelle que Hugues Peltre, Albrecht et Silbermann veulent avoir été celle de Saint Jean-Baptiste et qui est plus connue sous le nom de chapelle de Sainte Odile.

Après ces deux principales chapelles de l'ancienne abbaye de Hohenbourg, la chapelle des *larmes* et celle des *anges*, bâties vis-à-vis l'une de l'autre sur l'une des saillies de la plate-forme de rochers, méritent toute l'attention des pèlerins et des touristes. La chapelle des *larmes*, ainsi nommée parce qu'on croit reconnaître sur une grande pierre profondément creusée l'empreinte des larmes que Sainte Odile versa pour obtenir de la miséricorde divine le salut de son père, touche au jardin actuel du couvent et lui sert de clôture au nord-est. Elle n'est remarquable que par les restes d'appareil roman de son parement extérieur, par sa porte en plein-cintre et par ses baies évidemment agrandies et agencées à des époques diverses, dont l'une toutefois, celle derrière l'autel, garde encore son ébrasement primitif. Cette chapelle, dévastée aussi pendant les troubles de la réformation et laissée longtemps sans réparations après l'avénement des Prémontrés, servait d'asile ou plutôt de bivouac aux pèlerins de la seconde moitié du dix-septième siècle, lorsqu'en 1696 elle fut remise en état de servir au culte. (1) C'est alors qu'on déposa sous son autel restauré les restes du sarcophage et tout ce qu'on put réunir des reliques de Sainte Eugénie, dont le tombeau, placé longtemps dans la chapelle de Sainte Odile, (2) avait, ainsi qu'on l'a déjà rappelé, été successivement violé par les soldats de Mansfeld, de Horn et de Brandebourg, et dont les reliques d'abord réfugiées à Obernai avaient ensuite été distribuées en partie entre diverses églises. (3)

La chapelle des *anges* dite aussi *chapelle pendante*, parce que de trois côtés elle surplombe de profonds précipices, ou parce qu'elle semble se pencher en-dehors de sa base de rochers, mesure environ six mètres de long. Ses assises en larges cubes presqu'aussi solides que le roc, auquel elles s'appuient, semblent indiquer qu'une construction

(1) ALBRECHT, page 463.

(2) Idem, ibidem, page 270.

(3) SILBERMANN, page 36, PFEFFINGER, page 61, et ALBRECHT, preuves, p. 13.

Digitized by Google

romaine s'élevait naguères sur cette pointe avancée de la plate-forme, d'où l'on pouvait observer la plus grande partie des approches de Hohenbourg ou Altitona. Cette tour de garde ou vigie pouvait avoir échappé à la destruction du *Burgus* romain dont elle était une des dépendances, et avoir été convertie en chapelle dès l'érection du monastère. Son appareil roman est moins bien conservé que celui de la chapelle des *larmes*, mais les murs extérieurs laissent voir dans les intervalles de leurs réparations modernes et assez grossières quelques grandes pierres de taille antique, dont une portant la croix latine avec trois pommes ou globes. Abandonnée comme tous les bâtiments de Hohenbourg après l'incendie de 1546 et tombée en ruines, elle fut restaurée en 1617 par ordre de Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, comme l'apprend une inscription rapportée par Silbermann (1) et placée au-dessus de la petite porte cintrée de la chapelle avec l'écusson de l'archiduc-évêque. Ce fut aussi sans doute par ordre du même évêque de Strasbourg que l'on porta dans cette chapelle le sarcophage d'Attic et de Berswinde, sarcophage qui était primitivement dans l'église abbatiale (2) et qui se trouvait du temps de Silbermann, (en 1750) assez ridiculement encastré partie dans le mur extérieur et partie dans le mur intérieur de la chapelle. Silbermann en donne la description et a soin de faire remarquer que le dessin de la partie de ce sarcophage placée sur le mur extérieur a été pris par lui de l'étroit sentier pratiqué entre le mur et le précipice, (3) ce qui prouve sans doute en faveur de l'intrépidité de notre bon antiquaire strasbourgeois. Ce malencontreux sarcophage d'Attic et de Berswinde ne jouit pas longtemps de l'asile que lui avait ménagé son restaurateur de 1617, car en 1754, trois ans après la visite de Silbermann, il fut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, enlevé à la chapelle des *anges* et placé, par ordre du révérend père Albrecht prieur des Prémontrés de Hohenbourg, sous le berceau de jonction de la chapelle de la croix avec le chœur de l'église actuelle.

Le chevet de la chapelle des anges n'est remarquable que par ses trois petites baies romanes dont une superposée. Une autre petite baie ouverte sur le côté de l'épître, éclaire fort mal une œuvre d'art toute

(1) *Restituta in anno Domini Jesu Christi* 1617. SILBERMANN, page 37.

(2) ALBRECHT, page 461.

(3) SILBERMANN, page 37 et planche VIII.

Digitized by Google

moderne, *Sainte Odile baptisée et ouvrant les yeux à la lumière*, hommage fait au sanctuaire de la patronne de l'Alsace par notre habile sculpteur contemporain Friederich. Il semble que ce groupe, s'il était exécuté en pierre ou en marbre dans des proportions plus grandes, aurait sa place légitime sur le tombeau de Sainte Odile, dont il aurait eu outre le mérite de remplacer la lourde et insignifiante statue du dix-huitième siècle.

C'est à la chapelle des anges qu'une superstition toute poétique et gracieuse, héritage probable des pèlerinages druidiques, appelle les jeunes filles qui désirent se marier, et qui, après avoir fait sept fois de suite, en pensant à celui qu'elles aiment, le tour de l'étroit sentier suspendu aux flancs de la chapelle, peuvent se trouver assurées de l'épouser avant la fin de l'année.

Le cloître et le couvent actuels de Hohenbourg réparés ou plutôt complètement restaurés pendant l'établissement des Prémontrés ne conservent que peu de traces des temps abbatiaux. Les voûtes du cloître inférieur sont remarquables toutefois par leur élégance et offrent, ainsi que les arcades à droite de l'escalier et celle qui conduit vers la chapelle de la croix, un air de famille romane que n'ont pu parvenir à défigurer les reconstructions faites en 1684 sous le premier priorat de Hugues Peltre, en 1685 sous celui du père Moreaux, et en 1702 sous le deuxième priorat de Peltre. (1) Quelques parties des caves voûtées, surtout sous l'aile des cloîtres aujourd'hui démolis et convertis en hangard, attestent mieux encore les vieux temps de l'abbaye, l'incendie de 1546 et l'abandon de près d'un siècle qui en fut la suite, ayant eu moins de prise sur elles que sur le reste des bâtiments.

A l'angle formé par les deux ailes de ce cloître, qui seules existent encore, une stèle encastrée dans le mur présente trois bas-reliefs infiniment remarquables par leur âge et par leur sujet.

Le groupe du duc Attic et de sa fille Odile est le premier qui s'offre aux regards: D'un travail grossier, mais certes plus intéressant pour l'historien et pour l'archéologue que les plus élegantes sculptures modernes, il représente le duc d'Alsace donnant par l'oblation du livre l'investiture de Hohenbourg à Sainte Odile.

Le duc est assis de face sur un siége dont l'extrémité des bras rap-

(1) ALBRECHT, pages 431 et 466, et SILBERMANN, page 48.

Digitized by Google

romaine s'élevait naguères sur cette pointe avancée de la plate-forme, d'où l'on pouvait observer la plus grande partie des approches de Hohenbourg ou Altitona. Cette tour de garde ou vigie pouvait avoir échappé à la destruction du *Burgus* romain dont elle était une des dépendances, et avoir été convertie en chapelle dès l'érection du monastère. Son appareil roman est moins bien conservé que celui de la chapelle des *larmes*, mais les murs extérieurs laissent voir dans les intervalles de leurs réparations modernes et assez grossières quelques grandes pierres de taille antique, dont une portant la croix latine avec trois pommes ou globes. Abandonnée comme tous les bâtiments de Hohenbourg après l'incendie de 1546 et tombée en ruines, elle fut restaurée en 1617 par ordre de Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, comme l'apprend une inscription rapportée par Silbermann (1) et placée au-dessus de la petite porte cintrée de la chapelle avec l'écusson de l'archiduc-évêque. Ce fut aussi sans doute par ordre du même évêque de Strasbourg que l'on porta dans cette chapelle le sarcophage d'Attic et de Berswinde, sarcophage qui était primitivement dans l'église abbatiale (2) et qui se trouvait du temps de Silbermann, (en 1750) assez ridiculement encastré partie dans le mur extérieur et partie dans le mur intérieur de la chapelle. Silbermann en donne la description et a soin de faire remarquer que le dessin de la partie de ce sarcophage placée sur le mur extérieur a été pris par lui de l'étroit sentier pratiqué entre le mur et le précipice, (3) ce qui prouve sans doute en faveur de l'intrépidité de notre bon antiquaire strasbourgeois. Ce malencontreux sarcophage d'Attic et de Berswinde ne jouit pas longtemps de l'asile que lui avait ménagé son restaurateur de 1617, car en 1754, trois ans après la visite de Silbermann, il fut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, enlevé à la chapelle des *anges* et placé, par ordre du révérend père Albrecht prieur des Prémontrés de Hohenbourg, sous le berceau de jonction de la chapelle de la croix avec le chœur de l'église actuelle.

Le chevet de la chapelle des anges n'est remarquable que par ses trois petites baies romanes dont une superposée. Une autre petite baie ouverte sur le côté de l'épître, éclaire fort mal une œuvre d'art toute

(1) *Restituta in anno Domini Jesu Christi* 1617. SILBERMANN, page 37.

(2) ALBRECHT, page 461.

(3) SILBERMANN, page 37 et planche VIII.

Digitized by Google

moderne, *Sainte Odile baptisée et ouvrant les yeux à la lumière*, hommage fait au sanctuaire de la patronne de l'Alsace par notre habile sculpteur contemporain Friederich. Il semble que ce groupe, s'il était exécuté en pierre ou en marbre dans des proportions plus grandes, aurait sa place légitime sur le tombeau de Sainte Odile, dont il aurait eu outre le mérite de remplacer la lourde et insignifiante statue du dix-huitième siècle.

C'est à la chapelle des anges qu'une superstition toute poétique et gracieuse, héritage probable des pèlerinages druidiques, appelle les jeunes filles qui désirent se marier, et qui, après avoir fait sept fois de suite, en pensant à celui qu'elles aiment, le tour de l'étroit sentier suspendu aux flancs de la chapelle, peuvent se trouver assurées de l'épouser avant la fin de l'année.

Le cloître et le couvent actuels de Hohenbourg réparés ou plutôt complètement restaurés pendant l'établissement des Prémontrés ne conservent que peu de traces des temps abbatiaux. Les voûtes du cloître inférieur sont remarquables toutefois par leur élégance et offrent, ainsi que les arcades à droite de l'escalier et celle qui conduit vers la chapelle de la croix, un air de famille romane que n'ont pu parvenir à défigurer les reconstructions faites en 1684 sous le premier priorat de Hugues Peltre, en 1685 sous celui du père Moreaux, et en 1702 sous le deuxième priorat de Peltre. (1) Quelques parties des caves voûtées, surtout sous l'aile des cloîtres aujourd'hui démolis et convertis en hangard, attestent mieux encore les vieux temps de l'abbaye, l'incendie de 1546 et l'abandon de près d'un siècle qui en fut la suite, ayant eu moins de prise sur elles que sur le reste des bâtiments.

A l'angle formé par les deux ailes de ce cloître, qui seules existent encore, une stèle encastrée dans le mur présente trois bas-reliefs infiniment remarquables par leur âge et par leur sujet.

Le groupe du duc Attic et de sa fille Odile est le premier qui s'offre aux regards: D'un travail grossier, mais certes plus intéressant pour l'historien et pour l'archéologue que les plus élégantes sculptures modernes, il représente le duc d'Alsace donnant par l'oblation du livre l'investiture de Hohenbourg à Sainte Odile.

Le duc est assis de face sur un siége dont l'extrémité des bras rap-

(1) ALBRECHT, pages 431 et 466, et SILBERMANN, page 48.

Digitized by Google

pelle par sa forme les chaises curules de l'antiquité romaine. Il porte la robe longue rayée horizontalement, et par-dessus la chlamide ou une sorte d'aube ou dalmatique ouverte sur les côtés; son bras est serré par une manche étroite du même dessin que la robe, à raies horizontales, à moins que ces raies n'indiquent les filets ou réseaux d'une manche à mailles de fer. Il est surtout caractérisé par les longues nattes de sa chevelure, cet attribut traditionnel des chefs mérowingiens. Odile, qui est debout devant lui et reçoit le livre d'investiture, a aussi les cheveux nattés, d'où l'on a voulu conclure qu'elle n'avait pas fait de vœux monastiques. Grandidier qui se fait un argument de ces nattes (1) contre Mabillon, (2) partisan de la profession monastique et bénédictine de Sainte Odile, y voit une preuve de plus en faveur de l'existence des chanoinesses dès le septième siècle, chanoinesses cloîtrées, il est vrai, ou *sancti-moniales*. C'est aussi l'opinion de Schœpflin (3) qui rappelle que d'après le concile de Leptines, en 743, les nonnes devaient au contraire avoir les cheveux rasés. Discussion à laquelle ferait défaut le bas-relief représentant Sainte Odile les longs cheveux nattés, si, comme Mabillon le prétend, (4) ce bas-relief datait d'une époque bien postérieure au huitième siècle et où déjà les chanoinesses commençaient à se rapprocher des usages séculiers.

Quant au reste du costume de Sainte Odile sur cette stèle, il consiste en une robe à raies verticales, en un manteau plus court que la robe et en un voile tombant par dessus le manteau.

Le deuxième bas-relief, à l'angle de la même stèle, montre un évêque à la mitre fort basse, aux cheveux demi-longs mais non pas nattés, à la chasuble flottante, relevée sur les bras, avec aube, étole, manipule sous le bras gauche et crosse pastorale dans la main droite.

Ces trois sculptures portent au-dessus de leur doucine ou creux, en cintre surbaissé, des caractères fort mal gravés qui permettent toutefois de lire assez facilement *Eticho — B. Odilia — Leudgar*, — en caractères qui semblent appartenir à la famille des alphabets lombardique et teutonique antérieurs au treizième siècle. (5)

(1) Grandidier, *Hist. des évêques*, tome Ier, page 353.

(2) Mabillon, *in actis sanct. ord. sancti Benedicti*, préface et tome IV, p. 442.

(3) Schœpflin, *Alsat. ill.*, tome Ier, page 764.

(4) Mabillon, *præf. in actis sanct. ord. sancti Benedicti.*

(5) Voyez Dom de Vaisnes, *Dictionnaire de diplomatique*, planches du tome Ier, et pages 434 et suivantes du tome II.

Digitized by Google

Enfin sur le côté de la stèle opposé à celui du groupe d'Attic et d'Odile, on voit la mère de Dieu couronnée, aux deux longues nattes de cheveux encadrant son visage et venant se rejoindre sur la poitrine. Elle est assise de face et tient sur son giron l'enfant Jésus, aussi couronné, à la dextre bénissante; groupe à peu près semblable à celui de l'ancienne bannière de Strasbourg. Le manteau de la vierge et la robe longue de l'enfant Jésus sont rayés horizontalement comme la robe du duc Attic. Au-dessous d'eux apparaissent à mi-corps deux femmes au voile flottant, sans nattes de cheveux, sans manteau, à la robe serrée par une cordelière. La main gauche de l'une s'appuie au-dessous du genou de la vierge, celle de l'autre s'étend et effleure presque les pieds de l'enfant Jésus. Leurs mains droites semblent tenir un livre ouvert aux pieds de la vierge. Des cartouches suspendus comme des couronnes au-dessus de la tête de chacune d'elles donnent les noms des abbesses *Relinde* et *Herrade*.

En dehors de ce dernier groupe on voyait encore du temps de Silbermann la partie antérieure du corps d'un homme en manteau, sculpté de profil, et qu'à la forme de sa coiffure assez semblable à une tiare on aurait pu supposer représenter Saint Léon.

Schœpflin, sur la foi des cartouches de Relinde et de Herrade, n'hésite pas à assigner au douzième siècle les divers bas-reliefs de cette remarquable stèle. (1) Laguille les prétend être du septième; (2) Mabillon et Eccard en font honneur au dixième siècle. (3) L'irrégularité du travail de ces bas-reliefs, les détails de costume, plaident en faveur de l'opinion de Mabillon, et sembleraient donner le droit de les attribuer à l'époque de la restauration du sanctuaire de Hohenbourg par les soins de Brunon de Dagsbourg, le pape Léon IX. Dans ce cas les deux abbesses tenant le livre seraient seules de facture contemporaine du douzième siècle, et en effet ces dernières ont une sorte de raideur qui rappelle quelques unes des figures du *hortus deliciarum*. Quant aux cartouches ils ne sauraient être cités comme preuve de l'âge du monument, car ils peuvent avoir été sculptés longtemps après les figures et par conséquent ils n'ont pas le droit d'infirmer ses autres signes caractéristiques.

---

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, *pars francica*, *lib.* III, *cap.* III.

(2) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, page 85.

(3) MABILLON, *Ann. Bened.*, tome Ier, p. 490 et ECCARD, *Orig. Habsb.*, p. 14.



Digitized by Google

En voyant cette stèle commémorative de la fondation de Hohenbourg si étrangement reléguée au coin du cloître, on se demande si telle a toujours été sa place ou si elle ne proviendrait pas de quelque construction plus ancienne que le cloître restauré par les Prémontrés? Peut-être est-elle un débris de l'ornementation de l'ancienne église due à Saint Léon, et pourrait-elle servir à marquer l'emplacement de cette église antérieure à celle qui fut incendiée en 1546? Peut-être aussi appartenait-elle au sarcophage extérieur ou revêtement de la bière de Sainte Odile? Dans tous les cas elle ne peut avoir eu pour primitive destination sa place actuelle, et elle doit être considérée comme un débris de la décoration monumentale des édifices principaux de l'abbaye.

Des saillies de rochers qui se projettent comme autant de chaires de Belen le long du jardin entre le cloître et la chapelle des *larmes*, vous apercevez à vos pieds, tout au fond d'un magnifique précipice, l'abrupt vallon qu'ennoblissent les ruines de Niedermünster. Pour y descendre il faut suivre une rampe pratiquée entre de grandes roches qui lui servent de mur de revêtement et portent de nombreuses marques d'agencement très-ancien. Cette rampe était pavée, mais elle n'offre pas tous les caractères de construction classique empreints à une autre voie de ces montagnes. Elle paraît s'arrêter, quant à son pavé et à ses rebords façonnés, non loin de la source et de la grotte appelées *Fontaine de Sainte Odile;* ce qui permettrait de faire remonter son origine à ce système de tranchées pratiquées conformément aux préceptes de Végèce pour mener au-dehors des enceintes militaires ou camps retranchés vers les abreuvoirs; peut-être aussi est-elle seulement contemporaine de la fondation de Niedermünster, et doit-elle à ce titre servir de témoignage en faveur de l'imitation du système de voirie romaine pendant l'époque gallo-francke.

Nous avons déjà rappelé la consécration religieuse de la source à laquelle conduit depuis Hohenbourg ce chemin si remarquable. Son eau, d'une pureté et d'une fraîcheur délicieuses, jaillit d'un rocher sous une espèce de voûte ou plutôt sous un simulacre de voûte assez grossièrement taillée en plein-cintre. Des murs aux assises très-anciennes attestent qu'une chapelle était autrefois élevée devant la fontaine, mais une partie de cette construction a été depuis employée à une buanderie pour les hôtes du couvent de Hohenbourg. Ce n'est pas un des moindres mécomptes réservés par le prosaïsme de notre

Digitized by Google

siècle aux pèlerins et aux touristes amateurs des souvenirs religieux et poétiques. Cette source, réputée encore aujourd'hui pour ses qualités favorables à la guérison des maux d'yeux, qualités admissibles même dans les données de la science moderne, et auxquelles on est fondé à croire sans superstition, paraît avoir eu de la renommée dès les temps anciens. Peut-être les Druidesses de l'époque kymrique surent-elles en tirer parti dans l'intérêt de leur prestige populaire? Peut-être les Romains l'avaient-ils consacrée au dieu d'Epidaure ou à quelqu'une de leurs poétiques nymphes? Dans le moyen-âge chrétien et à partir du miracle rapporté par la légende de Sainte Odile (1) cette fontaine fut surtout l'objet de nombreux pèlerinages. Toutes sortes de malades y accouraient, mais surtout ceux qui souffraient de la vue. Elle reçut la visite pieuse ou intéressée de tous les personnages historiques qui vinrent rendre hommage au sanctuaire de Sainte Odile. Et depuis l'épouse infortunée de l'empereur Charles-le-Gros, Sainte Richarde, qui rafraîchit dans son onde des yeux trop fatigués de larmes, (1) depuis Sybille d'Apulie qui vint lui demander de rendre à la vue son jeune enfant auquel l'empereur Henri VI avait fait crever les yeux, (2) la fontaine de Sainte Odile n'a pas cessé d'être la station vénérée d'une foule de pèlerins accourus des divers points de la Lorraine et de l'Alsace et fréquemment aussi d'outre-Rhin.

De la fontaine de Sainte Odile plus d'un sentier conduit aux ruines de Niedermünster. Hélas! depuis vingt ans bientôt chaque jour enlève quelques pierres à ces ruines, et le Niedermünster qu'on a décrit hier n'est déjà plus le Niedermünster qu'on retrouve aujourd'hui. Les amis des monuments historiques se sont émus, il y a bien longtemps déjà, en faveur de cette noble abbaye jumelle de Hohenbourg; mais pendant qu'ils gémissaient en vers et en prose sur tant de vandales outrages au sanctuaire, les coups de pioche allaient leur train, tantôt faisant crouler les restes de la grande nef romane et du fameux calvaire, tantôt servant au moins dans leur aveugle rage à mettre au jour quelques parties de la crypte. Car, à mesure que les beaux cubes de l'église supérieure s'en allaient vendus comme matériaux de construction,

---

(1) Voyez page 329, numéro de juin.

(2) ALBREGHT, page 265.

(3) *Othonis frisingensis chronicon, in appendice ad libr.* VII, *in Urstisio, pars* I, page 220.

Digitized by Google

l'avidité des démolisseurs fouillait plus bas, et faisait ainsi pour quelques instants l'office des archéologues. Ces derniers qui saluaient avec amour, il y a une quinzaine d'années, les magnifiques arceaux de la nef projetés comme des arcs-de-triomphe sous la voûte du ciel, s'étaient consolés de leur disparition en découvrant un beau matin les plein-cintres de la crypte et du beau portique roman qui servait au *chemin de la croix*, établi pour les pèlerins dès le onzième siècle et restauré dans le douzième.

La légende du chameau, qui apporta de la Palestine à Niedermünster une relique du bois de la vraie croix, est l'origine de ce Calvaire dont la renommée égala, pendant une partie du moyen-âge, celle du tombeau de Sainte Odile.

On venait y vénérer la célèbre croix miraculeuse dans laquelle étaient enchâssées des reliques attribuées aux dons de Hugues ou Hugon et d'Aba ou de Bava son épouse, soit Hugues, duc de Bourgogne, suivant la légende rapportée par Lyra et par Albrecht, (1) soit Hugues, comte d'Alsace, suivant l'opinion de Grandidier et les textes dont il s'appuie. (2) Peltre nous donne la description de cette croix qui était revêtue de plaques d'argent doré avec ciselures représentant les scènes de la vie et de la Passion du Sauveur. (3) Il raconte aussi, et Silbermann raconte d'après lui et d'après Speckle, les diverses vicissitudes de cette croix attribuée au neuvième siècle, volée dans le douzième ainsi que la couronne des anciens rois de Germanie, (4) mais reprise avec cette couronne, enlevée à l'incendie de 1542 pour retrouver à Hohenbourg l'incendie de 1546, puis réfugiée enfin dans l'église des Jésuites de Molsheim, où Silbermann l'a vue et où il en a pris le dessin que nous offre son livre sur Hohenbourg. (5)

L'église abbatiale de Niedermünster se laissait encore reconnaître, il y a peu d'années, pour appartenir au même temps et au même style que les plus belles cathédrales romanes des bords du Rhin. Elle semblait surtout avoir un air de famille avec l'ancienne église de

(1) LYRA, *de antiquâ cruce*, etc., page 18, et ALBRECHT, pages 326 et 330.

(2) GRANDIDIER, *Hist. des évêques*, tome Ier, page 363, et *Annales Bertiniani* dans MURATORI *de rerum Italicarum*, tome II, page 532, et *Ann. Fuld*, dans Dom BOUSQUET, tome VI, page 210.

(3) PELTRE, *Histoire de Sainte Odile*, page 160.

(4) SPECKLE, *pars* II, *fol.* 105.

(5) SILBERMANN, page 55 et planche XI.

Digitized by Google

Rosheim. La grandeur de ses nefs, sa croisée, surtout sa crypte aux proportions si majestueuses et si sobres, dont les beaux appareils aux teintes blanchies par leur enveloppe séculaire de terre se penchaient avec tant de mélancolie dans la solitude du vallon, entre les grands sapins et les grandes roches, en faisaient certes un des monuments religieux les plus remarquables de l'Alsace, malgré les injures de trois siècles d'abandon. Mais les vendeurs de pierres ont en peu de temps fait plus que ces trois siècles pour la dégradation de Niedermünster, et à l'heure où nous écrivons ces lignes il ne reste plus de l'église abbatiale que le porche, solide construction romane flanquée de ses deux tours à demi-écroulées et qui portent quelques traces de remaniement contemporain de l'époque de transition ogivale. Ce porche s'ouvre sur la platée aujourd'hui découverte de la nef par une grande baie figurée à tympan nu, à console et porte carrée.

Le déblai des nefs et de l'abside avait mis à jour des détails d'architecture et d'ornementation fort variés, tels que débris d'archivoltes, de corniches et de corbeaux à moulures guivrées ou chevronnées, des larmiers, des bases et des fûts de colonnes, des chapiteaux à corbeilles cubiques ornementés de fleurons détachés, d'animaux symboliques, d'entrelacs et d'enroulements. C'était presqu'un musée dormant sous la mousse et sous le lierre, musée consacré davantage encore par d'assez nombreuses pierres tumulaires d'avant et d'après le treizième siècle, parmi lesquelles quelques unes timbrées du chameau, cet emblême qu'à partir au moins du douzième siècle les abbesses de Niedermünster firent graver sur leurs sceaux. Mais tout cela s'en est allé comme appoint des matériaux de construction vendus au poids, et c'est à peine si quelques propriétaires des environs ont pu donner refuge dans leurs jardins au plus petit nombre de ces reliques archéologiques, qu'ils ont au moins préservées par là de l'affront de servir à quelque mur mitoyen, ou à quelque banale mairie de village.

Il faut faire d'ailleurs la part à chacun : Les premiers démolisseurs de l'abbaye de Niedermünster ou plutôt des ruines de l'abbaye de Niedermünster furent, dès la fin du seizième siècle, les ingénieurs épiscopaux chargés en 1585 par l'évêque Jean de Manderscheid-Blanckenheim de reconstruire les fortifications de Benfeld. L'abandon de Niedermünster par le chapitre depuis l'incendie de 1542, et le nouvel incendie qui atteignit en 1572 l'antique moutier abandonné, (1) pou-

(1) Speckle, *pars* II, *fol.* 441 et *fol.* 583 et 267.

Digitized by Google

vaient paraître aux officiers de l'évêque une sorte d'excuse pour cette démolition sacrilège, et pour l'affectation des beaux appareils détruits de Niedermünster, soit aux remparts de la forteresse épiscopale de Benfeld, (1) soit à la réparation de l'église d'Erstein. Ce malencontreux exemple ne fut sans doute que trop bien imité le siècle suivant par les architectes des villes protestantes. Enfin la spéculation privée acheva l'œuvre néfaste commencée par les ingénieurs épiscopaux, et la belle église consacrée en 1180 par l'évêque de Mantoue, légat du pape Adrien IV, en présence de l'évêque de Strasbourg, Conrad de Lichtenberg, (2) dut à tous ces méfaits réunis d'offrir déjà, dès le commencement du dix-huitième siècle, l'aspect d'une de ces belles ruines si vantées des solitudes de la Grèce.

C'est près de cette église à demi enterrée sous ses propres décombres, sur un petit tertre légèrement incliné vers la pente du vallon, que s'élevaient jusqu'en 1681, au rapport d'Albrecht, (3) trois vénérables tilleuls plantés, suivant la tradition, des mains de Sainte Odile, et dont le dernier survivant fut encore salué vers le dernier quart du dix-huitième siècle par Silbermann. (4) Hélas, ces tilleuls ont subi le sort commun des fondations de Sainte Odile, et les incendies et les hommes sont venus en aide aux siècles pour les détruire! Les deux premiers avaient été, au rapport de Silbermann, (5) dévorés en 1681 par un incendie forestier, le dernier est tombé sous la cognée d'un bûcheron.

A une portée de fusil de l'église abbatiale, au point le plus pittoresque du vallon, la chapelle de l'hospice de Niedermünster, dite aussi chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Martin, s'élève sous l'abri séculaire des sapins et sur la verte pente d'un pré qu'arrose la source bruissante descendue de la montagne. Ce monument traditionnel si touchant de la charité de Sainte Odile était parvenu entier jusqu'à nos jours avec sa petite nef à l'appareil si régulier et au feston roman, avec son abside à chevet plat aux trois petites baies symboliques, sa tour à gracieuses arcades, sa belle porte latérale en plein-cintre, et

(1) Silbermann, page 53.
(2) Albrecht, pages 397 et suivantes.
(3) Albrecht, page 320.
(4) Silbermann, page 57.
(5) Idem, ibidem.

Digitized by Google

ses deux chœurs superposés à simples autels carrés, dédiés l'un à Saint Nicolas et l'autre à Saint Martin. Si les archéologues avaient peine à reconnaître en cet élégant échantillon du onzième ou du douzième siècle le primitif oratoire consacré selon la tradition par Saint Léger, si tout au plus ils consentaient à voir en lui une construction contemporaine de Saint Léon, et si même les plus sceptiques d'entre eux ne voulaient pas lui accorder une origine antérieure à Frédéric Barberousse, ils n'en prenaient pas moins d'intérêt à la conservation d'un des monuments les plus complets et les plus caractéristiques du meilleur style roman. Et les poètes à leur tour se plaisaient à évoquer sous ces plein-cintres tapissés de lierre les ombres en ces lieux classiques des abbesses Eimbilde, Relinde, Herrade et Edelinde, ou les ombres anonymes des nobles chevaliers accourus en pèlerinage. Mais tout-à-coup poètes et archéologues ont eu la douleur de voir démolir pièce à pièce la précieuse et romantique chapelle. Ils n'avaient pas encore fini la litanie de leurs doléances, lorsqu'un beau jour ils ont été fort émerveillés de la revoir debout, gardant toujours son grand air roman, quoiqu'un peu défigurée par des détails de restauration assez crue et par un toit de tuiles rouges trop franchement moderne. Ce miracle de reconstruction est dû à M. Bœswillwald et au judicieux emploi qu'il a su faire des frais de réparation accordés par le comité des monuments historiques. Mais il faut avouer que le comité des monuments se fût épargné tant de frais et eût mieux servi la cause de l'art, si en 1838 il eut voulu entendre le cri d'alarme des archéologues et eût prescrit quelques mesures de conservation bien simples et bien peu coûteuses.

C'est pour la fondation de cette chapelle ou plutôt de la primitive chapelle de l'hospice de Niedermünster que la duchesse Berswinde doit avoir fait don à sa fille Odile d'une *villa* située à Bœrsch, (1) petite ville épiscopale du treizième siècle qui passe pour tirer son nom de Berswinde. (2) L. LEVRAULT.

*(La fin à une prochaine livraison.)*

---

(1) SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, t. II, par. 283, p. 164, et SPECKLE, *pars* I, *fol.* 33.

(2) La chronique d'Ebersheim et le fragment historique écrivent *Bersuuinda*, le fragment retrouvé par Pistor-le-Bègue *Brusuuinda*, et le panégyriste édité par Mabillon *Bereshinda*. (Voyez SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, *pars francica*, par. 44.— GRANDIDIER, pièces justificatives, n° 27, et MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Bened.*, *pars* II, page 443.

Digitized by Google

# LES PEUPLES PRIMITIFS

DE LA

# RACE DE IAFÈTE.

Attention et respect ! il s'agit de vos pères.
LOPEZ DE VÉGA.

*Suite et fin* (*).

## C. GROUPE OCCIDENTAL.

Les peuples iafétiques dont se compose le dernier groupe sont les *Kamars*, les *Iavans* et les *Çakes*. A considérer leur position géographique en général, ces peuples occupaient le Nord-Ouest par rapport aux deux autres groupes précédents. Les Kamars sont la souche primitive des nombreuses tribus kimmériques et keltiques qui se sont répandues dans l'Asie mineure et surtout en Europe. Les Iavans sont les ancêtres des Hellènes dans l'Asie mineure et dans l'Europe austro-méridionale, et les Çakes ou *Skuthes* ont été la souche d'où sont sortis d'un côté les *Sarmates* qui sont devenus les pères des Slaves, et de l'autre les *Gètes* qu'il faut considérer comme les pères des Germains

(*) Voir la livraison d'octobre, page 441.

Digitized by Google

et des Scandinaves. Par leurs descendants qui ont joué un rôle si important dans l'histoire du monde, les peuples de ce dernier groupe sont, sans contredit, de toute la race de Iafète, les plus dignes de fixer notre attention. Les Kamars et leurs descendants se distinguent de leurs frères des autres branches par leurs longues et nombreuses migrations; car il n'y a pas de pays, ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Europe, où des tribus kimmériques et keltiques n'aient été établies au moins pendant quelque temps. Par suite de ces migrations et de leur mélange avec d'autres peuples, les Kamars, semblables en cela aux Haïgans et aux Ibères, se sont éloignés, plus que leurs frères des autres branches, du type primitif de la race iafétique. Au contraire les Iavans et les *Skuthes*, ainsi que les *Aries*, ont conservé plus fidèlement ce type, de sorte que c'est principalement par l'étude des idiômes, des mythologies et des traditions des peuples d'origine arie, hellénique et skythique qu'on parvient à reconnaître le plus clairement leur souche commune et à reconstituer par la pensée les caractères à la fois primitifs et distinctifs, soit physiques, soit moraux, soit intellectuels, de la race de Iafète.

## VIII. LES KAMARS.

Dans la table ethno-généalogique de la Genèse, les *Kamars* figurent sous le nom de *Gomer*, et dans les chroniques d'Arménie sous celui de *Gamar*. Comme, par le nombre de ses descendants, par ses longues et nombreuses migrations et par la grande étendue de ses établissements en Asie et en Europe, la branche kamare est évidemment la plus importante de toutes les branches iafétiques, la Genèse représente aussi Gomer comme le plus distingué ou comme l'aîné de la race; car elle le nomme en premier lieu parmi les fils de Iafète, et considérant sa lignée comme la lignée principale, elle fait pour lui ce qu'elle a négligé de faire pour les autres fils de Iafète, elle énumère aussi ses descendants directs. Les tribus de cette branche, appelées *Kamares* ou *Chomares* par les Hellènes, étaient établies primitivement entre les Perses et les Indoux (cf. *Mannert*. Géogr. p. 222) dans un pays appelé *Apia* (sansc. *âpiâ* aquatique, terre sortie de l'eau, gr. *afia*, *aïa* île; goth. *avi*, norr. *ey* île, suéd. *ö;* cf. gaël. *abh* eau) où leurs descen-

Digitized by Google

dants existaient encore sous le même nom du temps de *Ptolémée* (v. 6, 11 ; *Mela* 1, 2). C'est de cette *Apiâ* (Pays) que sortirent, il y a au moins plus de trois mille ans, des tribus kamares qui se sont divisées ensuite en deux branches. Les peuplades de la première branche conservèrent l'ancien nom de *Kamar* qui signifiait *Violent* (cf. gaël. *kama* hardi ; kymriq. *kimber* brigand, *kambro*, *ambro* ravageur) et qui, selon les idées d'alors, était synonyme de *hardi*, *énergique* et *puissant*. Les tribus de la seconde branche, sans doute parce qu'elles étaient établies dans les montagnes au Nord-Est de l'Arménie, prirent le nom de *Chalubes* ou *Hhalubes* qui signifiait *Montagnards* (cf. gaël. *alp* p. *kalp* abri, rocher, montagne ; *Kalpè* ou *Alubè* Gibraltar ; irl. *alb*, latin-pélasge *alpes;* cf. slav. *chrby* montagnes, *Karpathes*) et que leurs descendants ont gardé dans la suite, alors même qu'ils n'habitaient plus des contrées montagneuses.

I. *Les Kamars.* — Les tribus kamares qui étaient sorties de l'*Apiâ* et s'étaient portées vers le Nord-Ouest passèrent par les défilés du Kaukase et se répandirent dans le voisinage de la Kolchide. C'est là que les Grecs (*Dionys. Périég.* 696 suiv.) les ont connues sous le nom de *Kamarites* (Tenant des Kamars) (¹). Ensuite les descendants des Kamars se répandirent plus à l'Ouest dans la Chersonèse Taurique et sur les bords septentrionaux de la mer noire jusqu'en Thrace. Dans ces contrées, encore inconnues aux Grecs du temps d'Homère, ils étaient établis (*Odyss.* 11, 14) sous le nom de *Kimméries* (cf. armén. *Gimmeri* descendant de *Gamar*). Mais, longtemps avant Homère et les Homérides, des tribus kamares ou kimméries tels que les *Kikones* (Cigognes), les *Gerones* (Grues), les *Krestoniates* (Hirondelles), les *Kat-tuses* (Chats-incubes ; v. *Steph. de Byz.* s. v. *Kattuze*), les *Myg-dones* (Habitants du bourg de la truie), les *Abies* (Habitants de l'Apia), etc., avaient pénétré dans les contrées placées entre la Propontide et l'Ister, et comme ces peuplades se donnaient le nom général de *Hardis* (gaël. *Treorach*, gr. *Trêres*, v. *Plin.* 4, 10) que les anciens Hellènes ont rendu dans leur langue par *Thraseis* ou *Thrasikes* (sansc. *dharschitas*, *dhrischtas* endurci, hardi ; v. h. all. *drâti*, all. *dreist*, thrake *thraïttès* dure, pierre)

(¹) *Eustathius (ad Dionys. Périég.* 700) dérive le nom de Kamarites du nom de leurs navires que, tout au contraire, d'après le peuple qui s'en servait, on avait appelés *Kamares*. C'est comme si l'on faisait dériver le nom des habitants de la Liburnie du nom des *liburnes* (lat. *liburna navis*) espèce de felouque propre à ces habitants et appelée d'après eux.

Digitized by Google

ce pays prit aussi, dès la plus haute antiquité, le nom de *Thrâke* (p. *thrasikè*, *thraïkè*, Pays des Thrasies, la Thrace). Les Thrâkes étaient donc les frères des Kimméries à l'Ouest desquels ils s'étaient établis. Aussi dans la Genèse *Tirâs* (p. *Thrasus* Hardi), le père et le représentant ethnique des Thraces est-il considéré comme le frère de *Gomer*, le père et le représentant des Kamars ou Kimméries.

C'est de la Thrâke que des Kimméries et des Trêres (v. *Strabon* 1, p. 61) ou des Kimro-thrakes se répandirent ensuite dans l'Asie mineure, en longeant d'abord principalement les bords de la Propontide et du Pont et les côtes de la mer Egée. A la suite de ces irruptions les *Bebrukes* (p. *Babriges* Ayant de bons remparts; cf. gaël. *ba* excellent, scyth. *bat* bon; pazend *bah*; sansc. *vasus*; gr. *eu*; cf. *Bi-thunes*) les *Mygdones*, les *Thunes* (Ayant des remparts, cf. kelt. *dunum* bourg; fr. *dunes* Remparts contre la mer), les *Bi-thunes* (p. *bah-thunes*), les *Marian-dunes* (Thunes de la mer), les *Kaukones*, les *Paphlagones*, tous peuples d'origine kimmérie, vinrent occuper le bourg de Sinope, sur le Pont-Euxin et les pays appelés la Bithynie et la Paphlagonie. Selon *Josèphe* (Antiq. 1, 6, 1) les anciens Hébreux donnaient à la Paphlagonie le nom de *Riphât*. Or comme les Paphlagones étaient d'origine kimmérie, la Genèse a dû aussi, comme elle le fait effectivement, compter *Riphat* parmi les fils de *Gomer*.

Des Kimro-thraces nommés *Bruges* ou *Briges* (Bourgeois; thrace *briha* bourg; cf. kelt. *Lato-briges*, *Nitio-briges*, etc.) s'établirent également dans le pays qui, d'après eux, eut le nom de *Phrygie* (p. *Brigia*). Aussi Strabon a-t-il raison de dire que les Phrygies étaient issus des Thraces (Kimro-thraces). Il y avait une contrée nommée *Askania* (*Ilias*. 2, 862; *Arrh*. Alex. 1, 30; *Plin*. 5, 40). Ce nom signifiait sans doute *Montagneuse* (cf. gaël. *ascain* montagne, *ascnadh* montée) et servait probablement aussi à désigner toute le Phrygie. *Askanas* que les Hébreux ont rendu par *Aschkenas* pouvait donc être synonyme de Phryx et comme les Phryges étaient des Kimro-thraces ou d'origine kimmérique, *Aschkenas* est naturellement énuméré dans la Genèse parmi les fils de *Gomer*.

Un autre peuple kimméro-thrace, les *Moises* (cf. kelt. *Moisa* la Meuse) s'établit en Asie dans la contrée appelée, d'après eux, la *Mysie*. Ils étaient les frères des Kimméro-thraces de la Phrygie et de la Lydie (Maeonie) et c'est pourquoi il est dit qu'ils parlaient une langue semblable au lydien et au phrygien (*Hérodot*. 7, 74; *Strab*. XII). Ils

Digitized by Google

sortirent plus tard de l'Asie pour rentrer en Thrace sous le nom de *Moises*. Selon la tradition, des amazones ou prêtresses kimméries fondèrent les villes d'Ephèse, de Smyrne, de Kyme, de Myrène, etc. (V. *Les Amazones dans l'histoire et dans la fable.*) La ville de *Sardes* (Enceinte; cf. lith. *Zardis* Enceinte) en Lydie paraît avoir eu une partie du moins de sa population composée de Kimméries; car cette cité fut prise presque toutes les fois que les Kimméries ont fait des invasions dans l'Asie mineure. Des Kimméries étaient aussi établis en Karie et en Lykie comme le prouvent non seulement des traditions locales et l'établissement dans ces pays du culte kimmérie ou hyperborée d'Apollon et d'Artémis, mais encore le titre de *Lygdamis* (Chef) que portaient les rois en Karie et qui était probablement, comme celui de *Lucumo* chez les Kimméries étrusques, un nom d'origine kamare. L'Arménie occidentale était habitée en grande partie par des Phryges, de sorte que les Phryges ont pu être confondus avec les Arménies et que Hérodote prétendit même que ceux-ci étaient issus de ceux-là. Or comme les Arménies avaient pour père *Thorgom*, et que les Phryges ont été, du moins en partie, confondus avec les Arménies, la Genèse a pu compter Thorgom, le père des Phryges-Arménies, parmi les fils de Gomer. La Kappadoke n'était pas seulement habitée par des peuples d'origine assure, arménie et ibère, mais aussi par des tribus kimméries. C'est pourquoi les Arménies désignaient ces tribus kimméries de la Kappadoke sous le nom de *Gimmeri* qui était identique à celui des *Kimméries*.

II. *Les Hhalubes.* — La seconde branche kamare ou les *Montagnards* (Chalubes) se distinguaient dans l'antiquité, ainsi que leurs voisins les *Ibères*, par leur habileté d'exploiter les mines et de façonner les métaux. Déjà du temps d'Homère, *Alubè* (p. *Hhalubè*, Montagneuse) ou le pays des Chalubes, était renommé pour ses mines d'où l'on tirait le fer (cf. gr. *chalubs* Provenant de *chalubè* ou Provenant des *montagnes*, acier, lith. *gelesis*, cf. gr. *chalkos* airain, gr. *çidêros* p. *çilfaros* fer) et surtout l'argent (goth. *çilubr*, lith. *Sidabras* p. *Silabras*; cf. lat. *sulfur* soufre). Aussi *Alubè* devint-elle, chez les Grecs, synonyme de contrée de l'*acier* (Chalybs) ou de l'*airain* (Chalkos), de sorte qu'ils lui donnèrent (v. *Diod.* 14, 39; *Eustath. ad Dionys.* v. 767; *Strabon* 12, p. 549) le nom grec plus explicite de *Chalkis* et substituèrent par conséquent au nom de *Hhalubes* celui de *Chalkideës* (Habitants de Chalkis). Cependant les Kamars Hhalubes ne se livraient pas exclusi-

Digitized by Google

vement à l'exploitation des mines; ces montagnards étaient aussi des guerriers redoutables. Parmi eux se distinguaient principalement les *Khaldes* dont le nom signifiait *Valeureux* (cf. armor. *galluus* p. *galduus* vaillant; v. h. all. *helid* héros). Cette dénomination guerrière devint même le nom général de tous les Hhalubes. Voilà pourquoi *Strabon* (12, p. 548) et *Etienne* de Byzance (s. v. *alubè*) ont pu dire qu'anciennement les *Chaldes* ou leurs descendants les *Chaldæes* s'appelaient *Chalybes*. Du temps de Xénophon (*Anab.* 7, 8, 25) il y avait encore des *Chalubes* établis à côté des *Chaldæes*. Les Chaldes valeureux servaient comme mercenaires dans les armées des rois étrangers. Il y en avait jusque dans l'armée des rois indous (*Cyrop.* 3, 2, 7); ils servaient Cyrus dans ses expéditions (*Cyrop.* 7, 2, 5, *Anabasis* 4, 3, 4), et suivant Hérodote ils formaient avec les Assurs une subdivision dans l'armée de Xerxès. Entraînés par les Scythes, lors de leur invasion dans la Babylonie et la Palestine, au septième siècle avant notre ère, les Chaldées entrèrent en Babylonie et s'y fixèrent, près du golfe persique (*Strabon* 16, p. 739), dans un district qui, d'après eux, prit le nom de *Chaldée* (*Ptolém.* 5, 20). Leurs prêtres ou Druides desservaient même le temple de Belus (cf. gall. *Beal*) à Babylone (*Hérod.* 1, 181), et, absorbant peu à peu la classe sacerdotale des *Casdes* ou des *Mages* originaires de la Médie, ils devinrent plus tard, du temps de l'empire romain, à la fois fameux et dangereux par leur science de l'astrologie, de la magie et de la thaumaturgie. Xénophon trouva des guerriers chaldæes établis sur la mer noire (*Anab.* 5, 5, 17) entre les Kolches à l'Est, et les Leukosyres à l'Ouest; et encore du temps de Strabon il y avait des Chaldæes établis entre les Tibarenes au Nord et la Petite-Arménie au Sud.

C'est ainsi que les deux branches de la race kamare, les *Kimrothraces* issus des *Kamares* et les *Khaldes* issus des *Hhalubes*, se sont répandues dans presque toutes les parties de l'Asie mineure. Ce sont eux qui ont importé dans Telmessus et Kibyra en Lykie (*Strab.* 14, 245; 13, 160) et dans Kisthène en Kilikie (*Strab.* 13, 121-126) leurs connaissances et leur industrie métallurgiques. Ce fut d'eux que les Grecs adoptèrent beaucoup d'idées et de pratiques religieuses, surtout le culte d'Artémis originaire de l'Inde, ainsi que les prêtresses d'Artémis appelées *amazones* (V. *les Amazones dans l'histoire et dans la fable*, *1852*). Trouvant partout des frères dans l'Asie mineure, les Kimméries des bords septentrionaux de la mer noire étaient naturel-

Digitized by Google

lement et sans cesse attirés vers ces contrées méridionales. Aussi firent-ils de fréquentes invasions dans l'Asie mineure. Lorsque eux-mêmes au septième siècle ils furent chassés, par les Scythes, de la Chersonèse Taurique et des bords septentrionaux de la mer noire, ils se réfugièrent chez leurs frères asiatiques, les uns chez les Chalybes ou Chaldes au Nord de l'Assyrie, les autres à Sinope (*Hérod.* IV, 12) peuplé de Kimro-thraces, d'autres encore à *Sardes,* d'où le roi lydien Sadyatiès les expulsa de nouveau en 600 avant notre ère. Peu à peu les Kimméries et les Chaldes se sont confondus avec les grandes nations de l'Asie mineure au milieu desquelles ils s'étaient établis, et ainsi ils ont fait oublier leurs noms si célèbres dans l'antiquité. Mais s'ils se sont effacés presqu'entièrement en Orient, ils ont eu de plus grandes destinées en Europe. Car tandis qu'ils se sont répandus dans l'Asie mineure, il y a eu aussi, dans la plus haute antiquité, des tribus kimméries et chaldes qui ont passé en Thrace et de là dans presque tous les pays de l'Europe ancienne. Les tribus les plus anciennes qui s'établirent dans les deux presqu'îles de la Grèce et de l'Italie furent nommés *Pelasges* par les Hellènes et celles qui se fixèrent plus au Nord de l'Europe reçurent le nom d'*Hyperborées.*

III. *Les Pelasges.* — Les premières tribus kimméries étaient établies dans la Thrâke au moins 2000 ans avant notre ère. C'est de ce pays où, dans l'antiquité, les migrations des peuples de l'Asie en Europe et plus tard de l'Europe en Asie se sont continuellement croisées, que partirent les peuplades qui se répandirent dans les deux presqu'îles de la Grèce et de l'Italie. Ces peuplades étaient originairement composées en majeure partie d'hommes jeunes et entreprenants qui en temps de disette avaient été désignés par le sort (cf. lat. *ver sacrum*) pour quitter le pays de leurs pères ou bien qui, pour différentes raisons, allèrent, en étrangers et en vagabonds, chercher ailleurs de nouveaux établissements. Aussi se donnaient-ils à eux-mêmes et portaient-ils dans la suite chez les Grecs le nom de *Pelasges* qui signifiait à la fois *Expulsés, Exilés, Errants* et *Etrangers.* (1) Ce nom fut surtout donné à des

(1) Le nom de *Pelasges* dérive d'un thème idéal V-RAKA ou V-LAKA qui signifie *Pousser* (v. *Poëmes islandais*, p. 444) et qui est tellement ancien et tellement fondé dans le sentiment créateur du langage qu'il se retrouve sous des formes très-nombreuses, non seulement dans les langues iafétiques, mais aussi dans les idiômes sémitiques. En éthiopien *fallâsi* signifie *étranger*, en hébreu *peleschèt*

Digitized by Google

chefs de colons et c'est pourquoi les anciennes traditions grecques l'ont appliqué, comme nom propre, à plusieurs fondateurs d'Etats et de villes en Grèce avant l'arrivée des Hellènes proprement dits. Ces traditions citent principalement neuf chefs qui tous portaient le nom de *Pelasgos*. Les peuplades kimméro-thrâkes nommées Pelasges, avant même l'existence des Hellènes, descendirent dans la presqu'île de la Grèce et jusque dans le Peloponèse où elles se trouvaient établies déjà 1800 ans avant notre ère, et auquel elles donnèrent le nom d'*Apia* (Pays) qui rappelle l'*Aïa* (p. *apia*, *afia*) de leurs ancêtres les Kamars de l'Asie.

Selon les traditions helléniques les Pelasges comprenant les Leleges et les Kurètes s'établirent à Argos, sous Inachus, vers 1980; à Sikyone, sous Aigialeus, vers 1850; à Lakedaimon, sous Sparton, roi des Leleges, vers 1880; en Messénie, sous Polychaon, vers 1700; dans l'Attique et en Béotie, sous Ogygès, vers 1870; en Epire et en Thessalie, sous les fils de Lykaon et de Deukalion, vers 1800. D'autres peuplades pelasges ou kimméro-thrâkes telles que les Myses joints aux Teukres et aux Dardanes qui avaient quitté leurs établissements en Arcadie pénétrèrent en Thessalie et en expulsèrent leurs frères les Thrâkes du Strymon (*Hérodot.* 7, 20, 75). Les Pelasges Paeones, les descendants des Teukres (*Hérod.* 5, 13) s'établirent en Paeonie appelée

---

signifie *immigration* (cf. les *Philistins*; la *Palestine*). Dans les langues slaves ce mot se présente sous les formes de *Volos*, *wolho*, *wloch*, *wlk*, etc., qui signifient *expulsé*, *vagabond*, *nomade*, *loup*. En vieux haut allemand *Falah* dans *Vest-falah*, *Ost-falah* a la signification de *étranger*. De *Valah* on a fait en vieux haut allemand *walahisk* (Tenant de l'étranger, all. *welsch*, fr. *welche*). Dans le mot *Pelasges* les lettres *sg* représentaient une gutturale chuintante qui équivalait au *j* français et que les Grecs qui n'avaient pas cette espèce de gutturale, étaient obligés d'exprimer par une gutturale et une sibilante. Le seul mot attique qui eût quelque ressemblance avec le mot kimmérie Pelasgos était *Pelargos* (Blanc aux uropygiales, Cigogne), d'autant plus que les Attiques, par mignardise, prononçaient *pelâgos* et le rapprochaient ainsi dans la prononciation de *pelasgos*. Aussi du temps de Thucydide les érudits grecs par une substitution tout-à-fait arbitraire remplacent-ils le nom de *Pelasgos* par celui de *Pelargos*. Le nom d'*Expulsés* (Pelasges) n'avait du reste rien d'ignominieux, il était au contraire comme les noms analogues chez les peuples d'origine scythique (cf. *Parthes* Partis, Exilés; *Hyrkans* Exilés, Loups; norr. *vargr* exilé, loup; anglos. *wrœkkan* voy. *Vidsid* v. 254-258) une dénomination honorifique exprimant l'énergie et la valeur (cf. Kamar).

Digitized by Google

plus tard la Macédoine. Les Pelasges Illyres qui étaient les parents des Dardanes (*Appian*, Illyr. 2, p. 780) s'établirent dans le pays appelé, d'après eux, l'Illyrie. Selon Saint Jérôme qui savait le celtique qu'on parlait de son temps, *Illyres* signifiait *étrangers* (advenæ, cf. gaël. *eile-fear homme d'un autre* pays, cf. gall. *all-man* qui est d'*un autre endroit*) et correspondait par conséquent par sa signification au nom de *Pelasges*. L'habitude de se tatouer était propre à plusieurs peuples d'origine kelto-kimrique. C'est ainsi que les Iapodes de l'Illyrie étaient tatoués (gr. *katastiktoï*) comme en général les Illyres et les Thrâkes (*Strabo* VII, p. 418). Aux Liburnes, qui étaient également de race illyre, vinrent se joindre plus tard les Dalmates (hommes de la plaine), peuple d'origine sarmate et qui donnèrent leur nom à la Dalmatie. Enfin le nom d'*Albanie* (Montagneuse) remonte probablement à l'époque ancienne où les peuples pelasges ou kimméro-thrâkes s'établirent dans cette contrée qui porte encore aujourd'hui ce nom d'origine kelto-kimrique, bien que la race primitive pelasge qui le lui a donné ait été remplacée plus tard dans ce pays, à différentes époques de l'histoire, par des Grecs, des Slaves, des Madjares et des Turcs.

Pendant que les Kimméro-thrâkes ou les Pelasges se répandirent ainsi dans toutes les parties de la presqu'île de la Grèce, d'autres peuplades, de même origine ou issues de ceux-ci, s'établirent également dans la presqu'île italique. Ce pays, dans la partie septentrionale, était déjà occupé par les Ligures et les Sikules qui étaient d'origine ibère. Les Pelasges ou Kimméro-thrâkes en partie refoulèrent ces peuples du Nord au Sud, et en partie se mêlèrent avec eux et formèrent les peuples appelés les *Ausones* (Aurunes, Aurunici), les *Umbres* (gr *Ombrikoï*, Ambrones; v. *Sol.* 8; *Serv.* ad Æneïd, XII) et les *Oskes* (p. Opiskes, Opikes, *Issus d'Ops*). La *Messapia* (*Mess-apia* Pays du milieu) portait un nom essentiellement kimmérique ou pelasge. Les Peligues, selon Festus, descendaient des Illyres, et les Sabins avaient la même origine kamare, comme le prouve leur nom qui dans la langue illyre ainsi que dans d'autres idiômes kamars signifiait *Javelots* (v. *Hesych.* s. v. *Saunion;* Festus s. v. *Sabinum;* cf. gallois *Safwy* javelot). Les Pelasges formaient donc dans les deux presqu'îles de la Grèce et de l'Italie la population appelée plus tard Autochthone ou Aborigène. Ce furent des Pelasges Dardanes ou Teukres qui fondèrent l'empire de Troie et une colonie de Pelasges *Turrhènes* (cf. Tursènes, Tarkunes cf. Tarquinii) sortie de la *Tyrrhebie* (*Turs-apia* Pays sec, ainsi appelée

Digitized by Google

par opposition à l'*Asia* ou à la contrée *humide* (gr. *asia*) du Kaystre, laquelle a donné son nom à l'Asie) vint s'établir en Italie où elle prit le nom de *Tuskes* (p. *Turskes*) ou *Etruskes*.

Non seulement les anciens peuples de la Grèce et de l'Italie qui étaient d'origine kimméro-thrace, mais aussi leurs frères de l'Asie mineure furent désignés, par les logographes grecs, sous le nom de *Pelasges*. C'est ainsi que les Bebrukes, les Thunes, les Doliones, les Paphlagones, les Tyrrhènes, les Kares, etc., qui étaient d'origine kimmérie eurent, dans la tradition grecque, le nom de *Pelasges*. Et en effet, un grand nombre de faits prouvent d'une manière incontestable que les Pelasges étaient, en grande majorité du moins, de race chaldo-kimmérique à laquelle se rattachaient plus tard les Keltes et les Kimris de l'Europe occidentale. 1° D'abord le nom même de *Pelasge* (Expulsé) provenait sans doute d'un usage particulier aux peuples kelto-kimriques et suivant lequel, en temps de disette, on dévouait aux dieux tout ce qui était né au printemps de l'année, plantes, animaux et hommes (lat. *ver sacrum*). Lorsque plus tard une nouvelle disette survint, les enfants du même âge ainsi dévoués antérieurement (lat. *sacrani*) et devenus adultes furent expulsés ou exilés du pays, ils devinrent *pelasges* (expulsés, étrangers, vagabonds). C'est ainsi que, selon Hérodote, le Pelasge tyrsène qui, de la Tyrrhébie lydienne, patrie des Tyrsènes, conduisit des colons dans l'Etrurie, était un fils de roi lequel fut exilé avec ses compagnons lors d'une grande disette. 2° Un des caractères distinctifs des peuples kimro-keltiques était la prédominance de la femme sur l'homme (V. *Les Amazones dans l'histoire et dans la fable*, p. 21). Cette particularité se retrouvait aussi chez les peuples appelés Pelasges. Ainsi les *Lucumones* des Pelasges étrusques comme les *Lugdamides* des Karo-Lykiens kimris se nommaient non d'après leurs pères, mais d'après leurs mères. Aussi dans la mythologie des Pelasges la divinité suprême était une divinité femelle, la Kabire *Aksieros* ou la nature considérée à la fois comme principe de vie (Artémis, Eileithuia) et de mort (Proserpine). 3° L'identité de race des peuples appelés Kimméries ou Pelasges est aussi prouvée par l'analogie de la religion des Kimméries et des Pelasges. En effet, le nom de *Kabeires* ou *Kobeires*, de *Kobales* ou *Kubèles* des Pelasges ne s'explique que dans les langues kimro-keltiques où il signifie *Secourables* (gaël. *cabhaireach*, basse latinité *Gobelinus* Tenant des Secourables, fr. *Gobelin*). Les Grecs donnaient indistinctement une origine *hyperborée* ou kimmérie et une



Digitized by Google

origine pelasge (v. *Dionys. Hal.* 1, 25) au culte du Ciel (Zeus), du Soleil (Apollon) et de la Lune (Artémis). On appelait pelasges les prêtresses d'Artémis ou les amazones qui étaient d'origine kimmérienne. Le culte du Chêne chez les Pelasges à Dodone, était identique au culte druidique du chêne chez les peuples keltiques. 4° Les murs et les constructions en pierre que les anciens attribuaient aux Pelasges sont analogues aux constructions gigantesques en pierre qu'on remarquait chez les peuples kimro-keltiques. Dans la langue des Marses de l'Italie, peuple d'origine pelasge ou kimméro-thrace, le mot *herna* qui signifiait *rochers* ou *montagne* était identique au mot keltique *cairn* (amas de pierres, montagne); et le nom des Pelasges *Herniques* de l'Italie correspondait au mot gaëlique *carnanach* (montagnard) ou au mot gallois *haïarn* (provenant de la montagne, fer; cf. gr. *chalubs* acier et *alb* montagne).

IV. *Les Hyperborées.* — Lorsque les Hellènes se furent établis dans la presqu'île de la Hellade et qu'ils en eurent refoulé en grande partie les Pelasges, ils désignèrent les Kimméries de la Thrace sous le nom général de *Hyperborées* (Ceux au-delà de Borée). Ce nom, connu des Homérides et d'Hésiode, s'appliquait, dans l'origine seulement, aux Thrâkes septentrionaux établis au-delà des montagnes sur lesquelles on plaçait le séjour de Borée ou de la personnification du Vent du Nord. Mais plus tard, à mesure que les Kimméro-thrâkes s'étaient répandus plus vers le nord et vers l'ouest de l'Europe, et que les connaissances géographiques des Grecs s'étendirent dans ces deux directions, le nom de *Hyperborées* comprenait spécialement les habitants des pays appelés dans la suite la Germanie et la Scandinavie. Ce nom, il est vrai, fut appliqué peu à peu aux habitants de tout le nord de l'Europe et de l'Asie et même à des peuples qui n'existaient que dans l'imagination des poètes et dans les récits mensongers des voyageurs et marchands grecs et phéniciens. Mais du temps des logographes, lorsque les Grecs attachèrent une idée précise au nom de Hyperborées, il désignait les Kimméries de la Keltique qui occupaient les contrées de l'Europe centrale où vinrent dans la suite s'établir les Germains. C'étaient en effet des Kimméries établis dans ces contrées et connus des Grecs, sous le nom de Hyperborées, qui se mettaient en rapport, pour leurs intérêts religieux, avec leurs frères, leurs pères et leurs coréligionnaires les Kimméries de la Thrace et même avec les Kimméries de la Lykie et qui par l'intermédiaire des uns et des autres

Digitized by Google

furent mis en contact avec les Grecs de la Hellade et avec ceux de l'Asie mineure (cf. *Diod.* Bibl. hist. II, 37). Ainsi lorsqu'une colonie lyko-kimmérie, représentée, dans la tradition grecque, par le prêtre-poète *Olen*, eut fondé à Delos le sanctuaire d'*Eileithyia* (Tourmente des entrailles, Douleur de l'enfantement) ou d'Artémis, leurs coréligionnaires les Kimméries hyperborées de la Keltique envoyèrent dans cette île des ambassades religieuses (théories) avec des présents et des offrandes. Les premières de ces théories étaient sous les ordres de druidesses ou d'amazones hyperborées que les Grecs, suivant leur usage de donner aux prêtresses des noms épithétiques empruntés aux divinités qu'elles servaient, ont nommé *Opis* (cf. *Oupis* Secours) *Argè* ou *Ekaërgè* (Agissant au loin, *Pausan.* V, 1, 8) et *Loxo* (Ambiguë), d'après les noms épithétiques qu'eux ils donnaient à la déesse Artémis d'origine kimmérie. Ces amazones hyperborées ou kelto-kimméries furent ensuite confondues, dans la tradition grecque, avec les amazones lyko-kimméries qui, sous la conduite d'Olèn, avaient fondé le sanctuaire à Delos, et c'est pourquoi le druide Olèn de la Lykie (et dont le nom hiératique rappelle celui du devin étrusque *Olen Calen*) fut aussi considéré comme un prêtre hyperborée, compatriote des amazones hyperborées. Vers l'an 562 un autre druide thaumaturge, l'hyperborée *Abaris* qui, comme prêtre de l'Apollon kimmérie, portait une flèche, le symbole de ce dieu, vint en Grèce après avoir quitté sa patrie désolée par une famine (cf. *Hérod.* IV, 36). Plus tard, les Grecs ayant appris à mieux connaître les Kimméries qu'ils appelaient *Hyperborées*, leur donnèrent le nom indigène de *Keltes* et ne se servaient plus du nom d'hyperborées que pour désigner des peuples inconnus et fabuleux du Nord de l'Europe et de l'Asie (cf. *Diod. Sicil.* 2, 47; *Plin.* H. N. 4, 25).

V. *Les Keltes ou Galates.* — Au sixième siècle avant notre ère, les Hellènes substituèrent au nom vague et indéterminé de Hyperborées, celui plus précis et plus explicite de *Keltes* lequel n'était qu'une autre forme du nom des *Chaldes* et prouve que les descendants des deux branches de la race kamare, les Khaldes et les Kimméries, s'étaient établis, depuis plusieurs siècles, entre le Danube, les Karpathes et la Vistule. De même que dans l'Asie les Khaldes étaient placés au Sud-Ouest des Kimméries, de même aussi en Europe les Keltes, autrement appelés les *Galates*, étaient établis au Sud-Ouest des Kimméries, autrement appelés *Cimbres* (*Strabon* V, 32). Comme les Keltes étaient

Digitized by Google

plus rapprochés des Grecs et par conséquent mieux connus d'eux, ce fut aussi leur nom qui servait à désigner à la fois les deux branches de la race kamare. La branche des Kimméries comprenait non seulement les Cimbres de la Chersonèse cimbrique (*Plin.* 2, 27) mais encore, entre autres peuplades, les Sithones de la Suède, les Istawones du Rhin (*Plin.* 4, 28), les Aduatiques et les Nervies de la Belgique (*Diod. Cass.* 39, 4; *App.* Gall. 4), etc. Lorsqu'au premier siècle avant notre ère les Keltes furent refoulés par les Germains sur la rive gauche du Rhin, l'ancienne *Keltique*, comprise entre les Karpathes et le Rhin, prit dès-lors le nom de *Germanie*. Ce nom, comme celui de Keltique, fut étendu aussi aux pays scandinaves, et c'est pourquoi plusieurs peuplades keltiques ou kimméries établies dans ces contrées du Nord, entre autres les Kimbres du Jutland et les Sithones de la Suède, furent également, mais improprement, compris sous le nom de Germains. Cependant ce qui prouve que les Cimbres étaient de race kimmérie, c'est non seulement le nom de Keltes que leur donne positivement Strabon qui les regarde, sinon comme les descendants des Kimméries de la mer noire, du moins comme leurs parents; c'est encore l'institution des druidesses que leur attribue ce géographe, institution essentiellement keltique et étrangère aux Germains (*Géogr.* 7, § 2, 3); c'est enfin, et surtout, leur langue qui fournit le témoignage irrécusable de leur extraction keltique. En effet, le périégète Philémon dit que, dans la langue des Kimbres, l'Océan septentrional portait le nom de *Morimarousa* (mer morte) et que plus au Nord cette mer prenait le nom de *Océan cronien* (cronium. *Plin.* 4, 27, 4). Or ces deux noms ne s'expliquent complètement que par les idiômes celtiques. Car en gallois bas breton *mor mariosis* signifie *mer morte*, et en irlandais *muir-chroinn* signifie *mer coagulée ou congelée*. Les Cimbres étaient de race kimmérique ainsi que leurs alliés les *Teutons* (kim. *teuta* tribu) et les compagnons de ceux-ci, les *Ambrones* (cf. *ambar* Violent) dont les noms, à en juger déjà par leur forme extérieure, ne sauraient être des mots germaniques. Quant aux Sitônes de la Suède mentionnés par Tacite, ils étaient sans doute de même souche que les *Sidônes* que Strabon comptait positivement parmi les *Keltes Bastarnes* (cf. *Liv.* 40, 57, 44, 26) et qui d'après Ptolémée étaient établis entre l'Oder et la Vistule, dans des bourgs comme *Carrodunum*, *Lugidunum*, etc., dont les noms révèlent, par leur forme, l'origine celtique de ces habitants. Ce qui prouve encore l'origine kimmérie ou keltique des Sitônes, c'est d'abord

Digitized by Google

la prédominance des femmes sur les hommes qui, d'après Tacite, existait chez eux et qui était un usage distinctif des races kimméries; c'est ensuite le nom même de *Sitônes*, lequel avait probablement quelque rapport direct avec celui de *Sithean* qui, chez les Gaëls de la Grande-Bretagne, désigne encore aujourd'hui les *buttes-de-fées*. On peut supposer que, chez les Kimméries de la Thrace, *Sithân* était le nom des buttes creuses consacrées à la Terre-Mère (Proserpine, Axiokersa, Cérès) ou à la *Dame Blanche* (cf. sansc. *Sitâ* Blanche). Ces buttes étaient considérées à la fois comme un tombeau ou demeure souterraine de la déesse, comme l'entrée de l'enfer et du séjour des Mânes et comme un silo communal ou grenier public. Les Kimméries pelasges de l'Etrurie donnaient à ce silo voûté qui se trouvait ordinairement placé au centre de toute ville étrusque, le nom de *mundus* (Gouffre, Bouche cf. lat *mundus Cereris patet*) et les Pelasges de la Grèce l'appelaient *tholos*. La Proserpine kimmérienne portait sans doute le nom épithétique de *abondante en buttes* (cf. gaël. *Sithoneach*) et les Hellènes en adoptant des Kimméro-thrâkes cette divinité, l'ont appelée *Sitôn* (Itôn) ou *Athènè Sitônia* (Itônia, Itônaïa). Le promontoire sitônien en Thrace était probablement ainsi appelé d'après un temple de *Sito* qui s'y trouvait, et les Sidônes ou Sithones ont pu tirer leur nom d'une circonstance religieuse analogue.

Dès le huitième siècle avant notre ère les pays appelés plus tard la Belgique, la Gaule et l'Helvétie ont dû être habités par des peuples d'origine kimmérique ou keltique. Les uns étaient venus de l'ancienne Keltique appelée plus tard la Germanie, et c'est pourquoi plusieurs peuplades de la Gaule telles que les *Helvies* (*Cæsar*. B. G. 7, 71) les *Lemovies* (*id*. 8, 46) les *Sennones*, etc., rappelaient, par leurs noms, des peuplades *keltiques* de la Germanie tels que les Helvecones (*Tacit*. Germ. 43), les Lemovies, les Sennones (*Patercul*. 2, 106), etc. Les autres peuples d'origine kimrique étaient venus en Gaule en sortant du Nord de l'Italie ou de l'ancien pays des Sikules. Ceux des Sikules qui ne s'étaient pas retirés dans l'île de Sicile se sont confondus avec les Kimméries ou Pelasges de l'Italie et, par conséquent, ont mêlé leurs traditions avec celles de leurs vainqueurs. Or de même qu'antérieurement les Kimméries de la Thrace, les Illyres et les Pelasges de l'Italie ont pu se reconnaître comme appartenant à la même race, de même aussi les descendants de ces peuples se considéraient encore plus tard comme frères. De là s'est formé une tradition épique, moitié keltique

Digitized by Google

moitié sikule et d'après laquelle *Keltos* (les Kimméries d'Italie), *Illyrios* (les Illyries) et *Galas* (les Galates des Gaules) ont été trois frères, fils de Polyphème (le Héraklès ou dieu du Soleil des Sikules) et de *Galatea* (la personnification de la mer des Gaules). D'après cette tradition les peuples, dont ces trois frères étaient les représentants, passaient pour être sortis de l'Italie supérieure (*Siculia*), voisine de la mer des Gaules (cf. *Appian*, Illyr., p. 758); ce qui était vrai, du moins pour une partie des Kimméries de la Gaule. L'Helvétie eut son nom des Helves (cf. lat. *Gilvus*) ou Helvètes (jaunes), peuple kelte venu sans doute de l'Aquitaine; la Belgique fut nommée d'après les *Belges* ou *Bolgs* (cf. irl. *fear bolgh*, homme welche, homme wallon) qui étaient d'abord établis sur le Rhin inférieur; enfin la Gaule (*Gallia* p. Galdia cf. Chaldia) tenait son nom des *Galdes* (armor. *galluus* p. galduus Vaillant) ou *Galates* (Keltes) parce que la majeure partie de la population gauloise appartenait à la branche chaldique, tandis que les Belges faisaient plutôt partie de la branche kimrique. En s'établissant dans les Gaules les peuplades *galdes*, venues du Nord-Est, refoulèrent vers le Sud-Ouest les *Vaskes* appartenant à une race d'hommes qui, primitivement, était répandue dans l'Europe septentrionale avant l'arrivée des Keltes. [1] Les Galdes ou Galles se sont rencontrés aussi au Sud-Ouest des Gaules avec les *Ibères* et au Sud-Est avec les *Ligures*.

---

[1] Nous préparons en ce moment un travail sur l'origine des *Vaskes* ou *Basques*. Au sujet de cette question si épineuse, voici en résumé les résultats auxquels nous sommes arrivé jusqu'ici. A l'époque où les peuplades kimméries, khaldes et ibères, sorties de l'Asie mineure, se sont répandues dans l'Europe méridionale, la zône septentrionale et moyenne de cette partie du monde était occupée par des peuplades qui étaient venues de l'Oural et qui appartenaient à la branche ougre de la souche tatare. Elles se donnaient le nom de *Hommes de la terre* ou *fils de la terre* (finnois *ma-innemen*) et comme elles vivaient sur les bords de la mer, principalement de la Baltique, elles se nommaient aussi *Gens de l'eau* (finn. *soumalaiseth*, estthon. *soma-lassed*, lapon *sabme-lads*). Par l'arrivée des Keltes au centre et au Nord de l'Europe, ces peuplades furent refoulées, les unes au Nord-Est par les Cimbres, peuples kimméries, les autres au Sud-Ouest par les peuples keltiques. Les peuplades qui avaient été rejetées au Nord-Est furent ensuite encore refoulées dans la partie septentrionale de la Suède par les *Finnes* qui étaient issus de la même race qu'elles, mais formaient la branche cadette de l'ancienne souche ougre. Poussés par les Finnes, leurs frères cadets, lesquels eux-mêmes avaient été rejetés au Nord de l'Europe par l'arrivée des peuples gothiques scandinaves, les peuplades de l'ancienne branche furent confinées dans l'extrémité septentrionale de la Suède

Digitized by Google

A commencer du septième siècle environ avant notre ère, des peuplades gauloises passèrent les Pyrénées et se répandirent dans cette presqu'île à laquelle les Phéniciens et les Carthaginois avaient donné le nom de *S'fâni* (obscur, occidental, cf. héb. *Zephôni* obscur, septentrional, lat. *Hispania*) et que les Grecs (cf. *Skylax*) ont appelée l'*Ibérie*, soit que ce nom dérivât de celui du fleuve l'Ebre ou de celui du peuple des Ibères ou enfin de ce que les Keltes aient traduit *S'fâni*, ou rendu *Iber*, par le mot équivalent *ivar* (cf. *iar*, *ir*) qui dans leur idiôme signifiait *occidental*. Les peuplades sorties des Gaules trouvèrent déjà établis, en Espagne, des Ibères et des Kantabres, peuples ligures ou ligués, qui étaient venus de l'Helvétie et de l'Italie (*Thucyd.* 6, 2; *Pansan* 10, 17) où ils s'étaient mêlés aux Pelages ou Kimméro-thrâkes. Aussi ces Ibères et ces Kantabres, même avant que les Keltes des Gaules ne se fussent mêlés avec eux, possédaient-ils dans leur langue et leurs mœurs beaucoup d'éléments chaldo-kimmériques. Ainsi les bourgs des Ibères et des Kantabres portaient les noms keltiques de *Julio-briga*, *Sego-briga*, etc. (cf. thrace *briha* bourg); la domination des femmes sur les hommes existait, selon Strabon, chez les Kantabres comme chez plusieurs peuples kimméro-keltiques. Des Cimbres ou Kimméries étaient établis dans la Lusitanie (*Diodor.* liv. 5). Il y avait des *Bêbryges* kimriques dans les Pyrénées comme il y avait eu des *Bêbryges* (Ayant de bons remparts) kimméro-thrâkes en Bithynie. Les descendants des tribus galdes occupaient, sous le nom de *Gallikes*, la *Gallicie* (*Pomp.* Mela 4, 26); au centre de l'Espagne étaient établis les *Keltes-Ibères*, mélange de Keltes et d'Ibères, et au Sud, entre le Tage et la Guadiana, habitaient les *Keltikes* (lat. *Celtici*, *Plin.* H. N. 2, 1, *Ptolém.* II, 4) ou les descendants des Keltes.

---

où elles sont tombées de plus en plus en décrépitude. Les Lapons sont encore aujourd'hui les faibles restes et les descendants de cette ancienne branche ougre. Quant aux peuplades de cette même branche qui ont été rejetées au Sud-Ouest, les Keltes les ont successivement poussées jusqu'aux pieds des Pyrénées où leurs descendants ont porté déjà dans l'antiquité le nom de *Vaskes*. Les Vaskes dont le nom signifie probablement *fer* ou *épée* (cf. finn. *vaski*) sont donc les cousins germains des Lapons; ils appartenaient à la même souche mais à une branche plus ancienne que les *Finnes* et les *Madjars*. L'extérieur physique des Basques rappelle le beau type finnois et leur idiôme porte la physionomie générale des langues finnoises. Le Basque aurait donc son analogue dans l'idiôme lapon, si celui-ci ne s'était pas appauvri et ne s'était pas laissé influencer, d'un côté par le finnois, et de l'autre par le suédois et le norvégien.

Digitized by Google

Au moins avant le cinquième siècle avant notre ère, des tribus keltiques et kimriques avaient passé du Belgium, de la Gaule et de l'Espagne dans les îles de la Grande-Bretagne. Des Kimméries s'établirent dans l'île de *Man* (Mona) qui devint le centre de toutes les institutions religieuses de cette branche et prit le nom sacerdotal de *Mère de Gimri* (*mam Gimru*). Des Kimris, sous le nom de *Bretons* (gr. *Bretanoï* cf. gall. *Brython* Guerriers), se fixèrent aussi dans la partie méridionale de la Grande-Bretagne à laquelle ils ont donné le nom de *Albion* (Montagneuse, cf. gaël. *Albainn* Montagneuse, Ecosse) lequel nom était déjà connu des Grecs du temps d'Aristote (de mundo, 3). Ces Bretons, refoulés plus tard par les Saxons, se retirèrent dans la Cambrie (Cambria, aujourd'hui *Cymru* ou le pays de Wales dont les habitants se nomment encore de nos jours *Cymri*, *Cymriau*). D'après la tradition bretonne *Hu-le-Fort* conduisit les Kimris de Deffrobani (pays d'été) dans la Bretagne et l'Armorique (Llydaw). Sous le nom de *Kaledones* (Issus de Kaldes) les tribus de la branche *gaëlique* (p. gadhélique, galdique) s'établirent dans le Nord de la Grande-Bretagne (*Dio Cass.* 76, 12; *Cæsar* B. G. 5, 12). Suivant les traditions de l'Irlande cette île a été peuplée par sept immigrations de peuplades gaëliques. De ce nombre étaient les *Skots* (gaël. *Sguit* émigrants) et les *Firbolghs* (gaël. *fear* homme, *bolgh* étranger, cf. vlach) qui vinrent de l'Espagne. L'Irlande eut le nom de *Ivarin* (occidentale) dont s'est formé plus tard celui de *Eirin* et qui, dès le quatrième siècle avant notre ère, était connu aux Grecs sous celui de *Iërne* (v. *Arist.* de mundo, 3). De *Ivarin* (occidentale) les Latins ont formé le nom de *Hibernia* (hivernale). Vers le troisième siècle de notre ère des Pictes (anglos. *Peohtes*) et des Skots passèrent de l'Irlande dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne ou dans la Calédonie. Ce pays commença dès-lors à prendre le nom de *Skotie* qui appartenait d'abord seulement à l'Irlande. Comme les Skots étaient issus de la branche galdique, les montagnards de l'Ecosse se donnent encore aujourd'hui le nom de *Gaidheal* qui est la forme transposée de *gaiead* (cf. Skulutes et Skolotes) et qui se prononce *Gaël*.

Tel est en abrégé le tableau des longues et nombreuses migrations que, dans l'espace de près de dix siècles, les peuples de race *kamarehhaldique* (kimmério-keltique, kimry-gadhélique) ont successivement exécutées depuis les confins de l'Inde jusqu'à l'extrémité Nord-Ouest de l'Europe. A ces migrations du Sud-Est au Nord-Ouest il faut ajouter

Digitized by Google

celles qui se sont opérées dans le sens inverse. Ce reflux et ces mouvements rétrogrades, à commencer du septième siècle avant notre ère, ont eu différentes causes, parmi lesquelles il faut citer d'abord la surabondance de la population qui, bien qu'elle fût très-peu considérable comparativement à ce qu'elle est aujourd'hui, était cependant alors trop nombreuse pour pouvoir subsister dans des localités où la terre n'était pas encore suffisamment cultivée. Ensuite les inondations de la mer et les débordements des fleuves forcèrent plusieurs tribus, entre autres les Cimbres et les Teutons, d'aller chercher d'autres établissements; enfin le mouvement continuel des peuples germaniques qui, dès le cinquième siècle avant notre ère, commencèrent à se former et à s'établir dans les pays entre l'Oder, le Danube et le Rhin et qui en refoulèrent les Celtes lesquels, jusqu'alors, avaient seuls occupé ces contrées, imprima aux populations kimro-galliques des chocs dont les contre-coups se transmettant de proche en proche, se firent sentir depuis les Karpathes et les Alpes jusque dans le Nord de la Grande-Bretagne. Les peuplades keltiques qui, pour différentes raisons, furent ainsi forcés d'émigrer, se tournèrent naturellement tout d'abord vers le pays d'où leurs pères étaient jadis sortis, et par conséquent elles suivirent généralement une direction opposée à celle qu'elles avaient prise dans leurs migrations antérieures. Déjà dans l'année 889 avant notre ère le roi gaulois Ambigatus fit partir le superflu de la population (cf. Pelasges) sous la conduite de ses deux neveux Sigovesus et Bellovesus. Le premier, à la tête des Boïes, se dirigea vers la forêt Hercynie en Germanie (appelée alors l'Hyperborée, plus tard la Keltique) et passa de là dans les pays du Danube. Le second se dirigea vers l'Helvétie et l'Italie où il retrouva des frères, les Keltes nommés *Insubres* (p. *Ins-ambres*, gr. *Is-ombres*) qui jadis étaient également sortis de la Gaule (*Strab.* v, p. 212), et il fonda parmi eux la ville de Médiolanum (*Liv.* 5, 34). Les Lingones au Nord des Aedues et à l'Ouest des Séquanes allèrent, unis aux Boïes, s'établir au Sud des Insubres, et les Senones sortirent aussi des Gaules où ils habitaient entre les Lingones et les Carnutes et, joints aux Gaesates, ils se fixèrent sur les bords de la mer Adriatique (*Plin.* 3, 21). Vers 391 avant notre ère, Rome fut prise par des Gaulois qui étaient venus du Nord-Ouest. Les Cimbres et les Teutons quittèrent la Baltique et le Nord de la Germanie et, unis aux Ambrones du Danube, ils pénétrèrent en Italie. C'est de la Germanie méridionale ou de la *basse Galatie* (*Plut.* Aemil. Paul. 9) que

Digitized by Google

sortirent les tribus nombreuses qui, en ravageant et en pillant, parcoururent, dès l'an 280 avant J.-Ch., l'Illyrie, la Macédoine, la Thrace, la Grèce, et dont quelques peuplades tels que les Trocmies et les Tlestoboïes unis aux Tectosages (*Liv.* 38, 16) pénétrèrent jusque dans l'Asie mineure où, conservant le nom de *Galates* ou *Glètes* (Keltes) qu'ils avaient déjà porté au Sud-Est de la Germanie (Keltique), ils s'établirent dans la Galatie, entre la Phrygie et la Paphlagonie (*Diod.* v, 32); de sorte que ces peuplades keltiques, sous le nom de Galates, retournèrent dans ces mêmes contrées de l'Asie d'où leurs ancêtres, sous le nom de Khaldes, étaient sortis plusieurs siècles auparavant. Encore au quatrième et au cinquième siècle de notre ère des *Gallois* de la Grande-Bretagne, chassés par les Saxons, passèrent la Manche et s'établirent sur le *Littoral* (bas-breton *ar-mor*, lat. *ad mare*) appelé depuis l'*Armorique* ou la *Petite-Bretagne*.

Telles sont en résumé les principales migrations des peuples de la race kamare, migrations qui ont été comme le flux dont les vagues ont déferlé depuis l'Inde jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe, et dont quelques lames, par un reflux naturel, se sont rejetées de nouveau en arrière vers les contrées où, antérieurement, elles avaient successivement pris naissance.

## IX. LES IAVANS.

Dans le berceau primitif de la race de Iafète, à l'Ouest des Kambôdjâs ou de l'Arachosie et au Sud-Est des Pahlavas ou de la Perse, il y avait un peuple dont il est déjà fait mention, au moins 1500 ans avant notre ère dans les livres sanscrits (cf. *Lois de Manou*, x, 44) sous le nom de *Yavanas*. Ces livres représentent les Yavanas comme un peuple d'un caractère vif et impétueux (v. *Bhagavat-Pouranam*, éd. Burnouf, tom. I) et c'est sans doute à cause de cette vivacité que ce peuple eut le nom de *Iavans* qui signifiait *Vifs*, *Rapides* (sansc. *Yavan* agile, cheval, cf. *açvas* agile, cheval). Les Iavans eux-mêmes, en adoptant ce nom, l'ont exprimé quelquefois par son synonyme de *Ios* (p. *icFos* pénétrant, rapide, flèche; sansc. *ischus* p. içvus, lat. *eqvus* rapide, cheval, gr. *hippos* p. ichpos; norr. *iór* p. ihvor; cf. sansc. *arvâ* flèche, cheval; goth. *arhvus* flèche). De là le nom de *Iade* (gr. *Ias* pays des Ies) qui fut donné à l'Ionie de l'Asie et de l'Europe. Les

Digitized by Google

traditions de l'Inde rapportent que le roi indou Sagaras subjugua les Iavanas, et pour marquer symboliquement leur soumission et leur esclavage, il leur fit couper leurs longs cheveux qu'on regardait comme le signe extérieur de l'homme né libre. C'est probablement pour se soustraire à la domination des rois indoux que les Iavans émigrèrent vers l'Ouest de l'Asie mineure, en passant non, comme les Kimméries, par le Nord ou par le Kaukase, mais par le Sud ou par l'Arménie. La preuve qu'ils ont dû prendre ce chemin c'est que les pays du Kaukase, bien que Strabon dise le contraire, sont restés inconnus aux Grecs asiatiques jusqu'au huitième siècle avant notre ère, ce qui n'aurait pu avoir eu lieu si leurs ancêtres avaient passé par ces contrées. Arrivés dans l'Asie mineure occidentale, les Iavans ou Iôns se sont divisés en deux branches. La première composée des Iôns proprement dits, s'est fixée dans cette partie de l'Asie mineure occidentale qui, d'après eux, a pris plus particulièrement le nom de *Iônia*. Ce sont probablement ces Iôns que les Assurs et, par eux, les Hébreux ont connus sous le nom de *Iavan*, au moins onze siècles avant notre ère (*Genès.* 10, 2). Par suite de ses progrès rapides dans la civilisation cette branche des Iôns s'est différenciée de bonne heure, quant aux mœurs et au langage, de ses frères, lesquels ont formé l'autre branche et ont plus longtemps conservé le type primitif de leurs ancêtres. Aussi les Iôns de l'Ionie asiatique ne sauraient être considérés comme les descendants de la petite peuplade d'Iôns qui, après avoir passé de l'Asie en Europe et après avoir été expulsée de l'Attique, est revenue dans l'Asie mineure à une époque où l'Ionie asiatique formait déjà depuis longtemps un Etat florissant et puissant. Ce qui prouve, en effet, que les Iôns asiatiques avaient pris leurs établissements dans l'Ionie bien avant le retour de leurs frères les Iôns de l'Attique, c'est d'abord le nom même des Iôns qui est antérieur à cette époque dans l'Asie mineure et qui y était même de tout temps le nom général par excellence pour désigner tous les peuples de la race hellénique (v. *Scholiaste ad Aristoph.* Acharn. 544), ce qui certes ne serait pas arrivé, si ce nom n'avait pas été le plus anciennement connu dans l'Asie mineure. Ensuite il serait impossible de s'expliquer comment tout ce littoral aurait pu être peuplé, autant que nous le voyons dans la haute antiquité, par la petite colonie sortie de l'Attique, si l'Ionie asiatique n'avait pas déjà été occupée, longtemps auparavant, par la première branche des Iôns. Enfin le degré de civilisation auquel l'Ionie

Digitized by Google

asiatique était arrivé longtemps avant les temps d'Homère prouve que cette civilisation a été d'une date bien plus ancienne qu'on ne serait en droit de le supposer, si elle avait seulement commencé après l'arrivée des Iôns de l'Attique.

Pendant que la première branche, composée de Iôns qui conservèrent l'ancien nom de la race, se fixa dans l'Iônie asiatique, l'autre branche passa en Europe et s'établit d'abord dans l'ancienne Thesprotie (appelée plus tard l'*Epire*, le Littoral) qui, à leur arrivée, était déjà occupée, au moins vers 1550 avant notre ère, par des Pelasges kimro-thraces (*Strabon* 10, p. 229). Ces Pelasges se divisaient en *Graïes*, c'est-à-dire en *Montagnards* (cf. gaël. *cruach* monceau, montagne, kimmér. *krau-kasus* montagne blanche, Caucase; sansc. *giri* p. *gari* montagne, gr. *horos* p. *goros* montagne, lat. *Hercules Graïus* synonyme de *Hercules Penninus* le Tonnerre des *Montagnes*) qui habitaient la partie élevée du pays, et en *Selles* ou *Helles*, c'est-à-dire en habitants des plaines, des *Marécages* ou des Maremnes de la côte (cf. gaël. *saill* sel, gr. *helos* marais). Aussi l'ancienne Thesprotie portait-elle encore le nom kimmérie ou pelasge de *Hellapia* (Pays des Helles). C'est avec les Helles que les tribus iônes, venues de l'Asie mineure, se sont mêlées, et elles ont adopté d'eux le nom de *Dôres* qui, n'ayant point de signification en grec était probablement d'origine kimmérie et signifiait *Riverains* (kimmérie *duar*, *dôr* terre sortie de l'eau, cf. *âpia*; cf. *Dôrus* fils de *Neptune*, *Serv. ad Æneid.* II, 27; les *Dôres* conduits par *Héraklès* [cf. Polyphème, 17] sur les côtes de la *Gaule*). Les Dôres adoptèrent encore des Pelasges kimméries le culte du chêne et l'oracle dodonien et leurs prêtres conservèrent même à Dodone l'ancien nom pelasge de *Selles*, afin de rappeler que cet oracle avait été fondé par des Druides ou prêtres appartenant aux Selles.

D'après les traditions helléniques les Dôres, originaires de la Thesprotie, se divisèrent, dans la Thessalie méridionale appelée Phthiotis, en deux branches les *Dories* proprement dits et les *Aïoles*. Les tribus dories s'établirent dans ce qu'on a appelé les *Quatre bourgs doriques* (gr. *tetrapolis dorika*), et de là elles passèrent au Sud dans le Peloponèse qui à cette époque portait encore le nom pelasge de *Apiâ* (Pays, île). Elles expulsèrent les Pelasges de toutes les parties de cette presqu'île, à l'exception de l'Arcadie où ces anciens habitants se maintinrent pendant longtemps en assez grand nombre. Plus tard des colonies dories, sorties du Péloponèse, rentrèrent dans l'Asie mineure et

Digitized by Google

s'établirent dans la Doride, au Sud de l'Ionie. D'autres colons dories passèrent en Krète, en Italie et en Sicile et se fixèrent surtout à Tarante, à Syracuse et à Agrigente.

Quant aux *Aïoles* (Mobiles) qui se disaient les descendants d'Aïolos, le dieu des vents changeants, ils se répandirent successivement dans les contrées qui ont été appelées plus tard la Thessalie, la Macédoine, la Phocide, la Béotie, l'Acarnanie, la Lokride, l'Achaïe (cf. *Diod.* 4, 67) et même dans l'Elide et dans l'Arcadie. Ensuite des colons aïoles passèrent dans l'île de Lesbos, et d'autres s'établirent dans l'Aïolide asiatique, au Nord de l'Ionie. Une branche des Aïoles de la Thessalie ou de la Lokride passa en Italie, et c'est à cette branche qu'il faut rattacher la peuplade des *Latins*, laquelle différait par son extraction et par son langage de tous les autres peuples italiques, tels que les Ligures, les Etrusques, les Ombres, les Sabins, les Herniques, les Messapies, les Sicules, etc. Tandis que ces peuples étaient de race pelasge, ligure, illyre, ibère, kimmérie ou keltique, les Latins seuls étaient de souche aïolo-dorique et, par conséquent, les frères aînés de ces Hellènes qui plus tard se sont établis dans la Grande-Grèce. Aussi l'idiôme latin primitif ne saurait-il être considéré que comme un dialecte aïole, lequel s'est développé d'une manière particulière dans le Latium et qui, malgré ses particularités, ne différait cependant pas davantage du dialecte éolo-dorique, que le dorique, par exemple, ne différait du dialecte attique ou du dialecte ionique. Cependant ce qui prouve que les Latins n'étaient pas, comme les colons de la Grande-Grèce, originaires de la Hellade méridionale, mais qu'ils étaient sortis de bonne heure de la Grèce septentrionale, et qu'ils ont passé en Italie à une époque où les noms de Hellènes et de Hellade étaient encore inconnus dans le Nord de la Grèce, c'est que, ignorant ces dénominations, ils ont de tout temps désignés les Hellènes sous le nom général de *Graeci* (Graïkes, c'est-à-dire Issus des Graïes) parce qu'ils les considéraient comme les descendants des anciens Graïes (Montagnards) avec lesquels la branche iône, nouvellement arrivée en Europe, s'était mêlée au moins dès le seizième siècle avant notre ère.

Pendant que la branche iône qui avait passé en Europe et qui s'était divisé en *Dories* et en *Aïoles* se répandait de plus en plus dans la Hellade et dans les îles voisines, des tribus iônes de l'autre branche qui était restée en Asie, prirent également la route de l'Europe. Etant passées en Grèce, ces tribus s'établirent les unes dans cette partie de

Digitized by Google

l'Illyrie qui, d'après elles, fut appelée *Iade* ou *Iônie* (*Steph. de Byz.* s. v. *Ias*) et où, encore du temps d'Appien, il y avait des Iônes voisins des Dâkes et des Gètes; les autres se fixèrent dans l'Attique (gr. *attikè* p. *aktikè*, *Littorale*) qui dès-lors prit aussi d'après eux le nom d'*Ionie* ou d'*Iade* (voy. *Strabon*, liv. II). Mais déjà au onzième siècle avant J.-Ch. les Iônes établis dans l'Attique et dans l'Achaïe furent expulsés de ces deux pays par les *Achaïes* proprement dits. Ces Iônes ainsi chassés, reprirent le chemin de leur ancienne patrie dans l'Asie mineure et rentrèrent de nouveau chez leurs frères les Iônes asiatiques. Dès-lors les noms d'Attique et d'Achaïe ayant été substitués à celui d'*Ionie*, il arriva même que le nom ancien et primitif d'*Iônes* s'effaça presqu'entièrement dans la Hellade et ne se conserva avec éclat que dans l'Ionie asiatique.

Longtemps avant Homère les peuples de la Hellade, que les Latins nommaient les Grecs, se désignaient eux-mêmes par deux noms généraux également usités, celui d'*Hellènes* et celui d'*Achaïes*. Le premier était proprement un nom géographique désignant originairement les tribus doriques sorties de la Hellade primitive ou de l'ancienne *Hellopia* (p. *Hellapia* Pays des Helles). L'autre était un nom honorifique qui signifiait *Très-respectables* (gr. *a-chaïos* de *a* alpha intensif et *chaïos* p. chasios, *chaos* respectable; cf. lat. *cascus* vénérable, ancien, p. casicus, cf. gr. *achaïkos* p. a-chasikos). Dans la Grèce les peuples d'origine aïole ont de tout temps été les plus nombreux. Aussi les Aïoles se sont-ils considérés, et jusqu'à un certain point avec raison, comme les aînés de la race. Après eux vinrent les *Dories* qui passèrent pour les puînés. Enfin les Iônes qui avaient été expulsés ou *éliminés* (gr. *ex-outhos* de *ex* et de *outhos*, lat. *limen*) de l'Attique, et remplacés par des Achaïes, furent regardés comme les cadets de la race. Voilà pourquoi la tradition épique qui s'est formée principalement chez les Aïoles de la Hellade, a énoncé que *Hellèn* qu'on supposait être le père et le représentant de toute la race hellénique, avait trois fils : 1° *Aïolos* l'aîné, le père des Aïoles; 2° *Dôros* le puîné, père des Dôries, et 3° *Xouthos* (p. *Ex-outhos* Eliminé), le cadet dont les fils et successeurs étaient *Achaïos*, le père des Achaïes proprement dits, et *Iôn* le père des Iôns asiatiques. Comme les Hellènes avaient pris leur nom dans l'Epire et dans la Thessalie, où les plus anciens souvenirs épiques et mythologiques se rattachaient au grand cataclysme qui avait eu lieu à l'endroit où s'est formé ensuite le lac achérousien (cf. *Arist.* Météor.

Digitized by Google

1, 14), les Hellènes rattachaient aussi leur origine à la tradition mythologique des Pelasges de ces contrées, et considéraient *Hellen* comme le fils du Pelasge *Deukalion* (cf. kimriq. *Hu* ; Oceanus *Deucaledonicus* au Nord de l'*Hibernia*), ou comme le petit-fils du Kimmérie caucasique *Prometheus*.

Bien que le nom primitif de toute la race, le nom d'*Iônes*, ne soit resté dans la tradition et dans l'histoire qu'à une branche supposée cadette, et se soit même effacé dans la Hellade proprement dite, il s'est néanmoins maintenu, avec tout son éclat primitif, dans l'Asie mineure et a été employé chez tous les peuples de l'Asie comme nom ordinaire pour désigner les Hellènes en général. En effet, la Grèce et les Grecs étaient nommés *Javan* par les Hébreux, *Iounân* par les Arabes, *Iaunô* par les Aramées, *Iounâ* par les Perses, *Ioueüna* par les Arménies, etc. Enfin, de même que de nos jours les Orientaux emploient le nom de *Franks* et de *Roumes* (Romains, Grecs du Bas-Empire) pour désigner en général les peuples chrétiens de l'Europe, de même assui au commencement du moyen-âge, les Hindous employaient l'ancien nom sanscrit de *Yavanas* pour désigner les peuples hétérodoxes à l'Occident de l'Indoustan, et plus particulièrement les Arabes mohammédans qui étaient devenus leurs vainqueurs et leurs oppresseurs.

## X. LES ÇAKES.

La dernière branche de la souche iafétique comprend les peuplades nombreuses des Çakes. Comme ces peuplades ne s'étaient jamais constituées toutes ensemble en corps de nation, elles ne portaient pas non plus, comme les autres branches de la race de Iafète, un seul et même nom général. A l'époque où elles apparurent pour la première fois dans l'histoire, en rapport avec des peuples aries, elles habitaient les contrées appelées aujourd'hui le Turkestan, au Sud du Djihoun, depuis la mer Caspienne jusqu'aux Monts-Nébuleux (*Belurt-tagh*). Au Nord et à l'Est elles touchaient aux peuples altaïques qui étaient nomades comme elles, et dont les descendants au moyen-âge étaient appelés *Tatares mongghols*. Au Sud, elles étaient en contact avec les Baktries et, par leur intermédiaire, en rapport avec les Indous. La peuplade la plus voisine des *Aries* (v. *Pline* 6, 19, 1) et peut-être la plus ancienne et la plus puissante de toutes, portait le nom de *Çakas*

Digitized by Google

qui signifiait *Capables* (norr. *Hagir* aptes), et ce nom, de particulier qu'il était d'abord à cette peuplade, devint ensuite le nom général pour désigner toutes les tribus de la même souche.

Les Çakas figurent dans les traditions des Indous au moins dès le douzième siècle avant notre ère. En effet, ils sont mentionnés dans les plus anciens livres sanscrits (v. *Manou* x, 44) d'abord sous le nom de *Çakas* et plus tard sous celui de *Çâkyâs* (Issus des Çakas) et de *Câkya-sénâs* (Troupes de Çâkyâs). Les anciens Indous comptaient les *Çakas* ainsi que les *Kambódjâs* (Arachosies), les *Iavanas* (Iônes), les *Pâradas* (Paropomisies) et les *Pahlavas* (Perses) parmi les peuples *voleurs* (sansc. *dasyavas*), *dégradés* (sansc. *çoudrâs*) et *hérétiques* (sansc. *Mlêtchas*), parce que, disaient-ils, par l'omission des sacrements et par la non-fréquentation des Brahmanes, ils sont, par degrés, descendus, dans ce monde, au dernier rang des hommes (*Manou* x, 43).

A l'exemple des Indous, les Perses orthodoxes ont désigné également, dans leurs livres sacrés, le pays des Sakes sous le nom de *Tûrân*, et plus tard encore les Persans, par une allusion maligne au mot de *Sak* qui, en leur langue, signifiait *chien*, les ont appelés *Sâk-sâr* (Têtes de chien) ou *Gourk-sâr* (Têtes de loup).

Dès la plus haute antiquité les Sakes aussi bien que ceux des Hellènes qui n'avaient pas subi l'influence des systèmes religieux des Pelasges kimméro-thrâkes et des Egyptiens, se distinguaient parmi les peuples iafétiques, par ce qu'on pourrait appeler l'esprit laïc ou antisacerdotal, différant en cela des Indous, des Mêdo-Perses et des Kimméries-Keltes chez lesquels les prêtres et la caste sacerdotale exerçaient de tout temps une très-grande influence politique et sociale. Il paraît même que, fidèles à leurs tendances laïques, les Sakes ont particulièrement contribué à l'origine et à la propagation du Boudhisme. En effet, Boudhas était peut-être lui-même d'origine Çake; du moins il est appelé communément *Çakya-mounis* (Pénitent sake) ou *Çakya-sinhas* (Lion sake); et, suivant la tradition brahmanique, il était issu d'une famille de prêtres hérétiques qui, sortis de *Çaka-dvipa* (Ile c'est-à-dire Région des Sakes) étaient venus s'établir à *Magadha* (Propriété de Maga), endroit qui dans l'Ile passait pour avoir été le berceau primitif de l'hérésie boudhique.

Dès le quatrième siècle avant notre ère les Çakas se répandirent davantage vers le Sud et s'établirent sur les bords de l'Indus. Ils essayèrent même de pénétrer dans l'Inde, mais ils en furent repoussés

Digitized by Google

par *Vikramâdityas*, roi d'Oudjayânî qui jugea sa victoire, qu'il remporta sur eux, tellement importante que non-seulement il prit lui-même le surnom de *Çakâri* (Ennemi des Çakas), mais qu'il institua aussi l'*ère des Çakas* (sansc. *Çakâbdha*) à dater de l'année 56 avant J.-Ch. où il avait vaincu ces nomades guerriers. A la fin du premier siècle après J.-Ch. les Çakas, nommés *Indo-Skuthes* par les Grecs, occupaient toute la partie Nord-Ouest de l'Inde. Ils étaient à cette époque sous la domination des Parthes (v. *Periplous d'Arrh.*) qui eux-mêmes étaient une branche de la race çake ou scythique. Dès le deuxième siècle avant notre ère les Çakas furent désignés, dans les livres chinois, sous le nom de *Yut* (cf. *Youe-tschi* ?) et lorsque les Chinois furent entrés en rapport plus direct avec les Indous par la religion de Boudha et qu'ils eurent appris d'eux le nom des *Çakas*, ils l'exprimaient, dans leur langue, sous la forme de *Ha-ka*. Au sixième siècle les Çakes passèrent sous la domination des Huns et disparurent ensuite peu à peu de l'histoire des peuples de l'Asie.

Il ne paraît pas que les Hellènes aient connu les Çakas, sous ce nom, antérieurement au cinquième siècle avant J.-Ch. Hérodote a sans doute le premier énoncé positivement l'identité de race des Sakes et du peuple, que de son temps, les Grecs appelaient *Skuthes*. Cependant, suivant l'érudit Tzètzès, les Grecs auraient emprunté le mot *Sakos* (bouclier) au nom même des *Sakes* lesquels, selon lui, auraient été les inventeurs de cette arme défensive. Or le mot *Sakos* se trouve déjà dans Homère (*Iliad.* 5, 126) et dans des noms épiques très-anciens, comme par exemple dans *Eurusakès* (Ayant le bouclier large), etc. Cependant le mot grec *sakos* signifiait sans doute *Protégeant* et dérivait du même thème que le mot *sâkos* (Enceinte sacrée) et les mots correspondants norrains *hagi* (haie, enceinte) *högull* (Protégeant, cuirasse), etc. *Sakos* avait par conséquent, il est vrai, la même racine que le nom des Çakes, mais n'était pas dérivé de ce nom propre de peuple, à moins qu'on ne trouve plus probable d'expliquer ce mot comme signifiant proprement et originairement l'*arme sake*. Dans ce cas *Sakos* aurait été un mot étranger adopté par les Grecs sans qu'ils en eussent connu la signification et sans qu'ils eussent été en rapport direct avec les Sakes.

II. *Les Skolotes.* — D'après Hérodote, les peuples appelés *Sakes* par les Perses et *Skuthes* par les Grecs, se nommaient eux-mêmes *Skolotes*. Ce nom appartenait donc directement à la langue même de ce peuple.



Digitized by Google

Or *Skolotes* (p. Skulutas) signifiait *Boucliers* (goth. *skildus* p. skuldus; anglos. *scyld*, norr. *skiöldr* p. *skialdr*, suéd. *sköld* p. *skiöld*). De même que *Gadheles* était transposé de *Galates* de même *Skolotes* était la transposition d'une forme plus ancienne *Skutulas* (cf. v. all. *Skudulo*) et dérivait d'un thème *skuda* (sansc. *tschad*) qui signifie *couvrir*, *protéger*. Les Skolotes se donnaient le nom de Boucliers selon l'usage ordinaire chez les peuples anciens de se nommer quelquefois d'après certaines armes, soit défensives, soit offensives. Ainsi *Wahan* (Bouclier) était un nom propre assez fréquent chez les Arméniés, comme *Skiöldr* (Bouclier) et *Skudilo* (Petit bouclier) l'ont été plus tard chez les Scandinaves et les Germains. Le nom de *Pahlavas* signifiait *Haches d'armes*, celui de Sabins *Javelots*, celui de Langobards *Longues Hallebardes*, celui de Franks *Framées*, celui de Hérules *Petites-Epées*, celui de Saxons *Coutelas*, etc., etc. Chez les Scythes comme chez leurs descendants les Slaves, les Germains et les Scandinaves, le bouclier ou la targe était aussi le symbole de la protection et par suite de la royauté et du commandement. Aussi Hérodote, dit-il, que *Skolotes* était un nom *royal* et que les Scythes qui se le donnaient de préférence portaient le surnom de *Scythes royaux*. Lorsqu'au septième siècle avant notre ère les Scythes, accompagnés de Kimméries et de Mèdes, pénétrèrent sous le nom d'*Aramées* (Venant de l'Arménie) dans l'Assyrie (v. *Plin*. H. N. 6, 19), le mot de *Skolotus* (Bouclier) paraît avoir passé alors dans les langues sémitiques. En effet le mot hébreu *Schälät* (Bouclier), correspondant au mot de Skolotus, semble être un mot exotique dans les idiômes sémitiques, bien que le verbe dénominal arabe *sallita* (être bouclier, protecteur, puissant, cf. sansc. *çaknomi* je suis capable, puissant) et le mot *Soultân*, *Salâtin* (Sultan) soient dérivés de *salat* ou *schälät*. Comme le mot *schälät* se montre dans la langue hébraïque, au moins dès le septième siècle avant notre ère, il est à présumer, si effectivement c'est un mot emprunté, que la transposition de la forme primitive de *Skutulus* en *Skulutus* se soit opérée antérieurement à cette époque dans l'idiôme scythe lui-même.

III. *Mâgôg*. — Les peuples sémitiques, du moins les Hébreux, déjà antérieurement au septième siècle avant J.-Ch., ont désigné les Sakes ou les Skolotes sous le nom de *Mâgôg* (*Genès*. x). Ce nom évidemment d'origine étrangère aux langues sémitiques appartenait probablement à l'idiôme assur et signifiait sans doute le *Grand-amas* (cf. sansc. *mahas* grand; goth. *hauhs* amassé, élevé; all. *hôch*, pers. *gouh* amas, mon-

Digitized by Google

tagne) ou le *Grand Troupeau* (sansc. *maha-ghôçhas*) pour désigner la grande masse de tribus nomades dont se composait le peuple skolote à la fois guerrier et pasteur. Comme en hébreu le mot *gôi* (amas, peuple) dérivait également d'une racine signifiant *amasser* (héb. *gavah*) on a détaché dans la suite de *Mâgôg* le mot *gôg* (amas) pour désigner les Skolotes qui à cette époque commençaient d'envahir la Babylonie et la Palestine (v. *Ezéch.* 38, 39), et comme la signification de *Mâgôg* (grand-amas) s'était conservé dans la tradition, on a considéré *Gôg* comme issu ou comme fils de *Mâgôg*. C'est que les peuples anciens aimaient à envisager le berceau d'une nation, par rapport aux peuples qui en étaient sortis, sous le point de vue du rapport qui existe entre le père (le grand) et son fils (le petit). De là les noms de *Grande*-Arménie, de *Grande*-Scythie, de *Grande*-Phrygie, etc., pour désigner la mère-patrie de la *Petite*-Scythie, de la *Petite*-Arménie, de la *Petite*-Phrygie, etc. On a donc aussi pu considérer *Gôg* comme le fils de *Mâgôg* (grand-Gôg). Quoiqu'il en soit, les noms de *Gôg* et de *Mâgôg* désignaient chez les Hébreux les Skolotes ou Skythes (*Hieronym.* Comment. ad Ezéch. 38, 2; *Josèphe*, Antiquit. 1, 6, 3) qui avaient vaincu les Kimméries, les Mèdes, les Mosches et les Thubals et qui avaient même entraîné ces peuples, ainsi que les Perses et les Arménies, dans leur expédition contre Babylone (*Ezéch.* 38, 2; 39, 6; 38, 5).

IV. *Les Skuthes.* — Les Grecs apprirent, pour la première fois, à connaître les tribus sakes ou skolotes, lorsqu'au septième siècle, poussées par le peuple tatare des *Issedones*, elles passèrent le fleuve que les Kimméries avaient nommé le *Tanaïs* ou le *Fleuve* (cf. *Don*, *Danubius*). S'étant établies en Europe, sur les bords septentrionaux de la mer noire, d'où elles chassèrent les Kimméries (*Hérodot.* IV, 12); ces tribus sakes furent désignées par les Grecs asiatiques sous le nom de *Skutes* (cf. *Hellanikos*, Skutika) ou *Skuthes* qui, dans leur langue, était la traduction littérale du nom de *Skolotes* (cf. gr. *skutos*, lat. *scutum* bouclier) et qui du reste appartenait aussi à l'idiôme scythe lui-même, comme le prouve l'existence de ce mot dans les langues slaves, germaniques et scandinaves qui en sont dérivées (vieux slav. *schtchit* bouclier, lith. *skyda* bouclier, all. *schutz* protection, norr. *skuttingr* bouclier). Comme la dénomination de Scythes est devenue la plus généralement usitée dans l'histoire, nous nous en servirons également pour désigner l'ensemble des peuplades de cette branche; mais nous appellerons spécialement *Sakes* les Scythes établis au Nord

Digitized by Google

de la mer noire et *Scythes proprement dits*, ceux qui plus tard se sont avancés plus au Nord et à l'Est de l'Europe.

La branche sake, skolote ou scythique, comme le prouvent les livres sanscrits, était aussi ancienne dans le berceau primitif que les autres branches de la souche de Iafète. Aussi, selon Hérodote, leurs traditions nationales remontaient-elles à environ 1500 ans avant notre ère. Les Scythes croyaient même pouvoir rivaliser d'ancienneté avec les Egyptiens (v. *Justin.* II, 1). Mais si l'on considère d'abord que cette race, semblable en cela aux Arabes ismaëlites avant Mohammed, est restée, pendant plusieurs siècles, à l'état nomade, sans arriver à fonder des Etats politiques; ensuite qu'elle n'est sortie que fort tard de son berceau primitif pour entrer en Europe, et qu'elle ne s'est fait connaître dans l'histoire des peuples de l'Occident qu'à commencer du septième siècle avant notre ère, on concevra que les Scythes ont dû passer, comme du reste ils en convenaient eux-mêmes, (*Hérodot.* 4, 5) pour la plus jeune des nations de l'Asie occidentale. Bien qu'ils soient en quelque sorte les cadets de la race de Iafète, les Scythes ont cependant eu une nombreuse et intéressante postérité, d'où sont sortis les peuples les plus remarquables dans l'histoire du monde moderne. En effet, sur les confins de l'Europe et de l'Asie, les Scythes se sont divisés en deux branches : la branche *sarmate* et la branche *gète*. De la branche sarmate sont sortis les Lithvas, les Slaves et les Vendes, et de la branche gète les Germains et les Scandinaves. Comme jusqu'ici cette filiation n'a encore été que faiblement entrevue, sans jamais avoir été prouvée, elle a besoin d'être établie par des preuves solides et péremptoires. Ces preuves nous les produirons en les tirant à la fois de l'histoire, de la géographie, des traditions épiques et mythologiques et, surtout, de la langue et de l'état social, moral et intellectuel des peuples qui constituent la famille sake. Nous consacrerons à ces questions importantes une suite de mémoires dont le premier traitera, au point de vue purement ethnologique, *des Scythes et de leurs descendants*.

F. G. Bergmann,
Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Digitized by Google

## DOCUMENTS HISTORIQUES.

---

# STATUTS DU WAAGKELLER DE COLMAR. (*)

---

Mémoire instructif sur la très-noble et honorable société appelée zum Waagkeller, laquelle a été ci-devant établie et conservée depuis plusieurs siècles, et même pour le bien public, vû que dans les assemblées ordinaires, l'on a été de très-bonne intelligence, et passé le temps en parlant confidemment de la conservation de la ville de Colmar, notre patrie.

Il est aussi très-juste et en quoi l'on ne doit rien changer, ny agir ny permettre qu'il soit agi la moindre des choses contre les intentions des fondateurs, dont l'un, d'heureuse mémoire, nommé Schultz un des ayeuls du sieur Graff stettmeister, a donné et légué à la dite noble société la vigne dite *Kiremberg*, située dans le ban de Kientzheim à XXX pas distante de la ville de Kaysersberg, très renommée par l'excellent vin qu'elle fournit, lequel a incontestablement la préférence sur tous les autres crûs de l'Alsace, soit la supérieure ou l'inférieure.

Ledit Sr Schultz a même ordonné dans son testament, que la noble société doit boire ledit vin de Kiremberg en toute honnêteté et actions dignes des gens d'honneur et de probité : et le soussigné aïant appris avec plaisir que la dite société doit être renouvellée et rétablie, il a cru être obligé et de son devoir, de coucher par écrit sur quel pied elle a été cidevant établie et comme tout s'est pratiqué, puisqu'il y a 50 ans que feû le Sr Sandherr, ancien bourguemaistre, l'a déjà fait rechercher pour être de bonne heure un membre de la dite société, étant son parrain, et même du tems que feû son père, Jean Henry, ancien consul, étoit encore en vie et en santé.

---

(*) Le palais où siège la Cour impériale, est l'ancien Waagkeller ou Hôtel-de-Ville construit en 1552. Une statue, symbole de la justice, tenant d'une main le glaive et de l'autre la balance, avait fait donner le nom de *Waagkeller* (caveau de la balance) à ce monument, où siégea le magistrat de Colmar, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Les lettres-patentes du 18 mars 1698, qui ont ordonné la translation du Conseil souverain à Colmar, ayant enjoint aux officiers qui le composaient, de commencer au 1er mai suivant à y tenir leurs séances, le magistrat a transféré son siège à la Douane, qui a conservé cette destination jusque dans les premières années du dix-neuvième siècle.

Digitized by Google

I.

Premièrement il est à sçavoir que de la dernière création, il y a environ 20 ans, il ne restoit plus que six en vie : le Sr Madamé, Stettmeister-Régent, lequel par le droit d'ancienneté, doit être regardé comme chef et président de la dite société ; le Sr Mogg, conseiller, le Sr Mogg, licentié èz loix, le Sr Röttlin, licentié èz loix, le Sr Gloxin, médecin. Le Sr Buob, candidat en droit, auxquels il appartient étant les plus anciens receus, de renouveller les loix de la dite noble société, joint M. le Préteur royal, M. Schäppelin, stättmeister, M. Joner, idem, qui ont payé leur deû ; le Sr Berckheim aïant son domicile à Schoppenwihr demande à y entrer de même que le Sr André, médecin, il y a déjà plusieurs années ; de même M. Graff le stättmeister plus récemment, et en apparence M. le Gouverneur de Chavigny et M. le Préteur royal ; et c'est par nos puissances que cette noble société sera tant plus illustrée, et il ne tient qu'à eux au lieu de dix Couronnes ou Kroonen, de présenter quelque chose en argenterie pour leur mémoire, afin qu'en tous tems, la dite société s'en puisse confier et servir d'exemple à notre postérité.

II.

Il a été en tout tems observé, que celui qui veut être receu, doit payer en cas qu'il soit domicilié dans le voisinage et hors de la juridiction de la ville de Colmar, la somme de vingt Couronnes ou Kroonen ; et en cas qu'il soit homme de qualité, il fait un présent en argenterie qui vaudroit le double, ou plus; celuy qui est bourgeois ou employé au service de la ville dix Kroonen ; celuy duquel le père ou autre aïeul a été membre de la société cinq Kroonen ; mais à cette vûe, qu'il est permis à chacun, comme il est dit, qu'à la place des dittes sommes, un membre nouvellement receu, se peut éterniser par un présent d'argenterie ou autre meuble à son bon plaisir, principalement, veû que par les inconvénients de la guerre passée, l'œconomie de la dite société a été mal réglée, presque toute ruinée, une bonne partie des meubles en linge et étain a été volée ; il fera donc bien, et la postérité l'en louera.

Il doit être créé pour les membres de la société un curateur qui ait soin de bien faire cultiver la noble vigne de Kiremberg, de recevoir les intérêts des sommes capitales appartenantes à la dite société, et qu'il tasche, par ordre de toute la société, de faire provision des meubles nécessaires pour la conservation d'icelle, lequel même ne doit être obligé de faire la fonction plus de trois ans, lesquels passés, un autre de la ditte société doit être eleû à la pluralité des voix.

III.

Tout celui qui veut être reçeu, doit être de bonne famille, d'une noble extraction, homme de bien et d'honneur, et sans reproche ; et cette élection se doit faire avec consentement de tous les membres d'icelle (société).

IV.

Il est deffendu de parler des différences de la religion sous peine arbitraire et applicable aux pauvres, dictée par le collège de la ditte société, puisque chacun doit plustot songer de boire raisonnablement le dit vin de Kiremberg pour augmenter la mémoire, que de disputer avec des gens qui n'ont pas étudié, et souventefois n'ont nulle connoissance des différences de la religion.

V.

Les gens d'église ne doivent pas être receus : mais il est permis de les inviter et de leur faire honneur en tems et lieu, et c'est leur faute d'avoir négligé la société de ci-devant.

Digitized by Google

VI.

Chaque année, la dite société se doit assembler un jour ou deux, et même le matin, pour que le susdit curateur rende compte des derniers receus, et que l'on délibère sur ce qui peut tourner à la gloire et au proffit de la société en beuvant après le bon vin de Kiremberg, avec ce qui sera trouvé nécessaire pour avoir une réjouissance entière.

VII.

Huit ou quinze jours avant la vendange, il faut faire inspection de la ditte vigne et y manger des muscats et autres raisins nobles, tous exquis.

VIII.

Comme il n'est pas à douter, que quelques murailles sèches ne soyent tombées, il est nécessaire de les refaire; outre qu'il a été résolu, il y a environ dix ans, de mettre à chaque chambre un piquet marqué par *les armes de la société qui sont trois ronds encloués*, pour sçavoir au vrai quelles sont les chambres appartenant à cette vigne, vû qu'il y a des voisins qui entrent en partie, même une des vignes appartenantes au sieur Stættmeister Schæppelin voisin de cette vigne de Kiremberg.

IX.

La susdite très-noble société étant renouvellée et assemblée, décidera, combien de fois elle s'assemblera par an, pour bien goûter cet excellent vin et regagner sa santé en se réjouissant : cy-devant ils ont mangé douze fois par an sur le susnommé Waagkeller, mais aussi pour son bien, que des revenus de la ditte société.

X.

En cas que l'un de la société devienne malade, les autres sont obligez de lui rendre visite, ou s'ils ont peur des malades, de s'informer de sa santé, et en cas de mort, il est de leur devoir de l'accompagner à son enterrement et de lui souhaiter bon voiage.

XI.

L'on ne doit pas oublier de faire payer incessamment des revenus de la ville 1300 écus, argent de France, c'est pour le moins de l'argenterie appartenant à la ditte société, laquelle dans la première guerre, a été mise en secret à Basle, mais par ordre du Magistrat alors vendue; de l'argent de laquelle les quartiers d'hyver ont été paiez en partie; et comme il est constant que l'on a sollicité le payement, quand M. de Lagrange Indendant de l'Alsace avait ordonné de payer les dettes de la ville, et que M. M. les Magistrats (qui se sont fait payer les leurs propres sur des capitaux), ont sollicité ce payement, mais ils ne voulureut rien faire, apparement sçachant qu'ils étoient bien enquis, et croyaient bien qu'ils ne pourroient plus longtems boire de ce bon vin de Kiremberg. Mais c'est autre chose aujourd'huy, puisque par la grâce de Dieu, pas un seul ne se résout de mourir sitost, puisqu'il est constant que l'on ne décède pas tandis que l'on boit de ce bon vin de Kiremberg très-utile pour la santé de l'homme, en le beuvant maîtrement, mais raisonnablement, et il est deffendu au beau sexe d'en boire, de peur que ces dames ne deviennent trop maîtresses de leurs maris.

XII.

La ditte société s'est annuellement deux ou trois fois divertie dans le Niederwald à la pêche des truites, et fort souvent S. A. M^gnr^. le prince de Birckenfeld Christian (le père), l'honorait de sa présence.

Digitized by Google

XIII.

Comme cy-devant la chasse des sangliers et des cerfs se faisoit par le Magistrat le premier jour, les membres de la société avoient la seconde chasse le jour suivant à leur proffit.

XIV.

La ditte société avoit un traiteur logé sur le Waagkeller, qui apprêtoit les viandes à un prix taxé ; ce qui étoit fort commode quand on vouloit donner à manger à un ami, et que les femmes sont presque toujours ou ridicules ou impertinentes, ou travaillant à leurs lessives ; c'est là que les maris beuvant leur chagrin, passent leur tems plus agréablement qu'avec ces belles créatures quelquefois fort importunes.

XV.

Il est à sçavoir que le dit Waagkeller nommé aujourd'hui *le Palais* appartient à la dite société, excepté la première chambre ; et comme M. le M^is. d'Huxelles alors gouverneur en Alsace, apprit que le dit Waagkeller appartenoit à la ditte noble société très-ancienne, et alors souveraine d'un Etat immédiat du Saint-Empire, il se repentit de l'avoir accordé à Nosseig^nre. du Conseil Souverain, vû qu'il auroit fait bâtir un autre palais par ordre de la Cour, dans le fauxbourg de Ste.-Croix, aux frais de toute la haute et basse Alsace.

XVI.

Il étoit même permis aux dits nobles membres de cette société de faire la petite chasse et de se promener dans les bois ; et même dans le tems des vendanges de prendre les alouettes et grives, tant de jour que de nuit.

XVII.

Et comme depuis plusieurs années, trente et plus, ledit bon vin a été consommé plustot pour l'avantage du public et de toute la ville, que pour le plaisir des membres de la société même, il est très-fâcheux, et cependant l'équité naturelle le demande, qu'elle rembourse ce que nostre Préteur Royal aura la bonté de décider et trouvera être raisonnable.

Fait au jour de la publication de la paix (d'Utrecht) entre la Couronne de France et de MM. les alliez, excepté l'Empereur et l'Empire, le 7 Juin 1713.

C'est par là que l'intention de MM. les fondateurs d'heureuse et pieuse mémoire sera remplie, laquelle, sans contradiction, doit passer pour sainte, et être gardée inviolablement et duement exécutés, pour l'honneur et bien de ses créatures, et l'on fera bien et justice.

C'est aussi l'intention de l'un des anciens membres de la dite noble société.

(Signé) : Henry Frederic Mogg, licentié ez loix.

---

Digitized by Google

# HISTOIRE DE LA RÉFORMATION

## A COLMAR.

*Suite* (*).

### II.

Oppression du catholicisme. — Plaintes du clergé catholique a l'évêque de Bale et au bailli provincial. — Première commission chargée de régler les difficultés. — Le magistrat ne reconnait point sa compétence. — Nouvelles commissions nommées par l'empereur. — Jean Raser. — Obstacles apportés a l'exercice du culte protestant. — Extension du protestantisme. — Discordes religieuses. — Chrétien Serinus et Jean-George Magnus. — Procès de sorcières. — Le père André Sylvius. — Tentatives de l'évêque de Bale pour introduire les jésuites a Colmar. — Fondation du Gymnase. — Nouvelles commissions impériales. — Ferdinand II et les jésuites. — Mandement impérial du 17 juillet 1627 : Commission chargée de mettre fin aux difficultés religieuses soulevées a Colmar. — Commencement de ses opérations. — Défense du magistrat. — Exécution des ordres de l'empereur. — Rigueur de Ferdinand II contre le protestantisme — Renouvellement partiel du magistrat. — Compression du protestantisme jusque dans la conscience de ses adhérents.

Combien ce mouvement qui s'inspirait des principes les plus élevés et les plus généreux de la nature humaine, se montra exclusif dans ses effets, et combien il parut avoir peu la conscience de lui-même! Le protestantisme venait de s'introduire à Colmar par la volonté d'une majorité considérable; sans tenir compte des droits imprescriptibles de la minorité, il crut ne pouvoir assurer sa liberté qu'en détruisant celle des catholiques.

(*) Voir la livraison d'août, page 345.



Digitized by Google

Pendant que le bas peuple insultait les catholiques, le magistrat faisait valoir, comme administrateur de la fabrique de Saint-Martin, des prétentions inouïes. Il interdit au chapitre l'usage des cloches et de l'orgue, lui retira les ornements qui servaient à la célébration du culte dans la chapelle de la Vierge. Puis, afin de s'emparer de l'éducation de la jeunesse, il remplaça les instituteurs catholiques par des instituteurs protestants. Le clergé catholique fit ses plaintes, dès l'année 1575, à l'évêque de Bâle et à l'archiduc Ferdinand, comme bailli provincial d'Alsace. Ce dernier nomma, le 24 décembre, Christophe de Hagenbach et Ulric Schutz de Traubach, commissaires chargés de mettre fin aux difficultés. Mais le magistrat, s'appuyant sur les dispositions de la paix de religion, refusa de rendre le bailli provincial et ses délégués juges de la contestation, en disant qu'il saurait se justifier devant l'autorité compétente. L'archiduc fit aussitôt connaître l'affaire à Maximilien II, qui envoya à Colmar l'évêque de Strasbourg, Jean de Manderscheid, et Otton-Henri de Schwarzburg. Mais la mort de Maximilien ne permit point à ces nouveaux commissaires d'accomplir leur mission.

Le successeur de Maximilien, Rodolphe II, prit à son tour cette affaire en main. Sur les plaintes de l'évêque de Bâle, il le chargea, en 1576, de régler la difficulté de concert avec Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, prévôt du chapitre de Magdebourg. Mais le magistrat maintint résolument le droit qu'il avait d'admettre le protestantisme à Colmar, tant était faible encore dans ce moment cette puissance impériale, qui devait sitôt après bouleverser l'Europe par ses prétentions !

Le magistrat dut résister un peu plus tard à une influence moins grave. Parmi les doyens du chapitre de Saint-Martin qui avaient exercé les fonctions curiales à Colmar, avant l'introduction de la réforme, se trouvait Jean Raser, homme d'une foi plus ardente qu'éclairée. Retiré à Ensisheim où il exerçait les mêmes fonctions, il intervint à son tour et écrivit à Michel Buob, le promoteur de la révolution religieuse qui venait de s'accomplir, une lettre où il accumula toutes les ressources de son éloquence et de sa logique. Il parle à Buob de la responsabilité qu'il a assumée sur lui en introduisant l'erreur à Colmar. « Des protestants eux-mêmes, dit-il, trouvent honteux pour votre ville d'avoir abandonné le culte ancien. » Buob n'a-t-il point promis autrefois de ne jamais laisser s'introduire de nouveautés à Colmar ? Puis en con-

Digitized by Google

tinuant : « Cher ami, s'écrie-t-il, quel est le fondement de l'Eglise protestante ? Ne dites-vous point que c'est la parole de Dieu ? Mais je vous le demande, n'est-ce point des catholiques que vous l'avez reçue ? Qu'auriez-vous fait si vous n'aviez eu des Bibles catholiques ? Les protestants ont-ils d'ailleurs jamais pu faire un miracle ? Sont-ils parvenus seulement à chasser les démons ? C'est ce que font cependant journellement les prêtres catholiques par la puissance de la parole divine. » Telle était la foi de Raser, qu'en terminant il n'hésite point à proposer à Buob de rendre en quelque sorte le diable lui-même juge de la vérité de l'un ou de l'autre culte. « J'engage, dit-il, l'un de vos ministres à se joindre à moi : nous prierons Dieu de donner pouvoir au démon de venir saisir par la jambe celui dont la croyance est fausse. Je suis persuadé que Dieu manifestera son penchant par un signe visible, afin de rassurer ceux qui doutent et de ramener au bercail les brebis égarées. (1) »

Cette intercession de Raser n'empêcha point le magistrat de soumettre le chapitre de Saint-Martin à une contribution de deux cent trente-quatre couronnes, à titre de subside contre les Turcs, de défendre la prédication au clergé régulier, et la célébration des offices publics dans les églises des couvents. Elle n'empêcha point davantage le magistrat de surveiller particulièrement les mœurs du clergé, et même à l'occasion d'une aventure scandaleuse que je ne veux point rappeler, d'obliger les religieuses de Sainte-Catherine à observer rigoureusement la clôture que leur règle leur imposait.

Tels étaient les progrès du protestantisme que, dès 1586, les catholiques ne parvenaient plus à faire entrer un seul des leurs dans le conseil. De ce moment le triomphe de la majorité fut assuré, et ni les réclamations de la minorité, ni l'intervention de l'ordinaire ne lui firent plus obstacle.

Le chapitre de Saint-Martin, considéré comme détenteur du capital réservé aux frais généraux du culte, dut partager ses revenus avec le clergé protestant qui s'occupait, concurremment avec lui, de l'administration religieuse de la ville. Une rente annuelle de vingt quartaux de blé et de cent florins fut assurée aux ministres, à titre de portion congrue.

Jusque-là les catholiques avaient pu se livrer hors des églises à

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, pp. 20 et 21.

Digitized by Google

toutes les pratiques de leur culte. Cette liberté pouvait causer des désordres au milieu d'une population qui traitait le culte catholique d'idolâtrie. Le magistrat défendit de faire des processions hors des églises et de porter ostensiblement le viatique aux malades.

En même temps il convertit en place publique une partie du cimetière situé auprès de l'église chapitrale, et cette mesure, à laquelle on aurait rendu justice dans toute autre circonstance, parut d'autant plus vexatoire que le magistrat eut le tort de faire un corps-de garde de la chapelle attenante au cimetière et de transformer en poudrière la chapelle de Saint-Michel, située rue des Tanneurs, et qui a subsisté jusque dans les premières années de ce siècle sous le nom de la Tour aux sorcières *(Hexenthurm)*.

Peu de temps après que le magistrat eut restreint la liberté de la chaire catholique, il dut remédier également aux abus de la prédication protestante.

On sait quelles sont les modifications graduelles de la doctrine sur la présence réelle dans les diverses églises de la réforme. La confession d'Augsbourg admettait la présence réelle dans toute sa rigueur, quoique d'une autre manière que le catholicisme. Tout auprès se place la doctrine un peu mitigée de la confession tétrapolitaine adoptée par Strasbourg. En Suisse, Zwingli et Calvin, plus hardis peut-être en raison de l'indépendance politique de leur pays, niait d'une manière absolue que le corps et le sang de Jésus fussent consubstantiels au pain de l'eucharistie.

Colmar, placé entre les communautés des seigneuries wurtembergeoises et la confession d'Augsbourg, Strasbourg et sa confession mitigée, la Suisse et sa doctrine absolue, ne put se prononcer d'une manière décisive ni pour l'une ni pour l'autre de ces confessions diverses. Le magistrat s'était bien rallié, dès le premier instant, à la croyance prêchée dans le comté de Horbourg et la seigneurie de Riquewihr; mais au moment même de l'introduction de la réforme, il comptait jusque dans son propre sein des partisans secrets de la doctrine de Zwingle. On n'en fit pas moins prêter aux ministres que la ville institua, le serment de rester fidèles à la pure doctrine de la confession d'Augsbourg, mais on leur défendit de combattre et de condamner ceux des novateurs qui s'en écartaient.

Malgré cette précaution, deux adhérents de Calvin parvinrent à se faire nommer à Colmar, en 1575 et 1577, aux fonctions sacrées.

Digitized by Google

C'étaient Chrétien Serinus et Emmanuel Betuleius. Ces deux ministres, de concert et d'une manière en quelque sorte inaperçue, firent adopter peu à peu certains usages empruntés au culte des communautés calvinistes. Personne n'y prit garde, jusqu'à ce qu'en 1588, la mort de Betuleius laissa l'un des emplois vacants.

Le duc de Wurtemberg, dont l'intervention se fait voir fréquemment, dans toutes les hésitations religieuses de Colmar, adressa au magistrat, en le lui recommandant, Jean-George Magnus qui reçut l'institution. Magnus était, ainsi que le remarque le judicieux, le philosophique Lersé, « l'un de ces hommes qui, par leur âpre et inintelligente tenacité à l'enseignement de leurs docteurs, ont entravé la marche de la réforme dès ses premiers pas, et nous ont imposé le christianisme de Luther, au lieu de laisser se développer la véritable religion du Christ. (1) » Il avait déjà montré à Augsbourg toute la fougue emportée du théologien, en combattant l'adoption du calendrier grégorien, et en contestant au magistrat le droit d'instituer lui-même les ministres. Son excès de zèle en cette circonstance avait même obligé le magistrat de le révoquer de ses fonctions pastorales. Au moment où il arriva à Colmar, les difficultés qu'il fit pour admettre la formule de serment qu'on exigeait de lui, auraient dû éclairer le magistrat et l'empêcher d'introduire dans la ville un tel ferment de discorde.

L'œil vigilant de l'inquiet Magnus eut bientôt découvert les écarts peu orthodoxes de Serinus. Le jour de l'Ascension, il produisit en chaire la doctrine de l'ubiquité de la nature humaine du Christ, et la défendit contre les Zwingliens avec cette ardeur agressive propre aux querelles théologiques. Le magistrat rappela sévèrement le prédicateur à l'observation de son serment; mais Magnus répondit aigrement que sa conscience lui faisait un devoir de combattre l'erreur et de faire connaître ses fauteurs.

De ce moment la guerre fut déclarée. Serinus, pris à partie, soutint la doctrine de Zwingle sur l'eucharistie; Magnus répliqua violemment, et il arriva souvent dans la suite que le sermon du soir, prêché par Serinus, se trouvait en contradiction flagrante avec le sermon du matin prêché par Magnus. Ainsi l'un des ministres s'avisa un dimanche de présenter aux fidèles une interprétation de certains articles de la

(1) *Geschichte der Reformation*, p. 67.

Digitized by Google

confession d'Augsbourg, en prononçant anathème contre tous ceux qui ne partageaient point sa manière de voir. Son confrère, le même jour, présenta une interprétation contraire, en vouant aux flammes infernales tous ceux qui ne l'admettaient point.

Le magistrat dut intervenir dans ce débat. Il fit comparaître les deux adversaires devant lui et leur présenta une formule de déclaration sur les points qu'ils avaient récemment agités, en leur demandant de répondre par oui ou par non, s'ils voulaient l'admettre ou la rejeter.

Serinus signa aussitôt; mais Magnus fit des difficultés; il examina longuement la profession de foi, et fut épouvanté d'y découvrir des principes d'une orthodoxie des plus douteuses. Il essaya de temporiser cependant; mais le magistrat le força de convenir qu'il n'admettrait jamais de telles hérésies, et, sur ce, le révoqua de ses fonctions. Magnus se retira en proclamant Serinus un adhérent reconnu de Zwingle; mais le magistrat, depuis ce moment, exigea de chaque ministre qu'il instituait, outre le serment dont j'ai déjà parlé, son adhésion aux articles qui avaient si fortement scandalisé Magnus.

Nous avons présenté la réforme comme un progrès de l'esprit humain, comme un premier essai de la méthode philosophique, comme un pas vers la liberté. Pour être impartial nous devons remarquer ici que son introduction à Colmar coïncide avec les malheureuses persécutions que l'on dirigea contre de soi-disant sorcières.

Je ne crois pouvoir mieux faire connaître les faits et l'esprit de l'époque où ils s'accomplirent, qu'en empruntant à d'anciennes annales, citées par M. Hunkler, (1) le passage suivant :

« En l'année 1572, nos seigneurs firent arrêter plusieurs femmes qui furent *examinées* (appliquées à la torture) par l'exécuteur des hautes-œuvres Pancrace Müller. Elles avouèrent qu'elles avaient des relations avec le diable; quatre d'entre elles furent brûlées vives, au mois de février, dans la gravière hors la porte de Rouffach. Cette exécution étonna bien des gens; car on prétendait que les sorcières avaient leurs franchises à Colmar. Mais si elles comptaient sur leur droit d'asile, elles se trompèrent fort, car on en brûla dans la suite un plus grand nombre encore; dans une seule année on en exécuta treize successivement, toutes furent réduites en cendres. »

Il est vrai qu'en plusieurs autres endroits, à Ammerschwihr, Turck-

(1) HUNKLER, *Geschichte der Stadt Colmar.* — Colmar, 1838, in-12, p. 173.

Digitized by Google

heim, Ensisheim, Herrlisheim, Soultzbach, Riquewihr, Sigolsheim, Wintzenheim, Sainte-Marie-aux-Mines, les sorcières n'étaient pas mieux traitées alors; mais dans une ville comme Colmar, au moment où la réforme s'y introduisait par l'influence d'hommes qui avaient la plupart développé leur intelligence en fréquentant les universités d'Allemagne, de France ou d'Italie, ces hommes capables d'assez d'indépendance d'esprit pour se soustraire au principe d'autorité en matière religieuse, auraient dû mieux résister aux préjugés populaires de leur temps.

« Le bruit se répandit, continuent les annales que nous citons, que les sorcières avaient causé un orage, accompagné de grêle, auquel on devait la destruction de toutes les récoltes. On leur attribua également le froid qui avait fait geler les vignes. Ce furent de grandes lamentations quand on vit quelles calamités ces abominables femmes avaient attiré sur le pays, on les accabla de malédictions, et tout le monde courut les voir quand on les brûla. Elles pleuraient amèrement, et les spectateurs finirent par pleurer avec elles.

« On fit des prières pour que les sorcières n'eussent plus le pouvoir de nuire, et voici plusieurs années que l'on n'en entend plus parler. Nous en voilà donc délivrés, et nous espérons fermement qu'elles ne pourront plus accomplir le mal parmi nous. »

Pendant que la réforme, à Colmar, se traînait à travers les persécutions religieuses, les querelles théologiques et les procès de sorcières, le catholicisme veillait et agissait sans bruit. L'évêque de Bâle profitait d'une maladie du doyen de Saint-Martin, pour faire exercer les fonctions curiales par un Jésuite, le père André Sylvius. Le père Sylvius essaya petit à petit de regagner le terrain perdu. En 1597, il profita de l'approche de la fête de Noël, pour solliciter du magistrat l'autorisation de célébrer l'office de ce jour en musique et de faire sonner les cloches. « N'est-ce pas en ce jour, disait le père Sylvius, que ciel et terre doivent se réjouir? Catholiques et protestants ne doivent-ils point célébrer également la naissance du Christ, du Sauveur qui est venu au monde ce jour pour le salut de tous? » Mais le magistrat ne se laissa point toucher; il refusa net son autorisation. (1)

Le père Sylvius continua donc à suppléer le doyen, mais sans pou-

(1) HÜFFEL, *Inventaire des archives de Colmar*, S. D. L. 9. N° 16. Les pièces analysées dans l'inventaire ne se trouvent plus aux archives.

Digitized by Google

voir franchir le cercle étroit dans lequel la réforme avait emprisonné le culte catholique. Le magistrat cependant ne voyait point sans inquiétude dans la ville un membre du redoutable ordre religieux dont la papauté avait fait la milice chargée spécialement de combattre les progrès du protestantisme. En 1604, le magistrat finit par défendre au père Sylvius de monter en chaire, attendu que les jésuites n'avaient jamais été admis dans l'église de Saint Martin, et que dans d'autres églises du voisinage la chaire leur était également interdite. L'évêque de Bâle réclama contre cette défense; il prétendit que c'était porter atteinte à ses droits comme ordinaire, et qu'il lui appartenait seul de nommer aux fonctions de prédicateur et de curé de Saint-Martin. Le magistrat soutint que sa qualité d'administrateur de la fabrique, et les sacrifices que la ville s'était imposés, à l'exclusion du chapitre, lors de l'incendie de 1572, lui donnaient sous ce rapport des droits supérieurs à ceux de l'ordinaire. Il prétendit de plus qu'il ne devait aide et protection qu'aux membres du clergé qui lui faisaient leur soumission, aux termes du serment que les bourgeois prêtaient annuellement, et il ordonna en conséquence au père Sylvius de quitter la ville.

L'évêque de Bâle ne se tint point pour battu; il lui fallait à tout prix introduire à Colmar cette corporation puissante, épée que l'Eglise tient toujours sur la poitrine de ses ennemis, mais qui se retourne quelque fois contre ceux qu'elle devrait garantir. Vers 1627 le nombre des religieux bénédictins du monastère de Saint-Grégoire, dans la vallée de Munster, se trouva tellement réduit qu'il n'y eut plus possibilité de pourvoir aux diverses fonctions conventuelles. L'évêque de Bâle essaya de profiter de cette circonstance pour retirer à l'ordre de Saint-Benoit la possession, dix fois séculaire, de cette abbaye, et y établir les Jésuites. Le principal motif qu'il allégua, ce fut l'avantage qu'il y aurait à substituer les Jésuites aux droits que les Bénédictins de Munster exerçaient sur la paroisse de Colmar, afin de les introduire dans cette ville, et les mettre en mesure d'y combattre le protestantisme. Mais ce dessein ne put être réalisé, (1) et les Jésuites n'obtinrent qu'un moment leur admission à Colmar, après la nouvelle révolution religieuse accomplie en 1628.

---

(1) Dom CALMET, *Histoire mss. de l'abbaye de Munster*, chap. XXXVIII, in-4°, la bibliothèque de Colmar.

Digitized by Google

Au milieu de cette conflagration allumée par la passion religieuse, et non par un véritable sentiment religieux, le magistrat, de concert avec les pasteurs, fonda un établissement remarquable, et qui a rendu de véritables services.

Depuis que la ville avait fait l'acquisition du convent des frères Déchaux et y avait transféré son hospice, les anciennes constructions qu'il occupait précédemment, étaient restées vacantes. Le magistrat reconnaissant depuis longtemps l'insuffisance de l'enseignement que la jeunesse recevait dans les écoles de Saint-Martin, enseignement borné à la langue allemande, au catéchisme et à la musique, résolut d'ériger, sous le titre de gymnase, une école supérieure dans les bâtiments abandonnés de l'hôpital. Il fit reconstruire l'édifice, et, en 1604, il y établit trois classes où l'on devait enseigner à la jeunesse les éléments de la langue latine et de la langue grecque, les principes de la religion, la musique et quelques règles d'arithmétique. Cet enseignement étant complété par un cours public où les jeunes hommes apprenaient la logique et la rhétorique, et les sciences qui faisaient à cette époque partie de l'enseignement philosophique, telles que la physique, la métaphysique, les mathématiques, la morale, l'économie et la politique. On les exerçait, en outre, à l'usage des deux langues mortes dont ils avaient commencé l'étude dans les trois basses classes. De plus, ceux d'entre eux qui se destinaient au ministère sacré, y apprenaient les premiers éléments de la langue hébraïque. Le programme de ces études et le règlement du gymnase existent encore. Il est consolant de voir l'élément de quelques unes des idées que l'on y émet et la sollicitude dont on y fait preuve à l'égard de la jeunesse. Les fondateurs du gymnase comprenaient qu'elle est « une partie importante de la famille humaine, la pépinière où Dieu choisit ses ministres et ses administrateurs. » Aussi trouve-t-on à chaque page du curieux document dont je parle, les marques d'un respect presque religieux pour les enfants. Les auteurs du règlement y recommandent continuellement aux maîtres l'emploi de la douceur, la politesse et les égards envers leurs élèves ; ils devaient surtout ne point les désigner par les infirmités du corps ou par d'autres dénominations injurieuses, et s'ils se voyaient contraints de les punir, ils devaient le faire sans emportement et avec mesure.

Une chose à remarquer, c'est l'heure des classes. En été, elles commençaient à six heures du matin et se fermaient à neuf; en hiver,

Digitized by Google

elles ne commençaient qu'à sept heures et duraient également trois heures. Les élèves rentraient toujours à midi, et quittaient le travail à trois heures. Dans les grandes chaleurs on leur donnait congé l'après-midi.

Le règlement se termine, à la manière du temps, par une invocation d'un beau caractère religieux : « Que Dieu, notre Seigneur, y est-il dit, accorde également la grâce de son esprit saint aux maîtres et aux élèves, pour la gloire de son église et le salut commun de cette ville ; qu'il conserve cette école, noble joyau, pour la gloire de son saint nom, malgré tous les obstacles, jusqu'à la consommation des siècles. »

Cependant l'évêque de Bâle, Jacques-Christophe Blarer de Wartensée, ne perdait point de vue le rétablissement du catholicisme à Colmar. Il eut été beau de ne prétendre que le soustraire à l'oppression. Mais ce but ne pouvait être atteint, suivant les idées de l'époque, qu'en le rendant oppresseur à son tour, et en lui assujettissant le protestantisme. La question religieuse à Colmar donna lieu à une active correspondance entre l'évêque et l'empereur.

Nous avons vu quel avait été le résultat de l'intervention impériale dans les premières années de l'introduction de la réforme. Les nouvelles commissions, nommées en 1607 et en 1608, furent tout aussi impuissantes que celles de 1576 et de 1579. Dans ce moment, en effet, les Etats protestants pouvaient faire valoir leurs droits. On se rappelle qu'à la diète de Ratisbonne les députés protestants refusèrent opiniâtrement de donner suite aux affaires qui leur étaient soumises, avant que la question de religion n'eut reçu une solution définitive. On se rappelle encore que l'archiduc Mathias, le frère de l'empereur Rodolphe II, accorda aux protestants de ses possessions héréditaires le libre exercice de leur culte, et que l'empereur lui-même reconnut ce droit aux protestants de son royaume de Bohême. Colmar se crut assuré de maintenir sa conquête.

Mais en 1619 l'avènement de Ferdinand II à l'empire, fit abandonner ces principes de tolérance qui garantissaient le repos du monde. Ferdinand, il est vrai, prêta le serment solennel de respecter les libertés religieuses de la Bohême ; mais, dit-on, il jura au même instant, en secret, entre les mains d'un Jésuite, de détruire l'hérésie dans tous ses Etats.

Grégoire VII avait poursuivi, dans les âges moyens, la concentration

Digitized by Google

des deux puissances entre les mains de la papauté. Dans les temps modernes, un ordre célèbre reprit l'œuvre interrompue d'Hildebrand. Mais, modifiant le plan suivant les circonstances d'alors et les exigences de l'esprit nouveau, elle voulut faire de la maison d'Autriche l'instrument qui devoit donner le monde à la théocratie, et ce fut sous le règne de Ferdinand, l'élève des Jésuites, que ces prétentions se produisirent dans les faits.

Le premier but à atteindre, c'était de détruire l'opposition qui contrebalançait, dans l'empire même, l'influence de la maison d'Autriche. Dans la réalisation de ce dessein, on déploya l'habileté la plus froide et l'énergie la plus cruelle. C'est en vain que les protestants voulurent résister. Tous leurs défenseurs, le comte palatin du Rhin, le comte de Mansfeld, le duc de Brunswick, le marquis de Bade, virent leurs efforts se briser contre ce colosse qui s'était insensiblement formé. Débarrassés enfin de ces résistances, l'empereur et ses maîtres portèrent vigoureusement la hache sur l'édifice fondé par Luther.

Colmar prévit le sort qui le menaçait. Le magistrat essaya de conjurer l'orage en se relâchant de sa rigueur à l'égard des catholiques. Il voulut, mais trop tard, mettre fin à la discorde et rétablir l'union. Il défendit, sous les peines les plus graves, les discussions religieuses, visita les tribus, recommanda la paix et la concorde comme l'unique moyen de salut. L'approche du danger rendit en effet la population protestante moins exclusive; mais les catholiques, aigris par cinquante années de persécutions, n'accueillirent point les avances qui leur étaient faites. Pour les partis qui voient poindre leur avènement, la vengeance est toujours plus douce que l'oubli et le pardon. Dès l'année 1623, le bruit se répandit que l'empereur, victorieux et tout-puissant, allait intervenir de nouveau.

L'évêque de Bâle profita de cette situation pour porter encore une fois ses plaintes et ses prétentions devant l'empereur. Ferdinand ordonna aussitôt, en 1625, de renouveler la commission qui avait déjà été nommée pour juger cette affaire.

Les protestants avaient perdu, en 1626, le dernier champion qui s'était présenté pour les défendre. De même que leurs premiers auxiliaires, le roi de Danemark, quoique appuyé par l'Angleterre et la Hollande, avait été vaincu. Ferdinand II, ne prévoyant plus de résistance, se crut en droit de tout oser.

Par un mandement du 17 juillet 1627, il donna mission à son frère,

Digitized by Google

l'archiduc Léopold, en sa qualité de bailli provincial, de nommer des commissaires chargés « d'empêcher le magistrat et la commune de Colmar de changer de religion, de mettre fin à toutes les nouveautés qui avaient été introduites, de lever les obstacles apportés à la célébration du culte catholique. » Il demanda en outre des renseignements détaillés sur les auteurs de la révolution religieuse qui s'était accomplie à Colmar, et sur l'état de l'opinion et des esprits.

L'archiduc Léopold signifia le mandement impérial au magistrat par une lettre du 2 novembre, et lui fit connaître en même temps qu'il avait délégué deux de ses conseillers intimes, le chambellan Jean-Ernest Fugger, comte de Kirchberg et de Weissenhorn, et le docteur en droit Jean Lindner, archichancelier de sa cour, en les chargeant d'exécuter les ordres de l'empereur.

Cette nouvelle, quoique conforme aux prévisions de tous, répandit la terreur et la consternation dans la ville. Presque l'universalité de ses habitants pratiquaient depuis longtemps le culte nouveau ; la plupart même étaient nés protestants. Résister était impossible ; essayer de convaincre les commissaires que le changement ne s'était accompli qu'en vertu de la paix de religion, eut été vain et ridicule. Le conseil se réunit toutefois et adressa à l'archiduc la justification de sa conduite. (1)

Il rappela d'abord sa fidélité constante à l'égard de l'empereur : dans tout le cours des derniers événements, on ne pouvait citer aucun acte du magistrat qui put mériter à la ville la perte de ses libertés et franchises. Il prend l'archiduc à témoin de sa bonne administration, prouvée par le bien-être des bourgeois des deux cultes. Il se montre très-étonné de la plainte du chapitre de Saint-Martin, avec lequel il n'a plus eu depuis longtemps aucune difficulté, qui ne lui a pas adressé dans ces derniers temps la moindre réclamation, et qu'il a toujours traité avec les plus grands égards. Le conseil reconnut du reste la compétence de la commission impériale, mais demanda un délai pour pouvoir préparer sa défense.

L'archiduc n'accorda au magistrat de délai que jusqu'au 24 novembre.

Au jour fixé, les commissaires impériaux se trouvèrent à Colmar et commencèrent immédiatement leurs opérations. Ils présentèrent au magistrat le mandement impérial et leurs lettres de créance comme

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, pp. 43 et suiv.

Digitized by Google

délégués de l'archiduc Léopold. Le magistrat ayant vérifié leurs pouvoirs, présenta aux commissaires sa défense au nom de la ville et de la bourgeoisie. (1)

Le magistrat, dans le mémoire dont il donna lecture à cette occasion, commence par faire ses réserves quant au peu de temps qu'on lui avait laissé pour préparer sa défense. Il rend compte ensuite de toutes les circonstances qui ont accompagné l'introduction de la réforme à Colmar; il rappelle la prudence dont le magistrat fit preuve alors, cite les consultations qu'il obtint de plusieurs jurisconsultes. Il soutient que la ville avait le droit, en sa qualité d'Etat libre de l'empire, aux termes de la paix de religion, d'adopter la confession d'Augsbourg, droit que ni les électeurs, ni aucun prince de l'empire, voire même la chambre impériale, n'ont jamais contesté. Ce droit a été exercé par un grand nombre de seigneurs appartenant à la noblesse immédiate, même sans qu'ils fussent Etats de l'empire, et sans que l'empereur soit jamais intervenu. Le magistrat continue en exprimant l'espérance de voir maintenir par Ferdinand II un état de choses autorisé par la paix de religion, et par le consentement de trois de ses prédécesseurs.

Puis réfutant les griefs allégués par l'évêque de Bâle qui se plaignait de l'atteinte portée aux droits de l'ordinaire, le magistrat rappelle qu'aux termes de la paix de religion toute juridiction ecclésiastique était suspendue à l'égard des protestants. Quant aux réclamations du chapitre de Saint-Martin, le magistrat prétend être en droit de le priver de l'usage des cloches et de l'orgue, non seulement en sa qualité d'administrateur reconnu de la fabrique, mais encore en vertu d'un véritable droit de propriété qu'il avait acquis en se chargeant seul de réparer les dommages causés à l'église par l'incendie de 1572; que s'il a confié l'école de Saint-Martin à des maîtres protestants, il n'a fait qu'user du droit qu'il a toujours exercé; que s'il a refusé de reconnaître le père André Sylvius comme doyen du chapitre et curé de la paroisse, on doit se rappeler que le magistrat avait toujours été consulté sur le choix de ce dignitaire, et quant à la portion congrue que le chapitre donne aux ministres, le chapitre lui-même s'était soumis à cette charge, en 1586, en présence des commissaires de l'évêque de Bâle.

---

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, pp. 45 et suiv.

Digitized by Google

Pour ce qui concerne la défense faite au chapitre de faire des processions hors de l'église, et de se livrer à d'autres pratiques extérieures du culte, le magistrat fait ressortir dans sa défense la convenance de cette mesure et le danger qu'il y a pour le culte d'une minorité de blesser les susceptibilités religieuses de la majorité ; et quant à l'exclusion des catholiques du conseil, exclusion qui du reste n'était que le résultat des opérations ordinaires du renouvellement annuel, le magistrat rappelle que ce renouvellement s'est toujours fait en présence du bailli provincial ou de son lieutenant, et que jamais il n'a donné lieu à la moindre observation.

Sur tous les points, comme on voit, le magistrat prouvait qu'il était en droit d'agir comme il avait fait ; mais c'était le cas de rappeler pour la plupart de ses arguments le vieil adage : *Summum jus, summa injuria.* Il est évident que la plupart de ces mesures si parfaitement légales, étaient les actes d'une majorité dont rien ne contrebalançait l'omnipotence, et qui abusait impunément de sa force. Eussent-elles, d'ailleurs, été plus légitimes, que les commissaires n'en auraient point tenu compte. Aux moyens de défense présentés par le magistrat, ils répondirent seulement qu'ils n'étaient point venu pour juger, mais pour exécuter la volonté de l'empereur. Ils avaient reçu l'ordre de mettre fin à toutes les nouveautés et ils voulaient accomplir leur mission dans toute sa rigueur. Ils engagèrent le magistrat à se soumettre, attendu que la moindre difficulté de sa part aurait pour lui des conséquences bien autrement graves que celles qu'il voulait prévenir.

Le magistrat essaya cependant encore de conjurer le danger par les armes du raisonnement. Si l'empereur, dit-il, n'entend point faire jouir les villes impériales de la paix de religion, il ne peut cependant les traiter plus durement que les rebelles dont il avait réprimé les tentatives, et leur refuser l'exercice libre de leur culte. Il rappela que la ville de Colmar en particulier s'était toujours maintenue rigoureusement dans ses devoirs de fidélité, et qu'elle avait eu, en tout temps, les meilleures relations avec la régence d'Ensisheim. Il fit remarquer encore le désastre que causerait à la ville l'expulsion brutale des bourgeois protestants qui, par leur nombre, leurs richesses et leurs lumières formaient évidemment la partie la plus importante de la population, et aux yeux de qui la suppression de la liberté de conscience ne pourrait être qu'une sentence d'exil. Enfin il rappela que l'archiduc Léopold avait promis par serment, au moment où il se fit

Digitized by Google

reconnaître en qualité de bailli provincial, de maintenir à la ville toutes les libertés et franchises dont elle jouissait au moment de sa nomination.

Cette seconde partie de la justification n'obtint d'autre réponse qu'un nouvel avis de se soumettre, sans plus de retard et sans réserve, à la volonté de l'empereur. Et pourquoi discuter, quand on a la force pour soi? *Delenda Carthago!* Le protestantisme devait être détruit: telle était la résolution inébranlable d'hommes qui condamnaient toute manifestation libre de la pensée humaine, plutôt que de voir détruire l'unité catholique. Le magistrat lui-même fut chargé de l'exécution de l'arrêt définitif: le 9 décembre, vieux style, il dut fermer les édifices consacrés au culte protestant et avertir les bourgeois de se conformer en tous points aux ordres de l'empereur.

Les catholiques applaudirent et ne s'aperçurent point du coup mortel que le pouvoir absolu venait de donner à l'indépendance de la commune. Il s'était amassé, dans leur cœur, des haines profondes et implacables, pendant les cinquante ans que la suprématie des protestants avait duré, et la joie de voir les rôles changés et leurs oppresseurs opprimés à leur tour, leur fit regarder d'un œil indifférent la détresse et les douleurs de la patrie commune livrée à l'Autriche. Le jour de Noël, on fit la première procession publique autour de l'église chapitrale, au milieu des marques non équivoques de l'allégresse des uns, de la douleur et de la confusion des autres.

Le magistrat s'était flatté que l'empressement de sa soumission finirait par obtenir un adoucissement aux premières rigueurs. Il n'en fut rien. Le 11 février 1628, les commissaires se présentèrent de nouveau à Colmar. L'empereur à qui ils avaient rendu compte de la manière dont ils avaient exécuté ses ordres, les avaient chargés de signifier au magistrat ses dernières volontés: aucun autre culte que le culte catholique ne devait être toléré; les ministres et les maîtres d'école protestants devaient s'éloigner sur l'heure, et à ceux des habitants qui refuseraient d'embrasser le catholicisme, l'empereur, par sa grâce spéciale, ordonnait de quitter la ville dans l'espace de six mois. De plus, il fut défendu aux bourgeois de faire étudier leurs fils dans des universités protestantes; le conseil ne devait plus être composé que de catholiques ou de protestants convertis; enfin il fut stipulé que la ville abandonnerait aux Jésuites l'éducation de la jeunesse.

Le magistrat voulut en vain s'adresser à l'empereur, afin d'obtenir

Digitized by Google

quelque adoucissement à la dureté d'aussi sévères conditions, telles que la permission pour les bourgeois protestants de rester à Colmar, de conserver parmi eux un ministre, afin de ne point laisser s'éteindre dans leurs cœurs la croyance que le siècle précédent y avait fait germer. La commission se refusa à tout nouveau retard, et la décision de l'empereur fut signifiée, le 20 février, aux habitants réunis dans leurs tribus.

L'exécution de ces ordres ne souffrit plus de retard : le 8 mars, les subdélégués convoquèrent le magistrat et le conseil, et demandèrent à chacun de ses membres s'il entendait revenir à l'ancienne croyance de ses pères. Sur trente-deux officiers il ne s'en trouva que huit dont la conscience se prêta à cet accommodement, ou dont la foi faiblit. Ils furent maintenus dans leurs fonctions. Les autres ne demandèrent d'autre faveur que de prêter serment à leurs successeurs, dans la salle du conseil et non en public, et d'être exemptés du service des gardes et des corvées, pendant tout le temps que durerait encore leur séjour à Colmar. L'une et l'autre demandes leur furent accordées.

Il fut pourvu, le 13 mars, au remplacement des membres du magistrat et du conseil qui étaient restés protestants. Mais il paraît que ce renouvellement partiel ne se fit point de la manière accoutumée, et que les commissaires firent eux-mêmes choix des nouveaux officiers. En procédant à l'installation de la nouvelle administration, les subdélégués adressèrent à ses membres une allocution par laquelle, rendant justice à l'honorabilité de l'ancien magistrat, ils témoignèrent que leur retraite n'avait d'autre cause que leur attachement aux dogmes du protestantisme. Ils renouvelèrent cette déclaration, le 19 mars, devant la bourgeoisie réunie pour prêter serment aux nouveaux magistrats.

On changea de plus tous les agents, tous les employés de la ville qui ne voulurent point soumettre leur conscience aux ordres de l'empereur. Trois d'entre eux seulement trouvèrent grâce, malgré leur refus : un gardien de la tour, le greffier du tribunal, Nicolas Sandberr, et le syndic Antoine Schott ; encore ce dernier ne fut-il maintenu que jusqu'à l'arrivée de Michel Blaser de Haguenau qui le remplaça l'an d'après.

En même temps que les ordres de l'empereur étaient si strictement

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, p. 57.

Digitized by Google

exécutés, les Jésuites furent introduits à Colmar : on leur livra l'église de l'hôpital, qu'ils occupèrent jusqu'à l'arrivée des Suédois. Ils furent bientôt rejoints par des Capucins et joignant leurs efforts communs à ceux du chapitre, ils commencèrent l'entreprise générale de la conversion des protestants. Le chapitre plein d'espoir dans le succès des prédications, auxquelles les bourgeois durent assister par corps de métiers, fit établir de nouveaux confessionnaux. Pour augmenter l'effet de l'éloquence admirable des pères jésuites et des pères capucins, la ville reçut une garnison impériale de six cents Wallons, sous le commandement de Vernier. Appuyés de si puissants arguments et forts de la compression de toute manifestation du protestantisme, les missionnaires crurent que deux mois suffiraient pour remplir leur tâche. Mais leurs efforts n'aboutirent qu'à rendre l'exil moins dur aux nombreux bourgeois qui plaçaient la liberté de leur conscience au-dessus de l'amour de la patrie. Tous les habitants les plus aisés se réfugièrent à Strasbourg, à Bâle, à Mulhouse, à Riquewihr, vendant à vil prix ou ne vendant point leurs propriétés : les douleurs de l'exil et les horreurs de la pauvreté paraissaient à tous préférables au sacrifice de leur croyance. Le petit nombre de protestants qui restèrent à Colmar furent soumis aux plus rigoureuses mesures. Celui qui chantait des psaumes dans sa maison était condamné à payer de cinq à dix couronnes ; celui qui ne faisait point baptiser dans l'église de Saint-Martin, vingt couronnes ; celui qui ne se mariait point suivant le rite catholique, soixante couronnes ; celui qui participait à la sainte cène dans une église protestante, cent couronnes.

Les plus lents se soumettaient à tout afin de pouvoir prolonger leur séjour. Ils s'adressèrent à diverses reprises à l'empereur afin d'obtenir de nouveaux délais, et l'on arriva ainsi à l'année de l'émancipation, grâce à des retards, à des délais fréquemment renouvelés, grâce aussi à la connivence du magistrat qui ne voyait qu'à regret s'éloigner les riches protestants, taillables et corvéables à merci. Il est en effet une dernière garantie contre les tyranniques prétentions de l'arbitraire, c'est la difficulté d'appliquer ses arrêts. Les plus fougueux adhérents du despotisme, en exécutant ses prescriptions, trouvent, au moment d'agir directement sur les victimes, des obstacles insurmontables. Il n'est point facile de réaliser dans les faits les principes iniques que, de loin, il paraissait si aisé d'appliquer. X. MOSSMANN.

*(La fin à une prochaine livraison.)*



Digitized by Google

# LES SUÉDOIS

DANS LE

# SUNDGAU.

(1632 - 1648.)

*Suite* (*).

## III.

Cependant les impériaux faisaient tous leurs efforts pour arrêter les progrès des armées suédoises. Montécuculli, qui avait repassé le Rhin dans le courant d'avril, était venu prendre position dans les environs de Lure. Il rentra en Alsace où il fut rejoint par le commandant Schaumberg et le comte de Salm, amenant avec eux les garnisons de Brisach, de Haguenau et de quelques autres places. Bientôt Altkirch, Massevaux et plusieurs localités du Brisgau furent enlevés aux Suédois, malgré le rhingrave Jean-Philippe qui travaillait avec le Palatin de Birkenfeld à déloger les troupes impériales de la Haute-Alsace. Le rhingrave Othon-Louis, à la nouvelle de la prise d'Altkirch, quitta la Souabe où il avait été secourir Gustave Horn qui y était pressé par

(*) Voir la livraison de janvier, page 17.

Digitized by Google

Aldringer. Il apprit en route que les chefs impériaux faisaient une concentration de troupes à Massevaux où déjà ils avaient fait entrer 600 hommes commandés par un lieutenant-major, le baron de Soye. Il envoya aussitôt son cousin, le rhingrave Jean-Philippe, avec une partie de ses troupes et quelques pièces de canon pour assiéger cette place. Jean-Philippe, à la vue de Massevaux, qui n'était entouré que d'un simple mur et de fossés peu profonds formant un carré parfait, crut pouvoir l'emporter de prime abord. Il se trompa, et se vit contraint de l'attaquer dans les formes. La résistance ne fut pas de longue durée, car dès qu'il y eût brèche, les assiégés se rendirent par capitulation, sur la fin du mois de mai 1633. Une partie de la garnison se rangea parmi les Suédois, le reste fut conduit à Neubourg. On retint le baron de Soye prisonnier en représailles de la détention de l'officier qui avait défendu Badenwiller et à qui les impériaux avaient refusé la liberté malgré la capitulation. Jean-Philippe se rendit ensuite maître du château de Saint-Amarin.

De son côté, le rhingrave Othon-Louis, auquel on avait conféré le titre de Gouverneur-général de l'Alsace, reprenait Altkirch après avoir livré bataille aux impériaux près d'Ensisheim.

L'empereur commençait à faiblir. Heureusement pour lui, le duc de Féria, gouverneur de Milan pour le roi d'Espagne, conduisit à son secours 30,000 hommes. Aldringer et 10,000 Bavarois se réunirent à lui. Mais bientôt la disette et les maladies affaiblirent cette armée nombreuse. Elle passa néanmoins le Rhin pour délivrer, s'il était possible, la Haute-Alsace et le Sudgau. Le maréchal Horn, de son côté, quitta la Souabe, et entra aussi en Alsace pour surprendre le duc.

L'armée impériale occupait Soultz, Guebwiller et Wattwiller, trois petites villes qui se touchent. On était au milieu d'octobre. Horn vit que les impériaux étaient dans une bonne position ; il se contenta de les canonner et de s'en approcher jusqu'à une portée de mousquet. Tout le 18 octobre se passa en quelques escarmouches et un grand nombre de canonades qui ne décidaient rien. Le duc de Féria, bon catholique, sujet fidèle, brave général, voulait livrer une bataille où il aurait eu incontestablement l'avantage, mais Aldringer ne le voulut pas et repassa même le Rhin à Brisach avec une partie de l'armée.

Le duc de Féria, trop affaibli par la retraite d'Aldringer pour

Digitized by Google

occuper ses positions en Haute-Alsace, s'avança dans le Sundgau pour aller au-devant d'un renfort qui lui venait de Franche-Comté, prit Thann, Altkirch et Belfort où 3,000 Comtois et Luxembourgeois avec 400 chevaux vinrent le rejoindre. Ce renfort ne porta pas son armée au-delà de 7,000 hommes; tout le reste avait péri de maladie ou de faim.

Belfort s'était rendu aux Espagnols le 29 octobre 1633. La ville n'était pas approvisionnée; les habitants, las des vexations des étrangers et de l'attitude des protestants, étaient bien disposés en leur faveur, et il avait été facile au duc de s'en emparer quoique ce fut une opération de conséquence. Le duc, en effet, aurait pu s'en former une place d'armes et une barrière entre les Vosges et le Jura, y établir des magasins, communiquer avec la Franche-Comté et tenir en échec les places voisines; mais les Italiens et les Espagnols de son armée ne pouvaient supporter la rigueur d'un automne des Vosges. Des vivres arrivèrent de Franche-Comté et contribuèrent à ravitailler Belfort et le voisinage.

Le maréchal Horn, ayant appris qu'Aldringer avait repassé le Rhin, le repassa aussi, rencontra le général de l'empereur et le battit à différentes reprises. Le duc de Féria courut au plus pressé, et passa lui-même le Rhin à Brisach, après avoir laissé des garnisons à Thann, Belfort et autres châteaux voisins. Le duc rejoignit Aldringer.

La garnison qui restait à Thann était nombreuse et bonne pour résister un certain temps; celle de Wildenstein se composait d'excellentes troupes lorraines. Mais, soit que le duc de Féria, en quittant Belfort qu'il affectionnait beaucoup, eût compté sur le dévouement et la fidélité des bourgeois, soit qu'il eût manqué dans cette circonstance, si pressé qu'il était, de prudence et de ce coup-d'œil militaire que possédait à un si haut degré Othon-Louis, il est certain que la garnison qu'il laissait au château n'était pas suffisante pour parer aux éventualités.

Le duc Charles de Lorraine entra en Alsace le 21 janvier 1634, accompagné de beaucoup de nobles et de treize compagnies de cavalerie. Il passa de Thann à Brisach, puis se retira à Besançon pour s'y mettre à couvert et attendre le moment favorable.

Le comte de Salm, de son côté, quitta Saverne avec le peu de troupes qui lui restait et arriva à Thann où il joignit ses troupes à celles que le duc de Lorraine y avait laissées en passant et aux nou-

Digitized by Google

velles levées que le baron de Schwenbourg venait de faire dans le Sundgau. Il y avait en tout 7,000 hommes. Le rhingrave ne les laissa pas longtemps en repos, car dès le 2 février il se présenta devant Soultz que le comte de Lichtenstein abandonna pour se retirer à Thann et de là à Ensisheim, à la tête de quatre cornettes de cavalerie.

On était alors dans les derniers jours de février. La pluie qui tombait continuellement depuis quelque temps faisait fondre la neige qui couvrait les campagnes. D'épais brouillards occupaient les régions basses de l'atmosphère et obscurcissaient la transparence de l'air. Les chemins étaient remplis d'eau ou couverts d'une neige à moitié fondue qui se transformait aussitôt en glace et en verglas.

Ce mauvais temps retarda pendant quelques jours les desseins du rhingrave Othon-Louis et donna le loisir aux impériaux de rassembler leurs troupes. Elles se mirent en campagne le 2 mars et vinrent occuper la plaine de l'Ochsenfeld, entre Thann et Cernay, à une lieue seulement des quartiers du rhingrave. L'armée impériale, qui venait de se renforcer de 1200 paysans armés, avait pour principaux chefs, le margrave de Bade, le marquis de Bassompierre, le comte de Salm et le colonel Mercy. Pour empêcher cette armée de devenir encore plus considérable, le rhingrave se disposa à l'attaquer. Les impériaux avaient établi leurs cantonnements entre la Thur et la montagne, autour de Cernay, d'Uffholtz et de Wattwiller; il y avait alors en avant de ces deux premières localités plusieurs petits ouvrages de défense. (1) Ces ouvrages se composaient de quatre redoutes construites entre Uffholtz et Cernay, sur l'emplacement qui en a conservé le nom *(Schœntzlen)*. Une chapelle, dédiée à Saint-Sébastien et située sur la route de Cernay à Soultz, vis-à-vis Wattwiller, avait été entourée

(1) Une vue à vol d'oiseau que M. Ingold, de Cernay, a eu l'obligeance de me communiquer et qui est tirée du *Theatri Europæi Continuatio*. Tom. III, pag. 188, Francfort 4670, fait connaître la position respective des différents corps d'armée au moment de l'action. Ce plan figure les quatre redoutes en question, ainsi que la chapelle fortifiée. Il est du reste sans exactitude aucune. On y voit à la fois le Weckenthal au premier plan. Au second plan Cernay et ses redoutes, Uffholtz, Wattwiller, plus loin les ruines du Hirtzstein et plus loin encore Thann et le Vieux-Thann. Or, dans les lieux où a dû se livrer l'action, il est impossible de trouver un point de vue d'où l'on aperçoive tout à la fois ces différentes localités; observons encore que le n° 5 du plan du *Theatrum* est le margrave Guillaume *déjà en fuite* sur Thann. Ce plan indiquerait donc le commencement de la déroute.

Digitized by Google

d'un rempart et d'un fossé, et munie de plusieurs pièces d'artillerie. Perpendiculairement à cette ligne de défense, se déploie, au pied du château de Hirtzstein, la forêt du Lœwenwald.

Résolu d'attaquer les impériaux avant qu'ils se fussent bien reconnus, le rhingrave Othon-Louis avait, de son côté, rassemblé une petite armée de 5,000 hommes. Puis, accompagné de ses frères Jean-Louis et Othon-Philippe, des colonels Silo, Kalembach et Schilard, avec quelques pièces de campagnes, il va chercher les impériaux où ils étaient. Il fait entrer ses troupes en silence dans la forêt du Lœwenwald. C'était le 2 mars, dans l'après-midi. (1) Une division de Suédois sort tout-à-coup de la forêt, fait une fausse attaque et revient bientôt sur ses pas avec quelques cavaliers qui étaient allés la dégager. L'avant-garde impériale si brusquement attaquée par l'infanterie de l'avant-garde suédoise, lâche pied sans beaucoup de résistance. La cavalerie, au contraire, épaulée d'une partie de son infanterie et soutenue par du canon, attaque la suédoise que commandait le colonel Silo et la force d'abord à se retirer en désordre. Mais le canon, ne faisant pas l'effet que l'on en attendait, permet à cette cavalerie de se remettre aussitôt.

Cependant une centaine de cavaliers impériaux attaque l'arrière-garde des Suédois. Cette arrière-garde, commandée par le rhingrave en personne, se composait d'un régiment de cavalerie, de quelques bataillons d'infanterie et de l'artillerie. Les impériaux furent reçus par les Suédois « avec tant d'affection » qu'il en resta plusieurs sur place, entr'autres le major du colonel de Mercy. Mais ce n'était encore que les préludes de combats plus sérieux. Bientôt les impériaux se présentent en bataille entre la ville de Wattwiller et le château de Weckenthal. Le rhingrave, bien décidé à en finir, fait avancer toutes ses troupes, les range en bataille, attaque l'armée impériale par tous

---

(1) Un récit de cette action a été publié par M. Ingold dans le *Journal de Thann et de Cernay* des 11 et 19 août 1849. C'est le résumé de l'historique du *Theatrum*, de celui de Jean-Louis Gottfried et d'un ou deux autres auteurs; ou mieux, c'est la traduction presque littérale du passage que M. Strobel, dans son excellente histoire d'Alsace, consacre au récit de la bataille de Wattwiller. M. Ingold m'a fourni plusieurs notes et documents qui rendront mon travail plus complet. Je l'en remercie bien sincèrement.

Digitized by Google

les points, l'enveloppe [1] et la met en pleine déroute, malgré la vigoureuse résistance des troupes lorraines qui soutinrent tout le choc. Près de 2,000 impériaux restèrent sur le champ de bataille. [2] Parmi eux se trouvèrent le colonel Philippe, trois lieutenants-colonels, trois majors et plusieurs colonels. Il y eut bien 500 prisonniers; des canons, 6 drapeaux, 8 étendards et des bagages tombèrent aux mains des vainqueurs. Le rittmestre suédois Isaac, se battant à pied après que son cheval eût été tué sous lui, blessa légèrement l'ancien gouverneur de Saverne, le vieux comte de Salm, et le fit prisonnier. Le marquis de Bassompierre, lieutenant-général de la cavalerie lorraine, ayant eu le bras droit rompu d'un coup de pistolet, ne fut pris par le rhingrave Jean-Louis que lorsque son cheval eût été tué. Le colonel Mercy et les lieutenants-colonels Vernier et Robens tombèrent aussi entre les mains des Suédois. L'infanterie impériale se retira en désordre dans Cernay, la cavalerie où elle put. Les Suédois eurent du bonheur, ils ne firent pas de perte sérieuse, un brigadier et cinquante hommes, parmi lesquels on nommait Jean-Michel de Dormentz, d'une famille noble possessionée en Alsace. Ils poursuivirent les fuyards jusque sous les murs de Thann, en tuèrent un grand nombre sur la route. Le

---

(1) C'est ce moment de l'action qui est représenté dans le plan joint à ce chapitre. Je ne puis garantir ce plan de la plus parfaite exactitude. Je n'avais sous les yeux, lorsque je l'ai dessiné, que la vue a vol d'oiseau du *Theatrum*, vue fort inexacte du reste; un dessin fait par M. Adam Jucknoviez d'après un calque du plan cadastral de Wattwiller et quelques croquis dûs à l'extrême obligeance de M. Ingold. Malgré la difficulté qu'il y avait de se rapprocher davantage de la vérité, je crois être parvenu à tracer d'une manière convenable, les positions respectives des deux armées, et je puis offrir aux lecteurs de la *Revue* un plan de la bataille de Wattwiller sinon parfaitement exact, du moins très-vraisemblable.

(2) L'espace en pente douce compris entre le chemin du Hirtelsberg au Weckenthal, ou mieux jusqu'à la route de Cernay à Soultz, qui n'est autre que le chemin de défruitement dit *de Soultz* a servi, selon M. Ingold, de champ de bataille. En effet, ce terrain porte encore de nos jours, le nom de champ de la guerre *(Kriegsacker)*; on y trouve parfois encore des boulets de canon. Quant au combat des avant-gardes, au commencement de l'action, il eut lieu sur la lisière de la forêt dite *Lœwenwald*, parce que, disent les bonnes gens de Wattwiller, *les Suédois s'y battirent comme des lions*. « Quel dommage, m'écrivait un jour M. Ingold, que le nom de la forêt soit antérieur à la bataille. Une espèce de cyprès sauvage, *Sewen* ou *Sefen*, dont on orne les rameaux au temps de Pâques, me semble plutôt être l'origine du nom de la forêt en question. »

Digitized by Google

margrave de Baden, un des premiers, s'était réfugié dans Thann où se trouvait sa femme : il la fit en toute hâte monter à cheval et l'emmena à Lure.

Le rhingrave Othon-Louis poursuivit heureusement sa victoire. Wattwiller et Cernay se rendirent à discrétion et les Suédois, en entrant dans ces deux villes, y prirent encore 600 hommes et les bagages de l'armée impériale. Thann ouvrit ses portes après une défense d'un seul jour. Le faubourg fut complètement brûlé, ainsi que la majeure partie du Kaltenbach. (1) Le monastère supérieur, celui des frères conventuels, ne fut pas incendié, mais totalement pillé. Le fort que les impériaux avaient bâti à Huningue ne résista pas. Toutes les autres petites places du Sundgau tombèrent au pouvoir du général suédois. Belfort seul fit mine de vouloir résister. Le rhingrave s'était présenté devant cette place le 4 mars, le surlendemain de la bataille de Wattwiller. La résistance ne fut pas longue : les portes de la ville lui furent ouvertes le 7, malgré le souvenir, encore récent, des incendies, lors du premier siège, et des vexations qui avaient suivi la reddition de la ville et du château. On se contenta de ne donner aucun signe de joie. Plusieurs bourgeois se tinrent renfermés chez eux et ne sortirent que lorsqu'il fallut prêter serment de fidélité au vainqueur, non individuellement, mais par chef de famille. Chacun répondait pour ses enfants et, chose remarquable ! il ne se trouva que TRENTE-DEUX chefs de ménage pour prêter ce serment. Les autres étaient sans doute dans les deux bourgs, abrités sous la couleuvrine du château, ou dans le donjon même. Beaucoup de bourgeois s'étaient aussi réfugiés à Plancher-les-Mines. C'est ce que nous apprend Pierre Vessaux, de Montbéliard, lorsqu'il dit « qu'il fut recogneu par plusieurs de Plancher et de Belfort qui s'y estoient réfugiés. »

Cependant le château résistait encore. Le rhingrave, général actif, fit aussitôt dresser deux batteries contre la forteresse. Après quelques décharges insignifiantes, le donjon arbora le drapeau blanc et demanda à capituler.

Voici quelles furent les conditions de cette capitulation :

I.

Les officiers autrichiens seront prisonniers de guerre, mais *dans une prison honnête.*

---

(1) Autre faubourg de Thann.

Digitized by Google

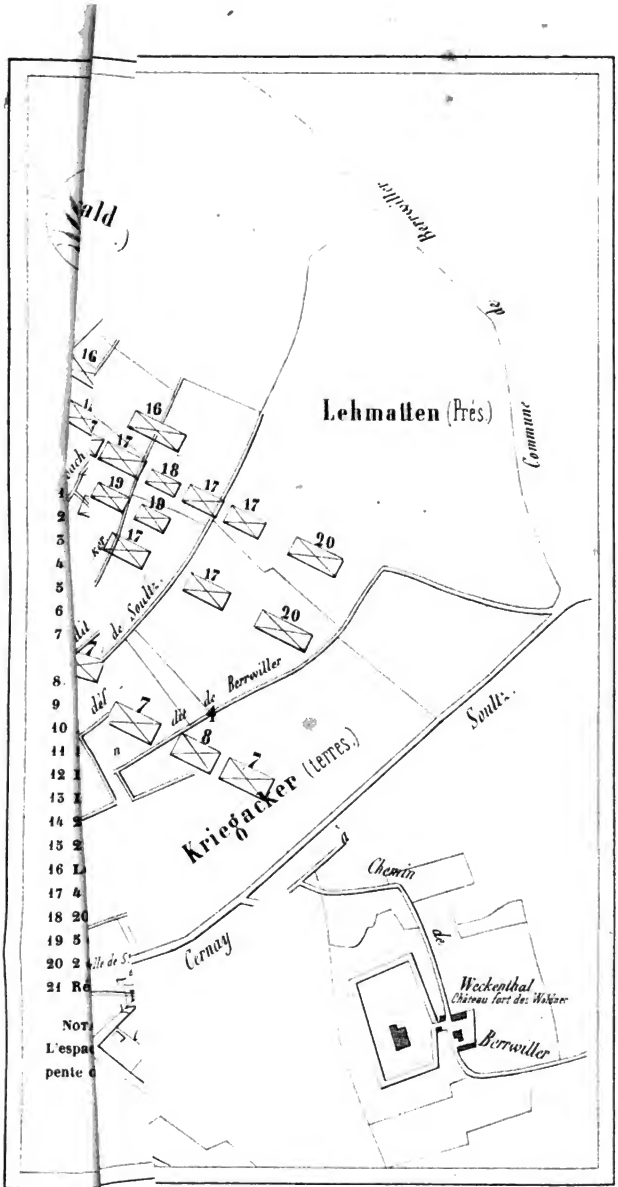


Digitized by Google

II.

Les soldats, allemands d'origine, serviront dans les troupes suédoises, sans en excepter les catholiques.

III.

Le reste de la garnison sera libre de se retirer où elle le voudra, mais sous la condition expresse que le rhingrave ne s'emparera ni des armes ni des bagages.

IV.

Le rhingrave promet de ne pas s'emparer de Lure.

Othon-Louis prit possession du château de Belfort le 11 mars 1634. (1) La garnison autrichienne en sortit et défila devant l'armée suédoise. Cette garnison se composait en tout de sept capitaines et quelques hommes..... Pas même un demi-bataillon.

Les vexations que les Belfortains eurent encore à subir de la part des Suédois furent aussi cruelles que lors du premier siège. — Il est difficile de se faire une juste idée de ce que souffrit Belfort pendant ces deux années de guerre. Nous avons trouvé dans les archives de cette ville un document en langue allemande (2) dont nous donnons ici la traduction littérale et qui donnera, de ces souffrances, une idée plus exacte que ne pourraient le faire toutes les descriptions du monde.

## MÉMOIRE

*De ce que la ville de Belfort a souffert pendant l'occupation suédoise, sans compter les incendies, les exactions et autres frais de guerre auxquels les particuliers ont été obligés de contribuer; lesquelles sommes ont été payées comme suit :*

1° Ont été perdus et pris dans la ville : chevaux . . . . . 95
2° — Bêtes rouges, tels que bœufs gras et autres . . . . . 250
3° — Porcs . . . . . 475

(1) On voit que le château de Belfort ne se rendit qu'à l'approche du canon. Les sept capitaines autrichiens, au lieu de se déclarer prisonniers de guerre avec leurs hommes, avant qu'il y eût brèche praticable au corps de la place, auraient dû avoir le courage de faire une trouée vers la Franche-Comté. Ils firent cependant une action d'honneur en réservant que le rhingrave ne s'emparerait pas de Lure. Mais Othon-Louis ne se conduisit pas dans cette circonstance en homme d'honneur, car il chercha à s'emparer de cette ville aussitôt après la reddition du château de Belfort, au mépris des termes formels de la capitulation. Il n'y réussit pas : Lure avait alors garnison française.

(2) Elle m'a été traduite par M. Denny, actuellement commissaire de police à Thann; je l'en remercie bien sincèrement, car cette pièce, très-mal écrite, était en fort mauvais allemand que je me sentais incapable de déchiffrer et de comprendre.

Digitized by Google

Ce que les bourgeois ont été obligés de payer pour l'entretien des troupes se monte à plus de . . . . . 6,900 livres.

Incendies et autres frais de guerre que les particuliers ont payés 23,567 —

*Item.* 34 maisons, en-dehors de la ville, ont été abattues à coups de canon et ruinées. Cette perte et ce dommage ont été estimés à . . . . . 17,000 —

Les marchandises et effets qui s'y trouvaient et qui ont été pris et enlevés se montent à . . . . . 35,000 —

*Item.* Dans la ville, 61 des plus jolies maisons et granges ont été minées et totalement détériorées. Pour les remettre dans leur premier état, il faudrait dépenser . . . . . 24,000 —

Plus le mobilier, les fruits, vins, provisions qui ont été pris et enlevés par l'ennemi se montent à . . . . . 65,000 —

*Item.* 65 des meilleurs bourgeois de la ville ont été totalement ruinés, au point que leurs femmes et leurs enfants ont été obligés de prendre le bâton et la besace de mendiant. Pour indemniser chacun de ces bourgeois, il faudrait. . . . . 95 —

Il ne se trouve plus dans la ville que 17 mauvais chevaux, 5 bêtes rouges et 22 chèvres.

De plus, la forte garnison, tant d'amis que d'ennemis, que les pauvres bourgeois ont été forcés d'entretenir depuis plus de deux ans a été cause qu'aucun champ n'a été cultivé ou ensemencé; en sorte qu'il n'y avait ici que trois ou quatre personnes approvisionnées de légumes, et encore n'avaient-elles juste que ce qu'il leur fallait pour ne pas mourir de faim. Et comme, tant dans la ville que dans le voisinage aucune terre n'a été cultivée et ensemencée, il y a eu une grande disette.

Wildenstein semblait encore vouloir s'opposer aux armées victorieuses de la France et de la Suède. C'est un château, au fond de la vallée de Saint-Amarin, bâti sur un rocher de 180 mètres de hauteur et séparé des montagnes voisines par deux couloirs; dans l'un passe la route, dans l'autre gronde la Thur. Ce château, dont la longueur est du Nord au Sud, n'a qu'une seule entrée du côté nord faite d'une voûte percée dans le roc vif. Au Sud-Est le roc est inaccessible parce qu'il est vertical, comme un mur immense de cent à cent vingt mètres de haut. Wildenstein appartenait à l'abbaye de Murbach. Dès le commencement de la guerre, l'abbé, voyant bien qu'il lui serait impossible de le défendre contre les Suédois, l'avait donné au maréchal Caumont de la Force. Mais les Lorrains s'en étaient emparés et le

Digitized by Google

maréchal français n'avait pas essayé de les déloger de cette sauvage position. Ils l'occupaient encore en 1634, et c'était là que ceux qui s'étaient échappés de la bataille de Wattwiller se rassemblaient pour former un gros d'armée.

Le maréchal de la Force jugea qu'il était de son intérêt de ne pas souffrir un pareil rassemblement. Il commanda au colonel liégeois de la Blocquerie d'aller resserrer ce château et d'empêcher qu'il ne servit de retraite aux Lorrains. Ce colonel, qui commandait douze compagnies dans Haguenau pour le roi de France, en prit quatre et s'achemina vers le Sundgau dans les derniers jours de mai 1634. En chemin, il joignit à sa petite troupe cent hommes de la garnison de Saint-Dié et quatre cornettes de cavalerie que le baron de Lignon lui avait amenés. A l'approche des troupes du roi, presque toute la cavalerie lorraine s'était retirée. Le baron de Lignon, l'ayant su, se retira aussi avec la sienne. La Blocquerie, poursuivant son chemin, alla se loger à Gérardmer, en attendant le reste de son régiment, qui ne fut pas plutôt arrivé que le 15 juin il se présenta devant Wildenstein et en commença le siège. Il y avait dans le château une garnison de 5 à 600 hommes, sous le commandement de M. de Charroy. Ce commandant fit aussitôt un choix de 200 hommes de la garnison pour défendre la place avec lui et commit au reste la garde des roches voisines et des avenues du château dont les abords furent encore fortifiés de douze pièces de canon de fonte, d'une de fer et de quelques arquebuses à croc. Malgré les avantages de ces roches, ceux qui les défendaient furent forcés de les abandonner après trois semaines de résistance. Une partie d'entre eux, en se retirant, furent faits prisonniers, les autres se sauvèrent à Château-Lambert.

Cependant, ceux qui s'étaient renfermés dans Wildenstein tenaient toujours bon, dans l'espoir d'avoir bientôt du secours. Ils avaient envoyé demander six cents hommes de pied et deux cents chevaux au margrave de Baden, gouverneur de Brisach, et avaient en même temps donné avis au comte de Grammont, gouverneur de Faucogney, de l'état des vivres et des munitions qui leur restaient. Les assiégés ne reçurent aucune nouvelle des messagers qu'ils avaient envoyés à Brisach et à Faucogney. Enfin, manquant de poudre, ne sachant plus de quel bois faire flèche, ils accordèrent le 5 août, de rendre la place à condition que les cent cinquante hommes qui y restaient se retireraient au comté de Bourgogne, *vie et bagues sauves, avec leurs femmes*

Digitized by Google

*et enfants, armes et bagages, tambour battant, mèche allumée par les deux bouts, balle en bouche, mais les drapeaux pliés.*

*Que l'on fournirait six chariots pour emmener les bagages, et qu'en attendant la ratification du traité par le maréchal de la Force, le gouverneur donnerait des ôtages.*

Ce qui fut fait et religieusement exécuté de part et d'autre le 10 août 1634.

HENRI BARDY.

*(La suite à une prochaine livraison.)*

---

ERRATUM.

Dans le numéro de janvier, article *Les Suédois dans le Sundgau*, page 12, 6me ligne, au lieu de *Adolphe Horn*, il faut lire : GUSTAVE HORN.

---

## NOTE SUR LE FOSSÉ AUX TRIPES, FOURNIE PAR M. LE CHANOINE MERCKLEN, CURÉ A LANDSER.

La *Revue d'Alsace*, janvier 1853, page 30, fait mention de deux mille paysans massacrés à Blotzheim par les Suédois, ainsi que de neuf cents autres, qui furent conduits à Landser, et qui éprouvèrent le même sort dans un endroit qui porte le nom de *Kuttelrausgrab*.

Le nom de *Kuttelrausgraben* est historique : c'est comme un monument érigé pour flétrir à jamais les cruautés que les Suédois exercèrent dans notre Sundgau. Cependant je ne sais si la signification de ce mot, exprimée par *fossé aux tripes*, est heureusement rendue. Par *tripe* on entend les boyaux d'un animal, et jamais on n'a connu, dans les environs du trop fameux fossé, l'existence d'une triperie. Je crois ne pas me tromper en m'attachant, dans l'explication que je vais donner, à la tradition unanime léguée à toute notre contrée.

Entre Landser et Steinbrunn-le-Bas se trouve un fossé assez profond, qui sert de ligne de démarcation aux deux banlieues. C'est dans les environs de ce fossé que les malheureux paysans sundgoyens

Digitized by Google

furent, non pas massacrés, mais bien *éventrés*, dans toute l'acception de ce mot. Ce fait est tellement avéré, que l'horreur qu'il a du inspirer s'est transmise aux générations jusqu'à nos jours, et que personne ne traverse ce fossé, qui a servi de théâtre à cette scène de cannibalisme, sans éprouver une émotion profonde.

Voici donc le sens généralement attaché au mot *Kuttelrausgraben*, ou plutôt *Kuttel-heraus-graben*, dont d'ailleurs l'étymologie ne laisse aucun doute à cet égard. Le dernier mot *graben*, exprime le fossé en question, près duquel le ventre des malheureux insurgés fut fendu pour en arracher les intestins. Ces intestins furent probablement jetés dans le fossé, au fur et à mesure de leur arrachement.

L'histoire de la guerre de trente ans nous fournit quelques autres traits de ce genre, mais ce ne sont heureusement que des faits peu nombreux et accomplis sur des individus dans des cas tout particuliers; tandis qu'ici cette fureur barbaresque s'étend à une masse d'hommes. Il paraît cependant, d'après toutes les probabilités, que le chiffre de neuf cents immolés est exagéré. Quoiqu'il en soit, le mot de *Kuttel-heraus-graben* est parfaitement trouvé et des plus énergiquement appliqué.

Mais pourquoi Landser fût-il choisi pour être le théâtre de cette cruauté? Quelques documents épars que j'ai pu recueillir pourront peut-être verser quelques rayons de lumière sur cette question.

Le château de Landser, avec son donjon, ses prisons d'Etat et ses nombreuses dépendances, existait encore en 1632, année de la défaite et de la boucherie des paysans soulevés; c'était un lieu fortifié. Mal défendu, les Suédois s'en étaient rendus maîtres. Or, harcelés de tous côtés, tantôt par les impériaux, tantôt par les habitants soulevés, ils y trouvèrent un lieu de refuge et y tinrent garnison: un peu éloignés du théâtre de la guerre, ils s'y regardèrent comme à l'abri d'un coup de main. C'est pourquoi les prisonniers en question furent dirigés sur Landser, et internés dans le château jusqu'au moment où sonna l'heure du supplice.

MERCKLEN, Chanoine-Curé.

---

Digitized by Google

# DE L'EMPLACEMENT

DE LA

# FORTERESSE ROMAINE

# DE TRES TABERNÆ.

---

Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'emplacement de la ville romaine de Tres Tabernæ ; je vais essayer de démontrer que cette forteresse occupait l'emplacement de la ville haute actuelle de Saverne, appelé le quartier rouge qui est encore entouré d'une partie de sa vieille muraille d'enceinte ; que là et non sur les hauteurs qui dominent Saverne se trouvait le poste fortifié dont parle Ammien Marcellin.

Les peuples qui habitaient le long des montagnes des Vosges et s'étendaient jusqu'au Rhin ne purent défendre leur liberté et leur nationalité contre les armes et l'habileté des Romains.

Dès que les peuples de cette contrée, que l'on a nommée depuis Alsace, eurent reconnu la domination de Rome, de grandes et fortes routes furent construites pour établir une communication facile avec toutes les parties du territoire ; des forteresses furent bâties pour maintenir les vaincus dans l'obéissance et la soumission et mettre le pays à l'abri des irruptions des peuples teutoniques d'outre-Rhin. (1)

On ignore l'époque de la fondation de Tres Tabernæ ; la tradition fait remonter son origine à un demi-siècle avant la naissance de Jésus-

---

(1) EUDEN, *Histoire d'Allemagne*, tome 1er.

Digitized by Google

Christ, huit ans après que Jules-César eut planté l'aigle romaine sur le Rhin. Cette forteresse fut construite à l'entrée des défilés des Vosges dans le pays occupé par les Triboques, pour les tenir en bride et pour protéger les frontières de la Gaule.

Les Romains établirent dans cette contrée plusieurs de ces stations fortifiées qu'ils appelaient Tabernæ et qui étaient destinées tant à compléter leur système de défense qu'à leur servir de greniers à blé et à rafraîchir les troupes dans leur passage. Ammien Marcellin les désigne sous le nom de Tabernæ Montanæ, Tabernæ Rhenenses et Tres Tabernæ ; c'est de cette dernière station que la ville de Saverne (en allemand *Zabern*) a tiré le nom qui n'a été que légèrement altéré.

Cet historien est le premier qui fasse mention de la forteresse de Tres Tabernæ et il paraît qu'elle n'était pas connue du géographe Ptolémée et des autres écrivains des trois premiers siècles.

En l'an 355 les Allemanni (ainsi nommés parce qu'ils formaient une confédération de toutes sortes d'hommes [1] *(Allerley Männer)* ou parce qu'ils considéraient le pays conquis comme un bien commun [2] un *Allmend* qui leur appartenait en commun, auquel chacun d'eux avait droit de participer puisque chacun d'eux avait contribué à l'acquérir), les Allemanni forcèrent les villes de la rive gauche du Rhin et parmi elles Strasbourg, Brumath, Saverne (Tres Tabernæ) Seltz, mais ils n'en occupèrent que les dehors, parce que, fidèles aux usages de leurs ancêtres, ils ne se renfermaient jamais entre les murs des villes qu'ils nommaient avec horreur des sépulcres et des prisons. On voit qu'ils n'avaient pas dégénéré de leurs aïeux dont Tacite disait : « Les peuples de la Germanie n'habitent pas de villes et ne souffrent pas de demeures contiguës. » Ces peuples teutoniques avaient pénétré dans l'intérieur de la Gaule et de tous côtés la désolation s'étendait toujours plus loin. Julien, le dernier rejeton de la maison impériale que l'empereur Constance résolut, après de longues réflexions, de nommer César et de lui confier la défense de la Gaule, Julien accourut et vers le milieu de l'été de l'an 356 se rendit sur le Rhin. Mais il ne put se maintenir dans cette contrée, s'en retourna et vint passer l'hiver à Sens où il s'occupa de l'armement pour la campagne prochaine. [3]

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques*, tome 1er, p. 142, édit. Pourrot, gr. 8°.
(2) EUDEN, *Histoire d'Allemagne*, tome 1er.
(3) Idem, ibidem, tome 1er.

Digitized by Google

Au printemps de l'année 357 Julien accourut en Alsace et s'empara de Saverne, mais les Allemanni, qui s'étaient établis et installés, comme chez eux, dans le pays conquis sur la rive gauche du Rhin, eurent le temps nécessaire pour se mettre en sûreté, eux-mêmes et leurs richesses. Ils allèrent dans les îles du Rhin ou sur l'autre rive de ce fleuve.

« Julien s'occupa ensuite à relever le fort des Trois Tavernes [1] que « l'opiniâtreté des barbares avait fini par emporter et par détruire et « dont le rétablissement allait imposer un frein à leurs continuelles « incursions dans les Gaules. Il mit à terminer les ouvrages moins de « temps qu'il n'espérait lui-même et laissa à la garnison des vivres « pour un an. »

Tandis que Julien soignait sa forteresse, une armée allemannique anéantit l'armée de Barbatio, qui attribua son malheur au César qui l'aurait abandonnée dans son embarras.

On sut bientôt l'affront que venaient d'essuyer les armes romaines; de nouvelles troupes allémaniques franchirent le Rhin et campèrent dans la plaine de Strasbourg; sept rois et dix princes étaient à leur tête; l'âme véritable de la guerre était le roi Chnodomaire. Les Allemanni se flattaient de l'idée que Julien s'était replié, dans la crainte d'un désastre complet, tandis qu'il continuait à s'occuper des fortifications des Trois Tavernes ou campait son armée.

Julien résolut de livrer bataille aux peuples teutoniques; il sortit de son camp aux premières lueurs du jour et marcha contre les Allemanni.

« L'armée avait encore quatorze lieues, ou vingt-un milles, à fran« chir de son point de départ au camp des barbares: *A loco, unde* « *Romana promota sunt signa, adusque vallum barbaricum quarta leuga* « *signabatur et decima, id est, unum et vigenti millia passuum.* [2] »

Sur une colline entourée de blés mûrs, non loin des bords du Rhin, trois cavaliers teutschs observaient les mouvements des Romains et lorsqu'ils virent l'approche de ceux-ci, ils accoururent vers les leurs; un quatrième qui était à pied, tomba entre les mains des Romains. Aussitôt la bataille s'engagea, elle fut bientôt générale; Julien finit par remporter sur l'armée teutonique une victoire éclatante. Chno-

---

(1) Ammien Marcellin, livre xvi, traduction de M. Th. Savalète.

(2) Idem, livre xvi.

Digitized by Google

domaire tomba captif au pouvoir des Romains. Ammien Marcellin porte la force de l'armée allémannique à trente-cinq mille hommes et celle de l'armée romaine seulement à treize mille. Du côté des Allémanni six mille cadavres restèrent sur le champ de bataille et un grand nombre furent entraînés par le Rhin. La perte du côté des Romains ne fut que de deux cent vingt-trois hommes et quatre chefs.

L'historien Zozime, dans un récit empreint d'une grande exagération, porte à soixante mille les hommes tués et à un égal nombre ceux noyés dans le Rhin. (1)

MM. Schweighæuser et Kentzinger ont reconnu la hauteur de Schiltigheim pour être la colline où furent aperçues les premières vedettes des Allémanni; (2) c'est donc entre cette hauteur et l'ancien Argentoratum que la bataille a été livrée. La distance que l'armée romaine avait à parcourir est de sept anciennes lieues de pays, équivalant à quatorze lieues gauloises ou à vingt-un milles romains.

L'itinéraire d'Antonin, ce monument si digne de foi, met Tres Tabernæ à quatorze milles gaulois d'Argentoratum (Strasbourg) et à vingt milles de Dieuze (Decempagi), et la carte Théodosienne, cet autre itinéraire des légions romaines si célèbre sous le nom de Table de Peutinger, monument précieux et curieux de la fin du quatrième siècle, met Tres Tabernæ à douze milles gaulois de Pons Sarravi (Sarrebourg), mais elle n'indique pas la distance de Strasbourg à Saverne.

Ainsi on voit que les Romains ne comptaient de Strasbourg à Saverne qu'une distance de quatorze milles gaulois, équivalant à sept lieues de pays et que le poste fortifié de Tres Tabernæ, d'où le César-Julien partit pour livrer bataille aux Allémanni, se trouvait à une distance de vingt-un mille pas romains de la position des ennemis. Le pas romain équivalant à un mètre cinquante centimètres, cette distance, calculée avec la précision la plus rigoureuse, était de trente-un kilomètres et demi, tandis que des hauteurs qui dominent Saverne, cette distance serait augmentée d'environ cinq kilomètres ou de trois mille pas romains.

La voie romaine qui se dirigeait de Strasbourg vers Saverne suivait une ligne tellement droite qu'elle était de six kilomètres plus courte

(1) *Histoire romaine. Id. du Panthéon*, page 688.

(2) *Quatrième mémoire sur les antiquités du Bas-Rhin et Strasbourg et l'Alsace*, page 43.



Digitized by Google

que la route actuelle. On trouve à l'entrée de Saverne des vestiges parfaitement reconnaissables de cette route connue sous le nom de Kaiserstrass. Interrompue quelquefois par des champs cultivés, elle reparaît bientôt; elle présente presque partout une largeur de dix-huit mètres. L'épaisseur de son empierrement et de ses chargements de gravier est remarquable ; de Saverne elle se dirigeait par le plateau des Vosges, par Sarrebourg et Dieuze à Metz, et elle ne traverse que peu de villages modernes. On sait que les ingénieurs romains avaient l'art de ne dévier que rarement de la ligne droite ; ils préféraient cependant un détour à une pente trop raide.

De nombreuses antiquités, une quantité de médailles ou de pièces de monnaie ont été découvertes soit autrefois, soit de nos jours dans l'enceinte de la ville haute de Saverne dont la position ne laisse aucun doute sur l'identité avec la forteresse romaine, car on trouve encore dans quelques parties du mur d'enceinte de gros blocs de pierres, et des débris d'architecture qui composent leur base; ces larges pierres et ces débris d'architecture caractérisent les murailles romaines du 4e siècle.

Au mois de novembre 1852 on a découvert, en faisant des fouilles à l'endroit où s'élevait autrefois une tour que nos aïeux disaient être l'œuvre des Romains, (1) des substructions composées de plusieurs assises de larges pierres et de quartiers de rocs placés à sec, sans liaison de ciment, et qui portaient l'indice de la précipitation avec laquelle Julien fit relever les fortifications de Saverne.

Le témoignage le plus précieux sur la position de la forteresse romaine de Tres Tabernæ est celui du César Julien lui-même. Dans son manifeste qu'il adressa au sénat et au peuple d'Athènes, après avoir été revêtu du manteau de pourpre par les légions de la Gaule qui le forcèrent d'accepter l'empire, il parle en ces termes de sa campagne sur le Rhin : (2)

« Une multitude de Germains campaient impunément autour des « villes gauloises qu'ils avaient couvertes de ruines ; le nombre de « celles démantelées par eux pouvait monter à quarante-cinq, sans y « comprendre les citadelles et les petits forts..... Ayant trouvé les « Gaules dans ce triste état, je repris d'abord Cologne sur le Rhin, « ville dont l'ennemi s'était emparé depuis dix mois. J'emportai éga-

(1) Schœpflin, *Alsat. illust.*, tome 1er. *(Verum Juliani opus esse crediderunt.)*

(2) *Œuvres de l'empereur Julien*, trad. par Tourlet, tome 2, page 260.

Digitized by Google

« lement, près de Strasbourg, une *forteresse située presqu'au pied des* « *Vosges.* Ce ne fut pas sans livrer de glorieux combats dont la renom- « mée parvint sans doute jusqu'à vous. »

Cette forteresse, située presqu'au pied des Vosges, est, selon Cellarius et les autres géographes, Saverne, en Alsace, qui est le lieu le plus voisin du théâtre du combat victorieux livré par le jeune César.

Ainsi Julien lui-même nous apprend que la forteresse qu'il a reprise sur les Allémanni, dont il a relevé les fortifications, qu'il a soignée avec tant d'amour, d'où il est parti avec son armée pour livrer bataille aux peuples teutoniques et qu'il a souvent visitée durant les cinq années qu'il a gouverné les Gaules, était située non sur le plateau des Vosges, mais presqu'au pied de ces montagnes ; ce qui correspond exactement à la position de la ville haute de Saverne qui est éloignée du pied de la côte de quatre cent cinquante mètres. Cet espace est occupé par toute la basse ville qui commence au canal de la Marne au Rhin et s'étend jusqu'au pied de la montagne.

La forteresse romaine, placée sur une petite éminence à l'entrée de l'étroite et profonde vallée de la Zorn, devait nécessairement et pouvait parfaitement remplir le but stratégique des Romains, c'est-à-dire empêcher les ennemis de profiter de la voie militaire pour pénétrer dans l'intérieur des Gaules. Sa muraille d'enceinte était flanquée de hautes tours d'où l'on pouvait parfaitement observer le pays d'alentour ; mais lorsque les villes du Rhin succombèrent sous les efforts des Allémanni, la forteresse de Tres Tabernæ fut impuissante à défendre le passage des Vosges et dut nécessairement être insultée et violée par les ennemis.

Sur les hauteurs qui dominent Saverne l'on rencontre des traces de murs d'une construction grossière et des amas de pierres ornées de traits bizarres. M. Schweighæuser les attribue aux Celtes qui continuèrent à occuper le revers de ces montagnes, lorsque quelques troupes d'hommes belliqueux de la nation des Tribocques, attirés par la nature du sol, la beauté et la richesse de l'Alsace, franchirent le Rhin et s'établirent dans le pays des Médiomatriciens, accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants et suivis de troupeaux. Les Médiomatriciens se soumirent aux exigences des Tribocques, livrèrent une partie de leur territoire et se retirèrent derrrière le versant occidental des Vosges.

On voit sur ces hauteurs des amas de pierres dont la plupart reposent

Digitized by Google

sur le sol, on en distingue qui sont grossièrement sculptées et couvertes de traits bizarres qui ressemblent à des caractères d'une écriture inconnue, d'autres sont enterrées à quelques pouces seulement. Des fouilles opérées par M. Reiner, il y a quelques années, ont fait croire à ce savant antiquaire qu'il avait retrouvé les témoignages ensevelis de l'existence d'une cité ou d'un village celtique ou gallo-romain.

Ces quartiers de rocs amoncelés sans ordre, ces débris de murs formés de très-grosses pierres ne sauraient être d'origine romaine ; on peut conclure que cette contrée avait autrefois des monuments celtiques qui sont renversés et dispersés aujourd'hui et que ces pierres mystérieuses sont des preuves irréfragables du culte des Druides.

Non loin de la grotte de Saint-Vite, au bord du chemin, l'on rencontre une énorme pierre inclinée dont une extrémité est soutenue seulement et l'autre pèse sur le sol. C'est un demi-dolmen qui servait d'autel aux Celtes de cette contrée.

On trouve également sur ces hauteurs des monuments romains qui furent consacrés par des personnes dont les unes étaient d'origine celtique, ainsi que l'indiquent leurs noms aux terminaisons barbares, tandis que les noms des autres indiquent une origine romaine. Cette alliance de noms prouve les rapports fréquents que les conquérants avaient avec les peuples conquis.

Enfin il est très-admissible que les Romains aient eu sur ces hauteurs un petit poste fortifié, mais l'origine la plus probable à assigner à ces fortifications serait la dernière moitié du quatrième siècle, lorsque leur ligne stratégique du Rhin fut devenue impuissante à contenir ou à repousser les peuples teutoniques.

Les fortifications de Tres Tabernæ furent de nouveau détruites par les hordes barbares qui franchirent le Rhin au commencement du cinquième siècle ; mais les Franks, reconnaissant l'importante position de cette ville, en relevèrent les murailles qui furent entées sur les ruines des fortifications romaines.

DAGOBERT FISCHER.

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

---

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, *par M.* A. DAUBRÉE, *ingénieur au corps des mines, professeur de géologie à la faculté des sciences de Strasbourg ; publiée par décision du Conseil général du département. — Strasbourg, à la lithographie de* E. Simon, *rue du Dôme, 8. — Ouvrage in-8° de 500 pages, accompagné d'une carte géologique du Bas-Rhin et de plusieurs planches représentant des coupes et des profils, etc. — Prix : 12 fr. 50 c.*

---

*Suite et fin.* (*)

---

Dans notre premier article nous avons analysé le livre de M. Daubrée jusqu'au chapitre des terrains tertiaires inclusivement. — Nous abordons dans ce second article les terrains d'alluvion, les gites métallifères, les eaux minérales, etc. Une grande partie de l'Alsace (ce qu'on est convenu d'appeler la plaine, ainsi que les collines connues sous le nom de Lœss) présente un sol formé par des matériaux de transport, amenés en abondance, postérieurement à la formation des

(*) Voir la livraison d'août, page 378.

Depuis l'apparition dans le numéro du mois d'août de la *Revue d'Alsace*, où se trouvait notre premier article sur le livre de M. Daubrée, nous avons reçu le dernier bulletin de la Société industrielle. On y trouve un rapport de M. *J. Kœchlin-Schlumberger* sur ce livre. Dans sa séance générale du 25 mai 1853 cette société, sur les conclusions du rapport de M. Kœchlin, a accordé à M. Daubrée le prix porté au programme, pour une description géognostique du Haut-Rhin. Il est vrai que les termes du programme ne parlent que du Haut-Rhin, mais la société a parfaitement senti, que les limites administratives qui séparent deux départements, reliés entre eux par tant de nœuds étroits, devaient disparaître quand il s'agit de la géologie d'une partie importante de la chaîne des Vosges alsaciennes. Le rapport de M. Kœchlin est presque un résumé de la géologie du Haut-Rhin ; nous l'avons lu avec le plus grand plaisir, et peut-être y reviendrons-nous une autre fois.

Digitized by Google

terrains tertiaires. Ces matériaux consistent en général en graviers, en sable et en limon. L'examen de ces matériaux nous apprend qu'ils sont formés de débris que les eaux ont amenés des Alpes, des Vosges et du Jura. On peut distinguer les alluvions anciennes des modernes; ces dernières se produisent encore presque annuellement par les crues extraordinaires du Rhin, de l'Ill et des torrents vosgiens. Les *alluvions anciennes* s'élèvent à un niveau bien supérieur à celui atteint par le Rhin et les rivières des Vosges, dans leurs crues les plus fortes. Leurs dépôts recouvrent partiellement les couches triasiques, jurassiques et tertiaires qui bordent les Vosges. Ils sont donc postérieurs à ces couches. On les connaît encore sous le nom de *dépôts diluviens* ou de *diluvium*. Ces alluvions anciennes occupent, dans le Bas-Rhin, 1488 kilomètres carrés, environ le tiers de sa superficie. Parmi les alluvions anciennes le *Lœss* est la plus importante, non seulement par sa vaste étendue, son origine alpestre, mais surtout par sa nature chimique et physique, qui en font le sol le plus favorable à l'agriculture, et partant le plus fertile.

Le *Lœss*, connu en Alsace sous le nom de *Lehm* ou *Leimen* est un dépôt marneux jannâtre, qui se retrouve par lambeaux discontinus et souvent fort épais entre Bâle et Mayence. Il forme la partie supérieure du *diluvium ancien;* il précède immédiatement l'époque actuelle. — Entre la Bruche et la Zorn, comme entre le Sauerbach et la Lauter, le Lœss, mesuré de l'Ouest à l'Est, a une largeur de 25 kilomètres; tandis qu'il n'a qu'une largeur de 4 à 5 kilomètres entre Obernai et Schlestadt. — Au point de vue chimique il se compose, en proportion variable, de sable siliceux très-fin, d'argile et de calcaire; l'oxide de fer hydraté, qui lui donne une coloration blonde ou jaunâtre, n'y est que pour 1 à 6 p. 100. On y rencontre ordinairement encore 1 à 2 p. 100 de carbonate de potasse et de carbonate de magnésie. La proportion de chaux varie de 13 à 20 p. 100. — On rencontre fréquemment dans le Lœss des rognons arrondis, connus sous le nom de *Kupstein;* ils varient de la grosseur d'une noisette à celle d'un boulet de 24. — Dans l'intérieur ils sont creux, et leur paroi interne est tapissée de cristaux rhomboédriques de carbonate calcaire. Des coquilles sont abondamment disséminées dans le Lœss, d'où est venu à ce terrain la dénomination vulgaire de *Schneckenhäusel-Boden* (sol à escargots). On trouve souvent, dans un décimètre cube, jusqu'à cent individus de coquilles, de vingt-deux espèces différentes, appartenant toutes

Digitized by Google

aux coquilles terrestres et vivant encore aujourd'hui dans les régions alpestres de la Suisse, et non chez nous; en effet aucune de nos espèces, habitant actuellement nos plaines et nos collines, ne se trouve dans le Lœss. Le test de ces coquilles est blanc et très-friable. On a encore trouvé dans le Lœss des ossements de mammifères, d'éléphant, de rhinocéros, de bœuf, de cheval, de cerf; ces ossements se trouvent à la partie inférieure du dépôt, là où il repose sur le gravier.

Le règne végétal est représenté dans le Lœss par du bois, réduit à une matière brune demi-charbonée, et par le chevelu de racines, sous forme de canaux cylindriques de 1 à 12 millimètres d'épaisseur. Les collines de Lœss ont été modifiées, dans leur modelé et leur relief, par les cours d'eau provenant des Vosges. Leur altitude au-dessus du niveau correspondant du Rhin varie de 60 à 170 mètres, par exemple à Ernolsheim, Hausbergen, Pfaffenhoffen. Ordinairement la main de l'homme a creusé des chemins *(Hohlgassen)*, à travers le Lœss, chemins souvent couverts par les éboulements des parois quelquefois hautes de 10 à 12 mètres. Ce terrain étant assez facile à creuser, les brasseurs de Strasbourg y ont établi des caves très-vastes. A Hangenbeiten M. Steinheil y a creusé une orangerie avec des soupiraux.

Le Lœss est une excellente matière pour la fabrication des briques et des tuiles. Cette industrie est très-répandue sur ce sol.

Après avoir traité du Lœss notre auteur passe aux sables et graviers, provenant de la destruction du grès des Vosges. Ces sables sont surtout remarquables dans le bassin de la Moder et de la Zorn; des graviers et du limon jaune couvrent jusqu'aux collines de Keuper et de Muschelkalk qui bordent les vallées. La grande plaine, entre Vendenheim et Haguenau, n'est formée que du *diluvium* sableux, provenant de la décomposition du grès vosgien. Aussi la végétation y est presque identique avec celle du grès des Vosges. Au point de vue agricole, la séparation du sable et du limon jaune fait de ce sol un terrain peu propice à l'agriculture; il convient davantage à l'établissement de forêts et de prairies.

M. Daubrée expose en détail les différentes formes des dépôts vosgiens, dans la plaine d'Alsace et au pied des collines sous-vosgiennes; nous ne pouvons pas l'y suivre, sans dépasser les limites d'un article d'analyse succincte.

Le gravier ancien de la Bruche se trouve très-fréquemment sous le Lœss, et ce n'est que là que se trouve la nappe d'eau d'infiltration.—

Digitized by Google

Gravier ancien de l'Ill et du Rhin. Coupe des alluvions anciennes du Rhin à Strasbourg.

Le chapitre consacré aux blocs erratiques dans le Bas-Rhin est encore très-intéressant, quoique ce département ne présente pas le phénomène *erratique*, sur une aussi large échelle que le Haut-Rhin. C'est le grès vosgien qui offre, près de Saint-Nabor et Ottrott, des blocs de grès de 300 à 10,000 kilogrammes et de diorite logés dans un dépôt de sable, d'argile, etc., etc. Des blocs de grès vosgien très-gros se trouvent encore dans la colline alluviale située entre Epfig et Dambach.

En récapitulant les divers dépôts observés dans le Bas-Rhin M. Daubrée énumère les suivants, dans l'ordre d'ancienneté : 1° Gravier du Rhin et de l'Ill ; 2° gravier de la Bruche ; 3° diluvium du grès des Vosges ; 4° diluvium granitique ; 5° diluvium du val de Villé ; 6° limon jaune ; 7° lœss ou limon alpin. — Puis il passe aux considérations théoriques sur la formation des dépôts diluviens.

Le résultat le plus important auquel sont arrivés les géologues modernes, c'est d'envisager le Lœss comme un dépôt alpin, comme de la *boue glaciaire* entrainée par le fleuve, depuis les Alpes jusqu'à Mayence. La boue du Rhin, par exemple à l'île des Epis, a la plus grande analogie physique et chimique avec le Lœss, etc. Après les considérations théoriques sur les dépôts et les vallées d'érosion de la vallée du Rhin, l'auteur passe aux usages industriels du Lœss, des argiles, des sables, etc.

Le chapitre x traite des dépôts de la période actuelle. — Alluvions modernes des diverses rivières. — Le Rhin, l'Ill, la Bruche, la Giessen. — Cours du Rhin ; ses divagations. — Nature de son alluvion moderne. — Sables siliceux argilo-calcaires ; graviers. — Le sol arable des communes de l'alluvion moderne du Rhin, est formé presque exclusivement de ce Lœss moderne reposant sur des cailloux roulés.

L'une des anciennes divagations les plus intéressantes est celle qui, à partir du Ried de Schiltigheim, se dirige par Richstett à Hördt, Kutzenhausen, par Bischwiller jusqu'à Moderen, et dont l'ancien lit est représenté aujourd'hui par des prairies tourbeuses. Cette direction du Rhin, par le Ried de Schiltigheim, en venant du côté où est aujourd'hui la citadelle, existait probablement encore au quatrième siècle, à l'époque de la bataille livrée par l'empereur Julien, dans la plaine de Hausbergen. Ce n'est que par cette proximité du Rhin du

Digitized by Google

champ de bataille que le récit de l'historien *Ammien Marcellin* devient intelligible. Car cet auteur dit que le champ de bataille n'est pas éloigné du Rhin *(haud longo intervallo)*. C'est ainsi que la géologie peut servir l'histoire. Encore dans ces derniers temps, par exemple en 1808, le Thalweg du Rhin, près de Fort-Louis, était à 4000 mètres à l'Ouest du Thalweg actuel. L'emplacement où était située la ville romaine de *Saletio*, près de Seltz d'aujourd'hui, a été emporté par ce fleuve.

L'auteur consacre un long chapitre à la tourbe, à son origine, aux plantes qui contribuent à sa formation. — Enumération des dépôts tourbeux. Plateaux, vallées, communes où des tourbières sont connues. — Parmi les trouvailles les plus curieuses dans la Tourbe il faut citer le crâne d'un *Aurochs*, rencontré dans une tourbière près de Bischwiller. Ce qui fait supposer que ces mammifères habitaient anciennement nos régions.

Les tourbes sont plus ou moins riches en carbone et en cendres. La tourbe la plus pure est celle du Champ-du-Feu qui ne laisse que 3 à 5 p. 100 de cendres. Les autres tourbes laissent un résidu terreux de 15 à 25 p. 100. Par la calcination, en vases clos, les tourbes fournissent en moyenne 32 p. 100 de charbon. La tourbe fraîche perd par la dessication à l'air jusqu'à 80 p. 100 de son poids. Le stère de tourbe sèche pèse, en moyenne, 300 à 320 kilogrammes. L'efflorescence que l'on remarque fréquemment sur la tourbe sèche est du sulfate de chaux. La tourbe, lorsqu'elle ne renferme que peu de cendres, est un combustible trop négligé. L'exploitation de la tourbe avant 1825 était presque nulle; en 1847 l'extraction de la tourbe sèche s'élevait à 35,000 stères, à raison de 2 fr. 50 c. le stère. M. Daubrée estime la tourbe enfouie encore dans les dépôts tourbeux à 12 millions de stères, ce qui équivaut à une valeur de 5 millions de francs.

L'auteur consacre un chapitre très-étendu à la *terre végétale* ou *humus*, à sa formation, à sa nature, à sa constitution, à son utilité, dans les différents sous-sols, tels que granit, syénite, diorite; porphyres, roches de transition, schistes, grès; calcaires divers, marnes irisées, lœss, alluvion sablonneuse et caillouteuse, etc. De tous les terrains c'est le Lias, les marnes irisées et surtout le Lœss qui forment la meilleure terre végétale.

Ici l'auteur saisit l'occasion de parler de l'utilité d'une carte géologique pour l'agriculture. Cette carte sert principalement à généraliser

Digitized by Google

les résultats de l'expérience; elle sert donc à apporter un élément important à l'art et à la science agricoles.

Dans un appendice au chapitre XI M. Daubrée fait l'histoire chronologique des tremblements de terre que l'on a ressenti en Alsace. Le premier que notre célèbre chroniqueur KOENIGSHOVEN ait noté, est celui de 1280 qui menaça de faire crouler la cathédrale; celui de 1728, relaté et inscrit en lettres d'or, sur une plaque de pierre de la plate-forme de la cathédrale, et qui fit jaillir, hors de leur réservoir, les eaux de précaution de la plate-forme. En général les zônes vibrantes ont plus fréquemment atteint le Bas-Rhin que le Haut-Rhin.

Chapitre XII. — *Gîtes, dépôts et filons métallifères.*

FER. Etude des différentes sortes de minérais de fer; leur extension, dans le Bas-Rhin, est décrite avec beaucoup de détails; leur rendement.

MANGANÈSE. A Dambach il existe un filon de manganèse au canton dit: *Kalberhügel.*

ANTIMOINE. Près de Lalaye (canton de Willé) filon d'antimoine sulfuré, traversant le schiste de transition.

PLOMB. Fréquemment associé au zinc, au cuivre et à l'argent. Assez fréquent au val de Villé, à Urbeis; mines abandonnées.

OR. Disséminé dans le gravier et les sables du Rhin. Histoire de l'exploitation de l'or du Rhin; nature et forme des paillettes d'or; leur distribution dans les atterrissements du Rhin.

Le rapport du gravier à l'or pur paraît très-minime: comme 1 est à 0,000,000,500 *maximum* et 0,000,000,008 *minimum* habituel.

La quantité d'or retirée du Rhin en trente ans, de 1804-1834, a été de 140,916 grammes. L'année 1831, la plus productive, a fourni 12 kilogrammes et demi. — Origine alpestre de l'or du Rhin, etc.

En général l'histoire de l'or du Rhin a été traitée avec une richesse de détails extrêmement intéressante.

Chapitre XIII. — *Sources et eaux souterraines.*

Disposition des sources dans les granites et les roches cristallines; dans les roches de transition, les grès, les différents calcaires, etc. C'est le grès vosgien qui fournit les sources les plus abondantes et les plus riches.

Relation des sources avec les eaux météoriques. — Sources de la plaine. — Nappes d'eau d'infiltration adjacentes aux rivières. — Ce chapitre est des plus importants pour l'irrigation. — Substances en

Digitized by Google

solution dans les eaux de sources. — Les eaux de sources des terrains cristallins et siliceux sont très-pures et ne renferment que peu de matières minérales. Le sous-acétate de plomb, versé dans ces eaux, y produit à peine un trouble; les sels solubles de barite et d'argent ne produisent rien.

Il n'en est pas de même des sources qui sortent des marnes irisées et des terrains calcaires, qui sont assez riches en carbonates et sulfates de chaux et de magnésie, en chlorure de sodium, en silice. Les eaux de nos puits, provenant de la nappe d'eau d'infiltration, sont assez impures et renferment 300 à 600 milligrammes de matières salines par litre. L'eau de l'Ill n'en renferme que 150 à 180 milligr. par litre. Les gaz dans ces eaux n'y sont que pour 40 millièmes environ; ces gaz renferment 30 à 60 p. 100 d'acide carbonique.

La température des sources, à diverses altitudes, mérite tous les égards du naturaliste. M. Daubrée nous donne une liste assez complète des sources et de leur température. Entre 180 et 280 mètres d'altitude les sources ont en général une température de 10,5; à 280-330 mètres d'altitude, la température descend à 9°; à 330-380 m. à 8,5.

Dans le granite et la syénite, à 600-700 m. d'altitude, la température varie de 7° à 7°5; de 800-900 m. elle oscille, selon les sources, entre 6° et 6°60. Je l'ai moi-même notée à 1200 m., au *Kahlenwasen* près de Munster, à 5°, source éloignée de la cîme de 100 pas environ. Les altitudes paraissent donc être les causes essentielles de la température des sources. Il est néanmoins à remarquer que lorsqu'on quitte les collines pour passer aux pentes abruptes le décroissement de température devient plus prononcé. Dans nos montagnes, et même en plaine, la température moyenne des sources est de quelques dixièmes de degré au-dessus de celle de l'air, les pluies les plus abondantes ayant lieu en été.

Le chapitre consacré aux sources minérales du Bas-Rhin est très-étendu et détaillé. Bibliographie complète. — L'auteur commence par Niederbronn. L'analyse de M. Robin, de 1833, et consignée dans le livre de M. le Dr Kuhn (1835) a été rectifiée par celle de M. Kossmann, pharmacien à Thann. Ce chimiste y a découvert des chlorures potassique et lithique; du bromure sodique (0,01072), des traces de iodure sodique, de la silice pure (0,001), traces d'arsénic. — Cet agent toxique est assez abondant dans le dépôt ocracé; de plus chaque litre renferme 17 centimètres cubes de gaz azote et 10 centimètres cubes d'a-

Digitized by Google

cide carbonique. — La quantité saline enlevée annuellement au sol, par l'eau de Niederbronn, est d'environ 53,630 kilogr. Dans un siècle la source principale a dissous, dans la profondeur du sol, 23,300 mètres cubes de sels.

Soultz-les-Bains. Température : 16°. Grande analogie avec les eaux de Niederbronn; cette dernière est à peine plus salée (de 30 centigr. environ par litre); elle est iodurée et bromurée.

Source de Châtenois, analogue, par sa composition, à celles de Soultz-les-Bains et de Niederbronn. Les autres sources minérales sont d'une moindre importance. Aucune eau acidule ne se trouve dans le Bas-Rhin.

Le chapitre XIV est consacré à la structure du sol du département; il est rempli de détails très-curieux. Plusieurs emprunts faits à l'explication de la carte géologique de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, sont du plus haut intérêt. — Un des tableaux les plus curieux est celui des terrains comparés à la population. Le grès des Vosges, sur 617 kilomètres carrés qu'il occupe dans le Bas-Rhin, n'a qu'une population de 10,664 âmes, c'est-à-dire 17 âmes par killomètre carré. — L'oolithe inférieur, au contraire, sur 30 kilomètres carrés, a une popolation de 12,930 âmes, ou 441 par kilomètre carré; le lœss, représenté par 756 kilomètres carrés, donne 180 habitants par kilomètre carré.

Dans l'ordre descendant nous voyons donc l'oolithe, favorisant la population la plus dense; la population la plus pauvre est celle du grès vosgien; nous ne comptons pas le granit, que M. Daubrée ne note que pour 5 habitants par kilomètre carré, ce terrain étant trop maigrement représenté dans le Bas-Rhin. Dans le Haut-Rhin, les vallées les plus populeuses et les plus riches, par exemple celle de Munster et de Kaysersberg, sont situées sur le sol granitique.

La troisième partie du livre s'occupe de la statistique minérale et de la distribution des minéraux industriels dans le Bas-Rhin; carrières diverses; lignites; houilles; pétroles; gyps; sel gemme; calcaires pour les fours; terres argileuses pour poterie; plomb; fer; cuivre, etc.

La quatrième partie enfin s'occupe de l'histoire des mines et des exploitations minérales.

Tel est le résumé succinct du livre de M. Daubrée, qui sera pour longtemps le *Vade mecum* ou le *Guide des Minéralogistes et des Géologues*, parcourant le Bas-Rhin. Pour l'agriculteur éclairé et pour

Digitized by Google

l'industriel cet ouvrage est de la plus haute importance. Pour le naturaliste et le statisticien, pour l'administrateur il est d'une indispensable nécessité. Mais je le répète, j'ai remarqué, qu'au dire de diverses personnes (très-savantes d'ailleurs en une foule de sciences, excepté en géologie) le livre de M. Daubrée est *trop savant* et pas assez à la portée des gens du monde. Je le crois bien ! Les gens du monde ! Ils voudraient qu'on leur mâchât la besogne en forme de roman !

La science devrait se faire leur humble servante. Je sais bien qu'il y a des auteurs très-habiles à faire goûter la science au grand monde; par exemple M. Arago et d'autres encore ; mais cela n'est pas donné à tous. Aujourd'hui il faut, ou s'adresser au grand public, ou bien au public savant exclusivement. On risque de déplaire aux deux catégories de lecteurs quand on veut s'adresser à eux simultanément. Ce qui rend le livre de M. Daubrée fatigant à lire aux industriels et aux agronomes, c'est la partie géologique, proprement dite ou purement scientifique; c'est la terminologie moderne, le langage technique des géologues actuels. Ce sont des notions en minéralogie, en chimie, en physique et en mathématiques supposées à l'état *liquide* chez les lecteurs. Or, l'éducation des lecteurs n'est pas faite en histoire naturelle. Les sciences physiques et chimiques ne sont abordables qu'à un petit nombre d'agriculteurs et d'industriels. — Les archéologues, les historiens, les hommes de loi, les littérateurs s'ils n'en font point fi, du moins les ignorent communément complètement. Enfin, ce qui nuit aux livres scientifiques destinés à un grand public, c'est, de la part du lecteur, l'attention soutenue, la pensée toujours éveillée, le besoin d'apprendre toujours vif et nouveau. Ainsi ce n'est donc pas le livre de M. Daubrée qu'il faut accuser de mêler la pratique à trop de science abstraite, ce sont, au contraire, les lecteurs qui ne sont pas préparés à une pareille lecture par des études préalables.

F. Kirschleger.

---

Digitized by Google

C'est une bonne fortune lorsqu'un artiste éminent publie le résultat de sa science et de sa longue expérience.

M. Kuhn, élève distingué de Catel pour l'harmonie, de Chérubini pour la composition, devait nécessairement apporter dans le solfège cet esprit d'analyse qui, comme il le dit dans sa préface, intéresse les élèves et leur inspire le désir d'étudier sérieusement la musique.

L'ouvrage que nous annonçons a pour titre :

## SOLFÈGE DES CHANTEURS

Avec accompagnement de piano, ou

### MÉTHODE ANALYTIQUE DE MUSIQUE,

Par J. Kuhn, ex-professeur du Conservatoire.

Le premier titre fait connaître qu'un élève qui a appris à lire dans cet ouvrage élémentaire où toutes les difficultés sont résolues, n'a plus qu'à joindre les paroles à la musique pour savoir chanter ; c'est-à-dire qu'il n'a plus qu'à étudier l'art de la déclamation.

Le comité du Conservatoire, présidé par son directeur M. Auber, l'illustre auteur de la *Muette*, adopte et recommande l'emploi de ce solfège dans les classes du Conservatoire et adresse des félicitations à l'auteur sur le mérite de son ouvrage.

On ne dirait rien de mieux, mais on pourrait craindre que la méthode est au-dessus de la portée des autres écoles. Ce serait une erreur et on en fait l'expérience la plus heureuse, à Montbéliard, sous les yeux de M. Kuhn lui-même qui s'est retiré dans sa famille. Cette contrée est alsacienne sous bien des rapports, et nous croyons rendre service à nos concitoyens en leur signalant une méthode si propre à donner une bonne direction à l'étude de la musique.

On trouvera, sur cette excellente méthode, tous les renseignements nécessaires chez M. Vogt, professeur et marchand de musique à Colmar. Curie.

---

Nos lecteurs et tous les amis des arts applaudiront avec nous au choix éclairé qui vient d'ouvrir les portes de l'Institut à notre compatriote, M. Henri Reber, que l'Académie des beaux-arts a désigné pour remplir la place laissée vacante par la mort d'Onslow. On ne pouvait faire un choix plus digne, aussi a-t-il eu l'approbation de tous les hommes compétents. M. Reber occupe un rang éminent dans le monde musical, et depuis longtemps les hommes de goût avaient su apprécier les qualités qui le distinguent comme compositeur, alors que son nom était encore ignoré du public. Artiste d'un goût sévère, nourri de l'étude des maîtres allemands, il s'est révélé de bonne heure par des compositions remarquables, mais d'un genre malheureusement trop peu goûté jusqu'ici en France où, quoiqu'on en dise, on ne se passionne guère que pour les flons-flons. Outre ses symphonies, il a composé un grand nombre de morceaux moins importants, tous empreints d'un cachet original. Plus récemment il a abordé le théâtre avec un succès qui fait regretter de le voir rester si longtemps à l'écart. Ses deux opéras, *la Nuit de Noel* et *le Père Gaillard* ont prouvé que M. Reber entend la composition lyrique tout aussi bien qu'il possède la science instrumentale. Espérons qu'il ne s'en tiendra pas là.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES. — QUATRIÈME ANNÉE.

## HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.


Pages.

L. Schneegans. — Vitrail du douzième siècle, à la cathédrale de Strasbourg, représentant Saint-Candide, martyr (avec une planche) . . . . . 1

H. Bardy. — Les Suédois dans le Sundgau (1632-1648) . . . . . 17

— — — — Suite (avec un plan de la bataille de Wattwiller et une note sur le *Fossé aux tripes*, par M. le chanoine Mercklen) . . . . . 562

L. Levrault. — Guémar, Ober-Bergheim, Ribeauvillé et leurs châteaux :
1re partie . . . . . 34
2me partie . . . . . 65

— — — — Sainte-Odile et le Heitenmauer :
I. Duché mérovingien d'Alsace . . . . . 314
II. Sainte-Odile . . . . . 326
III. Les abbayes de Hohenbourg et de Niedermünster . . . 393
IV. Monuments de Hohenbourg et de Niedermunster . . . 489

Coste. — Notice sur le Vieux-Brisach (avec une planche) . . . . . 97
— — — — 1re suite . . . . . 266

Ch. Goutzwiller. — Esquisses historiques de l'ancien comté de Ferrette (avec une planche) . . . . . 145
— — — — 1re suite (avec une planche) . . . . . 293 } See pp. 240.

Ch. Gérard. — L'ancienne Alsace à table . . . . . 241

X. Mossmann. — Histoire de la Réformation à Colmar . . . . . 345
— — — — 1re suite . . . . . 545

Beaulieu. — De la statuaire chez les Triboques . . . . . 419

Dag. Fischer. — De l'emplacement de la forteresse romaine Tres Tabernæ. 574


## AGRICULTURE.


Stoltz. — Congrès des viticulteurs et des pomologistes français et étrangers, tenu à Colmar en septembre 1847 . . . . . 473


## LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS. — CRITIQUE.


F. G. Bergmann. — Cours de littérature étrangère. 1852-1853. — Leçon d'ouverture faite, le 17 novembre 1852 . . . . . 49

— — — — Les aventures de Thôr dans l'Enceinte-extérieure, racontées par Snorri, fils de Sturla . . . . . 164

— — — — Les peuples primitifs de la race de Iafète . . . . . 441

— — — — Suite et fin . . . . . 514


## BIOGRAPHIE.


L. Spach. — Joseph Wilm . . . . . 201

Fritsch. — Le chanoine Hunkler . . . . . 337


## DOCUMENTS HISTORIQUES.


Richard (de Remiremont). — I. Lettre de Dom Grappin, en réponse à un académicien de Besançon, sur l'étendue du royaume d'Austrasie, du côté de la Séquanie; lue en séance de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Metz, le 20 décembre 1779, par ce savant Bénédictin . . . . . 45

— — — — II. Renouvellement des droits et articles de la mairie ou moitrosse de Wintzenheim, convenus dans ce village, le 3 mai 1357 . . 77

— — — — III. Fragment d'une transaction faite en 1339, entre Marquard, seigneur abbé de Munster et Jeanne de Vaudemont, abbesse de Remiremont, sur la portion indivise des chaumes . . . . . 80


Digitized by Google

Pages.

DAGOBERT FISCHER. — Diarium du siège de Saverne en 1622 ou journal d'un habitant de Saverne sur le siège de cette ville par Mansfeld . . . . . 369
COSTE. — Statuts du Waagkeller de Colmar . . . . . 541

## VARIÉTÉS.

CURIE. — Du Musée de Colmar et de la société Schœngauer . . . . . 114
A. HAUSSMANN. — Une relâche en Cochinchine *(Suite et fin)* . . . . . 123
DEMONES. — Réflexions peu scientifiques en apparence sur une question peu scientifique au fond . . . . . 335

## BIBLIOGRAPHIE.

CH. GÉRARD. — Alsatia. *Jahrbuch für elsässische Geschichte, Sage, Alterthumskunde, Sitte, Sprache und Kunst, im Vereine mit befreundeten Schriftstellern, herausgegeben von August Stœber*, 1853, *(mit einem lithographirten Blatte)* . . . . . 83
A. COSTE. — Mémoire sur les établissements du Rhin et du Danube, par Maximilien de Ring . . . . . 92
*La Direction de la Revue.* — Histoire de l'église et des évêques de Strasbourg. — *Annuaire du Haut-Rhin pour* 1853 . . . . . 95
— — — — Annales des Dominicains de Colmar. — Coup-d'œil sur le terrain erratique des Vosges, par M. Hogard . . . . . 389-391
I. CHAUFFOUR. — Mouuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, recueillis et publiés par ordre du Conseil fédéral de la république de Berne ; par *J. Trouillat*, bibliothécaire, conservateur des archives de l'évêché de Bâle. Porrentruy, Vve Michel, 1850, 8o, 1er volume, CXLIV-713 pages . 140
L. SCHNEEGANS. — Monuments de l'architecture du moyen-âge en Saxe, publiés par L. Puttrich, docteur en droit, avec le concours de G. W. Geyser, le jeune, peintre, précédés d'une introduction de C. L. Stieglitz. Leipzig, 1835 à 1852 ; 4 volumes petit *in-folio*, avec des vignettes gravées sur acier et un grand nombre de planches lithographiées. — Exposé et représentation systématiques du développement de l'architecture dans les pays saxons supérieurs, depuis le dixième jusqu'au seizième siècle, par le même, avec le concours dudit artiste et celui du docteur C. A. Zestermann. Leipzig, 1852 ; un volume de même format, avec quatre vignettes et treize grandes planches lithographiées. Ouvrage faisant suite au précédent . . 190
F. KIRSCHLEGER. — Eaux acidules minérales du Haut-Rhin. — Analyse qualitative et quantitative de l'eau minérale alcaline gazeuse de Soultzmatt, par M. A. Béchamp, pharmacien licencié ès-sciences, professeur agrégé à l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg, 1853. — Analyse de l'eau minérale acidule de Soultzbach (Haut-Rhin), par Ch. F. Oppermann, directeur de l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg. Notice insérée dans les mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg, 1853 . . 232
— — — — Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin, etc. . . . . 378
— — — — Suite et fin . . . . . 381
CURIE. — Solfège des chanteurs, par M. Kuhn, ex-professeur du Conservatoire . . . . . 390
L. SPACH. — Essai historique sur la société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme, par C. Schmidt, professeur à la faculté de théologie, etc. . . . . 423
GARAND. — Strasbourg illustré ou panorama pittoresque, historique et statistique de Strasbourg . . . . . 439
L. LEVRAULT. — *Gedichte von August Lamey* (Poésies d'Auguste Lamey). Strasbourg, 1852 . . . . . 486
Nomination de M. Reber à l'Institut . . . . . 590

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY
3 0112 109685591

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685591

Digitized by Google